

MÉMOIRES - TOME VI

**SAINT-SIMON** 

## SAINT-SIMON

Mémoires VI

## CHAPITRE PREMIER.

1707

Mot étrangement marqué échappé à M. Le Grand, dans la colère, au jeu. - M. et M<sup>me</sup> du Maine; leur caractère et leur conduite. - Comte de Toulouse; son caractère. - Succession femelle aux duchés de Lorraine et de Bar. - État, famille, figure, santé, fortune et caractère de Vaudémont; ses prétentions et ses artifices. - Trahison de Colmenero. - Deux cent quatre-vingt mille livres de pension de France et d'Espagne à M. et à M<sup>me</sup>

DE VAUDÉMONT EN ARRIVANT. - SOIXANTE MILLE LIVRES DE PENSION DE L'EMPEREUR À LA DUCHESSE DE MANTOUE, QUI SE RETIRE EN SUISSE, PUIS DANS un couvent à Pont-à-Mousson. - État de la SEIGNEURIE DE COMMERCY. - VAUDÉMONT OB-STINÉMENT REFUSÉ DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT. - Cause de ce refus. - M<sup>me</sup> de Vaudémont à MARLY, ET COMMENT. - SES PRÉTENTIONS; SON EM-BARRAS; SON MÉCONTENTEMENT; SON CARACTÈRE. - SA PROMPTE ÉCLIPSE. - ARTIFICES ET ADROITES ENTREPRISES DE VAUDÉMONT DÉCONCERTÉES: SA CONDUITE; SES RESSOURCES. - RAISON DE S'ÊTRE ENTENDU SUR CES TENTATIVES. - SOUPLESSE DE Vaudémont. - Commercy en souveraineté et VIC AU PRINCE DE VAUDÉMONT, RÉVERSIBLE AU DUC DE LORRAINE. - M. DE LORRAINE DONNE AU PRINCE DE VAUDÉMONT LA PRÉSÉANCE, APRÈS SES ENFANTS, AU-DESSUS DE TOUTE LA MAISON DE LORRAINE. L'un et l'autre demeure inutile en France à VAUDÉMONT. - VAUDÉMONT ABANDONNE ENFIN SES CHIMÈRES, QUI DEMEURE BROUILLÉ SANS RETOUR AVEC LA MAISON DE LORRAINE. - PRINCE CAMILLE

MAL À SON AISE EN LORRAINE. - SCANDALE DE LA BRILLANTE FIGURE DE VAUDÉMONT EN FRANCE. - TRAHISONS CONTINUÉES DE VAUDÉMONT ET DE SES NIÈCES. - MESURES SECRÈTES DE M. DE LORRAINE. - COURTE RÉFLEXION.

Telles étaient ces liaisons et leurs puissants appuis lors de l'arrivée de M. de Vaudemont en France, dont ses nièces ne lui laissèrent rien ignorer, et dans lesquelles elles l'initièrent le plus tôt qu'elles le purent. Elles en avaient de grandes avec M. de Vendôme. On a vu ailleurs que le prince de Conti et fui partageaient la faveur et la cour la plus particulière de Monseigneur. M<sup>lle</sup> Choin avait fait assez d'effort pour rendre entre eux la balance du moins égale. Ses deux amies, qui pour elle, ou plutôt pour l'intérêt qu'elles y trouvèrent, avaient abandonné la princesse de Conti en sauvant toujours les apparences tarit qu'elles le purent, et toujours assez pour éviter brouillerie, étaient par là même entraînées vers M. de Vendôme. D'ailleurs le sang de Lorraine, si ce n'est par force, ne fut jamais pour aimer, encore moins pour s'attacher au sang de Bourbon.

Cela me fait souvenir d'une brutalité qui échappa à M. le Grand, et qui par cela même montre le fond de l'âme. Il jouait au lansquenet dans le salon de Marly avec Monseigneur, et il était très gros et très méchant joueur. Je ne sais par quelle occasion de compliment M<sup>me</sup> la grande-duchesse [de Toscane<sup>1</sup>] y était venue de son couvent, car elle y était encore, où elle ne devait retourner qu'après avoir soupé avec le roi. Le hasard fit qu'elle coupait M. le Grand, et qu'elle lui donna un coupe-gorge. Lui aussitôt donna un coup de poing sur la table, et, se baissant dessus, s'écria tout haut. « La maudite maison, nous sera-t-elle toujours funeste?» La grande-duchesse rougit, sourit et se tut. Monseigneur et tout ce qui était, hommes et femmes, à la table et autour l'entendirent clairement. Le grand écuyer se releva le nez de dessus la table, regarda toute la compagnie toujours bouffant. Personne ne dit mot, mais à l'oreille après on ne s'en contraignit pas. Je ne sais si le roi le sut, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'en fut autre chose, et qu'il n'en fut pas moins bien traité.

M. le prince de Conti de plus ne donnait aux deux

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Voy. la note I, à la fin du volume.

soeurs que M<sup>me</sup> la Duchesse dont elles étaient bien assurées d'ailleurs; Vendôme leur donnait occasion de gagner M. du Maine, et pour elles il n'y avait rien de trop. Elles s'étaient donc liées tant qu'elles avaient pu à Vendôme, et dans cet esprit elles avaient fort recommandé à leur cher oncle, car c'est ainsi qu'elles l'appelaient et qu'elles en parlaient toujours, de ne rien oublier pour engager Vendôme, lorsqu'il alla en Italie, à en revenir assez de ses amis pour qu'ils pussent compter sur lui. Le cher oncle profita bien de la leçon, et y réussit tellement qu'à son retour, et toujours depuis, elles n'eurent rien à désirer là-dessus, et que Vendôme, elles et Vaudemont, M. du Maine en quart, se lièrent le plus étroitement, mais le dernier, selon sa coutume, le plus secrètement.

M. du Maine sentait que Monseigneur ne l'aimait point; nulle meilleure voie de l'en rapprocher peu à peu que ses plus confidentes amies; Vendôme n'était pas seul bastant. Le roi avançait en âge, et Monseigneur vers le trône; M. du Maine en tremblait. Avec de l'esprit, je ne dirai pas comme un ange, mais comme un démon auquel il ressemblait si fort en malignité, en noirceur,

en perversité d'âme, en desservices à tous, en services à personne, en marches profondes, en orgueil le plus superbe, en fausseté exquise, en artifices sans nombre, en simulations sans mesure, et encore en agréments, en l'art d'amuser, de divertir, de charmer quand il voulait plaire; c'était un poltron accompli de coeur et d'esprit, et à force de l'être, le poltron le plus dangereux, et le plus propre, pourvu que ce fût par-dessous terre, à se porter aux plus cruelles extrémités pour parer ce qu'il jugeait avoir à craindre, et se porter aussi à toutes les souplesses et les bassesses les plus rampantes auxquelles le diable ne perdait rien.

Il était de plus poussé par une femme de même trempe, dont l'esprit, et elle en avait aussi infiniment, avait achevé de se gâter et de se corrompre par la lecture des romans et des pièces de théâtre, dans les passions desquelles elle s'abandonnait tellement qu'elle a passé des années à les apprendre par coeur, et à les jouer publiquement elle-même. Elle avait du courage à l'excès, entreprenante, audacieuse, furieuse, ne connaissant que la passion présente et y postposant tout, indignée contre la prudence et les mesures de son mari qu'elle appelait

misères de faiblesse, à qui elle reprochait l'honneur qu'elle lui avait fait de l'épouser, qu'elle rendit petit et souple devant elle en le traitant comme un nègre, le ruinant de fond en comble sans qu'il osât proférer une parole, souffrant tout d'elle dans la frayeur qu'il en avait et dans la terreur que la tête achevât tout à fait de lui tourner. Quoiqu'il lui cachât assez de choses, l'ascendant qu'elle avait sur lui était incroyable, et c'était à coups de bâton qu'elle le poussait en avant.

Nul concert avec le comte de Toulouse; c'était un homme fort court, mais l'honneur, la vertu, la droiture, la vérité, l'équité même, avec un accueil aussi gracieux qu'un froid naturel, mais glacial, le pouvait permettre; de la valeur et de l'envie de faire, mais par les bonnes voies, et en qui le sens droit et juste, pour le très ordinaire, suppléait à l'esprit; fort appliqué d'ailleurs à savoir sa marine de guerre et de commerce et l'entendant très bien. Un homme de ce caractère n'était pas pour vivre intimement avec son frère et sa belle-soeur. M. du Maine le voyait aimé et estimé parce qu'il méritait de l'être, il lui en portait envie. Le comte de Toulouse, sage, silencieux, mesuré, le sentait, mais n'en faisait aucun semblant. Il ne

pouvait souffrir les folies de sa belle-soeur. Elle le voyait en plein, elle en rageait, elle ne le pouvait souffrir à son tour, elle éloignait encore les deux frères l'un de l'autre.

Celui-ci était fort bien avec Monseigneur et M. et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne qu'il avait toujours fort ménagés et respectés. Il était timide avec le roi, qui s'amusait beaucoup plus de M. du Maine, le Benjamin de M<sup>me</sup> de Maintenon, son ancienne gouvernante, à qui il sacrifia Mme de Montespan, qui toutes deux ne l'oublièrent jamais. Il avait eu l'art de persuader au roi qu'avec beaucoup d'esprit, qu'on ne pouvait lui méconnaître, il était sans aucunes vues, sans nulle ambition, et un idiot de paresse, de solitude, d'application, et la plus grande dupe du monde en tout genre. Aussi passait-il sa vie dans le fond de son cabinet, mangeait seul, fuyait le monde, allait seul à la chasse, et de cette vie sauvage s'en faisait un vrai mérite auprès, du roi, qu'il voyait tous les jours en toutes ses heures particulières; enfin, suprêmement hypocrite, à la grand'messe, aux vêpres, au salut toutes les fêtes et dimanches avec apparat. Il était le coeur, l'âme, l'oracle de Mme de Maintenon, de laquelle il faisait tout ce qu'il voulait, et qui ne songeait

qu'à tout ce qui lui pouvait être le plus agréable et le plus avantageux, aux dépens de quoi que ce pût être.

Voilà bien de la digression; mais on verra dans la suite combien elle est nécessaire pour l'éclaircissement et le dévoilement de ce qui se présentera à raconter. Ces personnages remueront bien des choses qui ne se pourraient entendre sans cette clef. Je l'ai donnée aux approches du besoin, et lorsque j'en ai trouvé l'occasion. Revenons maintenant à M. de Vaudemont.

Ce que j'ai expliqué (t. III, p. 195 et suiv.) de ses deux importantes nièces est si éloigné de l'endroit où nous sommes, que j'ai cru devoir les remettre ici devant les yeux sans craindre quelque sorte de répétition, par les choses si importantes où on les va voir figurer. La même raison me fait négliger la même crainte sur M. de Vaudemont, pour remettre ici sommairement sous le même coup d'oeil ce qui se trouve épars en trop de différents endroits. C'est un éclaircissement nécessaire pour répandre la lumière sur ses prétentions par sa naissance, et sur les grâces prodigieuses qu'il tira des cours de France et d'Espagne, qu'il ne dut pas à ce qu'il en avait mérité.

Charles II, ordinairement dit III, duc de Lorraine, si connu pour avoir eu l'honneur d'épouser, en 1558, la seconde fille d'Henri II et de Catherine de Médicis, et plus encore par tout ce que cette reine mit en oeuvre pour le faire succéder à la couronne après ses enfants, au préjudice d'Henri IV, son autre gendre, et de toute la branche royale de Bourbon, eut, sans parler des filles, trois fils de ce mariage: Henri, qu'il eut l'honneur de marier, en 1599, à la soeur d'Henri IV, si connu aussi par tout ce qu'il mit en usage pour faire rompre ce mariage que les belles lettres du cardinal d'Ossat expliquent si bien, qui la perdit sans enfants en 1604, qui se remaria en 1606 à une fille du duc Vincent de Mantoue, d'où est venue à leur postérité la prétention du Montferrat. Il succéda à son père en 1608 et mourut en 1624, ne laissant que deux filles: Nicole et Claude-Françoise. Le second fut Charles, cardinal, évêque de Metz et de Strasbourg; et le troisième, François, comte de Vaudemont qui, d'une Salm, eut deux fils: Charles et François; et deux filles: l'aînée, si connue, sous le nom de princesse de Phalsbourg, par ses intrigues, et par tous ses étranges mariages; et la cadette, que M. Gaston épousa de la façon

que chacun sait, et qui n'en a laissé que trois filles M<sup>lle</sup> de Montpensier<sup>2</sup>, M<sup>me</sup> la grande-duchesse de Toscane et M<sup>me</sup> de Guise.

Les duchés de Lorraine et de Bar, très constamment féminins, et déjà une fois passés dans la maison d'Anjou, au bon roi René par une héritière, et retournés par une autre héritière d'Anjou dans la maison de Lorraine, vinrent de droit à Nicole, fille aînée du duc Henri qui, pour les conserver dans sa maison, la maria trois ans avant sa mort à Charles, fils aîné de son troisième frère, qui avait lors vingt et un ans, et Nicole treize, en présence du comte et de la comtesse de Vaudemont, père et mère de Charles, qui succéda en 1623, trois ans après son mariage, à son

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Il y a dans cette phrase une erreur de généalogie qu'on ne peut attribuer qu'à une inadvertance ; car Saint-Simon connaissait parfaitement la famille de M<sup>lle</sup> de Montpensier. Cette princesse n'était pas fille de Marguerite de Lorraine dont il est ici question, mais de la première femme de Gaston, Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier. Gaston eut de son second mariage trois filles : Marguerite-Louise d'Orléans, mariée à Cosme III de Médicis, grand-duc de Toscane ; Élisabeth d'Orléans, qui devint M<sup>me</sup> de Guise, et Françoise-Madeleine d'Orléans, mariée à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et morte peu de temps après son mariage.

beau-père par le droit de sa femme. C'est celui qui, sous le nom de Charles IV, est si connu par ses perfidies, dont toute sa vie n'a été qu'un tissu, et qui lui firent mener une vie si malheureuse avec beaucoup d'esprit et de valeur, qui lui coûtèrent ses États et ensuite une longue prison en Espagne. Comme il n'avait point d'enfants dix ans après son mariage, ils firent celui de François son frère avec Claude-Françoise, soeur de la duchesse Nicole, pour assurer les deux duchés dans leur maison. De ce dernier mariage est venu le fameux Charles, duc de Lorraine et de Bar, beaufrère de l'empereur Léopold, qui ne vit et ne posséda jamais ses États, qui s'est acquis un si grand nom à la tête des armées impériales, dont le fils fut rétabli dans ses États à la paix de Ryswick, lequel, d'une fille de Monsieur, frère de Louis XIV, a laissé deux fils, dont l'aîné, devenu grandduc de Toscane, a cédé pour toujours les duchés de Lorraine et de Bar à la couronne, et a épousé la fille aînée de Charles VI, dernier empereur et dernier mâle de la maison d'Autriche

Charles IV, amoureux de Béatrix de Cusance, veuve du comte de Cantecroix, et retiré à Bruxelles, servant la maison d'Autriche, la fit faire par l'empereur princesse de l'empire, se fit annoncer la mort de la duchesse Nicole, sa femme, en arbora le plus grand deuil, en reçut tous les compliments à Bruxelles, et en partit subitement pour Besançon, où un valet déguisé en prêtre le maria dans sa chambre avec M<sup>me</sup> de Cantecroix, le 2 avril 1637. La fourbe fut en peu de jours découverte, la duchesse Nicole n'avait pas seulement été malade. Son mari eut de M<sup>me</sup> de Cantecroix une fille en 1639, qui a été M<sup>me</sup> de Lislebonne, mère de M<sup>lle</sup> de Lislebonne et de la princesse d'Espinoy, et dix ans après un fils qui est le prince de Vaudemont. Il faut remarquer que Charles IV n'a jamais attaqué la validité de son mariage avec la duchesse Nicole, et qu'elle n'est morte qu'en 1657, c'est-à-dire plus de dix-sept ans après la naissance de M. de Vaudemont. Charles IV son père mourut en 1675 sans enfants légitimes. François, son frère, était mort dès 1670, Claude-Françoise, sa femme, soeur de Nicole, dès 1648, sans que François se soit remarié. Ainsi, le célèbre Charles, qui devint dans la suite beau-frère de l'empereur Léopold et général de ses armées, succéda de droit à son oncle, Charles IV, sans que ce droit qu'il tenait de sa mère lui ait été jamais contesté. Charles

IV voulut appuyer ses bâtards de sa propre maison. Il trouva M. de Lislebonne, frère du duc d'Elboeuf, qui s'attacha à sa fortune, et qui voulut bien épouser sa bâtarde en 1660, laquelle avait vingt et un ans; et neuf ans après, le même duc d'Elboeuf, qui ne se souciait point de son fils le trembleur du premier lit, à qui il fit céder son droit d'aînesse au duc d'Elboeuf d'aujourd'hui, fils de son second lit, donna sa fille du premier lit à M. de Vaudemont. Elle était soeur de mère de la femme du duc de La Rochefoucauld, qui a été si bien avec Louis XIV. M. de Vaudemont avait vingt ans, et sa femme était du même âge.

On a vu ailleurs tout le parti qu'il sut tirer de sa figure, de son esprit, de sa galanterie, et comme le maréchal de Villeroy, épris de ses manières et de le voir si à la mode en France, crut du bel air d'être de ses amis, et se piqua toute sa vie d'en être. Vaudemont ne tarda pas à s'apercevoir que ses gentillesses ne le mèneraient à rien de solide ici. Il s'en alla aux Pays-Bas, entra au service des ennemis de la France, fit sa cour au prince d'Orange et aux ministres de la maison d'Autriche. Il alla en Espagne, où, appuyé de force patrons qu'il s'était ménagés, il obtint une grandesse

à vie pour se donner un rang et un état de consistance, puis la Toison d'or pour se décorer. C'était en 1677, au temps de la plus forte guerre de la France contre la maison d'Autriche. On a vu en son lieu à quel point il se déchaîna contre elle pour plaire, et avec tant d'insolence, à Rome, où il alla d'Espagne, que le roi ne dédaigna pas de se montrer piqué sur le personnel qu'il avait osé attaquer, et le fit sortir honteusement de Rome par ordre du pape. Il alla en Allemagne, où il sut se faire un mérite de cette aventure auprès de l'empereur, qui le protégea toujours depuis et le fit prince de l'empire, et auprès du prince d'Orange, si personnellement mal avec le roi. Il sut plaire à ce dernier par ses grâces, par son esprit, par son adresse, par leur haine commune, au point d'entrer dans sa plus intime confiance, qu'il accordait à si peu de gens. On en a vu des marques à l'occasion de la dernière campagne de Louis XIV en Flandre, et de son brusque retour à Versailles, en 1693. Cette affection du roi Guillaume le mit à la tête de l'armée de Flandre, où nous l'avons vu échapper si belle, grâce à M. du Maine, dont le maréchal de Villeroy sut si habillement faire sa cour au roi. Enfin, la protection du roi Guillaume et de l'empereur lui valurent de Charles II

le gouvernement général du Milanais.

On a vu avec quelle dangereuse dextérité il s'y comporta, après n'avoir osé ne pas y faire proclamer Philippe V, et combien sa soumission fut ici portée, vantée et applaudie. L'aveuglement fut constant sur lui par son adresse et la puissante cabale qui le portait, et on vient de voir qu'après la mort de son fils, feld-maréchal des armées impériales, et servant en Italie, contenu d'ailleurs par Vendôme, dont il redouta les yeux et le poids auprès du roi, il se rendit plus mesuré et se l'acquit par ses souplesses.

Enfin, l'Italie perdue, il profita du mérite d'en avoir sauvé et ramené, par un traité, vingt mille hommes qui étaient restés, après la victoire de Médavy, de troupes de France et d'Espagne, qui fut mettre le sceau à la honte et au dommage extrême d'avoir remis l'Italie à l'empereur, lorsqu'on pouvait s'y soutenir, et empêcher par là l'ennemi d'attaquer notre frontière et de pénétrer en France.

En y arrivant, il ne tint encore tout de nouveau à notre cour d'ouvrir les yeux. Colmenero était l'officier général des troupes du roi d'Espagne, servant en

Italie, le plus intimement dans la confidence de M. de Vaudemont, qui l'avait avancé à tout et mis avec M. de Vendôme sur le pied d'avoir part à tout. Nos François soupçonnaient fort sa fidélité, et croyaient avoir des raisons d'être persuadés qu'ils ne s'y trompaient pas; mais avec de tels appuis il fallut se taire. Il avait rendu Alexandrie, comme on l'a vu en son temps, d'une manière à augmenter tout à fait ce soupçon. M. de Vaudemont le soutint hautement; et M. de Vendôme, revenu d'Italie, intimement uni avec lui, et qui était souvent dupe de moins habiles en l'art de tromper, prit hautement sa défense. Ils ne persuadèrent personne de ceux qui voyaient les choses de près, mais bien notre cour, accoutumée à les croire à l'aveugle. La surprise y fut donc grande lorsqu'on y apprit, en même temps que Vaudemont y arriva, que le prince Eugène, par ordre de l'archiduc, avait donné le gouvernement du château de Milan à Colmenero, qui en même temps passa vers lui, et fut conservé chez les Impériaux dans le même grade qu'il avait dans nos armées. Vaudemont s'en étonna fort, M. de Vendôme aussi, de Mons où il était alors, et se sentit piqué de sa méprise; mais ce fut tout, il n'entra

pas seulement dans la pensée de trouver mauvais que Vaudemont l'eût tant vanté.

MMMM. de Vendôme et de Vaudemont avaient passé par la même étamine; Vendôme y avait laissé presque tout son nez, Vaudemont les os des doigts de ses pieds et de ses mains, qui n'étaient plus qu'une chair informe, sans consistance, qui se rabattait toute l'une sur l'autre; ses mains faisaient peine à regarder. Il en avait eu d'autres suites très fâcheuses, dont les médecins n'avaient pu venir à bout. Un empirique le guérit à Bruxelles autant qu'il pouvait l'être et le mit en état de se tenir à cheval et sur ses pieds. Ce fut son prétexte en Italie de paraître si peu dans les armées et d'y monter si rarement à cheval. Du reste, il avait conservé toute sa belle figure à son âge, fort droit, grande mine et une fort bonne santé. On va voir qu'il sut tirer parti d'un état dont la source est si honteuse.

M. de Vaudemont et ses nièces étaient fort occupés de sa subsistance et de son rang. Il avait acquis à Milan des sommes immenses, et dans quelque splendeur qu'il y eût vécu, il lui en était resté beaucoup, comme on ne put s'empêcher d'en être convaincu dans la suite. Mais il ne fallait pas le laisser apercevoir, et pour obtenir gros, et pour ne pas perdre le mérite d'un homme si grandement établi et qui revient tout nu. Cela ne leur parut pas le plus difficile, et, en effet, ils furent si bien servis que, tout en arrivant, le roi donna quatre-vingt-dix mille livres de pension à M. de Vaudemont, et qu'il écrivit aussi au roi d'Espagne pour lui recommander ses intérêts. Ils se trouvèrent encore en meilleures mains auprès de M<sup>me</sup> des Ursins, qui, nonobstant l'état fâcheux des finances et des affaires d'Espagne, où tout manquait, comme on l'a vu, à l'occasion des suites de la bataille d'Almanza, voulut montrer à M<sup>me</sup> de Maintenon ce qu'elle pouvait sur elle, et fit donner, tant à M. qu'à Mme de Vaudemont, cent quatrevingt-dix mille livres de pension. Il avait fait sa révérence au roi le 10 mai; mais le 15 juin la réponse d'Espagne était arrivée. On aurait pu croire que deux cent quatre-vingt mille livres de rente auraient dû suffire et les contenter. Ce ne fut pas tout, et il faut le dire tout de suite, pour ne pas revenir au pécuniaire.

M. de Vaudemont avait eu une patente de prince de l'empire de l'empereur Léopold, qui lui avait fait changer son titre de comte de Vaudemont en celui de prince. On a vu ses liaisons si longtemps intimes à Vienne, et depuis si peu encore, son fils unique mort en Italie feld-maréchal des armées impériales, et la seconde personne de celle de Lombardie. Les mêmes liaisons, il les avait conservées plus à découvert et avec plus de bienséance avec les deux ducs de Lorraine père et fils. Il avait, en traitant avec le prince Eugène du retour de nos troupes, demandé une pension pour le duc de Mantoue, que l'empereur dépouillait totalement, et une pour Mme de Mantoue. Il fut durement refusé de la première; il obtint la seconde, et le prince Eugène convint qu'elle serait de vingt mille écus. M<sup>me</sup> de Mantoue partit aussitôt pour aller attendre à Soleure la permission d'aller en Lorraine se mettre aux Filles de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson, et M<sup>me</sup> de Vaudemont, sa soeur de père, l'accompagna dans ce voyage, sous prétexte d'amitié et de bienséance, mais en effet pour négocier de plus près auprès de M. de Lorraine ce qu'on avait engagé le roi de lui demander pour M. de Vaudemont, où par ce peu que dura une négociation qui coûta tant à M. de Lorraine, et pour rien, on soupçonna la cour de Vienne d'y être entrée, laquelle pouvait tout sur lui. Quoi que ce fût, les dames ne séjournèrent

pas longtemps à Soleure, passèrent en Lorraine; M<sup>me</sup> de Mantoue demeura à Pont-à-Mousson, et M<sup>me</sup> de Vaudemont s'en vint à Paris à l'hôtel de Mayenne.

Charles IV, père de M. de Vaudemont, lui avait donné le comté de Vaudemont, dont son père portait le nom, et qui a été souvent apanage des puînés des ducs de Lorraine, quoique la terre ne soit pas considérable. Le même Charles IV avait acquis du cardinal de Retz la terre de Commercy, qu'il avait eue de sa mère, qui était Cilly³, et il la donna aussi à M. de Vaudemont, lequel y succéda au cardinal de Retz, qui en avait retenu la jouissance sa vie durant, et qui s'y était retiré en revenant d'Italie, pour payer ses dettes et y faire pénitence de sa vie passée dans la solitude. Dans les suites, le duc Léopold de Lorraine, gendre de Monsieur, acquit Commercy de M. de Vaudemont, et le laissa jouir du revenu, qui n'est pas considérable. Cette seigneurie relevait constamment de l'évêché de Metz. Ils l'avaient donnée en fief à des seigneurs sous le nom de damoiseaux<sup>4</sup>. Les comtes

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>La mère de Charles IV était Catherine, comtesse de Salin.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Ce mot, formé du latin *domicellus* (petit ou jeune seigneur), indiquait d'abord le fils d'un chevalier. Il servit dans la suite à désigner

de Nassau-Sarrebruck, qui l'ont longtemps possédée, en ont toujours reconnu les évêques de Metz, et leur en ont rendu leurs devoirs; et les officiers du roi du bailliage de Vitry ayant formé des prétentions sur la justice de quelques paroisses de cette terre, son seigneur et le duc Antoine de Lorraine firent lever, en 1540, de la chambre de Vic, tous les actes qui démontrèrent que tout Commercy relevait de l'évêché de Metz, et non pas du roi en rien. Le cardinal de Lenoncourt en reçut tous les devoirs, comme évêque de Metz, en 1551. Cependant cette seigneurie était peu à peu devenue une espèce de petite souveraineté. Il s'y forma une manière de chambre de grands jours, où les procès se jugeaient en dernier ressort. Les Cilly la possédèrent en cet état; mais, en 1680, la chambre royale de Metz reconnut, nonobstant ces grands jours, et malgré les prétentions du bailliage de Vitry, duquel quelques paroisses relevaient, que le droit féodal et direct sur Commercy en entier appartenait à l'évêque de Metz, et lui fut adjugé. Malgré des empêchements si dirimants, M. de Vaudemont se proposa de se faire donner par le duc de Lorraine la souveraineté de

les possesseurs de certains fiefs et spécialement du fief de Commercy.

Commercy, à lui qui, de plus, avait vendu cette terre à ce prince, qui le laissait jouir du revenu; d'y faire joindre par le même des dépendances nouvelles, pour en grossir le revenu et en étendre la souveraineté, et de rendre le roi protecteur de cette affaire; et on verra bientôt qu'il y réussira, et même à davantage.

En attendant, il songeait fort à s'établir un rang distingué. Il avait celui de grand d'Espagne, mais il n'avait garde de s'en contenter. Comme prince de l'empire, il n'en pouvait espérer. Celui de ses grands emplois avait cessé avec eux, et ce groupe de tant de choses accumulées, et qui éblouissaient les sots, lui parut trop aisé à désosser pour se pouvoir flatter d'en faire réussir quelque chose de solide. Il avait tenté, au milieu de sa situation la plus brillante et la plus accréditée en Italie, d'être fait chevalier de l'ordre; il l'avait fait insinuer par ses amis ; enfin il l'avait lui-même formellement demandé. Il avait été refusé à plus d'une reprise, et on ne lui en avait pas caché la raison, avec force regrets de ne la pouvoir surmonter. Cette raison était un statut de l'ordre du Saint-Esprit qui en exclut tous les bâtards, sans aucune autre exception que ceux des rois. Il eut beau insister, piquer l'orgueil, en représentant que

le roi était maître des dispenses, tout fut inutile. Dès le temps que le roi d'Espagne était en Italie, il y employa Louville auprès de Torcy et de M. de Beauvilliers, qui me l'a conté; et depuis il y employa encore Tessé, le maréchal de Villeroy et M. de Vendôme. Tout fut inutile ; il n'y eut point de crédit ni de considération qui pût obtenir du roi d'assimiler un bâtard de Lorraine aux siens en quoi que ce pût être. Mais quoique le refus ne portât que sur cet intérêt si cher au roi, il ne laissait pas de montrer à Vaudemont que le roi ne le prendrait jamais que pour ce qu'il était, c'est-à-dire que pour un bâtard de Lorraine, qui, par la raison qui vient d'être expliquée, et que Vaudemont et ses nièces avaient trop d'esprit pour ne pas sentir, se trouverait toujours en obstacle à toutes ses prétentions. Ce fut apparemment aussi ce qui lui fit imaginer cette souveraineté de Commercy, et entreprendre encore au delà, comme on le verra, pour couvrir sa bâtardise de façon que la raison secrète du roi en pût être détournée.

Mais tout cela n'était pas fait, et, en attendant, il fallait être à la cour et dans le monde. N'osant donc hasarder de refus, pour demeurer entier pour quand<sup>5</sup> tout son fait

<sup>5</sup>Jusqu'à ce que.

de Commercy et de plus encore serait arrangé, il résolut d'usurper sans avoir l'air de prétendre ou de laisser douteux, et se servir avec adresse des excès d'avances qu'il recevait de tout ce qu'il y avait à la cour de plus grand, de plus distingué, de plus accrédité; d'abuser de la sottise du gros du monde, et de cacher ses entreprises sous l'impotence de sa personne, pour, ce qu'il aurait ainsi ténébreusement conquis et tourné adroitement en habitude, le prétendre après en rang qui lui aurait été acquis.

Il se fit donc porter en chaise à travers les petits salons jusqu'à la porte du grand, comme très rarement il arrivait aux filles du roi de le faire, et ne se tenait debout que devant le roi. Il évita d'aller chez Monseigneur et chez Mgrs ses fils, sous prétexte de ses jambes, sinon, en arrivant, leur faire la révérence, et de même chez M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne et chez Madame. Chez les autres, il se mit sur le premier siège qu'il y trouva; et il n'y avait que des tabourets dans ces appartements de Marly, et dans le salon de même. Il s'y plaçait dans un coin; la plus brillante compagnie s'y rassemblait autour de lui assise et debout, et là il tenait le dé. Monseigneur en approcha quelque-fois; Vaudemont, avec adresse, l'accoutuma à ne se point

lever pour lui, et tout aussitôt après il en usa de même pour M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne.

Tous les ministres furent d'abord chez lui; il vit seul M<sup>me</sup> de Maintenon chez elle, mais cela se réitéra fort peu, et il n'y vit jamais le roi, dont il n'eut presque point d'audience dans son cabinet. Rien de si brillant que ce voyagé, et le roi toujours occupé de lui. Il lui fit donner une calèche à toutes ses chasses. Une de ses nièces y allait avec lui. Il était assez plaisant de les voir tous deux suivre celle du roi, qui était seul dans la sienne avec M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, et figurer ainsi en deux tête à tête, sans autre calèche que celle du capitaine des gardes, car Madame montait encore alors à cheval. Ce voyage de Marly, où il était arrivé et s'était compassé pour cela avec justesse, s'écoula de la sorte à y faire toute l'attention, à y être l'homme uniquement principal et à reconnaître son monde.

Il partagea après son temps moins à Versailles qu'à Paris. Versailles était plus public, moins ramassé, moins pêle-mêle, les milieux plus difficiles à garder. Il jugea sagement que, son terrain bien sondé, il fallait disparaître pour réveiller le goût et l'empressement, et ne les pas user

par l'habitude. Au bout d'un mois, il prit congé et s'en alla à Commercy avec sa soeur, ses nièces et sa femme, qui, sous prétexte de fatigue et de santé délicate, n'avait vu le jour à Paris que par le trou d'une bouteille, niais en effet par l'embarras de ses prétentions, qu'elle ne voulait pas commettre, et savoir, avant de se présenter à la cour, sur quel pied elle s'y conduirait : Vaudemont, en partant, s'assura, puis s'annonça pour le premier voyage de Marly. C'était une distinction qu'il lui importait de ne pas négliger. Trois semaines suffirent à cette course. La santé était bonne quand il le fallait, et les jambes ne faisaient jamais rien manquer d'utile. M<sup>me</sup> de Lislebonne et M<sup>me</sup> de Vaudemont demeurèrent à Paris ; l'oncle et les nièces vinrent à Marly. Avant son départ, il y avait eu une négociation. M<sup>me</sup> de Vaudemont, qui ne savait encore sur quel pied danser, voulait éviter le cérémonial de Versailles et aller droit à Marly, comme son mari avait fait. Le roi trouvait cela ridicule, et cela balança. Au retour de M. de Vaudemont, il insista si bien qu'il en résulta une distinction plus grande, parce que le roi la trouva moindre que de recevoir de plein saut, à Marly, une femme qu'il n'avait jamais vue, et qui se tortillait

en prétentions. Vaudemont et ses nièces arrivèrent le samedi à Marly.

Dans le dimanche, Mme de Maintenon fit agréer au roi que, allant elle à Saint-Cyr le mercredi, comme elle y allait de Marly presque tous les jours, que celui-là même M<sup>me</sup> de Vaudemont l'y viendrait voir de Paris; que, sans que nome de Vaudemont lui parlât de Marly, ce serait elle qui lui proposerait de l'y mener. Le roi y consentit, puis se ravisa, enfin il l'accorda, et ce qui avait été réglé pour le mercredi ne s'exécuta que le vendredi. Le roi, entrant le soir chez M<sup>me</sup> de Maintenon, y trouva M<sup>me</sup> de Vaudemont qui arrivait avec elle. L'accueil fut gracieux, mais court; elle ne soupa point, à cause du maigre. Le lendemain elle fut présentée à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, comme elle allait partir pour la messe, et vit un instant Monseigneur et Mgr le duc de Bourgogne chez eux, puis les princesses fort uniment, mais fort courtement. Elle fut l'après-dînée, avec le roi et presque toutes les dames, voir la roulette, où M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne allait, puis à une grande collation dans le jardin. M<sup>me</sup> de Vaudemont ne fut pas, à beaucoup près, si fêtée que son mari. Elle demeura trois jours à Marly, et s'en alla le mardi à

Paris. Elle revint sept ou huit jours après à Marly passer quelques jours, et se hâta ensuite de regagner Commercy, peu contente de n'y avoir pu rien usurper en rang et en préférences.

C'était une personne tout occupée de sa grandeur, de ses chimères, de sa chute du gouvernement du Milanais; elle l'était aussi de sa santé, mais beaucoup moins en effet que comme chausse-pied ou couverture; tout empesée, toute composée, tout embarrassée, un esprit peu naturel, une dévotion affichée, pleine d'extérieur et de façons; en deux mots, rien d'aimable, rien de sociable, rien de naturel; grande, droite, un air qui voulait imposer, et néanmoins être doux, mais austère et tirant fort sur l'aigre-doux. Personne ne s'en accommoda, elle ne s'accommoda de rien ni de personne; elle fut ravie d'abréger et de s'en aller, et personne n'eut envie de la retenir.

Son mari, ployant, insinuant, admirant avec les plus basses flatteries, paraissant s'accommoder à tout, continua à Marly son manège. Il y avait dans le salon trois sièges à dos, qui de l'un à l'autre s'y étaient amassés, et de la même étoffe que les tabourets. Monseigneur, qui avait

fait faire le premier, jouait dessus; en son absence, M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne s'y mit, puis sur un autre qu'on fit faire pour elle pour ses grossesses. M<sup>me</sup> la Duchesse hasarda de demander la permission à Monseigneur d'en faire cacher un semblable dans un coin, et d'y jouer à l'abri d'un paravent. Vaudemont, qui avisa que les trois n'étaient presque jamais occupés ensemble, en prit un d'abord les matins, entre le lever et la messe, où Monseigneur et les deux princesses n'étaient jamais dans le salon. Il y tint, à son coin ordinaire, ses assises, l'exquis de la cour autour de lui sur des tabourets; et quand il y eut accoutumé le monde, qui en France trouve tout bon, à condition que ce soient des entreprises, il se licencia de la garder les soirs pendant le jeu. Cela dura deux voyages de la sorte, pendant le second desquels il fit rehausser les pieds de sa chaise, en apparence pour être plus à son aise, parce qu'il était grand, en effet pour se l'approprier, et s'établir ainsi la distinction que personne n'avait, et sans se couvrir d'un paravent comme faisait M<sup>me</sup> la Duchesse. Monseigneur venait quelquefois lui parler, sur cette chaise, quelquefois aussi M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne en voltigeant par le salon: il ne se levait point; sur la

fin il n'en faisait pas même contenance; il les y avait accoutumés.

Après ces voyages, il voulut aller faire sa cour à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, comptant que, l'ayant accoutumée à lui parler assis à Marly, il était temps de prétendre de l'être chez elle. Il eut la bonté de s'y contenter d'un tabouret, et de n'y prétendre pas plus que les petits-fils de France. La duchesse du Lude, qui craignait tout le monde, éblouie du grand pied sur lequel il s'était mis, eut la faiblesse d'y consentir. Il fallut pourtant le dire à Mme la duchesse de Bourgogne, à qui cela parut fort sauvage, et qui le dit à Mgr le duc de Bourgogne. Ce prince le trouva fort mauvais. Voilà la duchesse de Lude dans un étrange embarras. L'affaire était engagée au lendemain, elle n'y avait fait aucune difficulté, la voilà désolée. Pour la tirer de presse, Mgr le duc de Bourgogne consentit au tabouret pour cette fois, mais il voulut être présent, et ne point s'asseoir lui-même. Cela s'exécuta de la sorte, au grand soulagement de la duchesse du Lude, mais au grand dépit de Vaudemont, qui, ayant compté sur cet artifice pour s'établir un rang très supérieur, se vit réduit à celui de cul-de-jatte, étant

assis en présence de Mgr le duc de Bourgogne debout. Mais, de peur de récidive, ce prince jugea à propos de conter le fait au roi et de prendre ses ordres. En lui en rendant compte,, la chaise à dos de Marly, et d'y parler assis à Monseigneur, et sans se lever, et à Mme la duchesse de Bourgogne, entrèrent dans le récit, et mirent le roi en colère et en garde. Il lava la tête à la duchesse du Lude, et défendit que M. de Vaudemont eût un traitement différent de tous les autres seigneurs chez M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. Il gronda Bloin de sa facilité sur le siège à dos rehaussé et approprié, puis s'informa si Vaudemont était effectivement grand d'Espagne. Dès qu'il en fut certain, et il le fut bientôt, il le fit avertir de ne prétendre rien au delà de ce rang; et qu'il était fort étonné du siège à dos qu'il avait pris à Marly, et de ce qu'il demeurait assis devant M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne et devant Monseigneur, encore qu'il eût la bonté de le lui commander.

Vaudemont avala cet amer calice sans faire semblant de rien, et s'en alla à Commercy. Revenu à Marly, le salon fut surpris de l'y voir en sa même place, mais sur un tabouret dont les pieds étaient rehaussés, et de ce qu'il se levait dès que Monseigneur passait, même à sa portée, ou Mgrs ses fils et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. Il affecta même de leur aller parler au jeu, et d'y demeurer debout quelque temps avant de revenir à son coin sur son tabouret. Il jugea à propos de ne demander rien, de ployer sur tout, et se nourrit cependant de l'espérance de revenir avec avantage à ceux qu'il s'était proposés, quand ce qu'il se ménageait en Lorraine lui aurait pleinement réussi.

Je me suis étendu sur les manèges et les entreprises adroites du prince de Vaudemont, parce que toute la cour en a été témoin, et souvent sottement complice, parce qu'elles se sont passées sous mes yeux, qui les ont attentivement suivies; et beaucoup plus encore pour rappeler, par ce que chacun y a vu, la manière dont les rangs de princes étrangers se sont établis en France, sans autre titre que de savoir tirer sur le temps, et tourner en droit ce qu'ils ont d'abord introduit peu à peu dans les ténèbres avec adresse, et de monter ainsi par échelons. Il faut achever de suite ceux dont Vaudemont s'échafauda, pour voir le tout d'une même vue et n'avoir plus à y revenir. Ce récit ne préviendra son temps que de peu de mois.

Il fallut à Vaudemont tout le reste de cette année pour arriver au but qu'il s'était proposé, et ce fut au commencement de janvier 1708 qu'il y parvint. Il coula toute cette année 1707 comme il put sur ses prétentions. Comme elles n'avaient pas réussi, il laissa entendre qu'il ne songeait à déplaire à personne, qu'il était grand d'Espagne; et il en prit comme eux le manteau ducal partout à ses armes, qui n'avaient aucune marque de bâtardise, et coulant avec adresse, sans s'expliquer s'il se contentait de ce rang, il ajoutait que, comblé des bontés du roi, il ne cherchait qu'à les mériter, et à s'attirer la bienveillance et la considération de tout le monde. Il ne fit guère que des apparitions à Marly depuis la soustraction de sa chaise à dos et ses autres mécomptes; il fit l'impotent plus que jamais, pour éviter d'aller nulle part, et surtout aux lieux de respect, excepté sur ce tabouret dans le salon de Marly, et y voir le roi sur ses pieds un peu à son lever, qui ne le renvoyait jamais s'asseoir, mais qui lui parlait toujours avec distinction, et le voir passer pour aller et venir de la messe et de la promenade. Il fit de fréquents voyages à Commercy, sous prétexte de sa femme et de son établissement en

ce pays-là, d'y bâtir, d'y percer la forêt pour la chasse en calèche, et avoir là-dessus de quoi entretenir le roi et fournir à la conversation; mais, au fond, il alla souvent à Lunéville, et couvrait cette assiduité de bienséance, qui en effet n'était que pour ses desseins.

Y étant au commencement de janvier 1708, tout à coup il y fut déclaré souverain de Commercy par le duc de Lorraine, du consentement du roi, et de toutes les dépendances de cette seigneurie, sans que l'évêque de Metz, qui en avait la directe et la suzeraineté, y fût appelé et y entrât pour rien, réversible, après la mort de M, de Vaudemont et de sa femme, au duc de Lorraine et aux ducs de Lorraine ses successeurs, en même et pleine souveraineté. Incontinent après, M. de Vaudemont abdiqua les chimères de prétention à la souveraineté de la Lorraine, dont autrefois il avait tenté d'éblouir aux Pays-Bas sur ce beau mariage de sa mère; et le duc de Lorraine, je ne sais, non pas sur quel fondement, mais sur quelle apparence, le déclara l'aîné, après ses enfants et leur postérité, de la maison de Lorraine, lui donna le rang immédiatement après ses enfants et les leurs, et au-dessus du duc d'Elboeuf et de tous les princes de la maison de

Lorraine. Avec cet avantage et cette souveraineté, M. de Vaudemont, si bien étayé en France, ne douta plus du succès de tout ce qu'il s'était proposé, et que, y précédant désormais la maison de Lorraine sans difficulté; il n'en trouverait plus, et par ce droit et par sa souveraineté, à atteindre au rang le plus grandement distingué. Son affaire faite en Lorraine, il y précéda le prince Camille, fils de M. le Grand, qui s'y était établi depuis quelques années avec une grosse pension de M. de Lorraine; et dès qu'il eut ainsi pris possession de ce rang, il accourut en France pour y en brusquer les fruits avant qu'on eût le temps de se reconnaître.

Cette double élévation, si peu attendue du gros du monde, fit à la cour toute l'impression qu'il s'en était proposée, avec un grand bruit, et, parmi les gens sensés, une grande surprise et beaucoup au delà. En effet, il n'y a qu'à voir ce qui vient d'être expliqué de la naissance de M. de Vaudemont d'une part, et de la consistance de la seigneurie de Commercy de l'autre, pour ne pouvoir, comprendre ni la souveraineté ni le premier rang dans la maison de Lorraine. Un seul aussi de cette maison le fit échouer sur l'un et l'autre point.

Le grand écuyer en furie, et accoutumé à tout emporter du roi d'assaut, alla lui représenter l'injustice que M. de Lorraine leur faisait, lui dit qu'ils venaient tous de lui en écrire, et ajouta, avec force cris et force flatteries sur la différence du roi au duc de Lorraine, qu'il comptait bien que son équité et son autorité ne se soumettraient pas aux nouvelles lois qu'il plaisait à ce dernier de faire, et qu'il ne se figurerait jamais que, par complaisance pour M. de Lorraine et pour M. de Vaudemont, il voulût leur plonger à tous le poignard dans le sein. Avec cette véhémence, le droit, la raison, la faveur personnelle, M. le Grand tira parole du roi que ni la souveraineté nouvelle, ni le rang nouveau que M. de Lorraine venait de donner à M. de Vaudemont. ne changeraient rien ici au leur ni à son état. M. de Lorraine tint ferme, dans sa réponse aux princes de sa maison, à ce qu'il avait décidé. Eux triomphèrent, M. le Grand surtout de ce qu'il avait obtenu du roi, et M. de Vaudemont fut arrêté tout court dès son arrivée. M. de Lorraine avait écrit au roi qu'il avait donné à Vaudemont le premier rang dans sa maison, et la préséance sur tous. Le roi lui répondit qu'il était le maître de régler chez lui

tout ce qui lui plaisait. Il ne lui en dit pas davantage, mais, en même temps, il fit bien entendre à Vaudemont que, ni sa nouvelle qualité de souverain, ni sa nouvelle préséance sur la maison de Lorraine, ne changerait rien à sa cour, où il avait le rang de grand d'Espagne, comme il l'était, et qu'il était à propos qu'il n'imaginât pas d'y en avoir d'autre, ni aucune préférence au delà en rien.

On peut juger de la rage, du dépit, de la honte, de la douleur de l'oncle et des nièces d'une pareille issue de tant d'habiles excogitations, et de tant de soins, de peines et de menées pour parvenir à ce qui venait de s'exécuter. Mais l'art surpassa la nature. Ils comprirent tout d'un coup que le mal était sans remède; ils en avalèrent le calice tout d'un trait, et ils eurent assez de sens rassis pour comprendre qu'il ne restait plus que la faveur et la considération première à sauver; que paraître piqué, mécontent, prétendant, ce serait en vain montrer sa faiblesse, avec sûreté, non seulement de ne pas réussir, mais encore de déplaire et de se livrer à découvert à beaucoup de choses fâcheuses, dès que les bouches, que leur faveur avait tenues closes, oseraient s'ouvrir; que d'une conduite contraire et soumise, ils tireraient un gré infini d'un roi qui se plaisait à se faire

obéir sans réplique, et point du tout à être tracassé, conséquemment une continuation pour le moins du même brillant et de la même considération.

Pour cette fois ils ne se trompèrent pas. M. de Vaudemont s'ôta enfin tout à coup toutes chimères de la tête; ses jambes en même temps s'affermirent; il vit le roi plus assidûment et plus longuement aux heures de cour; il [y] alla d'ailleurs un peu davantage. Le roi, content d'une conduite qui l'affranchissait d'importunités, redoubla pour lui d'égards et d'attentions, mais de celles qui, sur les prétentions possibles, ne pouvaient pas être douteuses, et qui les exclurent toujours; et le monde fut étonné de voir presque tout à coup un cul-de-jatte ingambe, et marchant au moins à peu près comme un autre, et sans se faire appuyer ni porter. Je vis cela avec plaisir, et ne me contraignis pas d'en rire.

Mais tout cela ne put apaiser les Lorrains, qui rompirent ouvertement avec lui, et qui tous, excepté sa soeur, ses nièces et la duchesse d'Elboeuf, sa belle-mère, c'est-àdire de sa femme; et qui demeura neutre, cessèrent tous de le voir et ne l'ont jamais revu depuis. Ses nièces en demeurèrent brouillées avec eux tous, et M. le Grand ne cessa de jeter feu et flammes.

L'affront qu'il prétendait que son fils avait reçu en Lorraine, par la préséance de Vaudemont qu'il y avait essuyée, l'outrait d'autant plus que, brouillé lui-même avec M. de Lorraine, par la hauteur avec laquelle il avait arrêté ici tout court les prétentions de Vaudemont, et dont il s'était élevé contre sa préséance sur eux, il lui devenait fort embarrassant de laisser son fils à la petite cour de M. de Lorraine, et encore plus amer de lui faire perdre quarante mille livres de rente qu'il en recevait, en le faisant revenir, et rie voulant pas l'en dédommager. Après bien des fougues, M<sup>me</sup> d'Armagnac, bien moins indifférente que lui à se soulager du prince Camille aux dépens d'autrui, fit en sorte qu'il demeurât en Lorraine, mais avec le dégoût d'en disparaître toutes les fois que Vaudemont y venait, et ce dernier y allait de tous ses voyages de Commercy, ce qui arrivait plusieurs fois l'année. Néanmoins cela subsista toujours depuis ainsi; et Camille, qui n'était ni aimable ni aimé en Lorraine, y fut sur le pied gauche plus que jamais le reste de sa vie.

Qui que ce soit de sens et de raisonnant à la cour n'avait pu goûter la solide et brillante figure que Vaudemont y fit par les grâces pécuniaires et par les distinctions de considération; mais les Espagnols surtout, et ce qui avait servi dans leurs troupes en Italie, en étaient indignés. Le duc d'Albe, moins que personne, ne pouvait comprendre comment ce citoyen de l'univers, affranchi des Hollandais, confident du roi Guillaume, créature de la maison d'Autriche, serviteur si attaché et si employé toute sa vie de tous les ennemis personnels du roi et de la France, et qui les avait peut-être plus utilement servis depuis que la conservation des grands emplois qu'il leur devait l'avait fait changer extérieurement de parti, comment, dis-je, ce Protée pouvait avoir enchanté si complètement le roi et tout ce qui avait le plus d'accès auprès de lui en tout genre. Ce scandale ne trompait pas le duc d'Albe, ni ceux qui pensaient comme lui.

Vaudemont, comblé au point qu'on vient de voir, et avec un intérêt si capital de conserver tout ce qu'il venait d'obtenir et d'entretenir cette considération éclatante, ne put commencer enfin à devenir fidèle. Le succès de ses artifices lui donna la confiance de les continuer; tout ce qu'il vit et reçut de notre cour ne put le réconcilier avec elle, et ne servit qu'à la lui faire mépriser. Il y resserra de

plus en plus ses anciennes et intimes liaisons avec ses ennemis, et logé dans Paris au temple de la haine contre les Bourbons, avec des Lorraines si dignes des Guise, lui si digne aussi du trop fameux abbé de Saint-Nicaise dom Claude de Guise, ils y passaient leur vie en trahisons. Barrois, depuis le rétablissement du duc de Lorraine, son envoyé ici, logeait avec eux. C'était un homme d'esprit, de tête et d'intrigue, qui se fourrait beaucoup, et qui avait l'art de se faire considérer. Tout ce qu'ils pouvaient découvrir de plus secret sur les affaires, et soit par la confiance qu'on avait prise en Vaudemont, soit par l'adresse qu'il avait, lui, ses nièces et Barrois, par diverses voies, de savoir beaucoup de choses importantes, ils en étaient fort bien informés; ils les mandaient au duc de Lorraine, et ce qui était trop important pour le confier au papier se disait à Lunéville dans leurs courts et fréquents voyages, sans toutefois que Barrois bougeât jamais de Paris ou de la cour, tant pour demeurer au fil des affaires que pour paraître ne se mêler de rien, et ne donner aucun soupçon par ses absences. De Lunéville, les courriers portaient cet avis à Vienne. Le ministre que l'empereur tenait auprès du duc de Lorraine entrait avec eux dans ce conseil, qu'ils

tenaient sur la manière de profiter de leurs découvertes, et de la conduite à tenir pour y mieux réussir.

Je sus cette dangereuse menée par un ecclésiastique de l'église d'Osnabrück, domestique de l'évêque frère de M. de Lorraine, et chargé de ses affaires à Lunéville et à Paris. C'était un homme léger et imprudent, qui allait, quand il en avait le temps, passer quelques jours en Beauce, c'est-àdire un peu au delà d'Étampes, chez un voisin de Louville, et son ami particulier. Là, il fit connaissance avec Louville; ils se plurent, ils se convinrent l'un à l'autre, et tant et si bien que cet ecclésiastique lui conta ce que je viens de rapporter. Il ajouta que M. de Lorraine faisait sous main des amas de blé et de toutes choses; entretenait, sans qu'il y parût, un grand nombre d'officiers dans son petit État, pour être tout prêt à lever, au premier ordre, des troupes qui se trouveraient en un instant sur pied, sitôt que les conjonctures le pourraient permettre. On verra parmi les Pièces, dans la négociation de M. de Torcy, quelles furent les prétentions de ce duc de Lorraine, et avec quelle ténacité elles furent soutenues par tous les alliés, la dissimulation et les artifices de ce prince, jusqu'à ce qu'il vît jour au succès par la décadence où les malheurs de la guerre

à voient jeté la France, et jusqu'à quel excès et sous quel odieux prétexte il porta et fit appuyer ses demandes.

Telle est la reconnaissance de la maison de Lorraine, si grandement et depuis si longtemps établie en France, vivant à ses dépens; tels sont ces louveteaux que le cardinal d'Ossat a dépeints si au naturel dans ses admirables lettres; tel est le peu de profit que nos rois ont tiré de la prophétie de François l-, en mourant, à Henri II, son fils, que s'il n'abaissait la maison de Guise, qu'il avait trop élevée, elle le mettrait en pourpoint et ses enfants en chemise. À quoi a-t-il tenu qu'elle n'ait été vérifiée à la lettre, et que n'ont-ils pas fait depuis, tant et toutes les fois qu'ils l'ont pu, sans que nos rois aient jamais voulu ouvrir les yeux sur leur conduite, leur esprit, leur coeur, leur voeu le plus exquis (et des rois prodigues envers eux de toutes sortes de biens, de rangs, de charges, de gouvernements principaux et d'établissements de toutes les sortes)? N'est-ce point là être frappé du plus prodigieux aveuglement.

## CHAPITRE II.

1707

Procès de M<sup>me</sup> de Lussan, qui me brouille publiquement avec M. le Duc et M<sup>me</sup> la Duchesse. - Fortune, mérite, mort du maréchal d'Estrées. - Vues terribles de Louvois. - Mort de la marquise de La Vallière. - Mort de M<sup>me</sup> de Montespan. - Sa retraite et sa conduite depuis. - Son caractère. - Politique des Noailles. - Sentiments sur la mort de M<sup>me</sup> de Montespan des personnes intéressées. - Caractère et conduite de d'Antin. - Avarice

de d'Antin. - Il supprime le testament de  $M^{\text{me}}$  de Montespan.

Il m'arriva au printemps de cette année une affaire qui fit un grand éclat dans l'été. J'en supprimerais ici l'ennui inséparable de ce détail, si les suites de cette affaire dans le cours de ma vie ne m'y engageaient pas, nécessairement, par l'influence qu'elles ont eue sur de plus importantes que les miennes.

Pour entrer dans cette explication, il faut se souvenir que le dernier connétable de Montmorency avait épousé en secondes noces une Budos, soeur du marquis de Portes, tué au siège de Privas en 1629, étant chevalier de l'ordre de 1619, et vice-amiral, près d'être fait maréchal de France et surintendant des finances. Cette Budos eut le dernier duc de Montmorency, qui eut la tête coupée en 1632, et M<sup>me</sup> la Princesse, mère de M. le Prince le héros, de M. le prince de Conti et de M<sup>me</sup> de Longueville. Le marquis de Portes laissa de la soeur du duc d'Uzès deux filles et point de garçons, lesquelles par conséquent étaient cousines germaines de M<sup>me</sup> la Princesse. Mon père, en premières noces, épousa la cadette des deux,

belle et vertueuse, et ne voulut point de l'aînée pour sa laideur et sa mauvaise humeur, qui était aussi fort méchante et qui ne le lui pardonna jamais. De ce premier mariage de mon père, il ne vint (qui ait vécu) qu'une fille mariée au duc de Brissac, frère de la dernière maréchale de Villeroy, qui, étant morte sans enfants, me fit son légataire universel. Sa mère et sa tante ne liquidèrent jamais leurs partages. L'aînée, fort impérieuse, appuyée de sa mère remariée au frère aîné de mon père, qui n'a point eu d'enfants, menaçait sans cesse sa soeur d'un testament bizarre; et dans l'espérance de sa succession, parce qu'elle avait renoncé au mariage, se fit donner en usufruit force choses très injustement. Cette première duchesse de Saint-Simon mourut jeune; M<sup>lle</sup> de Portes, fort vieille, grand nombre d'années après.

Elle fit un testament ridicule, par lequel elle donna beaucoup plus qu'elle n'avait, et ses terres de Languedoc à M. le prince de Conti, avec la folle condition que les sceaux, les titres, les bandoulières des gardes de ces terres, et partout où il y aurait des armoiries, elles seraient miparties en même écu de Bourbon et de Budos.

La succession fut longtemps vacante. J'étais privilégié

sur ses biens pour mes créances; je les demandai. Elles étaient si claires qu'aucun parent ne se présenta pour me les contester, jusqu'à ce que M<sup>me</sup> de Lussan s'avisa de prétendre que ce que je demandais comme faisant partie du legs de ma soeur était un propre en sa personne, non un acquêt, et pareillement en celle de Mile de Portes, dont ni l'une ni l'autre n'avaient pu disposer que d'un quint<sup>1</sup>; que les quatre autres [parts] appartenaient aux héritiers de M<sup>lle</sup> de Portes, morte longtemps après sa soeur et sa nièce; et que les héritiers ayant renoncé à la succession, elle se portait pour héritière. Jamais il ne nous vint dans l'esprit que cette femme n'eût pas de qualité pour cela, et nous ne pensâmes qu'à soutenir le droit de la nature de la rente. Les tribunaux étaient partagés sur la question et la jugeaient différemment, mais ce que je soutenais était le droit, le plus communément celui en faveur duquel le plus ordinaire était de prononcer.

Dans ce point de l'affaire, Harlay qui était encore en place de premier président, et qui n'ignorait pas que cette affaire se poursuivait à la grand'chambre où il voyait que j'allais la gagner, proposa à cette occasion

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Cinquième.

une déclaration qui réglât la question, et qui en rendît partout le jugement uniforme. Il ne put s'empêcher de proposer en même temps qu'elle ne la décidat en faveur de ce que je soutenais; mais comme il voulait que je perdisse ma cause, il y inséra adroitement une clause particulière, faite pour moi tout seul et qui rien pouvait regarder, d'autres, par laquelle, dans l'espèce dont il s'agissait entre M<sup>me</sup> de Lussan et moi, mon procès était perdu. Tout cela se fit si, brusquement et tellement sous la cheminée que je ne pus être averti à temps; tout était fait quand j'en parlai au chancelier qui, tout mon ami qu'il était, n'y voulut rien entendre, pour n'avoir pas, à y retoucher et à disputer contre le premier président, plus profond que lui et avec lequel tout était convenu. Cette déclaration, avec sa maligne clause, proposée, dressée, enregistrée, ne fut donc presque que la même chose, après quoi je n'eus plus qu'à m'avouer vaincu.

La déclaration ne fut pas plutôt publique qu'elle réveilla d'autres parents à M<sup>lle</sup> de Portes, qui, n'ayant point renoncé à sa succession, se portèrent pour héritiers, et dirent juridiquement à M<sup>me</sup> de Lussan le *sic vos non vobis* de Virgile. M<sup>me</sup> de Lussan en fut outrée et pour

l'honneur et pour le profit. Elle se voyait enlever le fruit de ses travaux, et réduite, de plus, à prouver une parenté qui emportait nécessairement celle de M. le Prince, dont elle s'était toujours piquée et prévalue et qu'elle savait bien n'exister point. C'était donc là un étrange affront.

Son mari était un fort galant homme à M. le Prince père et fils, de tout temps, qu'une très belle action fit chevalier de l'ordre, que j'ai racontée ici quelque part, mais alors fort vieux et sourd, qu'on ne voyait plus et qui laissait tout faire à sa femme.

C'était une grande créature de peu de chose, dont le nom était Raimond, souple, fine, hardie, audacieuse, entreprenante, et d'une intrigue de toutes les façons, qui avait tiré tous les meilleurs partis de l'hôtel de Condé, et qui avait si bien courtisé M<sup>me</sup> du Maine qu'elle avait marié sa fille unique au duc d'Albermale, second bâtard du roi Jacques II, et qui ne bougeait de Sceaux. Elle passait pour riche, et il se trouva qu'ils n'avaient rien. Elle hasarda sous cette protection des manières de princesse du sang, dont le duc de Berwick ne lui avait pas donné l'exemple, et qui aussi ne durèrent pas longtemps. Elle devint bientôt veuve et sans enfants, et se remaria depuis

à Mahoni, lieutenant général irlandais, qui se signala tant à la surprise et reprise de Crémone, où j'en ai parlé. Le mariage fut tenu secret pour conserver son nom et son rang de duchesse; et a vécu et est morte il n'y a pas longtemps dans une grande indigence et dans la plus profonde obscurité.

Pour en revenir à l'affaire, le bisaïeul de M. de Lussan avait épousé une Budos en 1558, et MM. de Disimieu, gens de qualité de Dauphine, étaient fils d'une soeur de la Budos, femme du dernier connétable de Montmorency, et du marquis de Portes, beau-père de mon père, par conséquent, comme la première duchesse de Saint-Simon, cousins germains de la mère de M. le Prince le héros. C'était bien là une parenté réelle et proche, et non pas celle de Lussan. Ce fut aussi ce cruel soubresaut qui fit toute l'aigreur de l'affaire. L'aîné de ces deux Disimieu n'avait laissé qu'une fille, qui fut la comtesse de Verue, mère du comte de Verue tué à Hochstedt, dont la femme, fille du duc de Luynes, lui fut enlevée par le duc de Savoie, ainsi que je l'ai rapporté ailleurs, dont elle a eu Mme de Carignan et d'autres enfants. Le cadet Disimieu avait eu l'abbaye de Saint-Aphrodise de Béziers, sans avoir jamais pris aucuns ordres. Il fut longtemps en commerce avec la fille d'un mestre de camp de cavalerie, du nom de Saline, noblement établi depuis plus de trois cents ans en Dauphiné. Il en eut plusieurs enfants, l'épousa ensuite en mettant les enfants sous le poêle, et cela publiquement, en présence des deux parentés, et ont toujours depuis bien vécu ensemble. Par les lois, ces enfants devinrent légitimes, et jusqu'à M<sup>me</sup> de Lussan personne ne s'était avisé de le leur contester.

L'aîné de ces enfants, muni des pouvoirs et du désistement de M<sup>me</sup> de Verue et des siens en sa faveur, fut celui qui se présenta contre M<sup>me</sup> de Lussan, et qui, ne connaissant personne à Paris, s'adressa à nous pour avoir protection contre les chicanes et le crédit de cette femme. Elle l'attaqua sur sa naissance, elle se porta à des inscriptions en faux honteuses, et perdit son procès à la grand'chambre avec infamie. Ce qui l'irrita le plus, fut que Disimieu lui contesta sa parenté. Il n'y eut détours ni tours de passe-passe qu'elle ne mît en usage pour éluder et faire perdre terre à un provincial inconnu et peu pécunieux, et cela seul montrait la corde. À la fin, pourtant, il fallut prouver. Alors, elle ne put apporter

que des extraits mortuaires, des extraits baptismaux, des contrats de mariage, par lesquels elle montra bien l'alliance du bisaïeul de son mari, que j'ai expliquée ci-dessus, mais qui ne prouvaient aucuns enfants de mariage; et comme ce bisaïeul se remaria en secondes noces, et que les extraits baptismaux et mortuaires des enfants se trouvèrent exprimant uniquement le nom du père et point celui de la mère, et que M<sup>me</sup> de Lussan n'apporta point de contrat de mariage d'eux, cette affectation fit justement conclure que ces enfants étaient de la seconde femme et point de la Budos, ce qui faisait tomber tout droit à rien prétendre aux biens de M<sup>lle</sup> de Portes et à toute parenté avec M. le Prince. Outrée de rage, et n'ayant de ressource qu'à faire perdre terre à Disimieu, elle l'accabla des plus atroces chicanes, jusqu'à s'inscrire en faux contre l'arrêt qu'il avait obtenu contre elle à la grand'chambre; et, après qu'elle y eut honteusement succombé, elle se pourvut au conseil en cassation.

Jusque-là tout s'était passé en procès ordinaire. Toute la maison de Condé avait sollicité publiquement pour  $M^{me}$  de Lussan sur sa périlleuse parole, et moi contre

elle, sans que cela eût été plus loin; et c'est pour ce qui va suivre que j'ai été obligé de faire cet ennuyeux narré. L'affaire s'instruisit au conseil, tandis qu'en même temps M<sup>me</sup> de Lussan présenta au parlement une requête civile, pour n'omettre rien d'étrange, dont elle fut aussitôt déboutée.

Cependant je fus averti de toutes parts que cette femme se déchaînait contre moi, disait partout que, de dépit d'avoir perdu un procès contre elle, je lui suscitais le fils d'un moine et d'une servante pour la tourmenter, et cent autres impertinences que M<sup>me</sup> la Princesse et M<sup>me</sup> la Duchesse voulurent bien croire, ou en faire le semblant, et répétèrent à demi d'après elle, en sorte que cela commençait à faire grand bruit. Je ne crus pas devoir m'en tenir aux démentis avec elle. Je fis donc un mémoire fort court, qui exposait nettement les faits, la supposition de la parenté, les infâmes chicanes, et qui, sans ménagement aucun, peignit au naturel cette ardente et méchante créature. Tout y était si clairement prouvé, qu'il n'y avait point de réponse possible à y faire.

Avant que de le répandre, je demandai un quart d'heure à M. le Prince. Je lui expliquai les faits, je

lui lus mon mémoire, je lui dis que je ne pouvais me justifier des mensonges qu'il plaisait à M<sup>me</sup> de Lussan de débiter contre moi qu'en prouvant ses artifices et ses friponneries, et les mettant au net et au jour; j'ajoutai que M. et M<sup>me</sup> de Lussan ayant l'honneur d'être à lui et à M<sup>me</sup> la Princesse, je ne le voulais pas publier sans lui en demander la permission. M. le Prince glissa sur M<sup>me</sup> de Lussan, me répondit qu'il était très fâché qu'elle se fût attiré une si vive repartie; que, si l'affaire était de nature à pouvoir s'accommoder, il s'y offrirait à moi; que, voyant la chose impossible, j'étais le maître de publier mon mémoire, et qu'il m'était fort obligé de l'honnêteté que je lui témoignais en cette occasion. Il m'en fit extrêmement dans toute cette visite, de laquelle je sortis fort content.

J'allai plusieurs fois chez M. le Duc pour en faire autant à son égard, et, ne le pouvant rencontrer chez lui ni ailleurs, je priai le duc de Coislin, son ami particulier, de le lui dire et de lui donner mon mémoire. Je le portai à Paris à M<sup>me</sup> la Princesse, qui me reçut poliment, mais froidement, et qui s'excusa de l'entendre. Je crus devoir faire la même chose à l'égard de M. le duc du Maine, à cause de ce

que j'ai expliqué du mariage de M<sup>me</sup> d'Albemarle, et par cette raison à l'égard de la reine d'Angleterre, qui me reçut le mieux du monde, et M. du Maine plus poliment encore, s'il se peut, que n'avait fait M. le Prince. Pour M<sup>me</sup> la Duchesse, je la crus trop prévenue pour aller chez elle; je lui fis dire que c'était par ménagement, en lui faisant donner mon mémoire. Content de ces mesures, je le publiai, j'en donnai à tout le monde, et je l'accompagnai de tous les propos que M<sup>me</sup> de Lussan méritait. Je fus fort appuyé de beaucoup d'amis qui y firent dignement leur devoir. Ainsi l'éclat fut grand.

M. le Duc poussé par M<sup>me</sup> la Princesse, M<sup>me</sup> la Duchesse, je crois par d'Antin, qui n'avait pu me pardonner la préférence sur lui de l'ambassade de Rome, quoique je n'y eusse eu aucune part et qu'elle n'eût point eu d'effet, ne se laissèrent persuader, ni par mes raisons, ni par mes honnêtetés pour eux, ni par l'exemple de M. le Prince, qui n'ouvrit jamais la bouche ni pour ni contre; ils éclatèrent en propos. M<sup>me</sup> la Duchesse même les voulut entamer par deux fois les soirs dans le cabinet du roi, et toutes les deux fois elle fut arrêtée tout court par M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans qui prit mon parti sans que

je l'eusse fait prévenir. Une autre fois, et au même lieu, elle attaqua là-dessus M. du Maine, duquel elle n'eut pas lieu d'être contente, quoique alors en intimité; et en effet, lui et M<sup>me</sup> du Maine imitèrent le silence de M. le Prince. Cette fougue m'engagea à prendre des mesures auprès des gens de mes amis à portée de faire instruire le roi et M<sup>me</sup> de Maintenon, et Monseigneur avec qui M<sup>me</sup> la Duchesse était parfaitement.

L'affaire, en attendant, cheminait au conseil. M<sup>me</sup> de Lussan voulut répondre vivement, sinon solidement, à mon mémoire. M. le Prince, sans que je le susse, le lui défendit, et de plus lui lava cruellement la tête. Elle se réduisit donc à faire courir quelques lignes écrites à la main qui, sans entrer dans l'affaire ni dans aucun fait, exprimaient en termes respectueux, mais artificieux, la surprise et la douleur de se voir si cruellement déchirée par un homme de mon mérite et avec si peu de mesure, dans un temps (c'était celui de Pâques) que j'avais accoutumé de consacrer tous les ans dans la plus sainte maison de France. Elle voulait dire la Trappe, dont je me cachais fort, et où je passais d'ordinaire les jours saints, sous prétexte d'aller à la Ferté pendant la quinzaine de Pâques,

qui est un temps fort ordinaire d'aller à la campagne.

J'eus lieu de soupçonner que M. le Duc n'avait pas dédaigné de travailler à ce peu de lignes, et que c'était de lui que partait ce ridicule qu'on essayait de m'y donner. Je pris donc le parti de le mépriser. Je me contentai de dire qu'une vaine déclamation, qui n'osait entrer en rien, n'était pas une réponse à un mémoire où la conduite de M<sup>me</sup> de Lussan, et beaucoup plus les discours des personnes dont elle avait surpris la protection, m'avait obligé d'expliquer des faits fâcheux, et de mettre au net beaucoup de choses honteuses, à quoi il fallait manquer bien absolument de réponses pour n'avoir de ressource qu'en de si misérables pauvretés. Néanmoins, je voulus instruire Mgr le duc de Bourgogne, duquel j'eus une très favorable audience dans son cabinet, et à qui je lus mon mémoire. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne la fut aussi, et s'en expliqua comme je le pouvais désirer.

Enfin le procès, tant et plus allongé, prit fin au conseil. Tous les juges, sans exception, n'y opinèrent que par des huées et des cris d'indignation, et, ce qui est rare au conseil, M<sup>me</sup> de Lussan y eut la honte des dépens, de l'amende et de tous les plus injurieux assaisonnements.

Cette femme en attendait l'événement chez M<sup>me</sup> la Duchesse. Les filles de Chamillart étaient en ce temps-là la fleur des pois, et ne bougeaient de chez Mme la duchesse de Bourgogne et de chez M<sup>me</sup> la Duchesse. Ma belle-soeur s'y trouva en ce même moment. On vint la demander, c'était son écuyer qu'elle avait envoyé à la porte du conseil attendre, et qui accourait lui apprendre le jugement. Elle rentra en sautant et riant, et, s'adressant à M<sup>me</sup> la Duchesse, lui dit ce qui venait d'être décidé, en présence de M<sup>me</sup> de Lussan et de la compagnie. M<sup>me</sup> la Duchesse en fut si piquée, qu'elle lui répondit qu'elle se passerait bien de marquer tant de joie chez elle. La duchesse de Lorges répliqua qu'elle était ravie, et, avec une pirouette, ajouta qu'elle ne la reverrait que quand elle serait de plus belle humeur, et s'en vint me le conter. M<sup>me</sup> la Duchesse la bouda vingt-quatre heures et fut la première à se vouloir raccommoder.

Ce jugement fit grand bruit, mais il ne put dégoûter M<sup>me</sup> de Lussan de ses chicanes. Elle présenta au parlement une seconde requête civile. Je ne continuerai pas le récit d'une affaire si criante et si infâme, dont elle ne put jamais venir à bout. Je ne l'ai rapportée que pour

expliquer ce qui me brouilla avec M. le Duc et  $M^{me}$  la Duchesse.

Après ce qui s'était passé, nous ne crûmes pas devoir rien rendre davantage à l'un ni à l'autre, et nous cessâmes de les voir l'un et l'autre, même aux occasions marquées. M<sup>me</sup> la Duchesse, qui s'en aperçut bientôt, se plaignit modestement. Elle dit qu'elle ne savait ce qu'elle nous avait fait; qu'il était vrai qu'elle avait été pour Mme de Lussan, que cela était libre, qu'elle n'avait rien dit là-dessus qui pût nous faire peine; que d'ailleurs Mme de Lussan était à Mme la Princesse, et qu'elle lui avait des obligations qu'elle n'oublierait jamais. Je ne sais pas de quelle nature elles pouvaient être, ni si elles faisaient beaucoup d'honneur à l'une et à l'autre. Ces plaintes se firent en sorte qu'elles nous revinssent. Mme la Duchesse y ajouta toutes les prévenances possibles à Marly à M<sup>me</sup> de Saint-Simon, qui les reçut avec un froid respectueux, des réponses courtes, sans jamais lui parler la première ni s'approcher d'elle, sinon à la table du roi, quand elle s'y trouvait placée auprès d'elle. Elle redoubla ses plaintes à Fontainebleau, sur ce qu'étant entré chez M<sup>me</sup> de Blansac, qui était malade, j'en sortis aussitôt; et fit

indirectement tout ce qu'elle put pour raccommoder les choses. Ce n'était pas qu'elle se souciât de nous, mais ces princesses voudraient dire et faire sur chacun tout ce qui leur plaît, et leur orgueil est blessé quand on cesse de les voir. Pour M. le Duc, qui a toujours mené une vie particulière, jusqu'à l'obscurité, et qu'une férocité naturelle, que son rang appesantissait encore, renfermait dans un très petit nombre de gens assez étranges pour la plupart, je n'en reçus ni malhonnêtetés ni agaceries; il me salua seulement lorsqu'il me rencontra depuis d'une façon plus marquée et plus polie. À l'égard de M. le prince de Conti que je voyais, il ne fallut aucune précaution avec lui. Il connaissait la pèlerine et ne se contraignit pas d'en dire son avis. Je le répète, on trouvera dans la suite qu'il était nécessaire d'expliquer toute cette espèce de démêlé.

Le maréchal d'Estrées mourut au mois de mai, à Paris, à quatre-vingt-trois ans passés, doyen des maréchaux de France, comme son père et son fils, singularité sans exemple, et de trois générations de suite maréchaux de France, et toutes trois doyens, et toutes trois dignes du bâton, toutes trois aussi chevaliers de l'ordre. Celui-ci jouissait, depuis près de quatre ans, de la joie de voir

son fils maréchal de France. Il l'avait été fait seul au printemps de 1681, onze ans après la mort de son père, avec l'applaudissement public, et son impatience depuis longtemps de l'en voir décoré. Il était estropié d'une main de sa première campagne, colonel d'infanterie au siège de Gravelines en 1644. Dès 1655 il fut fait lieutenant général. Il s'était distingué en beaucoup d'occasions à la tête du régiment de Navarre.

L'ordre du tableau était encore alors heureusement inconnu. On éprouvait les gens qui montraient de la volonté et des talents; on les mettait à portée de les employer par des commandements plus ou moins considérables; on laissait ceux en qui on voyait les espérances qu'on en avait conçues trompées, on avançait ceux qui réussissaient; et quoique la faveur, la naissance, les établissements aient toujours eu quelques droits, la réputation était pesée, le cri de l'armée, l'opinion des troupes, le sentiment des généraux d'armée étaient écoutés, on ne passait par-dessus que bien rarement, en bien et en mal.

M. de Louvois, dès lors méditant lé projet de se rendre le maître de la conduite de la guerre et des fortunes, et de changer pour sa puissance toute manière de faire l'une et l'autre, songeait aussi à se défaire des gens qui pointaient, et dont le mérite l'eût embarrassé, comme à la longue il en vint à bout. Il gémissait sous le poids de M. le Prince, de M. de Turenne et de leurs élèves; il ne voulait plus qu'il s'en pût faire de nouveaux; il en voulait tarir la source, pour que tout, jusqu'au mérite, vînt de sa main, et que l'ignorance, parvenue de sa grâce, ne pût se maintenir que par elle.

M. d'Estrées fut un de ceux qui l'embarrassa le plus. Lieutenant général depuis douze ans par mérite et à force de services et d'actions à quarante-trois ans, c'était pour arriver bientôt à l'ouverture de la guerre en 1667. Colbert, son émule, en prit occasion d'exécuter l'utile projet qu'il avait formé depuis longtemps de rétablir la marine. Il l'avait dans son département de secrétaire d'État; il en avait les moyens par sa place de contrôleur général des finances, dont avec Fouquet il avait détruit la surintendance. Louvois n'en avait aucun d'empêcher ce rétablissement dans un royaume flanqué des deux mers. Il dégoûta d'Estrées; il se brouilla de propos délibéré avec lui; il le réduisit à se jeter à Colbert, qui, ravi de pouvoir faire

une si bonne acquisition pour là marine qu'il s'agissait de créer plutôt que de rétablir, le proposa au roi pour lui en donner le commandement.

Quoique ce savant métier en soit tout un autre que celui de la guerre par terre, d'Estrées s'y montra d'abord tout aussi propre. Il fit une campagne aux îles de l'Amérique qui y répara tout le désordre que les Anglais y avaient fait. Il en fut fait vice-amiral. Il battit et força les corsaires d'Alger, de Tunis et de Salé à demander la paix en 1670, et ne cessa depuis de se distinguer à la mer par de grandes actions.

Quelque soulagé que fût Louvois de s'être défait d'un homme si capable, il était outré de ses succès ; il était venu à le haïr après s'être brouillé avec lui uniquement pour s'en défaire. Sa gloire, unie à celle de la marine, lui était odieuse; c'était pour lui la prospérité de Colbert, qui effaçait à son égard celle de l'État. Colbert voulait que la marine eût un maréchal de France, d'Estrées méritait de l'être depuis longtemps; Louvois eut le crédit de l'empêcher de passer avec ceux qu'on fit à la mort de M. de Turenne en 1675. Estrées et Colbert furent outrés, mais ils ne se rebutèrent point, l'un de

continuer à mériter par des actions nouvelles, l'autre de représenter ses services, ses actions, l'importance de ne pas dégoûter la marine dont on tirait tant d'avantages, et le découragement où la jetait l'exclusion de son général. Enfin Louvois n'eut pas le crédit de l'arrêter plus longtemps, et en mars 1681 le roi le fit maréchal de France seul. Quelques années après, il lui donna le vain titre de vice-roi de l'Amérique sans fonctions et sans appointements, enfin le gouvernement de Nantes et cette lieutenance générale de Bretagne que son fils eut à sa mort.

Le maréchal d'Estrées naquit, vécut et mourut pauvre; fort honnête homme, et fort considéré, et toujours dans la plus étroite union avec ses frères le duc et le cardinal d'Estrées. Il vit aussi son fils grand d'Espagne, et son autre fils dans les négociations du dehors, mais sans avoir pu, ni lui ni son frère, vaincre la répugnance que quelque jeunesse de ce fils avait donnée au roi de le faire évêque.

Peu de jours après la mort du maréchal d'Estrées, mourut la marquise de La Vallière, veuve du frère de la maîtresse du roi, que sa faveur avait faite dame du palais de la reine. Son nom était Gié, et fort peu de chose, ce qui n'était pas surprenant; mais une femme de beaucoup d'esprit, gaie, extrêmement aimable, qui avait de l'intrigue et beaucoup d'amis, et qui, par là, sut se soutenir à la cour et dans le monde avec beaucoup de considération après la retraite de sa belle-soeur. Elle était devenue infirme et dévote, et ne venait presque plus à la cour, mais toujours, quand elle y paraissait, fort recherchée. Le roi, qui s'était fort amusé de sa gaieté et de son esprit, la distinguait toutes les fois qu'il la voyait, et conserva toujours de l'amitié pour elle.

Une autre mort fit bien plus de bruit, quoique d'une personne depuis longtemps retirée de tout, et qui n'avait conservé aucun resté du crédit dominant qu'elle avait si longtemps exercé. Ce fut la mort de M<sup>me</sup> de Montespan arrivée fort brusquement aux eaux de Bourbon, à soixante-six ans, le vendredi 27 mai, à trois heures du matin.

Je ne remonterai pas au delà de mon temps à parler de celui de son règne. Je dirai seulement, parce que c'est une anecdote assez peu connue, que ce fut la faute de son mari plus que la sienne; elle l'avertit du soupçon de l'amour du roi pour elle; elle ne lui laissa pas ignorer qu'elle n'en

pouvait plus douter. Elle l'assura qu'une fête que le roi donnait était pour elle ; elle le pressa, elle le conjura avec les plus fortes instances de l'emmener dans ses terres de Guyenne, et de l'y laisser jusqu'à ce que le roi l'eût oubliée et se fût engagé ailleurs. Rien n'y put déterminer Montespan, qui ne fut pas longtemps sans s'en repentir, et qui, pour son tourment, vécut toute sa vie et mourut amoureux d'elle, sans toutefois l'avoir jamais voulu revoir depuis le premier éclat. Je ne parlerai point, non plus, des divers degrés que la peur du diable mit à reprises à sa séparation de la cour, et je parlerai ailleurs de M<sup>me</sup> de Maintenon qui lui dut tout, qui prit peu à peu sa place, qui monta plus haut, qui la nourrit longtemps des plus cruelles couleuvres, et qui enfin la relégua de la cour. Ce que personne n'osa, ce dont le roi fut bien en peine, M. du Maine, comme je l'ai dit ailleurs, s'en chargea, M. de Meaux acheva, elle partit en larmes et en furie, et ne l'a jamais pardonné à M. du Maine, qui par cet étrange service se dévoua pour toujours le coeur et la toute-puissance de M<sup>me</sup> de Maintenon.

La maîtresse, retirée à la communauté de Saint-Joseph, qu'elle avait bâtie, fut longtemps à s'y accou-

tumer. Elle promena son loisir et ses inquiétudes à Bourbon, à Fontevrault, aux terres de d'Antin, et fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même. À la fin Dieu la toucha. Son péché n'avait jamais été accompagné de l'oubli, elle quittait souvent le roi pour aller prier Dieu dans un cabinet; rien ne lui aurait fait rompre aucun jeûne ni un jour maigre, elle fit tous les carêmes, et avec austérité quant aux jeûnes dans tous les temps de son désordre. Des aumônes, estime des gens de bien, jamais rien qui approchât du doute ni de l'impiété; mais impérieuse, altière, dominante, moqueuse, et tout ce que la beauté et la toute-puissance qu'elle en tirait entraîne après soi. Résolue enfin de mettre à profit un temps qui ne lui avait été donné que malgré elle, elle chercha quelqu'un de sage et d'éclairé et se mit entre les mains du P. de La Tour, ce général de l'Oratoire si connu par ses sermons, par ses directions, par ses amis, et par la prudence et les talents du gouvernement. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, sa conversion ne se démentit point, et sa pénitence augmenta toujours. Il fallut d'abord renoncer à l'attachement secret qui lui était demeuré pour la cour, et aux espérances qui, toutes chimériques qu'elles fussent, l'avaient toujours flattée. Elle se persuadait que la peur du diable seule avait forcé le roi à la quitter; que cette même peur dont M<sup>me</sup> de Maintenon s'était habilement servie pour la faire renvoyer tout à fait, l'avait mise au comble de grandeur où elle était parvenue; que son âge et sa mauvaise santé qu'elle se figurait l'en pouvaient délivrer; qu'alors se trouvant veuf, rien ne s'opposerait à rallumer un feu autrefois si actif, dont la tendresse et le désir de la grandeur de leurs enfants communs pouvait aisément rallumer les étincelles, et qui n'ayant plus de scrupules à combattre, pouvait la faire succéder à tous les droits de son ennemie.

Ses enfants eux-mêmes s'en flattaient et lui rendaient de grands devoirs et fort assidus. Elle les aimait avec passion, excepté M. du Maine qui fut longtemps sans la voir, et qui ne la vit depuis que par bienséance. C'était peu dire qu'elle eût du crédit sur les trois autres, c'était de l'autorité, et elle en usait sans contrainte. Elle leur donnait sans cesse, et par amitié et pour conserver leur attachement, et pour se réserver ce lien avec le roi qui n'avait avec elle aucune sorte de commerce, même par

leurs enfants. Leur assiduité fut retranchée; ils ne la voyaient plus que rarement et après le lui avoir fait demander. Elle devint la mère de d'Antin dont elle n'avait été jusqu'alors que la marâtre, elle s'occupa de l'enrichir.

Le P. de La Tour tira d'elle un terrible acte de pénitence, ce fut de demander pardon à son mari et de se remettre entre ses mains. Elle lui écrivit elle-même dans les termes les plus soumis, et lui offrit de retourner avec lui s'il daignait la recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui ordonner. À qui a connu M<sup>me</sup> de Montespan, c'était le sacrifice le plus héroïque. Elle en eut le mérite sans en essuyer l'épreuve; M. de Montespan lui fit dire qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni ouïr parler d'elle de sa vie. À sa mort, elle en prit le deuil comme une veuve ordinaire, mais il est vrai que, devant et depuis, elle ne reprit jamais ses livrées ni ses armes qu'elle avait quittées, et porta toujours les siennes seules et pleines.

Peu à peu elle en vint à donner presque tout ce qu'elle avait aux pauvres. Elle travaillait pour eux plusieurs heures par jour à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises et d'autres besoins semblables, et y faisait travailler ce qui l'environnait. Sa table, qu'elle avait aimée avec excès, devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés; sa prière interrompait sa compagnie et le plus petit jeu auquel elle s'amusait; et à toutes les heures du jour, elle quittait tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étaient continuelles; ses chemises et ses draps étaient de toile jaune la plus dure et la plus grossière, mais cachés sous des draps et une chemise ordinaire. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer, qui lui faisaient souvent des plaies; et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. Elle était, de plus, tellement tourmentée des affres de la mort, qu'elle payait plusieurs femmes dont l'emploi unique était de la veiller. Elle couchait tous ses rideaux ouverts avec beaucoup de bougies dans sa chambre, ses veilleuses autour d'elle qu'à toutes les fois qu'elle se réveillait elle voulait trouver causant, joliant<sup>2</sup> ou mangeant, pour se rassurer contre leur assoupissement.

Parmi tout cela, elle ne put jamais se défaire de

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Vieux mot qui signifie riant, plaisantant, se livrant à la joie.

l'extérieur de reine qu'elle avait usurpé dans sa faveur et qui la suivit dans sa retraite. Il n'y avait personne qui n'y fût si accoutumé de ce temps-là qu'on en conservât l'habitude sans murmure. Son fauteuil avait le dos joignant le pied de son lit; il n'en fallait point chercher d'autre dans la chambre, non pas même pour ses enfants naturels, M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans pas plus que les autres. Monsieur et la grande Mademoiselle l'avaient toujours aimée et l'allaient voir assez souvent. À ceux-là on apportait des fauteuils et à  $M^{\text{me}}$  la Princesse ; mais elle ne songeait pas à se déranger du sien, ni à les conduire. Madame n'y allait presque jamais, et trouvait cela fort étrange. On peut juger par là comme elle recevait tout le monde. Il y avait de petites chaises à dos, lardées de ployants de part et d'autre-, depuis son fauteuil, vis-à-vis les uns des autres, pour la compagnie qui venait et pour celle qui logeait chez elle, nièces, pauvres demoiselles, filles et femmes qu'elle entretenait et qui faisaient les honneurs.

Toute la France y allait. Je ne sais par quelle fantaisie cela s'était tourné de temps en temps en devoir; les femmes de la cour en faisaient la leur à ses filles; d'hommes il y en allait peu sans des raisons particulières, ou des occasions. Elle parlait à chacun comme une reine qui tient sa cour et qui honore en adressant la parole. C'était toujours avec un air de grand respect, qui que ce fût qui entrât chez elle; et de visites elle n'en faisait jamais, non pas même à Monsieur, ni à Madame, ni à la grande Mademoiselle, ni à l'hôtel de Condé. Elle envoyait aux occasions aux gens qu'elle voulait favoriser, et point à tout ce qui la voyait. Un air de grandeur répandu partout chez elle, et de nombreux équipages toujours en désarroi; belle comme le jour jusqu'au dernier moment de sa vie, sans être malade, et croyant toujours l'être et aller mourir. Cette inquiétude l'entretenait dans le goût de voyager; et dans ses voyages elle menait toujours sept ou huit personnes de compagnie. Elle en fut toujours de la meilleure, avec des grâces qui faisaient passer ses hauteurs et qui leur étaient adaptées. Il n'était pas possible d'avoir plus d'esprit, de fine politesse, des expressions singulières, une éloquence, une justesse naturelle qui lui formait comme un langage particulier, mais qui était délicieux et qu'elle communiquait si bien par l'habitude, que ses nièces et les personnes assidues auprès d'elle,

ses femmes, celles que, sans l'avoir été, elle avait élevées chez elle, le prenaient toutes, et qu'on le sent et on lé reconnaît encore aujourd'hui dans le peu de personnes qui en restent. C'était le langage naturel de la famille, de son frère et de ses soeurs. Sa dévotion ou peut-être sa fantaisie était de marier les gens, surtout les jeunes filles; et comme elle avait peu à donner après toutes ses aumônes, c'était souvent la faim et la soif qu'elle mariait. Jamais, depuis sa sortie de la cour, elle ne s'abaissa à rien demander pour soi ni pour autrui. Les ministres, les intendants, les juges n'entendirent jamais parler d'elle. La dernière fois qu'elle alla à Bourbon, et sans besoin, comme elle faisait souvent, elle paya deux ans d'avance toutes les pensions charitables, qu'elle faisait en grand nombre, presque toutes à de pauvre noblesse, et doubla toutes ses aumônes. Quoique en pleine santé, et de son aveu, elle disait qu'elle croyait qu'elle ne reviendrait pas de ce voyage, et que tous ces pauvres gens auraient, avec ces avances, le temps de chercher leur subsistance ailleurs. En effet, elle avait toujours la mort présente; elle en parlait comme prochaine dans une fort bonne santé, et avec toutes ses frayeurs, ses veilleuses et une préparation

continuelle, elle n'avait jamais ni médecin ni même de chirurgien.

Cette conduite concilie avec ses pensées de sa fin les idées éloignées de pouvoir succéder à M<sup>me</sup> de Maintenon, quand le roi, par sa mort, deviendrait libre. Ses enfants s'en flattaient, excepté M. du Maine, qui n'y aurait pas gagné. La cour intérieure regardait les événements les plus étranges comme si peu impossibles, qu'on a cru que cette pensée n'avait pas peu contribué à l'empressement des Noailles pour le mariage d'une de leurs filles avec le fils aîné de d'Antin. Ils s'étoient fort accrochés à M<sup>lle</sup> Choin; ils cultivaient soigneusement M<sup>me</sup> la Duchesse; et pour ne laisser Monseigneur libre d'eux par aucun côté, ils s'étaient saisis de M<sup>me</sup> la princesse de Conti en donnant une de leurs filles à La Vallière, qui était son cousin germain, et qui pouvait tout sur elle. Liés comme ils étaient à M<sup>me</sup> de Maintenon par le mariage de leur fils avec sa nièce, qui lui tenait lieu de fille, il semblait que l'alliance de M<sup>me</sup> de Montespan ne dût pas leur convenir par la jalousie et la haine extrême que lui portait M<sup>me</sup> de Maintenon, et qui se marquait en tout avec une suite qu'elle n'eut jamais pour aucun autre objet. Une

considération si forte et si délicate ne put les retenir ni les empêcher de profiter de cette alliance pour faire leur cour à M<sup>me</sup> de Montespan comme à quelqu'un dont ils attendaient.

La maréchale de Cœuvres n'avait point d'enfants. Ils prirent l'occasion de ce voyage de Bourbon pour lui donner leur fille à y mener comme la sienne, c'est-à-dire allant avec elle, et n'ayant de maison, de table ni d'équipage que ceux de M<sup>me</sup> de Montespan. Elle fit sa cour aux personnes de la compagnie, toutes subalternes qu'elles fussent; et pour M<sup>me</sup> de Montespan, elle lui rendit beaucoup plus de respects qu'à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, ni à M<sup>me</sup> de Maintenon. Elle ne fut occupée que d'elle, de lui plaire, de la gagner, et de gagner toutes celles de sa maison. M<sup>me</sup> de Montespan la traitait en reine, s'en amusait comme d'une poupée, la renvoyait quand elle l'importunait, et lui parlait extrêmement français. La maréchale avalait tout, et n'en était que plus flatteuse et plus rampante.

M<sup>me</sup> de Saint-Simon et M<sup>me</sup> de Lauzun étaient à Bourbon lorsque M<sup>me</sup> de Montespan y arriva. J'ai remarqué ailleurs qu'elle était cousine issue de germain de ma mère (petits-enfants du frère et de la soeur); que M<sup>me</sup> de Montespan la fit faire dame du palais de la reine lorsqu'on choisit les premières; que mon père refusa; et que M<sup>me</sup> de Montespan voyait toujours ma mère en tout temps et à toutes heures, et s'est toujours piquée de la distinguer. Ma mère la voyait donc de temps en temps à Saint-Joseph, et M<sup>me</sup> de Saint-Simon aussi; aussi à Bourbon lui fit-elle toutes sortes d'amitiés et de caresses, on n'oserait dire, de distinctions, avec cet air de grandeur qui lui était demeuré. La maréchale de Coeuvres en était mortifiée de jalousie jusqu'à le montrer et l'avouer, et on s'en divertissait. Je rapporte ces riens pour montrer que l'idée de remplacer Mme de Maintenon, toute chimérique qu'elle fût, était entrée dans la tête des courtisans les plus intérieurs, et quelle était la leur du roi et de la cour.

Parmi ces bagatelles, et M<sup>me</sup> de Montespan dans une très bonne santé, elle se trouva tout à coup si mal une nuit, que ses veilleuses envoyèrent éveiller ce qui était chez elle. La maréchale de Coeuvres accourut des premières, qui, la trouvant prête à suffoquer et la tête fort embarrassée, lui fit à l'instant donner de l'émétique de son autorité, mais

une dose si forte, que l'opération leur en fit une telle peur qu'on se résolut à l'arrêter, ce qui peut-être lui coûta la vie.

Elle profita d'une courte tranquillité pour se confesser et recevoir les sacrements. Elle fit auparavant entrer tous ses domestiques jusqu'aux plus bas, fit une confession publique de ses péchés publics, et demanda pardon du scandale qu'elle avait si longtemps donné, même de ses humeurs, avec une humilité si sage, si profonde, si pénitente que rien ne put être plus édifiant. Elle reçut ensuite les derniers sacrements avec une piété ardente. Les frayeurs de la mort qui, toute sa vie, l'avaient si continuellement troublée, se dissipèrent subitement et ne l'inquiétèrent plus. Elle remercia Dieu en présence de tout le monde de ce qu'il permettait qu'elle mourût dans un lieu où elle était éloignée des enfants de son péché, et n'en parla durant sa maladie que cette seule fois. Elle ne s'occupa plus que de l'éternité, quelque espérance de guérison dont on la voulût flatter, et de l'état d'une pécheresse dont la crainte était tempérée par une sage confiance en la miséricorde de Dieu, sans regrets et uniquement attentive à lui rendre son sacrifice plus agréable, avec une douceur et une paix qui accompagna

toutes ses actions.

D'Antin, à qui on avait envoyé un courrier, arriva comme elle approchait de sa fin. Elle le regarda et lui dit seulement qu'il la voyait dans un état bien différent de celui où il l'avait vue à Bellegarde. Dès qu'elle fut expirée, peu d'heures après l'arrivée de d'Antin, il partit pour Paris, ayant donné ses ordres, qui furent étranges ou étrangement exécutés. Ce corps, autrefois si parfait, devint la proie de la maladresse et de l'ignorance du chirurgien de la femme de Le Gendre, intendant de Montauban, qui était venu prendre les eaux, et qui mourut bientôt après, elle-même. Les obsèques furent à la discrétion des moindres valets, tout le reste de la maison ayant subitement déserté. La maréchale de Cœuvres se retira sur-le-champ à l'abbaye de Saint-Menou, à quelques lieues de Bourbon, dont une nièce du P. La Chaise était abbesse, avec quelques-unes de la compagnie de M<sup>me</sup> de Montespan, les autres ailleurs. Le corps demeura longtemps sur la porte de la maison, tandis que les chanoines de la Sainte-Chapelle et les prêtres de la paroisse disputaient de leur rang jusqu'à plus que de l'indécence, Il fut mis en dépôt dans la paroisse comme

y eût pu être celui de la moindre bourgeoise du lieu, et longtemps après porté à Poitiers dans le tombeau de sa maison à elle, avec une parcimonie indigne. Elle fut amèrement pleurée de tous les pauvres de la paroisse, sur qui elle répandait une infinité d'aumônes, et d'autres sans nombre de toutes les sortes à qui elle en distribuait continuellement.

D'Antin était à Livry, où Monseigneur était allé chasser et coucher une nuit, lorsqu'il reçut le courrier de Bourbon. En partant pour s'y rendre, il envoya avertir à Marly les enfants naturels de sa mère. Le comte de Toulouse l'alla dire au roi, et lui demander la permission d'aller trouver sa mère. Il la lui accorda, et [le comte de Toulouse] partit aussitôt; mais il ne fut que jusqu'à Montargis, où il trouva un courrier qui apportait la nouvelle de sa mort, ce qui fit aussi rebrousser les médecins et les autres secours qui l'allaient trouver à Bourbon. Rien n'est pareil à la douleur que M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, M<sup>me</sup> la Duchesse et le comte de Toulouse en témoignèrent. Ce dernier l'était allé cacher de Montargis à Rambouillet. M. du Maine eut peine à contenir sa joie; il se trouvait délivré de tout reste d'embarras. Il

n'osa rester à Marly; mais, au bout de deux jours qu'il fut à Sceaux, il retourna à Marly et y fit mander son frère. Leurs deux soeurs, qui étaient aussi retirées à Versailles, eurent le même ordre de retour. La douleur de M<sup>me</sup> la Duchesse fut étonnante, elle qui s'était piquée toute sa vie de n'aimer rien, et à qui l'amour même, ou ce que l'on croyait tel, n'avait jamais pu donner de regrets. Ce qui le fut davantage, c'est celle de M. le Duc qui fut extrême, lui si peu accessible à l'amitié, et dont l'orgueil était honteux d'une telle belle-mère. Cela put confirmer dans l'opinion que j'ai expliquée plus haut de leurs espérances, auxquelles cette mort mit fin.

M<sup>me</sup> de Maintenon, délivrée d'une ancienne maîtresse dont elle avait pris la place, qu'elle avait chassée de la cour, et sur laquelle elle n'avait pu se défaire de jalousies et d'inquiétudes, semblait devoir se trouver affranchie. Il en fut autrement; les remords de tout ce qu'elle lui avait dû, et de la façon dont elle l'en avait payée, l'accablèrent tout à coup à cette nouvelle. Les larmes la gagnèrent, que faute de meilleur asile, elle fut cacher à sa chaise percée; M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne qui l'y poursuivit en demeura sans parole d'étonnement. Elle

ne fut pas moins surprise de la parfaite insensibilité du roi après un amour si passionné de tant d'années; elle ne put se contenir de le lui témoigner. Il lui répondit tranquillement que, depuis qu'il l'avait congédiée, il avait compté ne la revoir jamais, qu'ainsi elle était dès lors morte pour lui. Il est aisé de juger que la douleur des enfants qu'il en avait ne lui plut pas. Quoique redouté au dernier point, elle eut son cours, et il fut long. Toute la cour les fut voir sans leur rien dire, et le spectacle ne laissa pas d'en être curieux. Un contraste entre eux et la princesse de Conti ne le fut pas moins, et les humilia beaucoup. Celle-ci était en deuil de sa tante, M<sup>me</sup> de La Vallière, qui venait de mourir. Les enfants du roi et de M<sup>me</sup> de Montespan n'osèrent porter aucun deuil d'une mère non reconnue. Il n'y parut qu'au négligé, au retranchement de toute parure et de tout divertissement, même du jeu qu'elles s'interdirent pour longtemps, ainsi que le comte de Toulouse. La vie et la conduite d'une si fameuse maîtresse depuis sa retraite forcée m'a paru être une chose assez curieuse pouf s'y étendre, et l'effet de sa mort propre à caractériser la cour.

D'Antin, délivré des devoirs à rendre à une mère

impérieuse, fut plus sensible à ce soulagement qu'à la cessation de tout ce qu'il tirait d'elle depuis sa dévotion. Cette raison et celles de ses soeurs bâtardes et du comte de Toulouse à qui il voulait plaire, et qui aimaient et rendaient tant à leur mère, l'y rendait plus attentif. La pénitence la rendait libérale pour lui; mais son coeur n'avait jamais pu s'ouvrir sur le fils qu'elle avait eu de son mari, toute la place en était prise par ses autres enfants. La contrainte qu'elle se donnait sur ceux-ci augmentait sa peine à l'égard de l'autre pour qui tout était par effort. Sa conduite lâchait la bride à l'humeur, et un autre que d'Antin aurait encore eu le motif de se voir débarrassé d'une mère devenue sa honte et celle de sa maison. Mais tel n'était pas son caractère: né avec beaucoup d'esprit naturel, il tenait de ce langage charmant de sa mère et du gascon de son père, mais avec un tour et des grâces naturelles qui prévenaient toujours. Beau comme le jour étant jeune, il en conserva de grands restes jusqu'à la fin de sa vie, mais une beauté mâle, et une physionomie d'esprit. Personne n'avait ni plus d'agréments, de mémoire, de lumière, de connaissance des hommes et de chacun, d'art et de ménagements pour savoir les prendre,

plaire, s'insinuer, et parler toutes sortes de langages; beaucoup de connaissances et des talents sans nombre, qui le rendaient propre à tout, avec quelque lecture. Un corps robuste et qui sans peine fournissait à tout répondait au génie, et quoique peu à peu devenu fort gros, il ne lui refusait ni veilles ni fatigues. Brutal par tempérament, doux, poli par jugement, accueillant, empressé à plaire, jamais il ne lui arrivait de dire mal de personne. Il sacrifia tout à l'ambition et aux richesses, quoique prodigue, et fut le plus habile et le plus raffiné courtisan de son temps, comme le plus incompréhensiblement assidu. Application sans relâche, fatigues incroyables pour se trouver partout à la fois, assiduité prodigieuse en tous lieux différents, soins sans nombre, vues en tout, et cent à la fois, adresses, souplesses, flatteries sans mesure, attention continuelle et à laquelle rien n'échappait, bassesses infinies, rien ne lui coûta, rien ne le rebuta vingt ans durant, sans aucun autre succès que la familiarité qu'usurpait sa gasconne impudence, avec des gens que tout lui persuadait avec raison qu'il fallait violer quand on était à portée de le pouvoir. Aussi n'y avait-il pas manqué avec Monseigneur, dont il était

menin et duquel son mariage l'avait fort approché. Il avait épousé la fille aînée du duc d'Uzès et de la fille unique du duc de Montausier, dont la conduite obscure et peu régulière ne l'empêcha jamais de vivre avec elle et avec tous les siens avec une considération très marquée, et prenant une grande part à eux tous, ainsi qu'à ceux de la maison de sa mère. Sa table, ses équipages, toute sa dépense était prodigieuse et la fut dans tous les temps. Son jeu furieux le fit subsister longtemps; il y était prompt, exact en comptes, bon payeur sans incidents, jouait [tous les jeux] fort bien, heureux à ceux de hasard; et avec tout cela, fort accusé d'aider la fortune.

Sa servitude fut extrême à l'égard des enfants de sa mère sa patience infinie aux rebuts. On a vu celui qu'ils essuyèrent pour lui, lorsqu'à la mort de son père ils demandèrent tous au roi de le faire duc; et si le dénouement qui se verra bientôt n'eût découvert ce qui avait rendu tant d'années et de ressorts inutiles, on ne pourrait le concevoir. On a vu comment sa mère lui fit quitter solennellement le jeu en lui assurant une pension de dix mille écus, combien le roi trouva ridicule l'éclat de la profession qu'il en fit, et comment peu à peu il le reprit, deux ans

après, tout aussi gros qu'auparavant. Une autre disparate qu'il fit pendant cette abstinence de jeu lui réussit tout aussi mal. Il se mit dans la dévotion, dans les jeûnes qu'il ne laissait pas ignorer, et qui durent coûter à sa gourmandise et à son furieux appétit; il affecta d'aller tous les jours à la messe, et une régularité extérieure. Il soutint cette tentative près de deux ans. À la fin, la voyant sans succès, il s'en lassa, et peu à peu, avec le jeu, il reprit son premier genre de vie. Avec de tels défauts si reconnus, il en eut un plus malheureux que coupable, puisqu'il ne dépendait pas de lui, dont il souffrit plus que de pas un. C'était une poltronnerie, mais telle qu'il est incroyable ce qu'il faut qu'il ait pris sur lui pour avoir servi si longtemps. Il en a reçu en sa vie force affronts avec une dissimulation sans exemple. M. le Duc, méchant jusqu'à la barbarie, étant de jour au bombardement de Bruxelles, le vit venir à la tranchée pour dîner avec lui. Aussitôt il donna le mot, mit toute la tranchée dans la confidence, et un peu après s'être mis à table, voilà une vive alarme, une grande sortie des ennemis et tout l'appareil d'un combat chaud et imminent. Quand M. le Duc s'en fut assez diverti, il regarda d'Antin: « Remettons-nous à table, lui dit-il; la

sortie n'était que pour toi. » D'Antin s'y remit sans s'en émouvoir, et il n'y parut pas.

Une autre fois, M. le prince de Conti, qui ne l'aimait pas à cause de M. du Maine et de M. de Vendôme, visitait des postes à je ne sais plus quel siége, et trouva d'Antin d'ans un assez avancé. Le voilà à faire ses grands rires qui lui cria: « Comment, d'Antin, te voilà ici, et tu n'es pas encore mort?» Cela fut avalé avec tranquillité et sans changer de conduite avec ces deux princes qu'il voyait très familièrement. La Feuillade, fort envieux et fort avantageux, lui fit une incartade aussi gratuite que ces deux-là. Il était à Meudon, à deux pas de Monseigneur, dans la même pièce. Je ne sais sur quoi on vint à parler de grenadiers, ni ce que dit d'Antin, qui forma une dispute fort légère, et plutôt matière de conversation. Tout d'un coup: « C'est bien à vous, lui dit La Feuillade en élevant le ton, à parler de grenadiers, et où en auriez-vous vu?» D'Antin voulut répondre. « Et moi, interrompit La Feuillade, j'en ai vu souvent en des endroits dont vous n'auriez osé approcher de bien loin. » D'Antin se tut, et la compagnie resta stupéfaite. Monseigneur, qui l'entendit, n'en fit pas semblant, et dit après que, s'il avait

témoigné l'avoir ouï, il n'avait plus de parti à prendre que celui de faire jeter La Feuillade par les fenêtres, pour un si grand manque de respect en sa présence. Cela passa doux comme lait, et il n'en fut autre chose. En un mot, il était devenu honteux d'insulter d'Antin.

Il faut convenir que c'était grand dommage qu'il eût un défaut si infamant, sans lequel on eût peut-être difficilement trouvé un homme plus propre que lui à commander les armées. Il avait les vues vastes, justes, exactes, de grandes parties de général, un talent singulier pour les marches, les détails de troupes, de fourrages, de subsistances, pour tout ce qui fait le meilleur intendant d'armée, pour la discipline, sans pédanterie et allant droit au but et au fait, une soif d'être instruit de tout, qui lui donnait une peine infinie et lui coûtait cher en espions. Ces qualités le rendaient extrêmement commode à un général d'armée; le maréchal de Villeroy et M. de Vendôme s'en sont très utilement servis. Il avait toujours un dessinateur ou deux qui prenaient tant qu'ils pouvaient les plans du pays, des marches, des camps, des fourrages et de ce qu'ils pouvaient de l'armée des ennemis. Avec tant de vues, de soins, d'applications

différentes à la cour et à la guerre, toujours à soi, toujours la tête libre et fraîche, despotique sur son corps et sur son esprit, d'une société charmante, sans tracasserie, sans embarras, avec de la gaieté et un agrément tout particulier, affable aux officiers, aimable aux troupes, à qui il était prodigue avec art et avec goût, naturellement éloquent et parlant à chacun sa propre langue, aisé en tout, aplanissant tout, fécond en expédients, et capable à fond de toutes sortes d'affaires, c'était un homme certainement très rare. Cette raison m'a fait étendre sur lui, et il est bon de faire connaître d'avance ce courtisan jusqu'ici si délaissé, qui va devenir un personnage pour le reste de sa vie. Fait et demeuré comme il était, il n'est pas surprenant qu'il y ait eu autant d'envie de s'accrocher aux Noailles. Le surprenant est que sa mère y ait non seulement consenti, mais qu'elle l'ait désiré plus que lui encore, avec sa retraite et sa dévotion véritable, pour se rapprocher M<sup>me</sup> de Maintenon qu'elle avait tant de raisons de haïr et de se la croire irréconciliable. Elle lui écrivit plusieurs lettres flatteuses à l'occasion de ce mariage; elle n'en recul que des réponses sèches, et néanmoins fit tout pour le conclure, dans le dessein de

lui plaire, tant sont fortes les chaînes du monde, auquel trop souvent on croit de bonne foi avoir entièrement renoncé, et que cependant, malgré tout ce qu'on en a éprouvé, il se trouve qu'on y tient encore.

D'Antin, qui avait bien plus de sens que de valeur et d'honneur, n'avait jamais ni espéré ni désiré de voir sa mère succéder à M<sup>me</sup> de Maintenon. Comme son intérêt là-dessus n'aveuglait point son esprit, il en avait trop pour n'en pas sentir la chimère; et si, par impossible, la chimère eût réussi, il voyait trop clair dans sa plus étroite famille pour ignorer que ce ne serait pour lui qu'un resserrement et un appesantissement de chaînes qui le rendraient plus esclave des enfants de sa mère, qui tireraient tout le fruit de ce retour, sans qui il ne pouvait rien espérer d'une femme qui n'avait jamais eu pour lui d'amitié ni d'estime, et dont le coeur n'était occupé que des fruits de son péché, quelque violence que la dévotion lui fît à son égard et au leur. Il comprenait donc qu'avec le roi de plus dans la balance, et la dissipation que la dévotion trouverait en ce retour, il ne ferait que ramasser à peine les miettes qui tomberaient de dessus leur table. Il sentait encore avec justesse, et ne s'y trompa pas, la

cause de l'inutilité de tous ses soins jusqu'alors; que M<sup>me</sup> de Maintenon était un obstacle implacable et invincible à toute fortune du fils légitime de son ancienne dame et maîtresse; laquelle n'étant plus, il se flattait d'arriver enfin, sans que cette ennemie régnante s'y opposât plus, et de voler enfin de ses propres ailes, sans être obligé à un vil emprunt des enfants de sa mère, dont il sentait toute la honte, mais dont jusqu'alors il éprouvait la nécessité. Le deuil épouvantable dont il affecta de s'envelopper pour leur plaire et pour dissimuler l'aise et le soulagement qu'il ressentait, ne les put cacher à eux ni au monde. Il ne voulait pas, d'autre part, avoir le démérite de l'affliction devant l'insensibilité du roi, ni devant l'ennemie de sa mère. La difficulté d'ajuster deux choses si peu alliables le trahit; et le monde, follement accoutumé à la vénération de Mme de Montespan, ne pardonna pas à son fils, qui en tirait si gros, de s'être remis sitôt au jeu, sous prétexte de la partie de Monseigneur, de laquelle il était. L'indécence des obsèques, et le peu qui fut distribué à ce nombreux domestique qui perdait tout, fit beaucoup crier contre lui. Il crut l'apaiser par quelques largesses de gascon à quelques-uns des plus

attachés. Il porta même à M. du Maine un diamant de grand prix, lui dit qu'il savait qu'il avait toujours aimé ce diamant, et qu'il ne pouvait ignorer qu'il ne lui eût été destiné. M. du Maine le prit, mais vingt-quatre heures après le lui renvoya par un ordre supérieur. Tout cela ne fut rien en comparaison de l'affaire du testament.

On savait que Mme de Montespan en avait fait un, il y avait longtemps; elle ne s'en était pas cachée, elle le dit même en mourant, mais sans ajouter où on le trouverait, parce qu'il était apparemment dans ses cassettes avec elle ; ou, comme on n'en doutait guère, que le P. de La Tour ne l'eût entre les mains. Cependant le testament ne se trouva point, et le P. de La Tour, qui était alors dans ses visites des maisons de l'Oratoire, déclara en arrivant qu'il ne l'avait point, mais sans ajouter qu'il n'en avait point de connaissance. Cela acheva de persuader qu'il y en avait un, et qu'il était enlevé et supprimé pour toujours. Le vacarme fut épouvantable, les domestiques firent de grands cris, et les personnes subalternes attachées à M<sup>me</sup> de Montespan qui y perdirent tout jusqu'à cette ressource. Ses enfants s'indignèrent de tant d'étranges procédés et s'en expliquèrent durement à d'Antin

lui-même. Il ne fit que glisser et secouer les oreilles sur ce à quoi il s'était bien attendu; il avait été au solide, et il se promettait bien que la colère passerait avec la douleur et ne lui nuirait pas en choses considérables. La perte commune réunit pour un temps M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans et M<sup>me</sup> la Duchesse. M<sup>me</sup> de Saint-Simon à son retour, ni moi en l'attendant, n'allâmes ni ne fîmes rien dire à M. le Duc ni à M<sup>me</sup> la Duchesse. La maréchale de Cœuvres, qui pendant son voyage avait perdu son beau-père et avait pris le nom de maréchale d'Estrées, arriva bien dolente d'avoir perdu son voyage. Elle essaya d'en profiter au moins auprès des filles de M<sup>me</sup> de Montespan. Leur douleur dura assez longtemps, avec elle finit la réunion des deux soeurs, et celle qu'elle avait produite aussi entre M<sup>me</sup> la Duchesse et M<sup>me</sup> la princesse de Conti, et toutes reprirent à l'égard les unes des autres leur conduite ordinaire peu à peu, et à l'égard du monde leur train de vie accoutumé. D'Antin n'en fut pas quitte sitôt ni si à bon marché qu'il s'en était flatté avec les enfants de sa mère, mais à la fin tout sécha, passa et disparut. Ainsi va le cours du monde.

## CHAPITRE III.

1707

Mort de la duchesse de Nemours; sa famille. - Branche de Nemours de la maison de Savoie. - Caractère de M<sup>me</sup> de Nemours. - Origine de l'ordre du Calvaire. - Prétendants à Neuchâtel. - Droits des prétendants. - Conduite de la France sur Neuchâtel. - Électeur de Brandebourg prétend Neuchâtel, où son ministre veut précéder le prince de Conti. - Neuchâtel adjugé et livré à l'électeur de Brandebourg. - Mort, famille, fortune du car-

DINAL D'ARQUIEN. - ÉTONNANTE VÉRITÉ. - RAGE DE LA REINE DE POLOGNE CONTRE LA FRANCE, ET SA CAUSE. - MORT DE LA DUCHESSE DE LA TRÉMOILLE. - MALHEUR DES FAMILLES. - CARACTÈRE DE LA MARÉCHALE DE CRÉQUI. - MORT DE VAILLAC; SON EXTRACTION; SES AVENTURES. - ARCHEVÊQUE DE BOURGES SINGULIÈREMENT NOMMÉ AU CARDINALAT PAR LE ROI STANISLAS.

La mort de la duchesse de Nemours, qui suivit celle de M<sup>me</sup> de Montespan de fort près, fit encore plus de bruit dans le monde, mais dans un autre genre. Elle était fille du premier lit du dernier duc de Longueville qui ait figuré, et de la fille aînée du comte de Soissons, prince du sang, qui fit et perdit ce procès fameux contre le prince de Condé, fils de son frère aîné et, père du héros. L'autre fille du même prince épousa le prince de Carignan, si connu sous le nom de prince Thomas, dernier fils du célèbre duc de Savoie, Charles-Emmanuel, vaincu par l'épée de Louis XIII aux barricades de Suse. M<sup>me</sup> de Carignan mourut à Paris à quatre-vingt-six ans, en 1692, mère du fameux muet et du comte de Soissons mari de

la trop célèbre comtesse de Soissons, nièce du cardinal Mazarin; et M<sup>me</sup> de Carignan et sa soeur aînée, duchesse de Longueville, étaient soeurs du dernier comte de Soissons, prince du sang, tué à la bataille de la Marfée, dite de Sedan, qu'il venait de gagner contre l'armée du roi, où Sa Majesté n'était pas, en 1641, sans avoir été marié, père de ce bâtard obscur reconnu si longtemps après sa mort, à qui M<sup>me</sup> de Nemours dont nous parlons fit de si grands biens, lequel, d'une fille du maréchal de Luxembourg, laissa une fille devenue unique, infiniment riche, qui épousa le duc de Luynes, mère du duc de Chevreuse d'aujourd'hui. Ainsi ce bâtard était cousin germain de M<sup>mé</sup> de Nemours, fils du frère de sa mère et de la princesse de Carignan. M. de Longueville devenu veuf, et n'ayant que M<sup>me</sup> de Nemours non encore mariée, épousa en secondes noces la soeur de M. le Prince le héros, qui sous le nom de M<sup>me</sup> de Longueville a fait tant de bruit dans le monde, et tant figuré dans la minorité de Louis XIV. M<sup>me</sup> de Nemours fut mariée en 1667, qu'elle avait trente-deux ans, et devint veuve deux ans après, sans enfants, du dernier de cette branche de Nemours. Elle sortait de Philippe, comte de Genevois, fils puîné de

Philippe II duc de Savoie. Le comte de Genevois était frère de père de Philibert II, duc de Savoie, et de la mère du roi François Ier, et de père et de mère de Charles III duc de Savoie. Le comte de Tende et de Villars si connu, lui et sa courte mais brillante postérité en France, était leur frère bâtard. François Ier fit le comte de Genevois duc de Nemours vérifié sans pairie. Le duc de Savoie, Charles III, son frère, fut grand-père du fameux duc Charles-Emmanuel dont je viens de parler, et ce Charles-Emmanuel était grand-père d'autre Charles-Emmanuel, père du premier roi de Sardaigne. On voit ainsi en quelle distance cette branche de Nemours était tombée du chef de sa maison.

Ce premier duc de Nemours épousa une Longueville dont la mère était Bade, de la branche d'Hochberg, héritière par la sienne de Neuchâtel, et c'est par là que cette espèce de souveraineté, à faute de Longueville mâles, est tombée à M<sup>me</sup> de Nemours. De ce premier duc de Nemours et de cette héritière vint un fils unique Jacques, duc de Nemours, si connu en son temps par son esprit, ses grâces, ses galanteries, sa bravoure, qui fit cet enfant à M<sup>lle</sup> de La Garnache dont j'ai parlé (t. II, p. 143)

à l'occasion des Rohan, et qui épousa la fameuse Anne d'Este, petite-fille de Louis XII par sa mère, et veuve du duc de Guise, tué par Poltrot au siège d'Orléans, et mère des duc et cardinal de Guise, tués à Blois en 1588, du duc de Mayenne, chef de la Ligue, du cardinal de Guise, et de cette furieuse duchesse de Montpensier. Ainsi les deux fils de ce second duc de Nemours étaient frères utérins des Guise que je viens de nommer, fort liés avec eux, aussi grands ligueurs qu'eux, mais brouillés à la fin avec le duc de Mayenne qui voulait tout le royaume pour son fils en épousant l'infante d'Espagne, parce qu'il les convainquit de vouloir livrer au duc de Savoie leur gouvernement de Lyon, la Provence et le Dauphiné. L'aîné mourut sans alliance, le cadet épousa la fille aînée et héritière du duc d'Aumale, le seul des chefs de la Ligue qu'on ne put trouver moyen de comprendre dans l'amnistie à la paix, et qui, pour l'assassinat d'Henri III, fut tiré à quatre chevaux en effigie, en Grève, par arrêt du parlement, et mourut fort vieux, fort gueux et fort délaissé à Bruxelles.

De ce mariage trois fils, tous trois ducs de Nemours l'un après l'autre. L'aîné mourut jeune sans alliance; le second épousa la fille du duc de Vendôme, bâtard d'Henri IV, suivit le parti de M. le Prince et fut tué en duel par le duc de Beaufort, frère de sa femme, qui avait embrassé le même parti. La jalousie s'était mise entre eux sur tous chapitres, et c'est ce duel qui commença la fortune du père du maréchal de Villars dont j'ai parlé (t. Ier, p. 26). Ce duc de Nemours laissa deux filles, l'aînée fut duchesse de Savoie et mère du premier roi de Sardaigne, l'autre, reine de Portugal, célèbre pour avoir répudié, détrôné et confiné son mari, et épousé son beau-frère qui, après sa mort, eut d'une Neubourg le roi de Portugal d'aujourd'hui. Le troisième frère, nommé à l'archevêché de Reims sans avoir pris aucuns ordres, quitta ses bénéfices en 1652, à la mort de son frère, et quatre ou cinq ans après épousa M<sup>me</sup> de Nemours dont il s'agit ici, qu'il laissa veuve sans enfants deux ans après, à laquelle il faut maintenant revenir. Il faut seulement remarquer auparavant que son père, mort en 1663, avait laissé deux fils de son second mariage avec la soeur de M. le Prince et de M; le prince de Conti. L'aîné, à qui la tête tourna de bonne heure, qu'on envoya à Rome chez les jésuites, où il prit le petit collet en 1666, à vingt ans, ayant renoncé à tout en faveur de son frère, et fut fait

prêtre par le pape même en 1669. C'est sur cette tutelle que M. le Prince père et fils eurent tant de disputés et de procédés avec M<sup>me</sup> de Nemours, qui la perdit contre eux. Le cadet, qui portait le nom de comte de Saint-Paul, fut tué au passage du Rhin, sans alliance; allant être élu roi de Pologne, en 1672. Michel Wiesnowieski le fut en sa place, sur la nouvelle de sa mort. Son frère, revenu en France, passa le reste de ses jours honnêtement, enfermé dans l'abbaye de Saint-Georges, près de Rouen, où il est mort le dernier de cette longue et illustre bâtardise, en 1694.

M<sup>me</sup> de Nemours, avec une figure fort singulière, une façon de se mettre en tourière qui ne l'était pas moins, de gros yeux qui ne voyaient goutte, et un tic qui lui faisait toujours aller une épaule, avec des cheveux blancs qui lui traînaient partout, avait l'air du monde le plus imposant. Aussi était-elle altière au dernier point, et avait infiniment d'esprit avec une langue éloquente et animée, à qui elle ne refusait rien. Elle avait la moitié de l'hôtel de Soissons, et M<sup>me</sup> de Carignan l'autre, avec qui elle avait souvent des démêlés, quoique soeur de sa mère et princesse du sang. Elle joignait à la haine maternelle

de la branche de Condé celle qu'inspirent souvent les secondes femmes aux enfants du premier lit. Elle ne pardonnait point à M<sup>me</sup> de Longueville les mauvais traitements qu'elle prétendait en avoir reçus, et moins encore aux deux princes de Condé de lui avoir emblé la tutelle et le bien de son frère, et au prince de Conti d'en avoir gagné contre elle la succession et le testament fait en sa faveur. Ses propos les plus forts, les plus salés et souvent très plaisants, ne tarissaient point sur ces chapitres, où elle ne ménageait point du tout la qualité de princes du sang. Elle n'aimait pas mieux ses héritiers naturels, les Gondi et les Matignon. Elle vivait pourtant honnêtement avec la duchesse douairière de Lesdiguières et avec le maréchal et la maréchale de Villeroy, mais pour les Matignon, elle n'en voulut pas ouïr parler.

Les deux soeurs de son père avaient épousé, l'aînée le fils aîné du maréchal-duc de Retz, la cadette le fils puîné du maréchal de Matignon. Cette aînée perdit son mari avant son beau-père, et est devenue célèbre sous le nom de marquise de Belle-Ile par quantité de bonnes oeuvres, s'être faite feuillantine, avoir obstinément refusé l'abbaye de Fontevrault, enfin pour avoir conçu et enfanté le

nouvel ordre du Calvaire, dans lequel elle mourut à Poitiers en 1628. Le duc de Retz, son fils unique, ne laissa que deux filles. L'aînée épousa Pierre Gondi, cousin germain de son père, qui, en faveur de ce mariage, eut de nouvelles lettres de duc et pair de Retz et le rang de leur date. Il était fils du célèbre père de l'Oratoire qui avait été chevalier de l'ordre et général des galères, et il était frère du fameux coadjuteur de Paris ou cardinal de Retz. Il ne laissa qu'une fille, mariée au duc de Lesdiguières, qui n'eut qu'un fils, gendre du maréchal de Duras, que nous avons vu mourir fort jeune sans enfants. L'autre fille épousa le duc de Brissac, dont il n'eut que mon beau-frère, mort sans enfants, et la maréchale de Villeroy. L'autre tante de M. de Longueville, père de M<sup>me</sup> de Nemours, épousa par amour le second fils du maréchal de Matignon, dont l'aîné n'avait point d'enfants, deux frères de grand mérite, en grands emplois et tous deux chevaliers de l'ordre. Cette Longueville fut mère du père du comte et du dernier maréchal de Matignon, vivants à la mort de M<sup>me</sup> de Nemours et bien longtemps depuis, et qui étaient ses héritiers, ainsi que la maréchale de Villeroy. La marquise de Belle-Ile avait été mariée par

sa famille et en sa présence; sa soeur s'était mariée à son gré à leur insu, et toute la maison de Longueville ne put se résoudre à leur pardonner et à les voir qu'après un grand nombre d'années, et jamais depuis aucun des Longueville n'a aimé les Matignon.

M<sup>me</sup> de Nemours était là-dessus si entière, que, parlant au roi dans une fenêtre de son cabinet, avec ses yeux qui ne voyaient guère, elle ne laissa pas d'apercevoir Matignon qui passait dans la cour. Aussitôt elle se mit à cracher cinq ou six fois tout de suite, puis dit au roi qu'elle lui en demandait pardon, mais qu'elle ne pouvait voir un Matignon sans cracher de la sorte. Elle était extraordinairement riche, et vivait dans une grande splendeur et avec beaucoup de dignité; mais ses procès lui avaient tellement aigri l'esprit qu'elle ne pouvait pardonner. Elle ne finissait point là-dessus; et quand quelquefois on lui demandait si elle disait le Pater, elle répondait que oui, mais qu'elle passait l'article du pardon des ennemis sans le dire. On peut juger plue la dévotion ne l'incommodait pas. Elle faisait elle-même le conte qu'étant entrée dans un confessionnal sans être suivie dans l'église, sa mine n'avait pas imposé au

confesseur, ni son accoutrement. Elle parla de ses grands biens, et beaucoup des princes de Condé et de Conti. Le confesseur lui dit de passer cela. Elle, qui sentait son cas grave, insista pour l'expliquer, et fit mention de grandes terres et de millions. Le bonhomme la crut folle et lui dit de se calmer, que c'était des idées qu'il fallait éloigner, qu'il lui conseillait de n'y plus penser, et surtout de manger de bons potages, si elle en avait le moyen. La colère lui prit, et le confesseur à fermer le volet. Elle se leva et prit le chemin de la porte. Le confesseur, la voyant aller, eut curiosité de ce qu'elle devenait, et la suivit à la porte. Quand il vit cette bonne femme qu'il croyait folle reçue par des écuyers, des demoiselles, et ce grand équipage avec lequel elle marchait toujours, il pensa tomber à la renverse, puis courut à sa portière lui demander pardon. Elle, à son tour, se moqua de lui, et gagna pour ce jour de ne point aller à confesse. Quelques semaines avant sa mort, elle fut si mal qu'on la pressa de penser à elle. Enfin elle prit sa résolution. Elle envoya son confesseur avec un de ses gentilshommes à M. le Prince, à M. le prince de Conti et à MM. de Matignon, leur demander pardon de sa part. Tous allèrent la voir et

en furent bien reçus; mais ce fut tout: pas un n'en eut rien. Elle avait quatre-vingt-six ans et acheva de donner ce qu'elle put aux deux filles de ce bâtard qu'elle avait fait son héritier, dont l'une mourut jeune, sans être mariée; l'autre épousa le duc de Luynes, comme je l'ai déjà dit.

Cette mort mit promptement bien des gens en campagne. Le duc de Villeroy et Matignon partirent aussitôt pour Neuchâtel, et M. le prince de Conti pour Pontarlier, parce que le roi ne voulut pas qu'il se commît, comme en son premier voyage, au manque de respect qu'il avait éprouvé à Neuchâtel. De Pontarlier, il était à portée d'y donner ses ordres pour ses affaires, et d'en savoir des nouvelles à tous moments. Il y envoya Saintrailles, que M. le Duc lui prêta, et qui était un homme d'esprit sage et capable, mais qui, pour avoir été gâté par la bonne compagnie et par ces princes, était devenu très suffisant et passablement impertinent, d'ailleurs un très simple gentilhomme, et rien moins que Poton, dont était le fameux Saintrailles, dont les actions ont rendu ce nom célèbre dans nos histoires. La vieille Mailly, belle-mère de la dame d'atours de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, s'était mise sur les rangs pour

la succession à la principauté d'Orange, sur une alliance tirée par les cheveux de la maison de Châlons, moins dans l'espérance d'un droit aussi chimérique, que pour faire valoir le marquis de Nesle, son petit-fils, par des prétentions si hautes. La même raison la fit se présenter avec aussi peu de fondement pour Neuchâtel. Elle se flattait qu'avec la protection de Mme de Maintenon, elle en pourrait tirer d'autres partis plus solides. M<sup>me</sup> de Maintenon n'y prit pas la moindre part, et on se moqua à Paris comme en Suisse de ses chimères. Celle de M. le prince de Conti était fondée sur le testament du dernier duc de Longueville, mort enfermé, qui l'avait appelé à tous ses biens, après le comte de Saint-Paul, son frère, et sa postérité. Il avait gagné ce procès contre M<sup>me</sup> de Nemours. Restait à voir si une souveraineté se pouvait donner comme d'autres biens, et si MM. de Neuchâtel défèreraient à un arrêt du parlement de Paris. Outre qu'ils n'étaient pas soumis à aucune juridiction du royaume, les héritiers prétendaient que Neuchâtel, par la qualité souveraine, ou plutôt indépendante de ce petit État, ne pouvait se donner ni être ôtée aux héritiers du sang, et cela est vrai en France des duchés. Restait

donc à voir à qui il devait appartenir, de Matignon ou de la duchesse douairière de Lesdiguières, pour laquelle le duc de Villeroy était allé comme son héritier par sa mère.

Matignon se prétendait préférable par la proximité du sang, parce qu'il avait un degré sur la duchesse, et celle-ci par l'aînesse. Son droit contre Matignon ne paraissait pas douteux. Les fiefs de dignités et tous les grands fiefs ont toujours suivi l'aînesse; la loi et la pratique s'y sont toujours accordées; à plus forte raison un fief indépendant, étendu et considéré comme souverain. Mais de pareils procès ne se décident guère par les règles, et Matignon avait beau jeu, Chamillart, comme je l'ai remarqué (t. IV, p. 192), était son ami intime, et il était devenu ennemi déclaré du maréchal de Villeroy, à l'occasion de la bataille de Ramillies, comme je l'ai raconté en son lieu. Par cette même occasion, comme on l'a vu là même, ce maréchal était tombé dans l'entière disgrâce du roi. Restait le prince de Conti qu'il n'aimait point, et à qui il n'avait jamais pu pardonner sincèrement son voyage de Hongrie, et peut-être encore moins son mérite et sa réputation. Chamillart, dans le fort de sa faveur, n'eut donc pas de peine d'obtenir du roi de se déclarer neutre. Ce ministre, sûr de ce côté-là à l'égard d'un prince du sang, ne balança pas à se déclarer ouvertement pour Matignon. Il le combla d'argent et de tout ce que son crédit lui put donner. Puysieux, ambassadeur en Suisse, était frère de Sillery, écuyer depuis longues années du prince de Conti, auquel ils étaient tous extrêmement attachés. Quelque désir qu'il eût de le servir dans cette affaire, la neutralité déclarée du roi lui en ôta tous les moyens par son caractère; et l'autorité et la vigilance de Chamillart tous ceux qui lui pouvaient rester, comme particulier qui s'était fait des amis dans le pays. veuve de ce bâtard du dernier comte de Soissons y était comme les autres, et, fondée par la donation de M<sup>me</sup> de Nemours, elle et son mari avaient dès leur mariage pris le nom de prince et de princesse de Neuchâtel. Lors de l'arrêt du parlement de Paris qui jugea le testament de M. de Longueville bon au profit du prince de Conti, et qu'il alla à Neuchâtel en conséquence, et les autres héritiers pour le lui disputer, il avait essuyé un préjugé fâcheux. Mme de Nemours, qui y était aussi allée, y fut reçue et reconnue comme souveraine, comme soeur du dernier possesseur, qui n'avait pu disposer de Neuchâtel

comme de ses autres biens. Le prince de Conti en essuya une récidive confirmative de ce premier préjugé. Ceux de Neuchâtel s'indignèrent contre la veuve de ce bâtard, contre la donation de Neuchâtel faite à son mari et à leurs enfants, contre le nom qu'elle en osait usurper. Ils la chassèrent comme n'ayant aucun droit, et la firent honteusement sortir de leur ville et de tout leur petit État. C'était bien déclarer à M. le prince de Conti le peu d'état qu'ils faisaient d'un droit sur eux, à titre de donation, égale pour M<sup>me</sup> de Neuchâtel et pour lui.

Ces fiers bourgeois, pendant ces disputes, voyaient les prétendants briguer à leurs pieds leurs suffrages, lorsqu'il parut au milieu d'eux un ministre de l'électeur de Brandebourg, qui commença par oser disputer le rang au prince de Conti. Cette impudence est remarquable, à ce même prince de Conti, à qui, volontaire en Hongrie, à lui et à M. son frère, l'électeur de Bavière, non par un ministre, mais en propre personne et à la tête de ses troupes, auxiliaires dans l'armée de l'empereur, ne l'avait pas disputé, avait vécu également et sans façons, et avait presque toujours marqué attention à passer partout après eux, et à qui le fameux duc de Lorraine, beau-frère

de l'empereur, généralissime de ses armées et de celles de l'empire, et qui commandait celle-là en chef, a toujours cédé partout sans milieu et sans balancer; et voilà le premier fruit du changement de cérémonial de nos ducs et de nos généraux d'armée avec le même électeur de Bavière, par méprise d'abord, puis suivie, que j'ai racontée en son lieu. D'alléguer que l'électeur de Brandebourg, qui comme tel passait sans difficulté après l'électeur de Bavière, était reconnu roi de Prusse partout, excepté en France, en Espagne et à Rome, de laquelle comme protestant il ne se souciait point, ç'aurait pu être une raison valable pour sa personne; mais pour son ministre, on n'a jamais vu de nonce, à qui tous les ambassadeurs des rois, même protestants, et celui de l'empereur, cèdent partout sans difficulté, disputer rien en lieu tiers à un prince du sang, ni l'ambassadeur de l'empereur non plus, qui a la préséance partout sur ceux de tous les rois, dont aucun ne la lui conteste. L'électeur de Brandebourg tirait sa prétention de la maison de Châlons. Elle était encore plus éloignée, plus enchevêtrée, s'il était possible, que celle de Mme de Mailly; aussi ne s'en avantagea-t-il que comme d'un prétexte. Je l'ai déjà dit, ces sortes de

procès ne se décident ni par droit ni par justice.

Ses raisons étaient sa religion conforme à celle du pays; l'appui des cantons protestants voisins, alliés, protecteurs de Neuchâtel; la pressante réflexion que, la principauté d'Orange étant tombée, par la mort du roi Guillaume III, au même prince de Conti, le roi lui en avait donné récompense et se l'était appropriée, ce que le voisinage de la France lui donnerait la facilité de faire pour Neuchâtel, s'il tombait à un de ses sujets, qui, dans d'autres temps et dans un état fort différent de celui où la maison de Longueville l'avait possédé, ne se trouverait pas en situation de refuser le roi de l'en accommoder; enfin un traité produit en bonne forme, par lequel, le cas avenant de la mort de M<sup>me</sup> de Nemours, l'Angleterre et la Hollande s'engageaient à se déclarer pour lui, et à l'assister à vives forces pour lui procurer ce petit État. Ce ministre de Brandebourg était de concert avec les cantons protestants, qui, sur sa déclaration, prirent aussitôt l'affirmative, et qui, par l'argent répandu, la conformité de religion, la puissante de l'électeur, la réflexion de ce qui était arrivé à Orange, trouvèrent presque tous les suffrages favorables. Ainsi,

à la chaude, ils firent rendre par ceux de Neuchâtel un jugement provisionnel qui adjugea leur État à l'électeur jusqu'à la paix, en conséquence duquel son ministre fut mis en possession actuelle; et M. le prince de Conti, qui, depuis la prétention de ce ministre sur le rang, n'avait pas cru convenable faire des tours de Pontarlier à Neuchâtel. se vit contraint de revenir plus honteusement que la dernière fois, et bientôt après fut suivi des deux autres prétendants. M<sup>me</sup> de Mailly, qui se donnait toujours pour telle, fit si bien les hauts cris à la nouvelle de cette intrusion, qu'à la fin la considération de son alliance avec M<sup>me</sup> de Maintenon réveilla nos ministres. Ils l'écoutèrent. Ils trouvèrent après elle qu'il était de la réputation du roi de ne pas laisser enlever ce morceau à ses sujets, et qu'il y avait du danger de le laisser entre les mains d'un aussi puissant prince protestant, en état de faire une place d'armes en lieu si voisin de la comté de Bourgogne, et dans une frontière aussi peu couverte. Là-dessus, le roi fit dépêcher un courrier à Puysieux, avec ordre à lui d'aller à Neuchâtel, et y employer tout, même jusqu'aux menaces, pour exclure l'électeur, laissant d'ailleurs la liberté du choix parmi

ses sujets à l'égard desquels, pourvu que c'en fût un, la neutralité demeurait entière. C'était s'en aviser trop tard. L'affaire en était faite, les cantons engagés sans moyens de se dédire, et de plus piqués d'honneur par le ministre électoral, sur les menaces de Puysieux, au mémoire duquel les ministres d'Angleterre et de Hollande, qui étaient là firent imprimer une réponse fort violente. Le jugement provisionnel ne reçut aucune atteinte; on en eut la honte, on en témoigna du ressentiment pendant six semaines, après quoi, faute de mieux pouvoir, on s'apaisa de soi-même. On peut juger quelle espérance il resta aux prétendants de revenir, à la paix, de ce jugement provisionnel, et de lutter avec succès contre un prince aussi puissant et aussi solidement appuyé. Aussi n'en fut-il pas mention depuis, et Neuchâtel est pleinement et paisiblement demeuré à ce prince, qui fut même expressément confirmé dans sa possession par la paix de la part de la France. Le roi, ni Monseigneur, ni par conséquent la cour, ne prirent point le deuil de Mme de Nemours, quoique fille d'une princesse du sang; mais Monseigneur et Mme la duchesse de Bourgogne le prirent à cause de la maison de Savoie.

Le cardinal d'Arquien mourut à Rome presque en même temps que M<sup>me</sup> de Montespan et M<sup>me</sup> de Nemours. La singularité de sa fortune mérite qu'on s'arrête un moment à lui. Son nom était La Grange, et son père, qui n'avait point eu d'enfants de la fille du second maréchal de La Châtre, était frère puîné du maréchal de Montigny qui lui donna sa charge de capitaine de la porte, quand il eut celle de premier maître d'hôtel du roi, et lui procura sa lieutenance au gouvernement de Metz, et les gouvernements de Calais, Gien et Sancerre. Il conserva cette dernière place contre les efforts de la Ligue, servit bien et fidèlement, et fut quelque temps lieutenant-colonel du régiment des gardes. De son premier mariage, il eut un fils, gouverneur de Calais après M. de Vic, qui épousa une Rochechouart, mais qui ne fit pas grande figure, non plus que sa postérité qui dure encore. De son troisième mariage avec une Ancienville il eut deux fils: l'aîné s'appela le marquis d'Espoisses, qui maria sa fille à Guitaut, premier gentilhomme de la chambre de M. le Prince qui le fit chevalier de l'ordre; l'autre fut le marquis d'Arquien, mort cardinal, dont

nous parlons<sup>1</sup>.

Il naquit en 1613, fut homme d'esprit, de bonne compagnie, et fort dans le monde où il fut fort aidé par le duc de Saint-Aignan et par la comtesse de Béthune, sa soeur, dame d'atours de la reine Marie-Thérèse, de la mère desquels, fille du maréchal de Montigny, il était cousin germain. Il eut le régiment de cavalerie de Monsieur, et fut capitaine de ses Cent-Suisses. Il avait épousé une La Châtre de la branche de Brillebaut<sup>2</sup>, qu'il perdit en 1672, qui lui laissa un fils et cinq filles dont deux se firent religieuses. Embarrassé de marier les autres, il se laissa persuader par un ambassadeur de Pologne, avec qui il avait lié grande amitié, de les établir en ce pays-là. Il quitta Monsieur pour faire ce voyage avec l'ambassadeur qui s'en retournait, qui, peu après leur arrivée, fit si bien, qu'il en fit épouser une à Jacob Radzevil, prince de Zamoski, palatin de Sandomir. Elle le perdit peu après sans enfants, et demeura assez riche pour que Jean Sobieski eût envie de l'épouser. Ce mariage se fit en 1665.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Passage omis dans les précédentes éditions depuis Et son père.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Louise de La Châtre, fille de Claude de La Châtre, maréchal de France et de Jeanne Chabot.

Sobieski, qui avait l'inclination française, était lors grand maréchal et gouverneur général de Pologne, et le premier homme de la république par ses victoires et ses grandes actions, qui le portèrent sur le trône de Pologne par une élection unanime, le 20 mai 1674. La soeur aînée n'avait point voulu d'établissement étranger. La liaison intime et la parenté qui était entre son père et la marquise de Béthune, dame d'atours de la reine, firent, en 1669, son mariage avec le marquis de Béthune, son fils, en faveur duquel elle eut la survivance de la charge de sa belle-mère. Sa soeur étant devenue reine, son mari fut aussitôt envoyé extraordinaire en Pologne, pour complimenter le nouveau roi. Il revint immédiatement après, fut fait seul extraordinairement chevalier de l'ordre en décembre 1675, et repartit pour Varsovie avec sa femme, chargé de porter le collier du Saint-Esprit au roi son beau-frère, qu'il lui donna à Zolkiew, en novembre suivant, et y demeura ambassadeur extraordinaire. Sa femme y avait mené son autre soeur, qu'elle maria en 1678 au comte Wicillopolski, grand chancelier de Pologne, avec lequel elle vint ici pendant son ambassade en 1686, et le perdit deux ans après. M. et Mme de Béthune eurent deux fils

et deux filles. Le roi de Pologne maria l'aînée, en 1690, au prince Radzevil Kleski, son neveu, grand maréchal de Lituanie, et en secondes noces, au prince Sapieha, petit maréchal de Lituanie; l'autre fille épousa, en 1693, le comte Jablonowski, grand enseigne de Pologne, palatin de Volhynie, et, l'année suivante, de Russie, frère de la comtesse Bnin Opalinska, mère du roi Stanislas, père de la reine épouse de Louis XV.

M. de Béthune demeura toujours en Pologne jusqu'en 1691, où il était extrêmement aimé et considéré, et y acquit beaucoup de réputation. Il en partit cette année-là pour aller ambassadeur extraordinaire en Suède, et il y mourut l'année suivante, 1692. C'était un homme d'esprit avec beaucoup d'agréments, fait pour la société, et fort capable d'affaires. Il avait conclu et signé avec l'électeur palatin le contrat de mariage de Monsieur et de Madame. Il avait aussi servi, été gouverneur de Clèves, et commandé en chef en ce pays-là. Il vivait fort magnifiquement; sa manie était de se mettre entre deux draps à quelque heure qu'il voulût faire dépêches, et ne se relevait point qu'elles ne fussent achevées. Ses deux fils refusèrent avec une folle opiniâtreté le cardinalat à la

nomination du roi de Pologne. Ils vinrent dans la suite mourir de faim en France. L'aîné fut tué sans alliance à la bataille d'Hochstedt, et l'autre a vécu obscur toute sa vie. Il épousa une soeur du duc d'Harcourt dont il n'est resté qu'une fille, qui, veuve fort jeune sans enfants d'un frère du maréchal de Médavy, s'est remariée au maréchal, de Belle-Ile. Son père s'est remarié à une soeur du duc de Tresmes; se sont séparés fort brouillés, et il est allé vivre à Lunéville, où le roi Stanislas l'a fait son grand chambellan<sup>3</sup>. M<sup>me</sup> de Béthune est morte à Paris en 1728 à quatre-vingt-neuf ou dix ans. Elle avait un seul frère, qui a passé sa vie en Pologne où il obtint l'indigénat de la république; c'est-à-dire être naturalisé et rendu capable de toutes charges comme un Polonais. Il fut capitaine des gardes du roi son beau-frère, colonel de son régiment de dragons, et staroste<sup>4</sup> d'Hiedreseek, Il est mort sans alliance et sans avoir répondu au personnage

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Passage supprimé dans les précédentes éditions depuis *Il épousa*.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>On appelait *starostes* en Pologne les gouverneurs des villes et des châteaux. Leur dignité se nommait *starostie*, aussi bien que le pays soumis à leur autorité.

qu'il pouvait faire5.

Le roi Jean III Sobieski, signalé par ses victoires sans nombre contre les Turcs et les Tartares avant et depuis son élection, couronna ses triomphes par le salut de l'Allemagne. Il vint en personne livrer bataille aux Turcs, qui assiégeaient Vienne et qu'ils étaient sur le point de prendre. Leur défaite fut complète, et Vienne sauvée avec une partie de la Hongrie, dont le héros reçut peu de gré. C'était en 1683; son énorme grosseur et la conjoncture des temps l'empêcha depuis de beaucoup faire parler de lui à la guerre. Il mourut à Varsovie le 17 juin 1696, à soixante-douze ans. Les enfants qu'il a laissés et toute cette postérité est trop connue pour en faire mention ici. l'en dirai seulement une vérité très certaine, et en même temps rien moins que vraisemblable; c'est que si l'électeur de Bavière ne s'était pas trouvé par sa mère cousin issu de germain de M<sup>me</sup> de Belle-Ile, il serait demeuré avec ce qu'il avait hérité de son père, et ne serait parvenu à aucun des degrés de cette prodigieuse grandeur où il est monté tout à coup. Cette singulière anecdote

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>Passage supprimé dans les précédentes éditions depuis *Elle* avait.

sera peut-être expliquée par sa curiosité, quoiqu'elle dépasse de beaucoup le terme que je me suis proposé.

La reine de Pologne ne fut pas à beaucoup près si française que le roi son mari. Transportée de se voir une couronne sur la tête, elle eut une passion ardente de la venir montrer en son pays; d'où elle était partie si petite particulière. La France avait eu tant de part à cette élection, que ce fut en reconnaissance de l'avoir procurée que le roi de Pologne donna sa nomination au cardinal de Janson qui y était ambassadeur de France. Il n'y avait donc nul obstacle à ce voyage qui fut prétexté des eaux de Bourbon. Tout annoncé, tout préparé, elle fut avertie que la reine ne lui donnerait point la main, chose qu'il était étrange qu'elle pût ignorer. Marie Gonzague, mariée à Paris par procureur, en présence de toute la cour, ne l'avait ni eue ni prétendue, et plus nouvellement, le roi Casimir, qui a passé les dernières années de sa singulière vie en France. Les rois ne l'avaient pas anciennement chez les nôtres, et les électifs n'y ont songé en aucun temps. Le dépit en fut néanmoins aussi grand que si elle eût reçu un affront. Elle rompit son voyage, se lia, avec la cour de Vienne et tous les ennemis de la France, eut

grande part à la ligue d'Augsbourg contre elle, et mit tout son crédit, qui était grand sur le roi son mari, à lui faire épouser depuis tous les intérêts contraires à la France. Le désir extrême qu'elle eut de faire son père duc et pair l'en rapprocha depuis, mais les mécontentements essentiels qu'on avait reçus d'elle l'en firent constamment refuser. Longtemps après, c'est-à-dire en 1694, elle obtint pour lui un collier de l'ordre que le roi son gendre lui donna à Zolkiew par commission du roi, et l'année suivante, 1695, il reçut le chapeau auquel le roi son gendre l'avait enfin nommé au refus persévérant de ses deux petits-fils, étant veuf pour la seconde fois dès 1692, et sans enfants de ce mariage.

Il avait quatre-vingt-deux ans quand il fut cardinal, ne prit jamais aucuns ordres, et n'eut jamais aucun bénéfice, en sorte qu'il né dit jamais de bréviaire, et qu'il s'en vantait. Il fut gaillard et eut des demoiselles fort au-delà de cet âge, ce que la reine sa fille trouvait fort mauvais. Per sonne n'a ignoré la conduite sordide qu'elle inspira au roi son mari dans ses dernières années, qui l'empêcha d'être regretté, et qui fut un obstacle invincible à l'élection de pas un de ses enfants, nonobstant

l'amour des Polonais pour le sang de leurs rois, et leur coutume de leur donner leur couronne. Tout ce qui se passa après la mort de ce prince de sa part, et avec l'abbé de Polignac, ambassadeur de France, se trouvera dans toutes les histoires. Enfin, détestée en Pologne jusque de ses créatures et de ses propres enfants, elle emporta ses trésors et se retira à Rome avec son père, et y demeurèrent dans le même palais. Les mortifications l'y suivirent; elle prétendit y être traitée comme l'avait été la reine Christine de Suède. On lui répondit, comme autrefois on avait fait en France, qu'il n'y avait point de parité entre une reine héréditaire et une reine élective, et on en usa avec elle en conformité de cette différence. Cela contraignit toute sa manière de vie, et lui donna tant d'embarras et de dépit qu'elle n'attendait que la mort de son père pour sortir d'un lieu si désagréable; elle arriva le 24 mai, à quatre-vingt-seize ans, par une très courte maladie, ayant continuellement joui jusqu'alors de la plus parfaites santé de corps et d'esprit. Sa fille ne tarda guère après à exécuter ce qu'elle s'était proposé, comme nous le verrons bientôt.

La duchesse de La Trémoille mourut bientôt après

n'ayant guère plus de cinquante ans. C'était une grande, grosse et maîtresse femme, qui, sans beaucoup d'esprit, sentait fort sa grande dame, et qui tenait de fort court sa mère et son mari. Elle était plus que très ménagère, venait fort peu à la cour, et ne voyait presque personne. Elle était fille unique et très riche du duc de Créqui, qui, en la mariant, avait eu la survivance de sa charge de premier gentilhomme de la chambre pour son gendre. M<sup>me</sup> de La Trémoille avait pensé épouser le duc d'York, depuis roi d'Angleterre, Jacques II, lorsqu'il s'était retiré en France après la catastrophe du roi son père. Ce grand mariage manqué, le duc et le maréchal de Créqui avaient fort envie de marier leurs enfants ensemble pour conserver ces grands biens dans leur maison, et les âges étaient faits exprès pour cela; mais les frères ne furent pas les maîtres. Quoique ce fût la fortune du marquis de Créqui que nous avons vu tué au combat de Luzzara, et que la faveur de son oncle eût pu lui faire tout espérer dit côté du roi, jamais la maréchale de Créqui n'y voulut entendre. C'était une créature altière, méchante, qui menait son mari, tout fier et tout fâcheux qu'il était, et qui n'osait la contredire. L'éclat dont brillèrent longtemps le duc

et la duchesse de Créqui avait donné une telle jalousie à leur belle-soeur, qu'elle ne les pouvait souffrir. Elle avait beaucoup d'esprit et poussa tellement la duchesse de Créqui à bout, qui n'en avait point, qu'avec toute sa douceur elle ne put s'empêcher de lui rendre haine pour haine, et de s'opposer autant qu'elle au mariage si sage de leurs enfants. C'est ainsi que les femmes perdent ou rétablissent les maisons par leur humeur ou par leur bonne conduite.

Vaillac mourut en ce même temps. C'était un des bons officiers généraux que le roi eût pour la cavalerie, et lieutenant général qui aurait été loin, si le vin, la crapule et l'obscurité qui en sont les suites, n'eût rendu ses talents et ses services inutiles. Il tenait beaucoup de vin, enivrait sa compagnie et s'enivrait après. Des coquins le marièrent ivre mort, en garnison, à une gueuse, sans qu'il sût rien de ce qu'il faisait, sans ban, sans contrat, sans promesse. Quand il eut cuvé son vin et qu'il fut bien éveillé, il se trouva bien étonné de trouver cette créature couchée avec lui. Il lui demanda avec surprise qui l'avait mise là, et ce qu'elle y faisait. La gueuse s'étonne encore plus, dit qu'elle est sa femme; et prend le haut ton. Voilà

un homme éperdu, qui se croit fou, qui ne sait ce qu'on lui veut dire et qui appelle au secours. La partie était bien liée. Il n'entend que le même langage, et ne voit que témoins de son mariage du soir précédent. Il maintient qu'ils en ont menti; qu'il n'en a pas le moindre souvenir, et aussi qu'il lui soit jamais entré dans l'esprit de se déshonorer par un pareil mariage. Grande rumeur. À la fin ils virent qu'il faudrait se battre ou essuyer des coups de bâton, et l'aventure prit fin sans qu'il en ait été question depuis.

On à donné pour véritable, qu'ayant été fort régalé par le magistrat de Bâle, à titre de grand buveur, et les ayant tous vaincus à boire, il leur proposa, étant monté à cheval pour, s'en aller, de boire le vin de l'étrier; qu'ils firent apporter des bouteilles, et lui présentèrent un verre; qu'il leur dit que ce n'était pas ainsi qu'il buvait le vin de l'étrier, et que jetant sa botte, il l'avait fait remplir et l'avait vidée; mais c'est un conte fait à plaisir, qu'on a brodé au point de dire que ces magistrats l'avaient fait peindre en cette attitude dans leur hôtel de ville. Son nom était Ricard; je ne sais pourquoi ils aimaient mieux les noms de Gourdon et de Genouillac, qui étaient des

terres. Il venait de père en fils du frère aîné de deux maîtres de l'artillerie, dont le second, neveu du premier, fut sénéchal d'Armagnac, gouverneur de Languedoc, grand écuyer de France sous François Ier, et rendit son nom célèbre sous celui de seigneur d'Acier, dont la fille héritière porta les biens à Charles de Crussol, vicomte d'Uzès, dont les ducs d'Uzès écartèlent deux fois leurs armes. Vaillac dont on parle ici avait un père ami du mien, qui était un des hommes de France le mieux faits et de la meilleure mine, brave et fort galant homme, que Monsieur fit faire chevalier de l'ordre en 1661. Il avait toujours été à reculons dans sa maison. Aussi n'était-ce pas un homme à être en la main du chevalier de Lorraine. Il était premier écuyer de Monsieur, fut après capitaine de ses gardes, enfin chevalier d'honneur de Madame, et mourut dans cette charge en janvier 1681. Je me souviens encore d'avoir été chez lui au Palais-Royal, avec mon père et ma mère. Je le peindrais encore, et l'appartement en bas, au fond de la seconde cour, à droite en entrant. Il laissa d'une Voisins une quantité d'enfants tous mal établis, et n'en eut point de sa seconde femme, La Vergne-Tressan, qui vient de mourir, à près de cent ans, veuve du comte de La Motte, desquels je n'aurai que trop à dire. Le fils aîné de Vaillac ne parut point. D'une Cambout il laissa un fils marié richement à une héritière de Saint-Gelais, dont il a des enfants, sans avoir paru plus que son père.

L'intrigue de la singulière nomination de l'archevêque de Bourges au cardinalat mérite d'être rapportée. On a vu (t. II, p. 352), en parlant du duc de Gesvres son père, qu'il avait été camérier d'honneur d'Innocent XI, et si goûté de ce pape, qu'il n'était pas éloigné de la pourpre, lorsque l'éclat arrivé entre le roi et Rome, sur les franchises des ambassadeurs, en fit rappeler tous les François et perdre toute espérance à l'abbé de Gesvres, qui en fut fait archevêque de Bourges en arrivant. Le devenir sans avoir été évêque était une chose tout à fait inusitée, et une compensation de ce que l'obéissance lui avait fait abandonner. Mais cette compensation n'était rien moins qu'égale dans l'esprit et les espérances du nouvel archevêque. Son but avait toujours été le chapeau : il avait lié un grand commerce avec Torcy, qu'il avait fort entretenu par lettres, étant à Rome. À son retour il le cultiva de plus en plus, et

parvint à devenir son ami particulier. Depuis la mort d'Innocent XI et l'élection d'Ottobon, à qui on se hâta de sacrifier tout, et dont on ne tira pas la moindre chose, le roi vivait en bonne intelligence avec Rome, et l'archevêque de Bourges y avait repris ses anciens errements avec les amis qu'il s'y était faits, sans courir de risques par sa liaison avec Torcy. Dans cette situation, il avait imaginé de pousser le roi d'Angleterre de tirer au moins la nomination d'un chapeau des disgrâces qu'il essuyait pour la religion, et de le persuader de la lui donner. Le roi le découvrit, et soit qu'il eût des raisons pour ne vouloir pas pour lors que le roi d'Angleterre s'embarquât dans cette prétention, soit qu'il fût piqué que l'archevêque eût lié cette intrigue sans sa participation, il le trouva si mauvais que la chose fut arrêtée tout court. On le sut, et on ne douta pas d'une longue disgrâce.

L'archevêque fit quelques tours dans son diocèse, où il n'a jamais guère été qu'à regret, ni longtemps, ni souvent. Il s'était fort italianisé à Rome, non pas à la vérité sur l'honneur, mais pour la politique, les manéges et les démarches sourdes et profondes, quoique avec

peu d'esprit, mais un esprit tout tourné à cela et aux agréments du monde. Il arriva, quelque temps après cette aventure, que Stanislas reconnu partout pour roi de Pologne, hors à Rome, en considération de la conversion du roi Auguste lorsqu'il se fit élire, voulut essayer de s'y faire reconnaître par sa nomination au cardinalat, et d'en faire une affaire de couronne et de nation qui forçât le pape. On sait que les évêques sont en Pologne les premiers sénateurs, qu'ils ne cèdent point aux cardinaux, qu'ils ne sont point curieux de l'être, et qu'à moins d'être en même temps cardinal et archevêque de Gnesne, qui est le primat, à qui tout cède, un cardinal est fort embarrassé en Pologne: c'est ce qui rend cette nomination si aisée à obtenir aux étrangers, dont nos cardinaux Bonzi et de Janson ont su profiter pour y avoir été ambassadeurs. Stanislas chercha donc un sujet qui, par lui-même, pût aplanir les difficultés. Libre d'embarras du côté des Polonais, il choisit un Français pour avoir l'appui de la France qui ménageait fort le roi de Suède, et un Français supérieur des missions de Pologne, en réputation d'un grand savoir et d'une haute piété, afin que son mérite lui servît encore. Mais

il arriva un prodige en ce genre. Le sujet se trouva en effet si bon et si digne, qu'il refusa la nomination, et si déterminément, qu'il fallut songer à un autre. Dans l'embarras du nouveau choix qui répondît à ses vues de faire passer sa nomination, Stanislas s'en remit au roi pour le gratifier, et s'assurer par là d'autant plus du succès. Le rare est qu'à son tour le roi se trouva embarrassé de le faire. Torcy, par qui l'affaire passait, songea à ses deux amis, Bourges et Polignac, pressait le roi de se déterminer, de peur que l'affaire ne s'éventât et ne mît des compétiteurs sur les rangs, et profitant de l'indifférence du roi, lui représenta les services de l'abbé de Polignac et la considération de l'archevêque de Bourges à Rome; qu'il pouvait se souvenir que, dans la répugnance que témoigna si longtemps le pape de faire le cardinal de La Trémoille, il avait de lui-même insisté plusieurs fois qu'on lui demandât l'archevêque et qu'il le ferait à l'instant

L'éloignement du roi pour l'abbé de Polignac prévalut sur le mécontentement de l'affaire de Saint-Germain que je viens de raconter. Ne s'avisant d'aucun troisième, entre ces deux, il préféra l'archevêque de Bourges. Il le proposa à Stanislas qui l'accepta, et le pape, pressenti en conséquence, l'agréa. Dès qu'on eut réponse, non que la nomination passerait, mais que celui dont il s'agissait était agréable, on la déclara pour engager l'affaire, et Torcy fut bien aise en même temps de mettre par là son ami à l'abri des retours. L'étonnement de la cour fut extrême. On ne pouvait comprendre par quels souterrains un homme sans nul commerce avec le nord et qui s'était mis mal avec le roi, il n'y avait pas longtemps, pour s'être ménagé la nomination du roi Jacques, obtenait celle du roi Stanislas avec le gré et la participation du roi, et Torcy y acquit beaucoup d'honneur de savoir si lestement servir ses amis et se donner un cardinal. Cette espérance, néanmoins, s'en alla en fumée avec le règne de Stanislas. Nous verrons l'archevêque lutter encore bien des années contre la fortune, et n'obtenir le prix de tant de désirs, de soins et de veilles, car il ne le perdit jamais de vue un seul instant, qu'en 1719, après en avoir tant vu passer devant lui : dès 1713, Polignac, à qui il avait été préféré, et par le détour d'Angleterre qui lui avait rompu aux mains seize ou dixsept ans avant que d'arriver, et tant d'autres qui alors ne pouvaient pas seulement y penser, tel qu'un Bissy qu'il

avait si longtemps regardé, pour parler avec M. de Noyon, comme un évêque du second ordre, promu pourtant quatre ans devant lui, et tant d'autres comme Dubois, Fleury, qu'il ne regardait pas.

## CHAPITRE IV.

1707

Campagne de Flandre. - Paresse dangereuse de Vendôme. - Belle campagne du Rhin. - Pillages et audace de Villars. - Ragotzi proclamé prince de Transylvanie. - L'empereur humilié par le roi de Suède, qui passe en Russie. - Expéditions heureuses à la mer. - Tempête fatale en Hollande. - Ravages de la Loire et leur cause. - Expédition du duc de Savoie en Provence et à Toulon. - Conduite de l'évêque de Fréjus avec le duc de Savoie. - Digression

CURIEUSE SUR CE PRÉLAT, DEVENU CARDINAL ET MAÎTRE DU ROYAUME. - MESURES POUR LA DÉFENSE DE TOULON ET DE LA PROVENCE. - RETRAITE DE M. DE SAVOIE DE PROVENCE.

Le duc de Marlborough, arrivé à la Haye d'assez bonne heure, en était reparti pour aller visiter les électeurs de Saxe et de Brandebourg et le duc d'Hanovre. Pendant ce temps le duc de Vendôme était à Mons qui prenait du lait. Vers la fin de mai les armées s'assemblèrent et la campagne se commença. Vendôme, en apparence sous l'électeur de Bavière, mais en effet à peine sous le roi même, coulait les jours sur sa chaise percée, au jeu, à table, comme je l'ai représenté (t. V, p. 134 et suiv.); et comme il s'était rendu incapable désormais de pouvoir faire autrement, il ne songeait qu'à jouir d'une gloire qu'il n'avait jamais acquise, et d'honneurs qu'il arrachait, comme que ce pût être, laissant à l'électeur la permission de jouer le plus gros jeu, et à Puységur tout le faix de l'armée, dont il n'entendait jamais parler. Ainsi se passa toute cette campagne, dont il pensa payer la mollesse chèrement. Paresseux à son ordinaire de décamper et

n'en voulant croire personne, il eut tout à coup l'armée ennemie sur les bras. Puységur le lui avait prédit sans avoir jamais pu rien gagner sur lui. L'affaire pressa, elle devenait instante, il alla pour l'avertir, mais ses valets avaient défense de laisser entrer pour quelque chose que ce fût. Puységur fut à l'électeur, qui passa la nuit debout, et qui, lassé de l'inutilité de ses messages dont pas un ne put aborder, alla lui-même forcer les portes, éveiller Vendôme et lui dire le péril de son retardement. Vendôme l'écouta en bâillant, et pour toute réponse lui dit que cela était le mieux du monde, mais qu'il fallait qu'il dormît encore deux heures, et tout de suite se tourna de l'autre côté.

L'électeur outré sortit et n'osa donner aucun ordre. Cependant les avis redoublant de toutes parts de l'arrivée imminente des ennemis sur l'armée, Puységur prit sur soi de faire sonner boute-selle, détendre et charger, puis avertit le duc de Vendôme, qui persista à ne vouloir rien croire, mais qui, sachant l'armée prête à marcher, s'habilla enfin et monta à cheval, comme elle était déjà ébranlée. Il en était temps. L'arrière-garde fut incontinent harcelée par l'avant-garde des ennemis, et toute l'armée se fut mal tirée

d'une si profonde négligence, si le bonheur n'eût voulu que cette tête des ennemis se fût perdue la nuit par la faute de ses guides, et n'eût, de plus, été très malhabilement menée par ce déserteur de prince d'Auvergne qui la commandait. Quelque temps après, dans la même campagne, M. de Vendôme pensa être enlevé, disputant contre toute évidence, et se voulant croire en sûreté partout où il se trouvait logé à son gré. Marlborough fit contenance de le vouloir combattre, lui eut la liberté de s'y présenter; tout se passa en propos et en subsistances. Après les tristes succès qui avaient précédé en Flandre, on n'avait pas dessein de s'y commettre sans nécessité, et Marlborough content des leurs en Italie, en attendait de si grands fruits et si promptement, qu'il ne jugea pas à propos de rien risquer en Flandre, dans des moments où il comptait que le royaume allait être pris à revers sans aucun moyen de défense. La campagne se passa donc de la sorte en Flandre. La fin ennuya M. de Vendôme; il la voulut hâter, et il sépara son armée. Celle des ennemis demeura ensemble plus de huit jours après, et causa par là une grande inquiétude. Mais tout était bon de M. de Vendôme, tout permis. Il arriva à la cour, et il y fut reçu à merveilles.

Le maréchal de Villars passa le Rhin de bonne heure. Il eut affaire cette année au marquis de Bayreuth, qui commanda l'armée de l'empereur jusque vers la fin de septembre, que le duc d'Hanovre, depuis roi d'Angleterre, en vint prendre le commandement, et trouva le marquis parti, qui ne voulut pas l'attendre. Villars fit passer en même temps que lui Peri par l'île du Marquisat, Vivans par Lauterbourg, et Broglio plus bas, à Neubourg. Il n'y eut d'opposition nulle part, et cependant le maréchal marcha aux lignes de Bihel et de Stollhofen. Il n'y trouva personne. Tout avait fui à son approche. Leurs tentes étaient demeurées tendues, et ils avaient abandonné presque tout leur bagage et beaucoup de canon sur les retranchements. Cela se passa le 23 mai, et Beaujeu en vint apporter la nouvelle. Le roi en fut aise, jusqu'à une sorte d'engouement. Dans la suite de la campagne Villars se rendit maître du château d'Heidelberg et de cette capitale de l'électeur palatin, de Mannheim et de tout le Palatinat. Profitant de la faiblesse des Impériaux, il se hâta de pénétrer en Allemagne avant qu'on se pût opposer à lui. Il entra en Franconie, se fit rendre par la ville d'Ulm d'Argelot,

brigadier, et grand nombre d'autres prisonniers retenus là de la bataille d'Hochstedt, et tira d'ailleurs avec une facilité merveilleuse autres huit cents prisonniers d'Hochstedt, trente-cinq pièces de canon, et grande abondance de vivres et de munitions de guerre. même temps, il n'oublia pas les contributions. Outre les sommes immenses qu'il avait tirées du Palatinat et des pays de Bade et de Würtemberg, il poussa Broglio par la Franconie, Imécourt et La Vallière par l'autre côté du Danube. Il en eut des trésors par delà toute espérance. Gorgé ainsi au conspect de toute l'Allemagne et de toute son armée, il n'espéra pas qu'un si prodigieux brigandage pût demeurer inconnu. Il paya d'effronterie et manda au roi qu'il avait fait en sorte que son armée ne lui coûterait rien de toute la campagne, mais qu'il espérait aussi qu'il ne trouverait pas mauvais qu'elle aidât à le défaire d'une petite montagne qui lui déplaisait à Villars. Un autre que lui aurait été déshonoré d'une part, perdu de l'autre. Cela ne fit pas le plus petit effet contre lui, sinon du public dont il ne se mit guère en peine. Ses rafles faites, il ne songea plus qu'à se tirer du pays ennemi et à repasser le Rhin.

Le duc d'Hanovre, en joignant l'armée impériale à la fin de septembre qui s'était grossie, trouva tous ces pays dans le dernier désespoir. Il essaya donc d'embarrasser Villars dans son retour pour tâcher à l'écorner et à lui faire rendre gorge. Vivans, lieutenant général, se trouva campé près d'Offenbourg avec quinze escadrons, Mercy prit par derrière les montagnes avec trois mille chevaux, fit plus de trente lieues en quatre jours, et par un grand brouillard tomba à la pointe du jour sur Vivans, qui n'en avait eu nul avis. Il monta à cheval, rassembla à peine huit cents chevaux, mit la petite rivière entre les ennemis et lui, et fit ferme. Ils ne l'attaquèrent point et se contentèrent de piller le camp, les chevaux et les bagages, et Vivans, avec ce qui l'avait pu rejoindre, s'alla mettre sous Kehl. Villars eut à bricoler pour regagner le Rhin; à la fin il y réussit sans mésaventure. Il le passa tranquillement avec son armée et son immense butin, et dès qu'il fut en deçà ne songea plus qu'à terminer la campagne en repos. Ainsi finit une assez belle campagne, si le gain sordide et prodigieux du général ne l'avait souillée, qui à son retour n'en fut pas moins bien reçu du roi.

Au commencement de l'été, Ragotzi avait été

proclamé prince de Transylvanie, et avait fait en cette qualité une magnifique entrée dans la capitale, et bientôt après l'empereur essuya un autre grand dégoût.

L'envoyé de Suède, dans la brillante posture où nous avons vu naguère le roi son maître en Saxe, demandait avec hauteur la restitution de quantité d'églises de Silésie que l'empereur avait ôtées aux protestants, et un grand nombre de Moscovites qui s'y étaient sauvés, qu'on avait envoyés vers le Rhin pour les dépayser. Des demandes si nouvelles à la hauteur de la cour de Vienne éprouvèrent force lenteurs. L'envoyé de Suède parlait avec audace, on chercha à le mortifier; on lui fit des chicanes sur l'audience des archiduchesses, et le comte de Zabor, grand chambellan de l'empereur, lui refusa le salut dans l'antichambre de ce prince. L'envoyé se plaignit de l'insulte ; la réponse fut que le respect du lieu défendait d'y en rendre à personne. Le roi de Suède ne tâta point de ce subterfuge; il éclata et il ordonna à son envoyé de partir sans prendre congé, s'il ne recevait la satisfaction qu'il avait prescrite; la cour de Vienne alors craignit qu'il ne se jetât ouvertement à la France et céda. Tout cela fut long à terminer, mais à la fin l'envoyé eut l'audience

contestée en la manière qu'il l'avait prétendue, la restitution des Moscovites et des églises de Silésie accordée, et le comte de Zabor destitué, arrêté et envoyé en Saxe au roi de Suède, sans stipulation, pour faire de lui tout ce qu'il lui plairait. Il tint le comte dans une rude prison et le renvoya après à Vienne, lui faisant fort valoir, et plus encore à l'empereur, de lui avoir fait grâce de la vie et de la liberté. En arrivant à Vienne, sa charge, qui n'avait pas été remplie, lui fut rendue; mais s'étant trouvé quelque temps après en même lieu que cet envoyé de Suède, qui s'appelait le baron de Strahlenheim, c'est-à-dire à Breslau où Zabor l'alla chercher, Zabor lui demanda raison de ce qu'il avait souffert à cette occasion, et de ne l'avoir pu avoir du soufflet qu'il avait reçu de lui. Ils se battirent, mais on a prétendu que sans avoir rien dit, ni demandé aucune raison, Zabor assassina Strahlenheim, qui était là en fonction pour les affaires du roi de Suède son maître. Pour la restitution des Moscovites et celle des églises de Silésie, qui avait si longtemps traîné, le roi de Suède partit pour la Pologne, et tout de suite pour sa malheureuse expédition de Moscovie avant qu'elle fût exécutée, et dès qu'il fut hors de Saxe l'empereur ne le craignit plus, et les

restitutions ne furent jamais faites.

Tout de suite Rabutin rentra en Transylvanie, fit lever aux mécontents le blocus de Deva, et l'empereur, profitant de ce succès, fit faire à Ragotzi de nouvelles propositions d'accommodement par les ministres de Hollande et d'Angleterre; mais le nouveau prince de Transylvanie répondit que les Hongrois avaient déclaré leur trône vacant et qu'il ne pouvait plus traiter avec l'empereur. Ce prince en ce même temps rendit ses bonnes grâces au prince de Salm, qui s'était retiré mécontent, et qui avait été gouverneur du roi des Romains et fait son mariage avec la princesse d'Hanovre, dont la mère était soeur de Mme la Princesse et de sa défunte femme. Il était très bien avec eux; une intrigue de cour l'avait déposté. L'empereur lui rendit la présidence du conseil et sa charge de grand maître de la cour du roi des Romains.

Forbin se signala à la mer cette année. Avec des vaisseaux plus faibles que les quatre Anglais de soixante-dix pièces de canon, qui convoyaient une flotte de dix-huit vaisseaux chargés de munitions de guerre et de bouche, qu'il trouva sur les côtes d'Angleterre, comme il sortait de Dunkerque, il prit deux vaisseaux de guerre qu'il amena à Dunkerque, ainsi que les dix-huit vaisseaux marchands, après quatre heures de combat, et mit le feu à un des deux autres vaisseaux de guerre. Trois mois après il prit, à l'embouchure de la Dwina, dix-sept vaisseaux marchands Hollandais richement chargés pour la Moscovie. Il en prit ou coula à fond plus de cinquante pendant cette campagne. Depuis ce calcul, il prit encore trois gros vaisseaux de guerre anglais qu'il amena à Brest, coula à fond un autre de cent pièces de canon de cinq qu'ils étaient à convoyer une flotte marchande en Portugal, sur laquelle il lâcha nos armateurs, qui y firent bien leurs affaires et celles de M. le comte de Toulouse. Les Anglais de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-York ne furent pas plus heureux à l'Acadie : ils attaquèrent notre colonie douze jours durant sans succès, et furent obligés à se retirer avec beaucoup de perte.

L'année marine finit par une tempête terrible sur les côtes de Hollande, qui fit périr beaucoup de vaisseaux au Texel, et submergea beaucoup de pays et de villages. La France eut aussi sa part du fléau des eaux: la Loire

se déborda d'une manière jusqu'alors inouïe, rompit les levées, inonda et ensabla beaucoup de pays, entraîna des villages, noya beaucoup de monde et une infinité de bétail, et fit pour plus de huit millions de dommages. C'est une obligation de plus qu'on eut à M. de La Feuillade, qui du plus au moins s'est perpétuée depuis. La nature plus sage que les hommes, ou, pour parler plus juste, son auteur, avait posé des rochers au-dessus de Roanne dans la Loire, qui en empêchaient la navigation jusqu'à ce lieu, qui est le principal du duché de M. de La Feuillade. Son père, tenté du profit de cette navigation, les avait voulu faire sauter. Orléans, Blois, Tours, en un mot tout ce qui est sur le cours de la Loire, s'y opposa. Ils représentèrent le danger des inondations, ils furent écoutés; et quoique M. de La Feuillade alors fût un favori et fort bien avec M. Colbert, il fut réglé qu'il ne serait rien innové et qu'on ne toucherait point à ces rochers. Son fils, par Chamillart son beau-père, eut plus de crédit. Sans écouter personne, il y fut procédé par voie de fait ; on fit sauter les rochers, et on rendit la navigation libre en faveur de M. de La Feuillade; les inondations qu'ils arrêtaient se sont débordées depuis avec une perte immense pour le roi et pour les particuliers. La cause en a été bien reconnue après, mais elle s'est trouvée irréparable.

Le peu d'effort que les ennemis avaient fait en Flandre et en Allemagne avait une cause qui commença d'être aperçue vers la mi-juillet. Le prince Eugène, qui avait eu la gloire de nous chasser totalement d'Italie, y était demeuré, et entra dans le comté de Nice. Sailly, lieutenant général, qui y commandait quelques troues, se retira en deçà du Var, qui sépare la Provence de ce comté, et qui se trouva lors débordé; et Parat, maréchal de camp, qui avait commandé l'hiver à Nice, se retira à Antibes. Le duc de Savoie entra dans Nice n'ayant encore que six ou sept mille hommes de ses troupes avec lui ; et la flotte ennemie, de quarante vaisseaux de guerre, commença à y débarquer de l'artillerie. Alors le duc de Marlborough ne cacha plus la cause de son inaction. Il s'expliqua de l'entreprise comme immanquable, et devant entraîner les plus grandes suites, et qu'il attendrait pour agir offensivement que l'entreprise sur Toulon eût réussi. Ce projet n'était pas conçu depuis peu par M. de Savoie, il l'avait formé lors de la guerre précédente qui fut terminée à Ryswick. Il dit aux principaux de la flotte

qui l'allèrent saluer à Nice qu'il était bien aise de les voir, mais qu'il y avait quatorze ans qu'il les avait attendus au même lieu. Il arriva le 18 à Fréjus.

L'évêque, qui nous gouverne aujourd'hui si fort en plein et sans voile sous le nom de cardinal Fleury, le reçut dans sa maison épiscopale, comme il ne pouvait s'en empêcher. Il en fut comblé d'honneurs et de caresses, et [le duc de Savoie] l'enivra si parfaitement par ses civilités, que le pauvre homme, également fait pour tromper et pour être trompé, prit ses habits pontificaux, présenta l'eau bénite et l'encens à la porte de sa cathédrale à M. de Savoie, et y entonna le Te Deum pour l'occupation de Fréjus. Il y jouit quelques jours des caresses moqueuses de la reconnaissance de ce prince pour une action tellement contraire à son devoir et à son serment qu'il n'aurait osé l'exiger. Le roi en fut dans une telle colère, que Torcy, ami intime du prélat, eut toutes les peines imaginables de le détourner d'éclater. Fréjus qui le sut, et qui, après coup, sentit sa faute et quelle peine il aurait à en revenir auprès du roi, trouva fort mauvais que Torcy ne la lui eût pas cachée, comme s'il eût été possible qu'une démarche si étrange et si publique, et dont M. de Savoie s'applaudissait, ne fût pas revenue de mille endroits; et ce que Fréjus pardonna le moins au ministre fut la franchise avec laquelle il lui en parla, comme s'il eût pu s'en dispenser, et comme ami et comme tenant la place qu'il occupait. L'évêque, flatté au dernier point des traitements personnels de M. de Savoie, le cultiva toujours depuis; et ce prince, par qui les choses les plus apparemment inutiles ne laissaient pas d'être ramassées, répondit toujours de manière à flatter la sottise d'un évêque frontière, duquel il pouvait peut-être espérer de tirer quelque parti dans une autre occasion. Tout cela entre eux se passa toujours fort en secret, mais dévoua l'évêque au prince. Tout cela, joint à l'éloignement du roi marqué pour lui et à la peine extrême qu'il avait montrée à le faire évêque, n'était pas le chemin pour être choisi par lui pour précepteur de son successeur.

Devenu premier ministre au point d'autorité sans partage avec laquelle il règne seul et en chef publiquement depuis seize ans, il n'oublia ni sa rancune contre Torcy, à qui il l'avait si soigneusement cachée depuis ses premières plaintes, ni son attachement à M. de Savoie. Dès auparavant, il lui rendait un compte assidu de tout ce

qui regardait l'éducation du roi; il me l'a dit à moi-même en s'écriant que c'était un devoir, que M. de Savoie était son, grand-père, qu'il n'avait de parents que lui. Premier ministre, il le consulta sur les affaires, il s'ouvrit de tout avec lui pendant deux ans. Il me le fit entendre encore, mais sans s'en expliquer aussi nettement qu'il avait fait sur l'éducation. « C'est son grand-père, me dit-il encore ; le roi est tout jeune; on est en paix; M. de Savoie est le plus habile prince de l'Europe; il est mon ami intime; il m'a voulu faire précepteur de son fils, j'ai sa confiance depuis longtemps; il ne peut que prendre grand intérêt au roi. Qui pourrais-je consulter plus utilement et plus raisonnablement en Europe?» À la fin pourtant il s'aperçut que c'était M. de Savoie qui avait sa confiance, mais qu'il n'avait pas la sienne, qu'il en abusait et qu'il le trompait cruellement. L'amour-propre fut longtemps à se convaincre, mais à la fin il le fut, et vit tout d'un coup d'oeil le précipice qu'il s'était creusé. Il se tut pour ne pas faire éclater une si lourde duperie, mais il rompit et ne lui pardonna jamais. Il le lui rendit bien à son emprisonnement par son fils. Jamais il ne souffrit que le roi fît la moindre démarche, le moindre office même, pour ce grand-père, pour ce parent unique. Il ne put dissimuler sa joie de se voir vengé. Ce n'est pas ici le lieu de dire comment il fit de même le tour de l'Europe, et comment, ni jusqu'à quel point l'Angleterre très longtemps, l'empereur ensuite, M. de Lorraine, enfin la Hollande ont utilement pour eux entretenu sa plus aveugle confiance et cruellement abusé de sa crédulité. J'en rapporterai seulement ici quelques traits, parce que ces temps dépassent celui où je me suis proposé de me taire, et qu'ils sont trop curieux pour les omettre, puisqu'ils peuvent trouver place si naturellement ici.

Il faut se souvenir de la fameuse aventure qui pensa culbuter M. de Fréjus. Il était toujours présent au travail particulier de M. le Duc, qu'il avait fait premier ministre à la mort de M. le duc d'Orléans, pour lui en donner l'écorce et en retenir la réalité pour soi. M. le Duc, poussé par sa fameuse maîtresse, M<sup>me</sup> de Prie, voulut le déposter et travailler seul avec le roi. Il venait de faire son mariage et pouvait tout sur la reine, qui fit que le roi vint chez elle un peu avant l'heure de son travail. M. le Duc s'y rendit avec son portefeuille, tandis que M. de Fréjus attendait dans le cabinet du roi. Lassé d'y avoir croqué

le marmot une heure, il envoya voir chez la reine ce qui y pouvait retenir le roi si longtemps. Il apprit qu'il y travaillait seul avec elle dans son cabinet, et M. le Duc, où elle n'avait pourtant été qu'un peu en tiers. M. de Fréjus, qui connaissait ce qu'il pouvait sur le roi, s'en alla chez lui, et dès le soir même s'en alla à Issy, d'où il envoya une lettre au roi qui eut l'effet et fit le bruit que chacun a su. Robert Walpole gouvernait alors l'Angleterre comme il la gouverne encore; et Horace, son frère, était ambassadeur ici, qui l'a été si longtemps. Dès le lendemain matin il alla voir M. de Fréjus à Issy, dans le temps qu'on ignorait encore s'il était perdu sans retour et chassé, ou si le roi, malgré M. le Duc, le rappellerait et se servirait de lui à l'ordinaire. M. de Fréjus fut si touché de la démarche de ce rusé Anglais dans cette crise, qu'il le crut son ami intime. L'ambassadeur n'y risquait rien et n'avait point à compter avec M. le Duc si M. de Fréjus demeurait exclu; que, s'il revenait en place, c'était un trait à lui faire valoir et à en tirer parti. Aussi fit-il, et plusieurs années.

Devenu premier ministre, après avoir renversé M. le Duc et M<sup>me</sup> de Prie, auxquels il ne pardonna jamais, non plus qu'à la reine, la peur qu'ils lui avaient faite, il

s'abandonna entièrement aux Anglais, avec une duperie qui sautait aux yeux de tout le monde. Je résolus enfin de lui en parler, et on verra en son temps combien j'en étais à portée, et pourquoi j'en suis demeuré là. Je lui dis donc un jour ce que je pensais là-dessus, les inconvénients solides dans lesquels il se laissait entraîner, et beaucoup de choses sur les affaires qui seraient ici déplacées. Sur les affaires il entra en matière; mais sur sa confiance en Walpole, en son frère et aux Anglais dominants, il se mit à sourire. « Vous ne savez pas tout, me répondit-il; savez-vous bien ce qu'Horace a fait pour moi ?» et me fit valoir cette visite comme un trait héroïque d'attachement et d'amitié, qui levait pour toujours tout scrupule. Puis continuant: «Savez-vous, me dit-il, qu'il me montre toutes ses dépêches, que je lui dicte les siennes, qu'il n'écrit que ce que je veux? voilà un intrinsèque qu'on ignore, et que je veux bien vous confier. Horace est mon ami intime, il a toute confiance en moi; mais je dis, aveugle. C'est un très habile homme, il me rend compte de tout; il n'est qu'un avec Robert, qui est un des plus habiles hommes de l'Europe, et qui gouverne tout en Angleterre. Nous nous concertons, nous faisons tout

ensemble et nous laissons dire. » Je demeurai stupéfait, moins encore de la chose que de l'air de complaisance et de repos, et de conjouissance en lui-même avec laquelle il me le disait. Je ne laissai pas d'insister, et de lui demander qui l'assurait qu'Horace ne reçût et n'écrivit pas doubles dépêches, et ne trompât ainsi bien aisément? Autre sourire d'applaudissement en soi : « Je le connais bien, me répondit-il, c'est un des plus honnêtes hommes, des plus francs et des plus incapables de tromper qu'il y ait peut-être au monde. » Et de là à battre la campagne en exemples et en faits dont Horace l'amusait. Le dénouement de la pièce fut qu'après s'être servis de la France contre l'Espagne, et contre elle-même, pour leur commerce et pour leur grandeur, et l'avoir amusée jusqu'au moment de la déclaration de cette courte guerre de 1733, les Walpole, ses confidents, ses chers amis, qui n'agissaient que par ses ordres et ses mouvements, se moquèrent de lui en plein parlement, l'y traitèrent avec cruauté; et de point en point manifestèrent toute la duperie, et l'enchaînement de lourdises où, à leur profit et à notre grand dommage, ils avaient fait tomber six ans durant notre premier ministre, qui en conçut une rage

difficile à exprimer; mais elle ne le corrigea pas.

Il se jeta à M. de Lorraine, l'ennemi né de la France, et par lui à l'empereur. Ce prince, esclave de sa grandeur et de sa gravité, ne se prêtait pas autant que le voulait M. de Lorraine, qui plus près de notre cour, et par les gens à lui qu'il y avait, la connaissait à revers : Lecheren qui, par mille intrigues de tous les pays, s'était assuré d'un chapeau du roi Auguste, et l'avait comme perdu par le dérèglement de sa conduite, le vendit au comte de Zinzendorf pour son fils, qui n'avait que vingt-trois ou vingt-quatre ans, et qui, appuyé de l'empereur et du prétexte de la nomination de Pologne, l'attrapa. Lecheren en eut beaucoup d'argent comptant, l'évêché de Namur, promesse de mieux, et toute entrée d'affaires auprès de l'empereur, que Zinzendorf gouvernait alors. Il connaissait notre terrain aussi bien que M. de Lorraine; il fut à son secours, et fit tant auprès de l'empereur, qu'il le persuada enfin d'écrire de sa main au cardinal de Fleury, de lui faire des caresses, de l'accabler de louanges et de confiance, de lui témoigner qu'il se voulait conduire par lui, pour la grande estime qu'il avait conçue de sa probité et de sa capacité. Le cardinal se sentit transporté

de joie; il n'avait peut-être jamais su le manège pareil de Charles-Quint avec le cardinal Wolsey. Il s'entête de l'empereur et de M. de Lorraine de plus en plus, à qui il crut devoir toute cette confiance, fit tout pour ce dernier, et ce fut par lui désormais que le commerce de lettres passa de lui à l'empereur et de l'empereur à lui, de leur main et à l'insu de nos ministres et des plus intimes secrétaires du cardinal, qui ne voyaient que les dos de ces lettres.

J'eus encore la sottise de l'avertir qu'il était trompé. Il me conta avec ce même air de complaisance et de confiance, ce commerce de lettres: « et sans façons, m'ajouta-t-il, je lui écris rondement, franchement ce que je pense. Il me répond avec une amitié, une familiarité, une déférence, pour cela, la plus grande du monde; » et se mit à entrer en affaires, mais moins solidement qu'il n'avait fait sur l'Angleterre, et battit un peu de campagne. Cette courte guerre ne put lui dessiller les yeux. Il crut avoir fait la paix à son mot par sa considération personnelle. Il me la conta à Issy, comme je revenais de la Ferté. « Et la Lorraine, lui dis-je, est-ce que vous ne la stipulez pas ? » Mon homme s'embarrassa, et me dit que

Campredon s'était trop avancé, et avait signé contre ses ordres. « Mais la Lorraine ? ajoutai-je. Mais la Lorraine ! me dit-il, ils n'ont jamais voulu la céder, Campredon a signé, nous n'avons pas voulu le désavouer, c'était chose faite. » Alors je lui représentai avec force la suite de la pragmatique¹ qu'il garantis soit, l'étrange danger d'un empereur duc de Lorraine, qui fortifierait cet État, y entretiendrait des troupes, couperait l'Alsace et la Franche-Comté, nous obligerait de faire à neuf une frontière aux Évêchés² et en Champagne, si nous voulions éviter de le voir dans Paris quand il voudrait; que, si on se contentait de promesses, il avait l'exemple de Ferdinand le Catholique avec Louis XII, et de Charles-Quint avec François Ier, avec l'extrême différence qu'en se départant des prétentions d'Italie, ces princes demeuraient en repos

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Les lois constitutives de l'Allemagne portaient le nom de *pragmatique ou pragmatique sanction*. Ainsi la bulle d'or de 1356 est désignée sous le nom de *pragmatique sanction*, de même que l'ordonnance de 1713 relative à l'ordre de succession dans les États autrichiens.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>On appelait *les Évêchés* ou *les Trois-Évêchés*, dans l'ancienne France, les villes et territoires de Toul, Metz et Verdun.

et en sûreté de ce côté-là, avec les Alpes et les États de Savoie entre-deux, au lieu que la position de la Lorraine nous tenait dans un danger imminent et continuel. Ce discours plus étendu et fort appuyé qu'il écouta, tant que je voulus le pousser, sans m'interrompre, avec grande attention, le jeta dans une rêverie profonde qui, après que j'eus achevé, nous tint tous deux assez longtemps en silence. Il le rompit le premier pour parler d'autre chose. Un mois après, je sus qu'on nous cédait la Lorraine en plein et pour toujours; j'en fus ravi, et j'avoue que je crus en être cause, mais je me gardai bien de dire un seul mot qui le pût faire soupçonner. L'admirable est que, depuis, jamais le cardinal et moi ne nous sommes parlé de la Lorraine.

On a vu à la mort de l'empereur, duquel jusqu'alors le cardinal fut toujours pleinement la dupe, tous les traités faits et signés par lui contre nous, et la même guerre au moment d'éclore, sous laquelle Louis XIV avait été au moment de succomber. Les bassesses de Zinzendorf à Soissons, le consentement de l'empereur pour son chapeau, avant la promotion des couronnes, avaient préparé les voies, dont Lecheren et M. de Lorraine

surent si dangereusement profiter un mois avant là mort de l'empereur, laquelle fit avorter en même temps que découvrir cette ligue toute dressée, et à l'instant d'agir. Schmerling qui faisait tout ici pour l'empereur, tandis que le prince de Lichtenstein y était ambassadeur de splendeur et de parade, donna dans l'antichambre du cardinal, et publiquement devant tout le monde, une riche chaîne d'or avec la médaille de l'empereur de sa part à Barjac, valet de chambre principal du cardinal, et que tout le monde a connu pour sa familiarité et son crédit avec lui, et lui fit les remercîments de ce prince, des soins qu'il prenait de la santé de son maître, et que c'était pour l'en remercier et l'exhorter à continuer, que l'empereur lui faisait ce présent. Barjac le reçut, le cardinal fut charmé, et toute la cour en silence et bien étonnée. Pour conclusion, Vanhoey, ambassadeur de Hollande, s'était insinué fort avant dans son esprit par ces cajoleries. Il le goûtait fort, il s'abandonna à lui à cette époque de la mort de l'empereur. Il crut disposer de la Hollande, et il fut constamment entretenu dans cette erreur jusqu'au moment que la dernière révolution de Russie en faveur d'Élisabeth a manifesté la quadruple alliance

de l'Angleterre, de la cour de Vienne, du Danemark et de la Russie, où le courrier qui en portait les ratifications à Pétersbourg y trouva toute la face changée, ceux à qui il la portait tombés du trône et prisonniers, et Élisabeth, jusqu'alors honnêtement prisonnière, portée à leur place sur ce même trône. En voilà assez, et peut-être trop, pour la curiosité qui m'a entraîné en cette digression; retournons en Provence.

Tessé y était accouru de Dauphiné, où il avait laissé Médavy. Il avait rassemblé vingt-neuf bataillons. Saint-Pater commandait dans Toulon, où il n'avait que deux bataillons, et quatre formés des troupes de la marine. On y travailla à force, et surtout à un grand retranchement tout à fait au dehors, à la faveur des précipices, où Goesbriant fut destiné avec les cinq bataillons qu'avait eus Sailly dans Nice. Il est certain que tout ce qui se trouva là d'officiers généraux et particuliers, jusqu'aux soldats, firent des prodiges à avancer ce vaste retranchement sur les hauteurs de Sainte-Catherine, pour éloigner les attaques à la ville le plus qu'il se pourrait, et fondèrent toutes leurs espérances sur sa défense. Toulon ne valait rien, et jusqu'alors on n'y avait rien fait. Le Languedoc

n'était pas paisible, toutes ces provinces ouvertes sans aucune place. Tessé présidait médiocrement à ces travaux, il voltigeait de côté et d'autre pour donner ordre à tout; il laissait agir, et se réservait le droit de faire les difficultés qui lui étaient suggérées. Rien de plus dissemblable à Anne de Montmorency, en cas à peu près pareil, et sur le même théâtre. Les disputes ralentirent les ouvrages, et Tessé les décidait peu. La marine, qui y fit merveilles de la main et de la tête, désarma tous les bâtiments, en enfonça à l'entrée du port pour le boucher; mais, prévoyant qu'il n'était pas possible de garantir les navires d'être brûlés, on en mit dix-sept sous l'eau, qui, bien [que] relevés dans la suite, fut une grande perte.

M. de Savoie avait visité la flotte devant Nice, et demanda l'argent qui lui était promis. Les Anglais craignirent d'en manquer, et disputèrent une journée entière au delà du temps fixé pour le départ. À la fin, voyant ce prince buté à ne bouger de là qu'il ne fût payé, ils lui comptèrent un million qu'il reçut lui-même. Cette journée de retardement fut le salut de Toulon, et on peut dire de la France. Elle donna le temps à vingt et un bataillons d'arriver à Toulon. Ils y entrèrent le 23,

le 24 et le 25. Tessé les y vit lui-même, et de là s'en fut à Aix. Cela fit le nombre de quarante bataillons, dont on mit trente-quatre au retranchement de Sainte-Catherine. Le chevalier de Sebeville, chef d'escadre, y périt dans un précipice en voulant monter par un chemin trop difficile, et ce fut grand dommage sur mer et sur terre. À la sécurité parfaite sur ces provinces éloignées succédèrent toutes les offres de voir prendre le royaume à revers. Chamarande eut ordre de ne laisser qu'une faible garnison dans Suse, et de mener en Provence toutes les troupes qu'il avait. Cependant M. de Savoie avec le prince Eugène étaient arrivés à Valette le 26, à une lieue de Toulon, et ils commencèrent le 30 à attaquer des postes. Le vent contraire empêchait toujours le débarquement des vivres et de l'artillerie. Cela retardait les attaques, et mettait la cherté et la désertion dans leur armée. On tâchait à se mettre en état de profiter du temps par de gros détachements des armées de Flandre, d'Allemagne et d'Espagne; mais aux plus éloignés, il y avait pour plus de cinquante jours de marche. Tessé eut encore vingt bataillons qu'il fit camper aux portes de Toulon, et finalement le 13 août le roi déclara dans son

cabinet, après son souper, que Mgr le duc de Bourgogne allait en Provence pour en chasser le duc de Savoie, s'il s'opiniâtrait à y demeurer, et que M. le duc de Berry y accompagnerait M. son frère sans emploi. Monseigneur et ces deux princes avaient demandé d'y aller. On comptait que tous les détachements des diverses armées arrivés en Provence formeraient à Mgr le duc de Bourgogne une armée aussi forte que celle du duc de Savoie, et le duc de Berwick fut mandé d'Espagne pour la venir commander sous lui.

Le canon des ennemis débarqua à la fin, dont ils battirent le fort Saint-Louis défendu par quatre-vingts pièces de canon, sur un gros vaisseau approché tout contre terre. Visconti et le comte de Non arrivèrent avec de nouvelles troupes de Piémont, et Médavy en amena aussi du Dauphiné, et se tint à Saint-Maximin avec toute la cavalerie. Le 15 août le maréchal de Tessé attaqua, à la pointe du jour, les retranchements que les ennemis avaient vis-à-vis les nôtres de Sainte-Catherine sur d'autres hauteurs. Le maréchal était à la droite, Goesbriant au centre, Dillon à la gauche. Ils les emportèrent en trois quarts d'heure et n'y perdirent que quatre-vingts

hommes. Ils leur en tuèrent quatorze cents, et les princes de Saxe-Gotha et de Würtemberg seulement blessés. Ils prirent un colonel et soixante officiers et trois cents soldats, enclouèrent tout leur canon, rasèrent leurs retranchements, et y demeurèrent quatorze heures sans que les ennemis fissent contenance de les venir attaquer. Le fort Saint-Louis fut enfin pris faute d'eau, mais le bombardement fit peu de mal à la ville. Des galiotes bombardèrent le port pendant vingt-quatre heures, et y brûlèrent deux vaisseaux de cinquante pièces de canon.

Après ces essais infructueux, l'arrivée de tant de troupes, et les nouvelles qu'il en accourait tant d'autres de toutes parts, les ennemis jugèrent leur projet impossible à exécuter. Le retranchement de Sainte-Catherine ne leur parut pas pouvoir être forcé; ils furent effrayés des travaux qui avaient été faits entre ces retranchements, et la ville. La maladie, la désertion, la disette même diminuait considérablement leurs troupes de jour en jour; enfin ils se résolurent à la retraite. Ils l'exécutèrent la nuit du 22 au 23 août, après avoir rembarqué presque tout leur canon, mais ils laissèrent beaucoup de bombes. M. de Savoie se retira en grand ordre, mais fort diligem-

ment. Il fit lui-même l'arrière-garde de tout en repassant le Var, se mit en bataille derrière et fit rompre tous les ponts, puis marcha vers Coni. Tessé le suivit mollement, tardivement, avec peu de troupes, et Médavy de fort loin, parce qu'il était parti d'une grande distance. Les paysans assommèrent tout ce qu'ils trouvèrent de traîneurs et de maraudeurs : ils étaient enragés de se voir trompés dans leur espérance. On ne put jamais tirer aucune sorte de secours des peuples de Provence pour disputer le passage du Var à l'arrivée de M. de Savoie. Ils refusèrent argent, vivres, milices, et dirent tout haut qu'il ne leur importait à qui ils fussent, et que M. de Savoie, quoi qu'il fît, ne pouvait les tourmenter plus qu'ils l'étaient.

Ce prince qui en fut averti répandit partout des placards, par lesquels il marquait qu'il venait comme ami les délivrer d'esclavage; qu'il ne voulait ni contributions trop fortes ni de vivres même qu'en payant; que c'était à eux à répondre par leur bonne volonté à la sienne, et par leur courage à secouer le joug. Il tint exactement parole pendant tout le mois qu'il fut en Provence; mais Fréjus pourtant fut bel et bien pillé, malgré tous les bons traitements faits à l'évêque, à qui tout ce qu'il avait à la

ville ou à la campagne fut soigneusement conservé: il fallait bien le payer de son *Te Deum*. En retournant, et même du moment qu'ils commencèrent à rembarquer, le besoin d'attirer les peuples cessant, la politique et le sage traitement cessa aussi. Il y eut force pillage, qui, joint à la retraite qui ôtait toute espérance de changer de maître, mit les paysans au désespoir aux trousses de cette armée, dont ils tuèrent tout ce qu'ils en purent attraper. Tessé occupa Nice de nouveau, où il laissa Montgeorges pour y commander; il alla de là donner ordre à Villefranche. On craignit pour cette place et pour Monaco; mais les ennemis ne songèrent à l'une ni à l'autre.

## CHAPITRE V.

1707

SCANDALEUX ÉCLAT ENTRE CHAMILLART ET PONTCHARTRAIN À L'OCCASION DE LA NOUVELLE DE LA RETRAITE DU DUC DE SAVOIE. - LE FILS DE TESSÉ FAIT MARÉCHAL DE CAMP. - FOLIE DE TESSÉ ET DE PONTCHARTRAIN. - M. DE SAVOIE PREND SUSE. - TESSÉ DE RETOUR. - NAISSANCE DU PRINCE DES ASTURIES. - PERTE DU ROYAUME DE NAPLES. - BELLE ACTION DE VILLENA, VICE-ROI INDIGNEMENT TRAITÉ PAR LES IMPÉRIAUX. - CONSPIRATION DÉCOUVERTE À GENÈVE. - BAINS À FORGES INUTILES

au moins. - Service de la communion du roi ôtée aux ducs avec les princes du sang. - Colère du roi sur  $M^{\text{me}}$  de Torcy. - Femmes de la plus haute robe ne mangent point avec les filles de France, et les servent. - Princesses du sang très rarement au grand couvert, et sans conséquence.

L'importante nouvelle d'une délivrance si désirée arriva le matin, à Marly, du vendredi 26 août, par un courrier de Langeron, qui commandait là la marine, à Pontchartrain, qui aussitôt fut la porter au roi et le combla et toute la cour de joie. Ce courrier avait été dépêché à l'insu de Tessé qui envoya son fils, lequel ne partit que huit heures après le courrier de Langeron, et arriva à l'Étang où Chamillart était, qui l'amena à Marly dans le cabinet du roi, comme il était près de sortir de son souper, bien honteux tous deux d'avoir été prévenus. Le courrier ne sut du tout rien de ce qu'il conta au roi et ensuite à tout le monde, et se fit fort moquer de lui. Il n'en fut pas moins fait maréchal de camp; il n'y avait pas un mois qu'il était brigadier. Chamillart, piqué à l'excès,

fit un étrange vacarme contre Pontchartrain, comme d'une entreprise formelle sur sa charge, dont justice lui était due; que la nouvelle n'étant point maritime, il n'en devait pas avoir eu de courrier, beaucoup moins ne la pas tenir secrète, et avoir osé la porter au roi; et il prétendit qu'au moins aurait-il dû la lui mander à lui, se taire, et lui laisser faire sa fonction et l'apprendre au roi. Jamais on ne vit mieux qu'en cette occasion la folie universelle, et qu'on ne juge jamais des choses par ce qu'elles sont, mais par les personnes qu'elles regardent. Il ne faut point dire que la cour se partialisa là-dessus entre les deux secrétaires d'État; Pontchartrain n'eut pas une seule voix pour lui, et Chamillart, qui dans ce fait méritait pis que d'être sifflé, les eut toutes. Ami des deux, mais ami de la personne de Chamillart par mille raisons les plus fortes, ami de l'autre à cause de son père, de sa mère et de sa femme, mais le trouvant d'ailleurs tel qu'il était, et souffrant de la nécessité de son commerce, j'étais affligé de l'étrange déraison de celui que j'aimais pour lui-même, épouvanté de l'iniquité publique exercée sur celui avec qui je n'étais uni que par ricochet. Ce ne fut pas seulement blâmer ce dernier, ce fut un cri public, violent, redoublé en tous lieux par toutes personnes, comme d'un attentat qui méritait punition. Malgré les affres où l'on était, on ne put supporter d'en avoir été délivré plus tôt presque d'une journée entière, parce qu'on [ne] l'avait été que par Pontchartrain, et on ne s'en avisa que lorsque Chamillart osa s'en plaindre. Monseigneur, si réservé, éclata, et Pontchartrain fut traité comme un usurpateur avide, parce qu'il était détesté; Chamillart comme celui à qui il arrachait son bien, parce qu'il était aimé, et qu'il était dans une faveur déclarée. Personne n'eut le sens de faire réflexion sur la juste colère où un maître entrerait contre un valet qui aurait de quoi le tirer d'une inquiétude extrême, qui l'y laisserait tranquillement ainsi pendant huit ou dix heures, et qui s'en excuserait froidement après sur ce que cela était du devoir d'un autre valet qu'il avait attendu.

Le plus rare est que le roi, que cela regardait de plus près, et pour l'inquiétude dont il avait été délivré huit ou dix heures plus tôt, et pour des cas semblables si aisés à se retrouver en des occasions différentes d'une guerre allumée partout et de tous les côtés, n'eut pas la force de se déclarer entre les deux, ni de dire une seule parole. Le

torrent fut si impétueux que Pontchartrain n'eut qu'à baisser la tête, se taire et le laisser passer. Telle était la faiblesse du roi pour ses ministres. On avait déjà vu, en 1702, le duc de Villeroy apporter à Marly l'importante nouvelle de la bataille de Luzzara, s'y cacher, parce que Chamillart n'y était pas, laisser le roi et toute la cour dans l'inquiétude sans oser aborder, aller chercher le ministre, et ne venir avec lui que longtemps après que la nouvelle de son arrivée s'était répandue et avait mis tout le monde en l'air, sans que le roi l'eût trouvé mauvais, ni seulement témoigné là-dessus la moindre chose, et fit au contraire le duc de Villeroy lieutenant général avant de le renvoyer. Par cette heureuse délivrance, le voyage des princes fut rompu. Ils étaient prêts à partir; ils ne devaient avoir avec eux que six chevaux de main, et n'être accompagnés que de Razilly et Denonville, qui avaient été leurs sous-gouverneurs, et d'O et de Gamaches que le roi avait attachés à Mgr le duc de Bourgogne, et du fils de Chamillart. Le duc de Berwick reçut ordre par un courrier de rebrousser chemin vers M. le duc d'Orléans.

Mais voici une autre sorte d'extravagance qu'il faut que je raconte avant de quitter l'affaire de Provence.

Tessé s'en trouvait chargé : c'était la plus capitale de l'État dans un pays où rien n'était préparé, et où on manquait de tout, parce qu'on ne s'y était pas attendu; des secours en tout genre fort éloignés, la flotte des ennemis et une armée sur les bras commandée par les deux plus habiles capitaines, les plus audacieux, les plus grands ennemis du roi, et s'ils réussissaient le royaume pris à revers dans des provinces mécontentes, tout ouvert de là jusque dans Paris et les armées ennemies à toutes les frontières qui n'attendaient que le signal. Un général chargé de parer un si grand coup et dans une situation aussi pressée a bien des soins et peu d'envie de rire. Ce ne fut pas le sentiment de Tessé. Il n'en vit pas apparemment ces grandes suites si palpables, il ne voyait pas apparemment qu'avec Toulon la marine du Levant et son commerce étaient perdus, que la Provence ne l'était pas moins, qu'Arles était un passage sur le Rhône, et une ville ouverte, où M. de Savoie pouvait faire sa place d'armes en l'accommodant et se porter de là en Languedoc fumant encore de fanatiques, à Lyon, et dans les entrailles de la France; ou s'il le vit, comme toutes ces suites-là sautaient aux yeux, en grand homme supérieur à tout, il y trouva le

mot pour rire, et ce qui est incomparable, apparemment Pontchartrain aussi. Gardant pour soi la clef des champs pour y être plus libre que dans les retranchements de Toulon, où il ne fit que passer et où il ne s'arrêta que pour emporter, comme je l'ai dit, ceux de M. de Savoie, il trouvait le temps d'écrire à Pontchartrain tous les ordinaires jusqu'aux plus petits détails des nouvelles des ennemis, et de tout ce qui arrivait et se passait parmi nous, dans le style de don Quichotte, dont il se disait le triste écuyer et le Sancho, et tout ce qu'il mandait il l'adaptait aux aventures de ce roman. Pontchartrain me montrait ses lettres, il mourait de rire, il les admirait, et il faut dire en effet qu'elles étaient très plaisantes, et qu'il rendait un compte exact en termes, en style et en aventures de ce roman avec une suite et plus d'esprit que je ne lui en aurais cru. Moi cependant j'admirais un homme farci de ces fadaises en faire son capital pour rendre compte à un secrétaire d'État de l'affaire la plus importante et la plus délicate de l'État, dans la position si critique où il se trouvait, et l'admiration même de ce secrétaire d'État qui trouvait cela admirable; et la prosopopée fut soutenue jusque tout à la fin de l'affaire. Cela me paraîtrait incroyable si je ne l'avais pas vu.

Les détachements des différentes armées pour la Provence retournèrent les joindre presque aussitôt qu'ils en furent partis. Marlborough ne pouvait ajouter foi au mauvais succès de M. de Savoie. Il avait bâti sur ce projet les plus grands desseins, qui tombèrent d'eux-mêmes. M. de Savoie ne songea plus qu'à rétablir ses troupes fort diminuées, et qui avaient beaucoup souffert; et au mois d'octobre, il prit Suse abandonné à une très faible garnison qu'il eut prisonnière de guerre. Ce fut à quoi se terminèrent tous ses exploits. Un mois après le maréchal de Tessé arriva à la cour. Sa réception y fut au-dessous du médiocre. Nous étions à table à Meudon avec Monseigneur lorsqu'il vint lui faire sa révérence. Je ne vis jamais si maigre accueil, mais ses souterrains ne mirent guère à le rejeter en selle. Médavy demeura seul en chef en sa place.

La joie de la naissance du prince des Asturies vint en cadence augmenter celle de la délivrance de la Provence. Le marquis de Brancas qui servait lors en Espagne, eut la commission d'y en faire les compliments du roi. Le duc d'Albe, à cette occasion, donna chez lui, à Paris, une

superbe fête qui dura trois jours de suite, et toujours variée. Elle dut être tempérée par la perte du royaume de Naples et de Sicile. Le marquis de Bedmar, vice-roi de cette île, sentant peut-être l'impossibilité de la conserver, avait obtenu son rappel, et le marquis de Los Balbazès avait été nommé en sa place. Le marquis de Villena, autrement le duc d'Escalone, qui avait été vice-roi de Catalogne, et que nous y avons vu battu par M. de Noailles père, puis par M. de Vendôme, était vice-roi de Naples, et y avait magnifiquement reçu le roi d'Espagne. Il ne put soutenir cette ville contre les troupes impériales, qui, n'ayant plus d'occupation dans toute l'Italie, étaient venues à la facile conquête de ce royaume qui manquait de troupes et de tout, et dont les habitants, seigneurs et autres, ne respirent continuellement que les changements de maîtres.

Ces troupes ne trouvèrent donc aucune résistance à entrer dans Naples, où elles eurent le plaisir de voir briser aussitôt après la statue de Philippe V par les mêmes mains qui l'y avaient élevée. Le duc de Tursis mena le vice-roi sur son escadre à Gaëte, et la ramena après avec celle de Naples à Livourne. Le siège de Gaëte fut

formé bientôt après. C'était la seule place du royaume de Naples qui tint pour le roi d'Espagne. Escalone, dénué de tout, y fit des prodiges de patience, de capacité, de valeur, et mit, les Impériaux en état d'en recevoir l'affront. La trahison suppléa à la force les habitants, lassés de si longs travaux, entrèrent en intelligence avec le comte de Thun qui commandait au siège. Ils lui livrèrent la place. Escalone ou Villena, car il était connu sous les deux noms, ne s'étonna point. Il se barricada et se défendit de rue en rue avec tout ce qu'il put ramasser autour de lui, et ne se voulut jamais rendre. Succombant enfin dans un dernier réduit au nombre et à la force, il fut pris. Le procédé des Impériaux fut indigne. Au lieu d'admirer une si magnanime défense, ils n'écoutèrent que le dépit de ce qu'elle leur avait coûté; ils envoyèrent le généreux vice-roi prisonnier, les fers aux pieds, à Pizzighettone, contre toutes les lois de la guerre et, de l'humanité, où il demeura très longtemps cruellement resserré. Martinitz, d'abord nommé vice-roi par l'empereur, fut rappelé à Vienne, le comte de Thun fait vice-roi par intérim, et le général Vanbonne, qui avait tant fait parler de lui à la guerre, grand et hardi partisan, fut du nombre de

ceux qui moururent des blessures reçues à ce siège. Ce fut un ingénieur qui ouvrit une porte aux Impériaux, lesquels allèrent d'abord égorger tout ce qu'ils purent trouver d'officiers et de soldats espagnols, demeurés en petit nombre de trois mille qu'ils y étaient. Les galères n'étaient point dans le port; elles étaient allées chercher en Sicile des vivres pour la place.

On découvrit en septembre une conspiration dans Genève, que M. de Savoie y avait tramée pour s'en rendre le maître. Plusieurs magistrats de cette petite république y trempèrent. Beaucoup furent exécutés. Il y en eut d'assez ennemis de leur patrie pour encourager les conjurés de dessus l'échafaud, et leur crier de ne rien craindre, qu'ils n'avaient rien avoué ni nommé personne, et qu'ils poussassent hardiment leur pointe. Ce n'était pas la première tentative que ce prince eût faite pour s'emparer de Genève; imitateur en cela de ses pères qui en ont toujours considéré l'acquisition comme une des plus importantes qu'ils pussent faire.

J'allai cet été à Forges, qui est la saison de ces eaux, pour essayer de m'y défaire d'une fièvre tierce que le quinquina ne faisait que suspendre. Je dirai pour une curiosité de médecine que M<sup>me</sup> de Pontchartrain y était aussi pour une perte continuelle de sang, puis d'eau, qui durait depuis longtemps malgré tous les remèdes. Fagon, à bout, voulut tenter un essai jusqu'alors sans exemple: ce fut de la faire baigner dans l'eau de la fontaine la plus forte et la plus vitriolée des trois qui y sont, dont on boit le moins, et qui, du cardinal de Richelieu qui en a pris, a retenu le nom de Cardinale. Jamais personne ne s'était baigné dans l'eau d'aucune, et Mme de Pontchartrain n'y trouva rien moins que du soulagement. Ce fut là que j'appris une nouvelle entreprise des princes du sang, qui, dans l'impuissance et le discrédit où le roi les tenait, profitaient sans mesure de son désir de la grandeur de ses bâtards qu'il leur avait assimilés, pour s'acquérir de nouveaux avantages qui leur étaient soufferts pour les partager avec eux. La supériorité et les différences de rang, si marquées au-dessus d'eux des petits-fils de France, leur était toujours fâcheux à supporter. Une de ces distinctions se trouvait aux communions du roi.

On poussait après l'élévation de la messe un ployant au bas de l'autel au lieu où le prêtre la commence, on le couvrait d'une étoffe, puis d'une grande nappe qui

traînait devant et derrière. Au Pater, l'aumônier de jour se levait et nommait au roi à l'oreille tous les ducs qui se trouvaient dans la chapelle. Le roi lui en nommait deux qui étaient toujours les deux plus anciens, à chacun desquels aussitôt après le même aumônier s'avançant allait faire une révérence. La communion du prêtre se faisant, le roi se levait et s'allait mettre à genoux sans tapis ni carreau derrière ce ployant et y prenait la nappe; en même temps les deux ducs avertis, qui seuls avec le capitaine des gardes en quartier s'étaient levés de dessus leurs carreaux et l'avaient suivi, l'ancien par la droite, l'autre par la gauche, prenaient en même temps que lui chacun un coin de la nappe qu'ils soutenaient à côté de lui à peu de distance, tandis que les deux aumôniers de quartier soutenaient les deux autres coins de la même nappe du côté de l'autel, tous quatre à genoux, et le capitaine des gardes aussi, seul derrière le roi. La communion reçue et l'ablution prise quelques moments après, le roi demeurait encore un peu en même place, puis retournait à la sienne, suivi du capitaine des gardes et des deux ducs qui reprenaient les leurs. Si un fils de France s'y trouvait seul, lui seul tenait le coin droit de

la nappe et personne de l'autre côté; et quand M. le duc d'Orléans s'y rencontrait sans fils de France, c'était la même chose. Un prince du sang présent n'y servait pas avec lui; mais s'il n'y avait qu'un prince du sang, un duc, au lieu de deux, était averti à l'ordinaire, et il servait à la gauche comme le prince du sang à la droite. Le roi nommait les ducs pour montrer qu'il était maître du choix entre eux, sans être astreint à l'ancienneté; mais il ne lui est pourtant jamais arrivé de préférer de moins anciens; et je me souviens que, marchant devant lui un jour de communion qu'il allait à la chapelle, et voyant le duc de La Force, je le vis parler bas au maréchal de Noailles; et un moment après le maréchal me vint demander qui était l'ancien de M. de La Force ou de moi. Il ne l'avait pu dire certainement, et le roi le voulut savoir pour ne s'y pas méprendre.

Les princes du sang, blessés de cette distinction de M. le duc d'Orléans, qu'ils avaient essuyée assez peu encore avant qu'il allât en Espagne, s'en voulurent dédommager en usurpant sur les ducs la même distinction. Ils firent leur affaire dans les ténèbres; et à l'Assomption de cette année, M. le Duc servit seul à la communion du roi, sans

qu'aucun duc fût averti. Je l'appris à Forges; je sus que la surprise avait été grande, et que le duc de La Force, qui aurait dû servir et le maréchal de Boufflers, étaient à la chapelle. J'écrivis à ce dernier que cela n'était jamais arrivé, que moi-même j'avais servi avec les princes du sang et avec M. le Duc lui-même, et il n'y avait pas même longtemps; que cela était aisé à vérifier sur les registres de Desgranges, maître des cérémonies, et ce que je crus enfin qu'il fallait faire pour ne pas faire cette perte nouvelle. Ôn visita le registre et on le trouva écrit et chargé de ce que j'avais mandé et de quantité d'autres pareils exemples. Mais la mollesse et la misère des ducs n'osa branler. Je m'en étais douté, et j'avais en même temps écrit à M. le duc d'Orléans, en Espagne, tout ce que je crus le plus propre à le piquer, et par rapport à la conservation de sa distinction sur les princes du sang, à ne pas souffrir cette usurpation sur les ducs pour s'égaler par là à lui en ce qu'il était possible. À son retour je fis qu'il en parla au roi; le roi s'excusa, M. le Duc dit qu'il n'y avait point eu de part. M. le duc d'Orléans pressa, tout timide qu'il était avec le roi, qui répondit que c'étaient les ducs qui d'eux-mêmes ne s'y étaient pas présentés. Mais comment

l'eussent-ils fait sans être avertis? et comment le roi lui-même l'eût-il trouvé? Bref, il n'en fut autre chose, et cela est demeuré ainsi.

Piqué, et peu pressé de retourner à la cour, je m'en allai de Forges à la Ferté, où M<sup>me</sup> de Saint-Simon me vint trouver de Rambouillet, où M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans l'avait engagée d'aller avec elle et quelques autres dames. Nous demeurâmes trois semaines à la Ferté. La cour était à Fontainebleau, où je ne voulais point aller. Plus sage que moi, M<sup>me</sup> de Saint-Simon m'y entraîna. Je n'allai faire ma révérence au roi que le surlendemain de mon arrivée, et dans l'instant je me retirai et sortis. Apparemment il remarqua l'un et l'autre. C'était l'homme du monde qui était le plus attentif à toutes ces petites choses, et il était exactement informé chaque jour des gens de la cour qui arrivaient à Fontainebleau, où il aimait surtout à l'avoir grosse et distinguée. Le jour suivant, passant par son antichambre, allant ailleurs l'après-dînée, je le rencontrai qui passait chez M<sup>me</sup> de Maintenon. À l'instant il me demanda de mes nouvelles. Je répondis avec respect et brièveté, et, sans le suivre, je continuai mon chemin. Aussitôt je m'entendis rappeler. C'était

le roi qui me parlait encore. À cette fois, je n'osai plus quitter, et je le suivis jusqu'où il allait. Il sentait quand il avait fait, peine ou injustice, et quelquefois même assez souvent il cherchait à faire distinction, et ce qui dans un particulier supérieur s'appellerait honnêteté. Ce narré m'a conduit à Fontainebleau plus tôt que de raison, il faut retourner un peu en arrière. Mais auparavant je dirai que, quoique pressé souvent de me trouver aux communions du roi depuis, et en des temps où il n'y avait point de princes du sang à la cour, car les bâtards ne s'y étaient pas encore présentés, je ne pus jamais m'y résoudre, et jamais je n'y ai été depuis.

Il arriva une aventure à Marly, peu avant Fontainebleau, qui fit grand bruit par la longue scène qui la suivit, plus étonnante qu'on ne se le peut imaginer à qui a connu le roi. Toutes les dames du voyage avaient alors l'honneur de manger soir et matin, à la même heure, dans le même petit salon qui séparait l'appartement du roi et celui de M<sup>me</sup> de Maintenon. Le roi tenait une [table] où tous les fils de France et toutes les princesses du sang se mettaient, excepté M. le duc de Berry, M. le duc d'Orléans et M<sup>me</sup> la princesse de Conti,

qui se mettaient toujours à celle de Monseigneur, même quand il était à la chasse. Il y en avait une troisième plus petite où se mettaient, tantôt les unes, tantôt les autres; et toutes trois étaient rondes, et liberté à toutes de se mettre à celle que bon leur semblait. Les princesses du sang se plaçaient à droite et à gauche en leur rang; les duchesses et les autres princesses comme elles se trouvaient ensemble, mais joignant les princesses du sang et sans mélange entre elles d'aucunes autres; puis les dames non titrées achevaient le tour de la table, et M<sup>me</sup> de Maintenon parmi elles vers le milieu; mais elle n'y mangeait plus depuis assez longtemps. On lui servait chez elle une table particulière où quelques dames, ses familières, deux ou trois, mangeaient avec elle, et presque toujours les mêmes. Au sortir de dîner le roi entrait chez M<sup>me</sup> de Maintenon, se mettait dans un fauteuil près d'elle dans sa niche, qui était un canapé fermé de trois côtés, les princesses du sang sur des tabourets auprès d'eux, et, dans l'éloignement, les dames privilégiées, ce qui pour cette entrée-là était assez étendu. On était auprès de plusieurs cabarets de thé et de café; en prenait qui voulait. Le roi demeurait là plus ou moins, selon

que la conversation des princesses l'amusait, ou qu'il avait affaire, puis il passait devant toutes ces dames, allait chez lui, et toutes sortaient, excepté quelques familières de M<sup>me</sup> de Maintenon. Dans l'après-dînée, à la suite de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, personne n'entrait où était le roi et M<sup>me</sup> de Maintenon que M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne et le ministre qui venait travailler. La porte était fermée, et les dames qui étaient dans l'autre pièce n'y voyaient le roi que passer pour souper, et elles l'y suivaient, après souper, chez lui, avec les princesses comme à Versailles. Il fallait cet exposé pour entendre ce qui va être raconté.

À un dîner, je ne sais comment il arriva que M<sup>me</sup> de Torcy se trouva auprès de Madame, au-dessus de la duchesse de Duras, qui arriva un moment après. M<sup>me</sup> de Torcy, à la vérité, lui offrit sa place, mais on n'en était déjà plus à les prendre, cela se passa en compliments, mais la nouveauté du fait surprit Madame et toute l'assistance qui était debout et Madame aussi. Le roi arrive et se met à table. Chacun s'allait asseoir, comme le roi, regardant du côté de Madame, prit un sérieux et un air de surprise qui embarrassa tellement M<sup>me</sup> de Torcy qu'elle pressa la

duchesse de Duras de prendre sa place, qui n'en voulut rien faire encore une fois; et pour celle-là, elle aurait bien voulu qu'elle l'eût prise, tant elle se trouva embarrassée. Il faut remarquer que le hasard fit qu'il n'y avait que la duchesse de Duras de titrée de ce même côté de la table; les autres, apparemment avaient préféré [être], ou par hasard s'étaient trouvées du côté de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne et de M<sup>me</sup> fa Duchesse, les deux princes étant ce jour-là à la chasse avec Monseigneur. Tant que le dîner fut long le roi n'ôta presque point les yeux de dessus les deux voisines de Madame, et ne dit presque pas un mot, avec un air de colère qui rendit tout le monde fort attentif, et dont la duchesse de Duras même fut fort en peine.

Au sortir de table, on passa à l'ordinaire chez M<sup>me</sup> de Maintenon. À peine le roi y fut établi dans sa chaise, qu'il dit à M<sup>me</sup> de Maintenon, qu'il venait d'être témoin d'une insolence (ce fut le terme dont il se servit) incroyable et qui l'avait mis dans une telle colère qu'elle l'avait empêché de manger, et raconta ce qu'il avait vu de ces deux places; qu'une [telle] entreprise aurait été insupportable d'une femme de qualité, de quelque haute

naissance qu'elle fût; mais que d'une petite bourgeoise, fille de Pomponne, qui s'appelait Arnauld, mariée à un Colbert, il avouait qu'il avait été dix fois sur le point de la faire sortir de table, et qu'il ne s'en était retenu que par la considération de son mari. Enfilant là-dessus la généalogie des Arnauld qu'il eut bientôt épuisée, il passa à celle des Colbert qu'il déchiffra de même, s'étendit sur leur folie d'avoir voulu descendre d'un roi d'Écosse; que M. Colbert l'avait tant tourmenté de lui en faire chercher les titres par le roi d'Angleterre, qu'il avait eu la faiblesse de lui en écrire ; que la réponse ne venant point, et Colbert ne lui donnant sur cela aucun repos, il avait écrit une seconde fois, sur quoi enfin le roi d'Angleterre lui avait mandé que, par politesse, il n'avait pas voulu lui répondre, mais que, puisqu'il le voulait, qu'il sût donc que, par pure complaisance, il avait fait chercher soigneusement en Écosse, sans avoir rien trouvé, sinon quelque nom approchant de celui de Colbert dans le plus petit peuple, qu'il l'assurait que son ministre était trompé par son orgueil, et qu'il n'y donnât pas

davantage<sup>1</sup>. Ce récit, fait en colère, fut accompagné de fâcheuses épithètes, jusqu'à s'en donner à lui-même sur sa facilité d'avoir ainsi écrit; après quoi il passa tout de suite à un autre discours plus surprenant encore à qui l'a connu. Il se mit à dire qu'il trouvait bien sot à  $M^{me}$ de Duras (car ce fut son terme) de n'avoir pas fait sortir de cette place Mme de Torcy par le bras, et s'échauffa si bien là-dessus, que M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne et les princesses à son exemple, ayant peur qu'il ne lui en fit une sortie, se prirent à l'excuser sur sa jeunesse, et à dire qu'il seyait bien toujours à une personne de son âge d'être douce et facile, et d'éviter de faire peine à personne. Là-dessus le roi reprit qu'il fallait qu'elle fût donc bien douce et bien facile en effet de l'avoir souffert de qui que ce fût sans titre; plus encore de cette petite bourgeoise, et que toutes deux ignorassent bien fort, l'une ce qui lui était dû, l'autre le respect (ce fut encore son terme) qu'elle devait porter à la dignité et à la naissance; qu'elle devait

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>On trouve, dans les Mémoires contemporains et principalement dans les *Mémoires de l'abbé de Choisy*, des détails sur cette faiblesse de Colbert. Voy. ces Mémoires, collection Petitot, 2° série, t. LXIII, p. 215-222.

se sentir bien honorée d'être admise à sa table et soufferte parmi les femmes de qualité; qu'il avait vu les secrétaires d'État bien éloignés d'une confusion semblable; que sa bonté et la sottise des gens de qualité les avait laissés mêler parmi eux; que ce honteux mélange devait bien leur suffire à ne pas entreprendre ce que la femme de la plus haute naissance n'eût pas osé songer d'attenter (ce fut encore l'expression dont il se servit) mais encore pour respecter les femmes de qualité sans titre, et ne pas abuser de l'honneur étrange et si nouveau de se trouver comme l'une d'elles, et se bien souvenir toujours de l'extrême différence qu'il y avait, et qui y serait toujours; qu'on voyait bien à cette impertinence (ce fut le mot dont il se servit) le peu d'où elle était sortie, et que les femmes de secrétaires d'État qui avaient de la naissance, se gardaient bien de sortir de leurs bornes, comme par exemple, M<sup>me</sup> de Pontchartrain qui, par sa naissance se pouvait mêler davantage avec les femmes de qualité, prenait tellement les dernières places, et cela si naturellement et avec tant de politesse, que cette conduite ajoutait infiniment à sa considération, et lui procurait aussi des honnêtetés qui, depuis son mariage, étaient bien loin de lui être dues.

Après ce panégyrique de M<sup>me</sup> de Pontchartrain, sur lequel le roi prit plaisir à s'étendre, il acheva de combler l'assistance d'étonnement; car, reprenant sa première colère que le long discours semblait avoir amortie, il se mit à exalter la dignité des ducs et fit connaître pour la première fois de sa vie qu'il n'en ignorait ni la grandeur, ni la connexité de cette grandeur à celle de sa couronne et de sa propre majesté. Il dit que cette dignité était la première de l'État; la plus grande qu'il pût donner à son propre sang, le comble de l'honneur et de la récompense de la plus haute noblesse. Il s'abaissa jusqu'à avouer que, si la nécessité de ses affaires et de grandes raisons l'avaient quelquefois obligé d'élever à ce fait de grandeur (ce fut encore sa propre expression) quelques personnes d'une naissance peu proportionnée, ç'avait été avec regret ; mais que la dignité en soi n'en était point avilie ni en rien diminuée de tout ce qu'elle était, qu'elle demeurait toujours la même, et tout aussi respectable à chacun, aussi entière d'ans tous ses rangs, ses distinctions, ses privilèges, ses honneurs en ces sortes de ducs, considérables et vénérables à tous, dès là qu'ils étaient ducs, comme ceux de la plus grande naissance, puisque

leur dignité était la même, le soutien de la couronne, ce qui la touchait de plus près, et à la tête de toute la haute noblesse, de laquelle elle était en tout séparée et infiniment distinguée et relevée; et qu'il voulait bien qu'on sût que leur refuser les honneurs et les respects qui leur étaient dus, c'était lui en manquer à lui-même. Ce sont là exactement les termes de son discours. De là passant à la noblesse de la maison de Bournonville, dont était la duchesse de Duras, et à celle de la maison de son mari, sur lesquelles il s'étendit à plaisir, il vint à déplorer le malheur des temps qui avait réduit tant de ducs à la mésalliance, et se mit à nommer toutes les duchesses de peu; puis renouvelant de plus belle en sa colère, il dit qu'il ne fallait pas que les femmes de la plus haute qualité parleurs maris et par elles-mêmes prissent occasion de la naissance de ces duchesses de leur rendre quoi que ce fût moins qu'à celles dont la condition répondait à leur dignité, laquelle méritait en toutes, qui qu'elles fussent par elles-mêmes, le même respect. (ce fut encore son terme), puisque leur rang était le même; et que ce qui leur était dû ne leur était dû que par leur dignité, qui ne pouvait être avilie par leurs personnes, rien ne pouvait

excuser aucun manquement qu'on pouvait faire à leur égard; et cela avec des termes si forts et si injurieux qu'il semblait que le roi ne fût pas le même, et encore par la véhémence dont il parlait. Pour conclusion, le roi demanda qui des princesses se voulait charger de dire à M<sup>me</sup> de Torcy à quel point il l'avait trouvée impertinente. Toutes se regardèrent et pas une ne se proposa, sur quoi le roi, se fâchant davantage, dit que si fallait-il pourtant qu'elle le sût, et là-dessus s'en alla chez lui.

Alors les dames, qui avaient bien vu de loin qu'il y avait eu beaucoup de colère dans la conversation, et qui pour cela même s'étaient tenues encore plus soigneusement à l'écart, s'approchèrent un peu par curiosité, qui augmenta fort en voyant l'espèce de trouble des princesses qui s'ébranlaient pour s'en aller, lesquelles, après quelque peu de discours entre elles, se séparèrent et contèrent le fait chacune à ses amies, M<sup>me</sup> de Maintenon à ses favorites, M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne à ses dames et à la duchesse de Duras, en sorte que la chose se répandit bientôt à l'oreille et courut après partout. On crut que cela était fini; mais sitôt que le roi eut passé, le même jour, de son souper dans son cabinet, la vesperie

recommença encore avec plus d'aigreur, tellement que M<sup>me</sup> la Duchesse, craignant enfin pis, conta tout en sortant à M<sup>me</sup> de Bouzols pour qu'elle en avertît Torcy, son frère, et que sa femme prit bien garde à elle. Mais la surprise fut, extrême quand le lendemain, au sortir du dîner, le roi ne put, chez M<sup>me</sup> de Maintenon, parler d'autre chose, et encore sans aucun adoucissement dans les termes; si bien que, pour l'apaiser un peu, M<sup>me</sup> la Duchesse lui dit qu'elle avait averti M<sup>me</sup> de Bouzols, n'osant le dire à Mme de Torcy elle-même; sur quoi le roi, comme soulagé, se hâta de lui répondre qu'elle lui avait fait grand plaisir, parce que cela lui épargnait la peine de bien laver la tête à Torcy, qu'il avait résolu de le faire plutôt que sa femme manquât de recevoir ce qu'elle méritait. Il ne laissa pas de poursuivre encore les mêmes propos et de même façon jusqu'à ce qu'il repassât chez Īni.

Torcy et sa femme, outrés, furent quelques jours à ne paraître presque point. Ils firent l'un et l'autre de grandes excuses et force compliments à la duchesse de Duras, qui elle-même était, surtout devant le roi, fort embarrassée, lequel quatre jours durant ne cessa de

parler toujours sur ce même ton dans ses particuliers. Torcy, craignant une sortie, écrivit une lettre au roi de plainte et de douleur respectueuse d'une tempête dont la source n'était qu'un hasard qu'il n'avait pas tenu à sa femme de corriger, mais à la duchesse de Duras, qui poliment, quoi qu'elle eût pu faire, n'avait pas voulu prendre sa place. Toutes sortes d'aveux de ce qui était dû, et dont sa femme n'avait jamais songé à s'écarter, et toutes sortes de respects et de traits délicats de modestie étaient adroitement glissés dans cette lettre. Le roi lui témoigna en être content à son égard; il ménagea les termes sur sa femme, mais il lui fit entendre qu'elle ferait bien d'être attentive et mesurée dans sa conduite, tellement que cela fut fini de manière que Torcy ne sortit pas trop mécontent de la conversation. On peut imaginer le bruit que fit cette aventure, et jusqu'à quel point les secrétaires d'État et les ministres si haut montés la sentirent. Le rare fut qu'il y eut des femmes de qualité qui se sentirent piquées de ce qui avait été dit sur elles. Toutes affectèrent une grande attention à rendre aux femmes titrées. Le roi, qui le remarqua, le loua, mais avec aigreur sur le contraire, et s'est toujours montré depuis

le même à cet égard des femmes titrées et non titrées, et des hommes pareillement. Pour ce qui est d'ailleurs du rang et de la dignité des dues, son règne entier, avant et depuis, s'est passé à y donner les plus grandes atteintes. J'appris l'affaire en gros par ce qu'on m'en écrivit; je la sus à mon retour dans le dernier détail, et le plus précis, par plusieurs personnes instruites dès les premiers moments, surtout par les dames de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, à qui cette princesse l'avait contée à mesure et à la chaude, et qui, n'étant pas duchesses, me furent encore moins suspectes de ne rien grossir.

M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, huit jours avant d'aller à Fontainebleau, fit avec Mgr le duc de Bourgogne et beaucoup de darnes une grande cavalcade au bois de Boulogne, où il se trouva une infinité de carrosses de Paris pour la voir. À la nuit, elle mit pied à terre à la Muette², où Armenonville donna un souper magnifique. Les dames de la cavalcade soupèrent avec Mgr [le duc] et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, laquelle pendant tout le repas fut servie par M<sup>me</sup> d'Armenonville debout

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Saint-Simon, comme on l'a déjà remarqué, écrit toujours *la Meute*. On a suivi l'orthographe moderne.

derrière elle. Au sortir de table, il parut tout à coup une illumination très galante; on entendit des violons et de toutes sortes d'instruments, on dansa ou on se promena jusqu'à deux heures après minuit. M<sup>me</sup> de Fourcy, femme d'un conseiller d'État, lors prévôt des marchands, et fille de Boucherat, chancelier de France, avait servi de même M<sup>me</sup> la Dauphine de Bavière au dîner que le roi fit à l'hôtel de ville, avec beaucoup de dames à sa table, au sortir du Te Deum qu'il avait été entendre à Notre-Dame, lorsqu'il fut guéri de sa grande opération. Il voulut témoigner à Paris qu'il lui savait gré du zèle qu'elle avait témoigné en cette occasion, et il fut fort remarqué que, pour l'unique fois de sa vie, il demanda ce repas à l'hôtel de ville, auquel il ne voulut pas qu'aucun de ses officiers travaillassent, ni que pas un de ses gardes entrassent dans l'hôtel de ville. Il n'y fut pas question que M<sup>me</sup> de Fourcy se mît à table, non plus que M<sup>me</sup> d'Armenonville à la Muette. C'est un honneur auquel la robe la plus distinguée n'a jamais osé prétendre.

Deux jours, après le roi fit souper avec lui Mademoiselle, fille de M. le duc d'Orléans, à son grand couvert à Versailles, et entrer après avec lui dans son cabinet. Cette distinction fit du bruit; les princesses du sang ne mangent point au grand couvert, c'est un honneur réservé aux fils, filles, petits-fils et petites-filles de France, excepté des festins de noces dans la maison royale, et dans des cérémonies fort rares. Il est pourtant arrivé quelquefois que, entre la mort de la dauphine de Bavière et le mariage de celle de Savoie, les enfants de Monseigneur trop jeunes pour souper avec le roi, et Monsieur et Madame à Paris ou à Saint-Cloud, le roi, pour ne pas souper seul, ou tête à tête avec Monseigneur, fit quelquefois venir au grand couvert M<sup>me</sup> la Duchesse et Mme la princesse de Conti, ses filles, mais nulle autre princesse du sang, et cela sans suite et sans conséquence; mais j'ai vu quelquefois ces mêmes princesses y manger avec Madame à Fontainebleau, quelquefois la cour d'Angleterre y étant, et quelquefois aussi, mais très peu, M<sup>me</sup> la Princesse et M<sup>me</sup> la princesse de Conti, sa fille aussi, à Fontainebleau, avec la même cour d'Angleterre, le soir au grand couvert, jamais à Versailles. C'était une faveur que le roi faisait quelquefois à ses filles, qui fit crier M. le Prince fort haut, Mme la Princesse étant à Fontainebleau, qui n'y était pas admise, tandis que

M<sup>me</sup> la Duchesse, sa belle-fille, et M<sup>me</sup> du Maine, sa fille, l'étaient. Le roi ne voulut pas pousser ce dégoût, et y fit manger quelque peu M<sup>me</sup> la Princesse et M<sup>me</sup> la princesse de Conti, puis n'y en fit plus manger pas une, et se restreignit au droit; apparemment que, ces princesses ayant mangé au grand couvert quelquefois, il voulut faire la même grâce à celle-ci qui était sa petite-fille, pour que cela n'eût pas plus de suite ni de droit que pour les autres.

## CHAPITRE VI.

1707

Tonnerre tue à la chasse le second fils d'Amelot. - Duel de deux capitaines aux gardes; Saint-Paul tué et Sérancourt cassé. - Le roi, allant à Fontainebleau, passe pour la première foi à Petit-Bourg. - Prodiges de courtisan. - Mort de Sourdis. - Son gouvernement d'Orléanais à d'Antin. - Quel était Bartet; sa mort. - Conduite, fortune et mort du cardinal Le Camus. - Mort du comte d'Egmont, dernier de la maison d'Egmont;

son caractère et sa succession. - Équipée de la comtesse de Soissons. - Retour de Fontainebleau par Petit-Bourg. - Mort de Revel; son mariage; maréchaux de Broglio. - Mort de la maréchale de Tourville. - Fauxsaulnage. - Étrange sorte d'escroquerie de Listenais. - Cause de la brouillerie de Catinat et de Chamillart; le roi les réconcilie. - Bay; son extraction; est fait chevalier de la Toison d'or. - Mort du comte d'Auvergne; son caractère; sa dépouille. - Dépit du comte d'Évreux. - Mariage du prince de Talmont, qui surprend un tabouret de grâce.

Le fils aîné du feu comte de Tonnerre, étant à la chasse à la plaine Saint-Denis avec le second fils d'Amelot, conseiller d'État, lors ambassadeur en Espagne, le tua d'un coup de fusil, le 6 septembre. M<sup>me</sup> de Tonnerre fit prendre le large à son fils, et vint demander sa grâce au roi, l'assurant que le fusil avait parti sans que son fils y pensât, et que le jeune Amelot était fort son ami. En même temps, M<sup>me</sup> de Vaubecourt, soeur d'Amelot, vint

demander au roi de ne point donner grâce à l'assassin de son neveu, qui l'avait couché en joue, et assura qu'il l'avait tué de propos délibéré. Ce jeune Amelot était toute l'espérance de sa famille, ayant le corps et l'esprit aussi bien faits que son aîné les avait disgraciés, qui devint pourtant président à mortier. Tonnerre était une manière d'hébété fort obscur et fort étrange. Il eut sa grâce un mois après, il entra pour un an à la Bastille, donna dix mille livres aux pauvres, distribuables par le cardinal de Noailles, et eut défense sous de grandes peines de se trouver jamais en nul lieu public ni particulier où M. Amelot serait, et obligé de sortir de tous ceux où Amelot le trouverait. Il a peu servi, quoique avec de la valeur, a épousé une fille de Blansac, et passe sa vie tout seul dans sa chambre, ou à la campagne, en sorte qu'on ne le voit jamais.

Ce malheur me fait souvenir que Saint-Paul et Sérancourt se battirent en duel à l'armée de Flandre, à la tête du camp, sans autre façon, allant tous deux à pied dîner chez le duc de Guiche. Ils étaient tous deux capitaines aux gardes et anciens. Saint-Paul fut tué, Sérancourt se retira au quartier de l'électeur de Bavière. Il fut cassé aus-

sitôt après, et il fallut ne plus se montrer en France. Son frère, autrefois intendant de Bourges, employa auprès du roi tout ce qu'il put inutilement. Il vit encore, à près de cent ans, dans une santé parfaite de corps et d'esprit et dans la société des hommes, mangeant, marchant et vivant comme à soixante ou soixante-dix ans.

La disgrâce du maréchal de Villeroy par chez lequel le roi passait souvent pour aller et venir de Fontainebleau, et la mort de M<sup>me</sup> de Montespan, produisirent une nouveauté qui eut de grandes suites. M<sup>me</sup> de Maintenon ne craignit plus son fils; elle cessa de ce moment de le haïr comme le fils d'une ennemie dont elle craignait les retours, et à qui elle ne pouvait pardonner ce qu'elle lui avait été, ce qu'elle lui devait, le salaire dont elle l'avait payé. Elle commença à vouloir du bien à ce fils comme au frère de ces bâtards qui lui étaient si chers, et avec qui il avait toujours vécu dans une si parfaite dépendance. Cette raison le rendit, dès qu'il eut perdu sa mère, un homme, dans l'esprit de M<sup>me</sup> de Maintenon, à approcher du roi, qu'on tiendrait toujours par ses vices, de la bassesse desquels rien n'était à craindre et tout au contraire à profiter. Il fut donc déclaré que le roi irait

coucher chez d'Antin à Petit-Bourg, le 12 septembre.

C'est un prodige que les détails jusqu'où d'Antin porta ses soins pour faire sa cour de ce passage, et pour la faire jusqu'aux derniers valets. Il gagna ceux de M<sup>me</sup> de Maintenon, pendant qu'elle était à Saint-Cyr, pour entrer chez elle. Il y prit un plan de la disposition de sa chambre, de ses meublés, jusqu'à ses livres, à l'inégalité dans laquelle ils se trouvaient rangés ou jetés sur sa table, jusqu'aux endroits des livres qui se trouvèrent marqués. Tout se trouva chez elle à Petit-Bourg précisément comme à Versailles, et ce raffinement fut fit remarqué. Ses attentions pour tout ce qui était considérable en crédit, maîtres ou valets, et valets principaux de ceux-là, furent à proportion, et pareillement les soins, la politesse, la propreté pour tous les autres meuble, commodités de toutes les sortes, abondance et délicatesse dans un grand nombre de tables, profusion de toute espèce de rafraîchissements, service prompt et à la main sitôt que quelqu'un tournait la tête, prévention<sup>1</sup>, prévoyance, magnificence en tout, singularités différentes, musique excellente, jeux, bidets et calèches nombreuses et galantes

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Ce mot est pris ici dans le sens de *prévenance*.

pour la promenade, en un mot tout ce que peut étaler la profusion la plus recherchée et la mieux entendue. Il trouva moyen de voir tout ce qui était dans Petit-Bourg, chacun dans sa chambre, souvent jusqu'aux valets, et de faire à tous les honneurs de chez lui, comme s'il n'y eût eu que la personne à qui il les faisait actuellement. Le roi arriva de bonne heure, se promena fort et loua beaucoup. Il fit après entrer d'Antin chez Mme de Maintenon avec lui qui lui montra le plan de tout Petit-Bourg. Tout en fut approuvé, excepté une allée de marronniers qui faisait merveilles au jardin et à tout le reste, mais qui ôtait la vue de la chambre du roi. D'Antin ne dit mot, mais le lendemain matin le roi, à son réveil, ayant porté la vue à ses fenêtres, trouva la plus belle vue du monde, et non plus d'allée ni de traces que s'il n'y en eût jamais eu où elle était la veille; ni de traces de travail ni de passage dans toute cette longueur, ni nulle part auprès, que si elle n'eût jamais existé. Personne ne s'était aperçu d'aucun bruit, d'aucun embarras, les arbres étaient disparus, le terrain uni au point qu'il semblait que ce ne pouvait être que l'opération de la baguette de quelque fée bienfaisante du château enchanté. Les applaudissements

récompensèrent la galanterie. On remarqua fort aussi le motet de la messe du roi, qui convenait à un bon courtisan.

Avec tout cela il en fit tant que M<sup>me</sup> de Maintenon ne put s'empêcher de lui faire une plaisanterie un peu amère, en partant le lendemain pour Fontainebleau. Après avoir fait le tour des jardins en calèche, elle lui dit, et devant le monde, qu'elle se trouvait bien heureuse de n'avoir pas déplu au roi le soir, chez lui, parce qu'elle était très assurée par tout ce qu'il venait de faire, qu'en ce cas-là il l'eût envoyée coucher sur le pavé du grand chemin. Il répondit en homme d'esprit, et n'en augura pas plus mal de sa fortune, d'autant qu'il voyait par ce passage chez lui pointer ce qu'il avait toujours espéré de la mort de sa mère. Quinze jours après il en fut certain. Sourdis, dont j'ai assez parlé pour n'avoir plus rien à en dire, mourut dans sa retraite en Guyenne. Il était le dernier Escoubleau, et ne laissait qu'une fille mariée au fils de Saint-Pouange, et il avait le gouvernement d'Orléanais, qui est fort étendu et où d'Antin avait plusieurs terres. Il le demanda et l'obtint aussitôt. Il en fut si transporté qu'il s'écria qu'il était dégelé; que le sort

était levé; que, puisque le roi commençait à lui donner, il n'était plus en peine de sa fortune. Sa femme, plus bête et plus sotte qu'on n'en vit jamais, se mit à bavarder partout que son mari désormais allait cheminer beau train. Ces enthousiasmes édifièrent d'autant moins la cour qu'elle commença à en craindre le pronostic qui par la suite eut un accomplissement entier.

En même temps mourut Bartet à cent cinq ans, sans avoir jamais été marié. C'était un homme de peu, qui avait de l'esprit, de l'ardeur et beaucoup d'audace, et qui avait été fort dans le grand monde, et longtemps en beaucoup d'intrigues et de manèges avec le cardinal de Mazarin qui l'avait fait secrétaire du cabinet du roi, dont il était fort connu et de la reine mère. Il avait été fort gâté comme sont ces sortes de gens qui peuvent beaucoup servir et nuire. Il en était devenu fort insolent et s'était rendu redoutable. Des impertinences qui lui échappèrent souvent sur M. de Candale lui attirèrent enfin de sa part une rude bâtonnade qu'il lui fit donner, et qu'il avoua hautement<sup>2</sup>. Bartet, outré au point qu'on le peut juger à ce portrait, fit les haut cris, et ce

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Voy. les notes à la fin du volume.

qui mit le comble à son désespoir, c'est qu'il n'en fut autre chose. Là commença son déclin, qui fut rapide et court. Dès qu'on ne le craignit plus, il sentit combien ses insolences avaient révolté tout le monde; on fut ravi de son aventure, on trouva qu'il l'avait bien méritée; les ministres, les courtisans du haut parage furent ravis d'en être délivrés; chacun, au lieu de le protéger, contribua à sa chute; et quand de dépit il se fut retiré, ils se gardèrent bien de le faire revenir<sup>3</sup>. Accoutumé à nager dans le grand, il n'avait fait aucuns retours sur lui-même, ne doutant pas d'une fortune proportionnée à l'importance de ce qui lui passait par les mains. Tout à coup il se trouva tombé de tout, et sans autre bien que la rage dans le coeur. Le vieux maréchal de Villeroy, grand courtisan du cardinal Mazarin, et qui avait fort pratiqué Bartet chez lui, en eut plus de pitié que ce ministre qui survécut M. de Candale deux ans. Quand Bartet ne sut plus où donner de la tête, il le retira chez lui auprès de Lyon dans

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Bartet ne quitta pas la cour immédiatement. Ses lettres à Mazarin prouvent, au contraire, que plusieurs années après l'événement dont parle Saint-Simon, il était encore le confident intime du cardinal. Voy. les notes placées à la fin de ce volume.

un beau lieu, sur le bord de la Saône, qu'ils avaient acheté et appelé Neuville; il lui fournit là quelque subsistance, que l'archevêque de Lyon et le second maréchal de Villeroy continuèrent jusqu'à sa mort. Il eut là tout loisir, pendant plus de quarante ans, de réflexion et de pénitence.

En ce même mois de septembre mourut à Grenoble le cardinal Le Camus, à soixante-seize ans, également connu par son esprit, ses débauches, son impiété, sa pénitence, la fortune qui en résulta, l'ambition avec laquelle il la reçut et en usa, et le châtiment qu'il en porta jusqu'au dernier jour de sa vie. Il n'est guère de problème qui présente plus de choses opposées que la conduite de ce prélat, depuis le commencement jusqu'à la fin. Il était bienfait, galant, avait mille grâces dans l'esprit, d'une compagnie charmante. Il était savant, gai, amusant jusque dans sa pénitence. Il acheta une charge d'aumônier du roi pour se fourrer à la cour, et se frayer un chemin à l'épiscopat. Ses débauches et ses impiétés éclatèrent. Il se crut perdu et s'enfuit dans une retraite profonde, où il se mit à vivre dans toutes les austérités de la plus dure pénitence. Sa famille avait des amis et

des protecteurs. Cette pénitence fut vantée; elle avait duré des années, elle durait encore, elle fut couronnée de l'évêché de Grenoble. Il s'en crut indigne et eut grand'peine à l'accepter. Il s'y confina et s'y donna tout entier au gouvernement de son diocèse, sans quitter ce qu'il put retenir de sa pénitence. Il s'était condamné aux légumes pour le reste de sa vie. Il les continua et mangeait chez lui en réfectoire avec tous ses domestiques, sa livrée même, et la lecture s'y faisait pendant tout le repas.

Innocent XI, qui aimait la vertu, fut touché de la sienne, et le fit de son propre mouvement cardinal dans la promotion de septembre 1686, de vingt-sept cardinaux, qui fut sa dernière, et qui fut aussi pour les couronnes et les nonces. Le courrier qui apporta la nouvelle et les calottes au célèbre évêque de Strasbourg Fürstemberg, nommé par le roi, et à Ranuzzi, nonce en France, passa par Grenoble pour Le Camus. Sa joie fut telle qu'il en oublia son devoir. Il se mit la calotte rouge sur la tête, que le courrier lui présenta, puis écrivit au roi une lettre fort respectueuse, au lieu d'envoyer sa calotte au roi par ce même courrier, de lui mander qu'étant

son sujet il ne voulait rien tenir que de sa main, et qu'il attendait ses ordres sur la conduite qu'il lui plairait de lui prescrire. S'il en eût usé ainsi, il n'est pas douteux que le roi lui aurait mandé de la venir recevoir de sa main, ou la lui aurait renvoyée avec la permission de la porter et d'accepter; mais, piqué de ce qu'il l'avait prise de lui-même, et d'un pape avec qui il était brouillé, il fut sur le point de lui défendre de la porter et d'accepter, et de se porter aux extrémités, s'il n'obéissait pas. Néanmoins, réflexion faite sur les suites de cet engagement, il se contenta pour toute réponse de lui défendre de sortir de son diocèse. Il n'est rien que le cardinal n'ait fait alors et depuis pour se raccommoder, et pour qu'il lui fût permis de venir montrer sa calotte à Paris et à la cour. Mais le roi tint ferme jusqu'à sa mort. Il ne lui permit pas même d'aller à Rome pour le conclave qui suivit la mort d'innocent XI; il obtint d'aller aux deux suivants, mais à condition de ne s'arrêter nulle part, et de revenir sitôt que le pape serait élu et couronné. Il ne laissa pas de s'y conduire extrêmement bien, et tout à fait à la satisfaction des cardinaux français.

On a vu, à l'occasion du passage des princes à Greno-

ble, à quel point il fut toute sa vie enivré de sa dignité. Elle lui attira des remontrances sur sa santé et sur ses légumes: « Oh! mes chers légumes, s'écria-t-il, je vous ai trop d'obligation pour vous abandonner jamais. » En effet, il leur fut fidèle jusqu'au bout et à son réfectoire, où il faisait servir à ses domestiques de la viande et des nourritures ordinaires. Il fut jusqu'à la mort bourrelé de sa disgrâce, et toujours d'excellente compagnie. Il voulait savoir toutes les petites intrigues de sa ville, il en parlait fort plaisamment. Il embarrassait souvent les intéressés. On lui reprochait sa langue, il avouait qu'elle était plus forte que lui; et en effet, il lui refusait peu de choses. Quoiqu'il n'eût presque de bénéfices que son évêché, qui n'est pas gros, et cent mille écus de patrimoine, quoiqu'il donnât beaucoup aux pauvres, et qu'il eût fait de bons établissements à ses dépens, l'énormité de son testament surprit et scandalisa à sa mort. Il donna fort gros en bonnes oeuvres, et laissa plus de cinq cent mille livres à sa famille. Il était frère du premier président de la cour des aides de Paris et du lieutenant civil de la même ville.

Le comte d'Egmont mourut à Fraga, en Catalogne, ce mois de septembre 1707, à trente-huit ans, sans enfants

de la nièce de l'archevêque d'Aix, Cosnac, élevée chez la duchesse de Bracciano, à Paris, comme sa nièce, depuis princesse des Ursins, desquels j'ai tant parlé. Il fut le dernier de ces fameux Egmont, et le dernier mâle de cette grande maison. Il avait la Toison, ainsi que ses pères, et il était général de la cavalerie et des dragons d'Espagne et brigadier de cavalerie en France. C'était un homme fort laid, de peu d'esprit, de beaucoup de valeur, d'honneur et de probité, et qui s'appliquait fort à la guerre. Son trisaïeul était frère de ce célèbre Lamoral, comte d'Egmont, à qui le duc d'Albe fit couper la tête. Celui-ci avait succédé à son frère aîné, mort sans enfants d'une Aremberg, veuve du marquis de Grana, gouverneur des Pays-Bas. Il fit peu de jours avant sa mort un testament par lequel il légua au roi d'Espagne toutes ses prétentions et ses droits sur les duchés de Gueldre et de Juliers, sur les souverainetés d'Arkel, de Meurs, Horn, les seigneuries d'Alkmaer, Purmerend, etc., et tous ses biens à sa sœur, qui avait épousé Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia, gouverneur des armes du royaume de Naples, retiré à Paris, dont le fils aîné a épousé la seconde fille du fendue de Duras, fils et frère aîné des maréchaux-ducs de

Duras. Ce comte d'Egmont avait une soeur, cadette de celle-là, mariée au vicomte de Trasignies, mais tous les biens avec la grandesse ont passé au fils de la duchesse de Bisaccia dont je viens de parler, et qui porte le nom de comte d'Egmont et les armes.

La comtesse de Soissons, veuve de celui qui fut tué devant Landau, frère aîné du prince Eugène, était dans un couvent à Turin. Elle tint des propos, je ne sais sur quoi, qui la firent chasser par M. de Savoie de ses États. Arrivée à Grenoble, elle écrivit à M<sup>me</sup> de Maintenon pour la prier de lui accorder Saint-Cyr pour retraite. Chamillart lui manda par ordre du roi de n'entrer pas plus avant dans le royaume. Elle n'en dit mot et arriva à Nemours, tout auprès de Fontainebleau, où le roi était. Il envoya lui commander d'en partir sur-le-champ, de s'aller mettre dans un couvent à Lyon, où elle alla.

La cour de Saint-Germain vint à Fontainebleau le 23 septembre et y demeura jusqu'au 6 octobre. Le roi y demeura jusqu'au 25 octobre, qu'il s'en retourna à Versailles par Petit-Bourg, comme il avait fait en venant.

Revel, que la surprise et la reprise de Crémone avait fait chevalier de l'ordre, mourut en ce même temps. Il

avait épousé, au commencement de juillet dernier, une soeur du duc de Tresmes, dont il ne laissa point d'enfants et fort peu de biens. Il était frère de Broglio, que M. le Duc, de sa grâce, fit en son temps maréchal de France, par la raison que le Roule est devenu faubourg de Paris. Sa dernière campagne de guerre avait été celle où le maréchal de Créqui avait été battu à Consarbrück. Il y était maréchal de camp et n'avait pas servi depuis. Nous voyons son second fils maréchal de France à meilleur titre. Puységur eut le gouvernement de Condé qu'avait Revel.

La maréchale de Tourville mourut aussi à peu près en ce même temps. Elle n'était rien, veuve de La Popelinière, homme d'affaires et riche. Quoiqu'elle en eût des enfants, elle était assez riche pour que Tourville eût envie de l'épouser. Langeois, homme d'affaires, fort riche, donna beaucoup à sa fille pour ce mariage et les logea. Cela ne dura guère, le mariage ne fut pas heureux. Il en resta un fils, tué dès sa première campagne, et une fille fort belle, qui a épousé M. de Brassac, et que la petite vérole, sans la défigurer, a rendue méconnaissable. Elle a été dame de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry.

Le faux-saunage continua à causer force désordres. Des cavaliers, des dragons, des soldats, par bandes de deux ou trois cents hommes, le firent à forée ouverte, pillèrent les greniers à sel de Picardie et de Boulonnais, et se mirent à le vendre publiquement. Il y fallut envoyer des troupes et on détacha deux cents hommes du régiment des gardes, qu'on y fit marcher sous des sergents sages et entendus. Il y eut de grands désordres en Anjou et en Orléanais. On résolut de décimer ces faux-sauniers, et on envoya à leurs régiments les colonels qui avaient des gens de ce métier dans leurs troupes.

Listenais, qui était un fou sérieux, aussi fou que ceux qu'on enferme, et dont le frère, Beaufremont, ne l'est pas moins, imagina un moyen d'escroquer douze cents pistoles à la comtesse de Mailly, sa belle-mère, qui fit grand bruit par le tour de l'invention. Il signa une lettre écrite d'une main inconnue à son homme d'affaires, en Franche-Comté, par laquelle il lui mandait que, revenant de l'armée du Rhin, il avait été pris entre Benfeld et Strasbourg; qu'il ne peut avertir du lieu ni des mains entre lesquelles il est, mais qu'en payant comptant douze cents pistoles à un homme qu'il enverra

les recevoir à Besançon, il sera mis en liberté. de Mailly, qui apprit cette nouvelle par cet homme d'affaires, fit remettre la somme, et, avec une sage défiance, n'en dit mot. Mais le bruit qu'en avait fait l'homme d'affaires s'était répandu dans cette province, et de là était parvenu à Paris et à la cour. La date de cette capture était antérieure au départ de Strasbourg du maréchal de Villars, qui n'en avait pas ouï parler, ni depuis son arrivée. Aucune lettre de la frontière depuis n'en faisait mention. L'aventure parut des plus extraordinaires. Quinze jours après, un valet de chambre de Listenais arriva à Versailles pour chercher l'argent demandé qu'il se défiait avoir été rendu à Besançon. Il dit avoir été toujours avec lui depuis sa prise. Il assura que, dès qu'il aurait touché l'argent, son maître serait mis en liberté. On voulut le faire suivre, mais il s'écria qu'on s'en gardât bien, parce qu'au moindre soupçon qu'auraient ceux qui le tenaient d'être découverts, ils le tueraient. Ce voyage et ce propos mirent l'affaire au net, et M<sup>me</sup> de Mailly en fut pour son argent.

Autres quinze jours après, on apprit que Listenais était chez lui en fort bonne santé à Besançon. Huit jours

ensuite, il arriva à l'Étang. Il dit à Chamillart qu'il avait été pris par des officiers ennemis, que tous les bruits qui avaient couru depuis sur lui étaient faux; qu'il lui donnerait par écrit le récit de toute son aventure; qu'il le priait d'en faire examiner la vérité; que, quand il en serait suffisamment éclairci, il le priait d'en rendre compte au roi, et que, s'il s'y trouvait la moindre fausseté, il méritait d'être rigoureusement puni. On entendit bien ce que tout cela voulait dire. Il n'en coûtait rien au roi, il n'y avait que M<sup>me</sup>, de Mailly d'attrapée, qui aimait mieux perdre son argent que son gendre. Elle était nièce de M<sup>me</sup> de Maintenon, elle était en place et fort amie de Chamillart; Listenais reparut à la cour et il n'en fut pas parlé davantage, mais personne ne s'y méprit, et Listenais n'y perdit rien, parce qu'il n'avait rien à perdre.

On a vu (t. III, p. 391 et suiv.) ce qui se passa entre le roi, Catinat et Chamillart, quand le roi voulut se resservir de Catinat, après l'avoir fait honteusement revenir d'Italie pour y envoyer son maréchal de Villeroy réparer les torts d'un général si différent de lui. L'anecdote en est extrêmement curieuse. Quelque sagesse au-dessus de l'homme que Catinat eût fait

paraître en cette occasion, où il eut tant d'avantage en résistant au roi, qui le pressait de nommer et de lui parler à coeur ouvert sur l'Italie, Chamillart qui avait eu toute la frayeur d'être chassé, et Tessé d'être perdu sans ressource ne purent la lui pardonner, ni se résoudre à retomber une autre fois sous sa coupe, quelque généreux et chrétien qu'il se fût montré alors. Tessé, valet à tout faire de Chamillart tant qu'il fut en faveur, n'omit rien pour l'engager à perdre Catinat, et le mettre hors de toute portée d'inquiéter leur fortune. Ce n'était pas qu'il ne dût la sienne tout entière à Catinat qui l'avait toujours distingué dans la guerre de 1688 en Italie, et qui le produisit pour être chargé de la négociation de la paix particulière de Savoie et du mariage de M<sup>me</sup> la, duchesse de Bourgogne. Son patron Louvois était mort alors, Barbezieux, à peine en fonction, n'avait pas encore les reins assez forts pour porter bien haut personne, et ce fut au seul Catinat à qui Tessé dut la confiance de ce traité qui lui valut sa charge, le poussa rapidement au grand, et acheva sa fortune. On a vu qu'il la trouva trop lente, et de quelle ingratitude il paya son bienfaiteur en cette même Italie, sans aucune autre, cause que de l'accélérer

à ses dépens, combien il y fut trompé et Vaudemont aussi dont il avait fait son nouveau maître par l'envoi du maréchal de Villeroy, et toutes ses souplesses avec celui-ci qui ne furent pas capables de l'empêcher de l'arrêter sur ses excès à l'égard de Catinat. Je l'ai dit plus d'une fois, et je le répète, parce que c'est une expérience infaillible : les injures que l'on a faites se pardonnent infiniment moins que celles qu'on a reçues; et c'est ce qui engagea Tessé à ne garder aucune mesure avec Catinat, qui en avait gardé avec lui de si difficiles, et qui, ayant de quoi le perdre et pressé par le roi de parler, ne l'avait pas voulu. Ce risque commun d'alors de lui et de Chamillart qui l'avait échappé si belle, excita Tessé pour s'en mettre à l'abri pour toujours, de pousser Chamillart à mettre Catinat hors de portée, et c'est ce que ce ministre exécuta si bien en dépouillant ce général de toutes ses troupes sur le Rhin, pour faire tomber dans le néant en élevant Villars sur le pavais. On a vu depuis Catinat enveloppé de sa gloire, de sa sagesse, de son mérite, retiré en silence à Saint-Gratien, refuser l'ordre, et se tenir dans le silence et l'éloignement.

L'affaire de Provence effraya intérieurement le roi

au point de sortir de son caractère pour chercher du remède partout. Il fit secrètement consulter Catinat, qui fit un mémoire là-dessus, qu'il envoya au roi. Le roi le goûta. Je ne sais si l'envie lui reprit de se servir encore de Catinat qui n'en eut aucune, mais il lui fit dire de venir à Versailles. Il n'avait pas vu Chamillart depuis son dernier retour du Rhin dont je viens de parler, qui était en 1702; et quoique M. de Beauvilliers fût fort ami de Chamillart, il l'était beaucoup aussi de Catinat, dont il connaissait et respectait la vertu. C'était par lui qu'avait passé cette dernière consultation et l'ordre de venir à Versailles. Il s'y présenta. C'était à la fin de novembre, comme le roi achevait de s'habiller. Dès que le roi l'aperçut, il lui dit qu'il lui voulait parler, et le fit entrer dans son cabinet. Il lui loua son mémoire, en raisonna avec lui, et lui fit beaucoup d'honnêtetés. C'était un guet-apens. La conclusion fut de lui dire en propres termes qu'il avait une prière à lui faire, qu'il espérait qu'il ne lui refuserait pas. Le maréchal se confondit, le roi reprit la parole, et lui dit: « Monsieur le maréchal, votre mésintelligence avec Chamillart m'embarrasse, je voudrais vous voir raccommodés. C'est un homme

que j'aime et qui m'est nécessaire, je vous aime et vous estime fort aussi. » Le maréchal répondit qu'il s'en allait à l'heure même chez lui. « Non, lui dit le roi, cela n'est pas nécessaire, il est là derrière, je vais l'appeler. » Il l'appela aussitôt, et la réconciliation devant le roi fut bientôt faite. Dès que Chamillart fut retourné chez lui, Catinat alla lui rendre visite. En sortant, Chamillart le conduisit, comme il le devait, jusqu'au dernier bout de son appartement, long et vaste, sans que Catinat l'en pût empêcher. En se séparant le maréchal lui dit: « Vous avez voulu, monsieur, faire cette façon, mais je vous supplie que ce soit pour la dernière fois, afin que vous me regardiez comme un ami et un serviteur particulier, et que le public le sache. » C'eût été là pour un autre un trait de courtisan. En Catinat qui n'en voulait faire aucun usage, c'en fut un d'une rare modestie et d'une parfaite soumission pour ce que le roi désira de lui, et fort au delà de ce qu'il lui avait demandé. Telle était sa faiblesse pour ses ministres. Très peu de jours après cette réconciliation, le roi fut assez longtemps le soir chez M<sup>me</sup> de Maintenon avec Chamillart et Tessé. On sut après que ce maréchal ne servirait plus: il se dit en soupçon

d'avoir besoin de la grande opération. On n'ajouta pas grande foi à une incommodité si subite et si cachée.

Le roi d'Espagne montra une autre sorte de faiblesse qui scandalisa étrangement tous les grands seigneurs. Ce fut de donner la Toison au marquis de Bay, qu'il n'avait point encore avilie, mais qu'il avilit souvent depuis. Ce prétendu marquis de Bay était fils d'un cabaretier de Gray, en Franche-Comté, qui s'était poussé à la guerre, et qui en effet la fit fort heureusement et fort utilement, cette campagne, en Estrémadure.

Le comte d'Auvergne mourut enfin à Paris, le 23 novembre, d'une longue et fort singulière maladie, où les médecins ne connurent rien peut-être pour y connaître trop. Il vit avant de mourir l'abbé d'Auvergne son fils, aujourd'hui cardinal, qu'il avait chassé de chez lui, et avec qui il était horriblement brouillé. C'était un fort gros homme, qui vint à rien avant qu'être arrêté dans sa chambre. Il ne ressemblait pas mal à un sanglier, et toujours amoureux. C'était le meilleur homme du monde à qui n'avait que faire à lui, le plus difficile quand on y avait affaire. Il était pointilleux même dans le commerce, aisé à blesser, difficile à revenir; honnête

homme pourtant, mais père qui eut bien du tracas dans sa famille avec ses enfants pour le bien de leur mère; glorieux à l'excès et toujours embarrassé de sa princerie.

Il ne jouit pas longtemps du plaisir de savoir le prince d'Auvergne (celui qui avait déserté et qui avait pris le service de Hollande) marié à la soeur du duc d'Aremberg. Le comte d'Évreux, qui avec sa charge de colonel général de la cavalerie qu'il avait eue de lui, se crut toute sa dépouille due, n'eut point son logement à Versailles qui fut donné au maréchal de Villars, ni son gouvernement de Limousin qui fut donné au duc de Berwick. Il ne le pardonna à l'un ni à l'autre, se plaignit d'eux amèrement, surtout du dernier, et n'a jamais vécu depuis avec lui qu'en froideur tout à fait marquée. C'est ainsi qu'on essaye de tourner les grâces en patrimoine.

Le mariage du prince de Talmont, frère du duc de La Trémoille, malgré la mésalliance et les cris de Madame, étendit personnellement pour lui les commencements d'avantages que leur grand'mère avait habilement saisis, qui donneront lieu ici à une curiosité historique pour en expliquer le rare prétexte; mais il faut reprendre la chose d'un peu loin.

## CHAPITRE VII.

1707

DIGRESSION SUR LA CHIMÈRE DE NAPLES; LES TROIS MAISONS DE LAVAL, ET L'ORIGINE ET LA NATURE DES DISTINCTIONS DONT JOUISSENT LES DUCS DE LA TRÉMOILLE. - MORT DE MOREAU; SON CARACTÈRE. - TRANSCENDANT ET SINGULIER ÉLOGE DE LA PIÉTÉ DE MGR LE DUC DE BOURGOGNE. - MORT DE L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN, COLBERT; SON CARACTÈRE; SA DÉPOUILLE. - ÉPOQUE DE LA CONSERVATION DU RANG, ET HONNEURS AUX ÉVÊQUES-PAIRS TRANSFÉRÉS EN AUTRES SIÈGES. -

Mort de l'archevêque d'Aix, Cosnac. - Mort ET CARACTÈRE DU CHEVALIER DE LAUZUN. - MORT DE VALSEMÉ. - MORT DE MME D'ARMAGNAC; SON CARACTÈRE. - ÉPOQUE DE VISITER EN MANTEAU ET EN MANTE LES PRINCES ET PRINCESSES DU SANG POUR LES DEUILS DE FAMILLE. - M. LE GRAND VEUT ÉPOUSER M<sup>ME</sup> DE CHÂTEAUTHIERS, QUI LE REFUSE. - Son caractère et sa fin. - Mort de Villette. - DUCASSE ET D'O LIEUTENANTS GÉNÉRAUX DES ARMÉES NAVALES. - D'O ET PONTCHARTRAIN RAC-COMMODÉS. - LE ROI S'ENTREMET ENTRE LE DUC DE ROHAN ET SON FILS. - CARACTÈRE DU PRINCE DE LÉON. - CHUTE D'UN PLANCHER DU PREMIER PRÉSIDENT. - RETOUR DU DUC DE NOAILLES. VILLARS À STRASBOURG. - QUATRE CENT MILLE LIVRES DE BREVET DE RETENUE AU DE TRESMES. -RETOUR DE M. LE DUC D'ORLÉANS.

Sans entrer dans une digression trop longue des droits et des guerres des deux branches d'Anjou et de la maison d'Aragon légitime, puis bâtarde, pour les royaumes de Naples et de Sicile, il suffit de se rappeler

que Jeanne II, reine de Naples et de Sicile, mit le feu, par ses diverses adoptions, entre les deux branches d'Anjou. Cette couronne tomba à Jeanne II, après diverses cascades et de grandes guerres. Celle-ci ne fut ni plus chaste ni plus heureuse que la première Jeanne, ni plus avisée en mariages et en adoptions. Celle qu'elle fit en faveur d'Alphonse V, roi d'Aragon, combla tous ses malheurs, et, par les événements, ôta les royaumes de Naples et de Sicile à la maison de France, qui demeurèrent, après maintes révolutions, à la maison d'Espagne.

Pierre le Cruel, tué et vaincu par son frère bâtard, Henri, comte de Transtamare, aidé par le célèbre du Guesclin et par la France, fut roi de Castille en sa place, et laissa cette couronne à Jean, son fils, gendre de Pierre IV, roi d'Aragon. Jean, roi de Castille, laissa deux fils, Henri le Valétudinaire et Jean. Le Valétudinaire mourut à vingt-sept ans, et laissa son fils, Jean II, âgé de vingt-deux mois. La couronne de Castille fut déférée à Jean, son oncle paternel, qui la refusa constamment, et servit de père à son neveu. Ce neveu, qui devint un grand roi, fut le père d'Henri III, dit l'Impuissant, et de la fameuse Isabelle, après son frère reine de Castille qui par son

mariage avec Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, réunit toutes les Espagnes, excepté le Portugal qu'ils firent passer à leur postérité assez connue.

Ce généreux Jean, qui refusa et conserva la couronne de Castille à son neveu, en fut tôt après récompensé. Jean Ier Martin, frère de sa mère, et l'un après l'autre rois d'Aragon, moururent, le premier sans enfants, le second sans postérité masculine; ses filles furent méprisées, et ce généreux Jean de Castille, leur cousin germain, fut élu roi d'Aragon par les états. Il régna paisiblement, et il laissa sa couronne à son fils, Alphonse V, qui fut adopté par Jeanne II, reine de Naples et de Sicile. Cet Alphonse V n'eut point d'enfants légitimes. Il fit roi de Naples et de Sicile, par son abdication et par le consentement de son parti, Ferdinand son bâtard Jean II, son frère, lui succéda à la couronne d'Aragon, et fut père de Ferdinand le Catholique, qui, par son mariage avec Isabelle, reine de Castille, réunit toutes les Espagnes comme je viens de le dire; et, comme on le voit, Isabelle et Ferdinand le Catholique étaient issus de germains et de même maison, c'est-à-dire que le comte de Transtamare était également de mâle en mâle leur trisaïeul.

Alphonse, bâtard d'autre Alphonse susdit roi d'Aragon, par l'abdication duquel il devint roi de Naples et de Sicile, comme on vient de le dire, y régna trente-sept ans, toujours en guerre ou en troubles, laissa sa couronne à Alphonse VI, son fils, qui ne la posséda pas plus tranquillement. Il l'abdiqua en faveur de Jean II son fils, qui mourut à la fleur de son âge sans enfants. Frédéric II, son oncle paternel, lui succéda. Ferdinand le Catholique, dont son père était, par bâtardise, cousin germain, ne laissa pas de le dépouiller de concert avec Louis XII, qu'il trompa ensuite cruellement, et acquit ainsi à soi et à sa postérité les royaumes de Naples et de Sicile. Frédéric II vint mourir de chagrin en France<sup>1</sup>. Ainsi finit, à Naples et en Sicile, le règne de ces bâtards d'Aragon.

Ce Frédéric II, dépouillé et mort en France en 1509, avait épousé une fille d'Amédée IX, duc de Savoie, puis

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Ce roi, qui régna de 1496 à 1501, est ordinairement désigné sous le nom de Frédéric III. En effet, il y avait eu antérieurement, en Sicile, deux rois du nom de Frédéric : au XIIe siècle, Frédéric Ier (1197-1250), et Frédéric II (1355-1374). Cependant, comme ce dernier ne régna que sur la Sicile, alors séparée du royaume de Naples, on a quelquefois donné, comme le fait ici Saint-Simon, le nom de Frédéric II au prince qui régnait à la fin du XVe siècle.

Isabelle des Baux, fille du prince d'Altamura. Il laissa trois fils et trois filles. Je ne m'arrêterai point aux trois fils, parce qu'ils moururent tous trois sans enfants, et finirent ainsi ces célèbres bâtards d'Aragon. La seconde des filles mourut jeune, sans avoir été mariée; la cadette épousa Jean-Georges, marquise de Montferrat; l'aînée, dont il est question ici, le comte de Laval, et fut mère de la dame de La Trémoille. Après avoir expliqué ces droits et cette bâtarde descendance d'Aragon, éclaircissons un peu ces comtes de Montfort, où cette race bâtarde fondit avec ces prétentions, et de là dans la maison de La Trémoille.

Trois maisons de Laval, qu'il ne faut pas confondre : celle de Laval proprement dite, fondue par l'héritière dans la maison de Montmorency; le second connétable Matthieu II de Montmorency l'épousa en secondes noces, ayant des fils de sa première femme, de Gertrude de Soissons; il en eut deux de la seconde, dont l'aîné, Guy, prit le nom de Laval, et brisa la croix de Montmorency de cinq coquilles. Il fut chef de la branche de Montmorency-Laval, qui dure encore depuis cinq cents ans; c'est elle qu'on connaît sous le nom impropre de la seconde maison de Laval. Le cinquième petit-fils de

ce chef de la branche de Montmorency-Laval, d'aîné en aîné, ne laissa qu'un fils et une fille. Le fils, déjà fiancé avec une fille de Pierre II, comte d'Alençon, tomba à la renverse dans un puits découvert de la grande rue de Laval, où il jouait à la paume, en 1413, et en mourut huit jours après, et sa soeur fut son héritière.

Elle avait épousé en 1404, en présence de Jean, duc de Bretagne, Jean de Montfort, fils aîné de Raoul, sire de Montfort en Bretagne, de Lohéac et de La Roche-Bernard et de Jeanne, dame de Kergorlay. Par un des articles du contrat de mariage, Jean de Montfort fut obligé à prendre les noms, armes et cri de Laval², et de céder les siennes à Charles de Montfort son frère puîné. Jean de Montfort et toute sa postérité y furent si fidèles, que tous les pères de sa femme, depuis le puîné du connétable, ayant eu pour nom de baptême Guy, tous les Laval-Montfort, à cet exemple des Laval-Montmorency, prirent tous le nom de baptême de Guy, jusqu'à changer

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Tous les gentilshommes n'avaient pas de cri de guerre. C'était un privilège réservé aux seigneurs bannerets, ou ayant droit de porter bannière et de marcher à la tête d'une troupe de vassaux qui se ralliaient à leur cri de guerre.

le leur quand de cadets ils devinrent aînés, et prirent le nom de Guy en même temps que celui de comtes de Laval. C'est cette maison de Montfort, en Bretagne, qui a fait la troisième maison de Laval. Avant ce mariage, elle portait d'argent à la croix de gueules, givrée3 d'or. Il ne faut pas la confondre avec les Montfort-l'Amaury de la croisade des Albigeois, qui étaient bâtards de France. Ceux-ci étaient originaires de Bretagne, où on ne voit pas même qu'ils aient figuré avant cette riche alliance; mais depuis, bien que fort inférieurs en tout à la maison de Montmorency, ils l'égalèrent bientôt en biens et en établissements, et la surpassèrent de beaucoup en rang et en alliances, et figurèrent très grandement jusqu'à leur extinction. Cette grandeur des Montfort a continuellement été prise par les gens peu instruits, qui font la multitude, pour des grandeurs des Laval-Montmorency, dont, pendant la régence de M. le duc d'Orléans, le comte de Laval, qui fut mis à la Bastille, chercha à s'avantager avec aussi peu de bonne foi que de succès.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> *Givré*, en terme de blason, signifie portant un serpent dans ses armes.

Trois générations de ces Laval-Montfort, depuis ce mariage de l'héritière; la première fut de trois frères; l'aîné épousa Isabelle, fille de Jean VI, duc de Bretagne, et de Jeanne de France, fille et soeur de Charles VI et Charles VII. Les ducs de Bretagne, François Ier et Pierre II, étaient les frères de cette comtesse de Laval. Laval fut érigé en comté pour son mari; les Montmorency ne l'avaient eu que baronnie. Le maréchal de Lohéac et le seigneur de Châtillon furent ses frères. Le dernier eut successivement les gouvernements de Dauphiné, Gennes, Paris, Champagne et Brie, fut chevalier de Saint-Michel et grand maître des eaux et forêts de France. D'une de leurs soeurs, mariée à Louis de Bourbon, est issue la branche qui règne depuis Henri IV. Jean VI, duc de Bretagne, avait accordé sa fille avec Louis III, depuis duc d'Anjou, et roi de Sicile; il préféra le comte de Laval, et rompit un si grand mariage et si avancé. Le seigneur de Châteaubriant, amiral de Bretagne, qui donna tant de biens au connétable Anne de Montmorency, était petit-fils de ce comte de Laval et de sa seconde femme, héritière de Dinan, dont le père était grand bouteiller de France. Ce seigneur de Châteaubriant était beau-frère

sans enfants du fameux Lautrec, maréchal de France, dit le maréchal de Foix; et c'est de la dame de Châteaubriant, sa femme, dont, malgré l'anachronisme du temps de sa mort très avéré; on a conté le roman des amours tragiques du roi François Ier et d'elle.

La seconde génération fut entre autres des deux frères, car je laisse de grandes alliances et beaucoup d'autres illustrations, pour abréger dans toutes les trois, Guy XV, comte de Laval, et le seigneur de La Roche-Bernard, et une soeur entre autres qui fut la seconde femme du bon roi René, de Naples et de Sicile titulaire, mais en effet duc d'Anjou et comte de Provence, dont elle n'eut point d'enfants. Guy XV, comte de Laval, fut grand maître de France, après le Chabannes, comte de Dammartin. Le fameux seigneur de Chaumont Amboise lui succéda. Il mourut sans enfants de la fille et soeur de Jean II et de René, ducs d'Alençon, si connus par leurs procès criminels, et tante paternelle de Charles, dernier duc d'Alençon, en qui finit cette branche royale.

La troisième génération fut du fils unique du seigneur de La Roche-Bernard, mort longtemps avant son frère aîné, le comte de Laval, dont je viens de parler. Ce fils du cadet hérita de son oncle, et c'est Guy XIV, gouverneur et amiral de Bretagne, en qui finit cette maison troisième de Laval-Montfort, si brillante. Il mourut en 1531, et laissa des enfants de ses trois femmes, dont aucun des mâles n'eut, de postérité ni ne figura.

Sa première femme fut Charlotte d'Aragon, fille aînée de ce Frédéric, mort en France, dépouillé des royaumes de Naples et de Sicile par Louis XII et Ferdinand le Catholique. La mère de cette Charlotte d'Aragon était fille d'Amédée IX, duc de Savoie, comme on le voit en la page 133, et ses frères, morts sans enfants, furent les derniers mâles de cette bâtardise couronnée d'Aragon. Ce mariage apporta au comte de Montfort-Laval, et aux enfants qu'il en eut les chimériques droits et les prétentions sur Naples et Sicile tels qu'on les a vus expliqués en la page précédente, avec le vain nom de prince de Tarente, titre affecté aux héritiers présomptifs de la couronne de Naples. De ce mariage, je ne parle point des fils, parce qu'outre qu'il n'y en eut qu'un de cette Aragonaise, qui fut tué en 1522, au combat de la Bicoque, aucune des autres femmes n'eut postérité; ainsi je ne parlerai que des deux filles de celle-ci. L'aînée mariée à

Claude de Rieux, comte d'Harcourt, dont la fille unique Renée de Rieux succéda à son oncle maternel, et au père de sa mère, fut comtesse de Laval et marquise de Nesle; elle quitta même son nom de baptême de Renée, pour prendre celui de Guyonne. Elle mourut sans enfants en 1567, de Louis de Sainte-Maure (Précigny), marquis de Nesle, en qui finit cette branche de Sainte-Maure, parce que les deux fils qu'il eut de sa seconde femme, fille du chancelier Olivier, ne vécurent pas. M<sup>me</sup> de La Trémoille hérita de tous les biens de Montfort-Laval de sa soeur aînée, et des chimères de Naples en même temps: elles se trouvent assez expliquées aux pages précédentes pour n'avoir à y revenir.

Du mariage de François de La Trémoille, vicomte de Thouars, avec Anne de Montfort-Laval, héritière par accident de sa maison, longtemps après son mariage, vinrent entre autres enfants trois fils. Louis III de La Trémoille qui fut lainé, et premier duc de Thouars, par l'érection sans pairie qu'il en obtint de Charles IX, et les deux chefs des branches de Royan et de Noirmoutiers. Ce premier duc de La Trémoille, gendre du connétable Anne de Montmorency, fut père du second duc de

La Trémoille, qui se fit huguenot, dont bien lui valut pour ce monde; cela lui fit épouser une fille du fameux Guillaume de Nassau, prince d'Orange, fondateur de la république des Provinces-Unies, et marier sa soeur au prince de Condé, chef des huguenots; après son père, tué à la bataille de Jarnac. La mère de la duchesse de La Trémoille était Bourbon-Montpensier, cette fameuse abbesse de Jouars qui en sauta les murs. Henri IV fit pair de France ce second duc de La Trémoille. Son fils, troisième duc de La Trémoille, épousa M<sup>lle</sup> de La Tour, sa cousine germaine, enfants des deux soeurs; elle était fille du maréchal de Bouillon et soeur de M. de Bouillon. et de M. de Turenne, de la comtesse de Roye, de la marquise de Duras, mère des maréchaux de Duras et de Lorges, et de la marquise de La Moussaye-Goyon. Ce duc de La Trémoille, ou touché de la grâce, ou frappé de la décadence du parti huguenot, avec qui il n'y avait plus guère à gagner avec les chefs qui lui restaient, prit habilement [pour abjurer] le temps du siège de la Rochelle, et le cardinal de Richelieu pour son apôtre. Ce premier ministre, qui se piquait de savoir tout, et qui en effet savait beaucoup, avait beaucoup écrit sur la controverse

dans les temps de sa vie où il n'avait pas eu mieux à faire. Il se trouva flatté de la confiance du duc de La Trémoille en ce genre, et il ne fut pas insensible à trouver du temps au milieu des soins de ce grand siège, et de toutes les autres affaires, pour l'instruire et recevoir publiquement son abjuration. La récompense en fut prompte il le fit mestre de camp général de la cavalerie, et lui donna son amitié pour toujours. Sa femme était digne fille de son père, et digne soeur de ses frères, elle se garda bien de laisser faire son fils catholique: le père l'était, c'était assez. Il porta le nom de prince de Tarente, dont aucun ne s'était avisé depuis cette Charlotte d'Aragon, comtesse de Laval-Montfort; sa mère eut ses raisons, et le mit au service de Hollande, que nous protégions alors ouvertement, dans lequel il devint général de la cavalerie, gouverneur de Bois-le-Duc, et chevalier de la Jarretière. Son habile mère, par ses frères et par elle-même, leurs alliances, leurs intelligences, leur religion, trouva le moyen de lui faire épouser Émilie, fille du feu landgrave Guillaume V de Hesse-Cassel, et d'Amélie-Élisabeth d'Hanau, cette célèbre héroïne du siècle passé si attachée à la France. La soeur de la princesse de Tarente épousa

l'électeur palatin, et fut mère de Madame. Leur frère Guillaume VI, grand-père du roi de Suède d'aujourd'hui, maria ses filles, l'une au feu roi de Danemark, Christiern V, grand-père de celui d'aujourd'hui, l'autre à l'électeur de Brandebourg, Frédéric III; et cette princesse de Tarente était mère du duc de La Trémoille gendre du duc de Créqui et du prince de Talmont, sur le mariage duquel se fait toute cette digression.

M. de La Trémoille, quoique catholique, s'était mêlé dans les troubles de la minorité de Louis XIV à l'appui de ses beaux-frères, mais sans y figurer comme sa femme l'eût bien voulu. Ils avaient été continuellement nourris par ses frères; ils avaient su en tirer tout le fruit. La frayeur que le cardinal Mazarin conçut de leur capacité politique et militaire, de leurs alliances au dedans, surtout au dehors, de leurs appuis, lui inspira une passion extrême de se les réconcilier, de se les attacher, et de pouvoir compter personnellement sur eux. Il y parvint enfin, et eux à tout ce qu'ils voulurent, et enfin à leur prodigieux échange qui ne se fit qu'en 1651, en mars; mais longtemps auparavant l'union se négociait du cardinal avec eux, et ils savaient en tirer les partis

les plus avantageux, en attendant qu'elle fût scellée. La duchesse de La Trémoille, leur soeur, qui était de tout avec eux, était ravie de les voir si proches de ce qu'ils s'étaient toujours proposé en agitant si continuellement la France, mais, parmi la joie des avantages si immenses que ses frères étaient sur le point d'obtenir pour eux et pour leur, maison, elle ne laissait pas d'être peinée de voir son mari demeuré en arrière, et ne pas devenir prince comme eux. Elle se jeta, faute de mieux, sur la prétention de Naples, qu'il se peut dire qu'elle enfanta, parce qu'aucun des Laval-Montfort n'y avait jamais pensé, ni leur héritière, ni sa fille, d'où elle était tombée, comme on l'a vu, à la grand'mère de son mari, dont la maison n'y avait jamais songé non plus jusqu'à elle. Elle fit faire des écrits sur cette chimère, et s'appuya de la naissance de sa belle-fille et des services que la landgrave, sa mère, dont l'importance et la fidélité devaient toucher, et qui ne mourut qu'en août 1651 après l'échange, et mit son espérance dans le crédit où étaient ses frères, qui, dans l'opinion où était le cardinal Mazarin que son salut, dans la situation où il était alors, se trouvait attaché à leur réconciliation sincère et entière avec lui, étaient en effet

à même de toutes les conditions qu'ils lui voudraient prescrire. Elle était bien informée; les choses en étaient là en effet, mais elle se trompa sur ses frères, dont l'amitié ne put surmonter l'orgueil.

Ce même orgueil qui, depuis le mariage de l'héritière de Sedan par la protection d'Henri IV, n'avait cessé de bouleverser la France par le père et par les deux fils contre Henri IV, leur bienfaiteur, contre Louis XIII et contre Louis XIV jusqu'alors, ne leur permit pas de communiquer à leur beau-frère le principal fruit qu'ils en allaient tirer, mais il exigea d'eux de faire parade de leur puissance jusque hors de leur maison, en procurant des avantages au duc de La Trémoille qui n'égalassent pas les leurs. Ils ne voulurent donc pas que, comme eux, il devînt prince, mais ils exigèrent qu'il aurait des distinctions. Îls firent valoir combien il serait dur de laisser debout la fille de la landgrave de Hesse et la soeur de l'électrice palatine; de là ils obtinrent non seulement qu'elle serait assise mais que tous les fils aînés seulement les ducs de La Trémoille à l'avenir auraient le même rang, et que M<sup>lle</sup> de La Trémoille, qui épousa depuis un sixième cadet de Saxe-Weimar, s'assoirait aussi, avec la même extension pour toutes les filles aînées seulement dés ducs de La Trémoille, ce qui leur est demeuré depuis. Ils exigèrent, outre ce solide, deux bagatelles qu'ils donnèrent à leur soeur pour pierres d'attente, le *pour* aux ducs et duchesses de La Trémoille seulement. J'ai expliqué ce que c'est (t. II, p. 186), et la permission d'envoyer réclamer le droit de Naples aux traités de paix, ce que MM. de La Trémoille n'ont pas manqué de pratiquer depuis, non plus que les plénipotentiaires de s'en moquer, et de ne point reconnaître ni admettre ceux qu'ils y ont envoyés. Telles sont les distinctions de MM. de La Trémoille, et telle leur origine. Revenons maintenant au mariage du prince de Talmont.

Il avait quitté ses bénéfices et le petit collet assez tard, ennuyé de n'en avoir pas de plus riches. Grand et parfaitement bien fait, mais avec l'air allemand au possible; son peu de bien l'avait rendu avare; il en chercha et en trouva avec la fille de Bullion. L'embarras fut Madame, qui traitait le duc de La Trémoille et lui avec grande amitié, et ne les appelait jamais que *mon cousin*, et ils étaient germains. Elle et Monsieur même avaient vécu avec toutes sortes d'égards les plus

marqués pour la princesse de Tarente, leur mère, dans les courts intervalles qu'elle avait passés à Paris, où elle avait paru à la cour sans prétention aucune, et parmi les femmes, assise comme l'une d'entre elles. Monsieur et Madame lui obtinrent la permission très singulière, à la révocation de l'édit de Nantes, non seulement de demeurer librement à Paris, à la cour, dans ses terres et partout en France, mais d'avoir un ministre à elle et chez elle partout à sa suite, pour elle et pour sa suite, et de faire dans sa maison partout, mais à porte fermée, l'exercice de sa religion. Son mari, qui il avait presque jamais demeuré en France, s'était retiré à Thouars, chez son père, en 1669, s'y fit catholique un an après, ne vécut que deux ans depuis sans sortir de Thouars, et mourut quinze mois avant son père. Sa veuve mourut à Francfort en février 1693, à soixante-huit ans, où elle s'était enfin retirée depuis quelques années. Au premier mot du mariage du prince de Talmont, Madame entra en furie. Bullion était petit-fils du surintendant des finances, et fils d'un président à mortier qui s'était laissé prendre sa charge pour celle de greffier de l'ordre, et qui n'avait pas laissé, pour ses grands biens, d'épouser M<sup>lle</sup> de Prie, soeur aînée

de la maréchale de La Mothe.

Madame n'avait pas oublié la peine qu'elle avait eue à laisser gagner deux mille pistoles à M<sup>mê</sup> de Ventadour pour admettre une seule fois M<sup>me</sup> de Bullion dans son carrosse, qui espéra par là entrer après en ceux de Mme la duchesse de Bourgogne, manger et aller à Marly, à aucune desquelles [choses] elle ne put parvenir. Madame fit tout ce qu'elle put pour détourner le prince de Talmont d'une alliance si disproportionnée de celles que sa maison avait; elle déclara qu'elle ne verrait jamais ni lui ni sa femme, et défendit à M. et à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans de signer le contrat de mariage. Elle et Monsieur avaient été aux noces du duc de La Trémoille, à l'hôtel de Créqui; elle n'oublia rien pour l'engager à rompre avec son frère. Lui, tira sur le temps tant il est vrai qu'un grand intérêt donne de l'esprit pour ce qui le regarde. Il tenait au roi par l'estime, par une conduite décente, et par une grande assiduité, qui était la chose que le roi aimait le plus, même dans les gens sans charge et le moins à portée de lui. Il lui refusait obstinément sa survivance pour son fils, par la loi qu'il s'était faite ou cru faire. Il ne laissait pas d'en être peiné. M. de La Trémoille le sentait; il profita de tout, et

de la colère même de Madame. Il représenta au roi son embarras avec elle, lui insinua que le tabouret de sa bellefille aînée et de sa fille aînée devait s'étendre jusqu'à l'aîné de ses frères; qu'il n'avait pas voulu importuner le roi làdessus jusqu'alors, espérant que ce seul frère qu'il avait ne se marierait point; qu'il n'avait pas même voulu le tenter par un tabouret, parce que, n'ayant que peu de bien, il ne pouvait que faire une alliance désagréable; mais que, venant à la faire, il ne pouvait s'empêcher de demander le tabouret, ou comme justice ou comme grâce, qui de plus serait le moyen d'adoucir Madame, s'il en pouvait rester quelqu'un. Le roi le lui accorda, mais uniquement pour sa vie, et non pour ses enfants, et il s'en expliqua même publiquement. Cette nouveauté fit du bruit et déplut à bien des gens. Mais l'estime, la considération, l'amitié que M. de La Trémoille s'était conciliées à force d'honneur, de probité et de bienséance fit passer la chose avec moins de scandale. Madame n'en fut point apaisée, mais le mariage se fit avec le tabouret, et, après bien des années, Madame s'est laissé fléchir. Ce commencement de succès a fait, en ces derniers temps, le mariage du fils unique du prince de Talmont, uniquement pour obtenir en se mariant un

brevet de duc; et, à la mort de son père, la chimère et le désir de la faire surnager lui a fait quitter le nom de duc de Châtellerault, pour prendre celui de prince de Talmont. Il n'a eu aucun bien de sa femme, ni aucune autre protection que ce brevet pour la parenté de la reine; les humeurs, qui d'avance se pouvaient soupçonner, n'ont pas été concordantes. Il se peut dire que ce brevet de duc lui coûte fort cher, et en plus d'une manière.

Moreau, premier valet de chambre de Mgr le duc de Bourgogne, mourut à Versailles. Il était un des quatre premiers valets de garde-robe du roi, qui ne mit auprès de ce jeune prince que lui seul et laissa la disposition de tout le reste au duc de Beauvilliers. Moreau avait été un des hommes des mieux faits de son temps; de l'air le plus noble, d'un visage agréable. Il était encore tel à soixante-dix-sept ans. À le voir, il n'est personne qui ne le prît pour un seigneur. Il avait été en subalterne des ballets du roi et de ses plaisirs dans sa jeunesse, qui l'aima toujours depuis avec estime et considération marquée. Il avait été galant, il le fut très longtemps, il eut des fortunes distinguées, et quantité, que sa figure et sa discrétion lui procurèrent. Il eut beaucoup d'amis et plusieurs considérables, il passa

sa vie à la cour, et toujours fort instruit de tout. Avec de l'esprit, beaucoup de sens, c'était un vrai répertoire de cour, et un homme gai, et, quoique sage, naturellement libre avec un grand usage du meilleur monde qui l'avait mis au-dessus de son état, et rendu d'excellente compagnie. Avec tant de choses si propres à gâter un homme de cette sorte, jamais aucun ne demeura plus en sa place, et ne fut plus modeste, plus mesuré, plus respectueux. Il était plein d'honneur, de probité et de désintéressement, et vivait uniment, et moralement bien. Il avait entièrement l'estime et la confiance de Mgr le duc de Bourgogne et du duc de Beauvilliers. Il n'aimait ni les dévots ni les jésuites, et il lâchait quelquefois au jeune prince des traits libres et salés, justes et plaisants sur sa dévotion, et surtout sur ses longues conférences avec son confesseur. Quand il se vit près de sa fin, il se sentit si touché de tout ce qu'il avait vu de si près dans Mgr le duc de Bourgogne, qu'il envoya le supplier de lui accorder ses prières, et une communion dès qu'il serait mort, et déclara en même temps qu'il ne connaissait personne de si saint que ce prince. C'était un homme entièrement éloigné de toute flatterie, qui n'avait jamais pu s'y ployer ni la souffrir dans les autres.

Mgr le duc de Bourgogne, sur ce message, monta chez lui et fit ses dévotions pour lui dès qu'il fut mort. Ce témoignage d'un homme de ce caractère et dans cet emploi fit grand bruit à la cour. Aussi jamais prince de cet âge et de ce rang n'a peut-être reçu d'éloges si complets ni si exempts de flatterie. Moreau fut regretté de tout le monde, et ne fut jamais marié. Le roi laissa le choix d'un autre premier valet de chambre à Mgr le duc de Bourgogne. Il choisit Duchesne, premier valet de chambre de M. le duc de Berry. C'était un homme fort modeste et fort pieux, qui ne manquait ni de sens ni de monde, discret et fidèle, mais qui ne fit pas souvenir de Moreau.

Deux grands prélats fort différents l'un de l'autre le suivirent de fort près. L'un fut l'archevêque de Rouen, Colbert, frère des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, qui en furent fort affligées. C'était un prélat très aimable, bien fait, de bonne compagnie, qui avait toujours vécu en grand seigneur, et qui en avait naturellement toutes les manières et les inclinations. Avec cela savant, très appliqué à son diocèse, où il fut toujours respecté et encore plus aimé, et le plus judicieux et le plus heureux au choix des sujets pour

le gouvernement. Doux, poli, accessible, obligeant, souvent en butte aux jésuites, par conséquent au roi, sans s'en embarrasser et sans donner prise, mais ne passant rien. Il vivait à Paris avec la meilleure compagnie, et de celle de son état la plus choisie; souvent et longtemps dans son diocèse où il vivait de même, mais assidu au gouvernement, aux visites, aux fonctions. C'est lui qui a mis ce beau lieu de Gaillon, bâti par le fameux cardinal d'Amboise, au degré de beauté et de magnificence où il est parvenu, et où la meilleure compagnie de la cour l'allait voir. Sa dépouille ne tarda guère à être donnée. M. de La Rochefoucauld, dont la famille regorgeait de biens d'Église, eut sur-le-champ pour son petit-fils, qui avait dix-neuf ans, la riche abbaye du Bec, dont il se repentit bien dans la suite; et d'Aubigné, ce parent factice de M<sup>me</sup> de Maintenon, dont j'ai suffisamment parlé quand il fut évêque de Noyon, fut transféré à Rouen, avec une grâce sans exemple. Ce fut un brevet pour lui conserver le rang et les honneurs d'évêque, comte et pair de France de Noyon, exemple, dont on a bien abusé depuis.

L'autre prélat fut l'archevêque d'Aix, Cosnac, mort fort vieux dans son diocèse, mais la tête entière et tou-

jours le même. J'ai assez parlé de cet homme, qui peut passer pour illustre, pour n'avoir plus rien à y ajouter.

M. de Lauzun perdit aussi le chevalier de Lauzun, son frère, à qui il donnait de quoi vivre, et presque toujours mal ensemble. C'était un homme de beaucoup d'esprit et de lecture, avec de la valeur; aussi méchant et aussi extraordinaire que son frère, mais qui n'en avait pas le bon; obscur, farouche, débauché, et qui avait achevé de se perdre à la cour par son voyage avec le prince de Conti en Hongrie. C'était un homme qu'on ne rencontrait jamais nulle part, pas même chez son frère, qui en fui fort consolé.

Valsemé, lieutenant général, mourut aussi en Provence où on l'avait envoyé commander sous M. de Grignan. Il était pauvre, estimé et fort honnête homme. Je pense qu'il serait un peu, surpris, s'il revenait au monde, de trouver son fils marié à la comtesse de Claire, fille du feu comte de Chamilly, faire l'important au Palais-Royal sous, le nom de Graville, en rejeton de cet amiral.

M<sup>me</sup> d'Armagnac mourut à la grande écurie à Versailles le jour de Noël, et laissa peu de regrets. C'était,

avec une vilaine taille grosse et courte, la plus belle femme de France jusqu'à sa mort, à soixante-huit ans; sans rouge, sans rubans, sans dentelles, sans or, ni argent, ni aucune sorte d'ajustement, vêtue de noir ou de gris en tout temps, en habit troussé comme une espèce de sage-femme, une cornette ronde, ses cheveux couchés sans poudre ni frisure, un collet de taffetas noir et une coiffe courte et plate chez elle comme chez le roi, et en tout temps. Elle était soeur du maréchal de Villeroy, avait été dame du palais de la reine, avait été exilée pour s'être trouvée dans l'affaire qui fit chasser la comtesse de Soissons, Vardes et le comte de Guiche, dont j'ai parlé ailleurs; et que la faveur de son mari n'avait jamais pu raccommoder avec le roi, qui ne la souffrit qu'avec peine, et qui, tant que Marly demeura un peu réservé, et même quelque temps après, ne l'y mena point. C'était une femme haute, altière, entreprenante, avec peu d'esprit toutefois et de manége, qui de sa vie n'a donné la main ni un fauteuil chez elle à pas une femme de qualité, qui menait haut à la main les ministres et leurs femmes, qui passait sa vie chez elle à tenir le plus grand état de la cour, qui la faisait assez peu, et qui ne visitait presque

jamais personne qu'aux occasions. Tout occupée de son domestique, également avare et magnifique, elle menait son mari comme elle voulait, qui ne se mêlait ni d'affaires, ni de dépenses, ni de la grande écurie que pour le service, et elle de tout despotiquement; impérieuse et dure, tirait la quintessence de sa charge, du gouvernement et des biens de son mari, traitait ses enfants comme des nègres et leur refusait tout, excepté ses filles, dont la beauté l'avait apprivoisée, sur laquelle elle ne les tint pas de fort près, ayant conservé et mérité toute sa vie elle-même une réputation sans ombre sur la vertu. Tout ce qui avait affaire à elle la redoutait. Elle noya son fils l'abbé de Lorraine, parce qu'il voulut partager au moins avec elle le revenu de ses bénéfices, et en ayant de gros, [ne pas] les lui laisser toucher en entier, et dépendre d'elle comme un enfant. Il avait la nomination de Portugal que le duc de Cadaval lui avait procurée; elle avait eu l'agrément du roi et de Rome. Cette considération n'arrêta point sa mère; elle s'en prit à ses moeurs, qui en effet n'étaient pas bonnes, elle força M. le Grand à demander au roi de l'enfermer à Saint-Lazare. Le roi y résista par bonté. Il représenta à M. le Grand que son fils étant déjà prêtre, il le perdrait sans ressource par cet éclat. M. le Grand, poussé par sa femme, insista. L'abbé de Lorraine fut mis à Saint-Lazare, et demeura perdu sans qu'il fût plus question de sa nomination, dont Rome ne voulut plus ouïr parler, et que le Portugal retira. Il fut assez longtemps à Saint-Lazare, et n'en sortit qu'en capitulant avec sa mère sur le revenu de ses bénéfices. Il vécut depuis obscur, et bien des années sans oser paraître. C'est lui qui est mort évêque de Bayeux, qu'il eut pendant la régence.

Cette mort donna lieu à une nouvelle usurpation des princes du sang. Une des distinctions des petits-fils de France et d'eux était que les personnes qui, à l'occasion des grands deuils de famille, saluaient le roi en manteau long pour les hommes, et pour les femmes en mante, visitaient dans le même habit les petits-fils et les petites-filles de France, mais non les princes ni les princesses du sang. Ceux-ci toujours blessés de ces différences, s'attirèrent peu à peu des visites en mante et en manteau des personnes de qualité qui par attachement voulurent bien avoir cette complaisance, bientôt après laissèrent entendre qu'ils ne trouvaient pas bon qu'on y manquât, enfin l'établirent en prétention et y soumirent beaucoup

de gens. Dès qu'ils s'y crurent affermis, ils se mirent à prétendre la même déférence des maréchaux de France, et peu à peu les y amenèrent comme ils avaient fait les gens de qualité. Une des choses qui y contribua le plus fut la prostitution où tombèrent les mantes et les manteaux. La protection publiquement donnée à la confusion en tout par l'intérêt, le crédit et l'adresse des ministres, les étendit à chaque occasion douteuse par des permissions expresses, puis par exemples; enfin y alla qui voulut. Beaucoup de gens de qualité, plusieurs titrés, choqués d'un mélange qui ne laissait plus de distinction, crurent en reprendre en faisant demander permission au roi de paraître devant lui sans manteau et sans mante. Ceux qui usurpaient d'en porter n'étaient pas en état de disputer rien aux princes du sang. Tout est exemple et mode: tels et tels l'ont fait, il faut donc le faire aussi; c'est ce qui aida le plus aux succès des princes du sang. Quand après les gens considérables, titrés et non titrés, se mirent à se faire dispenser de saluer le roi en manteau et en mante, plusieurs firent dire aux princes du sang comme aux fils et petits-fils de France que le roi les avait dispensés. « C'est une honnêteté, disaient-ils, qui ne

coûte rien, nous n'irons point en manteau et en mante chez les princes du sang; qu'importe de ne leur pas faire cette civilité?» De l'un à l'autre elle s'introduisit. Les princes du sang la reçurent, et comme un devoir et comme une reconnaissance de l'obligation de les voir en manteau et en mante quand on y avait vu le roi, puisque les voyant sans cet habillement on les avertissait que le roi en avait dispensé pour lui, comme il était vrai qu'en ce cas il le fallait faire dire aux fils et petits-fils de France. Ainsi peu à peu les princes du sang le prétendirent de tous les gens titrés, mais toutefois sans oser se fâcher lorsqu'ils y manquaient, comme il arrivait souvent à plusieurs ducs et duchesses, et surtout aux princes étrangers et à ceux qui en ont le rang, toujours si attentifs à l'accroître avec qui ils peuvent, et à se conserver au moins à faute de mieux.

J'ai vu tout cela naître, et à la mort de mon père je me souviens qu'ayant vu le roi presque sur-le-champ et sans deuil, et Monsieur qui se trouva dans ce moment-là avec lui par le hasard que j'ai raconté, en parlant de la perte de mon père, je ne fis rien dire à personne, parce que la vue de Monsieur lui avait tout dit pour lui et pour

les siens, sinon à M<sup>me</sup> la grande-duchesse et à M<sup>me</sup> de Guise, filles de Gaston. À la mort de M<sup>me</sup>, d'Armagnac, M. le Duc, en curée de l'usurpation du service seul de la communion du roi, crut le temps favorable pour emporter celle-ci; l'intérêt de l'assimilation des bâtards du roi avec les princes du sang eut pour celle-ci le même ascendant qu'il avait eu pour l'autre, quoiqu'il s'agît de M. le Grand. Le roi, après quelque répugnance, lui ordonna d'aller avec ses enfants en manteau chez les princes et les princesses du sang, et d'y faire aller ses filles en mante. M. le Grand résista, représenta, tout fut inutile, il en sauta le bâton par force ; et c'est l'époque de l'établissement de ce nouveau droit. Il a fait que presque tout le monde s'est fait dispenser depuis de voir le roi en manteau et en mante, mais en le faisant dire après aux princes et princesses du sang, ce qui à présent revient au même, et n'affranchit plus que de l'importunité du vêtement.

Le grand écuyer, qui n'aimait que lui dans le monde, n'eut pas plutôt perdu une femme qui avait si bien vécu avec lui, et si utilement pour sa famille, qu'il songea à se remarier. La figure et la conduite de M<sup>me</sup>

de Châteauthiers, dame d'atours de Madame, lui avait toujours plu. Quoique éloignée de l'âge de la beauté, elle en avait encore, et grand air par sa taille et son maintien, et toujours une vertu sans soupçon dans le centre de la corruption; la probité était pareille dans un lieu qui n'y était pas moins opposé, tout cela au moins du temps de la cour de Monsieur, qui était celui de sa jeunesse et de sa beauté; avec cela beaucoup d'esprit et de grâces, aimable au possible dans la conversation, quand elle le voulait bien et que l'humeur ne s'y opposait pas. M. le Grand, un mois après être veuf, lui fit parler. C'était une très bonne demoiselle toute simple, dont le nom était Foudras. Ils étaient d'Anjou et avaient des baillis dans l'ordre de Malte. Elle n'avait rien vaillant que ce que lui donnait Madame, et n'en savait pas même tirer, parce qu'elle était tout à fait noble et désintéressée. M. le Grand lui fit sentir le rang et les biens qu'elle trouverait avec lui, et le soin qu'il prendrait en l'épousant de lui assurer après lui une subsistance convenable au nom qu'elle porterait. Elle résista et répondit comme elle devait sur une proposition aussi flatteuse; mais elle ajouta qu'elle ne voulait point faire cette peine aux

enfants de M. le Grand. Eux qui virent l'empressement de leur père, et qui craignirent qu'éconduit de celle-là il n'en épousât quelque autre, furent trouver M<sup>me</sup> de Châteauthiers et la conjurèrent de consentir au mariage. Ils l'en firent presser par leurs amis. M. le Grand ne se rebuta point. Mais la sage et modeste résistance de M<sup>me</sup> de Châteauthiers fut la plus forte, jamais elle n'y voulut consentir. Toute la France l'admira et ne l'en estima que davantage, M. le Grand lui-même et toute sa famille. Elle préféra son repos; et sa modestie fut telle qu'elle n'en prit aucun avantage, et qu'elle évitait même depuis de s'en laisser parler. M. le duc d'Orléans dans sa régence lui donna plus qu'elle ne voulut avec quoi elle se retira, après la mort de Madame, dans une maison qu'elle loua dans Paris, d'où elle ne sortit que pour aller à l'église, et n'y reçut qu'un très petit nombre d'amis. D'une sage retraite elle s'en fit une de piété, elle s'y donna tout entière, et elle y est morte depuis deux ou trois ans, ne voyant plus presque personne, à soixante-dix-sept ou soixante-dix-huit ans

Villette, lieutenant général des armées navales, mourut en ce même temps. Il était cousin germain de  $M^{\rm me}$ 

de Maintenon, traité d'elle comme tel, et père de Murcé et de M<sup>me</sup> de Caylus dont j'ai parlé plus d'une fois. Sa mort fit une promotion dans la marine; au lieu d'un lieutenant général, il y en eut deux. Le mérite fit Ducasse, la faveur fit d'O, qui de capitaine tout nouveau, et tout au plus lorsqu'il fut mis auprès du comte de Toulouse, monta à ce grade si rare et si réservé dans la marine sans être sorti de Versailles, ni s'en être absenté qu'avec M. le comte de Toulouse. On a vu qu'il en coûta de ne pas donner une seconde bataille sûrement gagnée, et Gibraltar repris, malgré la volonté de l'amiral et de toute la flotte. C'est ainsi que la protection puissante tient lieu de tout à la cour. Pontchartrain qui la craignait, et qui remis auprès du comte de Toulouse par la considération du mérite de sa femme, et raccommodé après avec le maréchal d'Estrées, n'avait pu se rapprocher celui-ci, essaya la conjoncture, et lui manda, au sortir du travail avec le roi, qu'il était lieutenant général. La joie de l'être, et l'orgueil flatté du message d'un ministre ennemi, le disposa à s'en ôter l'épine. Un moment après il vint le remercier, et ils se raccommodèrent comme on se raccommode d'ordinaire dans les cours.

[L'orgueil] de M<sup>me</sup> de Soubise fit mêler le roi d'une affaire particulière assez ridicule, contre sa coutume, entre des gens qu'il n'aimait point, et avec qui il n'avait aucune familiarité. Le duc de Rohan, qui alternait avec le duc de La Trémoille la présidence de la noblesse aux états de Bretagne, avait cédé la sienne depuis quelque temps, avec l'agrément du roi, à son fils aîné que, pour accoutumer le monde peu à peu à quelque chimère dont j'ai expliqué la moderne vue, il faisait appeler le prince de Léon, et arborer le manteau ducal à tous ses enfants avec d'autant plus de facilité que, n'ayant point l'ordre, leurs carrosses passaient pour être les siens. Le prince de Léon était un grand garçon élancé, laid et vilain au possible, qui avait fait une campagne en paresseux, et qui, sous prétexte de santé, avait quitté le service pour n'en pas faire davantage. On ne pouvait d'ailleurs avoir plus d'esprit, de tournant, d'intrigue, ni plus l'air et le langage du grand monde où d'abord il était entré à souhait. Gros joueur, grand dépensier pour tous ses goûts, d'ailleurs avare; et tout aimable qu'il était, et avec un don particulier de persuasion, d'intrigues, de souterrains et de ressources de toute espèce, plein

d'humeur, de caprices et de fantaisies, opiniâtre comme son père, et ne comptant en effet que soi dans le monde.

Il était devenu fort amoureux de Florence, comédienne que M. le duc d'Orléans avait longtemps entretenue, dont il eut l'archevêque de Cambrai d'aujourd'hui, et la femme de Ségur, lieutenant général, fils de celui dont j'ai parlé, avec l'abbesse de La Joye, soeur de M. de Beauvilliers. M. de Léon dépensait fort avec cette créature, en avait des enfants, l'avait menée avec lui en Bretagne, mais non pas dans Dinan même, où il avait présidé aux états, et il arrivait avec elle en carrosse à six chevaux avec un scandale ridicule. Son père mourait de peur qu'il ne l'épousât. Il lui offrit d'assurer cinq mille livres de pension à cette créature, et d'avoir soin de leurs enfants s'il voulait la quitter, à quoi il ne voulait point entendre. Quelque mal qu'il eût été toute sa vie avec M<sup>me</sup> de Soubise, qui de son côté ne l'aimait pas mieux, et qu'on a vue prendre si amèrement le parti des Rohan contre lui dans ce procès du nom et des armes que j'ai raconté (t. V, p. 277 et suiv.), et qu'il gagna malgré ses charmes, elle était fort peinée de voir son propre neveu, et qui devait être si riche, dans de pareils liens. Elle fit donc

en sorte, avec ces billets dont j'ai parlé, qui mouchaient si ordinairement entre le roi et elle, qu'il parlât au fils, puis au père, à qui séparément il donna des audiences et longues dans son cabinet. Le fils prit le roi par ses deux faibles, les respects et l'amour, et avec tant d'esprit, de grâces et de souplesse, que le roi en fit l'éloge, plaignit son coeur épris et le malheur du père, qu'il entretint après aussi fort longtemps dans son cabinet. La Florence fut pourtant enlevée aux Ternes, jolie maison dans les allées du Roule, où le prince de Léon la tenait, et mise dans un couvent. Il devint furieux, ne voulut plus voir ni ouïr parler de père ni de mère; et ce fut pour consommer la séparation d'avec Florence et raccommoder le fils avec ses parents, et lé rendre traitable à un mariage, que le roi manda le prince de Léon, puis le duc de Rohan. Cela se passa à la fin de décembre.

Le 18 du même mois, le premier président étant à dîner chez lui au palais avec sa famille et quelques conseillers, le plancher fondit tout à coup, et tous tombèrent dans une cave où il se trouva des fagots qui les empêchèrent de tomber tout en bas, et même de se blesser. Il n'y eut que le précepteur des enfants qui le

fut. La première présidente se trouva placée de manière qu'elle fut la seule qui ne tomba point. L'effroi fut grand, et tel, dans le premier président, que depuis il n'a jamais été ce qu'il était auparavant.

Le duc de Noailles qui, pour consolider son état de commandant et de petit général d'armée, s'était tenu tant qu'il avait pu en Roussillon, arriva pour servir son quartier de capitaine des gardes, et le maréchal de Villars prit congé pour aller passer le reste de l'hiver à Strasbourg avec sa femme qu'il ne quittait pas volontiers. En ce même temps, le duc de Tresmes, qui n'avait point encore de brevet de retenue sur sa charge depuis qu'il l'avait en titre par la mort de son père, en obtint un de quatre cent mille livres.

M. le duc d'Orléans arriva d'Espagne le 30 décembre au lever du roi, après lequel il demeura longtemps seul avec lui dans son cabinet. La réception et du roi et du monde fut telle que le méritait son heureuse et agréable campagne. Comme il devait retourner bientôt en ce payslà, il y avait laissé presque tous ses équipages. Il en était fort content, et on l'y était fort de lui. Le duc de Berwick eut ordre de l'y attendre.

## CHAPITRE VIII.

1708

Année 1708. - Cent cinquante mille livres de brevet de retenue à Chamillart. - Deux cent mille livres de brevet de retenue au maréchal de Tessé. - Trois mille livres de pension à Albéroni. - Du Luc, évêque de Marseille, passe à Aix. - Rois et force bals à la cour. - Comédies de M<sup>me</sup> du Maine. - Duc de Villeroy capitaine des gardes sur la démission de son père. - Vaudémont souverain de Commercy, etc. - Mort du marquis de Thianges; son caractère.

- COURTE DIGRESSION SUR SA MÈRE. - MARIAGE DE SEIGNELAY ET DE M<sup>lle</sup> DE FÜRSTEMBERG. VILENIE DES SERMENTS CHEZ LE ROI. - CHAMILLART, FORT LANGUISSANT, SONGE À SE SOULAGER ET À MARIER SON FILS. - RÉFLEXIONS IMPORTANTES SUR LES CHOIX. - MARIAGE DE CANLAVEC UNE FILLE DE MORTEMART. - MESURES SUR LA PLACE DES FINANCES. - DESMARETS CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES; MA CONVERSATION AVEC LUI. DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES ABOLIS. -CHUTE D'ARMENONVILLE. - POULLETIER INTEN-DANT DES FINANCES. - COLÈRE DU CONSEIL ET du Chancelier. - Duchesse du Maine refuse DE SIGNER APRÈS M<sup>LLE</sup> DE BOURBON LE CONTRAT DE MARIAGE DE CANI. - MORT, EXTRACTION ET CARACTÈRE DU CHEVALIER DE NOGENT. - MORT DE LANGLÉE. - MORT DU COMTE D'OROPESA. Mort, extraction, fortune et caractère de Montbron; sa dépouille. - Oran pris par les Maures. - Mort de Tésut; sa charge donnée À SON FRÈRE PAR L'EXCLUSION DE L'ABBÉ DUBOIS. - Caractère des deux frères. - Caractère de

Nancré, exclu par le roi de suivre M. le duc d'Orléans en Espagne. - Plaisante exclusion et plus rare inclusion de Fontpertuis; son caractère.

L'année 1708 commença par les grâces, les fêtes et les plaisirs. On ne verra que trop tôt qu'elle ne continua pas longtemps de même. Chamillart obtint sur sa charge de l'ordre cent cinquante mille livres de brevet de retenue, et le maréchal Tessé sur la sienne, de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, une autre de deux cent mille livres. M. de Vendôme procura à son Albéroni trois mille livres de pension, à qui nous verrons faire dans quelque temps une fortune et une figure si prodigieuse. L'évêque de Marseille, frère du comte du Luc, passa à l'archevêché d'Aix. Je le remarque parce qu'il devint, longues années après, le triste successeur à Paris du cardinal de Noailles. Le roi fit à Versailles de magnifiques Rois avec beaucoup de dames, où la cour de Saint-Germain se trouva. Il y eut après le festin un grand bal chez le roi, qui en donna plusieurs parés et masqués tout l'hiver à Marly et à Versailles, où il y en eut aussi chez Monseigneur et dans l'appartement

de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. Les ministres lui en donnèrent, M<sup>me</sup> la duchesse du Maine encore, laquelle se donna en spectacle tout l'hiver, et joua des comédies à Clagny en présence de toute la cour et de toute la ville. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne les alla voir souvent, et M. du Maine, qui en sentait tout le parfait ridicule et le poids de l'extrême dépense, ne laissait pas d'être assis au coin de la porte et d'en faire les honneurs.

Le maréchal de Villeroy, fatigué des dégoûts d'une cour où il avait tant brillé et où il n'espérait plus de se pouvoir reprendre, flottait depuis quelque temps dans l'incertitude sur sa charge entre le dépit journalier de la faire avec des désagréments continuels, accoutumé de longue main à trouver des distinctions partout, et la crainte du vide et de l'ennui. Il y avait longtemps que le duc et la duchesse de Villeroy m'avaient dit qu'il leur en avait parlé. Ils ne laissaient pas de s'ennuyer de la lenteur de sa résolution, et ils s'en consolaient dans la crainte d'un refus qui deviendrait une exclusion. L'espérance, fondée sur un reste de bonté pour le maréchal, était légère après tout ce qui s'était passé. Le duc de Villeroy, dans toute la faveur de son père, n'avait jamais cessé de

sentir que ses lettres en Hongrie n'étaient point effacées; il ne s'apercevait pas moins que Mme de Maintenon n'était jamais bien revenue pour lui depuis l'affaire de M<sup>me</sup> de Caylus. Parmi ces angoisses, le maréchal de Villeroy, qui depuis quelque temps ne leur parlait plus de rien, prit enfin sa résolution, et la veille des Rois, au retour de la messe du roi, il s'approcha de lui dans son cabinet pour lui demander à se démettre de sa charge en faveur de son fils. À peine en eut-il commencé la proposition, que le roi, qui vit d'abord où elle tendait, l'interrompit, et se hâta de lui accorder sa demande, tant il se sentit soulagé de se défaire de lui comme que ce fût, dans une fonction si intime et si continuelle pendant le quartier, et néanmoins si fréquente encore dans les autres quartiers par mille détails. Ainsi, ce que la faveur du maréchal la plus déclarée n'avait pu obtenir de lui-même, ce qu'elle n'eût peut-être pas arraché du roi avec son goût pour le père et ses anciennes répugnances pour le fila, que les nouvelles n'avaient pas raccommodées, tout céda à la disgrâce du maréchal de Villeroy, et à la peine que le roi avait à le supporter.

Le duc de Villeroy était ce jour-là avec Monseigneur

qui courait le daim au bois de Boulogne. La nouvelle lui fut portée sans qu'il voulût la croire avant d'en avoir reçu des avis redoublés. Je ne vis jamais de gens si aises que la duchesse de Villeroy et lui, et nous nous rappelâmes avec plaisir ce souper si plein de larmes de la duchesse, et des soupirs de son mari, qui crut ses peines, ses services et sa fortune perdus par le caprice de son père à persévérer de lui défendre de voir Chamillart. La maréchale de Villeroy, avec son bon et sage esprit, fut ravie, mais le maréchal, après avoir joui vingt-quatre heures des compliments de la cour, sentit avec horreur tout son vide, et qu'il ne tenait plus à rien. Cette situation lui devint insupportable. Jusqu'alors il avait été le roi de Lyon, il se voulut rejeter sur cette partie d'existence et y aller régner, mais ce gouvernement était dans le département de Chamillart. Il en craignit tout, il chercha à s'en délivrer. Torcy était de ses amis, qui avait le Dauphiné dans le sien; il lui proposa de troquer avec Chamillart, qui n'aurait pas bonne grâce de refuser le gouvernement de son gendre, pour se conserver les occasions de tourmenter le maréchal dans le sien. Torcy y consentit, Chamillart aussi, et le roi y donna son approbation pour éviter les

querelles sur Lyon, et les importunités qu'il en aurait essuyées. Voilà donc le maréchal en repos; mais quand de là il voulut profiter du troc pour s'en aller à Lyon la permission lui en fut refusée, ce qui renouvela et combla ses désespoirs.

Ce fut en ce temps-ci que M. de Vaudemont obtint la souveraineté sur Commercy, et la préséance en Lorraine sur tous ceux de cette maison, qui le brouilla avec eux sans retour comme je l'ai raconté d'avance; il eut en même temps à Versailles le petit logement que la mort du marquis de Thianges laissa vacant.

Thianges était Damas et de grande naissance, fort brave, avec de l'esprit et des lettres, beaucoup d'honneur et de probité, mais si particulier, si singulier, qu'il vécut toujours à part, et ne tira aucun parti de se trouver fils de la soeur de M<sup>me</sup> de Montespan, et d'une soeur par elle-même si bien avec le roi, et si grandement distinguée tant qu'elle a vécu. Elle n'était morte qu'en 1693, dans un magnifique logement de plain-pied et contigu à celui de Monseigneur, où les enfants du roi, et de sa soeur, qui l'aimaient et la craignaient, la visitaient continuellement, ainsi que tout ce qui était de plus distingué à la cour.

Monsieur y allait souvent, et il n'y avait point de ministre qui ne comptât avec elle. Tout jeune que j'étais alors, j'étais admis chez elle avec bonté, par la parenté et l'amitié de ma mère. Je me souviens qu'elle était au fond de son cabinet, d'où elle ne partait pour personne, et même ne se levait guère. Elle avait les yeux fort chassieux, avec du taffetas vert dessus, et une grande bavette de linge qui lui prenait sous le menton. Ce n'était pas sans besoin : elle bavait sans cesse et fort abondamment. Dans cet équipage; elle semblait à son air et à ses manières la reine du monde; et tous les soirs, avec sa bavette et son taffetas vert, elle se faisait porter en chaise au haut du petit escalier du roi, entrait dans ses cabinets, et y était avec lui et sa famille assise dans un fauteuil, depuis la fin du souper jusqu'au coucher du roi. On prétendait qu'elle avait encore plus d'esprit que M<sup>me</sup> de Montespan, et plus méchante. Là elle tenait le dé et disputait, et souvent aigrement contre le roi qui aimait à l'agacer. Avec des choses fort plaisantes, elle était impérieuse et glorieuse au dernier point. Elle vantait toujours sa maison au roi, en effet grande et ancienne; et le roi, pour la piquer, la rabaissait toujours. Quelquefois de colère elle lui

disait des injures, et plus le roi en riait, plus sa furie augmentait. Un jour étant là-dessus, le roi lui dit qu'avec toutes ses grandeurs, elle n'en avait aucune de celles de la maison de Montmorency, ni connétables ni grands maîtres, etc. « Cela est plaisant, répondit-elle, c'est que ces messieurs-là d'auprès de Paris étaient trop heureux d'être à vous autres rois, tandis que nous, rois dans nos provinces, nous avions aussi nos grands officiers comme eux, des gentilshommes d'autour de nous. » C'était la personne du monde qui demeurait le moins court, qui s'embarrassait le moins, et qui très souvent embarrassait le plus la compagnie. Elle ne sortait presque jamais de Versailles, si ce n'était pour aller voir M<sup>me</sup> de Montespan.

M. de La Rochefoucauld était son ami intime, et Mademoiselle aussi. Toutes deux étaient fort propres pour leur manger. Le roi prenait plaisir à leur faire mettre des cheveux dans du beurre et dans des tourtes, et à leur faire d'autres vilenies pareilles. Elles se mettaient à crier, à vomir, et lui à rire de tout son coeur. M<sup>me</sup> de Thianges voulait s'en aller, chantait pouille au roi, mais sans mesure, et quelquefois à travers la table, faisait mine de lui jeter ces saletés au nez. Elle fut de toutes les parties,

et de tous les voyages, tant qu'elle le voulut bien, et le roi l'en pressa souvent depuis que sa santé l'eut rendue plus sédentaire. Elle parlait aux enfants de sa soeur avec un ton et une autorité de plus que tante, et eux avec elle dans les recherches et les respects. Elle avait été belle, mais non comme ses soeurs. Elle était mère de M<sup>me</sup> de Nevers et de M<sup>me</sup> Sforce et du marquis de Thianges, duquel elle ne fit jamais grand cas. Il était menin de Monseigneur, lieutenant général et depuis longtemps, fort homme de bien. Il ne laissa point d'enfants de la nièce de l'archevêque de Paris, Harlay, personne fort extraordinaire, qui avec de la beauté ne fit jamais parler d'elle, et qui avait passé longues années fille d'honneur de Mademoiselle, avec qui elle se querellait souvent.

Seignelay épousa une fille de la princesse de Fürstemberg avec peu de bien, mais trop pour une si grande alliance. À la mort de son père, ministre et secrétaire d'État, il avait eu en payant gros la survivance de la charge de maître de la garde-robe du roi, de La Salle, qui n'était point marié, et qui avait très peu ou point de bien.

Le comte d'Évreux qui n'avait pas encore prêté son serment de colonel général de la cavalerie, le prêta les

premiers jours de cette année, et encourut l'indignation des valets de la chambre. Le monopole des serments était toujours allé croissant. D'une libéralité légère à ceux qui prennent et rendent l'épée et le chapeau, cela s'était tourné en droit par l'usage, et le droit avait toujours grossi par la sottise des uns et l'intérêt des autres. Depuis plusieurs années, il y en avait quantité montés à sept ou huit mille livres. Il ne fallait pas se brouiller avec des valets que le roi croyait et aimait mieux que personne, sans exception d'aucuns, si ce n'était de ses bâtards, et qui par la fréquence des heures rompues qu'ils passaient seuls avec le roi tous les jours, pouvaient quelquefois servir, mais incomparablement plus nuire, et qui ont bien rompu des fortunes. Le comte d'Évreux paya en argent blanc. Ils s'offensèrent, ils dirent qu'ils ne recevaient qu'en or, et firent grand vacarme.

On a vu ci-devant, en plus d'un endroit, combien Chamillart, accablé sous le poids des affaires, désirait d'être déchargé des finances, qui de jour en jour devenaient plus difficiles. À la fin sa santé y succomba. Les vapeurs lui firent traîner une vie languissante qui ressemblait à une longue mort. Une petite fièvre fréquente, un abattement universel, presque aucuns aliments indifférents, le travail infiniment pénible, des besoins de lit et de sommeil à des heures bizarres, en fin mot, un homme à bout, et qui se consumait peu à peu. Dans ce triste état, qui le forçait souvent à manquer des conseils, et quelquefois son travail avec le roi, il se sentit pressé de se décharger du détail du trésor royal. Ce ne pouvait être qu'entre les mains d'un des deux directeurs des finances. Armenonville, avec de l'esprit, de la douceur, de la capacité et de l'expérience, même avec du monde, ne s'était pu défaire d'une fatuité qu'une fortune prématurée donne aux gens de peu, et il avait quelquefois hasardé jusqu'à des airs d'indépendance dont Chamillart l'avait fait repentir. Le choix tomba donc sur Desmarets. Quoique cette nouvelle confiance ne fût rien en effet qu'une augmentation de travail, comme il s'en expliqua lui-même, on pressentit dès lors son élévation; et on s'empressa chez lui, comme si déjà il eût été déclaré contrôleur général.

Chamillart, instruit par l'affaiblissement de sa santé, songeait en même temps à solider, son fils dans sa charge par une alliance qui pût l'y soutenir. Les Noailles,

ancrés partout par leurs filles, en voulaient mettre une dans cette maison toute-puissante pour tenir tout; ils y travaillaient, et Mme de Maintenon se laissait entendre que ce mariage lui serait fort agréable. Mais la famille de Chamillart y répugnait. Il s'était mis dans la cour de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne une jalousie entre les filles de Chamillart et les Noailles, qui de la part des premières allait jusqu'à l'antipathie. Gâtées comme elles l'étaient par une prodigieuse fortune, et non moins encore par père et mère, elles ne se contraignaient pas, et se croyaient tout permis. La duchesse de Lorges était fort au gré de Mme la duchesse de Bourgogne; elle était souvent admise en des confidences. C'était moissonner le champ de la maréchale d'Estrées, et un peu dans celui de ses jeunes soeurs. C'en était plus qu'il ne fallait pour qu'elles ne pussent se souffrir.  $\hat{M}^{me}$  Chamillart, ardente à conserver l'air de gouverner chez elle, quelque peu et quelque mal qu'elle y gouvernât, craignait le joug des Noailles. Son mari, qui l'éprouvait souvent, le redoutait bien plus encore. Il s'éloignait donc beaucoup de leur donner toutes sortes de droits chez lui en prenant leur fille pour son fils. Le roi même, qui les appréhendait

souvent, n'avait pas paru de goûter cette affaire. Pour moi, qui voyais tout ce qu'il y avait à voir sur la santé de ce ministre, sur les calamités de son administration, sur les cabales naissantes, sur son peu de précaution fondée sur une excessive confiance, je ne cessais d'inculquer à ses filles l'alliance des Noailles, qui, par elle-même infiniment honorable aux Chamillart, était la seule qui embrassât toutes les cours et tous les âges et qui par conséquent fût un soutien pour tous les temps. Elle fixait M<sup>me</sup> de Maintenon par la considération du duc de Noailles, elle dont les changements de goût avaient été si funestes à des gens avec qui elle avait été autant ou plus intimement unie et plus longuement qu'avec Chamillart Monseigneur, pour d'autres temps, leur était assuré par, tous ses entours. M<sup>lle</sup> Choin, à qui les Noailles faisaient une cour servile, les ménageait à cause de Mme de Maintenon, dont ils étaient le canal de communication avec elle; M<sup>me</sup> la Duchesse déjà leur amie, et d'Antin d'un autre côté; d'un troisième, La Vallière, et M<sup>me</sup> la princesse de Conti, quelque peu considérable qu'elle fût devenue. Enfin les liens secrets qui attachaient ensemble M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne et lès jeunes Noailles, ses

dames du palais, répondaient de cette princesse pour le présent et pour le futur; et par eux-mêmes auprès de Mgr le duc de Bourgogne ils étaient sûrs des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Ils y gagnaient encore la duchesse de Guiche, dont l'esprit, le manège et la conduite avait tant de poids dans sa famille, chez M<sup>me</sup> de Maintenon, et auprès du roi même, et qui imposait tant à la cour et au monde. Je n'avais avec aucun des Noailles nulle sorte de liaison, sinon assez superficiellement avec la maréchale, qui ne m'en avait jamais parlé. Mais je croyais voir tout là pour les Chamillart, et c'était ce qui m'engageait à y exhorter les Pillés, et ceux de leur plus intime famille qui pouvaient être consultés.

Le duc de Beauvilliers était ami intime de, Chamillart. Il pouvait beaucoup sur lui, mais non assez pour le ramener sur des choses qu'il estimait capitales au bien de l'État. Il espéra vaincre cette opiniâtreté en se l'attachant de plus en plus par les liens d'une proche alliance. Je n'entreprendrai pas de justifier la justesse de la pensée, mais la pureté de l'intention, parce qu'elle m'a été parfaitement connue. Lui et la duchesse, sa femme, qui ne pensèrent jamais différemment l'un de

l'autre, prirent donc le dessein de faine le mariage de la fille de la duchesse de Mortemart, qui n'avait aucun bien, qui était auprès de sa mère et ne voulait point être religieuse. Au premier mot qu'ils en touchèrent à la duchesse de Mortemart, elle bondit de colère, et sa fille y sentit tant d'aversion, que plus d'une année avant qu'il se fît, la marquise de Charost, fort initiée avec eux, lui ayant demandé sa protection en riant lorsqu'elle serait dans la faveur, pour la sonder là-dessus: « Et moi la vôtre, lui répondit-elle, lorsque par quelque revers je serai redevenue bourgeoise de Paris. » M. et Mme de Chevreuse, quoique si intimement unis avec M. et M<sup>me</sup> de Beauvilliers, car unis est trop peu dire, rejetèrent tellement cette idée qu'ils ne furent plus consultés. J'ai su d'eux-mêmes et de la duchesse de Mortemart, que, si sa fille l'eût voulu croire, jamais ce mariage ne se serait fait

De tout cela je compris que M. et M<sup>me</sup> de Beauvilliers, résolus d'en venir à bout, gagnèrent enfin leur nièce, et que, sûrs de leur autorité sur M<sup>me</sup> de Mortemart et sur le duc et la duchesse de Chevreuse, ils poussèrent leur pointe vers les Chamillart, qui, peu enclins aux Noailles,

ne trouvant point ailleurs de quoi se satisfaire, saisirent avidement les suggestions qui leur furent faites. Une haute naissance avec des alliances si proches de gens si grandement établis flatta leur vanité. Un goût naturel d'union qu'ils voyaient si grande dans toute cette parenté les toucha fort aussi. Une raison secrète fut peut-être la plus puissante à déterminer Chamillart; en effet, elle était très spécieuse à qui n'envisageait point les contredits. Personne ne sentait mieux que lui-même l'essentielle incompatibilité de ses deux charges et l'impossibilité de les conserver toutes deux. Il périssait sous le faix, et avec lui toutes les affaires. Il ne voulait ni ne pouvait quitter celle de la guerre; mais, étant redevable du sommet de son élévation aux finances, il comprenait mieux que personne qu'elles emporteraient avec elles toute la faveur et la confiance, et combien il lui importait en les quittant de se faire [de son successeur] une créature reconnaissante qui l'aidât, non un ennemi qui cherchât à le perdre, et qui en aurait bientôt tout le crédit. Le comble de la politique lui parut donc consister dans la justesse de ce choix, et il crut faire un chef-d'oeuvre en faisant tomber les finances sur un sujet de soi-même

peu agréable au roi, et par là peu à portée de lui nuire de longtemps; il se le lia encore par des chaînes si fortes, qu'il lui en ôta le vouloir et le pouvoir.

La personne de Desmarets lui parut faite exprès pour remplir toutes ces vues. Proscrit avec ignominie à la mort de Colbert son oncle, revenu à Paris à grande peine après vingt ans d'exil, suspect jusque par sa capacité et ses lumières, silence imposé sur lui à Pontchartrain, contrôleur général, qui n'obtint qu'à peine de s'en servir tacitement dans l'obscurité et comme sans aveu ni permission; la bouche fermée sur lui à tous ses parents en place qui l'aimaient; poulié<sup>1</sup> à force de bras et de besoins par Chamillart, mais par degrés, jusqu'à celui de directeur des finances, mal reçu même alors du roi, qui ne put s'accoutumer à lui tant qu'il fut dans cette place, redevable de tout à Chamillart, c'était bien l'homme tout tel que Chamillart pouvait désirer. Restait de l'enchaîner à lui par d'autres liens encore que ceux de la reconnaissance, si souvent trop faibles pour les hommes ; et c'est ce qu'opérait le mariage de M<sup>île</sup> de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>On a déjà vu plus haut ce mot, qui signifie hissé avec une poulie. Les précédents éditeurs l'ont remplacé par le mot *poussé*.

Mortemart, qui rendait encore-les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers témoins et modérateurs de la conduite de Desmarets si proche de tous les trois, et si étroitement uni et attaché aux deux ducs. Tant de vues si sages et si difficiles à concilier, remplies avec tant de justesse, parurent à Chamillart un coup de maître; mais il en fallait peser les contredits et comparer le tout ensemble.

Il ne tint pas à moi de les faire tous sentir, et je prévis aisément, par la connaissance de la cour et des personnages, le mécompte du duc de Beauvilliers et de Chamillart. Celui-ci était trop prévenu de soi, trop plein de ses lumières, trop attaché à son sens, trop confiant pour être capable de prendre en rien les impressions d'autrui. Je ne crus donc pas un moment que l'alliance acquit sur lui au duc de Beauvilliers le plus petit grain de déférence ni d'autorité nouvelle; je ne crus pas un instant que M<sup>me</sup> de Maintenon, indépendamment même de son désir pour les Noailles, pût jamais s'accommoder de ce mariage. Sa haine pour M. de Cambrai était aussi vive que dans le fort de son affaire. Son esprit et ses appuis le faisaient tellement redouter à ceux qui l'avaient renversé, et qui possédaient M<sup>me</sup> de Maintenon tout entière, que,

dans la frayeur d'un retour, ils tenaient sans cesse sa haine en haleine. Maulevrier, aumônier du roi, perdu pour son commerce avec lui, avait eu besoin des longs efforts du P. de La Chaise, son ami intime, pour obtenir une audience du roi, afin de s'en justifier, il n'y avait que peu de jours. La duchesse de Mortemart était, après la duchesse de Béthune, la grande âme du petit troupeau, et avec qui, uniquement pour cela, on avait forcé la duchesse de Guiche, sa meilleure et plus ancienne amie, de rompre entièrement et tout d'un coup. La duchesse de Mortemart, franche, droite, retirée, ne gardait aucun ménagement sur son attachement pour M. de Cambrai. Elle allait à Cambrai, et y avait passé souvent plusieurs mois de suite. C'était donc une femme que M<sup>me</sup> de Maintenon ne haïssait guère moins que l'archevêque; on ne le pouvait même ignorer.

J'étais de plus effrayé du dépit certain qu'elle concevrait de voir Chamillart, sa créature et son favori, lui déserter pour ainsi dire, et passer du côté de ses ennemis, comme il lui échappait quelquefois de les appeler, je veux dire, dans la famille des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, qu'elle rougissait encore en secret de n'avoir

pu réussir à perdre. Je n'étais pas moins alarmé sur son intérêt que sur son goût. Elle en avait un puissant d'avoir un des ministres au moins dans son entière dépendance, et sur le dévouement sans réserve duquel elle pût s'assurer. On voit comme elle était avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Elle n'aimait guère mieux Torcy, et par lui-même et comme leur cousin germain, qui s'était toujours dextrement soustrait à sa dépendance, et ne s'en maintenait pas moins bien avec le roi. Elle était tellement mal avec le chancelier dès le temps qu'il avait les finances, qu'elle contribua, pour s'en défaire dans cette place, à lui faire donner les sceaux; et depuis qu'il les eut, ses démêlés avec M. de Chartres, et par lui avec les évêques pour leurs impressions et leurs prétentions à cet égard, à voient de plus en plus aigri M<sup>me</sup> de Maintenon contre lui.

Son fils était un homme tout de travers, tout insupportable, duquel elle ne pouvait ni ne se voulait aider. Chamillart, l'unique de tous entièrement à elle, lui manquant entièrement aussi à son sens par, ce mariage, il ne lui en demeurerait plus aucun. Je prévis bien que le fruit, et prompt, de ce mariage serait de donner les

finances à Desmarets; qu'elle n'en pourrait parer le coup; qu'il en résulterait qu'elle se résoudrait à défaire son propre ouvrage, désormais subsistant sans elle et lié à ses ennemis; et que, son intérêt excitant sa vengeance, elle entreprendrait tout pour le chasser, et par ce moyen mettre en sa place une créature entièrement affidée, dont elle pût entièrement disposer. Croire M<sup>me</sup> de Maintenon toute-puissante, on avait raison; mais la croire telle sans art et sans contours, ce n'était pas connaître le roi ni la cour. Jamais prince ne fut plus jaloux que lui de son indépendance et de n'être point gouverné, et jamais pas un, ne le fut davantage. Mais, pour le gouverner, il ne fallait pas qu'il pût le soupçonner; et c'est pour cela que M<sup>me</sup> de Maintenon avait besoin d'un ministre dans un entier abandon à elle, et auquel elle se pût parfaitement fier. Par lui, elle faisait tout ce que le roi croyait faire, et qu'il aurait refusé par jalousie d'être gouverné si elle y eût paru. Ce curieux détail, qui mènerait trop loin ici, pourra se développer ailleurs; il suffit de le marquer ici en gros pour faire comprendre comment Mme de Maintenon était toute-puissante, et l'extrême besoin d'un ministre tout à elle pour l'être. Elle en trouva

toujours, parce que c'était le moyen sûr de primer tous les autres en faveur, en 'autorité, en confiance, et que le tout-puissant Louvois qu'elle avait tué à terre, et qui allait à la Bastille, s'il n'était mort la veille de cette exécution résolue, était une formidable leçon; et pour le duc de Beauvilliers contre lequel ses poursuites n'étaient pas finies, on verra ailleurs ce qui l'y déroba.

Ni lui ni Chamillart n'envisagèrent donc pas assez ce que je prévis de ce mariage. Ils aimèrent mieux se croire que ces frayeurs. Dès qu'ils l'eurent conclu entre eux, Chamillart en parla à M<sup>me</sup> de Maintenon qui d'abord se hérissa, et qui en éloigna le roi. Le ministre s'en aperçut bien lorsqu'il lui en parla. Mais, malheureusement accoutumé à marier ses enfants contre le gré de la puissance souveraine, comme on l'a vu de La Feuillade, il retourna à la charge. Il obtint donc un consentement dépité de sa bienfaitrice, et forcé du roi, à qui, contre sa coutume, il échappa de dire que, puisque Chamillart voulait absolument une quiétiste, au bout du compte cela ne lui faisait rien. De cette façon s'accomplit le mariage au cuisant déplaisir de toute la famille des Mortemart qu'ils ne prirent pas soin de trop cacher. Les

bâtards, qui se sont toujours piqués de prendre part en eux tous, ne se cachèrent pas non plus d'entrer sur cela dans leur sentiment, et cette conduite put confirmer ce qui vient d'être expliqué du dépit qu'en conçut M<sup>me</sup> de Maintenon, leur ancienne gouvernante, qui tenait si tendrement à eux, et eux à elle avec tant de dépendance. La noce se fit à l'Étang avec joie et magnificence, mais sans rien d'outré, et la nouvelle marquise de Cani jouit environ six semaines de toute la splendeur de son beau-père. Mais sa santé devenant tous les jours plus mauvaise et son crédit plus tombé, faute d'avoir pu tenir tous les engagements que la nécessité des affaires lui avait fait contracter, et que cette même nécessité l'empêchait de remplir, il songea tout de bon à tirer de ce mariage le principal avantage qu'il s'en était proposé.

De longue main, Chamillart avait préparé sa besogne en faisant valoir celle de Desmarets en toute occasion, et en se déchargeant sur lui des affaires les plus importantes que sa santé ne lui permettait pas de suivre d'assez près. Il avait de plus commencé à sentir que la nécessité des affaires s'était enfin montrée au roi de manière à le laisser abdiquer, et il connaissait trop M<sup>me</sup> de Maintenon pour

n'avoir pas remarqué du changement en elle depuis la proposition du mariage de son fils. Il en jugea, mais trop tard, qu'il était tellement temps de remettre les finances, qu'elles lui seraient arrachées pour peu qu'il différât à lui en donner la satisfaction. Cette découverte le dégoûta de telle sorte, qu'il fut extrêmement tenté de se défaire de tout à la fois, et d'en laisser démêler la fusée à son fils. Il le fut au point qu'il n'en put être détourné qu'à peine par toute l'autorité de la famille à laquelle il venait de s'allier, et par les désespoirs de sa femme. C'est un secret que je sus dès lors par la duchesse de Mortemart, que cela ne consola pas du mariage auquel elle s'était laissé entraîner malgré elle. Le roi était alors à Marly. Il était piqué de ce que M<sup>me</sup> de Saint-Simon et moi avions quitté la danse qu'il nous avait fait continuer d'autorité jusqu'à cette année. Je ne crus pas qu'à trente-quatre ans que j'avais lors, elle me parât du ridicule de la pousser si loin. On dansait à Marly, et nous ne fûmes point du voyage. J'étais à l'Étang, où Chamillart, presque toujours au lit, et presque point au travail, s'amusait avec sa famille. M'étant trouvé seul avec lui, il me confia ce qu'il allait faire, mais sans aller jusqu'à me dire ses desseins sur

un successeur. Le mariage était fait; la haine en était encourue; en cette situation il fallait au moins profiter de ce qu'il se pouvait.

J'étais ami de Desmarets, je connaissais les désirs des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers; je voyais l'intérêt de Chamillart. Quoique je me doutasse bien que son choix tombait sur lui, je craignis la défaillance des moribonds qui leur fait si souvent changer leur testament. Sans lui nommer Desmarets pour ne le point mettre en garde, et ne l'irriter point aussi d'avoir pénétré ses vues, je lui représentai son extrême intérêt d'avoir un successeur à lui qu'il eût le crédit de faire; que ce successeur ne pût douter qu'il ne tînt son élévation que de lui, et s'il était possible encore, qu'il fût tel que d'autres engagements, outre ceux de la reconnaissance, l'unissent étroitement à lui. Je le fortifiai surtout à n'être pas, dans une affaire pour lui si capitale, la dupe des complaisances et des respects, mais à nommer, et à faire, s'il en était besoin, un effort de crédit pour que son choix l'emportât. J'appuyai fortement sur ce dernier article, parce que je craignis les ruses de Mme de Maintenon, la faiblesse et l'indécision du roi, et, plus que tout, la confiance de

Chamillart qui s'y pourrait trouver trompée. Le soir même j'allai à Paris, j'y vis en arrivant Desmarets chez lui à qui je parlai franchement, et qui me parla de même. Je trouvai un homme qui voyait les cieux ouverts, et qui bien informé de toutes les démarches, bien appuyé des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, comptait pour le lendemain le changement de sa fortune.

M. le duc d'Orléans qui était sur son départ pour l'Espagne, m'avait donné rendez-vous pour le lendemain matin au Palais-Royal. Nous y fûmes enfermés longtemps tête à tête à discuter ses affaires, après quoi je le mis en propos de celle des finances. Il savait tout par M<sup>me</sup> de Maintenon avec qui il était bien alors. Il me la dit embarrassée et si peinée de l'état des choses, qu'elle l'avait assuré que tout homme lui serait bon, pourvu que ce fût le plus habile, et que, l'ayant pressée par curiosité sur Desmarets, elle ne lui en avait point dit de mal, mais l'avait trouvée froide, et avait su d'elle que le roi y avait un grand éloignement, sans quoi sa déclaration eût été déjà faite. Je voulus pénétrer davantage sur les prétendants, mais je n'en vis aucun de formel sinon Voysin, porté par M<sup>me</sup> de Maintenon, mais faiblement,

parce qu'à ce coup elle ne se trouvait pas la plus forte; qu'elle sentait que Chamillart obtiendrait qui il voudrait, auquel elle ne s'ouvrait plus, et qu'elle s'attendait bien qu'il ferait tout pour Desmarets. Là-dessus, je retournai du Palais-Royal chez lui, et lui donnai une vive alarme. Il m'assura cependant qu'il avait des lettres de Marly de ce même matin, et il était lors midi, qui l'assuraient que les mesures étaient si bien prises qu'il n'était pas possible qu'elles manquassent. Nous raisonnâmes sur ce qui se pouvait faire. Je l'exhortai à presser vivement les deux ducs de faire terminer la chose, l'un qui était à Paris en poussant son beau-frère, l'autre, par lui-même pour ne pas donner le temps à M<sup>me</sup> de Maintenon de gagner du terrain, et au roi de s'affermir trop dans sa répugnance. Je lui recommandai de se garder bien de faire part de ce que je venais de découvrir au duc de Beauvilliers, de peur de le ralentir sur la chose même en armant sa faiblesse naturelle, surtout de bien confirmer Chamillart à le nommer nettement et fortement sans se cacher sous des ambages, ni laisser au roi à le deviner, ni la liberté de lui résister en face, ni de différer la nomination à une autre fois.

Je laissai Desmarets dans ces agitations, quoique pleines d'espérance. J'y étais moi-même pour lui, et pour l'intérêt de Chamillart. C'était le dimanche gras. Je devais souper à l'hôtel de Chevreuse. On y fut gai en apparence, inquiet en effet de n'avoir point de nouvelles que nous promîmes de nous envoyer dès que nous en aurions. Le lundi matin je fus chez le chancelier sur le midi, qui était à Paris, qui m'apprit que Desmarets était contrôleur général. Je le mandai à l'instant à l'hôtel de Chevreuse, où Goesbriant arrivait dans le même moment de la part de son beau-père, lequel était à Marly, et en vint descendre le soir chez le chancelier, auprès duquel il logeait, et avec qui il avait toujours conservé une grande liaison. Lorsqu'il fut employé aux finances, il demeura plusieurs jours sans en être directeur, sur quoi le chancelier lui dit plaisamment que l'enfant était baptisé et en sûreté, mais non encore nommé. Il avait beaucoup de traits comme celui-là, tous plaisants et fort iustes.

Le mardi gras, lendemain de cette déclaration, j'allai le matin chez Desmarets. Je le trouvai dans son cabinet, au milieu des compliments, et déjà des affairés. Il quitta

tout dès qu'il me vit, et commença son remercîment par des excuses de n'avoir pu venir lui-même chez moi me donner part de sa nouvelle fortune, lesquelles il assaisonna de tout ce qu'il put de mieux, puis me tirant à part dans une fenêtre, il me raconta pendant plus d'une grosse demi-heure tout ce qui s'était passé. Il me dit que Chamillart, qui n'avait pu sortir de l'Étang le samedi, était allé à Marly le dimanche, et avait parlé au roi, qui, ayant accepté sa démission des finances sans y faire de difficulté, avait longtemps raisonné avec lui sur le successeur, sans témoigner de goût particulier pour personne; que ce ministre, pressé à diverses reprises de proposer qui il croyait le plus capable de bien remplir ses pénibles fonctions, prononça enfin son nom, après avoir vainement essayé par beaucoup de contours et de propos vagues, de le désigner et d'y faire venir le roi; que le roi n'en fit encore nulle difficulté, et l'accepta aussitôt, et lui ordonna de le lui amener le lendemain matin lundi; qu'étant retourné tard à l'Étang, il ne lui put mander que fort tard aussi de se rendre de bon matin le lendemain. lundi à l'Étang, sans ajouter rien de plus; qu'arrivé à sept heures, Chamillart lui apprit lui-même l'heureux

changement de sa fortune; qu'aussitôt après il le mena à Vaucresson, petite maison de campagne du duc de Beauvilliers assez proche, où, après avoir conféré assez longtemps, ils s'en allèrent tous trois ensemble à Marly pour arriver à l'issue de la messe du roi. Chamillart et Desmarets entrèrent dans son cabinet, où il consomma l'affaire, et prévint Desmarets en lui expliquant lui-même l'état déplorable de ses finances, tant pour lui faire voir qu'il savait tout, que pour lui épargner peut-être l'embarras de lui en rendre un compte exact, comme cela ne se pouvait éviter à l'entrée d'une administration; le roi ajouta que, les choses en cet état, il serait très obligé à Desmarets s'il y pouvait trouver quelque remède, et point du tout surpris si tout continuait d'aller de mal en pis; ce qu'il assaisonna de toutes les grâces dont il avait coutume de flatter ses nouveaux ministres en les installant. Desmarets alla ensuite rendre ses hommages à M<sup>me</sup> de Maintenon, qui le reçut honnêtement, sans rien de plus. Il revint de là à Paris par où il en était venu. Il me dit que le roi l'avait infiniment surpris et soulagé, en lui disant si nettement l'état de ses finances: surpris, parce qu'il n'imaginait pas qu'il en sût le quart; soulagé, en

lui ôtant la peine indispensable de lui rendre un compte affligeant, et qui était désagréable pour son prédécesseur, duquel il tenait son retour et sa place.

Il me fit ensuite un plan abrégé de la conduite qu'il prétendait garder, qui me parut très bonne. Il se proposait de ne se point engager comme Chamillart en des paroles impossibles à tenir, de rétablir la bonne foi qui est l'âme de la confiance et du commerce, de rendre au roi un compte si net et si journalier, que, profitant des connaissances qu'il lui avait montrées, il ne lui en laissât pas perdre le souvenir, soit pour être disculpé des impossibilités qui se trouveraient dans les affaires, soit aussi pour profiter auprès de lui des ressources qu'il pourrait trouver. Comme il me parla avec beaucoup de confiance, et qu'il ne laissa pas de me laisser entrevoir qu'il n'estimait pas tout ce qu'avait fait Chamillart, je me licenciai à lui bien représenter les obligations qu'il lui avait, et sur ce qu'il en voulut mettre quelque chose sur le compte du chancelier, je ne le marchandai pas, et je lui remis bien expressément devant les yeux que celui-là n'avait que désiré, mais que l'autre avait effectué; que du néant d'une disgrâce obscure et douloureuse

par son prétexte et sa longueur, il l'avoir à force de bras ramené sur l'eau pour l'honneur et pour la fortune, et lui avait enfin donné sa propre place. Je m'échappai même jusqu'aux considérations de reconnaissance et d'ingratitude. Desmarets les reçut bien. À ce propos il me dit que, s'il se trompait désormais en amis, ce serait bien sa faute, puisque vingt ans de disgrâce lui avaient appris à les bien démêler. J'en pris occasion de lui toucher un mot de quelques personnes considérables sur lesquelles je lui trouvai une mémoire nette et présente.

Je lui dis en même temps que, depuis qu'il était rentré dans les finances, il devait savoir les gens qui y faisaient des affaires; que j'étais bien assuré qu'il n'y trouverait M<sup>me</sup> de Saint-Simon et moi pour rien; que nous avions toujours abhorré ces sortes de moyens d'avoir, et que, du temps de Pontchartrain et de celui de Chamillart, nous n'avions jamais voulu nous salir les mains d'aucune; que tout ce que je lui demanderais serait accès facile, payement de mes appointements et marques de considération et d'ancienne amitié dans les affaires qu'on ne pouvait éviter d'avoir avec la finance, depuis que tout l'était devenu, et qu'il n'y avait patrimoine qui ne passât

souvent devant messieurs des finances, à raison des taxes, des impositions, des droits qui s'imaginaient tous les jours, tellement qu'il fallait leur être redevable du peu qui en demeurait aux propriétaires de plusieurs siècles. Il ne se put rien ajouter, à tout ce qu'il me répondit là-dessus. Il me dit qu'il n'était pas à savoir combien nous étions éloignés, Mme de Saint-Simon et moi, de faire des affaires, et de là se lâcha sur les prostitutions en ce genre de gens du plus haut parage, sur les trésors que MM. de Marsan et de Matignon, unis ensemble, avaient amassés sans nombre et sans mesuré, et sur tout ce que la maréchale de Noailles et sa fille, la duchesse de Guiche, ne cessait de tirer, qui tous les quatre entre autres avaient fait grand tort à Chamillart. Je l'arrêtai sur les dernières, et lui contai que M<sup>me</sup> de Saint-Simon, fatiguée à la fin de tout ce qu'elle entendait contre Chamillart, à l'occasion de ces deux dames, l'en ayant averti, il s'était mis à sourire en avouant les choses en leur entier, et lui apprit qu'il avait un ordre du roi pour leur donner part, à toutes les deux, dans toutes les affaires qui se faisaient et se feraient, ce qui surprit extrêmement Desmarets. Il le fut bien plus encore de ce que Chamillart se lavait les mains des autres

qui faisaient leurs affaires par le canal d'Armenonville à son insu, mais avec certitude qu'il ne le trouverait pas mauvais, bien qu'il ignorât le nombre prodigieux et les détails de ces exactions.

Ces propos lui ouvrirent le champ sur Armenonville, indigné toujours que son premier retour n'eût abouti qu'à le faire, pour son argent, confrère cadet d'un homme dont la comparaison lui était odieuse. Il s'en était souvent ouvert à moi dans ces temps-là. Jamais il n'avait été bien avec lui qu'à l'extérieur. J'étais content d'Armenonville dans tout ce qui s'était présenté à juger devant lui pour des taxes de terres et d'autres semblables misères qui ne sont que trop continuelles. Il aimait naturellement à obliger, surtout les personnes de qualité. Il me contait souvent aussi ses griefs sur Desmarets dont il me savait ami, et plus d'une fois, tandis qu'ils furent directeurs des finances, je fus arbitre de leurs pointil-Desmarets n'était pas de meilleure condition qu'Armenonville. Si l'un était neveu de Colbert, l'autre était beau-frère de Pelletier le ministre. Mais le cruel compliment de ce dernier en congédiant Desmarets, que, j'ai rapporté (t. II, p. 407), était sans doute le germe

de cette haine qu'il ne put retenir avec moi dans ce moment de prospérité, quoiqu'il ne pût ignorer que je fusse de ses amis, et la joie de pouvoir l'humilier et s'en défaire. Je quittai Desmarets l'esprit rempli de réflexions sur les étranges mutations de ce monde, et de doute d'une grande et indissoluble union entre Chamillart et Desmarets.

L'instant de l'élévation d'un contrôleur général libre de tout autre emploi fut celui de la suppression des deux directeurs des finances, qui n'avaient été faits que pour le soulagement de Chamillart. Le roi voulut que Desmarets fût remboursé de [sa charge]; et pour Armenonville, on chercha quelqu'un qui voulût acheter bien cher une nouvelle place d'intendant des finances. Le roi acheva le payement par l'érection d'une capitainerie nouvelle du bois de Boulogne, avec la jouissance du château de la Muette, et la survivance pour son fils, et une pension de douze mille livres. Il lui conserva aussi son logement au château de Versailles; mais en même temps il le priva de l'entrée au conseil des finances, et le réduisit à la sèche fonction de simple conseiller d'État: encore lui donna-t-il un dégoût inusité. La moitié des

conseillers d'État est ordinaire, l'autre moitié semestre<sup>2</sup>. Cette différence est plutôt un nom qu'une chose; mais les semestres, sont touchés de monter à ordinaires, et le roi avait toujours coutume de faire monter l'ancien. Armenonville l'était: Fourcy mourut, il demanda à monter; Voysin, son cadet, fut préféré. Ce pauvre homme, si entêté du monde et de la cour, vit disparaître en un moment celle qui remplissait ses antichambres, congédia ses bureaux, et nettoya son cabinet de papiers de finance pour y faire place aux factums des plaideurs. Il était à l'Étang pour son travail ordinaire, un jour avant que Desmarets y fût mandé pour devenir son maître. Il y était encore le matin qu'il y arriva; il l'y vit arriver de Marly contrôleur général. Rien ne le surprit davantage, tant on aime à se flatter. Il était fort répandu dans le monde, il avait des amis, il voyait que les finances allaient changer de main, il connaissait les appuis de Desmarets, il devait être averti. Il ne put désespérer de sa fortune, il ne crut pas le coup de foudre si imminent. Tout étourdi qu'il en fut, il le supporta en galant homme, et il fut

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Les conseillers d'État ordinaires étaient en fonction toute l'année; les semestres, pendant six mois seulement.

regretté. Je l'allai voir, et je me fis toujours un plaisir de lui marquer la même considération et la même amitié.

Le nouvel intendant des finances fut Poulletier, très riche financier qui avait passé sa vie dans les partis. Chamillart, à qui il était fort attaché, lui voulut faire cette fortune inouïe pour un financier qu'aucune magistrature n'avait encore décrassé. Ce fut ce que le chancelier appela le testament de Chamillart, la honte de ces charges, la flétrissure du conseil où ces intendants s'assoient, jugent, ont rang de conseillers d'État, et quand ils le deviennent, en fixent l'ancienneté à leur date d'intendants des finances. Cela fit grand bruit. Le chancelier cria bien haut, le conseil députa pour faire des oppositions, puis de très-horribles remontrances; ce n'en était plus le temps: rien ne fut écouté. Desmarets se tint neutre pour plus d'une raison. Chamillart tint ferme, et le roi maintint le changement d'un financier en juge de la finance et des autres procès. Un jour que, dans la chaleur de cette lutte, le chancelier s'emportait sur cette tache seul avec moi, qu'il disait si livide et qui déshonorait tout un corps illustre, je me mis à sourire et à lui demander froidement si ces charges d'intendants des

finances étaient héréditaires : il fut surpris de la question. Je lui demandai ensuite s'il les comparait à nos dignités, et le corps du conseil à notre collège; il fut encore plus étonné. Après qu'il m'eut répondu à ces deux questions : « Ne vous émerveillez donc pas, lui dis-je, si vous m'avez vu si outré lorsque ce pied plat de Villars, sorti du greffe de Condrieu, est devenu duc héréditaire. » À cela le chancelier n'eut pas un mot à répliquer. Il baissa la tête, il m'avoua que j'avais grande raison, et il se lâcha avec moi sur cet avilissement incroyable où, avec tant de soin, on prend plaisir à tout confondre. Jamais depuis je ne l'ouïs dire un mot du conseil et de Poulletier. Je me suis un peu étendu sur ce mariage du fils de Chamillart, sur le changement de contrôleur général et sur ce qui se passa alors entre Desmarets et moi. L'application de toutes ces choses trouvera sa place en son temps.

Il n'est pas croyable combien on en prit occasion de crier contre le duc de Beauvilliers. Avec sa dévotion, sa modestie, sa retraite, il sacrifiait, disait-on, sa nièce, d'un sang illustre, à la passion de dominer dans le conseil, et de se rendre l'arbitre des affaires par Chamillart, dont le fils devenait son neveu par Desmarets et par Torcy,

ses cousins germains. La pureté de ses intentions n'était pas à portée d'une cour si ambitieuse, où les envieux de ses places et de sa faveur ne pouvaient comprendre qu'elles fussent si parfaitement soumises en lui à la plus sévère vertu. M<sup>me</sup> de Maintenon, enragée de n'avoir pu le perdre, y donnait secrètement le ton par ses confidentes; Harcourt et sa cabale, qui dévoraient ses emplois, déployèrent une éloquence agréable à leur protectrice; les Noailles, si outrés d'avoir manqué leur coup, ne se ménagèrent pas, et c'était une tribu qui entraînait bien des gens; M. de La Rochefoucauld, qui ne les aimait pas ni M<sup>me</sup> de Maintenon, mais envieux né jusque d'une cure de village, ne clabauda pas moins. Il n'y avait pas moyen d'expliquer à cette multitude des raisons secrètes et qu'ils étaient si peu capables de croire et de goûter. Il fallut donc se taire et laisser écouler le torrent, qui passa aussi vite qu'il s'était formé, et dont la sage tranquillité du duc de Beauvilliers ne put être seulement émue.

Le contrat de mariage de Cani (c'est le nom que prit le fils de Chamillart en se mariant) fit naître une difficulté qui eut des suites dont il n'est pas temps de parler.  $M^{lle}$  de Bourbon le signa au-dessous de  $M^{me}$  la Duchesse sa

mère ;  $M^{me}$  la duchesse du Maine s'en scandalisa et refusa de signer ; pour lors il n'en fut autre chose.

Le chevalier de Nogent mourut fort vieux, et s'était marié par une ancienne inclination, il n'y avait pas longtemps, à une Mme de La Jonchère à qui et à ses enfants il avait donné tout son bien, et ne laissa point d'enfants. C'était une manière de cheval de carrosse qui était de tout temps ami intime de Saint-Pouange et favori de M. de Louvois. Cela l'avait fait aide de camp du roi en toutes ses campagnes, et donné une sorte de considération. Pendant une de celles-là, M. de Louvois, qui était magnifique pour ses amis, lui fit bâtir et meubler la plus jolie maison du monde sous la terrasse de Meudon, avec des jardins fort agréables, qu'il trouva prête à habiter à son retour. On peut juger du plaisir de la surprise ; c'est la même que M<sup>me</sup> de Verue a eue depuis et qu'elle a tant embellie. Ce chevalier de Nogent était assez familièrement avec le roi, mais depuis longtemps fort peu à la cour et dans le monde. Tout son mérite était son attachement à M. de Louvois. Il était frère de Nogent, tué au passage du Rhin, maître de la garde-robe, beau-frère de M. de Lauzun, de Vaubrun, tué lieutenant

général au combat d'Altenheim, cette admirable retraite que fit M. de Lorges à la mort de M. de Turenne, et de la princesse de Montauban. Leur père était capitaine de la porte, qui par son esprit s'était bien mis à la cour, et fort familièrement avec le cardinal Mazarin et la reine-mère. Leur nom était Bautru, de la plus légère bourgeoisie de Tours.

Langlée mourut aussi en même temps sans avoir jamais été marié. J'ai suffisamment parlé de ce bizarre personnage (t. II, p. 385 et suiv.). Le monde y perdit du jeu, des fêtes et des modes, et les femmes beaucoup d'ordures. Il laissa plus de quarante mille livres de rente, sa belle maison meublée et d'autres effets à M<sup>lle</sup> de Guiscard, fille unique de sa soeur.

En même temps mourut encore le comte d'Oropesa, retiré auprès de l'archiduc de Barcelone, duquel aussi j'ai suffisamment parlé (t. III, p. 88).

Fort peu après mourut Montbron, que le servage à Louvois avait élevé et porté même dans la familiarité du roi par la petitesse des détails. C'était un petit homme de mine chétive, d'esprit médiocre, mais tout tourné à faire, grand vanteur, parleur impitoyable, toutefois point mal-

honnête homme, assez bon officier et brave, que le roi eût volontiers fait maréchal de France, s'il eût osé par la comparaison de Montal, du duc de Choiseul et d'autres qu'il ne voulut pas faire. Montbron portait en plein le nom et les armes de cette grande et ancienne maison fort tombée depuis longtemps, et qui le laissa faire, parce qu'on fait làdessus tout ce qu'on veut en France. Il venait de père en fils d'un chevalier de Montberon, général des finances en 1539, qui était son trisaïeul, et qui portait de Montberon brisé d'un filet en barre. Cette marque, qui est d'un bâtard, et son emploi, sont parlants dans un homme de ce nom. Sa postérité ne fit guère plus de figure en biens ni en emplois. Le père de celui dont il s'agit ici fit ériger son méchant petit fief de Sourdun en vicomté sous le nom de Montberon en 1654, servit en de petits emplois, fut gouverneur de Bray-sur-Seine, et parvint à faire deux de ses fils chevaliers de Malte. L'aîné, dont on parle ici, se fourra dans la confiance de M. de Louvois, qui lui fit donner la seconde compagnie des mousquetaires, dont le roi s'amusait fort alors. Il devint lieutenant général et successivement gouverneur d'Arras, Gand, Tournai et Cambrai et seul lieutenant général de Flandre, où il demeurait toujours. M. de Louvois le fit chevalier de l'ordre en la promotion de 1688, où il mit tant de militaires et tant de gens de bas aloi. Montbron conserva toute sa vie ses cheveux verts, avec une grande calotte, qui figurait fort mal avec son cordon bleu par-dessus. Il venait voir le roi tous les ans, et en était toujours bien traité et distingué. Il s'avisa d'être médecin et chimiste; il mit un remède à la mode qui tua la plupart de ceux qui en usèrent, tous par des cancers. Il lui en vint un à la main dont il mourut aussi. Un peu auparavant il se démit de sa lieutenance générale de Flandre, dont le roi lui fit donner cent cinquante mille livres par le chevalier de Luxembourg, et, à sa mort, il donna Cambrai à Besons, et Gravelines, qu'avait celui-ci, à Chamerault, favori de M. de Vendôme.

M. le duc d'Orléans n'avait voulu partir que mains garnies. Il savait ce qu'il avait coûté à sa gloire et aux succès de la guerre, la campagne précédente, du dénuement extrême de l'Espagne. Lorsqu'il arrangeait tout pour son départ, on apprit que les Maures avaient pris Oran et accordé une honnête capitulation à la garnison qui s'était retiré à Muzalquivir. Tésut, fils d'un conseiller au parlement de Bourgogne, des amis de mon père, et qui

prenait soin de sa provision de vin, mourut subitement. Il était secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans. C'était un garçon de beaucoup d'esprit et de connaissances, fort singulier et fort atrabilaire, et cependant assez répandu dans le monde, où il était estimé et considéré au-dessus de son état. Il avait été en même qualité à Monsieur, et quoique bien avec tout ce qui le gouvernait, il ne laissait pas d'être fort honnête homme. L'abbé Dubois, que nous verrons cardinal et maître du royaume, brigua fort la charge de Tésut, et M. le duc d'Orléans, avec ce faible qu'il a toujours eu pour lui, et qui semble devenu une plaie fatale aux princes pour leurs précepteurs, mourait d'envie de la lui donner. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, dont pourtant il avait achevé le mariage, ne craignait rien davantage, parce qu'elle le connaissait, et le roi, qui le connaissait encore bien mieux, s'y opposa si décisivement que son neveu n'osa passer outre. Il donna donc la charge à l'abbé de Tésut, frère de celui qui venait de mourir, tout aussi honnête homme que lui, mais tout aussi atrabilaire, et qui avait été employé en Hollande, en Allemagne et à Rome pour les affaires de la succession palatine entre Madame et

l'électeur palatin. L'abbé Dubois ne put digérer cette exclusion. Ne pouvant s'en prendre au roi ni guère à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, son désespoir se tourna contre l'émule qui l'avait emporté sur lui. Jamais il ne lui pardonna, non pas même après que la fortune aveugle l'eut élevé sur le plus haut pinacle. Il n'est pas temps de s'étendre sur cet étrange compagnon.

Le roi voulut savoir les gens qui devaient suivre M. le duc d'Orléans en Espagne, et ne voulut pas permettre que Nancré en fût. Le voyage de sa belle-mère avec M<sup>me</sup> d'Argenton l'avait gâté auprès du roi. Il avait obtenu une audience pour s'en justifier à son retour de Dauphiné, comme je l'ai dit alors; il crut y avoir réussi et se trouva bien étonné de ce coup de caveçon. Il ploya les épaules; mais en compère adroit, plein d'esprit, de fausseté et de manéges, à qui les moyens quels qu'ils fussent ne coûtaient rien, il espéra bien de se relever.

Parmi ceux qui devaient être de la suite du voyage M. le duc d'Orléans nomma Fontpertuis. À ce nom, voilà le roi qui prend un air austère : « Comment, mon neveu, lui dit le roi, Fontpertuis, le fils de cette janséniste, de cette folle qui a couru M. Arnauld partout! je ne veux point

de cet homme-là avec vous. — Ma foi, sire, lui répondit M. le duc d'Orléans, je ne sais pas ce qu'a fait la mère, mais pour le fils, il n'a garde d'être janséniste, et je vous en réponds; car il ne croit pas en Dieu. — Est-il possible, mon neveu? répliqua le roi en se radoucissant. — Rien de plus certain, sire, reprit M. d'Orléans; je puis vous en assurer. — Puisque cela est, dit le roi, il n'y a point de mal, vous pouvez le mener. » Cette scène, car on ne peut lui donner d'autre nom, se passa le matin; et l'aprèsdînée même, M. le duc d'Orléans me la rendit pâmant de rire, mot pour mot, telle que je l'écris. Après en avoir bien ri tous deux, nous admirâmes la profonde instruction d'un roi dévot et religieux, et la solidité des leçons qu'il avait prises de trouver sans comparaison meilleur de ne pas croire en Dieu que d'être ce qu'on lui donnait pour janséniste, celui-ci dangereux à suivre un jeune prince à la guerre, l'autre sans inconvénient par son impiété. M. le duc d'Orléans ne se put tenir d'en faire le conte, et il n'en parlait jamais sans en rire aux larmes. Le conte courut la cour et puis la ville; le merveilleux fut que le roi n'en fut point fâché<sup>3</sup>. C'était un témoignage de son at-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Ce passage se trouve déjà plus haut (t. V; p. 349).

tachement à la bonne doctrine, qui, pour ne lui pas déplaire, éloignait de plus en plus du jansénisme. La plupart en rirent de tout leur coeur; il s'en trouva de plus sages qui en eurent plus d'envie de pleurer que de rire, en considérant jusqu'à quel excès d'aveuglement le roi était conduit. Ce Fontpertuis était un grand drôle, bien fait, ami de débauche de M. de Donzi, depuis duc de Nevers, grand joueur de paume. M. le duc d'Orléans aimait aussi à y jouer, et de tout temps aimait M. Donzi qu'il avait vu d'enfance avec nous au Palais-Royal; et beaucoup plus en débauche lorsqu'il s'y fut livré. Donzi lui produisit ce Fontpertuis pour qui il prit de la bonté. Longtemps après, dans sa régence, il lui donna moyen de gagner des trésors au trop fameux Mississipi, toujours sous la protection de M. de Nevers. Mais quand ils furent gorgés de millions, Fontpertuis sans proportion plus que l'autre, ils se brouillèrent, dirent rage l'un de l'autre, et ne se sont jamais revus.

## CHAPITRE IX.

1708

Projet d'Écosse. - Duc de Chevreuse ministre d'État incognito. - Projet de faire révolter les Pays-Bas espagnols. - Soupçons injustes de Chamillart éclaircis par Boufflers. - Retour sincère de Chamillart pour Bergheyck. - Ignorance et opiniâtreté surprenantes de Vendôme avec Bergheyck devant le roi. - Principaux de la suite du roi d'Angleterre en Écosse; leur état et leur caractère. - Middleton et sa femme; leur état, leur for-

TUNE, LEUR CARACTÈRE. - OFFICIERS GÉNÉRAUX FRANÇAIS DE L'EXPÉDITION. - GACÉ DÉSIGNÉ MARÉCHAL DE FRANCE; SON CARACTÈRE. - DÉPART DU ROI D'ANGLETERRE, QUE LA ROUGEOLE ARRÊTE À Dunkerque. - Il met à la voile. - Belle action DU VIEUX LORD GREFFIN. - ESPIONS À DUNKERQUE. - Le roi d'Angleterre battu d'une grande tem-PÊTE. - ATTENTE ET DÉSIRS DES ÉCOSSAIS. - LE ROI D'Angleterre, chassé en mer et combattu par LA FLOTTE ANGLAISE, DÉCLARE GACÉ MARÉCHAL DE FRANCE ET REVIENT À DUNKERQUE. - GACÉ PREND LE NOM DE MARÉCHAL DE MATIGNON. MIDDLETON ET FORBIN CAUSES DU RETOUR, ET TRÈS SUSPECTS. - BELLE ACTION DU CHEVALIER DE LA Tourouvre. - Prisonniers sur le Salisbury bien traités. - Lévi lieutenant général. - Grandeur DE COURAGE DE GREFFIN. - ÉPOQUE DES NOMS DE CHEVALIER DE SAINT-GEORGES ET DE PRÉTENDANT DEMEURÉS ENFIN AU ROI JACQUES III. - ENTREVUE DU ROI ET DE LA COUR DÉBARQUÉE ET REVENUE À MARLY. - SAGE CONDUITE DE LA REINE ANNE ET DE SES ALLIÉS

Depuis longtemps un projet des plus importants frappait secrètement à toutes les portes pour se faire écouter. Son heure arriva enfin au dernier voyage de Fontainebleau où il fut résolu, où les promoteurs que je devinai à leurs démarches, me l'avouèrent sous le dernier secret, où j'en découvris un qui n'a été su que de bien peu de personnes intimes: c'est que le duc de Chevreuse était en effet ministre d'État sans en avoir l'apparence et sans entrer au conseil. À la fin je m'en doutai; ses conférences si fréquentes à Fontainebleau avec Pontchartrain, l'aveu qu'ils me firent l'un et l'autre de ce qui s'y traitaient, les suites de cette affaire dans ce même voyage achevèrent de me persuader que je ne me trompais pas en croyant le duc de Chevreuse ministre. Je me hasardai de le dire nettement au duc de Beauvilliers, qui dans sa surprise me demanda avec trouble d'où je le savais, et qui enfin me l'avoua sous le plus profond secret. Dès le jour même, je me donnai le plaisir de le dire au duc de Chevreuse. Il rougit jusqu'au blanc des yeux, il s'embarrassa, il balbutia, il finit par me conjurer de garder sur cela un secret impénétrable, qu'il ne put

me dissimuler plus longtemps.

Je sus enfin par eux-mêmes qu'il y avait plus de trois ans, même quatre, que les ministres des affaires étrangères, de la guerre, de la marine et des finances avaient ordre de ne lui rien cacher, les deux premiers de lui communiquer tous les projets et toutes les dépêches, et tous quatre de conférer de tout avec lui. Il entrait très souvent chez le roi par les derrières, souvent aux heures ordinaires. Il avait des audiences du roi longues dans son cabinet, tantôt retenu par le roi, tantôt y restant de lui-même quand tous en sortaient.

Quelquefois au dîner, mais presque tous les soirs au milieu du souper, il venait au coin du fauteuil du roi. On se rangeait alors pour les seigneurs. Le roi, qui entendait le mouvement, ne manquait guère à se tourner pour voir qui arrivait, et quand c'était M. de Chevreuse, la conversation se liait bientôt, puis se faisait à l'oreille, ou par M. de Chevreuse de lui-même, ou par le roi qui l'appelait et lui parlait bas. J'en fus Longtemps la dupe avec toute la cour, qui admirait qu'un détail des chevau-légers pût fournir à des conversations si longues, si fréquentes et si fort à l'oreille, et qui s'en étonna bien

plus quand ce prétexte eut cessé par la démission de cette compagnie à son fils. À la fin je me doutai d'autre chose, et j'en découvris tout le mystère à Fontainebleau. C'était d'affaires d'État qu'il s'agissait dans ces conversations, et d'affaires d'État que le duc de Chevreuse s'occupait si assidûment dans son cabinet, où personne ne pouvait comprendre que ses affaires domestiques ni celles des chevau-légers le pussent tenir si habituellement. Il avait toujours été, au goût du roi. C'était peut-être le seul homme d'esprit et savant qu'il ne craignît point. Il était rassuré par sa douceur, sa mesure, sa modestie, et par ce tremblement devant lui qui fit toujours son grand mérite et celui du duc de Beauvilliers. Personne ne parlait plus juste, plus nettement, plus facilement, plus conséquemment, ni avec plus de lumière, avec une douceur et un tour aisé en tout. Le roi l'aurait volontiers mis dans le conseil, mais M<sup>me</sup> de Maintenon, Harcourt, jusqu'à M. de La Rochefoucauld qu'il craignit là-dessus, l'en empêchèrent. Il prit donc le parti de cet incognito, que je crois avoir été unique en ce genre, et dont personne peut-être, hors le duc de Chevreuse, ne se serait accommodé, surtout avec la certitude de l'obstacle qui le

réduisait à cette sorte de ténèbres subsisterait toujours, et toujours lui fermerait la portée du conseil. Il était un avec le duc de Beauvilliers, et ils passaient presque tout leur loisir ensemble; ils étaient en liaison et cousins germains de Torcy, et maintenant de Desmarets, et amis intimes de Chamillart dès son entrée au ministère. Quoique le chancelier fût ennemi de Beauvilliers, il aimait le duc de Chevreuse, et celui-ci en avait été si content lors de ses divers échanges avec Saint-Cyr qu'il en était demeuré de ses amis. Par conséquent Pontchartrain, quoiqu'il n'aimât pas les amis de son père, n'osait, avec les ordres qu'il avait, n'être pas en grande mesure avec lui; et de cette façon, les commerces continuels d'affaires des ministres avec lui, et de lui avec eux, étaient couverts des liaisons de parenté, d'amitié et de société.

Ce fut par lui que le projet fut admis. Hough, gentilhomme anglais, plein d'esprit et de savoir, et qui surtout possédait les lois de son pays, y avait fait divers personnages. Ministre de profession et furieux contre le roi Jacques, puis catholique et son espion, il avait été livré au roi Guillaume qui lui pardonna. Il n'en profita que pour continuer ses services à Jacques. Il fut

pris plusieurs fois, et s'échappa toujours de la Tour de Londres et d'autres prisons. Ne pouvant plus demeurer en Angleterre, il vint en France, où, vivant en officier, il s'occupa toujours d'affaires, et fut payé pour cela par le roi et par le roi Jacques, au rétablissement duquel il pensait sans cesse. L'union de l'Écosse avec l'Angleterre lui parut une conjoncture favorable par le désespoir de cet ancien royaume de se voir réduit en province sous le joug des Anglais. Le parti jacobite s'y était conservé; le dépit de cette union forcée l'accrut dans le désir de la rompre par un roi qu'ils auraient rétabli. Hough, qui conservait partout des intelligences, fut averti de cette fermentation; il y fit des voyages secrets, et, après avoir frappé longtemps ici à diverses portes de ministres, Caillières, à qui il s'ouvrit, en parla au duc de Chevreuse, puis au duc de Beauvilliers, qui y trouvèrent de la solidité. C'était un moyen sûr de faire une diversion puissante, de priver les alliés du secours des Anglais occupés chez eux, et les mettre dans l'impuissance de soutenir l'archiduc en Espagne, et dans l'embarras partout ailleurs dénués des forces anglaises. Les deux ducs gagnèrent Chamillart, puis Desmarets tout à la 'fin, dès qu'il fut en place. Mais

le roi était si rebuté des mauvais succès qu'il avait si souvent éprouvés de ces sortes d'entreprises, que pas un d'eux n'osa la lui proposer. Chamillart ne faisait qu'y consentir. Épuisé de corps et d'esprit, accablé d'affaires, il n'était pas en situation de devenir le promoteur de cette affaire. Chevreuse en parla au chancelier pour voir s'il la goûterait et s'il voudrait persuader son fils dont le ministère devenait principal en ce genre. Le chancelier y entra. Pontchartrain n'osa rebuter, mais il essaya de profiter de la lenteur naturelle de M. de Chevreuse et de sa facilité à raisonner sans fin pour allonger et le rebuter à force de difficultés. C'est ce qui me fit découvrir l'affaire à Fontainebleau. J'y logeais chez Pontchartrain au château, et j'étais fort souvent chez M. de Chevreuse. Leurs visites continuelles, leurs longues conférences me mirent en curiosité, et je sus enfin dès Fontainebleau, de quoi il s'agissait entre eux, que Caillières après me mit au net à mesure du progrès.

C'était cependant à qui attacherait le grelot. Le duc de Noailles leur parut propre à gagner M<sup>me</sup> de Maintenon qui en était coiffée, et qui lui parlait de tout. M. de Chevreuse, nonobstant tout ce que le maréchal avait

fait et tenté contre eux dans l'affaire de M. de Cambrai. était toujours en liaison avec eux, parce que, tantôt par ordre du roi, et quelquefois à la prière des parties, il avait essayé de les accommoder avec les Bouillon dans l'affaire de la vassalité de Turenne, qui avait été poussée extrêmement loin entre eux et qui n'était rien moins que finie ni qu'amortie. Ils attendirent donc le retour du duc de Noailles de Roussillon, et s'ouvrirent à lui du projet d'Écosse. Flatté de la confiance, du besoin de son secours et d'une occasion d'entrer de plus en plus avec Mme de Maintenon en affaires importantes, il se chargea volontiers de lui parler de celle-ci et de la lui faire approuver. Elle était alors pour le duc de Noailles en admiration continuelle; elle n'eut donc pas de peine à approuver ce qu'il lui présenta comme faisable. Ces mesures prises, il ne fut plus question que d'y amener le roi. Il ne fallait pas moins pour y réussir que M<sup>me</sup> de Maintenon avec tous les ministres. Encore était-il si dégoûté de toutes ces sortes d'entreprises, dont pas une n'avait réussi, qu'il ne donna dans celle-ci que par complaisance et sans avoir pu la goûter. Dès qu'il y eut consenti, on mit tout de bon la main à l'oeuvre; mais

en même temps, on se proposa une autre entreprise de cadence et de suite à celle-ci.

On crut pouvoir profiter du désespoir dans lequel les traitements des Impériaux avaient jeté les Pays-Bas espagnols, tombés entre leurs mains après la bataille de Ramillies, et les faire révolter dans le temps que l'affaire d'Écosse étourdirait les alliés, les priverait de tout secours d'Angleterre, et les engagerait peut-être à y en envoyer. Bergheyck, dont j'ai eu assez souvent occasion de parler pour n'avoir plus à le faire connaître, fut mandé comme l'homme le plus instruit de l'état de ces pays, par les amis et les intelligences qu'il y avait toujours conservés, et dont la capacité, le grand sens et la connaissance des personnes et des lieux seraient les plus capables d'éclairer, tant pour la résolution à prendre que pour la manière d'exécuter. Il arriva donc chez Chamillart. Ce ministre, séduit dans tous les commencements par ceux dont il se servait à Bruxelles, qui pour conserver et accroître leur autorité voulurent ruiner celle de Bergheyck, avait conçu des soupçons auxquels il donna trop d'essor. Boufflers, qui commandait alors à Bruxelles et dans tous les Pays-Bas français et même espagnols, par son union

avec le marquis de Bedmar, suivit de près Bergheyck, et à force de s'en informer et de l'éclairer il reconnut qu'il n'y avait point d'homme plus capable, plus fidèle, plus désintéressé. Sa conduite avec nos généraux, nos officiers, nos intendants confirma si pleinement le témoignage que Boufflers ne cessa d'en rendre, que Chamillart, n'osant plus attaquer son autorité, entra enfin en concert avec lui de toutes choses, et s'en trouva si excellemment bien qu'il lui donna toute sa confiance, et devint pour toujours son ami particulier. On confia donc à Bergheyck le projet résolu d'Écosse, et on lui proposa celui des Pays-Bas; il ne le jugea pas impossible. L'embarras était que les Espagnols étaient les moins forts dans toutes les places. Mais Bergheyck, après y avoir bien pensé, crut pouvoir pratiquer si bien les principaux des villes que tout réussirait sans peine dans ce premier étonnement de l'entreprise d'Écosse, avec l'appui de la combustion de l'Angleterre, de nos armées en Flandre, et en même temps de quelque expédition sur le Rhin, pour tenir partout les ennemis en incertitude et en haleine.

Avant de congédier Bergheyck, il fallut examiner, dans la supposition du succès, les mouvements à faire

faire aux armées de Flandre, selon les divers cas et les diverses ouvertures qui se pourraient présenter. Pour cela il fallut raisonner avec celui qui les devait commander. C'était le duc de Vendôme, que le goût du roi mettait volontiers dans ce secret. Lui et Bergheyck en raisonnèrent devant le roi, Chamillart présent. Parcourant les différentes choses qui se pourraient exécuter, selon que la facilité s'en présenterait par un côté ou par un autre-, il fut question de Maestricht. Vendôme, ne doutant de rien, expliquait comment il prétendait s'y prendre; Bergheyck contestait. Vendôme, indigné qu'un homme de plume osât disputer de mouvements de guerre et d'entreprises sur des places avec lui, s'échauffa; l'autre, froid et respectueux, demeura ferme. À la fin ils comprirent que le cours de la Meuse formait la dispute. Vendôme se moqua de Bergheyck comme d'un ignorant qui ne savait pas la position des lieux. Bergheyck, toujours modeste, se rabattit à ne se point mêler des dispositions que Vendôme prétendait faire, mais à maintenir qu'elles seraient inutiles, parce qu'il mettait la Meuse entre lui et Maestricht. Vendôme plus échauffé soutint que c'était le contraire, que la Meuse ne coulait

point là, mais d'un autre côté, et qu'elle n'était point entre lui et Maestricht de la manière qu'il proposait de se mettre. De cette façon il pouvait avoir raison; de l'autre, à se placer comme il voulait, l'entreprise était non seulement impossible, mais ne se pouvait imaginer. Dans ce contraste de facilité ou d'impossibilité physique, le fait en décidait. Vendôme eut beau répondre qu'il était sûr de ce qu'il avançait, et crier en maître de l'art avec mépris de cet homme de plume qui voulait savoir mieux que lui la situation des lieux, le roi, lassé d'une pure question de fait, prit des cartes. On chercha celle où était Maestricht, et elle prouva que Bergheyck avait raison. Un autre que le roi eût senti à ce trait quel était ce général de son goût, de son coeur, de sa confiance; un autre que Vendôme eût été confondu; mais ce fut Bergheyck qui le demeura de cette scène, et qui ne cessa depuis de trembler de plus en plus de voir les armées en de telles mains, et l'aveuglement du roi pour elles. Il fut renvoyé très promptement en Flandre pour travailler au projet de révolte, et il le fit si utilement qu'on put compter bientôt après sur un solide succès, mais ce succès était si dépendant de celui d'Écosse, par

lequel il fallait commencer avant que de remuer rien en Flandre que, le premier ayant avorté, ce ne fut que par la spéculation qu'on put juger de ce qui serait résulté des intelligences et des pratiques de Bergheyck.

On avait caché dans le village de Montrouge, près Paris, des députés écossais, chargés des pouvoirs des principaux seigneurs du pays et d'une infinité d'autres signatures. Ils pressaient fortement l'expédition. Le roi en donna tous les ordres. On arma trente vaisseaux à Dunkerque et dans les ports voisins, en comptant les bâtiments de transport. Le chevalier de Forbin, qui s'était signalé, comme on l'a vu en son temps, dans la mer Adriatique, dans celle du Nord, et sur les côtes d'Angleterre et d'Écosse, fut choisi pour commander l'escadre destinée pour l'Écosse. On envoya quatre millions en Flandre pour le payement des troupes dont on fit avancer six mille hommes sur les côtes vers Dunkerque. Ce qui s'y passait fut donné pour armements de particuliers, et le mouvement des troupes pour changements de garnisons. Le secret fut observé très entier jusqu'au bout; mais le mal fut que tout fut très lent. La marine ne fut pas prête à temps ; ce qui dépendit de Chamillart encore plus tard. Lui et Pontchartrain, de longue main aigris l'un contre l'autre, se rejetèrent mutuellement la faute avec beaucoup d'aigreur. La vérité est que tous deux y étaient, mais que Pontchartrain fut plus qu'accusé d'y avoir été par mauvaise volonté et l'autre par impuissance. On eut grand soin qu'il ne parût aucun mouvement à Saint-Germain. On couvrit le peu d'équipages qu'on tint prêts au roi d'Angleterre d'un voyage à Anet pour des parties de chasse. Il ne devait être suivi, comme en effet il ne le fut, que du duc de Perth qui avait été son gouverneur, de Scheldon qui avait été son sous-gouverneur, des deux Hamilton, de Middleton, et de fort peu d'autres.

Perth était Écossais; il avait été longtemps chancelier d'Écosse, qui est la première dignité et la plus autorisée du pays, et qui est aussi militaire, toujours remplie par les premiers seigneurs. Ses gendres, ses neveux, ses plus proches y occupaient encore les premiers emplois, y avaient le principal crédit, et étaient tous dans le secret et les plus ardents promoteurs de l'entreprise. Le sousgouverneur était un des plus beaux, des meilleurs et des plus étendus esprits de toute l'Angleterre, brave, pieux, sage, savant, excellent officier, et d'une fidélité à toute

épreuve. Les Hamilton étaient frères de la comtesse de Grammont, des premiers seigneurs d'Écosse, braves et pleins d'esprit, fidèles. Ceux-là, par leur soeur, étaient fort mêlés dans la meilleure compagnie de notre cour; ils étaient pauvres et avaient leur bon coin de singularité. Middleton était le seul secrétaire d'État, parce qu'il avait coulé à fond le duc de Melford, frère du duc de Perth, qui était l'autre, qui n'en avait plus que le nom depuis les exils où fort injustement, à ce que les Anglais de Saint-Germain prétendaient, Middleton l'avait fait chasser. Il n'habitait plus même Saint-Germain. La femme de Middleton était gouvernante de la princesse d'Angleterre, et avait toute la confiance de la reine. C'était une grande femme, bien faite, maigre, à mine dévote et austère. Elle et son mari avaient de l'esprit et de l'intrigue comme deux démons; et Middleton, par être de fort bonne compagnie, voyait familièrement la meilleure de Versailles. Sa femme était catholique, lui protestant, tous deux de fort peu de chose, et les seuls de tout ce qui était à Saint-Germain qui touchassent tous leurs revenus d'Angleterre. Le feu roi Jacques, en mourant, l'avait fort exhorté à se faire catholique. C'était

un athée de profession et d'effet, s'il peut y en avoir, au moins un franc déiste; il s'en cachait même fort peu. Quelques mois après la mort de Jacques, il fut un matin trouver la reine, et comme éperdu lui conta que ce prince lui était apparu la nuit, lui déclara avec grande effusion de coeur qu'il devait son salut à ses prières, et protesta qu'il était catholique. La reine fut assez crédule pour s'abandonner au transport de sa joie. Middleton fit une retraite qu'il termina par son abjuration, se mit dans la grande dévotion, et à fréquenter les sacrements. La con fiance de la reine en lui n'eut plus de bornes ; il gouverna tout à Saint-Germain. La Jarretière lui fut offerte qu'il refusa par modestie, mais pour tout cela ses revenus d'Angleterre ne lui étaient pas moins fidèlement remis. Plus d'une fois le projet d'Écosse, proposé d'abord à Saint-Germain, avait été rejeté par lui, et méprisé par la reine qu'il gouvernait. Quand il se vit pleinement ancré, il quitta peu à peu la dévotion, et peu à peu reprit son premier genre de vie sans que son crédit en reçût de diminution. Cette fois, comme les précédentes, il fut de tout le secret; mais, comme notre cour y entrait avec efficace, il n'osa le contredire, mais il s'y rendit

mollement. Tel fut le seul et véritable mentor que la reine donna au roi son fils pour l'expédition d'Écosse.

L'affaire était au point qu'elle ne pouvait plus être retardée; le secret commençait à transpirer. On avait embarqué une prodigieuse quantité d'armes et d'habits pour les Écossais; les mouvements de terre et de mer étaient nécessairement devenus trop visibles sur la côte. Chamillart fit nommer pour lieutenants généraux Gacé, frère de Matignon, et Vibraye: le premier bon et honnête homme, mais sans esprit, sans capacité, sans réputation quelconque à la guerre; Vibraye, brave et fort débauché, c'était tout. M. de Chevreuse voulut que Lévi, son gendre, fût l'ancien des deux maréchaux de camp; Ruffey, mort sous-gouverneur du roi, fut l'autre. Chamillart, intime des Matignon, saisit cette occasion pour faire Gacé maréchal de France. Le roi eut la complaisance pour son ministre de faire expédier par Torcy des patentes à Gacé d'ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Angleterre, et de trouver bon que Chamillart remît au roi d'Angleterre un paquet cacheté, qui contenait les provisions de maréchal de France pour le même Gacé, à qui ce prince le devait remettre lorsqu'il

aurait mis pied à terre en Écosse.

Enfin, le mercredi 6 mars, le roi d'Angleterre partit de Saint-Germain. Tant de lenteurs ne permirent pas de douter qu'on ne fût enfin instruit en Angleterre. On comptait que [les Anglais] n'auraient pas de quoi s'y opposer, parce que le chevalier Leake avait emmené presque tout ce qui leur restait de vaisseaux de guerre à l'escorte d'un grand convoi pour le Portugal. On fut surpris de voir arriver, le dimanche 11 mars, le chevalier de Fretteville à Versailles avec la nouvelle que Leake, repoussé par les vents contraires à Torbay (où on sut depuis qu'il s'était tenu caché), était venu bloquer Dunkerque, sur quoi on avait débarqué nos troupes. Il apportait une lettre du roi d'Angleterre, qui criait fort contre ce débarquement, et qui voulait tout forcer, et à quelque prix que ce fût, tenter de passer et de se rendre en Écosse. Il en fit tant de bruit à Dunkerque que le chevalier de Forbin ne put s'empêcher d'envoyer reconnaître cette flotte par les chevaliers de Tourouvre et de Nangis, sur le rapport desquels on espéra de pouvoir passer; et tout de suite on fit rembarquer les troupes. Mais voici le contretemps, supposé que l'entreprise ne fût pas déjà

échouée longtemps avant le départ de Saint-Germain. La princesse d'Angleterre avait eu la rougeole; elle commençait à peine à entrer en convalescence lors du départ du roi son frère. On l'avait empêché de la voir, de peur qu'il ne gagnât ce mal, sur le point de l'entreprise. Il se déclara à Dunkerque, à la fin de l'embarquement des troupes. Voilà un homme au désespoir, qui veut qu'on l'enveloppe dans des couvertures et qu'on le porte au vaisseau. Les médecins crièrent que c'était le tuer avec certitude; il fallut demeurer. Deux des cinq députés écossais, cachés chez le bailli à Montrouge, avaient été renvoyés, il y avait plus de quinze jours, pour annoncer en Écosse l'arrivée imminente de leur roi avec des armes et des troupes. Le mouvement que cela devait produire donnait encore plus d'impatience du départ. Enfin le roi d'Angleterre, à demi guéri et fort faible, se voulut déterminément embarquer le samedi 19 mars, malgré les médecins et la plupart de ses domestiques. Les vaisseaux ennemis s'étaient retirés; à six heures du matin, ils mirent à la voile par un bon vent et par une brume qui les fit perdre de vue sur les sept heures.

Il y avait à Saint-Germain un vieux milord Greffin;

fort borné, fort protestant, mais fort fidèle, que la passion de la chasse et sa bonté à voit attaché à M. le comte de Toulouse, à M. de La Rochefoucauld, et aux chasseurs de la cour qui tous l'aimaient. Il n'avait rien su du tout que par le départ du roi d'Angleterre ; il fut sur-le-champ trouver la reine. Avec la liberté anglaise, il lui reprocha son peu de confiance en lui, malgré ses services et sa constante fidélité; celle qu'elle témoignait à d'autres qui, sans les nommer, ne le valaient en rien ; le peu de bonté qu'elle lui avait montré en tous les temps, finit par l'assurer que son âge, sa religion, ni la douleur de se voir si maltraité, ne l'empêcheraient pas de suivre le roi, et de le servir jusqu'au dernier moment de sa vie, de manière à faire honte à la reine, et de ce pas vint à Versailles demander un cheval et cent louis à M. le comte de Toulouse; et tout de suite piqua droit à Dunkerque, où il s'embarqua avec les autres.

On arrêta, en divers endroits de Dunkerque, onze hommes que le gouverneur d'Ostende y avait envoyés pour être exactement informés de tout. Il y en avait un douzième qui se cacha si, bien dans la ville qu'on ne le put trouver; mais, lors de cette capture, le roi d'Angleterre était à la voile. Il essuya le soir même une

furieuse tempête, après laquelle il mouilla derrière les bancs d'Ostende.

Deux fois vingt-quatre heures après le départ de notre escadre, vingt-sept vaisseaux de guerre anglais parurent devant Dunkerque. Beaucoup de troupes anglaises marchèrent vers Ostende, et des Hollandaises vers la Brille pour se mettre en état de passer la mer. Rambure, lieutenant de vaisseau, qui commandait une frégate, fut séparé de l'escadre par la tempête. Il fut obligé de relâcher aux côtes de Picardie, d'où, dès qu'il le put, il se remit après l'escadre qu'il crut déjà en Écosse. Îl fit donc route sur Édimbourg, et ne trouva aucun vaisseau dans toute sa traversée. Comme il approchait de l'embouchure de la rivière, il vit la mer couverte de barques et de petits bâtiments qu'il ne crut pas pouvoir éviter, et dont il aima mieux s'approcher de bonne grâce. Les patrons lui dirent que leur roi devait être arrivé; qu'ils n'eh avaient point de nouvelles; qu'il était attendu avec impatience; que ce grand nombre de bâtiments venait au-devant de lui et à sa découverte: qu'ils lui amenaient des pilotes pour le faire entrer dans la rivière et le conduire à Édimbourg, où tout était

dans l'espérance et la joie. Rambure, également surpris que l'escadre qui portait le roi d'Angleterre n'eût point encore paru, et de la publicité de son arrivée prochaine, remonta vers Édimbourg toujours de plus en plus environné de barques qui lui tenaient le même langage. Un gentilhomme du pays passa d'un de ces bâtiments sur la frégate. Il lui apprit la signature des seigneurs principaux qu'il lui nomma; que ces seigneurs étaient assurés de plus de vingt mille hommes du pays prêts à prendre les armes, et de toute la ville qui n'attendait que son arrivée pour le proclamer. Rambure se mit ensuite à descendre la rivière pour chercher à rejoindre [l'escadre], dont il était d'autant plus en peine que ce qu'il venait de voir et d'apprendre était plus satisfaisant. Approchant de l'embouchure, il entendit un grand bruit de canon à la mer, et, peu après, il aperçut beaucoup de vaisseaux de guerre. Approchant de plus en plus, et, sortant de la rivière, il distingua l'escadre de Forbin poursuivie par vingt-six gros navires de guerre, et de quantité d'autres bâtiments, dont il perdit bientôt de vue tant notre escadre que de l'avant-garde des ennemis. Il continua de hâter sa route pour joindre, mais il ne put arriver que

tout n'eût dépassé l'embouchure. Alors, après avoir évité les plus reculés de l'arrière-garde anglaise, il remarqua que leur flotte donnait une rude chasse au roi d'Angleterre, qui longeait cependant la côte parmi le feu du canon et souvent de la mousqueterie. Rambure essaya longtemps de profiter de la légèreté de sa frégate pour gagner la tête, mais toujours coupé par des vaisseaux ennemis et toujours en danger d'être pris, il prit le parti de revenir à Dunkerque, d'où il fut aussitôt dépêché à la cour pour y porter ces tristes et inquiétantes nouvelles. Elles furent suivies, cinq ou six jours après; du retour du roi d'Angleterre, qui rentra le 7 avril à Dunkerque avec peu de ses vaisseaux, fort maltraités.

Ce prince, après la tempête qu'il essuya d'abord, ayant repris sa route avec son escadre rassemblée, se perdit de son chemin deux fois vingt-quatre heures, ce qui, sans la violence des vents qui était cessée, n'est pas aisé à comprendre dans la traversée de la hauteur des bancs d'Ostende, où ils s'étaient jetés pendant la tempête, à la rivière d'Édimbourg. Cette méprise donna le temps aux Anglais de les joindre, sur quoi le roi d'Angleterre tint conseil sans y appeler personne des

autres vaisseaux. On perdit beaucoup de temps et fort précieux en délibérations. Middleton, qui avait seul toute la confiance, y prévalut. Ils perdirent le temps d'entrer dans la rivière. Les Anglais étaient si proches qu'il n'y avait pas moyen de prendre le tour pour entrer, et d'éviter le combat, ou en entrant, ou dans la rivière même, tout au plus d'être suivis d'assez près pour être brûlés au débarquement. On résolut donc de dépasser la rivière d'Édimbourg, de longer la côte, et de gagner le port d'Inverness à quinze ou vingt lieues plus loin. Mais Middleton cria si haut que le roi d'Angleterre n'était attendu qu'à Édimbourg, et qu'ils ne trouveraient aucune disposition ailleurs, et le chevalier de Forbin le seconda si puissamment, et d'une manière si équivoque que, malgré le duc de Perth, malgré les deux Hamilton, malgré tous les officiers principaux du vaisseau, et sans y en appeler des autres navires, il fut décidé qu'on reprendrait la route de France. Ils ne longèrent donc presque point la côte, et revirèrent.

Dans ce mouvement, la flotte ennemie, forçant de voiles, joignit, par son avant-garde, l'arrière-garde de l'escadre, avec qui elle engagea un combat fort opiniâtre.

Le chevalier de Tourouvre s'y distingua beaucoup et, avec son vaisseau couvrit toujours celui du roi d'Angleterre, du salut duquel il fut uniquement cause. Les Anglais prirent deux vaisseaux de guerre et quelques bâtiments. Sur l'un de ces deux vaisseaux étaient le marquis de Lévi, le lord Greffin et les deux fils de Middleton, qui, tous, après divers mauvais traitements, furent conduits à Londres. Greffin, condamné promptement à mort, insulta ses juges, demeura ferme à ne répondre jamais un mot qui pût intéresser personne, méprisa la mort, et fit tant de honte à ses juges qu'ils suspendirent l'exécution. La reine lui envoya un répit, puis un autre, sans que jamais il en demandât, et finalement il demeura libre dans Londres sur sa parole. Il eut toujours de nouveaux répits, et bien reçu partout, vécut là comme dans sa patrie; averti enfin que [les répits] ne cesseraient point, il y vécut ainsi plusieurs années, déjà fort vieux, et il y mourut de sa mort naturelle. Les deux fils de Middleton ne furent ni arrêtés, ni poursuivis, mais partout fort accueillis. M. de Lévi fut envoyé à Nottingham tenir compagnie au maréchal de Tallard et aux autres prisonniers; le reste de ceux de ce vaisseau fut renvoyé en France sur leur parole. Le parti pris de revirer de bord sur Dunkerque, dans le vaisseau du roi d'Angleterre, ce prince ouvrit le paquet que Chamillart lui avait remis cacheté. Il en savait le contenu, et très apparemment Gacé aussi. Il lui remit sa patente et le déclara maréchal de France. Il était difficile de l'être à meilleur marché. Il prit sur-le-champ le nom de maréchal de Matignon, en mémoire de son bisaïeul qui a fait l'honneur de leur maison. Lévi fut en même temps déclaré lieutenant général; c'était pour cela que son beau-père l'avait fait embarquer.

Ce fut la première fois que le roi d'Angleterre prit, pour être incognito, le nom de chevalier de Saint-Georges, et que ses ennemis lui donnèrent celui de Prétendant, qui lui sont enfin demeurés tous deux. Il montra beaucoup de volonté et de fermeté, qu'il gâta par une docilité qui fut le fruit d'une mauvaise éducation, austère et resserrée, que la dévotion mal entendue en partie, en partie le désir de le maintenir dans la crainte et la dépendance, lui fit donner par la reine, sa mère, qui voulut toujours dominer avec toute sa Sainteté. Il écrivit de Dunkerque pour demeurer en quelque ville voisine, en attendant l'ouverture de la campagne qu'il demanda à

faire en Flandre. Cette dernière partie fut accordée, mais on le fit revenir à Saint-Germain. Hough le précéda avec les journaux du voyage et celui de Forbin, à qui le roi donna mille écus de pension et dix mille de gratification, que lui valut Pontchartrain qu'il avait si bien servi à sa mode. Hough avait été fait pair d'Irlande avant partir.

Le roi d'Angleterre arriva à Saint-Germain le vendredi 20 avril, et vint avec la reine le dimanche suivant à Marly, où le roi était. Je fus curieux de l'entrevue. Il faisait fort beau. Le roi, suivi de tout le monde, sortit au-devant. Comme il allait descendre les degrés de la terrasse, et que nous voyions la cour de Saint-Germain au bout de cette allée de la Perspective, qui s'avançait lentement, Middleton seul s'approcha du roi d'un air fort remarquable, et lui embrassa la cuisse. Le roi le reçut gracieusement, lui parla à trois ou quatre reprises, le regardant à chaque fois fixement, à en embarrasser un autre, puis s'avança dans l'allée. En approchant les uns des autres, ils se saluèrent, puis les deux rois se détachèrent en même temps, chacun, de sa cour, doublèrent un peu le pas assez également l'un et l'autre, et avec la même égalité s'embrassèrent étroitement plusieurs fois. La douleur

était peinte sur les visages de tous ces pauvres gens. Le duc de Perth fit après sa révérence au roi, qui le reçut honnêtement, mais seulement comme un grand seigneur. On s'avança après vers le château avec quelques mots indifférents qui mouraient sur les lèvres. La reine avec les deux rois, entrèrent chez Mme de Maintenon, la princesse demeura dans, le salon avec Mme la duchesse de Bourgogne et toute la cour. M. le prince de Conti, saisi de sa curiosité naturelle, s'empara de Middleton; le duc de Perth prit le duc de Beauvilliers et Torcy. Le peu d'autres Anglais, plus accueillis que d'ordinaire pour les faire causer, se dispersèrent parmi les courtisans, qui ne tirèrent rien de leur réserve qu'une ignorance affectée qui disait beaucoup, et des plaintes générales du sort et des contretemps. Les deux rois furent longtemps tête à tête, pendant que Mme de Maintenon entretenait la reine. Ils sortirent au bout d'une heure; une courte et triste promenade suivit, qui termina la visite.

Middleton fut violemment soupçonné d'avoir bien averti lés Anglais. Ils ne firent pas, semblant de se douter de rien, mais ils prirent sans bruit toutes leurs précautions, cachèrent leurs forces navales, firent semblant d'en envoyer la plus grande partie escorter un convoi en Portugal, tinrent prêtes le peu de troupes qu'ils avaient en Angleterre, qu'ils firent approcher de l'Écosse où ils envoyèrent des gens affidés en attendant mieux; et la reine, sous divers prétextes de confiance et d'amitié, retint à Londres le duc d'Hamilton, le plus accrédité seigneur d'Écosse, sur le point, d'y retourner, et qui était l'âme et le chef de toute cette affaire. Elle n'eh donna part à son parlement que lorsqu'elle fut devenue publique; et après qu'elle fut avortée, elle ne voulut rechercher personne, et elle évita sagement de jeter l'Écosse dans le désespoir. Toute cette conduite augmenta fort son autorité chez elle, lui attacha les coeurs, et ôta toute envie de remuer davantage par n'avoir plus d'espérance de succès. Ainsi avorta un projet si bien et si secrètement conduit jusqu'à l'exécution, qui fut pitoyable, et avec ce projet celui de la révolte des Pays-Bas, auquel il ne fut plus permis de penser.

Les alliés firent sonner bien haut cette tentative d'une puissance qu'on avait lieu de croire aux abois, qui ne le dissimulait pas même pour les mieux tromper, et qui, ne cessant de faire des démarches humiliantes pour obtenir

la paix, par des émissaires obscurs qu'elle envoyait de tous côtés avec des propositions spécieuses, ne songeait à rien moins qu'à envahir la Grande-Bretagne, et par contrecoup à pousser ses conquêtes partout. L'effet en fut grand pour resserrer et irriter de plus en plus cette formidable alliance. Heinsius, pensionnaire de Hollande, le plus accrédité qu'aucun autre dans cette grande place ne l'avait été dans sa république, avait hérité de tout l'esprit, de toutes les vues et de toute la haine du prince d'Orange. On verra ailleurs que le prince Eugène, Marlborough et lui n'étaient qu'un, et que ce formidable triumvirat menait tout. Les deux généraux étaient déjà en conférence avec le Pensionnaire à la Haye. Le prince Eugène avait refusé d'aller en Espagne, ce que l'archiduc ne lui pardonna jamais, et l'accusa toujours d'avoir empêché la cour de Vienne de le secourir autant et aussi à temps qu'il aurait fallu pour assurer ses succès. Staremberg alla commander, l'armée d'Espagne. J'ai voulu raconter de suite toute cette expédition manquée d'Écosse; retournons maintenant un peu en arrière.

## CHAPITRE X.

1708

Mariage de Béthune et d'une soeur du duc d'Harcourt; de Fervaques et de M<sup>lle</sup> de Bellefonds; de Gassion et d'une fille d'Armenonville; de Monasterol et de la veuve de La Chétardie. - Le chancelier de Pontchartrain refuse un riche legs de Thevenin. - Mort et substitution du vieux marquis de Mailly. - Mort de la duchesse d'Uzès. - Retraite, caractère et traits de Brissac, major des Gardes du corps. - Cardinal

DE BOUILLON PERD UN PROCÈS DEVANT LE ROI CONTRE LES RÉFORMÉS DE CLUNI. - MARIAGE ET GRANDESSE DE M. DE NEVERS D'AUJOURD'HUI. - EXTRACTION ET CARACTÈRE DE JARZÉ, QUI SUCCÈDE À PUYSIEUX EN SUISSE. - TENTATIVE D'UN CAPITAINE DE VAISSEAU, QUI AVAIT PRIS LE NOM ET LES ARMES DE ROUVROY, D'ÊTRE RECONNU DE MA MAISON. - M<sup>ME</sup> LA DUCHESSE DE BOURGOGNE BLESSÉE. - MOT ÉTRANGE DU ROI. - ANECDOTE OUBLIÉE SUR L'ABBÉ DE POLIGNAC, DEPUIS CARDINAL. - VOYAGE DE CHAMILLART VERS L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE EN FLANDRES. - MGR LE DUC DE BOURGOGNE SECRÈTEMENT DESTINÉ À L'ARMÉE DE FLANDRE, ET LE DUC DE VENDÔME SOUS LUI

Il se fit plusieurs mariages: Béthune, neveu de la reine de Pologne, qui n'a voit presque rien vaillant, plus touché de l'alliance que du bien, épousa une sœur du duc d'Harcourt, qui n'eut que quatre-vingt mille livres. C'est dommage que le bout du projet de ces Mémoires n'atteigne pas le temps de la mort du dernier prince

de la maison d'Autriche<sup>1</sup>. On verra dans ce mariage si indifférent en apparence, et si, fort ignoré des puissances de l'Europe, le germe dont la Providence avait destiné la faiblesse à les remuer toutes, à anéantir cette fameuse pragmatique qui avait enrôlé toute l'Europe pour son soutien, et à mettre sur la tête d'un prince de Bavière, qui n'était pas prêt à nuire, le diadème impérial, la couronne de Bohème, et partager encore d'autres provinces avec d'autres provinces aux dépens de l'héritière qui se les croyait toutes si assurées, avec l'empire pour son époux, et qui avait de si puissants défenseurs, dont les intérêts avec les siens étaient les mêmes. À qui considère les événements que racontent les histoires dans leur origine réelle et première, dans leurs degrés, dans leurs progrès, il n'y a peut-être aucun livre de piété (après les divins et après le grand livre toujours ouvert du spectacle de la nature) qui élève tant à Dieu, qui en nourrisse plus l'admiration continuelle, et qui montre avec plus d'évidence notre néant et nos ténèbres. Cette réflexion m'échappe à cette occasion qui aurait la même application sous de bons

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Le dernier empereur de la maison de Habsbourg-Autriche fut Charles VI, qui mourut le 20 octobre 1740.

yeux à une infinité d'autres, mais non pas avec la même évidence et la même clarté, pour qui a connu de source le ressort unique de ce grand événement, et les jeux différents de ce ressort unique.

Fervaques, fils de Bullion, épousa la fille de la marquise de Bellefonds; et Gassion une fille d'Armenonville. Il était petit-fils du frère aîné du maréchal de Gassion, et sert actuellement de lieutenant général avec réputation. Monasterol, envoyé de l'électeur de Bavière, tout à fait dans sa confiance, qui recevait ici ses subsides, gros joueur, grand dépensier et fort dans les belles compagnies, devint amoureux de la veuve de La Chétardie, gouverneur de Béfort, frère de ce curé de Saint-Sulpice, directeur de M<sup>me</sup> de Maintenon, duquel elle avait des enfants, dont l'aîné a été ambassadeur en Prusse où il a fort bien servi, et l'est maintenant à Pétersbourg, où il a eu part à la révolution qui a mis la tzarine Élisabeth, fille de ce célèbre czar Pierre Ier, sur le trône. Cette M<sup>me</sup> de La Chétardie était faite à peindre et grande, fort belle, sans esprit, mais très galante et fort décriée, grande dépensière et fort impérieuse; elle subjugua Monasterol qui fit la folie de l'épouser, et qui fut après bien honteux

de le déclarer.

Thevenin, riche partisan, mourut sans enfants. Il devait sa fortune au chancelier, tandis qu'il était contrôleur général. Il avait une fort belle maison joignant la sienne, magnifiquement meublée, qu'il lui donna avec les meubles par son testament. Le chancelier ne voulut point prendre le legs, quoique le roi lui conseillât de l'accepter. Cette action de désintéressement fut fort approuvée, d'autant qu'après que le roi lui en eut parlé il n'en parla plus pendant six semaines, en sorte qu'on croyait qu'il l'accepterait. Au bout de ce temps il représenta au roi ses raisons, et fit après sa renonciation.

Le vieux marquis de Mailly mourut à quatre-vingtdix-huit ans dans la belle maison qu'il avait bâtie au bout du pont Royal, et laissa plus de soixante mille écus de rente en fonds de terre. Sa femme, qui avait lors quatre-vingts ans et qui le survécut encore longtemps, était devenue héritière de tous les biens de sa maison qui était Montcavrel, par la mort du fils de son frère, jeune garçon de douze ou quatorze ans, dont elle prenait soin depuis la mort de son frère et de sa belle-soeur qu'elle avait plaidés toute sa vie. Ces Montcavrel étaient

la branche aînée de la maison de Monchy, dont était cadet le maréchal d'Hocquincourt, frère du grand-père de M<sup>me</sup> de Mailly. Sa tante paternelle avait épousé le frère aîné de son mari. De ce mariage une fille mariée à Montcavrel, frère unique de Mme de Mailly. À force de procès et d'épargnes, de mariés chacun avec fort peu de bien, [avec] l'héritage de la branche de Montcavrel, et une très longue vie tout appliquée à former une opulente maison, ils y parvinrent. Le mariage de leur second fils avec la parente de M<sup>me</sup> de Maintenon, qu'elle fit dame d'atours de Mme la duchesse de Bourgogne, leur fit obtenir en 1701 des lettres patentes dérogeant en leur faveur à tous édits, déclarations et coutumes, qui autorisèrent la substitution qu'ils firent du marquisat de Nesle et d'autres terres pour plus de quarante mille écus de rente en faveur des mâles à perpétuité. À tout ce qui est arrivé depuis au marquis de Nesle, leur petit-fils, qui leur a immédiatement succédé, il n'a pas paru que Dieu ait béni ou l'acquisition de ces biens, ou la vanité d'avoir laissé sans aucune sorte de portion, même viagère, les filles et les cadets sur cette substitution.

Le duc d'Uzès perdit aussi sa grand'mère paternelle

depuis longtemps retirée, fort vieille. C'était une femme de grand mérite et de beaucoup de piété. Elle était d'Apchier, c'est-à-dire de la branche aînée de la maison de Joyeuse, grande et fort ancienne, dont la diversité du nom et des armes que portent ses diverses branches les font souvent méconnaître pour sorties masculinement de la même tige. Le nom de la maison est Châteauneuf, seigneur de Randon.

Brissac, major des gardes du corps, qui n'était ni ne se prétendait rien moins que des Cossé, mais un fort simple gentilhomme tout au plus, se retira dans ce temps-ci de la cour chez lui à la campagne, où il mourut bientôt après d'ennui et de vieillesse à plus de quatre-vingts ans. C'était, de figure et d'effet, une manière de sanglier qui faisait trembler les quatre compagnies des gardes du corps, et compter avec lui les capitaines, tout grands seigneurs et généraux d'armée qu'ils fussent. Le roi s'était servi de lui pour mettre ses gardes sur ce grand pied militaire où ils sont parvenus, et pour tous les détails intérieurs de dépense, de règle, de service et de discipline; et il s'était acquis toute la confiance du roi par son inexorable exactitude, par la netteté, de ses mains, par

son aptitude singulière en ce genre de service. Avec tout l'extérieur d'un méchant homme, il n'était rien moins, mais serviable sans vouloir qu'on le sût, et a souvent paré bien des choses fâcheuses, mais tout cela avec des manières dures et désagréables. Il avait de la valeur, mais ses fonctions qui l'attachaient auprès du roi ne le laissaient jamais sortir de la cour, où il devint lieutenant général et gouverneur de Guise. Le roi, parlant un jour de service des majors dans les troupes, qui pour être bons majors les en faisait haïr: « S'il faut être parfaitement haï pour être bon major, répondit M. de Duras, qui avait le bâton derrière le roi, voilà, sire, le meilleur qui soit en France, » tirant Brissac par le bras qui en fut confondu; et le roi à rire, qui l'eût trouvé fort mauvais de tout autre, mais M. de Duras s'était mis sur un tel pied de liberté qu'il ne se contraignait sur rien ni sur personne devant le roi, ce qui le faisait fort redouter, et il en disait souvent de fort salées. Ce major avait une santé très robuste, et se moquait toujours des médecins, et très souvent de Fagon en face devant le roi, que personne autre n'eût osé attaquer. Fagon payait de mépris, souvent de colère, et avec tout son esprit en était embarrassé. Ces courtes

scènes étaient quelquefois très plaisantes.

Brissac, peu d'années avant sa retraite, fit un étrange tour aux dames. C'était un homme droit qui ne pouvait souffrir le faux. Il voyait avec impatience toutes les tribunes bordées de dames l'hiver au salut les jeudis et les dimanches où le roi ne manquait guère d'assister, et presque aucune ne s'y trouvait quand on savait de bonne heure qu'il n'y viendrait pas; et sous prétexte de lire dans leurs heures, elles avaient toutes de petites bougies devant elles pour les faire connaître et remarquer. Un soir que le roi devait aller au salut, et qu'on faisait à la chapelle la prière de tous les soirs qui était suivie du salut, quand il y en avait, tous les gardes postés et toutes les dames placées, arrive le major vers la fin de la prière, qui, paraissant à la tribune vide du roi, lève son bâton et crie tout haut: «Gardes du roi, retirez-vous, rentrez dans vos salles; le roi ne viendra pas. » Aussitôt les gardes obéissent, murmures tout bas entre les femmes, les petites bougies s'éteignent, et les voilà toutes parties excepté la duchesse de Guiche, Mme de Dangeau et une ou deux autres qui demeurèrent. Brissac avait posté des brigadiers aux débouchés de la chapelle pour arrêter les

gardes, qui leur firent reprendre leurs postes, sitôt que les dames furent assez loin pour ne pouvoir pas s'en douter. Là-dessus arrive le roi qui, bien étonné de ne point voir de dames remplir les tribunes, demanda par quelle aventuré il n'y avait personne. Au sortir du salut, Brissac lui conta ce qu'il avait fait, non sans s'espacer sur la piété des dames de la cour. Le roi en rit beaucoup, et tout ce qui l'accompagnait. L'histoire s'en répandit incontinent après; toutes ces femmes auraient voulu l'étrangler.

Le cardinal de. Bouillon, dans son exil vide d'occupations meilleures, travaillait à s'assujettir les moines réformés de la congrégation de Cluni. Comme cardinal et abbé général il avait assujetti les non réformés, parce que les cardinaux ont usurpé tous les droits d'abbés réguliers, et par cette raison il les voulait étendre sur les réformés. Ceux-ci disaient que cet abus des cardinaux ne se pouvait tolérer qu'à l'égard de moines qui n'avaient point d'autre supérieur général, mais que pour eux, qui dépendaient du général particulier de leur réforme, et du régime de leur congrégation, ils n'avaient que des honneurs et des respects à rendre au cardinal de Bouillon, dont l'autorité bouleverserait tout chez eux, et n'y avait

jamais été reconnue depuis qu'ils étaient réformés et rassemblés en congrégation subsistante. Cela fit un procès au grand conseil où les causes de l'ordre de Cluni sont commises, qui fut soutenu de part et d'autre avec grande chaleur. Le cardinal le perdit en entier, et entra en furie. Sa famille renouvela les clameurs qu'on a vu ailleurs qu'ils firent sur la manière dont fut dressé l'arrêt de la coadjutorerie de Cluni pour l'abbé d'Auvergne; les plaintes furent portées au roi qui fut pressé, de manière que, contre toute règle, il voulut bien que l'affaire fût portée devant lui pour y être jugée de nouveau. Elle fut examinée par un bureau de trois conseillers d'État, devant qui elle fut rapportée par un maître des requêtes, et tous quatre vinrent un samedi après dîner chez le roi, où le conseil de finances se trouva, pour avoir des magistrats. Le cardinal de Bouillon n'eut que trois voix pour lui. L'affaire dura quatre heures, et l'arrêt du grand conseil confirmé en tous ses points. Il est difficile d'exprimer la rage qu'il en conçut lorsqu'il apprit cette nouvelle, qui lui tourna tellement la tête qu'elle eut une part principale à ce qu'il exécuta depuis.

M. de Donzi, hors d'espérance d'être duc, avait

cherché à y suppléer par un mariage. Il le trouva dans la fille aînée de J. B. Spinola, gouverneur d'Ath et lieutenant général des armées de Charles II, roi d'Espagne, qui en 1677 le fit faire prince de l'empire, et le fit enfin grand d'Espagne, de la première classe pour un gros argent qu'il paya. Il n'eut point de fils, il n'eut que deux filles dont l'aînée eut sa grandesse après lui, et que Donzi épousa, et prit d'elle, en se mariant, le nom de prince de Vergagne. Il fallait craindre, à la vie qu'il menait, de se méprendre et de dire *Vergogne*. L'autre fille épousa le frère de Seignelay. Ni l'une ni l'autre ne furent heureuses. Le prince de Chimay, beau-frère alors de Vergagne, fut fait en ce temps-ci grand aussi de première classe.

Puysieux, lieutenant général, gouverneur d'Huningue, à qui l'ambassade de Suisse avait valu l'ordre, comme on l'a vu, et une des trois places de conseiller d'État d'épée, se lassa d'un emploi qui ne pouvait plus le conduire à rien, et où il s'ennuyait malgré l'estime, l'affection, la considération qu'il s'y était universellement acquises. On chercha qui y envoyer, et on trouva peu de gens qui s'y offrissent. Il fallait la singularité de l'éducation de Puysieux avec le roi, celle de sa grand'mère, l'alliance

de sa mère, pour en tirer avec tout son esprit tout le parti qu'il en tira. Faute de mieux, Jarzé fut nommé à la surprise de tout le monde. C'était un gentilhomme d'Anjou fort riche et fort avare, avec de l'esprit, de la lecture et quelques amis, mais fort peu répandu, et tout appliqué à ses affaires et à amasser quoique sans enfants. Il avait perdu un bras il y avait plus de trente ans à la guerre, et n'avait pas servi depuis, ni presque vu la cour. Apparemment qu'il s'ennuya, et qu'il voulut enfin tenter quelque fortune. Il n'était connu que par son père, qui est ce Jarzé qui, par l'aventure des capitaines des gardes aux Feuillants; fut un moment capitaine des gardes du corps à la place du vieux Charost, à qui la charge fut rendue tôt après. Cette aventure entre autres est très bien détaillée dans les Mémoires de M<sup>me</sup> de Motteville, et celle encore des folles amours du même Jarzé pour la reine mère, qui le chassa<sup>2</sup>, et dont il perdit sa fortune.

La promotion des deux lieutenants généraux des armées navales en fit faire une autre en descendant quelque temps après, dont Rouvroy ne fut pas content. C'était un capitaine de vaisseau bon officier et brave

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Voy. les notes à la fin du volume.

homme, qui serait vice-amiral il y a longtemps, si son humeur incompatible, ses folles hauteurs, et son audace à piller partout ne l'avaient fait honnêtement chasser près de toucher au but. Je dis honnêtement, mais toutefois, malgré ses plaintes et ses cris, sans aucune récompense. C'était un homme dont le père ou le grand-père obscur avait apparemment trouvé le nom et les armes de Rouvroy meilleures à prendre dans le choix qu'il s'en proposait, puisqu'il les prit sans en être. Le peu qu'ils étaient le fit longtemps ignorer. Ce Rouvroy-ci avait deux soeurs. La beauté de l'une a fait longtemps du bruit. Elle avait été fille d'honneur de Madame, et Saint-Vallier, capitaine de la porte du roi alors, l'épousa. L'autre suppléa par l'intrigue à la beauté. Elle fut aussi fille d'honneur de Madame; elle épousa un riche gentilhomme d'auprès de Cambrai qui avait la terre d'Oisy, dont il portait le nom; et toutes deux ont eu des enfants. Elles s'étaient données à Monsieur et à Madame pour être de même maison que nous. Leur frère se maria mal à leur gré; elles firent ce qu'elles purent pour l'en empêcher. Ne sachant plus qu'y faire, elles s'avisèrent de venir trouver mon père, dans l'espérance qu'il ne

les désavouerait pas en face, et qu'elles en tireraient protection pour empêcher ce mariage tout près de se célébrer. Elles lui dirent qu'elles avaient recours à lui pour se plaindre de leur frère, et pour lui demander s'il souffrirait qu'un homme qui avait l'honneur d'être de sa maison se mariât de la sorte.

Mon père, qui n'avait jamais eu aucun commerce avec pas un d'eux, et qui était vif, prit feu, leur répondit tout net qu'il ne reconnaissait ni lui ni elles; que jamais il n'avait ouï parler de cette parenté; qu'il les défiait de la prouver; et que partant îl ne se mêlerait point de leurs affaires. Il ajouta que c'était bien assez qu'il ne dit mot au nom de Rouvroy et à la croix de ses armes qu'ils portaient, sans lui venir parler impudemment d'une fausse parenté. Une abondance de larmes fut toute leur réponse, et elles s'en allèrent interdites, confuses, et enragées de l'affront qu'elles se venaient d'attirer. La scène se passa dans la chambre de ma mère, qui ne dit mot; j'y étais, et cela me frappa tellement, que je m'en souviens comme d'hier, maintenant que je l'écris. Mme de Saint-Vallier était lors mariée, dans la force de sa beauté, fort du grand monde, fort galantisée, et elle avait

tout l'esprit et le tour à profiter de tant d'avantages. Sa soeur était fille de Madame. Elles s'allèrent plaindre à Monsieur, qui se trouva à Paris, et firent grand bruit de leur aventure, que mou père méprisa parfaitement. Monsieur l'envoya prier de passer au Palais-Royal. Il y raconta à lui et à Madame le fait, et ce qui s'était passé entre lui et ces femmes, de manière que l'un et l'autre en demeurèrent satisfaits, et leur conseillèrent de se taire dès qu'elles n'avaient point de preuves à montrer. Cela finit tout court de la sorte, et leur frère se maria.

Ce serait ici le lieu d'expliquer mon nom et mes armes, et comment avec un nom que je ne porte point et la moitié des armes que j'écartèle, c'était prétendre en effet être de ma maison; la parenthèse en serait trop longue: elle se trouvera mieux placée parmi les Pièces, pour ne pas interrompre le fil de la narration. Bien des années se passèrent sans plus en entendre parler. La personne que Rouvroy avait épousée était fille de la sousgouvernante des filles de Monsieur, et de feu Madame sa première femme. Elle se trouva une personne d'esprit, de vertu, de douceur, et d'un véritable mérite, extrêmement bien avec M<sup>me</sup> la princesse de Conti, et ne bougeant de

chez elle, sur un pied d'amitié, d'estime et de confiance, et tout aussi aimée et comptée de M<sup>lle</sup> de Lislebonne, de M<sup>me</sup> d'Espinoy et de M<sup>me</sup> d'Urfé, et très bien avec M<sup>me</sup>s de Villequier, puis d'Aumont, et de Châtillon, sa soeur. Monseigneur même, qui, dans ces temps-là, ne bougeait de chez M<sup>me</sup> la princesse de Conti, prit de la bonté pour elle, et elle fut toujours de tout avec eux. À la fin le mari ou la femme s'ennuyèrent d'un état agréable à Versailles et à Fontainebleau, mais non à la cour. Pour en être, c'est-à-dire, des fêtes et des voyages de Marly, il fallait pouvoir être admise à table et dans-les carrosses, comme les femmes de qualité ; c'est ce qui manquait à l'agrément solide de sa vie, et c'est ce qui eût été de plain pied son mari étant de ma maison. Îl se mit donc à me faire sa cour dans les galeries, puis à venir quelquefois chez moi les mâtins, en homme qui me faisait sa cour comme à un ami de M. de Pontchartrain, pour son avancement dans la marine. Je le recevais civilement ; je lui fis même plaisir utilement, et autant que je le pus, néanmoins toujours attentif à ses propos et à ses démarches, dans le souvenir très présent de ce qui s'était passé de ses soeurs avec mon père. Cette conduite dura ainsi quelques années sans

aucune mention que d'avancement, et moi toujours poli et serviable, mais toutefois en garde de l'attirer chez moi.

Enfin, cette année, sur la fin du carême, piqué de la promotion de marine dont j'ai parlé, il me vint faire ses plaintes avec vivacité, s'applaudit d'avoir tiré son fils de la marine pour le mettre dans le régiment des gardes, et ajouta que, par tout ce qui lui en revenait du duc de Guiche et de tous les officiers, il espérait qu'il ne me ferait pas déshonneur, ni au nom qu'il portait. J'entendis ce français. Nous descendions le degré, moi pour aller dîner à Paris, et lui m'accompagnant. Pour toute réponse, je lui demandai s'il n'y voulait rien mander, et me séparai de lui à la galerie, qui me parut fort embarrassé. Avant de monter en carrosse, j'allai chez Mme d'Urfé, à qui je contai ce qui venait de m'arriver, l'aventure de mon père, et la priai de vouloir bien dire à Rouvroy et à sa femme que, tant que les politesses n'avaient été que douteuses, je les avais reçues avec la civilité qu'ils pouvaient désirer, mais qu'au propos qui me, venait d'être tenu, je ne pouvais dissimuler que je ne connaissais nulle parenté avec eux; que je n'en avais jamais ouï parler autrement à mon père et aux trois autres branches de notre maison,

dont je ne suis que la quatrième; que je croyais Rouvroy tout aussi bon qu'il le pouvait souhaiter, mais nullement de ma maison; que ces choses-là consistaient en preuves, que je serais ravi qu'il m'en montrât qui me le fissent reconnaître, mais que jusque-là je n'en ferais rien, et que lui-même, s'il n'en avait point, aurait mauvaise grâce de le vouloir prétendre, et le prétendrait inutilement. J'ajoutai que je la priais d'en rendre compte à M<sup>me</sup> la princesse de Conti, et de lui dire que, sans l'amitié qu'elle avait pour sa femme, je n'aurais pas entendu le propos de parenté si patiemment, et qu'il se devait contenter de ce que je lui laissais faire ce que bon lui semblait sur le nom et les armes qu'il prenait, sans vouloir encore être reconnu pour être ce qu'il n'était pas, et ce qu'il ne pouvait prouver qu'il fût, puisqu'il n'avait pas encore tenté de le faire.

Revenu à Versailles, je trouvai le duc d'Aumont sortant de chez le chancelier comme j'y entrais. Il m'arrêta dans l'antichambre, et me fit un grand préambule du désespoir de Rouvroy, et qu'il n'était pas permis d'attaquer les gens sur leur naissance, et du bruit que cela faisait. Je me mis à rire et à lui dire que j'attaquais

si peu cet homme sur sa naissance, que je ne m'étais pas seulement donné la peine de savoir qui il était et de quel droit il prenait le nom et les armes qu'il portait; mais de penser qu'à force de bruit, de plaintes et de langages, il me ferait ou l'avouer, ou consentir tacitement qu'on le crût de ma maison, il pouvait être bien persuadé que je n'en ferais rien. M. d'Aumont me répondit que ces sortes d'affaires étaient toujours délicates et désagréables ; que c'était par amitié et par intérêt pour moi qu'il me parlait; qu'il ne fallait pas avoir toujours tant de délicatesse sur les parentés; que Rouvroy était enragé et résolu de porter; ses plaintes au roi. Je répondis encore avec le même sang-froid que, si Rouvroy était assez fou pour se plaindre au roi de ce que je ne le voulais pas reconnaître, j'aurais l'honneur de lui en dire les raisons, qu'il goûterait, je croyais, autant que celles de Rouvroy; qu'en un mot, ce n'était point là une affaire de crierie, mais de preuves, à quoi je reviendrais toujours; que tout ce bruit ne m'émouvrait pas le moins du monde, mais que je me persuadais qu'il nuirait fort à qui y avait recours, faute de preuves si aisées à montrer, s'il en avait, et si ridicules à prétendre, s'il n'en avait pas. Je laissai ainsi

M. d'Aumont peu content de la commission qu'il avait apparemment prise par amitié pour lime de Rouvroy, et de l'effet de son éloquence. Je ne laissai pas de prendre mes précautions du côté de Monseigneur et du roi, après quoi je me mis peu en peine des clabauderies que je ne payai que de mépris.

Je sus que Rouvroy avait été à nos autres branches, dont il ne fut pas plus content que de moi. Il fut à divers généalogistes qui ne le satisfirent pas mieux, Clérembault entre autres qui l'assura qu'il ne trouverait jamais ombre de la moindre preuve, ni même de remonter bien haut. À ma grande surprise, M<sup>lle</sup> de Lislebonne et M<sup>me</sup> d'Espinoy lui conseillèrent de se taire, par le tort irréparable que lui faisait une prétention rejetée qu'il ne pouvait prouver. Sa femme pleurait sans cesse une folie qu'elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour arrêter. Enfin las de crier et d'aboyer à la lune, sans toutefois qu'il lui échappât que des plaintes et des cris, dont rien ne pouvait me blesser, il prit le parti de se taire, et je n'en ai pas ouï parler depuis.

Je n'ai pas cru devoir omettre cette aventure, pour ne pas laisser dans l'erreur ceux que le nom et les armes que ces gens-là ont pris y pourraient induire. Je l'ai déjà dit à propos de Maupertuis et de la maison de Melun, on fait en France tout ce que l'on veut là-dessus, nulle voie de l'empêcher, nulle justice à entendre. Un garde-marine qui n'était point Rochechouart en prit le nom et les armes. Il trouva M. de Vivonne prêt à s'embarquer pour la révolte de Sicile; il le sut, et ne le pouvant empêcher, il l'appela devant tout le monde, et le remercia de la bonne opinion qu'il avait de sa maison, dont il ne pouvait donner une plus sûre marque que de l'avoir préférée à tant d'autres pour en choisir pour soi le nom et les armes. Venons maintenant à quelque chose de plus intéressant.

M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne était grosse; elle était fort incommodée. Le roi voulait aller à Fontainebleau contre sa coutume, dès le commencement de la belle saison, et l'avait déclaré. Il voulait ses voyages de Marly en attendant. Sa petite-fille l'amusait fort, il ne pouvait se passer d'elle, et tant de mouvements ne s'accommodaient pas avec son état. M<sup>me</sup> de Maintenon en était inquiète, Fagon en glissait doucement son avis. Cela importunait le roi, accoutumé à ne se contraindre pour rien, et gâté pour avoir vu voyager ses maîtresses grosses, ou à peine relevées de couches, et toujours alors en grand habit. Les

représentations sur les Marlys le chicanèrent sans les pouvoir rompre. Il différa seulement à deux reprises celui du lendemain de la Quasimodo, et n'y alla que le mercredi de la semaine suivante, malgré tout ce qu'on put dire et faire pour l'en empêcher, ou pour obtenir que la princesse demeurât à Versailles.

Le samedi suivant, le roi se promenant après sa messe, et s'amusant au bassin des carpes entre le château et la Perspective, nous vîmes venir à pied là duchesse du Lude toute seule, sans qu'il y eût aucune dame avec le roi, ce qui arrivait rarement le matin. Il comprit qu'elle avait quelque chose de pressé à lui dire, il fut au-devant d'elle, et quand il en fut à peu de distance, on s'arrêta, et on le laissa seul la joindre. Le tête-à-tête ne fut pas long. Elle s'en retourna, et le roi revint vers nous, et jusque près des carpes sans mot dire. Chacun vit bien de quoi il était question, et personne ne se pressait de parler. À la fin le roi, arrivant tout auprès du bassin, regarda ce qui était là de plus principal, et sans adresser la parole à personne, dit d'un air de dépit ces seules paroles : « La duchesse de Bourgogne est blessée. » Voilà M. de La Rochefoucauld à s'exclamer, M. de Bouillon, le duc de Tresmes et le

maréchal de Boufflers à répéter à basse note, puis M. de La Rochefoucauld à se récrier plus fort que c'était le plus grand malheur du monde, et que s'étant déjà blessée d'autres fois, elle n'en aurait peut-être plus. « Eh! quand cela serait, interrompit le roi tout d'un coup avec colère, qui jusque-là n'avait dit mot, qu'est-ce que cela me ferait? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils? et quand il mourrait, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de se marier et d'en avoir? et que m'importe qui me succède des uns ou des autres? Ne sont-ce pas également mes petits-fils?» Et tout de suite avec impétuosité: « Dieu merci, elle est blessée, puisqu'elle avait à l'être, et je ne serai plus contrarié dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie, de faire par les représentations des médecins et les raisonnements des matrones. J'irai et viendrai à ma fantaisie et on me laissera en repos. » Un silence à entendre une fourmi marcher succéda à cette espèce de sortie. On baissait les yeux, à peine osait-on respirer. Chacun demeura stupéfait. Jusqu'aux gens de bâtiments et aux jardiniers demeurèrent immobiles. Ce silence dura plus d'un quart d'heure.

Le roi le rompit, appuyé sur la balustrade, pour par-

ler d'une carpe. Personne ne répondit. Il adressa après la parole sur ces carpes à des gens des bâtiments qui ne soutinrent pas la conversation à l'ordinaire; il ne fut question que de carpes avec eux. Tout fut languissant, et le roi s'en alla quelque temps après. Dès que nous osâmes nous regarder hors de sa vue, nos yeux se rencontrant se dirent tout. Tout ce qui se trouva là de gens furent pour ce moment les confidents les uns des autres. On admira, on s'étonna, on s'affligea, on haussa les épaules. Quelque éloignée que soit maintenant cette scène, elle m'est toujours également présente. M. de La Rochefoucauld était en furie, et pour cette fois n'avait pas tort. Le premier écuyer en pâmait d'effroi; j'examinais, moi, tous les personnages, des yeux et des oreilles, et je me sus gré d'avoir jugé depuis longtemps que le roi n'aimait et ne comptait que lui, et était à soi-même sa fin dernière. Cet étrange propos retentit bien loin au delà de Marly.

Avant d'aller plus loin, j'ai besoin de retourner un moment sur mes pas pour ne pas oublier une anecdote qui aurait dû être écrite dès la fin de 1705 ou le commencement de 1706 tout au plus tard<sup>3</sup>. Cette

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Passage omis par les précédents éditeurs depuis \*Avant d'aller

transposition au moins servira de préliminaire à une autre plus importante. On se souviendra de ce qui a été dit en son lieu de l'abbé de Polignac, de sa figure, de son caractère, de son brillant à la cour depuis, son retour d'exil et de sa dangereuse galanterie. Je le vis, dès les commencements de ce temps-là, courtiser fort le duc de Chevreuse, le mettre sur des points de science, laisser des queues aux questions pour y revenir, enfin s'introduire chez lui; [ce] qui n'était pas une chose facile. Cette conduite attira mes réflexions. Le bel air et M. de Chevreuse n'allaient point ensemble, beaucoup moins les allures de l'abbé de Polignac ni de pas un des gens de la cour avec qui il s'était particulièrement lié. Je crus voir son dessein; je crus aussi en apercevoir le danger. Je m'y confirmai de plus en plus, et je pris enfin la résolution de le montrer à celui qu'il regardait de plus près. Un soir, à Marly, causant avec le duc de Beauvilliers au coin de son feu tête à tête, je lui témoignai ma surprise de cette

plus\*\*loin jusqu'à le hasard\* (p. 218). L'anecdote racontée par Saint-Simon se trouve déjà plus haut, t. V, p. 96 et suiv., mais on n'a pas cru devoir supprimer les redites de l'auteur dans une édition complète de ses Mémoires.

liaison si nouvelle du duc de Chevreuse et de l'abbé de Polignac si peu faits l'un pour l'autre. M. de Beauvilliers me dit que cela était tout naturel; que tous deux savaient beaucoup, tous deux gens d'esprit; qu'à Marly on était plus rassemblé qu'à Versailles, et qu'on se trouvait plus souvent chez le roi à différentes heures; qu'il était tout naturel que ce hasard les eût mis aux mains sur quelques questions de belles-lettres ou de science; que je savais comme ils étaient l'un et l'autre; que de question en question ils s'étaient accoutumés et plu à raisonner ensemble, que cela avait formé la liaison.

Je lui dis que cela était tout simple de la part de M. de Chevreuse, mais que, du côté de l'abbé de Polignac, je croyais apercevoir du dessein; que ma pensée était qu'il en voulait faire un pont pour l'aborder lui-même. « Eh! bien, interrompit le duc, quand cela serait, où est le mal? il est vrai que M. de Chevreuse m'en a parlé; je l'ai vu chez lui, et il l'a amené chez moi. C'est un homme de qualité, de beaucoup d'esprit et de fort bonne compagnie, avec qui il y a mille choses agréables à apprendre. — Eh! monsieur, voilà le point, lui dis-je. Vous le trouvez tel, et cela est vrai. Ce qu'il veut, c'est de vous-même d'en

faire un autre pont pour pénétrer jusqu'à Mgr le duc de Bourgogne. — Eh! pourquoi? répliqua-t-il, ne le lui pas faire voir, s'il y a de l'instruction et de l'utilité à trouver dans une conversation agréable pour Mgr le duc de Bourgogne? Je ne vois à cela aucun inconvénient. Et moi, lui dis-je, j'en vois beaucoup, et tel que vous ne le sentirez que quand il n'en sera plus temps. »

Il s'altéra un peu et me pria de lui développer ce qui ne se présentait pas à lui, avec un petit air de doux défi. « Voilà, lui dis-je, votre charité qui déjà s'effarouche. Mais vous me pardonnerez de vous dire que, avec une charité si délicate, on ignore tout, et on tombe en beaucoup d'inconvénients dans une cour. Puisque j'ai commencé à l'effaroucher, j'irai jusqu'au bout. Tachez, monsieur, de connaître vos gens. L'abbé de Polignac est une sirène enchanteresse, et qui en fait métier et profession. C'est un homme faux, ambitieux, qui entreprendra tout et à qui aucun moyen ne coûtera pour arriver à ses fins. Toute sa vie jusqu'à présent n'a été que cela. Ses moeurs, ses liaisons, sa conduite n'ont aucun rapport avec M. de Chevreuse ni avec vous. Il n'a été à lui que pour arriver à vous; il ne veut vous capter que pour parvenir par vous

à Mgr le duc de Bourgogne, qu'il enchantera par son esprit, par son jargon, par son savoir. Il s'y ancrera par soi-même, et une fois ancré le voudra dominer pour faire sa fortune, ne pensera conséquemment qu'à vous écarter pour être seul possesseur; et souvenez-vous, monsieur, que je vous prédis qu'il en viendra à bout, si vous avez la simplicité de l'introduire. »

M. de Beauvilliers se fâcha tout de bon. Il me dit qu'il n'y avait plus moyen de raisonner avec moi; que je soupçonnais tout; que je jugeais mal tout le monde; qu'en un mot tout ce qui me passait par la tête je croyais le voir; que rien ne me coûtait, charité, jugements téméraires, imputations de desseins impossibles; que je ne lui persuaderais pas que l'abbé de Polignac eût ni la pensée, ni la volonté, ni, quand cela serait, le pouvoir de le débusquer, quelque bien qu'il réussît auprès du jeune prince, et qu'enfin il me priait de ne lui parler jamais de l'abbé de Polignac. « Vous serez obéi, lui dis-je, et très ponctuellement, mais à votre dam, monsieur; je ne puis m'empêcher de vous le répéter pour la dernière fois, et de vous prier de vous en souvenir. » De là nous passâmes à d'autres choses. Il eut contentement; je ne lui nommai

plus le nom de l'abbé de Polignac; je cessai aussi d'en parler à M. de Chevreuse. On verra que je fus prophète et que M. de Beauvilliers le reconnut humblement. Il n'avait pu se dissimuler lors de ce que je vais raconter. Il ne me l'avait pas avoué encore; mais ce qui lui était arrivé de conforme à ce que je lui avais prédit aurait dû le rendre pour une autre fois plus docile. Il est vrai que l'excès de l'énormité le trompa. Reprenons maintenant au temps où nous étions, c'est-à-dire à Marly au sortir de Pâques.

Le hasard apprend souvent parles valets des choses qu'on croit bien cachées. Il s'en trouva des miens, amis d'un sellier à Paris, qui travaillait secrètement aux équipages de Mgr le duc de Bourgogne pour la guerre, et qui eut l'indiscrétion de le leur dire et de les leur montrer, en leur recommandant fort le secret que lui-même ne gardait pas. Ils me le contèrent : cela m'ouvrit les yeux sur un voyage fort bizarre que Chamillart était allé faire en Flandre avec Chamlay et Puységur. Il partit de Versailles le soir même du jour de Pâques, et il en arriva à Marly le soir du 20 avril, et fut douze jours en ce voyage. Sa santé très languissante le rendit remarquable, et plus encore

le temps où il partit. On était lors dans la plus grande inquiétude de l'entreprise d'Écosse, et le roi d'Angleterre arriva à Saint-Germain le même soir que Chamillart revint à Marly de Flandre. Ce jour était le vendredi, veille de celui où la duchesse du Lude vint apprendre au roi à sa promenade que M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne était blessée, et où se passa ce que j'en ai raconté. Elle accoucha le lundi suivant. Toutes ces époques méritent d'être marquées.

Je fis mes réflexions sur la destination de Mgr le duc de Bourgogne; je ne vis pour lui que le Rhin ou la Flandre, et ce voyage de Chamillart me décida pour la Flandre. Il y était allé en effet, comme je le sus depuis, pour disposer l'électeur de Bavière à aller sur le Rhin, pour laisser à Mgr le duc de Bourgogne l'armée de Flandre dans une conjoncture où on espérait la révolte des Pays-Bas espagnols, de la révolution d'Écosse; en quoi on faisait la faute de se priver du secours qu'on se devait promettre de l'affection de ces provinces pour l'électeur qui les avait si longtemps gouvernées, qui en était adoré, et qui eût été l'instrument le plus propre à donner vigueur à cette révolte une fois commencée.

Chamillart rencontra Hough en chemin qui lui apprit les contretemps de la traversée du roi d'Angleterre, et le peu d'espérance d'aucun succès, dont le ministre fut tellement touché qu'il en demeura une partie de la nuit sur son lit immobile sans pouvoir se remuer. Il dépêcha au roi, et continua son voyage, mais avec d'autres pensées que celles qu'il avait eues jusqu'alors. Mais ce changement de face des affaires n'en produisit aucun dans la destination des généraux.

## CHAPITRE XI.

1708

L'électeur de Bavière [destiné] au Rhin, et le duc de Berwick sous lui; Villars au Dauphiné. - Conversation curieuse avec le duc de Beauvilliers sur la destination de Mgr le duc de Bourgogne. - Déclaration des généraux des armées. - Grand prieur en France, avec défense d'approcher de Paris et de la cour plus que quarante lieues. - Maréchal de Matignon sert sous le duc de Vendôme. - Éclat et réflexion sur cette

nouveauté. - Vendôme à Clichy. - Son étrange réception à Bergheyck; etc., que le roi lui envoie. - Le roi coupe plaisamment la bourse à Samuel Bernard.

L'électeur eut grand'peine à quitter la Flandre : il y était avec décence dans les restes de son gouvernement, et par là même il y commandait avec décence l'armée française. Là, il n'agissait directement que contre la Hollande et l'Angleterre, les Impériaux n'y étaient qu'auxiliaires. Sur le Rhin il était dépaysé, hors de son gouvernement, aux mains directement avec l'empereur et l'empire, dans la situation si personnellement fâcheuse où il se trouvait, qu'il était de son intérêt de n'aigrir pas, dans la perspective d'une paix tôt où tard à faire. C'était de général naturel dans son gouvernement devenir général à gages et mercenaire, allant où on l'envoyait, et avilir sa dignité, que, dans ses disgrâces, il avait si fort rehaussée. D'autre part, c'était avilir encore plus celle de l'héritier nécessaire de la couronne, par montrer, en déplaçant l'électeur, que ce prince ne voudrait pas lui obéir. Après bien des représentations d'un prince sans

ressources, Chamillart eut recours à l'argent, quelque court qu'il en fût, et l'électeur, faute de pouvoir mieux, en prit pour sauter le bâton de l'armée du Rhin. Il eut huit cent mille livres payées comptant de gratification extraordinaire, outre ses pensions, ses subsides, et tout ce qu'il tirait du roi, encore se repentit-il d'avoir cédé. Il dépêcha un courrier après Chamillart pour se rétracter, qui, dans l'embarras où cela le jeta, le lui renvoya avec promesses d'autres quatre cent mille livres qui firent les huit, parce qu'il n'en avait donné d'abord que quatre, et cette augmentation fixa enfin la résolution forcée de l'électeur.

Berwick était de retour et publiquement destiné à l'armée de Dauphiné, où Tessé commandait dans ces provinces et pressait fort son retour. Villars était à Strasbourg, méditant le siège de Philippsbourg, si l'affaire d'Écosse eût réussi, pour favoriser celle des Pays-Bas. On a vu à quel point il s'était brouillé en Bavière avec l'électeur. Il en était demeuré en ces termes depuis, nul moyen par conséquent de les remettre ensemble; aussi Chamillart avait eu ordre de lui proposer Berwick qu'il accepta, et de lui promettre qu'on allait faire revenir

tout présentement Villars, à qui on donnerait l'armée de Dauphiné. J'explique ces choses un peu à l'avance; je les sus bientôt avant leur déclaration, et je les préviens ici pour ne pas embarrasser le récit que je vais faire, dans lequel il aurait fallu mettre ces destinations que j'y sus. Pour le marché d'argent de l'électeur, je ne l'appris qu'après.

Un des premiers soirs que nous fûmes arrivés à Marly, et qu'il faisait fort beau, M. de Beauvilliers, qui avait envie de causer avec moi, me mena dans le bas du jardin, vers l'abreuvoir, où tout est à découvert et où on ne peut être entendu de personne. J'avais résolu de lui parler de la destination de Mgr le duc de Bourgogne, et ce fut là où je l'exécutai. Il fut étonné que je le susse, je lui en dis le comment; il me l'avoua et me demanda si je ne trouvais pas cela fort à propos, et tout de suite m'en fit l'éloge en gros comme de la seule bonne résolution à prendre. Ce fut alors que j'appris par lui l'objet du voyage de Chamillart en Flandre, et la disposition des généraux telle que je l'ai racontée, et là aussi où je lui fis les objections sur l'électeur de Bavière que j'ai expliquées, sur quoi il me répondit qu'il avait fallu tout faire céder à la

nécessité d'envoyer Mgr le duc de Bourgogne en Flandre. De là il se mit à enfiler les raisons en détail. Il me dit que, dans le découragement des affaires, il était important de les remonter et de donner une nouvelle vigueur aux troupes par la présence de l'héritier nécessaire; qu'il était indécent qu'il languît dans l'oisiveté à son âge, tandis que sa maison brûlait de toutes parts; que le roi d'Angleterre allait à la guerre ; qu'il était plus que temps que M. le duc de Berry la connût, et qu'il ne serait pas soutenable de l'y envoyer, et en même temps de retenir son frère; que la licence était montée en Flandre, et, par ceux-là mêmes qui la devaient le plus empêcher; à un point qu'il n'y avait plus de remède à y espérer que de l'autorité de ce prince; que cette licence était la cause principale de tous les malheurs, puisque la discipline et la vigilance sont l'âme des armées; qu'il était infiniment utile de profiter de tout ce que ce prince avait montré en ses deux uniques campagnes de goût et de talent pour la guerre, afin de l'y former et de l'y rendre capable; que le Dauphiné et l'Allemagne n'étant pas dignes de lui par le rien ou le peu qu'il y avait à y faire, il n'y avait que la Flandre où il pût aller; que ces raisons étaient toutes si fortes qu'elles

avaient enfin très sagement déterminé.

J'approuvai fort ce qu'il me dit sur l'oisiveté des princes et l'utilité de les former à la guerre, mais j'osai contester tout le reste. Je dis qu'il eût été fort à souhaiter que Mgr le duc de Bourgogne eût continué de commander les armées, et je m'étendis là-dessus; mais je soutins qu'après une discontinuation de plusieurs campagnes, après tant de pertes et de malheurs, dans une nécessité de toutes choses, avec des troupes si accoutumées à se défier de la capacité de leurs généraux, et qu'à force de mauvaise conduite on avait mises dans l'habitude de ne plus tenir devant l'ennemi, et de se croire d'avance toujours battues, un temps de défensive et si triste ne me semblait pas propre pour remettre Mgr le duc de Bourgogne à la tête d'une armée qui croirait beaucoup faire que de ne pas reculer et de n'essuyer pas de fâcheuses aventures, dont les moindres deviendraient avec lui très embarrassantes et très affligeantes; que ce prince s'était accoutumé à un particulier qui ne convenait point à la vie de l'armée, et duquel il se déferait malaisément; que la raison contraire y ferait briller M. son frère à son préjudice, chose infiniment dangereuse; mais que le pire

de tous les inconvénients était celui de la présence du duc de Vendôme. « Eh! c'est précisément pour cela, interrompit le duc de Beauvilliers, que la présence de Mgr le duc de Bourgogne est nécessaire. Il n'y a que lui dont l'autorité puisse animer la paresse de M. de Vendôme, émousser son opiniâtreté, l'obliger à prendre les précautions dont la négligence a coûté souvent si cher et a pensé si souvent tout perdre. Il n'y a que la présence de Mgr le duc de Bourgogne qui puisse réveiller la mollesse des officiers généraux, tenir en crainte l'exactitude de tous, en respect la licence effrénée du soldat, rétablir l'ordre et la subordination dans l'armée, que M. de Vendôme a totalement ruinés depuis qu'il commande en Flandre. » Je ne pus m'empêcher de sourire de tant de confiance, ni de lui répondre avec assurance que rien de tout cela n'arriverait, mais bien la perte de Mgr le duc de Bourgogne.

Il serait difficile de rendre quel fut l'étonnement du duc à cette repartie. Je me laissai interrompre, je demandai après d'être patiemment entendu, et je m'expliquai ensuite à mon aise.

Je lui dis donc que, pour en juger comme je faisais,

il n'y avait qu'à connaître ces deux hommes, et à cette connaissance joindre celle de la cour, et d'une armée qui deviendrait cour, au moment que Mgr le duc de Bourgogne y serait arrivé. Que le feu et l'eau n'étaient pas plus différents, ni plus incompatibles, que l'étaient Mgr le duc de Bourgogne et M. de Vendôme, l'un dévot, timide, mesuré à l'excès, renfermé, raisonnant, pesant et compassant toutes choses, vif, néanmoins, et absolu, mais avec tout son esprit, simple, retenu, considéré, craignant le mal, et de former des soupçons, se reposant sur le vrai et le bon, connaissant peu ceux à qui il avait affaire, quelquefois incertain, ordinairement distrait et trop porté aux minuties; l'autre, au contraire, hardi, audacieux, avantageux, impudent, méprisant tout, abondant en son sens avec une confiance dont nulle expérience ne l'avait pu déprendre, incapable de contrainte, de retenue, de respect, surtout de joug, orgueilleux au comble en toutes les sortes de genres, âcre et intraitable à la dispute, et hors d'espérance de pouvoir être ramené sur rien; accoutumé à régner, ennemi jusqu'à l'injure de toute espèce de contradiction, toujours singulier dans ses avis, et fort souvent étrange, impatient à l'excès de

plus grand que lui, d'une débauche également honteuse et abominable, également continuelle et publique, dont même il ne se cachait pas par audace; ne doutant de rien, fier du goût du roi si déclaré pour lui et pour sa naissance, et de la puissante cabale qui l'appuie, fécond en artifices avec beaucoup d'esprit, et sachant bien à qui il a affaire, tous moyens bons, sans vérité, ni honneur, ni probité quelconque, avec un front d'airain qui ose tout, qui entreprend tout, qui soutient tout, à qui l'expérience de l'état où il s'est élevé par cette voie confirme qu'il peut tout, et que pour lui il n'est rien qui soit à craindre. Que cette ébauche de portrait de ces deux hommes était incontestable, et sautait aux yeux de quiconque avait un peu examiné l'un et l'autre par leur conduite, et par les occasions qu'ils ont eues de se montrer tels qu'ils sont. Que cela étant ainsi, il était impossible qu'ils ne se brouillassent, et bientôt; que les affaires n'en souffrissent, que les événements ne se rejetassent de l'un sur l'autre, que l'armée ne se partialisât; que le plus fort ne perdît le plus faible, et que ce plus fort serait Vendôme, que nul frein, nulle crainte ne retiendrait, et qui avec sa cabale perdrait le jeune prince, et le perdrait sans

retour. Que le vice incompatible avec la vertu rendrait la vertu méprisable sur ce théâtre de vices, que l'expérience accablerait la jeunesse, que la hardiesse dompterait la timidité, que l'asile de la licence, et l'asile par art, pour se faire adorer, en rendrait odieux le jeune censeur, que le génie avantageux, audacieux, saisirait tout, que les artifices soutiendraient tout, que l'armée, si accoutumée au crédit et au pouvoir de l'un et à l'impuissance de l'autre, abandonnerait en foule celui dont rien n'était à espérer ni à craindre, pour s'attacher à celui dont l'audace serait sans bornes, et dont la crainte avait tenu glacée toute l'encre d'Italie, tandis qu'il y avait été.

M. de Beauvilliers, qui avec toute sa sagesse et sa patience commençait à en être à bout, voulut ici prendre la parole; mais je le conjurai de vouloir bien m'écouter jusqu'au bout sur une affaire qui en entraînait tant d'autres. « Mais est-il possible, me dit-il, qu'il vous reste encore quelque chose? Et quelque chose, répondis-je, de plus important encore, si vous voulez bien mien donner le temps. » Je lui dis qu'après avoir traité l'armée, il fallait venir à la cour. Mais pour m'entendre ici, il faut se souvenir de sa situation, et surtout de ce que j'ai

expliqué (t. III, p. 195 et suiv.) de M<sup>lle</sup> de Lislebonne, de M<sup>me</sup> d'Espinoy, des mêmes encore, de leur oncle de Vaudemont (p. 2 et suiv. de ce volume) de leur union avec M<sup>lle</sup> Choin et M<sup>me</sup> la Duchesse d'une part, avec MM. du Maine et de Vendôme de l'autre, de leur autorité sur Chamillart, de M<sup>me</sup> de Soubise, et de M<sup>me</sup> de Maintenon à l'égard de toutes ces personnes.

Je dis donc à M. de Beauvilliers qu'il fallait ajouter à tout ce que je venais de lui représenter la part qu'y pouvaient prendre les cabales de la cour. « Le roi, monsieur, a soixante-dix ans, et vous savez qu'on se porte toujours sur le futur, surtout quand on n'espère pas de changer le présent. M<sup>lle</sup> Choin n'a que de la sécheresse pour Mgr [le duc] et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. Elle gouverne Monseigneur entre M. le prince de Conti et M. de Vendôme, qui ont toute leur vie été les deux émules de l'amitié de ce prince. Vous jugez bien pour, qui elle est, après ce qui lui est arrivé. M<sup>me</sup> la Duchesse le veut aussi gouverner, et vous voyez tout ce qu'elle fait, et combien elle réussit auprès de lui. Vous n'ignorez pas aussi qu'elle ne peut souffrir M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne; M<sup>lle</sup> de Lislebonne et M<sup>me</sup> d'Espinoy sont

les dominantes à Meudon; Monseigneur passe presque tous les matins seul chez elles, vous pensez bien qu'elles le veulent gouverner et M. de Vaudemont par elles. Quant à présent, toutes ces personnes vivent entre elles dans la plus intime union; c'est un groupe qui ne fait qu'un. C'est leur intérêt pour posséder seuls Monseigneur et en écarter tout, autre pour le solide, et cet intérêt subsistera tant que le roi vivra, sauf après que Monseigneur sera sur le trône à tirer chacun pour soi aux dépens des liaisons anciennes, et ce sera à qui demeurera en principale possession d'un prince trop borné pour choisir, et plus encore pour voir rien par soi-même; mais en attendant l'union subsistera par le même intérêt de n'y laisser ancrer personne. Excepté M<sup>me</sup> la Duchesse, qui n'a jamais aimé que pour le plaisir, vous n'ignorez pas les liaisons de tous ces autres personnages avec M. de Vendôme, vous en avez eu les plus grandes preuves d'Italie et depuis. Voilà donc des personnages sur qui il peut solidement compter aujourd'hui; et lui par lui-même, et chacun de ces autres personnages chacun par soi, à plus forte raison tous ensemble sont les maîtres de Chamillart, et vous ne pouvez vous dissimuler à vous-même qu'ils lui feront

voir tout dans le point précis qu'ils voudront, et que leur autorité sur lui et leur artifice prévaudra sur lui, et à vous et à toute autre considération. Chamillart de plus est livré à M. du Maine, et M. du Maine par Vendôme est à eux; mais ce n'est pas tout.

Mgr le duc de Bourgogne touche à vingt-six ans. À cet âge son esprit, sa vertu, son application lui ont acquis une réputation en Europe, et les plus grandes espérances des François. Il a réussi en ses deux seules campagnes. Il réussit plus encore dans le conseil. La cour le regarde avec une vénération dont elle ne se peut défendre, quoiqu'en crainte de l'austérité de ses moeurs, laquelle a déjà importuné le roi en plus d'une occasion, et qui met avec lui Monseigneur en une sorte de malaise qui se fait souvent sentir. Un héritier de la couronne devenu dauphin avec ces avantages, et continuant de réussir comme il a commencé, initié dans tous les conseils et dans toutes les affaires, n'est-il pas tout naturellement l'âme du gouvernement et de la distribution des grâces sous un père devenu roi vieux sans s'être jamais instruit ni appliqué? Qui des ministres, des princes, des courtisans osera être son émule? Qui d'eux, au contraire,

n'en dépendra pas pour le présent et osera tirailler rien contre lui auprès du roi son père? Qui, de plus, à la taille et à l'âge de ce père, ne redoutera pas une prompte fin de son règne qui mettra entre les mains du fils la souveraine puissance à découvert, et les livrera tous à son bon plaisir? Je conviens que cette dernière raison devrait retenir tout le monde; mais que ne peut point l'audace et l'ambition qui veut toujours agir, parvenir, acquérir, gouverner; qui s'enivre du présent, qui espère et s'étourdit sur l'avenir; qui se mécompte sur sa puissance et sur l'étroit et le timide d'une vertu dont ils ignorent l'étendue et la lumière; en un mot de gens entraînés par la violence de leurs désirs! Tels sont ceux dont il s'agit ici qui, pour gouverner Monseigneur devenu roi, ont l'intérêt le plus pressant d'empêcher que son fils ne le gouverne, qui n'en seront plus à temps si la mort du roi trouve ce prince dans la réputation où nous le voyons, et qui pour cela n'ont d'autre ressource qu'à tout hasarder pour la lui arracher du vivant du roi, et pour le mettre dans le plus triste état où il leur soit possible de le réduire. Je pense, monsieur, continuai-je, avoir démontré leur intérêt; ce ne serait pas les connaître que de douter de

leurs désirs quand leur conduite explique si parfaitement leurs vues; et ce serait être aveugle sur l'intérêt de tout ce qui est monstrueux à l'égard de Dieu et même des hommes, que de douter du tremblement des bâtards, à l'égard d'un prince aussi religieux que Mgr le duc de Bourgogne, pour leurs rangs qui blasphèment, et leurs établissements qui effrayent. Vous connaissez l'esprit, le manège, les artifices, l'application continuelle de M. du Maine. Elles n'ont de contradictoire que la timidité, la passion pour lui de M<sup>me</sup> de Maintenon, et le faible du roi pour l'un et l'antre ; les ténèbres, de plus, de ses manèges, la rassurent ; l'audace et l'esprit, la position, les succès de M. de Vendôme le fortifient; la fougue et l'impétuosité de sa femme le pousse. Toutes ces vérités sont si claires que vous n'en sauriez nier pas une. Vous n'avez qu'un retranchement, c'est la possibilité d'une exécution aussi étrange à concevoir qu'un anéantissement d'un prince tel en tout genre qu'est Mgr le duc de Bourgogne.

« Le monstrueux, monsieur, est qu'un tel projet se puisse présenter à l'esprit. Quelque difficile qu'en soit l'exécution, elle l'est moins que d'oser se la mettre dans la tête. Il faut pour arriver à ce but des conjonctures qui ne se peuvent rencontrer dans l'uni de la vie ordinaire de la cour; mais à la guerre, à la tête de troupes découragées, sans discipline, manquant de force choses, dans la funeste habitude des plus tristes revers, avec un général dont la licence, la puissance, l'habitude lui ont acquis le coeur du soldat et du bas officier, la terreur des autres, et personnellement intéressé à perdre le jeune prince, avec toute l'audace et les appuis qui le peuvent assurer, les occasions s'en peuvent trouver, et creuser de ces abîmes auxquels il n'est guère naturel de s'attendre et qui font l'étonnement des nations. Rendre la vertu importune, puis ridicule dans une armée, où personne ne la connaît plus; montrer en odieux le jeune censeur de la licence qui a lié à soi les officiers généraux et particuliers; faire redouter les exemples sans lesquels on ne peut arrêter les désordres, et les donner comme cruauté; tourner l'application et l'exactitude si nécessaires en petitesse, en ignorance, en défaut des premières notions et de toute lumière; présenter les précautions comme timidité, comme crainte déplacée, qui dispose à mal juger du courage d'esprit et du caractère du jugement; proposer des partis téméraires qu'on serait bien fâché qu'on

prît, mais dont on dispute avec opiniâtreté pour s'en avantager avec les ignorants et les sots qui font le plus grand nombre, pour ne pas dire le total à fort peu près en ces matières, et rejeter sur le jeune prince les conseils qu'on appelle timides, et qu'on donne bientôt pour lâches, avec le contraste du bouillant de l'âge et du désir de gloire d'un jeune homme qui devrait avoir besoin d'être retenu, et qui retient au contraire un général plein de capacité et d'expérience; avoir des émissaires qui, sans être dans le secret, débitent tout ce qu'on veut, écrivent, crient; en avoir à la ville, à la cour, qui font l'écho; susciter des disputes, des contrariétés qui produisent des dits, des contredits, des procès pour ainsi dire, qui se répètent et se déguisent avec artifice en se débitant; en un mot, vouloir toujours le contraire de ce que veut le prince, pour se plaindre, pour jeter toute faute sur lui, pour faire crier; et surtout vouloir se battre contre toute raison, et en manquer l'occasion quand elle se présente pour affubler le prince de poltronnerie; et le déshonorer après y avoir préparé par tout ce que je viens d'exposer, et ne se pas mettre en peine des suites pour l'armée et pour l'État, afin d'écraser mieux le prince sous

le poids, voilà, monsieur, ce qui se présente à moi de très possible à un homme aimé, gâté, révéré, appuyé, maître passé en audace, en artifice et en sacrifices de tout à soi-même. Alors le cri de l'armée retentira dans la ville, dans le royaume, dans la cour. Monseigneur sera paqueté contre son fils, et le premier à lui jeter la pierre; le courtisan, qui craint déjà son austérité, sera ravi de pousser de main en main cette pierre qu'il ne craindra plus, maniée par Monseigneur même. Si cela arrive, que jugez-vous que feront les personnes que j'ai nommées? Quel parti n'en tireront-elles pas? et avec quel art ne feront-elles pas jouer tous leurs ressorts de derrière les tapisseries? M<sup>mé</sup> la duchesse de Bourgogne pleurera, mais il faudra des raisons, non des larmes; qui les produira contre ce torrent? qui osera se montrer à la cabale pour en être sûrement la victime tôt ou tard? M<sup>me</sup> de Maintenon sera affligée pour sa princesse, mais persuadée par M. du Maine. Le roi outré écoutera les traits adroits, ménagés, obscurs de ce cher fils de ses amours, et les principaux valets intérieurs [seront] séduits par la familiarité de Vendôme, par les caresses de M. du Maine, et de tout temps blessés du sérieux

du jeune prince avec eux, si fort en contraste avec les manières du roi et de Monseigneur pour eux. La mode, le bel air sera d'un côté avec un flux de licence, le silence de l'autre et la solitude. Tout cela, monsieur, ne me paraît ni impossible ni éloigné, et si, indépendamment de tant de machines manifestement dressées par l'intérêt le plus pressant, il arrive une aventure malheureuse en Flandre, de celles dont l'Italie, l'Allemagne, la Flandre même n'ont que trop et trop fraîchement donné les plus cruelles expériences, vous verrez M. de Vendôme en sortir glorieux, et Mgr le duc de Bourgogne perdu, et perdu à la cour, en France et dans toute l'Europe. »

M. de Beauvilliers, avec toute sa douceur et sa patience, eut grand'peine à me laisser dire jusqu'à la fin; puis, avec une gravité sévère, me reprit de me laisser aller de la sorte à des idées bizarres et sans possibilité, dont le fondement n'était en moi que le dégoût des défauts de M. de Vendôme, l'aversion de son rang et de sa naissance, et l'impatience de la faveur dans laquelle je le voyais; que tel qu'il pût être, il ne s'aveuglerait pas assez pour se risquer en lutte contre l'héritier nécessaire de la couronne, dont la réputation était la consolation des Français, l'espérance

de la cour, la surprise du monde, tout ennemi qu'il est de la vertu, que le roi, malgré ce que j'avais remarqué, aimait avec quelque chose de plus encore que de l'estime, et que tous respectaient, dont l'épouse faisait tout son plaisir intérieur et celui de Mme de Maintenon, un prince enfin que tout le monde ne pouvait s'empêcher de respecter, et dont ce peu qu'il disait dans le conseil ou dans des occasions était recueilli avec une attention surprenante, et portait un véritable poids. Le duc revint encore, et avec un peu d'amertume, sur mes préventions, sur l'excès où non imagination et mes aversions les portaient, et sur non pas l'ineptie, car il était trop mesuré pour employer ce terme, mais il m'en fit bien sentir la valeur, de se laisser aller à l'idée qu'il fût possible de concevoir le projet, et plus encore de pouvoir l'exécuter, de perdre le fils aîné et héritier de la maison, qui le demeurerait toujours, quoi qu'on pût faire, et qui régnerait à son tour. Je lui répondis que, sans être persuadé par ses raisons contre les miennes, je me soumettais à ses lumières, surtout pour un parti pris et arrêté, et sur lequel il n'y avait plus à délibérer, mais que je me serais reproché de ne lui avoir pas confié mes craintes, que personne ne souhaitait

plus ardemment que moi qui n'eussent pas lieu. se rasséréna et se mit à me parler de la conduite que Mgr le duc de Bourgogne devait se proposer à l'armée, dont nous convînmes aisément comme très importante, comme de s'appliquer et de s'instruire beaucoup, mais hors de son cabinet, par la conversation avec les meilleurs officiers généraux ; des promenades pour reconnaître les pays, les marches, les fourrages, les camps, les positions des gardes et des postes; se communiquer fort aux officiers, parler aisément à tous; distinguer ceux qui le méritaient à divers égards; entrer dans le détail des troupes, avec un grand soin d'éviter le petit et là minutie; se montrer familièrement et souvent à elles ; être gracieux en tout temps; et à table être gai sans donner lieu à une liberté peu respectueuse, et à la tenir trop longtemps; témoigner à M. de Vendôme toutes sortes d'égards et de confiance, l'apprivoiser, ne rien voir de ce qui ne devait pas être aperçu, beaucoup moins en ouvrir la bouche, ni la laisser ouvrir en sa présence, mais conserver, parmi ces manières, dignité, gravité, supériorité et autorité.

Nous déplorâmes le plus que pitoyable accompagnement de ces princes : d'O et Gamaches pour Mgr le duc

de Bourgogne, desquels j'ai suffisamment parlé ailleurs pour n'avoir rien à y ajouter; et pour M. le duc de Berry Razilly seul, bon homme, droit, vrai, plein d'honneur, mais d'un esprit médiocre, et qui, élevé pour l'Église, marié par la mort de son frère aîné trop tard pour entrer dans le service, faisait à la lettre sa première campagne avec ce prince. Un particulier aurait eu soin de mieux accompagner ses fils. Nous nous séparâmes de la sorte, moi toujours si persuadé que je ne pus m'empêcher de témoigner en gros mes craintes au duc de Chevreuse, je dis en gros en le renvoyant là-dessus à M. de Beauvilliers, parce qu'à la façon dont j'étais avec eux, parler à l'un c'était aussi parler à l'autre, aussi le trouvai je plein des mêmes espérances que son beau-frère, et dans la même conviction que lui sur cette campagne de Mgr le duc de Bourgogne, et plus encore, s'il se pouvait, par son penchant naturel à tout voir en bien et à tout espérer. L'un et l'autre contèrent cette conversation aux duchesses leurs femmes, pour qui ils avaient peu de secrets, et M. de Beauvilliers, plus scandalisé encore qu'il n'avait voulu me le paraître, s'en plaignit à la duchesse de Saint-Simon. Je lui promis pour l'apaiser que je ne lui en parlerais plus, à condition aussi qu'il me promettrait de n'oublier rien de tout ce que je lui avais dit là-dessus. Chamillart ne faisait qu'arriver de Flandre, où sur le courrier de repentir de l'électeur, on envoya Saint-Frémont l'exorciser avec les quatre cent mille livres de plus dont j'ai parlé. Enfin il consentit de nouveau; le courrier de Saint-Frémont en arriva la nuit du dimanche au lundi 30 avril.

Chamillart en porta la nouvelle au roi ce même lundi matin à Marly, où nous étions encore, où le jour même, de peur de variation, le roi déclara les généraux de ses armées comme je les ai dits ci-dessus, et fit dépêcher un courrier à Villars pour le faire revenir de Strasbourg et lui apprendre sa destination nouvelle. Le duc de Noailles retourna en Roussillon commander une poignée de monde avec le titre de général, et un seul maréchal de camp sous lui. Le roi déclara en même temps que M. le duc de Berry, mais comme volontaire seulement, accompagnerait Mgr son frère, et les trois seuls hommes de leur suite que j'ai dits. Il déclara aussi que le roi d'Angleterre ferait la campagne en Flandre, mais dans un entier incognito, sous le nom de chevalier de Saint-Georges. Villars, attaché à ses sauvegardes, ne se contraignit point

sur son déplaisir de quitter l'Allemagne. Berwick, plus mesuré, n'en eut pas moins de se voir un maître, et un maître si différent de lui en moeurs, en conduite, en vie journalière, environné d'une petite cour qu'il fallait ménager, et l'un et l'autre de fort mauvaise humeur de quitter la Flandre.

Quatre jours avant cette déclaration, M. de Vendôme, qui était dans le secret et qui avait travaillé deux heures avec Chamillart chez M<sup>me</sup> de Maintenon avec le roi, s'en alla passer quatre jours chez Duchy, frère de Plenoeuf, à Bellesbat, avec ses plus familiers, d'où il poussa chez lui à la Ferté-Alais, où son frère le grand prieur se rendit, nouvellement revenu de Gènes, d'où l'ennui l'avait chassé et le peu de satisfaction sur ses prétentions de rang et de distinctions. Il avait eu permission de revenir en France où il voudrait, à condition de n'approcher de Paris ni de la cour plus près de quarante lieues, excepté pour voir son frère un jour ou deux à la Ferté-Alais. L'entrevue fut assez fraîche et la séparation avec peu de satisfaction réciproque: ils ne se sont guère revus depuis. M. de Vendôme revint à Marly le 1er mai et y demeura jusqu'au 4. Ces bagatelles de dates sont importantes. Dans ce

court intervalle, il travailla plusieurs fois avec Chamillart, tantôt chez Mgr le duc de Bourgogne, tantôt avec le roi et le même ministre chez M<sup>me</sup> de Maintenon, et Puységur fut admis en ces conférences.

Le 4 mai au matin, le roi, sortant de son cabinet, trouva le maréchal de Matignon, à qui il dit qu'il commanderait l'armée de Flandre sous le duc de Vendôme, au nom duquel, comme au sien, il le cajola avec toutes les flatteries dont il savait si bien assaisonner de si étranges nouveautés. Ce dix-huitième maréchal de France n'eut pas honte de se répandre en actions de grâces, et pour combler l'ignominie, en respects pour le maître qui lui était donné. On peut juger qu'il était arrivé tout préparé, et que Chamillart, à qui il devait son si léger bâton, lui avait bien fait sa leçon. Il n'est pas croyable avec quelle liberté on s'expliqua publiquement sur cette destination. Les maréchaux de France, ceux qui aspiraient à l'être, les gens même qui ne regardaient que de loin le bâton, ne purent se retenir. Le fait de Tessé à l'égard de Vendôme, que j'ai raconté, ne fut pas oublié. On parla de la patente de M. de Turenne offerte et du billet informe pour l'Italie seulement; Matignon fut

maltraité, on parla du bâton comme étant déshonoré, et du métier qui l'a pour but comme ne pouvant plus mener à rien qu'à la flétrissure. Les commentaires les plus amers et les plus libres n'y furent pas épargnés, et tout haut en plein salon. De sept ou huit maréchaux de France qui étaient ce voyage-là à Marly, aucun, tant qu'il dura, ne parla au maréchal de Matignon, et, à leur exemple, qui que ce soit à la lettre; son approche dissipait les pelotons et [faisait] déserter les sièges : je n'ai rien vu de si marqué. Le maréchal de Noailles, le plus valet de tous les hommes, ne laissa pas de se recrobiller<sup>1</sup>. Quoique je ne fusse avec lui que très médiocrement en mesure, il s'avisa de me demander ce que je pensais d'une si étrange nouveauté. Je lui répondis froidement que, puisque ces sortes de princes nous précédaient nous autres pairs depuis quelques années au parlement, il ne devait plus sembler surprenant qu'ils commandassent les maréchaux de France dans les armées.

Je sais l'exemple de Louis de La Trémoille qui n'avait aucune prétention par naissance ni par rang; je n'ignore pas ceux de la maison de Lorraine et de quelque chose de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Vieux mot qui est pris ici dans le sens de se regimber.

pareil pour M. d'Angoulême; mais ces abus ne doivent pas tourner en règle. Je doute que du temps de Louis de La Trémoille les maréchaux de France fussent encore bien nettement officiers de la couronne comme ils le sont devenus depuis. Leur petit nombre fixé les rendait plus considérables que leurs offices, qui à peine quittaient leurs premières fonctions militaires au sortir de l'écurie du roi, et très subalternes au connétable qui en était sorti avant eux; et ces premières fonctions militaires étaient des chevauchées par le royaume qu'ils partageaient entre eux pour visiter les troupes, en faire les revues, et pourvoir à leur discipline et à leur subsistance. L'office de connétable n'était presque jamais vacant; il offusquait étrangement le leur. On sait quels étaient la faveur, la puissance, les établissements et le mérite personnel de Louis de La Trémoille sous qui tout ployait alors, et qui s'en prévalut. Pour la maison de Lorraine, on aura répondu à tout en alléguant la tyrannie des Guise et de leur formidable Ligue. Qui fait des maréchaux de France peut bien les commander. M. de Mayenne en fit cinq ou six, parmi lesquels MM. de La Châtre et de Brissac furent reconnus pour tels par Henri IV à leur accommodement. Quant à M. d'Angoulême, ce fut le fruit d'un gouvernement odieux et étranger. Il était confiné en prison pour le reste de ses jours, en commutation de la perte de sa tête, à quoi il avait été juridiquement condamné plusieurs années avant la mort d'Henri IV.

La tyrannie de Marie de Médicis et de son maréchal d'Ancre souleva tout et arma les princes. Le maréchal d'Ancre éperdu ne put leur opposer que M. d'Angoulême, qui du cachot passa subitement à la tête de toutes les forces du roi, et qui s'en prévalut dans les suites. C'est l'exemple qui blessa M. d'Épernon qui ne voulut plus obéir aux maréchaux de France, et qui toujours depuis commanda des corps séparés dans une entière indépendance, et qui, se trouvant avec eux, comme à Saint-Jean d'Angély, à la Rochelle et ailleurs, eut son quartier et son commandement à part, sans prendre ni jamais recevoir leurs ordres. Mais entre les disparates trop familières à notre nation, celle qui regarde l'office des maréchaux de France est difficile à comprendre; c'est le seul qui ait continuellement acquis, et qui se soutienne dans les honneurs les plus

marqués et les plus délivrés de toute dispute, c'est aussi le seul que les princes, étrangers ou bâtards, dédaignent comme au-dessous d'eux. Jusque-là qu'il n'y a point d'exemple d'aucun qui ait été maréchal de France, tandis qu'ils courent tous après tous les autres offices de la En même temps, quelles différences de fonctions! Le grand chambellan n'a plus que celles de servir le roi, quand il s'habille ou qu'il mange à son petit couvert; il est dépouillé de tout le reste, et n'a nulle part aucun ordre à donner, ni qui que ce soit sous sa charge. Le grand écuyer met le roi à cheval, et commande uniquement à la grande écurie, en quoi, pour la réalité, il n'est pas plus que le premier écuyer. Le colonel général de l'infanterie et le grand maître de l'artillerie commandent, à la vérité, à des gens de guerre, mais ils se trouvent dans les armées, ils obéissent sans difficulté aux maréchaux de France. L'office de ceux-là est plus ancien que ces trois derniers, et même que celui de l'amiral, et les fonctions des maréchaux de France sont bien autrement nobles, puisqu'ils n'en ont d'autres que de commander les armées, de donner l'ordre partout où ils se trouvent avec des gens de guerre, et d'être les

juges de la noblesse sur le point d'honneur. Jusqu'au grand maître de France, qui depuis longtemps est un prince du sang, il ne commande qu'aux maîtres d'hôtel, ne se mêle que des tables; et encore depuis Henri III, à cause du dernier Guise qui l'était, a-t-il perdu toute inspection sur tout ce qui regarde la bouche du roi, et à cet égard, le premier maître d'hôtel est indépendant de lui. J'ajoute que les princes du sang même sont colonels, maréchaux de camp, lieutenants généraux, et servent et roulent par ancienneté avec ceux qui ont les mêmes grades. À quoi mènent-ils, et que se propose-t-on en les acquérant? le bâton de maréchal de France, et c'est ce bâton dont aucun prince ne veut. Il faut avouer que c'est une manie, et qu'elle est tout à fait inintelligible. Les princes allemands, même souverains, n'ont pas cette fantaisie, ils sont ravis d'être faits feld-maréchaux, qui est la même chose que nos maréchaux de France, au jugement près du point d'honneur qu'ils n'ont pas, et toutefois je doute qu'on fût bien reçu à leur proposer de céder à nos princes bâtards, ni à pas un de la maison de Lorraine.

Vendôme en usa en cette occasion comme il avait

fait lorsqu'il avait obtenu ce billet informe du roi, pour commander les maréchaux de France en Italie. Il partit sur-le-champ, ne varietur. Le compliment du roi au maréchal de Matignon lui avait été fait le vendredi matin à Marly, 4 mai. Ce même jour, Vendôme s'en alla de Marly à Clichy, pour en partir le lundi suivant pour la Flandre; il ne voulut pas être témoin du vacarme d'une telle nouveauté; il n'y eut pas moyen de l'arrêter jusqu'au lendemain samedi, 5 mai, que Bergheyck, de nouveau mandé pour prendre avec lui de nouvelles et dernières mesures, devait arriver tout droit à Marly, pour s'en retourner tout court en Flandre, après avoir donné seulement un jour à Marly, où il fut logé dans le pavillon où était Chamillart. Il ne s'agissait plus de la révolte des Pays-Bas, depuis le malheureux succès d'Écosse. Le roi voulut, dans ce changement de mesures, consulter Bergheyck sur celles à achever de fixer pour la campagne, où l'envoi de son petit-fils lui faisait prendre un double intérêt, et Bergheyck, qui était l'âme de toutes les affaires en Flandre, ne pouvait s'en absenter en ce point surtout de l'ouverture si prochaine de la campagne, sans beaucoup d'inconvénients. Il arriva

tard le samedi 5; le dimanche 6, il travailla le matin avec le roi et Chamillart avant le conseil. L'après-dînée, le roi s'amusa à lui faire les honneurs de ses jardins, et à le promener partout; le soir, il travailla deux heures avec lui et Chamillart chez M<sup>me</sup> de Maintenon. Après le travail du matin, le roi envoya à Clichy, Bergheyck; Chamlay et Puységur, conférer avec M. de Vendôme, pour revenir dîner à Marly à trois heures, se promener ensuite comme je viens de dire, rendre compte du voyage de Clichy chez Mme de Maintenon, le soir, et y résumer tout avec le roi, et y recevoir ses derniers ordres pour s'en retourner le lendemain 7 en Flandre. On voit ici l'excès de la complaisance du roi pour le duc de Vendôme, et l'orgueil démesuré de celui-ci : faire perdre tout ce temps à Bergheyck, pour l'aller trouver à Clichy, dans le seul jour qu'il a à demeurer ici, au lieu de retenir à Marly Vendôme vingt-quatre heures de plus, pour y voir Bergheyck, et y conférer, et résoudre tout sous les yeux du roi ensemble.

Voilà donc Bergheyck, Puységur et Chamlay courant à Clichy après M. de Vendôme. Ils l'y trouvèrent dans le salon de la maison de Crosat, au milieu d'une nombreuse et fort médiocre compagnie, qui se promenait les mains derrière son dos. Il fut à eux et leur demanda ce qui les amenait. Ils lui dirent que le roi les envoyait vers lui. Sans les tirer seulement dans une fenêtre, et sans bouger de la même place, il se fit expliquer à voix basse de quoi il s'agissait. La réponse du héros fut courte. Il leur dit tout haut qu'il serait sur la frontière presque aussitôt que Bergheyck à Mons; que, sur les lieux, il travaillerait avec plus de justesse, et, avec une demi-révérence et une pirouette, il alla rejoindre sa compagnie, qui s'était tenue éloignée par discrétion. Leur surprise à tous trois fut sans pareille. Quoiqu'ils le connussent bien, ils demeurèrent quelques moments immobiles d'un mépris si audacieux et si public pour des affaires de cette première importance, et pour des gens comme eux envoyés exprès par le roi pour en conférer avec lui et en rapporter au roi le résultat le jour même. Le roi, fort surpris de les voir sitôt de retour, leur en demanda la cause. Ils se regardèrent. Enfin Puységur, plus hardi, raconta le succès du voyage. Le roi ne put se contenir de laisser échapper un geste qui fit connaître ce qu'il pensait, mais ce fut tout, et, après un moment de silence, il les

envoya travailler et dîner chez Chamillart, pour montrer après ses jardins à Bergheyck. La journée se passa comme je l'ai dit d'abord, et le lendemain, 7 mai, Bergheyck, dès le matin, repartit pour Mons. Ce trait de Vendôme fit grand bruit. Enté si frais sur ce qui venait de se passer du maréchal de Matignon, il en redoubla le vacarme, et à moi l'intime persuasion de tout ce que j'avais prédit à M. de Beauvilliers. L'audace de Vendôme à l'égard du roi même et de ses affaires les plus importantes, et la faiblesse du roi à un trait si public et si marqué, me devinrent des garants sûrs de tout ce que j'avais prévu. Je laissai à Puységur les réflexions à faire faire là-dessus au duc de Beauvilliers. Je n'en voulus même suggérer aucune au premier, et je ne parlai pas même de Clichy à M. de Beauvilliers ni à M. de Chevreuse. Il n'était plus temps de rien. M. de Vendôme partit de Clichy pour la Flandre le lundi 7 mai, comme il l'avait résolu.

Je ne veux pas omettre une bagatelle dont je fus témoin à cette promenade, où le roi montra ses jardins à Marly, et dont la curiosité de voir les mines et d'ouïr les propos du succès du voyage de Clichy m'empêchèrent d'en rien perdre. Le roi, sur les cinq heures, sortit à

pied et passa devant tous les pavillons du côté de Marly. Bergheyck sortit de celui de Chamillart pour se mettre à sa suite. Au pavillon suivant le roi s'arrêta. C'était celui de Desmarets, qui se présenta avec le fameux banquier Samuel Bernard, qu'il avait mandé pour dîner et travailler avec lui. C'était le plus riche de l'Europe, et qui faisait le plus gros et le plus assuré commerce d'argent. Il sentait ses forces, il y voulait des ménagements proportionnés, et les contrôleurs généraux, qui avaient bien plus souvent affaire de lui qu'il n'avait d'eux, le traitaient avec des égards et des distinctions fort grandes. Le roi dit à Desmarets qu'il était bien aise de le voir avec M. Bernard, puis, tout de suite, dit à ce dernier: « Vous êtes bien homme à n'avoir jamais vu Marly, venez le voir à ma promenade, je vous rendrai après à Desmarets. » Bernard suivit, et pendant qu'elle dura, le roi ne parla qu'à Bergheyck et à lui, et autant à lui qu'à d'autres, les menant partout et leur montrant tout également avec les grâces qu'il savait si bien employer quand il avait dessein de combler. J'admirais, et je n'étais pas le seul, cette espèce de prostitution du roi, si avare de ses paroles, à un homme de l'espèce de Bernard. Je ne fus pas longtemps

sans en apprendre la cause, et j'admirai alors où les plus grands rois se trouvent quelquefois réduits.

Desmarets ne savait plus de quel bois faire flèche. Tout manquait et tout était épuisé. Il avait été à Paris frapper à toutes les portes. On avait si souvent et si nettement manqué à toutes sortes d'engagements pris, et aux paroles les plus précises, qu'il ne trouva partout que des excuses et des portes fermées. Bernard, comme les autres, ne voulut rien avancer. Il lui était beaucoup dû. En vain Desmarets lui représenta l'excès des besoins les plus pressants, et l'énormité des gains qu'il avait faits avec le roi. Bernard demeura inébranlable. Voilà le roi et le ministre cruellement embarrassés. Desmarets dit au roi que, tout bien examiné, il n'y avait que Bernard qui pût le tirer d'affaire, parce qu'il n'était pas douteux qu'il n'eût les plus gros fonds et partout; qu'il n'était question que de vaincre sa volonté, et l'opiniâtreté même insolente qu'il lui avait montrée; que c'était un homme fou de vanité, et capable d'ouvrir sa bourse si le roi daignait le flatter. Dans la nécessité si pressante des affaires, le roi y consentit, et pour tenter ce secours avec moins d'indécence et sans risquer de refus, Desmarets proposa

l'expédient que je viens de raconter. Bernard en fut la dupe; il revint de la promenade du roi chez Desmarets tellement enchanté, que d'abordée il lui dit qu'il aimait mieux risquer sa ruine que de laisser dans l'embarras un prince qui venait de le combler, et dont il se mit à faire des éloges avec enthousiasme. Desmarets en profita sur-le-champ, et en tira beaucoup plus qu'il ne s'était proposé.

## CHAPITRE XII.

1708

Mort, fortune et caractère de Mansart.
- Place des bâtiments fort diminuée, et fort singulièrement donnée à d'Antin. - Mort; état et caractère de La Frette. - Mort de Montgivrault; son caractère, son état, et de son frère Le Haquais. - Mort de la jeune marquise de Bellefonds. - Mort, naissance, conduite, famille et caractère de la comtesse de Grammont.

Pendant ce même voyage [à Marly] Mansart mourut fort brusquement. Il était surintendant des bâtiments, et personnage sur lequel il faut s'arrêter un moment. C'était un grand homme bien fait, d'un visage agréable, et de la lie du peuple, mais de beaucoup d'esprit naturel, tout tourné à l'adresse et à plaire, sans toutefois qu'il se fût épuré de la grossièreté contractée dans sa première condition. D'abord tambour, puis tailleur de pierres, apprenti maçon, enfin piqueur, il se fourra auprès du grand Mansart, qui a laissé une si grande réputation parmi les architectes, qui le poussa dans les bâtiments du roi, et qui tâcha de l'instruire et d'en faire quelque chose. On le soupçonna d'être son bâtard. Il se dit son neveu, et quelque temps après sa mort, arrivée en 1666, il prit son nom pour se faire connaître et se donner du relief, [ce] qui lui réussit. Il monta par degrés, se fit connaître au roi, et profita si bien de sa familiarité passée des seigneurs aux valets et aux maçons, que, trouvant en lui les grâces de l'obscurité et du néant, il crut lui trouver aussi les talents de son oncle, et se hâta d'ôter Villacerf malgré lui, comme on l'a vu en son lieu, et de mettre Mansart en sa place. Il était ignorant dans son métier. De Cote, son beau-frère, qu'il fit premier architecte, n'en savait pas plus que lui. Ils tiraient leurs plans, leurs dessins, leurs lumières, d'un dessinateur en bâtiments, nommé L'Assurance, qu'ils tenaient tant qu'ils pouvaient sous clef.

L'adresse de Mansart était d'engager le roi, par des riens en apparence, en des entreprises fortes ou longues, et de lui montrer des plans imparfaits, surtout pour ses jardins, qui tout seuls lui missent le doigt sur la lettre. Alors Mansart s'écriait qu'il n'aurait jamais trouvé ce que le roi proposait, il éclatait en admiration, protestait qu'auprès de lui il n'était qu'un écolier, et le faisait tomber de la sorte où il voulait, sans que le roi s'en doutât le moins du monde. Avec ses plans il s'était frayé l'entrée des cabinets, et peu à peu de tous et partout, et à toutes les heures, même sans plans et sans avoir rien à dire de son emploi. Il en vint à se mêler dans la conversation en ces heures privées; il y accoutuma le roi à lui adresser la parole sur des nouvelles et sur toute matière; il hasardait quelquefois des questions; mais il savait prendre ses moments; il connaissait le roi en perfection, et ne se méprenait point à se familiariser ou

à se, tenir sur la réserve. Il montra aux promenades des échantillons de cette privante pour faire sentir ce qu'il pouvait. Il n'en abusa point pour mal faire à personne, mais il eût été dangereux de le blesser. Il acquit ainsi une considération qui subjugua non seulement les seigneurs et les princes du sang, mais les bâtards et les ministres qui le ménageaient, et jusqu'aux principaux valets de l'intérieur. Sans se méconnaître en effet, la grossièreté qui lui était demeurée, le rendait ridiculement familier. Il tirait un fils de France par la manche, et frappait sur l'épaule d'un prince du sang on peut juger comment il en usait avec d'autres.

Le roi, qui trouvait fort mauvais que les courtisans malades ne s'adressassent pas à Fagon et ne se soumissent pas en tout à lui, avait la même faiblesse pour Mansart, et t'eût été un démérite dangereux à qui faisait des bâtiments ou des jardins, de ne s'abandonner pas à Mansart qui aussi s'y donnait tout entier, mais il n'était point habile. Il fit un pont à Moulins, où il alla plusieurs fois. Il le crut un chef d'oeuvre de solidité, il s'en vantait avec complaisance. Quatre ou cinq mois après qu'il fut achevé, Charlus, père du duc de Lévi, vint au lever du roi, ar-

rivant de ses terres tout proche de Moulins, et il était lieutenant général de la province. C'était un homme d'esprit, peu content, et volontiers caustique. Mansart, qui s'y trouva, voulut se faire louer, lui parla du pont, et tout de suite pria le roi de lui en demander des nouvelles. Charlus ne disait mot. Le roi, voyant qu'il n'entrait point dans la conversation, lui demanda des nouvelles du pont de Moulins. « Sire, répondit froidement Charlus, je n'en ai point depuis qu'il est parti, mais je le crois bien à Nantes présentement. — Comment! dit le roi, de qui croyezvous que je parle? C'est du pont de Moulins. — Oui, sire, répliqua Charlus avec la même tranquillité, c'est le pont de Moulins qui s'est détaché tout entier la veille que je suis parti, et tout d'un coup, et qui s'en est allé à vaul'eau. » Le roi et Mansart se trouvèrent aussi étonnés l'un que l'autre, et le courtisan à se tourner pour rire. Le fait était exactement vrai. Le pont de Blois, bâti par Mansart quelque temps auparavant, lui avait fait le même tour.

Il gagnait infiniment aux ouvrages, aux marchés et à tout ce qui se faisait dans les bâtiments, desquels il était absolument le maître, et avec une telle autorité qu'il n'y avait ouvrier, entrepreneur, ni personne dans les bâti-

ments qui eût osé parler, ni branler le moins du monde. Comme il n'avait point de goût ni le roi non plus, jamais il ne s'est rien exécuté de beau, ni même de commode, avec des dépenses immenses. Monseigneur ne voulut plus se servir de lui pour Meudon, parce qu'il s'aperçut enfin, à l'aide d'autrui, qu'il le voulait embarquer en des ouvrages prodigieux. Le roi, qui en devait savoir bon gré à Monseigneur et mauvais à Mansart, fit au contraire ce qu'il put pour les raccommoder, jusqu'à vouloir entrer pour beaucoup extraordinairement dans cette dépense. Monseigneur était piqué d'avoir été pris pour dupe, et s'en excusa. C'est de du Mont que j'ai su ce fait, qui en était toujours en colère. Cette belle chapelle de Versailles, pour la main-d'oeuvre et les ornements, qui a tant coûté de millions et d'années, si mal proportionnée, qui semble un enfeu par le haut et vouloir écraser le château, n'a été faite ainsi que par artifice. Mansart ne compta les proportions que des tribunes, parce que le roi ne devait presque jamais y aller en bas, et il fit exprès cet horrible exhaussement par-dessus le château pour forcer par cette difformité à élever tout le château d'un étage; et, sans la guerre qui arriva, cela se serait fait, pendant laquelle il

mourut. Une colique de douze heures l'emporta et fit beaucoup parler le monde. Fagon, qui s'empara de lui et qui le condamna assez gaiement, ne permit pas qu'on lui donnât rien de chaud. Il prétendit qu'il s'était tué à un dîner à force de glace et de pois, et d'autres nouveautés des potagers dont il se régalait, disait-il, avant que le roi en eût mangé.

On débita que les fermiers des postes, qui, par un crédit aussi supérieur qu'inconnu, avaient toujours su parer aux coups portés à leurs gains immenses, et qui venaient tout nouvellement de faire refuser une prodigieuse enchère offerte sur par gens très solvables, présentés par M. le duc d'Orléans dans le court voyage qu'il était venu faire d'Espagne, furent avertis que Mansart s'était chargé de faire voir au roi des mémoires contre eux, qu'ils étaient venus à bout depuis peu de faire rejeter sans autre examen; qu'il avait même obtenu sa permission de tirer un gros argent de l'avis de cette affaire s'il se trouvait bon, et qu'il avait refusé jusqu'à quarante mille livres de rente, que ces fermiers avaient offert de lui assurer, pour s'en désister. L'enflure démesurée de son corps, aussitôt après sa mort, et quelques taches qui se

trouvèrent à l'ouverture, donnèrent cours à ces propos, vrais ou faux.

Ce qui est certain, c'est que peu de jours avant sa mort il avait fort pressé le roi sur ses avances dans les bâtiments, et sur celle des principaux de ceux qui étaient sous sa charge, et sur l'épuisement de leur crédit et du sien, qu'étant allé faire les mêmes représentations à Desmarets, celui-ci, qui, comme on vient de voir, ne savait plus de quel côté se tourner; lui déclara qu'il n'aurait point d'argent qu'il n'eût rendu compte des derniers fonds qu'il avait touchés. Mansart, piqué au dernier point d'une proposition si nouvelle, qui attaquait la confiance en lui et le droit de sa charge de surintendant, qui était ordonnateur et point du tout comptable, se défendit sur cette raison. Desmarets lui répliqua durement qu'il dirait tout ce qu'il voudrait, mais qu'il n'aurait pas un sou qu'il n'eût montré en quoi étaient passées les dernières quatre ou cinq cent mille livres qu'il avait touchées depuis très peu de temps, sans que la menace de s'en plaindre au roi pût ébranler la fermeté du contrôleur général. Là-dessus, Mansart fit en effet sa plainte. Il trouva le roi de même avis, et avec

la même fermeté que le contrôleur général, tellement qu'ayant voulu répliquer, il avait été rudement tancé. On crut donc que cette première et si dure marque, d'une chute prochaine, l'embarras où elle le jetait, et l'effort qu'il se fit deux ou trois jours durant de cacher ses peines, causèrent en lui la révolution qui le tua. Pendant sa maladie le roi en parut fort en peine et y envoyait à tous moments. Une heure avant de mourir, Mansart se confessa et pria le maréchal de Boufflers de recommander au roi sa famille; et la veuve eut une pension. C'était dans le salon un mouvement indécent pour un particulier de cette espèce. D'Antin y pleurait et disait que ce n'était pas tant Mansart que l'affliction et la privation du roi d'un homme de ce mérite. Il sécha et regretta bientôt ses larmes.

À peine Mansart fut-il mort que le roi envoya chercher Pontchartrain, à qui il enjoignit bien expressément de faire mettre à l'instant le scellé partout à Marly, à Versailles, à Paris, et de prendre toutes les précautions possibles pour empêcher que rien pût être détourné. Deux heures après il l'envoya quérir encore pour lui réitérer les mêmes ordres et savoir ceux qu'il avait donnés. Le lendemain samedi, 11 mai, le chancelier étant venu à l'ordinaire au conseil des finances, le roi le consulta là-dessus, et lui ordonna de contribuer de son ministère pour que tout se passât avec la dernière exactitude et vigilance. La surprise fut grande de voir le roi si dégagé sur une perte qu'une si grande et si longue faveur devait rendre sensible par celle même du plaisir et de la commodité, sans mélange d'aucune humeur, ni d'une condition contraignante, qui lui avait fait trouver du soulagement à la mort de ses ministres et de ses plus apparents favoris. Il ne se trouva rien à la levée des scellés qui ternît la mémoire de Mansart. Il était obligeant et serviable, et, comme je l'ai dit, ne se méconnaissait point. Mais sa grossièreté, malgré tout son esprit, et la familiarité qui en est la suite dans un homme de rien, gâté par la faveur, avait fait en lui un mélange d'impertinence de surface qui empêcha qu'il ne fût regretté.

Sa place fut un mois sans être remplie, et fit les voeux de quantité de gens de tous, états. En appointements, logements, droits et commodités de toutes sortes, sans prendre quoi que ce soit, elle valait à Mansart plus de cinquante mille écus de rente, et il fut offert trois millions

au roi de cette charge et de celles qui en dépendaient. Le roi la voulut diminuer et la changer de nature pendant la vacance. Il se déclara lui-même le surintendant et l'ordonnateur de ses bâtiments, dont il se réserva les signatures, en petit, comme il avait fait en grand lorsque, après la chute de Fouquet, il supprima la charge de surintendant des finances, dont il fit Colbert contrôleur général. Il arriva de l'une comme de l'autre. Colbert, qui perdit Fouquet, de concert avec Le Tellier, se servit entre autres grands ressorts, du danger et de l'abus de la charge de surintendant, à laquelle, d'intendant de la maison du cardinal Mazarin jusqu'à sa mort, il n'osait prétendre, mais dont il voulait se réserver toute l'autorité. C'est ce qu'il fit en accablant le roi des signatures que faisait le surintendant. Il lui fit accroire qu'il ordonnait de tout par là, tandis que lui-même en conserva toute la puissance sous la sûreté de ces signatures du roi qu'il fit faire comme il voulut, et ses successeurs après lui. Il en arriva de même sur les bâtiments. Le roi déclara qu'il en ferait un directeur général, et ce directeur, qu'il élagua tant qu'il put, imita en tout Colbert, à la fidélité près, comme cela n'a que trop paru pendant sa gestion, et

comme son testament l'a mis depuis dans la plus claire évidence.

Plusieurs candidats se présentèrent, ou le furent par le public. Voysin, porté à tout par M<sup>me</sup> de Maintenon, qui était fort occupée de l'approcher du roi pour l'élever à tout ensuite; Chamillart, qui n'y pensa jamais, pour le consoler, disait-on, des finances; Pelletier, comme un emploi qui se marierait si bien avec le sien des fortifications, qui, par son travail réglé avec le roi, lui ôterait l'importunité d'une familiarité nouvelle; Desmarets, qui, avec le même avantage, aurait encore celui d'épargner au roi les contrastés des payements, les trois que je sais qui demandèrent furent le premier écuyer qui ne s'en cacha pas à moi, La Vrillière qui me le confia, et d'Antin. Le Premier avait l'estime et la familiarité du roi, et sa confiance sur des détails d'argent qui n'avaient point de tiers, indépendamment de ceux de la petite écurie. Il entendait les, bâtiments, les prix; il avait du goût, de l'honneur, de la fidélité, de l'exactitude. La confiance de Louvois, l'autorité qu'il s'était conservée dans cette famille, et qui lui était restée de la considération de son père, toutes ces choses lui en avaient fait oublier

l'origine et la modestie. Il était gendre et beau-frère des ducs d'Aumont. Avec l'ordre et une belle charge après son père, il s'était mis dans la tête de se faire duc. Les bâtiments lui donnaient des entrées et des privantes continuelles, il espérait en profiter pour cette élévation. La Vrillière avait une charge de secrétaire d'État, qui, pour parler comme en Espagne, se pouvait appeler caponne<sup>1</sup>. Il était réduit aux provinces de son département depuis que la révocation de l'édit de Nantes et ses suites avait anéanti les affaires de la religion prétendue réformée, qui avait fait le département particulier de cette charge. Nul n'y était devenu ministre d'État; il était compté pour fort peu, parce qu'on ne compte guère les gens à la cour, surtout ceux dont tout l'état n'est que de se mêler d'affaires, que par celles qu'on peut avoir à eux. Son désir, au défaut d'importance, était donc de relever sa charge par la privante, et par la relation de toutes les heures avec le roi, qu'il aurait trouvées en faisant un département à sa charge des bâtiments, et de tout ce qui en dépend, et qu'un secrétaire d'État en familiarité et

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>C'est-à-dire mutilée, châtrée.

en faveur sait bien étendre. Il avait beaucoup de goût et de connaissance pour bien faire cette charge, et il la souhaitait passionnément.

Le premier écuyer et lui contraignirent d'Antin plus que nul autre. Il voulait s'approcher intimement du roi de quelque façon que ce pût être, il voulait aller à tout, et son esprit était capable de tout. Il avait déjà, comme on l'a vu, tâché d'être fait duc à la mort de son père. Sa naissance ne s'y opposait pas, il n'avait plus M<sup>me</sup> de Maintenon contraire depuis la mort de sa mère, elle n'était pas même éloignée de l'approcher du roi, par rapport aux bâtards. Ceux-ci le portaient à découvert, et les Noailles aussi, qui étaient lors dans la plus haute faveur. Chacun d'eux croyait y trouver son compté, et le passage par Petit-Bourg les encourageait à le servir ; mais il avait beaucoup d'esprit, chose, en général, que le roi craignait, et éloignait de sa personne, et une réputation de prendre comme il pouvait, bien dangereuse pour les bâtiments. Rien toutefois ne les rebuta, et Monseigneur, que cette dernière raison devait arrêter, comme on va voir, plus que personne, se laissa gagner par M<sup>me</sup> la Duchesse, et entraîner, parce qu'il compta du crédit qui portait d'Antin, jusqu'auprès

de M<sup>me</sup> de Maintenon, à oser, pour la première fois de sa vie, témoigner au roi à son âge qu'il désirait les bâtiments à d'Antin, l'affaire traînait, et cela même donnait espérance aux rivaux. Le premier écuyer vint une aprèsdînée dans ma chambre, venant de mettre le roi dans son carrosse. Il nous trouva M<sup>me</sup> de Saint-Simon et moi seuls ; ce qui avait dîné avec nous était déjà écoulé. Dès que la porte fut fermée, il me dit d'un air de ravissement que pour le coup il croyait d'Antin solidement exclu, malgré tous ses appuis. Il nous conta qu'il savait, par les valets intérieurs qui l'avaient vu, que le roi avait dit ce même jour-là à Monseigneur qu'il avait une question à lui faire, sur laquelle il voulait savoir la vérité de lui. « Est-il vrai, ajouta-t-il, que, jouant et gagnant gros, vous avez donné votre chapeau à tenir à d'Antin, dans lequel vous jetiez tout ce que vous gagniez, et que le hasard vous ayant fait tourner la tête, vous surprîtes d'Antin empochant votre argent de dedans le chapeau?» Monseigneur ne répondit mot; mais regardant le roi en baissant la tête, témoigna que le fait était vrai. « Je vous entends, Monseigneur, dit le roi, je ne vous en demande pas davantage, » et sur cela se séparèrent, et Monseigneur sortit à l'instant du cabinet. Nous conclûmes, comme le premier écuyer, que cette question n'était faite que par rapport aux bâtiments, et qu'après cet éclaircissement, d'Antin en était très certainement revenu. Le lendemain, La Vrillière me dit la même chose, transporté de joie de se pouvoir compter délivré d'un compétiteur si dangereux.

Le quatrième, jour, qui était un dimanche, tout à la fin de la matinée, le premier écuyer vint chez moi, et m'apprit que d'Antin avait les bâtiments. Il était furieux avec tout son froid et sa sagesse, peut-être moins de s'en voir éconduit, que de ce qui se pouvait attendre d'une telle faiblesse, après la réponse de Monseigneur. Et puis raisonnez conséquemment dans les cours! Le roi eut l'égard pour Monseigneur de vouloir que ce fût de lui que d'Antin apprît sa fortune; son transport de joie fut plus fort que lui; il s'y livra, il dit que c'était à ce coup que le sort était levé, qu'il n'était plus en peine de sa fortune. Il eut toutes les entrées qu'avait Mansart, il les élargit même, et bientôt il sut subjuguer le roi, et l'amuser. Il n'en fut pas moins assidu auprès de Monseigneur, ni moins souvent avec les bâtards, surtout avec M<sup>me</sup> la Duchesse; il n'en joua pas moins; en un mot, quatre corps n'eussent pas suffi à sa vie de tous les jours. Il fut plaisant qu'un seigneur comptât, et avec raison, sa fortune assurée par les restes, en tout estropiés, d'un apprenti maçon, en titre, en pouvoir, en appointements, réduits à un tiers. Ce fut une sottise; il eut bientôt après plus d'autorité et de revenu que Mansart, mais en s'y prenant d'une autre manière. En bref, il devint personnage, et le fut toujours depuis de plus en plus.

La Frette mourut en ce temps-ci fort subitement. J'ai parlé du fameux duel qui le fit sortir du royaume avec son frère; c'étaient peut-être les deux hommes de France les mieux faits et les plus avantageux; leur nom était Gruel, et des plus minces gentilshommes de France, et La Frette un des plus légers fiefs du Perche. Leur grand-père s'attacha au premier comte de Soissons, prince du sang, dont il fut domestique principal, et qui obtint d'Henri IV le pénultième collier de la première promotion de l'ordre du Saint-Esprit, qu'Henri IV fit depuis son sacre, en 1595, aux Augustins à Paris. C'est de lui qu'on fait le conte que disant, en recevant le collier: Domine, non sum dignus, qu'on ne dit plus, et qu'on n'a peut-être jamais dit, Henri IV lui répondit: « Je le sais

bien, je le sais bien, c'est pour l'amour de mon cousin de Soissons qui m'en a prié. » La Frette le porta vingt ans, et il était gouverneur de Chartres. Son fils le fut aussi, et du Pont-Saint-Esprit. Il fut encore capitaine des gardes de Gaston duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Le comte de Saint-Aignan, depuis duc et pair et père du duc de. Beauvilliers, et lui, épousèrent les deux soeurs de même nom que Servien, surintendant des finances. Celle que La Frette épousa était veuve en premières noces d'un Le Ferron, dont une fille unique fort riche, veuve en premières noces, sans enfants, de Saint-Mégrin, dont j'ai parlé ailleurs, tué au combat du faubourg Saint-Antoine, [fut] remariée au duc de Chaulnes, tellement que ces La Frette dont il est question ici étaient frères de mère de la duchesse de Chaulnes, et cousins germains du duc de Beauvilliers, qui les servirent toute leur vie de tout leur pouvoir, ce qui leur fut d'une grande protection et considération

M. de Chaulnes, étant ambassadeur extraordinaire à Rome en 1667 et 1670, y eut grande part aux élections de Clément IX et Clément X (Rospigliosi et Altieri), avec qui il fut si bien qu'il le pressa tant de s'employer

pour lui auprès du roi qu'il ne put s'en défendre, et le pria d'obtenir la grâce des deux La Frette. Le pape le fit de si bonne grâce, et voulut si fortement dispenser le roi de son serment des duels à leur égard, que le roi, n'y pouvant consentir pour les conséquences, s'engagea au pape de les laisser revenir en France sur sa parole, vivre en liberté à Paris et partout, jouir et disposer entièrement de leurs biens, mais sous d'autres noms. Ils revinrent donc de la sorte, et allaient partout annoncés et appelés de leur nom, mais s'abstenant de livrées, d'armes et de se trouver dans aucun lieu public. On leur écrivait à leur adresse sous leur nom à Paris, chez eux et partout. Ils vécurent toujours ainsi sous la protection tacite du roi, qui, pour la forme, fit toujours semblant de les ignorer. Il arriva une affaire qui fit grand bruit, où Flamarens, lors premier maître d'hôtel de Monsieur, se trouva si mêlé qu'on fouilla jusque dans le Palais-Royal pour le trouver. Monsieur se plaignit au roi de ce manque de respect pour lui, et ajouta aigrement que cette recherche l'offensait, d'autant plus qu'on ne disait mot aux deux La Frette qui depuis plusieurs années étaient dans Paris, et qui y allaient partout à visage découvert. Le roi

répondit gravement que cela ne pouvait être, et sur ce que Monsieur insista., il l'assura qu'il s'en ferait informer, et les ferait arrêter dans les vingt-quatre heures s'ils se trouvaient dans Paris. En même temps, il les fit avertir d'en sortir sur-le-champ pour deux ou trois jours, après quoi ils pourraient y revenir et vivre à leur ordinaire, et il ordonna qu'on fît d'eux partout Paris une recherche éclatante. Mais il enjoignit bien expressément qu'on ne la commençât pas sans être bien assuré qu'ils en étaient sortis. Il ne tint qu'à Monsieur de voir ensuite que le roi s'était un peu moqué de lui, en lui donnant cette satisfaction apparente. L'aîné mourut longtemps avant le cadet. Jamais gens ne surent mettre à si grand profit une mort civile, l'honneur d'un duel, et cette tacite protection du roi qui, en effet, en tout son règne a été une distinction unique, ni vivre si largement de procès et de petites tyrannies. Ni l'un ni l'autre ne furent mariés, et ce dernier était vieux.

Il mourut peu de jours après un autre homme extraordinaire. On l'appelait le chevalier de Montgivrault. M. de Louvois l'avait scandaleusement chassé du service, où il était ingénieur dans la première guerre de Flandre

en 1667, où il avait acquis beaucoup de bien. Malgré cette aventure et une réputation peu nette, il sut devenir une espèce d'important à force d'esprit, de galanterie, de commodité pour autrui et d'excellente chère. Il se fit ainsi beaucoup d'amis considérables à la cour et à la ville. Le maréchal de Tessé, le duc de Tresmes, Caumartin, Argenson entre autres étaient ses intimes. Il avait acquis par là de la considération, et il avait eu l'art de s'ériger chez lui un petit tribunal où beaucoup de gens étaient fort aises d'être reçus. Il avait acheté Courcelles auprès du Mans, qui a été depuis la retraite de Chamillart qui l'acheta, où Montgivrault dépensa beaucoup, et où j'ai admiré sa folie d'avoir mis ses armes jusque sur toutes les portes, les cheminées et les plafonds. Il n'avait jamais été marié et laissa un gros bien.

Son frère, qui faisait fort peu de cas de lui, s'appelait Le Haquais, et ne s'était point marié non plus. Il était son aîné et était demeuré fort pauvre. Il avait été avocat général de la cour des aides, avec une grande réputation d'éloquence, de savoir et de probité. C'était un homme parfaitement modeste et parfaitement désintéressé. On ne pouvait avoir plus d'esprit, un tour plus fin, ni en même temps plus aisé, avec beaucoup de grâce et de réserve; avec cela salé, volontiers caustique, gai, plaisant, plein de saillies et de reparties, éloquent jusque par son silence. Ses lettres étaient charmantes, et pour peu qu'il se trouvât à son aise, de la meilleure compagnie du monde. Le chancelier de Pontchartrain et lui, à peu près de même âge, avaient été amis intimes dans leur jeunesse. Galants, chasseurs, mêmes goûts, même sorte d'esprit et de sentiments en toute leur vie. Lorsque le chancelier fut en fortune, il fit pour son ancien ami des bagatelles à sa convenance, parce qu'il ne voulut jamais mieux. Il était de tous les voyages de Pontchartrain où je l'ai fort connu; et ce qui est respectable pour les deux amis, c'est que sans s'y mêler de rien, ni sortir de son état de petit bourgeois de Paris, comme il s'appelait souvent lui-même, il y était comme le maître de la maison : tout le domestique en attention et en respect, et tout ce qui y allait en première considération. Le chancelier, outre l'amitié et la confiance, lui en témoigna toujours une extrême et toute sa famille aussi; il montrait vouloir que tout le monde-lui en portât, et Le Haquais était aimé de tous. Il vivait avec grand respect pour les gens

considérables qu'il y voyait, il n'en manquait point au chancelier ni, à la chancelière, qui l'aimaient autant l'un que l'autre; mais il ne laissait pas de vivre fort en liberté avec eux, et de laisser échapper des traits de vieil ami qui ne lui messeyaient pas et qui étaient toujours bien reçus. Dans les dernières années sa piété s'accrut tellement que le chancelier et sa femme ne l'avaient plus à Pontchartrain autant qu'ils l'y voulaient. Ils l'appelaient leur muet, parce que la charité avait mis un cachet sur sa bouche, auquel on perdait beaucoup. Je m'en plaignais souvent à lui-même; on ne le voyait jamais qu'à Pontchartrain; il vivait fort retiré à Paris.

Le marquis de Bellefonds, petit-fils du maréchal, perdit sa femme toute jeune et mariée depuis peu; elle était Hennequin, fille d'Égvilly, qui avait le vautrait<sup>2</sup>.

Quatre ou cinq jours après, c'est-à-dire le 3 juin, la comtesse de Grammont mourut à Paris à soixante-sept ans. Elle était Hamilton, de cette grande maison d'Écosse si puissante, si ancienne, si grandement alliée et si souvent avec les Stuarts.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Terme de vénerie. On appelait *vautrait* l'équipage de chasse pour le sanglier.

Marie, fille de Jacques Stuart II, roi d'Écosse, mariée en 1468 à Jacques Hamilton, comte d'Arran, fut mère de Jacques II Hamilton, comte d'Arran, régent d'Écosse sous le roi Jacques Stuart V, et père de Jacques III Hamilton, régent d'Écosse et tuteur de l'infortunée Marie Stuart, reine d'Écosse, épouse de notre roi François II dont il fit le mariage. Il fut fait duc de Châtellerault, terre en Poitou qui lui fut donnée, et que lui et sa postérité perdirent avec la dignité pour s'être retiré en Écosse, et y avoir quitté le parti français par l'inimitié des Guise, qui pour se rendre les maîtres des affaires d'Écosse le voulurent faire périr et le persécutèrent partout. Sa postérité et lui-même ont souvent réclamé leur terre et leur dignité. Sa mère était tante paternelle du cardinal Béton; son père l'avait épousée du vivant de sa première femme, qui s'appelait Humie, qui n'avait point d'enfants, et qu'il avait répudiée. Ce duc de Châtellerault laissa de sa femme, fille du comte de Morton, trois fils : l'aîné fut insensé, les autres; persécutés en Écosse, se réfugièrent en Angleterre. La reine Élisabeth les fit rétablir en Écosse par Jacques, roi d'Écosse et depuis d'Angleterre après elle. L'aîné fut comte d'Arran, et créé marquis d'Hamilton; le cadet marquis de Pasley; celui-ci laissa plusieurs enfants. D'un d'eux, qui fut comte d'Albecorn, et de Marie Boid, sa femme, plusieurs enfants, dont Georges Hamilton, chevalier, baronnet, eut d'une Butler, son épouse, la comtesse de Grammont et ses deux frères, dont il a été parlé plusieurs fois. De l'aîné, Jean Hamilton, comte d'Arran et marquis d'Hamilton, vint Jacques V, marquis d'Hamilton, chambellan et sénéchal de Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, fils de l'infortunée Marie Stuart, et successeur d'elle en Écosse et d'Élisabeth en Angleterre. Il donna aussi la Jarretière au marquis d'Hamilton. Jacques VI, marquis d'Hamilton, son fils, fut fait duc d'Hamilton et chevalier de la Jarretière par le malheureux roi Charles Ier, pour lequel il mourut sur un échafaud en 1649. Il ne laissa que des filles. Anne, l'aînée, épousa Guillaume Douglas, comte de Selkirke, que Charles II, après son rétablissement, fit duc d'Hamilton; et c'est de lui que descendent les ducs d'Hamilton d'aujourd'hui.

Le père et la mère de la comtesse de Grammont étaient catholiques, vinrent passer quelque temps en France avec leurs enfants; ils mirent la comtesse de Grammont, toute jeune, à Port-Royal des Champs, où elle fut élevée, et elle en avait conservé tout le goût et le, bon, à travers les égarements de la jeunesse, de la beauté, du grand monde et de quelques galanteries, sans que, comme on l'a vu, la faveur ni le danger de la perdre l'aient jamais pu détacher de l'attachement intime à Port-Royal.

C'était une grande femme qui avait encore une beauté naturelle sans aucun ajustement, qui avait l'air d'une reine, et dont la présence imposait le plus. On a vu ailleurs comment se fit son mariage, le goût si marqué et si constant du roi pour elle, jusqu'à inquiéter toujours M<sup>me</sup> de Maintenon, pour qui la comtesse de Grammont ne, se contraignit pas. Elle avait été dame du palais de la reine. C'était une personne haute, glorieuse, mais sans prétention et sans entreprise; qui se sentait fort, mais qui savait rendre, avec beaucoup d'esprit, un tour charmant, beaucoup de sel, et qui choisissait fort ses compagnies, encore plus ses amis. Toute là cour la considérait avec distinction, et jusqu'aux ministres comptaient avec elle. Personne ne connaissait mieux qu'elle son mari; elle vécut avec lui à merveilles. Mais,

ce qui est prodigieux, c'est qu'il est vrai qu'elle ne put s'en consoler, et qu'elle-même en était honteuse. Ses dernières années furent uniquement pour Dieu.

Elle comptait bien, dès qu'elle serait veuve, de se retirer entièrement, mais le roi s'y opposa si fortement qu'il fallut demeurer. Ce ne fut pas pour longtemps; de grandes infirmités la tirèrent de la cour; [ce] dont elle fit le plus saint usage et le plus solitaire, et mourut ainsi avant ses deux années de deuil.

Elle n'avait que deux filles: toutes deux de beaucoup d'esprit, fort dangereuses, fort du grand monde, fort galantes, qui avaient été filles d'honneur de M<sup>me</sup> la dauphine de Bavière, et qui n'avaient rien. L'une épousa un vilain milord Stafford, qui était Howard, qui passait sa vie à Paris aux Tuileries et aux spectacles, et que personne ne voulait voir, avec qui elle se brouilla bientôt et s'en sépara. Depuis sa mort elle alla vivre en Angleterre de ce qu'il lui avait donné, en l'épousant, et n'en eut point d'enfants. L'autre se fit chanoinesse et abbesse de Poussay, où elle s'est convertie et a vécu dans une grande pénitence et bien soutenue. Comme elles n'avaient rien, leur mère écrivit en mourant au roi et à M<sup>me</sup> de

Maintenon pour leur demander pour elles sa pension du roi. De ces deux lettres, l'une fut dédaignée, l'autre négligée: Tel est le crédit des mourants les plus aimés et les plus distingués durant leur vie. Il n'y eut ni réponse ni pension.

## CHAPITRE XIII.

1708

ÉCLAT ENTRE CHAMILLART ET BAGNOLS, QUI EN QUITTE L'INTENDANCE DE FLANDRE ET MET CHAMILLART EN DANGER. - MARIAGE DE COURCILLON AVEC LA FILLE UNIQUE DE POMPADOUR. - LEUR CARACTÈRE ET LEUR SITUATION. - MARIAGE, ÉTAT, CARACTÈRE DE LANJAMET ET DE SA FEMME. - MARIAGE DE LOUVILLE AVEC LA FILLE DE NOINTEL, CONSEILLER D'ÉTAT. - ENLÈVEMENT DE M<sup>LLE</sup> DE ROQUELAURE PAR LE PRINCE DE LÉON. - MARIAGE DU PRINCE DE LÉON ET DE M<sup>LLE</sup> DE ROQUELAURE.

Chamillart s'était brouillé avec Bagnols, intendant très accrédité de Lille et conseiller d'État, dans le court voyage qu'il avait fait en Flandre. Il chassa d'autorité un principal commis de l'extraordinaire de la guerre, résidant en Flandre, pour friponnerie. C'était un homme entièrement à Bagnols, qui fit auprès de Chamillart l'impossible pour le sauver; jusqu'à prendre fait et cause, et déclarer que, si cet homme avait volé, il fallait qu'il fût de moitié. Chamillart tint bon, l'autre aussi, qui leva l'étendard et qui entreprit de faire rétablir ce commis malgré le ministre. Il y eut des lettres fortes. Bagnols en demanda justice, tous ses amis se remuèrent, et tous les ennemis de Chamillart. Jamais on ne vit tant de vacarme pour si peu de chose, ni un intendant le prendre si haut contre un ministre, son supérieur. Chamillart l'emporta, mais à force de bras, et y usa beaucoup de son crédit. Alors Bagnols demanda à se retirer: nouvel éclat. Le roi qui en était content voulut le retenir, on lui fit des avances, il y eut force pourparlers; Chamillart même, qui sentit le roi fâché, se prêta. Plus on en faisait pour Bagnols, plus il en était gâté, et plus il prétendait. À la fin

Chamillart l'emporta encore, mais il s'éreinta, et Bagnols quitta l'intendance et vint ameuter à Paris. C'était une bonne tête, débauché, fort au goût de tout ce qui avait servi en Flandre, par son esprit, sa bonne maison, sa grande chère et délicate, et le soin de plaire et d'obliger; d'excellente compagnie, toute sa vie du grand monde, avec beaucoup d'amis et considérables, fort proche du chancelier, des Louvois par sa femme, et fort porté par ce qui en restait, très capable et supérieur à son emploi, où il avait servi avec une grande utilité et distinction.

M<sup>me</sup> de Maintenon ne regardait plus Chamillart depuis le mariage de son fils que comme un homme qui lui avait manqué. L'aversion avait succédé à l'amitié. J'ai expliqué ailleurs son intérêt pressant d'avoir un ministre à elle, et elle n'en avait aucun depuis qu'elle ne comptait plus sur Chamillart. C'était donc à ses dépens qu'elle en voulait un autre à elle, et il était tout trouvé en la personne de Voysin. Le roi, contre toute coutume, alla de Versailles dîner le 4 juin à Meudon, avec M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, plusieurs dames et M<sup>me</sup> de Maintenon, qui y vit en particulier M<sup>lle</sup> Choin, et M<sup>lle</sup> Choin était outrée contre Chamillart, qui naturellement

opiniâtre, et devenu sujet à l'humeur par le mauvais état des affaires et de sa santé, n'avait jamais voulu procurer un petit régiment d'infanterie au frère de M<sup>lle</sup> Choin, qui servait depuis longues années, quelque chose que M<sup>lle</sup> de Lislebonne et M<sup>me</sup> d'Espinoy eussent pu lui dire, et qui, piquées du persévérant refus, et ne voulant pas qu'il tombât sur elles, expliquèrent à M<sup>lle</sup> Choin tout ce qu'elles avaient dit et fait pour résoudre Chamillart. Je sus ce détail pansa fille Dreux, qui avait de l'esprit, et qui; étant la seule de la maison qui eût du sens, en était fort peinée. Je sus encore par le maréchal de Boufflers et par le duc et la duchesse de Villeroy les mouvements de la cabale formée des amis de Bagnols et des ennemis de Chamillart ralliés au maréchal de Villeroy.

Cette conversation si nouvelle et si recherchée par M<sup>me</sup> de Maintenon avec M<sup>lle</sup> Choin, jusqu'à aller exprès dîner à Meudon, et s'y couvrir du roi, sans y coucher, m'effaroucha dans ces circonstances, car l'affaire du commis et de la rupture s'était passée dès les premiers jours de l'arrivée de Chamillart en Flandre, et avait éclaté et fait de grands progrès avant même son retour. Je compris que M<sup>me</sup> de Maintenon, qui jusqu'alors n'avait

tenu le moindre compte de Monseigneur, ni gardé la plus petite mesure avec la Choin, voulait profiter de son dépit contre Chamillart, et qu'elle y était excitée par ce qui se passait entre le roi et Monseigneur sur les bâtiments, dont elle était informée par les Noailles. Je craignis un coup de foudre subit pour Chamillart, et je ne crus pas m'en pouvoir reposer sur personne. Je l'en avertis, je le trouvai instruit et embarrassé. Il n'était pas temps de contester avec lui, et de lui reprocher d'avoir pris son parti trop vite et trop haut sur Bagnols, ni sa folle opiniâtreté sur ce régiment pour Choin; il fallait aller au remède, et à temps. Je lui conseillai de parler dès le lendemain au roi, de lui dire que, quelque honoré qu'il fût de sa place, il y tenait peu dans le triste état présent, mais qu'il tenait infiniment à sa personne par son coeur et par reconnaissance; qu'il n'y avait biens ni fortuné pour lesquels il voulût lui donner une minute de peine; qu'il voyait avec douleur un orage se former contre lui qu'il n'avait pas mérité, mais que, pour peu que le roi fût embarrassé de lui, ou qu'il en aimât mieux un autre en sa place, il la lui remettrait de tout son coeur, uniquement pour lui plaire et pour mériter la

conservation de ses bontés, et de l'honneur de ses bonnes grâces qui lui étaient plus chères que nuls établissements, et sans lesquels il ne pourrait vivre. Je l'exhortai à n'en pas dire davantage, et sur ce ton, et avec cette force et ce dégagement; de bien regarder cependant le roi entre deux yeux, dont le plus léger mouvement serait en ce moment très significatif; de saisir promptement ce qu'il lui répondrait, quand il ne serait simplement qu'honnête; surtout de ne pas insister à la retraite, et de se bien garder de la sottise de se vouloir faire prier. J'ajoutai qu'avec cette conduite, et à temps comme il était encore, j'osais lui répondre, sans être grand clerc à la cour, qu'il serait bien reçu quand bien même il embarrasserait le roi; et que de cette époque ce serait un nouveau bail passé avec lui, qui, sans en dire un seul mot, mais laissant faire le roi à l'égard de ceux qui l'attaqueraient, leur ferait tomber incontinent les armes des mains.

Chamillart goûta ma pensée; je n'eus pas besoin de l'exorciser, mais bien le dépit de se voir réduit là, et par ce dépit, l'envie de ne rien faire, et de se laisser culbuter, voilà ce que j'eus à combattre, et j'en vins à bout enfin avant de le quitter. Je lui recommandai

bien que ce compliment se fit dans le cabinet du roi, et point du tout chez M<sup>me</sup> de Maintenon, où elle aurait été présente; il me le promit, et que ce serait le lendemain. Il m'embrassa, me remercia, et me donna rendez-vous chez lui à son retour de cette espèce d'assaut. Moi-même j'en étais inquiet, quelque bonne espérance que j'en eusse. Je craignais le roi déjà peut-être circonvenu, de l'incertitude, la froideur de sa part, le dépit du ministre qui s'empêtrerait en allant trop loin et qui se ferait prendre au mot.

Le temps me dura fort pendant quinze ou vingt heures que j'allai au rendez-vous. Je fus soulagé du premier coup d'oeil. Je vis mon homme gai, léger, qui m'embrassa encore, et qui était assuré et ravi. Il me dit qu'il avait parlé précisément comme je le lui avais conseillé; que le roi s'était mis à sourire, et lui avait répondu qu'il était bien simple de penser que tout ce bruit fit sur lui la moindre impression; qu'il continuât à le bien servir, comme il avait toujours fait; que, pour lui, il l'aimerait toujours, qu'il le soutiendrait, et qu'il voulait qu'il prît confiance en ce qu'il lui disait. Respects, remercîments, tendresses de Chamillart, bontés encore

du roi là-dessus, et puis parlèrent de leurs affaires. Chamillart en revint rajeuni, et une maison hors de dessus l'estomac. Il n'en parla à qui que ce soit qu'aux ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, après la chose faite, qui ne la croyaient pas à ce point de danger, mais qui furent très aisés du succès. Il est vrai que je m'en sus beaucoup de gré. Très peu de jours après, tous ces bruits et les menées tombèrent; le roi apparemment les avait nettement éconduits. Mais je crus devoir conjurer Chamillart de modérer sa confiance, de marcher la sonde à la main, et de comprendre par cette affaire qu'il n'était pas invulnérable, et que cet avortement de dessein ne ferait qu'irriter et raffiner davantage les personnes à qui il venait de le faire péter dans la main. Par ce changement d'intendant de Lille, il se fit un mouvement qui porta Le Blanc de l'intendance d'Auvergne à celle d'Ypres. Je le remarque à cause de tout ce qu'il lui arriva depuis.

Dangeau maria son fils unique à la fille unique de Pompadour qui avait treize ans, d'une taille et d'une beauté charmante qui dure encore. Courcillon avait vingt et un ans. J'ai assez parlé de lui et de son père et de sa mère pour n'avoir rien à y ajouter. Ils ne pouvaient

pas trouver un plus grand parti pour leur fils, ni M. et M<sup>me</sup> de Pompadour un plus dans leur goût pour leur fille qu'ils vendirent. Ils étaient riches, mais fort obérés, et n'avaient rien à donner à leur fille. Ils étaient sans crédit et dans l'obscurité. Loin de pouvoir raccommoder leurs affaires, c'étaient des gens qui, avec de l'esprit l'un et l'autre, avaient sans cesse laissé tout fondre entre leurs mains, jusqu'aux biens de la fortune, à leurs alliances, à leur naissance, sans cesser d'être fort glorieux. Pompadour, avec un esprit orné de beaucoup de lecture, l'avait de travers et sans justesse, et toute sa vie avait fait autant de sottises que de pas. Son grand-père, qu'on appelait Laurière, était frère cadet et oncle des deux marquis de Pompadour, chevaliers de l'ordre en 1633 et 1661, le dernier mort en 1684, père de M<sup>me</sup> de Saint-Luc et d'Hautefort en qui la branche aînée finit. Le fils de ce premier Laurière épousa une soeur de M. de Montausier, depuis duc et pair et gouverneur de Monseigneur, et de ce mariage vint le marquis de Pompadour dont il est ici question. Il était cadet et porta longtemps le petit collet. Son aîné mourut, et M. de Montausier l'approcha de Monseigneur; et lui fit donner un régiment d'infanterie

et succéder à son père qui était sénéchal et gouverneur de Périgord. C'était un homme bien fait, qui avait même de beaux traits, mais dont la physionomie, le maintien et toute la figure serrait le coeur de tristesse; elle était toute faite pour être crieur d'enterrement. Cet extérieur ne trompait pas, rien de si ennuyeux ni de si affligeant que tout le reste. Il se mit à jouer gros jeu et à perdre ; il devint amoureux de la troisième fille de M. et de M<sup>me</sup> de Navailles, qui ne voulurent point de lui. Sa persévérance, le désir de la fille qui y répondait, les instances de ses deux soeurs, celles du duc de Montausier vainquirent enfin la résistance. La première nuit des noces ne fut pas modeste. Ils passèrent au lit trois jours et trois nuits, et cela se réitéra souvent dans la suite. Pompadour abandonna la guerre et puis la cour, fit le plongeon au grand monde, et s'enterra dans une entière obscurité. Il vendit son gouvernement et mit ses affaires dans le plus grand désordre. Sans se lasser l'un de l'autre, l'ennui leur prit enfin de leur état, leur fille leur parut propre à les en tirer, en la mariant, non pour elle, mais pour eux.

La duchesse douairière d'Elboeuf, qui les aimait par les respects infinis qu'ils, lui rendaient, vivait beaucoup avec M<sup>me</sup> de Dangeau à la cour, et lui faisait la sienne par rapport à M<sup>me</sup> de Maintenon. Elle imagina ce mariage pour leur plaire et pour s'ancrer de plus en plus. Dangeau, riche et jouissant de gros du roi, était en état d'attendre les biens d'une belle-fille dont l'alliance l'honorait infiniment, et à laquelle il ne serait pas parvenu s'il y avait eu du bien présent. C'était à l'âge de M<sup>me</sup> de Maintenon une occasion à ne pas perdre pour obtenir des grâces qui lui fissent faire un mariage sans s'incommoder. Mme de Maintenon aimait extrêmement M<sup>me</sup> de Dangeau, et plût à Dieu qu'elle n'eût approché d'elle que des femmes de ce caractère! Elle n'osait oublier d'avoir été accueillie par la mère de Mme de Navailles, et chez elle longtemps en arrivant d'Amérique, et elle se piquait d'amitié pour M<sup>me</sup> d'Elboeuf. Par la même raison elle ne pouvait ne pas favoriser Mme de Pompadour sa soeur. Le mariage se fit donc sans rien donner à la fille, seule héritière, en tirant le père et la mère d'obscurité, qu'on vit naître à la cour à leur âge comme des champignons. Dangeau avec l'agrément du roi et de Monseigneur céda sa place de menin à Pompadour, et son gouvernement de Touraine à son fils, et M<sup>me</sup> de Dangeau sa place, de dame du palais à sa belle-

fille, que depuis longtemps sa santé et ses privantes ne lui laissaient plus guère exercer, et le roi lui fit la galanterie de lui conserver sa pension de six mille livres de dame du palais, sans qu'elle le demandât, et sans préjudice de celle de sa belle-fille. Voilà donc les Pompadour initiés tout à coup à la cour, à Marly, à Meudon, chez M<sup>me</sup> de Maintenon quelquefois. La femme, qui avait été belle, avait toujours été désagréable. Jamais elle n'avait ouvert les yeux qu'à moitié. C'était une précieuse de quartier avec un esprit guindé et une politique accablante; toutefois avec de l'esprit et fort polie. Ils ne bougèrent de chez Dangeau. L'union entre eux fut continuelle. Ceux-là y mettaient la protection, les autres les respects et les adorations jusque des escapades de leur gendre qui se moquait d'eux avec peu de ménagement. Parmi tout cela leur contentement à tous fut extrême et durable.

On sut presque en même temps le mariage de Lanjamet avec la fille d'un procureur à Paris qu'il avait longtemps entretenue, puis épousée il y avait trois ou quatre ans secrètement. Elle avait eu de la beauté, mais de l'esprit et de l'intrigue comme quatre démons, de la méchanceté et de la noire scélératesse comme quatorze diables. Ce Lanjamet avait aussi beaucoup d'esprit, quelque petite intrigue et de la valeur. Il avait été longtemps lieutenant au régiment des gardes. C'était de ces insectes de cour qu'on est toujours surpris d'y voir et d'y trouver partout, et dont le peu de conséquence fait toute la consistance. C'était un fort petit homme, vieillot, avec grand nez de perroquet, étrangement élevé et recourbé qui lui tenait tout le visage; qui parlait, s'intriguait, décidait et se fourrait partout où il trouvait des maisons ouvertes, et fort peu d'autres le voulaient recevoir.

Je ne sais par quel prodige il avait fait une campagne aide de camp du roi, qui lui avait donné un petit gouvernement en Bretagne. Il tenait ses assises chez M<sup>me</sup> de Ventadour, chez la duchesse du Lude et chez M. le Grand. Il ne sortait point de ces lieux-là, et [allait] fort peu en d'autres. Sa fatuité se rebecquait à l'écart en insolence, mais ménagée avec art, quand il n'était pas content des gens. Il était familier à manger dans la main. Avec tout cela, c'était un Breton qui n'était pas gentilhomme, et à qui les états en firent un jour l'affront. M. de La Trémoille qui présidait me le conta. Il voulut

faire opiner la noblesse. Les voix s'élevèrent confusément et crièrent qu'on fit sortir qui n'avait pas droit d'opiner, qu'ont les plus pauvres et plus jeunes gentilshommes. M. de La Trémoille jeta les yeux partout, et dit qu'il ne voyait là personne qui n'eût droit d'opiner. À ce mot toutes les voix se mirent à crier : « Lanjamet ! Lanjamet ! qu'il sorte ou nous n'opinerons point;» et tout de suite Lanjamet sortit sans se défendre et sans prononcer un mot. Son effronterie de s'être fourré là pour s'en faire après un titre fut payée de cet affront. Il ne parut plus depuis aux états, mais il n'en revint pas moins impudent à la cour; c'est-à-dire à Versailles, car il n'était pas sur le pied de Marly et de Meudon. Cette aventure apprit à M. de La Trémoille qu'il n'était pas gentilhomme. Sa femme, galante et veuve aussi d'un procureur, fut pour lui, quelque néant qu'il fût, un mariage honteux. Il ne laissa pas de la produire chez M. le Grand, dont par la suite elle brouilla toute la famille, et s'en fit chasser, et de presque partout où son mari l'avait fourrée. Depuis la mort, du roi, je ne sais ce qu'ils sont devenus, et je n'en ai ouï parler que sur cette brouillerie qui la fit chasser avec éclat de chez M. le Grand.

Louville se maria aussi dans ce temps-ci. Depuis son retour d'Espagne, il n'avait songé qu'à raccommoder ses affaires, se bâtir très agréablement, mais sagement, à Louville, et vivre à Paris avec ses amis sans regret à la fortune, et comme si elle ne lui eût jamais présenté des cours et des royaumes à gouverner. Il chercha à se marier sagement aussi. Il épousa une fille de Nointel, conseiller d'État, frère de la duchesse de Brissac et de la femme de Desmarets, contrôleur général, et dans une grande liaison avec lui. La noce s'en fit à Bercy chez le gendre de Desmarets, qui, outre les familles, fut honorée de la meilleure compagnie. Il eut le bonheur d'épouser une femme bien faite, vertueuse, sensée, gaie, entendue, qui vécut comme un ange avec lui, et qui ne songea qu'à ses devoirs et à entretenir ses amis, quoique beaucoup plus jeune, et qui se fit aimer, estimer et considérer partout. Nointel était [fils] de Béchameil, surintendant de Monsieur, duquel j'ai parlé ailleurs<sup>1</sup>.

Le prince de Léon n'espérant plus de ravoir sa comédienne, et pris par famine, non seulement consentit,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Phrase omise dans les précédentes éditions.

mais désira se marier. Son père et sa mère, qui avaient pensé mourir de peur qu'il n'épousât cette créature, ne le souhaitaient pas moins. Ils songèrent à la fille aînée du duc de Roquelaure qui devait être extrêmement riche un jour, et qui bossue et fort laide, ayant dépassé la première jeunesse, ne pouvait guère espérer un parti de la naissance du prince de Léon qui serait duc et pair, et à qui cinquante mille écus de rente étaient assurés, sans les autres biens qui le regardaient. Une si bonne affaire de part et d'autre s'avança jusqu'à conclusion; mais, sur le point de signer, tout se rompit avec aigreur par la manière altière dont la duchesse de Roquelaure voulut exiger que le duc de Rohan donnât plus gros à son fils. Il en était justement très mécontent. Il était taquin encore plus qu'avare; lui et sa femme se piquèrent, tinrent ferme et rompirent. Voilà les futurs au désespoir; le prince de Léon, qui craignait que son père ne traitât des mariages sans dessein de les faire pour ne lui rien donner; la prétendue, dans la frayeur de l'avarice de sa mère qui ne la marierait point et la laisserait pourrir dans un couvent. Elle avait plus de vingt-quatre ans, elle, avait beaucoup d'esprit, de ces esprits hardis, décidés, entreprenants, résolus. Le prince de Léon en avait plus de vingt-huit. On a vu, il n'y a pas longtemps, quel était son caractère.

Dalles de Roquelaure étaient au faubourg Saint-Antoine, aux Filles de la Croix, où M. de Léon avait eu la permission de voir celle qu'il devait épouser. Dès qu'il sentit leur mariage rompu il courut au couvent, il l'apprit à M<sup>lle</sup> de Roquelaure, fit le passionné, le désespéré; lui persuada que jamais leurs pères et mères ne les marieraient, et qu'elle pourrirait au couvent. Il lui proposa de n'en être pas les dupes, qu'il était prêt à l'épouser si elle voulait y consentir; que ce n'était point eux qui avaient imaginé leur mariage, mais leurs parents qui l'avaient trouvé convenable, et que leur avarice rompait; que, dans quelque colère qu'ils entrassent, il faudrait bien qu'ils s'apaisassent, et qu'ils demeureraient mariés et affranchis de leurs caprices; en un mot, il lui en dit tant qu'il la persuada, et encore qu'il n'y avait pas un moment à perdre. Ils convinrent de leurs faits pour que la fille pût recevoir de ses nouvelles, et il s'en alla donner ordre à l'exécution de ce projet. M<sup>me</sup> de Roquelaure et M<sup>me</sup> de La Vieuville, qui fut depuis dame d'atours de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, étaient de tout temps les deux

doigts de la main, et M<sup>me</sup> de La Vieuville était l'unique personne à qui, ou à l'ordre de qui M<sup>me</sup> de Roquelaure avait permis à la supérieure de la Croix de confier ses filles, ensemble ou séparément, toutes les fois qu'elle les irait prendre ou qu'elle les enverrait chercher. M. de Léon, qui en était instruit, fait ajuster un carrosse de même forme, grandeur et garniture semblable à celui de M<sup>me</sup> de la Vieuville, avec ses armes et trois habits de sa livrée, un pour le cocher, deux pour les laquais; contrefait une lettre de Mine de La Vieuville avec un cachet de ses armes; et envoie cet équipage avec un laquais des deux bien instruit porteur de la lettre aux Filles de la Croix, le mardi matin, 29 mai, à l'heure qu'il savait que M<sup>me</sup> de La Vieuville les envoyait chercher quand elle les voulait avoir. M<sup>lle</sup> de Roquelaure, qui avait été avertie, porte la lettre à la supérieure, lui dit que M<sup>me</sup> de La Vieuville l'envoie chercher seule, et si elle n'a rien à lui mander.

La supérieure accoutumée à cela, et la gouvernante aussi, ne prirent pas la peine de voir la lettre, et, avec le congé de la supérieure, sortent sur-le-champ, et montent dans le carrosse qui marcha aussitôt, et qui s'arrêta au tournant de la première rue, où le prince de Léon attendait, qui ouvrit la portière, sauta dedans, et voilà le cocher à fouetter de son mieux, et la gouvernante, presque hors d'elle de ce qui arrivait, à crier de toute sa force. Mais au premier cri, M. de Léon lui fourra un mouchoir dans la bouche, qu'il lui tint bien ferme. Ils arrivèrent de la sorte, et en fort peu de temps, aux Bruyères, près du Ménilmontant, maison de campagne du duc de Lorges, élevé [avec le prince de Léon], et de tout temps son ami intime, qui les y attendait, avec le comte de Rieux, dont l'âge et la conduite s'accordaient mal ensemble, et qui était venu là pour servir de témoin avec le maître du logis. Il avait un prêtre interdit et vagabond, Breton, tout prêt à les marier. Il dit la messe, et fit la célébration sur-le-champ, puis mon beau-frère mena ces beaux époux dans une belle chambre. Le lit et les toilettes y étaient préparées. On les déshabilla, on les coucha, on les laissa seuls deux ou trois heures, on leur donna ensuite un bon repas, après lequel ils mirent l'épousée dans le même carrosse qui l'avait amenée, et sa gouvernante qui se désespérait. Elles rentrèrent au couvent. M<sup>lle</sup> de Roquelaure s'en alla tout délibérément dire à la supérieure tout ce qui venait de se passer; et

sans la moindre émotion des cris, qui de la supérieure et de la gouvernante gagnèrent bientôt toute la maison, s'en alla tranquillement dans sa chambre écrire une belle lettre à sa mère, pour lui rendre compte de son mariage, l'excuser et lui en demander pardon.

On peut juger de ce que, la duchesse de Roquelaure put devenir à cette nouvelle. La gouvernante, tout éperdue qu'elle était, lui écrivit en même temps tous les faits, la ruse, la violence qu'elle avait soufferte, sa justification comme elle put, ses désespoirs. M<sup>me</sup> de Roquelaure, dans sa première fureur, ne raisonne point, croit que son amie l'a trahie, court chez elle, la trouve, et dès la porte se met à hurler les reproches les plus amers. Voilà M<sup>me</sup> de La Vieuville dans un étonnement sans pareil, qui lui demande à qui elle en a, ce qui peut être arrivé, et parmi les sanglots et les furies n'entend rien et comprend encore moins. Enfin, après une longue et furieuse quérimonie, elle commence à découvrir le fait, elle le fait répéter, expliquer, proteste d'injure, qu'elle n'a pas songé à M<sup>lle</sup> de Roquelaure, fait venir tous ses gens en témoignage que son carrosse n'est point sorti de la journée, ni qu'aucun de ses gens n'est allé au couvent.

M<sup>me</sup> de Roquelaure, toujours en furie, en reproches, qu'après l'avoir assassinée elle l'insulte encore et veut se moquer d'elle; l'autre à dire et à faire tout ce qu'elle peut pour l'apaiser, et à se mettre en furie à son tour de la supercherie qu'on lui a faite. Enfin, après avoir été très longtemps sans s'entendre, puis sans se calmer, M<sup>me</sup> de Roquelaure commença enfin à se persuader de l'innocence de son amie; et toutes deux à jeter feu et flammes contre M. de Léon, et contre ceux qui l'avaient aidé à lui faire cette injure. M<sup>me</sup> de Roquelaure était particulièrement outrée contre M. de Léon, qui pour la mieux amuser, l'avait continuellement vue depuis la rupture avec des respects et des assiduités qui l'avaient gagnée, en sorte que, nonobstant l'aigreur avec laquelle l'affaire s'était rompue, l'amitié entre elle et lui s'était de plus en plus réchauffée avec promesse réciproque de durer toujours. Elle était en ragée contre sa fille, non seulement de ce qu'elle avait commis, mais de la gaieté et de la liberté d'esprit qu'elle avait marquée aux, Bruyères, et des chansons dont elle avait diverti le repas.

Le duc et la duchesse de Rohan aussi furieux, mais moins à plaindre, firent de leur côté un étrange bruit.

Leur fils, bien en peiné de se tirer de ce mauvais pas, eut recours à sa tante de Soubise, pour s'assurer du roi dans une affaire qui ne pouvait pas lui être indifférente, quelque mal qu'elle fût avec son frère. Elle l'envoya à Pontchartrain trouver le chancelier; il y arriva le lendemain de ce beau mariage à cinq heures du matin, comme le chancelier s'habillait, à qui il demanda conseil 'et secours. Il l'exhorta à faire l'impossible pour fléchir son père, et surtout Mme de Roquelaure, et cependant de tenir le large. À peine avaient-ils commencé à parler, que M<sup>me</sup> de Roquelaure lui manda qu'elle était au haut de la montagne, où elle le priait de lui venir parler. Ils étaient de tout temps extrêmement amis. Elle avait appris en chemin que le prince de Léon avait passé pour aller à Pontchartrain. Elle ne voulut pas se commettre à l'y voir ; c'est ce qui la fit arrêter à un demi-quart de lieue où le chancelier vint aussitôt à cheval la trouver. Il monta dans son carrosse, et y trouva la fureur même. Elle lui dit qu'elle n'était pas venue lui demander conseil, mais lui rendre compte, comme à son ami, de ce qu'elle allait faire, et verser sa douleur dans son sein, et comme au chef de la justice la lui demander tout entière. Le chancelier lui

laissa tout dire, puis voulut lui parler à son tour; mais, dès qu'elle sentit qu'il la voulait porter à quelque raison, elle s'emporta de plus en plus, et de ce pas s'en alla tout droit à Marly, où le roi était, et dont elle n'était pas ce voyage. Elle y descendit chez la maréchale de Noailles ; la grand'mère paternelle du maréchal de Noailles était fille du maréchal de Roquelaure, et l'envoya dire son malheur à M<sup>me</sup> de Maintenon, et la conjurer qu'elle pût voir le roi en particulier chez elle. En effet, elle y entra sur la fin du dîner du roi, par les fenêtres du jardin qui étaient toutes des portes, et comme au sortir de table le roi y entra à son ordinaire, suivi de ce qui avait coutume d'y être admis à ces heures-là, M<sup>me</sup> de Maintenon alla au-devant de lui contre sa coutume, lui parla bas, et l'emmena sans s'arrêter dans sa petite chambre, dont elle ferma la porte aussitôt. M<sup>me</sup> de Roquelaure se jeta à ses pieds et lui demanda justice du prince de Léon dans toute son étendue. Le roi la releva avec la galanterie d'un prince à qui elle n'avait pas été indifférente, et chercha à la consoler; mais, comme elle insistait toujours à demander justice, il lui demanda si elle connaissait bien toute l'étendue de ce qu'elle voulait, qui n'était rien moins que

la tête du prince de Léon. Elle redoubla toujours ses mêmes instances, quoi que le roi lui pût dire, tellement que le roi lui promit enfin que, puisqu'elle le voulait, elle aurait justice tout entière, et qu'il la lui promettait. Avec cela, et force compliments, il la quitta et repassa droit chez lui, d'un air fort sérieux, sans s'arrêter à personne.

Monseigneur, les princesses et ce peu de dames qui étaient dans le premier cabinet avec lui et elles, qui entraient toujours dans la petite chambre, et qui cette fois étaient demeurés avec les dames, ne pouvaient comprendre ce qui causait cette singularité unique, et l'inquiétude se joignit à la curiosité en voyant repasser le roi comme je viens de dire. Le hasard avait fait que personne n'avait vu entrer M<sup>me</sup> de Roquelaure, et ils, en étaient [là] lorsque Mme de Maintenon sortit de la petite chambre, et apprit à Mgr et à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne de quoi il s'agissait. Cela se répandit incontinent dans la chambre, où la bonté de la cour brilla incontinent dans tout son lustre. À peine eut-on plaint un moment Mme de Roquelaure, que les uns par aversion des grands airs impérieux de cette pauvre mère, la plupart saisis du ridicule de l'enlèvement d'une

créature que l'on savait très laide et bossue par un si vilain galant, s'en mirent à rire et promptement aux grands éclats, et jusqu'aux larmes avec un bruit tout à fait scandaleux. M<sup>me</sup> de Maintenon s'y abandonna comme les autres, et corrigea tout le mal sur la fin en disant que cela n'était guère charitable, d'un ton qui n'était pas monté pour imposer. Elle avait ses raisons pour avoir des égards pour Mme de Roquelaure, et cependant pour ne l'aimer pas; du duc de Rohan, ni de son fils, elle ne s'en souciait, en façon du monde. La nouvelle gagna incontinent le salon et y reçut tout le même accueil. Néanmoins, après avoir bien ri, la réflexion et l'intérêt propre (et il y avait là bien des pères et des mères, et des gens qui le pouvaient devenir) rangea tout le monde du côté de M<sup>me</sup> de Roquelaure; et, à travers les moqueries et la malignité, il n'y eut personne qui ne la trouvât, fort à plaindre, et n'excusât sa première furie.

Nous étions demeurés à Paris, M<sup>me</sup> de Saint-Simon et moi, et nous savions avec tout Paris cet enlèvement fait la veille, mais nous ignorions tout le reste, surtout le lieu où le mariage s'était fait, et la part que M. de Lorges y avait, lorsque, le surlendemain de l'aventure,

je fus réveillé à cinq heures du matin en sursaut, et vis en même temps ouvrir mes fenêtres et mes rideaux, et M<sup>me</sup> de Saint-Simon et son frère devant moi. Ils me contèrent tout ce que je viens de dire, au moins pour l'essentiel de l'affaire; un homme de beaucoup d'esprit et de capacité, qui avait soin des nôtres, entra en robe de chambre, avec qui ils allèrent, consulter, tandis qu'ils me firent habiller et mettre les chevaux au carrosse. Je ne vis jamais homme si éperdu que le duc de Lorges. Il avait avoué le fait à Chamillart qui l'avait envoyé à Doremieu, avocat alors fort à la mode, qui l'avait extrêmement effrayé. En le quittant, il accourut au logis pour nous faire aller à Pontchartrain; et, comme les choses les plus sérieuses sont très souvent accompagnées de quelques circonstances ridicules, il vint frapper de toutes ses forces à un cabinet qui était devant la chambre de M<sup>me</sup> de Saint-Simon. Ma fille était assez malade, elle la crut plus mal, et, dans la pensée qui la saisit d'abord que c'était moi qui frappais ainsi, elle accourut m'ouvrir. La vue de son frère l'épouvanta doublement. Elle s'enfuit dans son lit, où il la suivit pour lui conter sa déconvenue. Elle sonna pour faire ouvrir ses fenêtres et voir clair, et justement

elle avait pris la veille une jeune fille de la Ferté, de seize ans, qui couchait dans le cabinet, de l'autre côté, joignant sa chambre. M. de Lorges, pressé de son affaire, lui dit de se dépêcher d'achever d'ouvrir, de s'en aller et de fermer sa porte. Voilà une petite créature troublée, qui prend sa robe et son cotillon, qui monte chez une ancienne femme de chambre qui l'avait donnée, qui l'éveille, qui veut dire, qui n'ose, et qui enfin lui conte ce qui lui vient d'arriver, et qu'elle a laissé au chevet du lit de M<sup>me</sup> de Saint-Simon un beau monsieur, tout jeune, tout doré, frisé et poudré, qui l'a chassée fort vite de la chambre. Elle était toute tremblante et fort étonnée. Elles surent bientôt qui c'était. On nous en fit le conte en partant, qui nous divertit fort malgré l'inquiétude.

Le chancelier nous raconta les visites matinales qu'il avait eues la veille et ce qui s'y était passé. Il nous conseilla fort l'évasion du prêtre et de tous ceux qui pouvaient témoigner, la soustraction des signatures, et une négative bien résolue, avec quoi il nous assura que M. de Lorges n'avait rien à craindre. Delà nous allâmes à l'Étang, où nous trouvâmes Chamillart fort déplaisant d'une si désagréable affaire, mais peu alarmé. Le roi avait

ordonné qu'on lui rendît compte de tout, et à mesure, de chaque pas et de chaque procédure. Tout cela passait par Pontchartrain qui devenait par là un peu le modérateur des juges; et moyennant sa femme qui lui avait écrit, peut-être beaucoup plus par le mouvement que Mme de Soubise s'était donné, nous étions sûrs de lui. Nous revînmes à Paris descendre chez Mme la maréchale de Lorges, fort persuadés que nous n'en aurions que la peine; nous y apprîmes que le prêtre et les valets étaient déjà évadés, et qu'on travaillait à faire disparaître l'acte et les signatures. Mme de Roquelaure avait fait partir Montplaisir, lieutenant des gardes du corps, fort galant homme et leur ami particulier, pour aller porter cette fâcheuse nouvelle au duc de Roquelaure à Montpellier, qui fut, s'il se peut, plus furieux que sa femme. Toutefois, après de grands vacarmes, tant à Paris qu'en Languedoc, on commença à comprendre que le roi, qui voulait être si exactement et si continuellement informé de tout sur cette affaire, n'abandonnerait pas au déshonneur public la fille de M<sup>me</sup> de Roquelaure, ni beaucoup moins à l'échafaud, ou à la mort civile en pays étranger, le propre neveu de M<sup>me</sup> de Soubise.

Le duc et la duchesse de Foix, soeur de Roquelaure, commencèrent à adoucir sa femme et lui ensuite. Eux et leurs amis leur firent peur de la difficulté des preuves juridiques, des volontés de porter l'affaire à la dernière extrémité de rigueur, de la honte et de la rage du démenti après l'avoir entreprise et suivie; et peu à peu les rendirent capables d'entendre dire qu'il valait encore mieux faire un mariage convenable en soi, qu'eux-mêmes avaient voulu, que de s'exposer à ces cruels inconvénients et à déshonorer leur fille. Le rare fut que le duc et la duchesse de Rohan se rendirent les plus épineux. Le mari était plein de chimères; il n'eût pas été fâché de voir son fils, dont il avait toujours été mécontent, aller tenter fortune et s'établir en Espagne. La mère, qui avait une grande prédilection pour le second, aurait été bien aise d'en faire l'aîné. Ils ne se soucièrent donc point de hasarder le succès ni de hâter la délivrance de leur fils, réduit à se tenir caché; et n'eurent point de honte de chercher à profiter du malheur de M. et de M<sup>me</sup> de Roquelaure, et de leur tenir le pied sur la gorge pour en tirer plus que ce dont ils s'étaient contentés lorsque le mariage avait pensé être conclu, et qui ne s'était rompu

sur le combien de la dot. Ils voulurent encore exiger des conditions plus fortes; il se fit plusieurs négociations là-dessus. Le chancelier, ami de Mme de Roquelaure, et le duc d'Aumont, à la prière du prince de Léon, s'étaient mêlés du mariage la première fois. La même raison les y fit entrer la seconde, mais à bout avec des gens incapables d'aucune considération, la combustion entre les deux maisons devenait inévitable, si le roi, à la prière de M<sup>me</sup> de Soubise, n'eût fait ce qu'il n'avait fait de sa vie. Il entra lui-même dans tous les détails particuliers; il pria, puis commanda en maître. Il manda à diverses fois le duc et la duchesse de Rohan qui n'y voulaient point aller, leur parla tantôt séparément dans son cabinet, tantôt ensemble et longtemps avec une grande bonté, quoiqu'il ne les aimât guère, et une grande patience; et finalement leur donna le duc d'Aumont et le chancelier, non plus pour arbitres, mais pour juges des conditions du mariage qu'il leur déclara vouloir absolument être fait et célébré avant qu'il allât à Fontainebleau.

Sur le compte que le chancelier et le duc d'Aumont rendirent que le duc et surtout la duchesse de Rohan ne voulaient demeurer d'accord en rien, ni finir, le roi envoya chercher M<sup>me</sup> de Rohan, et lui déclara, après tout ce qu'il put d'honnête, que les choses n'en étaient pas venues où elles en étaient pour en demeurer là, et qu'il en eût le démenti; et que, si elle et son mari ne consentaient, il saurait bien achever validement le mariage sans feux par son autorité souveraine, dans une conjoncture de cette qualité. Il permit ensuite au prince de Léon de le venir remercier, et lui demander pardon de toutes ses fautes; et finalement après tant de bruit, d'angoissés et de peines, le contrat fut signé par les deux familles assemblées chez la duchesse de Roquelaure, mais fort tristement. Les bans furent publiés, et avec la permission du cardinal de Noailles, qui ne se donne guère, les deux familles se rendirent à l'église du couvent de la Croix, où M<sup>lle</sup> de Roquelaure était gardée à vue depuis son beau mariage par cinq ou six religieuses qui se relayaient. Elle sortit du dedans et entra dans l'église; le prince de Léon par une autre porte en même temps, sans compliments de personne, car cela avait été concerté ainsi, et qu'ils ne se diraient mot. Le curé dit la messe et les maria. La cérémonie finie, chacun signa, et sans se dire une parole chacun s'en alla de son côté. Les mariés montèrent

ensemble dans un carrosse pour se rendre à quelques lieues de Paris chez un financier, des amis du prince de Léon, en attendant qu'ils eussent une maison dans Paris, où ils payèrent leur folie d'une cruelle indigence, qui ne finit presque qu'avec leur vie, n'ayant presque pas survécu ni l'un ni l'autre le duc de Rohan et M. et M<sup>me</sup> de Roquelaure. Ils ont laissé plusieurs enfants.

Pour être correct, il faut ajouter que tout fut signé et consommé avant Fontainebleau, mais que le duc de Rohan, qui était tombé malade de dépit, et qui ne voulut jamais donner que douze mille livres de rente à son fils, quoique M<sup>me</sup> de Roquelaure en offrît dix-huit mille si M. de Rohan voulait aller jusque-là, profita de l'empressement du roi pour en obtenir des lettres patentes, qui, nonobstant toute règle du royaume et toutes lois et coutumes de Bretagne, qui n'y permettent aucune substitution, lui permissent d'en faire une graduelle à l'infini de tous ses biens de Bretagne, où les cadets et les filles seraient fort maltraités. M<sup>me</sup> de Soubise et M<sup>me</sup> de Roquelaure emportèrent ce consentement, qui ne coûtait rien au roi, après quoi il fallut faire la substitution. Il se passa encore deux mois à cet ouvrage,

pendant lesquels le roi envoya plus d'une fois le duc d'Aumont au duc de Rohan pour le presser de finir, et le manda à Fontainebleau pour l'en presser lui-même. Enfin cet ouvrage fut achevé au bout de deux mois, les, lettres patentes expédiées et enregistrées comme il le voulut, et le mariage célébré immédiatement après en la manière que je l'ai rapportée.

## CHAPITRE XIV.

1708

CARDINAL DE BOUILLON À ROUEN ET À LA FERTÉ. - SA VANITÉ ET SES MISÈRES. - BALUZE PUBLIE SON HISTOIRE DE LA MAISON D'AUVERGNE, FONDÉE SURTOUT SUR LE FAUX CARTULAIRE DE BRIOUDE, DONT LE FABRICATEUR SE TUE DANS LA BASTILLE. - DÉPART DES PRINCES POUR L'ARMÉE DE FLANDRE. - DUC DE BOURGOGNE À CAMBRAI. - CONDUITE DU ROI D'ANGLETERRE, INCOGNITO À L'ARMÉE DE FLANDRE. - VILLARS À LA COUR; SON DÉPIT ET SA MORALE. - HANOVRE, GÉNÉRAL DES IMPÉRIAUX SUR LE RHIN.

- Orage sur la Moselle. - Armée de Flandre de Mgr le duc de Bourgogne. - Duc d'Enghien nommé à seize ans chevalier de l'ordre. - Voyage de Fontainebleau par Petit-Bourg. - État désespéré de M<sup>ME</sup> de Pontchartrain; son mari résolu à la retraite. - Mort de M<sup>ME</sup> de Pontchartrain. - Folies et faussetés de son mari.

Le cardinal de Bouillon, outré de succomber dans toutes les entreprises qu'il avait tentées pour se soumettre la congrégation réformée de Cluni, et des insultes qu'il en recevait en personne, ne put durer davantage à Cluni, à Paray, ni dans ces environs. Il obtint permission d'aller passer quelque temps à Rouen, où son abbaye de Saint-Ouen lui donnait des affaires, mais ce fut à condition de prendre sa route de telle sorte qu'il n'approchât de nulle part plus près de trente lieues de Paris et de la cour. Il demanda la passade à plusieurs personnes dont les maisons étaient plus commodes que les méchants cabarets d'une route de traverse. Il eut le dépit d'être refusé de la plupart, entre autres de La Vrillière, qui ne

crut pas de la politique d'héberger un exilé qui avait déplu au roi avec tant d'éclat et d'opiniâtreté. Il me lit demander par l'abbé d'Auvergne d'être reçu à la Ferté. Je ne crus pas devoir être si scrupuleux. La parenté si proche de Mme de Saint-Simon avec les Bouillon, l'intimité qui avait été entre eux et M. le maréchal de Lorges toute sa vie, la manière dont ils en avaient usé dans mon procès au conseil, puis à Rouen, contre le duc de Brissac, les sollicitations publiques que j'avais faites avec eux au grand conseil pour la coadjutorerie de Cluni et ses suites, m'engagèrent d'en user autrement. Ils en furent fort touchés. Le cardinal séjourna chez moi quelques jours, d'où il s'en alla à Rouen, où la singularité du caractère et la proximité d'Évreux le fit recevoir avec beaucoup d'empressement et de respects. Mais sa vanité extrême gâta tout. Il eut une bonne et grande table où il convia beaucoup de gens, mais il la fit tenir par deux ou trois personnes qui lui étaient là particulièrement attachées, et mangea toujours seul sous prétexte de santé; mais cette persévérante diète eu démasqua bientôt l'orgueil. Sa table devint déserte, bientôt après sa maison, et chacun s'offensa d'une hauteur inconnue, même aux princes du

sang.

En même temps que cette fierté indigna, la faiblesse de ses plaintes ne lui attira pas l'estime. Sa situation lui était insupportable, et il ne pouvait s'en cacher. Elle le fit tomber dans un inconvénient tout à fait misérable. Il s'avisa de se faire peindre, et beaucoup plus jeune qu'il n'était. Le monde ne l'avait pas encore déserté à Rouen, il y en avait beaucoup dans sa chambre lorsqu'il dit au peintre qu'il fallait ajouter le cordon bleu à son portrait, parce qu'il le peignait dans un âge où il le portait encore. Cette petitesse surprit fort la compagnie. Elle la fut bien davantage lorsque le cardinal, voyant qu'on se mettait en soin d'en chercher quelqu'un pour le faire voir au peintre, dit qu'il n'était pas besoin d'aller si loin, et se déboutonnant aussitôt, en montra un qu'il portait par-dessous, pareil à celui qu'il portait par-dessus avant que le roi lui eût fait redemander l'ordre. Le silence des assistants le fit apercevoir de ce qui se passait en eux. Il en prit occasion d'une courte apologie pleine de vanité, et d'une explication des droits de la charge de grand aumônier.

Il prétendit n'en être pas dépouillé, parce qu'il n'en avait pas donné la démission, que cela était si vrai, que,

pour ne pas embarrasser la conscience des maisons religieuses et hôpitaux soumis à sa juridiction comme grand aumônier, il avait donné tous ses pouvoirs aux cardinaux de Coislin et de Janson, comme à ses vicaires, lorsqu'ils étaient entrés dans sa charge; mais il n'ajouta pas qu'ils s'étaient bien gardés d'agir dans ces maisons en vertu de ces pouvoirs qu'ils n'avaient jamais demandés, et qu'ils avaient parfaitement méprisés. À l'égard de l'ordre, il dit que les deux charges de grand aumônier de France et de grand aumônier de l'ordre étant unies, et ayant prêté le serment des deux, il ne s'était pas cru délié de l'obligation de porter le cordon bleu et la croix du Saint-Esprit; mais que, par déférence pour lé roi, il se contentait de les porter par-dessous, et sans que cela parut. Avec cette délicatesse de conscience, ou plutôt avec cette misère de petit enfant, que faisait-il donc de la croix brodée? La portait-il aussi sur sa veste et par-dessous? Cette platitude et tout son discours acheva de le faire tomber dans l'esprit de ceux qui en furent témoins et de ceux qui l'apprirent. La privation de ces marques extérieures était une des choses du monde qui le touchaient le plus; et comme il n'osait continuer de les

mettre à ses armes, il avait cessé depuis d'en avoir nulle part, en sorte que sa vaisselle et ses carrosses, tout n'était marqué que par des chiffres et des tours semées, sans écussons. C'était pour la même raison qu'il n'allait plus qu'en litière, sous prétexte de commodité. Il en avait une superbement brodée dedans et dehors, qui avait un étui pour la pluie et pour aller par pays.

Il fut visité à Rouen par fort peu de gens, de sa famille ou de ses amis. Il s'y occupa des affaires de son abbaye de Saint-Ouen, mais beaucoup plus du sieur Marsollier, chanoine d'Uzès, à qui la Vie du cardinal Ximénès avait donné de la réputation, que celle qu'il fit depuis de M. de la Trappe n'a pas soutenue, et qu'il faisait travailler à celle de M. de Turenne. Pendant ce séjour à Rouen, il perdit encore un procès fort important contre lés réformés de Cluni, et fort piquant. Il ne put se rendre maître de son désespoir, et acheva de se faire mépriser en Normandie comme il avait fait en Bourgogne. À la fin il eut ordre de s'y en retourner. Nouvelle rage. Il me fit demander encore passage par la Ferté, et quelques jours de séjour pour y faire des remèdes plus en repos qu'il ne l'eût pu à Rouen. Tout était ruse, dessein et fausseté. Il

revint donc à la Ferté, où je ne lui envoyai personne pour le recevoir, pour ne pas excéder dans ce qui ne devait être qu'hospitalité à un exilé de sa sorte. Il y montra autant de faiblesse sur sa santé que sur sa fortune. Il était charmé du parc, où il se promenait beaucoup, mais il rentrait toujours avant l'heure du serein et couchait dans ma chambre, mangeait avec deux ou trois de ses gens dans mon antichambre, et ne sortait point de ces deux pièces, parce qu'elles ne donnaient point sur l'eau comme toutes les autres. Il disait quelquefois la messe à la chapelle, quelquefois à la paroisse. En sortant de l'église il lui échappait souvent de dire à ce qui s'y trouvait: « Regardez et remarquez bien ce que vous voyez ici, un cardinal-prince, doyen du sacré collège, le premier après lé pape, qui dit la messe ici; voilà ce que vous n'avez jamais vu et ce que vous ne reverrez plus après moi. » Jusqu'au peuple riait à la fin de cette vanité si déplorable.

Il alla à la Trappe, où l'amertume extrême de son état, qu'il témoigna sans cesse à l'abbé et à M. de Saint-Louis qui avait été fort connu, aimé et estimé de M. de Turenne, et que lui-même connaissait fort, leur

fit grande pitié et ne les édifia pas. M. de Saint-Louis, qui, après avoir mérité l'estime et les grâces du roi qui en parlait toujours avec bonté et distinction, s'était retiré là, où depuis près de trente ans il n'était occupé que de prière et de pénitence, essaya vainement de le ramener un peu, et à la fin lui parla de la mort, de ce qu'on pense lorsqu'on y arrive, et de l'utilité de se représenter ce terrible moment. « Point de mort, point de mort! s'écria le cardinal, monsieur de Saint-Louis, ne me parlez point de cela, je ne veux point mourir. » Je m'arrête sur ces diverses bagatelles pour faire connaître quel était ce personnage si rapidement élevé au plus haut, lui personnellement de sa maison, par les grâces et la faveur de Louis XIV : un homme qui a fait tant de bruit dans le monde par son orgueil, par son ambition, qui a paru si grand tant qu'il a été porté par cette même faveur, qui a donné le plus étonnant spectacle par ses fausses adresses, son ingratitude et la lutte de désobéissance qu'il osa soutenir contre ce même roi, son bienfaiteur, et par ses propres bienfaits, et qui depuis sa disgrâce parut si petit, si vil, si méprisable jusque dans les pointes qu'il hasarda encore, d'où il tomba dans le plus grand mépris

partout et jusque dans Rome, où nous le verrons languir pitoyablement et y mourir enfin d'orgueil, comme toute sa vie il en avait vécu. De la Ferté il dépêchait des courriers sans cesse; il lui est arrivé de s'y trouver avec trois ou quatre valets, tous les autres étant en course. Il y fut visité de quelques gens d'affaires. L'abbé de Choisy, si connu dans le grand monde, le même qui s'alla faire prêtre à Siam, dont on a une si agréable relation de ce voyage, et des lambeaux assez curieux de Mémoires, était de ses amis de tous les temps. Il passa plusieurs jours à la Ferté, d'où il fit un voyage à Chartres.

Ce séjour à la Ferté dura plus de six semaines. Il avait projeté de faire entrer M. de Chartres dans ses affaires, malgré tout ce qui s'était passé dans celle de M. de Cambrai. Il était de toute sa vie vendu aux jésuites, qui de leur côté lui étaient livrés. Il crut donc qu'en mettant M<sup>me</sup> de Maintenon de son côté par M. de Chartres, le roi ne pourrait tenir, attaqué, de ces deux côtés. Il fit ce qu'il put pour s'attirer une visite de M. de Chartres qui était à Chartres, à dix lieues de la Ferté. N'ayant pu l'obtenir, il se borna à un rendez-vous quelque part comme fortuit, il n'y réussit point encore. Il voulait

engager ce prélat à faire revoir par le roi l'important procès qu'il venait de perdre et qui l'avait si fort piqué, pour de là l'embarquer. Ce fut l'objet du voyage de l'abbé de Choisy, qui y perdit toute son insinuation, son esprit et son bien-dire. Il revint à la Ferté avec force compliments, mais chargé de refus sur tout. On ne peut exprimer quels furent les transports de rage avec lesquels ils furent reçus, ni tout ce que vomit le cardinal de Bouillon contre un homme si distant de lui, devant lequel il s'était humilié, et en avait inutilement imploré la protection contre ses prétendus ennemis, contre le roi, contre les ministres, contre ses amis. Ce dernier trait de mépris acheva de lui tourner la tête. Il comprit son exil sans fin et les dégoûts journaliers, inépuisables, sans secours, sans ressource, sans espérance d'aucun moyen d'adoucir sa situation, beaucoup moins de la changer. Je sus tout cela par le curé de la Ferté, qui était homme d'esprit et savant, avec lequel il s'était familiarisé dans ses promenades, qu'il avait même fait manger quelquefois avec lui, lui qui n'avait pas voulu manger avec ce qu'il y avait de plus distingué à Rouen, et devant lequel il ne se cachait pas. J'ai lieu de croire, mais sans en être certain, que ce fut l'époque de la résolution qu'il exécuta près de deux ans après, parce qu'il lui fallut tout ce temps pour arranger dessus toutes ses affaires. Outre la consolation de se trouver [dans] un lieu agréable, d'entière solitude et de parfaite liberté, où choqué ni contraint sur rien, il faisait tout ce qu'il lui plaisait à son aise, il attendait sans le dire le départ de la cour pour Fontainebleau.

Ce long séjour que je n'avais pu prévoir ne laissait pas de me mettre en peine, et je craignais que le roi, si justement piqué contre lui, ne le trouvât mauvais. J'en parlai au chancelier et à M. de Beauvilliers; je leur dis mon embarras, je leur fis aisément comprendre que je ne pouvais chasser le cardinal de Bouillon de chez moi; que, comme il était vrai, je n'avais jamais eu avec lui aucun commerce et n'en avais encore actuellement aucun. Je me trouvai bien d'avoir pris cette précaution. À fort peu de jours de là, il fut parlé, au conseil, du cardinal de Bouillon à propos de ses procès perdus contre ces moines. Là-dessus le roi dit qu'il était bien longtemps à la Ferté; que, si on voulait le chicaner, on ne l'y laisserait pas; qu'il n'avait pas permission d'approcher plus près de trente lieues, et qu'il n'y en a que vingt de Versailles à la Ferté. Le chancelier

saisit ce mot, et après lui le duc de Beauvilliers pour me servir, et il parut que cela fut bien reçu. Enfin, la cour arrivée à Fontainebleau, le cardinal de Bouillon partit aussi de la Ferté, sans que pas un de ses gens sussent où il allait. Il prit des chemins détournés, et il arriva enfin, toujours dans le même secret réservé à lui seul, à Auny près de Pontoise, où il demanda à coucher et où il fut reçu. C'était une maison de campagne du maréchal de Chamilly, qui était alors à la Rochelle avec sa femme, où il commandait et dans les provinces voisines, à qui il n'en avait ni écrit ni fait parler. C'était s'approcher de Paris bien plus que de la Ferté; la cause en fut pitoyable.

Il avait le prieuré de Saint-Martin de Pontoise, où il avait dépensé des millions et fait une terrasse admirable sur l'Oise et des jardins magnifiques. Il aima tant cette maison, et encore par vanité, car je lui ai ouï dire que tout ce qui était des dehors était royal, que dans sa faveur il obtint, moyennant un échange, de détacher cette maison et quelques dépendances du prieuré et d'en faire un patrimoine, qui en effet, est demeuré à M. de Bouillon. Il n'avait pu avoir permission d'y aller, et voulut au moins la revoir encore une fois par la chatière; et il donna le mis-

érable spectacle de l'aller considérer tous les jours, pendant les sept ou huit qu'il demeura à Auny, tantôt de dessus la hauteur, tantôt tout autour par les ouvertures des murailles des bouts des allées, et à travers des grilles, sans avoir osé mettre le pied en dedans, soit qu'il voulût faire pitié au monde, par cette ridicule montre d'un extrême désir dont la satisfaction lui était refusée, soit qu'il espérât toucher par le respect de n'être pas entré dans sa maison ni dans ses jardins. Cette bassesse fut méprisée, et ce fut tout. De là il tira droit en Bourgogne, d'où il était venu, où il reçut enfin la permission de s'en aller tout auprès de Lyon s'établir dans une maison de campagne qui lui fut prêtée, pour n'être plus parmi des objets qui l'octroient sans cesse de douleur.

Baluze dont j'ai parlé, et de son *Histoire de la maison d'Auvergne* fondée sur les faussetés du cartulaire de Brioude, dont j'ai parlé (t. V, p. 322), avait presque toujours été avec le cardinal de Bouillon à Rouen. Son livre, prêt à paraître en 1706, avait été remis sous clef alors par l'étrange vacarme qu'excita l'imposture du cartulaire de Brioude, et l'arrêt de mort de la chambre de l'Arsenal contre le faussaire de Bar, convaincu de l'avoir

fabriqué, et dont les Bouillon eurent le crédit de faire commuer la peine en une prison perpétuelle à la Bastille, où il avoua qu'ils le lui avaient fait faire. Depuis quinze mois de cet événement, il ne s'en parlait plus. L'ouvrage de Baluze, fait avec tout l'art possible, séparé de tout cet espace de temps de son ruineux fondement, parut aux Bouillon pouvoir enfin se montrer. Le chancelier leur ami, et sujet quelquefois à traiter les choses un peu légèrement, leur en accorda le privilège. Il parut donc en public, et y renouvela toute la scène du faussaire. Savants et ignorants, le soulèvement fut général, et le mondé indigné ne se contraignit ni sur les Bouillon ni sur le chancelier, qui leur avait passé cette impression. Je ne pus m'empêcher de lui en dire mon avis. Il en fut honteux à ne savoir où se mettre; et les Bouillon, avec toute leur hardiesse, fort embarrassés. Ce fut à propos de ce nouvel éclat, que Maréchal me conta que de Bar, désespéré de se voir confiné en prison pour le reste de sa vie, malgré les assurances de protection infaillible et des récompenses dont les Bouillon l'avaient repu pour lui faire exécuter cette insigne fausseté, et lassé de ces imprécations contre eux si inutiles, s'était cassé la tête

contre les murailles; que lui, Maréchal, avait été appelé pour le visiter dans cette furie et dans cette blessure, de laquelle il était mort deux jours après.

Le roi, qui avait la faiblesse de ne partir jamais un vendredi, ne fut pas si scrupuleux pour son petit-fils. Il fixa son départ au 14 mai. Il semblerait néanmoins qu'à qui observerait les jours, celui de l'assassinat d'Henri IV et de la mort de Louis XIII devrait être réputé un jour malheureux pour la France, pour ses rois et pour ceux qui en sont si récemment sortis. Mais le roi, qui n'a jamais compté que lui pour roi de France, put s'apercevoir en cette occasion que sa cour ne le comptait pas seul, malgré ses adorations. La messe du roi qui, selon la coutume, fut de Requiem, frappa tout le monde et l'attrista sur le départ du jeune prince et [on] ne s'en put contenir. Je n'en fus pas témoin; j'étais à Saint-Denis à l'anniversaire de celui, dont par mon père, je tiens toute ma fortune; c'est à son exemple un devoir qui l'emporte sur tout autre, et auquel je n'ai jamais manqué. Il est vrai que je m'y suis toute ma vie trouvé tout seul, et que je n'ai jamais pu m'accoutumer à un oubli si scandaleux de tant de races comblées par ce grand monarque, dont plus d'une sans

lui seraient inconnues et demeurées dans le néant. À mon retour de Versailles, je trouvai qu'on y était encore blessé du choix de ce jour funeste.

Mgr le duc de Bourgogne était parti à une heure après midi pour aller coucher à Senlis, chez l'évêque, frère de Chamillart, dont toute la famille était allée l'y recevoir. Il passa à Cambrai avec les mêmes défenses de la première fois, mais il y dîna. À la vérité ce fut à la poste même, où l'archevêque se trouva avec tout ce qui était à Cambrai. On peut juger de la curiosité de cette entrevue, qui fut au milieu de tout le monde. Le jeune prince embrassa tendrement son précepteur à plusieurs reprises. Il lui dit tout haut qu'il n'oublierait jamais les grandes obligations qu'il lui avait, et sans jamais se parler bas, ne parla presque qu'à lui, et le feu de ses regards lancé dans les yeux de l'archevêque, qui suppléèrent à tout ce que le roi avait interdit, eurent une éloquence avec ces premières paroles à l'archevêque; qui enleva tous les spectateurs, et qui, malgré la disgrâce, grossirent alors et depuis la cour de l'archevêque de tout ce qui était de plus distingué et qui; sous divers prétextes, de route et de séjour, s'empressait à mériter d'avance ses bonnes

grâces présentes et sa protection future.

M. le duc de Berry partit le 15, dîna à Senlis chez l'évêque, ne passa point par Cambrai, et joignit Mgr le duc de Bourgogne à Valenciennes le soir même qu'il y était arrivé. C'était là qu'était M. de Vendôme depuis son arrivée de la cour, et là qu'était le rendez-vous de tout le monde. Le roi d'Angleterre ne tarda pas de s'y rendre dans un incognito si précis toute la campagne, qu'il en devint scandaleux. Il mangea chez Mgr le duc de Bourgogne jusqu'à l'arrivée de son équipage. Il eut après chez lui une table de seize couverts où il invitait et où il fut très gracieux, et mangea chez les officiers généraux qui l'en prièrent. Il choisit son poste, bien que volontaire, à la tête des troupes de sa nation, qui en furent comblées. Jusqu'aux Anglais de l'armée ennemie s'en sentirent de la satisfaction, et la laissèrent échapper. Ce prince vécut avec beaucoup de sagesse, mais fort parmi tout le monde, chercha à plaire et y réussit. Il acquit même l'estime et l'affection des troupes et des généraux par, son application et par toute la volonté qu'il montra. Il ne figura pas assez pour s'y étendre davantage. L'électeur gagna les bords du Rhin où le duc de Berwick l'était allé

attendre.

Villars arriva avec sa femme presque à ses journées, fort lentement. Il parut outré de changer de pays et d'armée. Il lui fâchait fort de guitter de si abondantes sauvegardes, et n'était guère plus content de ne pouvoir traîner sa femme après lui. Elle en était ravie. Il lui échappa assez plaisamment qu'elle avait quitté le service. Villars assura le roi publiquement que tous ses bataillons en Allemagne excédaient le complet de cinq cents hommes chacun, et qu'ils étaient tous beaux à merveilles; puis s'étant mis peu à peu sur la morale, et toujours en public et parlant au roi, il dit tout haut que la meilleure maxime pour les rois était de faire espérer beaucoup et de donner peu. Je laisse à penser comment ce mot fut reçu d'un compagnon de sa sorte, élevé et comblé au point où il se trouvait. L'électeur et Berwick ne trouvèrent pas leur armée à beaucoup près telle que Villars la publiait, mais ce dernier ne s'était pas contraint de dire publiquement, et plus d'une fois, en parlant des puissances, que, s'il ne leur fallait que du plat, de la langue, il leur en donnerait tout leur soûl. À cette fois, il tint exactement parole.

Les Impériaux furent lents à s'assembler. Le duc d'Hanovre, depuis roi d'Angleterre, commandait leur armée. Il comptait qu'elle serait nombreuse et que le prince Eugène l'y suivrait bientôt. Ce dernier partit fort tard de Vienne, s'amusa chez divers princes en chemin, forma un puissant corps sur la Moselle, et sourd aux cris d'Hanovre, se fit joindre par de gros détachements de son armée, par des ordres précis de l'empereur, qui eut peine à apaiser M. d'Hanovre piqué et voulant s'en retourner chez lui. Pour le dire de suite, dès que cette armée de la Moselle ne put plus donner soupçons de torquets, l'électeur et Berwick laissèrent à du Bourg la garde des lignes d'Haguenau, avec le nécessaire pour les défendre contre les entreprises du duc d'Hanovre, et marchèrent avec tout le reste sur la Moselle, où il se forma un gros orage dont on ne put deviner la cause, tandis que Marlborough, à la tête de l'armée de Flandre, se tenait dans une grande tranquillité. On prétendit qu'il était convenu avec le prince Eugène d'attendre qu'il fût prêt, et de ne rien entreprendre sans lui.

L'armée de Mgr le duc de Bourgogne était d'abord de deux cent six escadrons et de cent trente et un bataillons en cinquante-six brigades. Il avait la maison du roi, la gendarmerie, les carabiniers et le régiment des gardes, dix-huit lieutenants généraux, et autant de maréchaux de camp en ligne, sans les gens du détail. Dix sont devenus depuis maréchaux de France, dont quatre n'étaient lors que brigadiers; et nous en voyons aussi qui n'étaient pas de cette armée et qui n'étaient alors que colonels. L'armée se trouva complète, belle, leste, de la plus grande volonté. Jamais armée fournie avec plus d'abondance, ni d'amas de toutes les sortes, avec un prodigieux équipage de vivres et d'artillerie. Tout ce qui y servait se pressa d'arriver sur le départ des princes. Il ne restait plus qu'à se mettre en mouvement. M. de Vendôme, qui prenait aisément racine partout où il se trouvait à son aise, montra peu de complaisance pour en sortir. Il fut seul de son avis, mais il se fit croire avec Un air de supériorité dont Puységur prévit les suites, et les écrivit au long à M. de Beauvilliers, qui ne me cacha pas ses alarmes. Je le fis souvenir de notre conversation de Marly, mais je le trouvai encore fort éloigné de penser que les choses pussent aller jusqu'où je les lui avoir prédites. Profitons de l'inaction de ce premier commencement de campagne

pour raconter le peu qui se passa jusqu'à sa véritable ouverture, qui [ne] nous permettra guère après de la quitter.

Le roi nomma à la Pentecôte M. le duc d'Enghien chevalier de l'ordre pour le premier jour de l'an. Il n'avait que seize ans, et M. le Duc n'y songeait pas encore; mais il était fils de M<sup>me</sup> la Duchesse.

Le roi alla coucher le 18 juin à Petit-Bourg, et le 19 à Fontainebleau. M<sup>me</sup> de Pontchartrain était à Paris à l'extrémité. Ma liaison intime avec cette famille, et plus encore l'union et l'intimité plus que de soeurs qui était entre M<sup>me</sup> de Saint-Simon et elle, nous arrêta à Paris. Elle ne voyait presque plus personne, et n'avait de consolation qu'avec M<sup>me</sup> de Saint-Simon, qui n'en trouvait aussi qu'auprès d'elle. Le caractère de cette femme accomplie tiendrait trop de place ici; il la trouvera mieux parmi les Pièces<sup>1</sup>. Il est trop beau, trop singulier, trop instructif pour le laisser ignorer. Il y avait longtemps qu'une si

<sup>&#</sup>x27;On voit par ce passage que les morceaux renvoyés aux Pièces par Saint-Simon étaient quelquefois de sa composition; c'est un motif de plus pour regretter que le public ne puisse encore profiter de cette partie de "ses oeuvres. Voy. t. I°, p. 437, note.

grande perte était prévue. C'était une maladie de femme venue de trop de couches et trop près à près, de trop peu de ménagement d'abord, qui rendit tous les divers remèdes inutiles. Pontchartrain, qui avait là-dessus bien des reproches à se faire, en pouvait combler la mesure par la contrainte continuelle dans tout, et par son étrange humeur qu'il lui avait fait essuyer sans cesse. La patience et la douceur dont elle ne s'était jamais lassée, jusqu'à être outrée lorsqu'on pouvait s'apercevoir qu'elle en avait besoin, avait infiniment pris sur elle, et fort aigri son sang, qu'on ne put enfin calmer ni arrêter. Soit vérité, soit feinte, comme dans les suites cela ne parut que trop, Pontchartrain sentit toute la grandeur de sa perte, et plus d'un an avant qu'elle arrivât, il me confia que si ce malheur, qu'il ne prévoyait que trop, lui arrivait, il avait pris le dessein de se retirer; que, dès qu'il la verrait diminuer, il tiendrait sa démission toute prête; que, dès que le malheur serait arrivé, il l'enverrait au roi et se retirerait aussitôt dans un petit appartement que son père avait à l'institution de l'Oratoire, où il passait les bonnes fêtes; qu'il y demeurerait trois ou quatre mois jusqu'à ce qu'il se fût déterminé à un lieu et à un genre

de vie qui lui convînt et qu'il pût continuer, sur quoi il exigea de moi un secret inviolable.

Il serait inutile de rapporter ici ce que je lui dis pour détourner un homme de son âge et chargé de famille d'une résolution si téméraire. Je compris que je ne gagnerais rien que par degrés. Quoiqu'il n'eût rien que de très rebutant, et que je le sentisse tel plus souvent que personne, parce que je le voyais plus souvent et plus intimement, j'avoue que je [fus] dupe, et qu'il me fit pitié. Je crus que la confiance de son père, qui ne me cachait rien, ni des affaires, ni de sa famille, et qui cent fois m'avait déposé ses douleurs sur son fils; que celle de sa mère, qui n'était pas moindre ; que cette intime liaison de sa femme avec la mienne; que l'intérêt de ses enfants demandaient également de moi tous les soins possibles pour détourner une résolution qui serait un coup de mort pour le chancelier et la chancelière, et qui serait la perte de leur famille. Bientôt après je crus démêler qu'outre que ces sortes de résolutions sont souvent le fruit des grandes douleurs, il imaginait en devoir une signalée à une si grande perte, et que, privé de l'appui qu'il tirait de la considération de sa femme, il désespérait de pouvoir se soutenir dans sa place. Ces mélanges, qui venaient de la sensibilité du coeur et de l'orgueil de l'esprit, me parurent former une résolution bien difficile à rompre. Je ne crus donc pas faire une infidélité de communiquer ce secret à M<sup>me</sup> de Saint-Simon pour me servir de son sage conseil. Elle en jugea comme moi. Lui-même bientôt après s'en ouvrit à elle. Cette inquiétude me fit quitter bonne compagnie, et mes ouvrages de la Ferté et mes plants que j'étais allé voir à Noël, sur un accident qu'on crut qui emporterait M<sup>me</sup> de Pontchartrain, pour accourir à temps d'empêcher la démission. J'avais résolu de tâcher à la faire passer par les mains du chancelier. Cela lui était dû par toutes sortes de raisons, et c'était le meilleur moyen de l'arrêter.

La maladie, qui dura encore six mois, donna le temps à Pontchartrain de s'ouvrir au P. de La Tour, général de l'Oratoire, qui confessait M<sup>me</sup> de Pontchartrain depuis son mariage, et à l'abbé de Maulevrier, aumônier du roi, grand intrigant, avec de l'esprit et de l'ambition, grand ami des jésuites et de M. de Cambrai, de qui j'ai parlé quelquefois. Celui-ci le détourna de se retirer à l'institution pour ne point faire cette peine aux jésuites,

auxquels il était aussi livré que son père était éloigné d'eux, et pour ne point donner de soi des soupçons de jansénisme, qui pourraient attirer les affaires au P. de La Tour, lequel aussi le détermina à s'en aller à Pontchartrain quand le malheur serait arrivé, puis à différer sa démission de quelques semaines, enfin de quelques mois. Il y en avait près de deux que nous ne bougions presque point de cette funeste maison, lorsque M<sup>me</sup> de Pontchartrain mourut enfin sur les onze heures du matin, le 25 juin. La cour était à Fontainebleau, le chancelier aussi qui n'avait pu quitter, que sa femme désolée alla trouver aussitôt; qui le trouva dans la plus amère affliction quoique prévue de si loin. M<sup>me</sup> de Saint-Simon, que j'avais eu soin de détourner adroitement d'un si douloureux spectacle, avait, malgré sa vertu, besoin de toutes sortes de secours. Je voulus demeurer auprès d'elle. Elle savait où en était Pontchartrain et l'importance pour ses, enfants, ou plutôt pour ceux de son amie, d'empêcher les folies qu'il voulait exécuter, et me pressa tellement de ne le point abandonner, que je la laissai avec lime la maréchale de Lorges, Rime de Lauzun et ma mère, et m'en allai, sur un message pressant du P. de La Tour, le trouver chez Pontchartrain, d'où, pour abréger beaucoup de choses, nous partîmes tous trois en même carrosse, et Bignon, intendant des finances, en quatrième, et nous en allâmes à Pontchartrain. Les trois belles-soeurs y vinrent le jour même, et peu à peu la parenté et les liaisons y introduisirent plus de monde.

Dans la situation où était toute cette famille, le chancelier et la chancelière, qui n'aimaient point les belles-soeurs avec qui j'étais fort bien, n'avaient de confiance qu'au P. de La Tour et en moi, et Pontchartrain, qui voulait toujours parler de sa retraite qui n'était sue là que de nous, laissait toute la compagnie pour être sans cesse avec nous. Cela me força à demeurer pour arrêter toujours cette résolution, jusqu'à ce que, Bignon, prêt à partir pour Fontainebleau, cette résolution lui fût confiée pour la déclarer au chancelier, mais sans porter de démission. Alors voyant l'affaire entre les mains du chancelier, je m'en revins à Paris auprès de M<sup>me</sup> de Saint-Simon, et le P. de La Tour retourna à ses affaires. Ce ne fut pas pour longtemps. Le chancelier, outré de plus d'une douleur, et de colère contre son fils, sut le rapport de Bignon, m'écrivit la lettre du monde la plus

touchante pour me conjurer de n'abandonner pas ce fou dans ses transports, et pour me témoigner qu'il n'avait de ressource qu'au P. de La Tour et en moi, ni de repos qu'il ne me sût à Pontchartrain. Je différai pourtant d'y retourner.

Phélypeaux cependant, frère du chancelier, arrivant de Bourbon, avait été à Pontchartrain, où son neveu lui avait parlé comme à Bignon, et l'avait aussi chargé de déterminer son père, qui lui avait écrit très fortement et plusieurs fois, à le laisser faire. Phélypeaux, tout apoplectique qu'il était revenu des eaux, ne put rien gagner sur son neveu. Il se traîna à Fontainebleau où il acheva d'effaroucher son frère par tous les détails qu'il lui rapporta, et de l'outrer contre son fils. Il m'écrivit par son frère une lettre si forte et si pressante pour retourner à Pontchartrain, que je ne pus m'en défendre, mais en même temps si précise d'en chasser les belles-soeurs et toute la compagnie, que je crus qu'elle excédait. Le fait était que, encore que le chancelier travaillât avec le roi en la place de son fils, les affaires périssaient faute de signatures et de manutention ordinaire; que le roi, qui est l'homme du monde à qui les afflictions allaient le

moins, commençait à s'en lasser jusqu'à le trouver mauvais; que la cour en parlait fort et blâmait en ridicule; que ce qui s'amassait de gens à Pontchartrain, quoique parenté ou familiers, y donnait un air d'assemblée et de fête tout à fait déplacé; d'appareil de spectacle, et faisait une sorte d'amusement à son fils qui le retenait où il ne devait pas être, et qui scandalisait par le contraste et le ridicule éloigné de toute la bienséance de son état. Surtout le chancelier insistait sur ce que son fils allât enfin à Fontainebleau, ce qu'il s'éloignait entièrement de faire. Phélypeaux me fit une triste peinture de l'état où il avait laissé son frère sur la ruine de sa famille et de sa fortune; et, outre la lettre qu'il m'avait apportée, me conjura encore de la part du chancelier de vouloir bien retourner à Pontchartrain pour, tâcher d'en arracher son fils. À tant d'instances M<sup>me</sup> de Saint-Simon joignit ses représentations les plus fortes de ne pas refuser un service si important qui m'était demandé avec tant d'instance et de confiance. Je me résolus donc à y retourner, mais avec le P. de La Tour, et en nous faisant précéder par l'abbé de Maulevrier, à qui le chancelier avait parlé très fortement à Fontainebleau, dès qu'il le sut instruit par

son fils même.

Cet abbé qui aimait tant à se mêler de tout, et si principalement chez les ministres, qui était sec, était chargé d'essayer de ramener l'esprit de Pontchartrain aux volontés de son père, et d'insinuer à la compagnie de s'en aller, belles-soeurs et autres. Nous le laissâmes partir et n'allâmes que le lendemain, le P. de La Tour et moi. Nous trouvâmes que l'abbé, armé des ordres du père et de la mère, ne les avait adoucis, ni à la compagnie, ni aux belles-soeurs même, ni au fils. Ces trois femmes, qui ignoraient pleinement le dessein de leur beau-frère, ne cherchaient qu'à lui plaire, à profiter d'une douleur qui les réunissait, peut-être à le soustraire tout à fait de père et de mère pour disposer de lui plus à leur gré, et en tirer plus gros qu'elles ne faisaient, bien qu'elles ne s'y fussent jamais épargnées. Elles lui firent des plaintes amères du traitement scandaleux qu'elles recevaient pour l'amour de lui. Pontchartrain, de longue main impatient des moindres apparences de joug, frappé de l'idée de s'unir plus étroitement à ce qui était de plus proche à sa femme, piqué d'honneur de plus, s'emporta d'une façon étrange, s'opposa nettement au départ, et

n'eut pas peine à arrêter des personnes qui ne voulaient s'en aller que pour être retenues. L'abbé de Caumartin nous vint conter l'histoire en descendant de carrosse, sur quoi le P. de La Tour et moi jugeâmes qu'il n'était plus du tout question d'exécuter ce que le chancelier m'avait si précisément demandé par sa lettre et par son frère, mais d'adoucir l'irritation que l'abbé de Maulevrier avait causée.

Le P. de La Tour aborda Pontchartrain, tandis que j'allai trouver les dames. J'essuyai d'abord une sortie de la comtesse de Roucy; je m'adressai à M<sup>me</sup> de Blansac comme plus liante, mais qui, avec infiniment d'esprit et une apparente douceur, était encore bien plus fausse; et n'en allait que mieux à ses fins; je leur abandonnai la sécheresse de l'abbé de Maulevrier tant qu'elles voulurent; je leur dis que le chancelier, qui trouvait toujours son fils si bien avec elles, espérait de sa solitude un retour nécessaire à la cour, en un mot, je les apaisai et leurs maris. L'abbé de Maulevrier s'en retournait à Fontainebleau. Je le chargeai d'une lettre pour le chancelier en secret, qui m'en écrivit plusieurs avec la même précaution. Les déclamations, les dés-

espoirs, les égarements, les raisonnements sans raison et sans fin de Pontchartrain; ses fureurs, ses menaces, et parmi tout cela, ses emportements contre son père, uniquement mais sans cesse partagés entre le P. de La Tour et moi, nous mettaient sans cesse aussi à bout d'expédient, de patience et de compassion. Je n'osais me laisser aller au soupçon de quelque feinte. Le P. de La Tour, moins scrupuleux que moi, m'en parla. Nous nous y confirmâmes. Les belles-soeurs crurent y voir clair à des vapeurs, à des hurlements, à des transports qui leur parurent peu naturels. Elles s'en ouvrirent même à nous.

Jusqu'aux valets l'écumèrent et ne s'en turent pas. Quoique nous eussions obtenu enfin qu'il fit des signatures pressées, son père s'impatientait cruellement. Il m'écrivit une lettre si vive, si touchée de la perte commune, si éloquente sur ses malheurs, si offensée contre son fils et contre ses belles-sœurs, si remplie de confiance et de reconnaissance pour moi, que m'ayant prié en même temps de la brûler après l'avoir montrée au P. de La Tour, je crus qu'il était de cette même confiance de la lui renvoyer. Je lui mandai nos pensées au P. de La

Tour et à moi, et j'obtins qu'il m'écrivît une lettre que je pusse montrer à son fils, qui, sur, une réponse qu'il en avait reçue, ne voulait plus lui écrire. Enfin, comme le P. de La Tour et moi ne savions plus que devenir, un valet de chambre de Phélypeaux m'apporta secrètement une lettre de la chancelière, par laquelle elle m'avertissait qu'elle avait pris le parti de venir elle-même, sans que personne en sût rien que son mari, et qu'elle arriverait le lendemain. Ce parti nous plut extrêmement, au P. de La Tour et à moi, qui fut d'avis que je lui écrivisse pour l'instruire en chemin de la situation où elle trouverait les choses, et de ce que nous croyions de la conduite qu'elle devait tenir. Je l'envoyai attendre par un de mes gens fort sûr, avec ma lettre, à deux lieues de Pontchartrain, qui l'arrêta et qui la lui donna. Elle m'en a souvent bien remercié depuis comme de chose qui lui avait été bien utile.

Peu après le dîner, il parut deux carrosses dans la montagne qui surprirent fort tout le monde, parce qu'on ne venait plus guère à Pontchartrain, mais qui étonnèrent bien plus lorsqu'à leur approche on reconnut que c'était la chancelière. Une bombe eût moins effrayé les belles-soeurs, qui furent sur le point de s'aller cacher. Le P. de La Tour et moi, seuls dans la confidence, fîmes si bonne contenance que personne ne s'en douta, ni ne soupçonna depuis que nous en sussions la moindre chose. Le P. de La Tour gagna doucement sa chambre, et moi un corridor pour voir la réception sans contrainte. Elle fut bonne, et à la porte du cabinet qui donne dans la cour. La mère et le fils s'enfermèrent d'abord seuls. Phélypeaux et les deux Bignon venus avec elle vinrent à la compagnie. Le P. de La Tour tâcha de remettre la tête fort étourdie aux belles-soeurs. La chancelière leur fit au mieux, et dit qu'elle n'était point venue pour chasser personne, ni pour presser son fils sur Fontainebleau, mais pour être avec lui tant qu'il demeurerait à Pontchartrain, et en effet pour les importuner tous si bien de sa présence et de ses compliments, qu'elle fît finir un séjour si ridiculement poussé. Cela réussit bientôt. Je donnai encore une journée à la chancelière, avec qui j'eus beaucoup d'entretiens, et je m'en revins enfin à Paris pour ne plus retourner. Peu de jours se passèrent dans l'embarras que j'avais laissé. Les belles-soeurs, peut-être pour se raccommoder, ou pour abréger leur ennui, furent les premières à porter leur beau-frère au départ. Il capitula sur la réception que lui ferait son père, sur la vie particulière qu'il voulait mener à la cour, où il ne voulait, disait-il, demeurer qu'une année. Qui l'eût pris au mot l'aurait bien fâché. Enfin tout le monde partit à la fois. La mère et le fils allèrent droit à Fontainebleau, où le chancelier se contraignit à bien recevoir son fils, mais outré de tout ce qui s'était passé, persuadé du jeu d'affliction, et que de Pontchartrain il avait percé jusqu'à Fontainebleau où on en parlait trop.

La conduite qu'il y tint, les personnages ridicules et différents qu'il y fit, les affectations de parade et cent sortes de singularités en public, achevèrent de l'y démasquer et de l'y faire mépriser, dont le chancelier et sa femme étaient sans cesse désolés. M<sup>me</sup> de Saint-Simon plus simple, mais plus intimement touchée, eut grand'peine à se résoudre à rentrer dans sa vie accoutumée et à retourner à la cour. J'en étais d'autant plus pressé que le roi ne s'accommodait ni des douleurs ni des absences, et que sur les derniers temps de la vie de M<sup>me</sup> de Pontchartrain, M<sup>me</sup> de Saint-Simon s'était excusée d'une fête dont le roi l'avait nommée, qui

l'avait trouvé mauvais. Nous logions à notre ordinaire à Fontainebleau, chez Pontchartrain, au château. Nous y fûmes presque continuellement occupés du chancelier et de la chancelière et de leur fils, avec eux et avec le monde. Un détail si long et si peu intéressant paraîtra sans doute étrange, aussi m'en serais je bien gardé sans ce qui se verra en son temps et à quoi il était tout à fait nécessaire.

## CHAPITRE XV.

1708

JE VAIS ME PROMENER VERS LA LOIRE. - MORT DE LA DUCHESSE DE CHÂTILLON. - MORT DE M<sup>ME</sup> DE RAZILLY. - MARIAGE DU FILS DU DUC D'AUMONT ET DE LA FILLE DE GUISCARD. - MARIAGE DU ROI DE PORTUGAL AVEC UNE SOEUR DE L'EMPEREUR, ET DE L'ARCHIDUC AVEC UNE PRINCESSE DE BRUNSWICK-BLANKEMBOURG-WOLFENBÜTTEL. - INVESTITURE DE MONTFERRAT AU DUC DE SAVOIE. - MORT ET DEUIL DU DUC DE MANTOUE. - PENSIONS À LA DUCHESSE DE MANTOUE. - INDIGENCE ET NÉGLI-

GENCE DE L'ESPAGNE. - HAINE DE M. LE DUC ET DE MME LA DUCHESSE POUR M. LE DUC D'ORLÉANS, ET SA CAUSE. - ÉPOQUE DE LA HAINE IMPLACABLE DE M<sup>me</sup> des Ursins et de M<sup>me</sup> de Maintenon POUR M. LE DUC D'ORLÉANS. - PETIT SUCCÈS EN Espagne. - Siège et prise de Tortose. - Perte de LA SARDAIGNE. - PERTE DE MINORQUE ET DU PORT-Mahon. - Prince Eugène en Flandre. - Projet SUR BRUXELLES REJETÉ. - CONSPIRATION DANS LUX-EMBOURG DÉCOUVERTE. - GAND ET BRUGES SURPRIS PAR LES TROUPES DU ROI. - L'ÉLECTEUR RETOURNE sur le Rhin, et le duc de Berwick amène une PARTIE DE L'ARMÉE EN FLANDRE. - PARESSE ET funeste opiniâtreté du duc de Vendôme. Combat d'Audenarde. - Insolence de Vendôme À MGR LE DUC DE BOURGOGNE. - PAROLE ÉNORME DE VENDÔME À MGR LE DUC DE BOURGOGNE. Retraite derrière le canal de Bruges. - Belle ACTION DU VIDAME D'AMIENS, ET AUTRE BELLE DE NANGIS.

Quelque occupé que j'eusse été et de cette perte et de

ses suites, je ne l'avais pas moins été d'être au fait de bien des choses considérables en leur moment, mais dont la plupart se fondent après comme les morceaux de glace, quoique bien des choses importantes dépendent souvent de celles qui se fondent ainsi. J'étais dans l'intime confiance de M. le duc d'Orléans; et ses amis, et sa position était telle qu'il n'y avait que moi qui pusse y être pour tout ce qui concernait la cour. J'avais grand soin de l'informer aussi de bien des choses qui le pouvaient guider ou qui lui pouvaient servir, et je lui écrivais en chiffres, mais par ses propres courriers quand ils s'en retournaient, et par-ci par-là, quelques lettres de paille, et en clair, pour amuser, par la poste ou par les courriers de la cour. J'étais demeuré un peu en arrière de choses dont il fallait pourtant l'informer, et j'étais si excédé de la vie dont je sortais que je fus bien aise aussi d'un peu de dissipation. La Vrillière s'en allait presque seul à Châteauneuf, il me pressa de l'y aller voir. J'y consentis. Je m'y enfermai une journée entière, matin et soir, à faire à M. le duc d'Orléans un volume en chiffres, que j'envoyai sûrement mettre à la poste d'Orléans, pour être à l'abri de l'ouverture. De là, j'allai voir Cheverny et sa

femme dans leur belle maison de Cheverny, Chambord qui en est tout contre, dont j'entendais toujours parler, et que je n'enviai pas. L'évêque de Blois, qui vint à Cheverny, m'engagea aisément d'aller voir Blois, où j'avais grande curiosité de voir la salle des derniers états, la prison du cardinal de Guise et de l'archevêque de Lyon, et le lieu où mourut Catherine de Médicis. Je trouvai que, pour bâtir le château neuf, Gaston avait détruit la salle des états, et que le contrôleur, qui occupait l'appartement de cette funeste reine, était sorti avec la clef. Je vis aussi Menars, et j'eus lieu d'être content de ma curiosité par la singulière beauté des terrasses de cette maison, de la situation de l'évêché à Blois, et du grand parti que ce premier évêque a su en tirer pour le bâtiment qu'il y a fait. Après huit ou douze jours d'éclipse, je retournai à Fontainebleau.

La duchesse de Châtillon mourut. C'était M<sup>lle</sup> de Royan, fille d'une soeur de la princesse des Ursins, et La Trémoille comme elle, qu'elle avait élevée et mariée chez elle à Paris, dont j'ai parlé à propos de mon mariage. Elle était devenue extrêmement grasse, et le roi l'avait fait prier de ne venir point à la cour quand M<sup>me</sup> la duchesse

de Bourgogne aurait des soupçons de grossesse; ni quand elle serait grosse. Elle avait acquis, en contrefaisant une religieuse du couvent où elle avait été avant de venir chez sa tante, un tic rare et peu perceptible jusqu'à quelque temps après son mariage, et qui depuis s'était augmenté à un point qu'à toutes minutes son visage se démontait à effrayer, sans qu'elle-même s'en aperçût le plus souvent par la continuelle habitude.

La femme de Razilly mourut aussi, et ce fut une perte pour son mari et pour sa famille, qui était fort nombreuse.

Le duc d'Aumont, qui avait beaucoup mangé et qui n'était pas d'humeur à s'en contraindre, maria Villequier, son fils unique, à la fille unique de Guiscard, à qui Langlée, frère de M<sup>me</sup> de Guiscard, avait laissé un grand bien. Guiscard, outre l'honneur de cette alliance, s'accrocha volontiers à M. d'Aumont. Il était en disgrâce depuis Ramillies, et celle du maréchal de Villeroy ne lui promettait pas sitôt la fin de la sienne. Villequier, avec tout ce bien, trouvait des assaisonnements fâcheux: un beau-père disgracié, et ses deux frères roués ou pendus en effigie, passés aux ennemis, et qui faisaient parler bien

mal d'eux en attendant une fin qui fut encore plus triste.

L'empereur avait fait le mariage avec le roi de Portugal d'une de ses soeurs, qu'un frère de M. de Lorraine éonduisait à Lisbonne; et de l'archiduc son frère avec une princesse de Brunswick-Blankenbourg-Wolfenbüttel, conduite par le prince Maximilien d'Hanovre. Toutes deux étaient en voyage, et cette dernière avait passé Milan, où on lui avait fait une magnifique entrée, pour passer ensuite à Barcelone, où était l'archiduc, sur la flotte anglaise commandée par le chevalier Leake. M. de Savoie ne se pressait point de mettre en campagne. Il se plaignait d'avoir été trompé à la précédente guerre par l'empereur Léopold, qui ne lui avait pas tenu ce qu'il lui avait promis. Il tint donc si ferme à demeurer les bras croisés, jusqu'à ce qu'il eût reçu la satisfaction qu'il demandait, que l'empereur se vit forcé de finir avec lui. Il lui donna donc l'investiture de Montferrat, au grand regret et préjudice du droit de M. de Lorraine, et des promesses réitérées qu'il lui en avait faites.

M. le Prince ne le trouva pas meilleur, qui y prétendait aussi après la mort du duc de Mantoue, qui arriva le 5 juillet à Padoue assez promptement. Il laissa

beaucoup d'argent comptant; de vaisselle, de pierreries, de meubles magnifiques et de beaux tableaux, mais pas un pouce de terre, depuis que l'empereur s'était emparé de ses États. En lui finit la branche des souverains de Mantoue. Les Gonzague l'avaient peu à peu usurpée, comme tous ces petits souverains d'Italie, et, comme eux, en avaient fait un État héréditaire. Il y avait encore deux branches de Gonzague, auxquelles l'empereur n'eut aucun égard. M. de Mantoue ne fit point de testament. M<sup>me</sup> de Mantoue fit donner part au roi, par l'envoyé de Bantoue de sa part à elle, qui fut traité pour cette fois en envoyé de souverain. Le roi en prit le deuil en noir, et le quitta au bout de cinq jours. Il envoya un gentilhomme ordinaire faire compliment à Mme de Mantoue, à qui il donna quarante mille livres de pension, comme elle les touchait auparavant, sur les quatre cent mille livres qu'il donnait à M. de Mantoue, jusqu'à son rétablissement dans ses États, et qui se retenaient dessus pour elle. Elle eut aussi les trente mille livres de pension du roi d'Espagne qu'il donnait à son mari. Ainsi elle eut, outre son bien, soixante-dix mille livres de pensions. M. de Lorraine prétendit hériter de Charleville, et fit demander

au roi de trouver bon qu'il en prît possession. M. le Prince s'y opposa fortement pour les droits de M<sup>me</sup> la Princesse et l'emporta.

M. le duc d'Orléans s'était arrêté à Madrid plus longtemps qu'il n'avait cru. Rien de prêt d'aucune sorte, indigence de tout, négligence encore plus grande. Il fallut chercher des moyens d'y suppléer, et cela n'était pas facile; c'est ce qui allongea son séjour. On en prit occasion à Paris de faire courir le bruit qu'il était amoureux de la reine. M. le Duc, enragé de son oisiveté et de la réputation que M. le duc d'Orléans acquérait, M<sup>me</sup> la Duchesse, qui le haïssait pour avoir été trop bien ensemble, se rendirent les promoteurs de ce bruit à la cour, à la ville, et qui gagna les provinces et les pays étrangers, excepté l'Espagne, où il n'en fut pas mention parce qu'il n'y avait ni vérité ni apparence. M. d'Orléans y était occupé à des choses plus, sérieuses, et plût à Dieu eût-il été moins touché de trouver des obstacles aux choses les plus urgentes, ou que sa douleur lui eût laissé plus d'empire sur sa langue! Un soir qu'après avoir travaillé tout le jour, comme il ne faisait autre chose depuis son arrivée, à chercher des expédients

pour subvenir à l'incurie extrême de tous préparatifs les plus indispensables pour mettre en campagne et y faire quelque chose, il se mit à table avec plusieurs seigneurs espagnols et des François de sa suite, tout occupé de son dépit qui tombait sur Mme des Ursins qui gouvernait tout, et qui n'avait pas songé à la moindre des choses concernant la campagne. Le souper s'égaya et un peu trop. M. le duc d'Orléans, un peu en pointe de vin et toujours plein de son dépit, prit un verre, et regardant la compagnie (je fais excuse d'être si littéral, mais le mot ne peut se masquer): « Messieurs, leur dit-il, je vous porte la santé du c..-capitaine et du c..-lieutenant. » Le propos saisit l'imagination des conviés; personne pourtant, ni le prince lui-même, n'osa faire de commentaire, mais le rire gagna chacun et fut plus fort que la politique. On fit raison de la santé, sans toutefois répéter lés mots, et le scandale fut étrange.

Une demi-heure après au plus, M<sup>me</sup> des Ursins en fut avertie<sup>1</sup>. Elle sentit bien qu'elle était le lieutenant et M<sup>me</sup> de Maintenon le capitaine; et, si on se souvient de ce que j'ai raconté là-dessus (t. V, p. 9 et suiv.), on verra que cela

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Voy. notes à la fin du volume.

ne pouvait s'entendre autrement. La voilà transportée de colère-, qui mande le fait en propres termes à M<sup>me</sup> de Maintenon, laquelle, de son côté, entra en furie. Inde irae. Jamais elles ne l'ont pardonné à M. le duc d'Orléans, et nous verrons combien peu il s'en est fallu qu'elles ne l'aient fait périr. Jusqu'alors M<sup>me</sup> de Maintenon n'avait ni aimé ni haï M. le duc d'Orléans, et M<sup>me</sup> des Ursins n'avait rien oublié pour lui plaire. Ce fut aussi ce qui la piqua le plus, de voir qu'avec ses soins les manquements pour le service l'avaient porté à une plaisanterie si cruelle, et qui, en un seul mot, révélait toute sa politique avec un ridicule qui ne se pouvait effacer. De ce moment elles jurèrent la perte de ce prince. Il se peut dire qu'il la frisa de bien près ; mais, échappé de ce péril, il ne cessa d'éprouver, tout le reste de la vie du roi, et jusque dans sa mort, combien M<sup>me</sup> de Maintenon lui fut une implacable et cruelle ennemie, par toutes les sortes de persécutions qu'elle lui suscita. Ce fut encore merveilles comment il n'y succomba pas; mais ce n'en fut pas une moindre que l'étrange et triste état où elle sut, réduire un prince de son rang, état qui a même influé sur le reste de sa vie. Il ne tarda pas à s'apercevoir du changement de M<sup>me</sup> des Ursins à son

égard, qui n'accommoda pas les affaires qu'elle eût voulu depuis voir périr entre ses mains. Il est des choses qui ne se peuvent raccommoder, et il faut convenir que ce terrible mot était supérieurement de ce genre. Aussi M. le duc d'Orléans n'y songea-t-il pas, et alla toujours son chemin à l'ordinaire. Je ne sais même s'il a pu s'en repentir, quelque lieu qu'il en ait eu toute sa vie, tant il le trouvait plaisant; et il m'a depuis impatienté plus d'une fois en m'en parlant, riant de tout son coeur. J'en sentais tout le poids et toutes les cruelles suites; et toutefois ce qui m'en piquait le plus, tout en le lui reprochant, je ne pouvais m'empêcher d'en rire aussi, tant ce grand et funeste ridicule de gouvernement deçà et delà les Pyrénées était en deux mots clairement assené et plaisamment exprimé.

À la fin M. le duc d'Orléans trouva moyen d'entrer en campagne, mais sans voir jamais pour plus de quinze jours à la fois, et non pas même toujours, de subsistances assurées. Il prit au commencement de juin le camp de Ginestar, d'où il envoya Gaëtano, lieutenant général, avec trois mille hommes de pied et huit cents chevaux, enlever à Falcete, à cinq lieues de Ginestar, douze cents hommes de pied, quatre cents chevaux et mille

miquelets. Ils furent surpris et se voulurent sauver dans les montagnes, mais ils furent suivis de si près, que leur cavalerie s'enfuit à toutes jambes, qu'on leur tua près de cinq cents hommes, et qu'on prit, outre cinq cents hommes prisonniers, beaucoup d'officiers, tous leurs bagages et toutes leurs munitions. Don Joseph Vallejo, détaché du même camp sur le chemin de Tortose à Tarragone, défit la garde de tous les bestiaux du pays amassés en un lieu, battit les miquelets qui s'opposèrent à sa retraite, et ramena mille boeufs et six mille moutons que M. le duc d'Orléans fit distribuer à ses troupes. Il fit enlever encore d'autres petits postes dont on lui amena beaucoup de prisonniers. Il en fit aussi beaucoup auprès de Tortose, enleva cinq barques qui y portaient des farines et des chairs salées, et l'investit le 12 juin.

Il avait établi deux ponts sur l'Èbre, l'un au-dessus, l'autre au-dessous de la place. Sa garnison était de neuf bataillons, deux escadrons et deux mille miquelets. La tranchée fut ouverte la nuit du 21 au 22 à demi-portée de mousquet. Le terrain, presque tout roc, causa bien de la difficulté, les vivres en causèrent, beaucoup davantage. D'Asfeld, longtemps depuis maréchal de France, y fit de

grands devoirs d'homme de guerre, et de soins pour la subsistance. J'ai ouï dire à M. le duc d'Orléans qu'il n'en serait jamais venu à bout sans lui, et qu'il était le meilleur intendant d'armée qu'il fût possible. L'artillerie et le génie servirent si mal que M. le duc d'Orléans se voulut charger lui-même de ces deux parties si principales, qui lui causèrent beaucoup de soins et de peine. Un de ses ponts se rompit; point de bateaux, de planches, de cordages; tout manquait généralement. La réparation de ce pont, outre le temps et l'inquiétude, coûta des peines infinies à ce prince qui en vint enfin à bout. La nuit du 9 au 10 juillet, on se logea dans le chemin couvert. Les assiégés le défendirent fort valeureusement, et firent après une sortie pour en déloger les assiégeants qui les repoussèrent. Le lendemain ils capitulèrent pour livrer leurs portes, et partir quatre jours après, et être conduits à Barcelone. Îls firent rendre en même temps le château d'Arcès au royaume de Valence, qui était une retraite de miquelets qui incommodait beaucoup. Ils perdirent environ la moitié de leur garnison, et M. le duc d'Orléans environ six cents hommes, et personne de connu que Monchamp, son major général, un des

six aides de camp que le roi envoya au roi d'Espagne en Italie, pour veiller sur sa personne, après la découverte de la conspiration dont j'ai parlé alors. Ce fut une perte, que ce Monchamp, en tout genre. Lambert, dépêché par M. le duc d'Orléans, vint apprendre cette bonne nouvelle au roi; qui en fut d'autant plus aise que M. le duc d'Orléans avait surmonté toutes les difficultés possibles. En Estramadure, ni ailleurs en Espagne, il ne se passa rien de marqué. M. le duc d'Orléans eut la gloire de resserrer, d'écarter et de pousser même Staremberg le reste de la campagne, quoique plus faible que lui. Mais il était dit que chaque année serait fatale à l'Espagne, et que, semblable à un puissant arbre usé par les siècles, il lui en coûterait ses plus grosses branche l'une après l'autre.

J'ai parlé en son temps du duc de Veragua qui, vice-roi de Sardaigne à l'avènement de Philippe V, fut beaucoup plus qu'accusé d'avoir voulu, pour de l'argent, livrer cette île à la maison d'Autriche, et en perdit sa vice-royauté. C'était un homme de beaucoup d'esprit, d'adresse et de souplesse, qui de retour à Madrid avait trouvé moyen de se mettre si bien avec M<sup>me</sup> des Ursins que non seulement

tout fut oublié, mais qu'il fut fait conseiller d'État, et de plus admis aux affaires dans le cabinet. Il avait un fils qui n'avait pas moins d'esprit, d'art et de capacité que lui, mais dont l'extérieur tortu, grossier, sale et laid démentait toutes ces qualités. Il s'appelait le marquis de La Jamaïque. Il vint, à je ne sais quelle occasion, chargé d'un compliment au roi, et il parut à tout le monde un gros vilain lourdaud, à qui le peu d'usage de notre langue augmentait encore les désagréments naturels. Ils étaient embarrassés en Espagne à qui confier la Sardaigne. Elle fut offerte à La Jamaïque, qui la refusa. On capitula avec lui, on lui promit cent mille écus, mais il ne voulait point partir sans les avoir touchés. Dans l'impossibilité de les lui compter on eut recours aux expédients. La Sardaigne abondait en blés, on lui permit d'en prendre jusqu'à concurrence du payement des cent mille écus; moyennant cela il partit. Barcelone, et toute la Catalogne, en souffrait une disette extrême, toute la côte en était dépourvue, Gènes se trouvait hors de moyens de les secourir, et la défense d'y transporter des grains était exactement observée; de manière qu'on se promettait tout en Espagne du murmure des troupes

de l'archiduc et des pays qu'il avait occupés dans cette famine.

La Jamaïque profita de la conjoncture et leur fit passer des blés en abondance. Non content de se payer ainsi des cent mille écus qui lui avaient été accordés en blés de Sardaigne, il voulut profiter seul de cet étrange commerce qui rendait la vie et les forces au parti de l'archiduc. Cette tyrannie mit au désespoir la Sardaigne, qui ne peut vivre que de la vente de ses blés, et qui, ne pouvant fléchir l'avarice de son vice-roi, lui préféra l'archiduc, et traita secrètement, en sorte que cette conquête ne lui coûta que d'envoyer quelques vaisseaux se présenter devant Cagliari. Le vice-roi, abandonné en vingt-quatre heures, remit l'île au commandant des vaisseaux pour l'archiduc, à une condition qu'on lui tint: ce fut d'être porté libre, lui et tous ses effets, en Espagne, avec tous ceux qui le voudraient suivre. Peu de seigneurs s'embarquèrent avec lui, et nuls autres. Le merveilleux est qu'il fut reçu à Madrid avec acclamations. Disons d'avance que ce ne fut pas la plus considérable perte que fit l'Espagne cette année. Le chevalier Leake se présenta au mois d'octobre à l'île de Minorque, qui

se soumit aussitôt à l'archiduc. Le port Mahon fit très peu de résistance, tellement que, avec cette conquête et Gibraltar, les Anglais se virent en état de dominer la Méditerranée, d'y hiverner avec des flottes entières, et de bloquer tous les ports d'Espagne sur cette mer. Il est temps de parler de la Flandre.

Le prince Eugène passa la Moselle le dernier juin, embarqua son infanterie à Coblentz, et marcha sur Maestricht. On avait eu, dans notre armée, quelque envie de surprendre Bruxelles, et il y avait quatre mille échelles préparées pour ce dessein. Il fallut consulter le roi, qui n'en fut pas d'avis, et ce projet demeura sans exécution. En même temps on découvrit une conspiration à Luxembourg. Quelques ouvriers et des gens du peuple crurent pouvoir profiter de la maladie du comte d'Hostel, gouverneur de la place, qui était à l'extrémité, pour y faire entrer les ennemis. Le prince Eugène s'en était mis à portée. Druy, lieutenant général et lieutenant des gardes du corps, très bon officier et fort galant homme, commandait là sous le comte d'Hostel. Il fit arrêter un boulanger qui découvrit tous les complices, qui furent pendus.

Bergheyck, cependant, cherchait les moyens de tirer quelque reste de parti de ce grand soulèvement qu'il avait si bien concerté, qui, selon toutes les apparences, aurait réussi, si le succès d'Écosse avait répondu à notre attente. Le grand bailli de Gand, fort accrédité dans la ville, y avait continué ses pratiques, et mis les choses au point d'exécution, tandis qu'à Bruges, Bergheyck procurait aussi les mêmes menées pour réussir à la fois. Il n'y avait pas un bataillon entier dans ces deux places, et les bourgeois y étaient fort bien intentionnés pour l'Espagne. L'armée de Mgr le duc de Bourgogne semblait ne songer qu'à subsister en attendant de voir ce que feraient les ennemis. Artagnan fut détaché le 3 juillet, avec un gros corps, sous prétexte de subsistance; et le soir du même jour, Chemerault partit du camp de Braine-l'Alleu, avec deux mille chevaux et deux mille grenadiers, pour faire un fourrage sur Tubise, mais en effet pour marcher diligemment à Ninove. Il s'y arrêta quelque temps, et continua après sa marché sur Gand. À six heures du matin, le 4, il s'en trouva à une lieue, où il reçut nouvelles de La Faye, brigadier des troupes d'Espagne. Il lui mandait qu'il était parti la

veille de Pions avec soixante officiers ou soldats de son régiment déguisés, et qu'il était maître de la porte de la chaussée, dont il avait eu peu, de peine à s'emparer. Là-dessus, Chemerault avec ses troupes passa à Gand le plus diligemment qu'il put, mais non assez pour ne pas laisser La Faye en grand danger, et le grand bailli et ses bourgeois en grande peine. Enfin il arriva et se rendit maître de la ville sans essuyer un seul coup, et le peuple en témoignant sa joie.

Chemerault trouva dans la ville quantité d'artillerie et de munitions. Il dépêcha le chevalier de Nesle à Mgr le duc de Bourgogne., qu'il trouva sur le midi faisant faire halte à son armée sur le ruisseau de Pepingen, qui à cette nouvelle se remit aussitôt en marche. Comme la tête arrivait au moulin de Goiche, l'armée ennemie parut sur les hauteurs de Saint-Martin-Lennik. On crut qu'elle venait attaquer dans la marche. La cavalerie se mit en bataille pour donner le temps à l'infanterie d'arriver. Tout d'un coup on vit l'armée ennemie s'arrêter et commencer à camper. Là-dessus notre armée fila vers la Dendre. Les ennemis détendirent et marchèrent en arrière. L'arrière-garde de Mgr le duc de Bourgogne

passa la Dendre à Ninove, le 6, à sept heures du matin, et toute l'armée vint camper, la droite sur Alost, la gauche à l'Escaut et à Schelebel. Deux jours après, la citadelle de Gand capitula, dont trois cents Anglais sortirent. Gacé, fils du maréchal de Matignon, apporta la première nouvelle au roi. Scheldon, mestre de camp, réformé anglais, aide de camp de M. de Vendôme, et qui avait fait la capitulation avec la citadelle, apporta la seconde; et en même temps Fretteville, dépêché par le comte de La Mothe, apprit au roi qu'il s'était rendu maître de Bruges avec la même facilité. Il n'y avait dans le secret de cette entreprise que Bergheyck qui la procura, les deux fils de France, le chevalier de Saint-Georges, M. de Vendôme, Puységur, et au moment de l'exécution les conducteurs de l'entreprise. Les deux fils de France, avec le chevalier de Saint-Georges, suivis de la principale généralité, entrèrent avec pompe à Gand, ou, pour marquer leur confiance, ils descendirent à l'hôtel de ville, où ils furent magnifiquement festoyés. Ce fut une joie à Fontainebleau qui se put dire effrénée, et des raisonnements sur les fruits de ce succès qui passaient de bien loin le but. Je fus fort sensible à un si agréable début, mais j'en craignis l'ivresse, et je ne pus m'empêcher de mander à M. le duc d'Orléans ce que j'en pensais.

La marche de l'armée du prince Eugène, de la Moselle en Flandre, fit séparer en deux celle de l'électeur qui l'avait suivie quelque temps. Il vint de sa personne passer quelques jours à Metz, retournant à Strasbourg. Avec ce qu'il remenait, l'armée du Rhin était de quarante-deux bataillons et de soixante-treize escadrons; le duc de Berwick mena en Flandre trente-quatre bataillons et soixante-cinq escadrons.

Il paraissait aisé de profiter de deux conquêtes si facilement faites en passant l'Escaut, brûlant Audenarde, barrant le pays aux ennemis, rendant toutes leurs subsistances très difficiles et les nôtres très abondantes, venant par eau et par ordre dans un camp qui ne pouvait être attaqué. M. de Vendôme convenait de tout cela et n'alléguait aucune raison contraire; mais, pour exécuter ce projet si aisé, il fallait remuer de sa place et aller occuper ce camp. Toute la difficulté se renfermait à la paresse personnelle de M. de Vendôme, qui, à son aise dans son logis, voulait en jouir tant qu'il pourrait, et soutenait que ce mouvement dont on était maître serait tout

aussi bon différé. Mgr le duc de Bourgogne, soutenu de toute l'armée, et jusque par les plus confidents de Vendôme, lui représenta vainement que, puisque de son propre avis ce qui était proposé était le seul bon parti à prendre, il valait mieux pris qu'à prendre; qu'il n'y avait aucun inconvénient à le faire; qu'il s'en pouvait trouver à différer et à hasarder d'y être prévenu, [ce] qui, de l'aveu même de Vendôme, serait un inconvénient très fâcheux. Vendôme craignait la fatigue des marches et des changements de logis, cela renversait le repos de ses journées que j'ai décrit ailleurs. Il regrettait toujours les aises qu'il quittait; ces considérations furent les plus fortes.

Marlborough voyait clairement que Vendôme n'avait du tout de bon et d'important à faire que ce mouvement, ni lui que de tenter de l'empêcher. Pour le faire, Vendôme suivait la corde qui était très courte; pour l'empêcher, Marlborough avait à marcher sur l'arc fort étendu et courbé, c'est-à-dire vingt-cinq lieues à faire, contre Vendôme six au plus. Les ennemis se mirent en marche avec tant de diligence et de secret, qu'ils en dérobèrent trois forcées, sans que Vendôme en eût ni

avis ni soupçon, quoique partis de fort proche de lui. Averti enfin il méprisa l'avis, suivant sa coutume, puis s'assura qu'il les devancerait en marchant le lendemain matin. Mgr le duc de Bourgogne le pressa de marcher dès le soir; ceux qui l'osèrent lui en représentèrent la nécessité et l'importance. Tout fut inutile, malgré les avis redoublés à tous moments de la marche des ennemis. La négligence se trouva telle qu'on n'avait pas seulement songé à jeter des ponts sur un ruisseau qu'il fallait passer jusqu'à la tête du camp. On dit qu'on y travaillerait toute la nuit.

Biron, maintenant duc et pair et doyen des maréchaux de France, avait pensé être mis auprès de la personne de M. le duc de Berry cette campagne. Il était lieutenant général, commandait une des deux réserves, et il était à quelque distance du camp, d'où il communiquait d'un côté, et de l'autre à un corps détaché plus loin. Ce même soir il reçut ordre de se faire rejoindre par ce corps plus éloigné, et de le ramener avec le sien à l'armée. En approchant du camp, il trouva un ordre de s'avancer sur l'Escaut, vers où l'armée allait s'ébranler pour le passer. Arrivé à ce ruisseau où on

achevait les ponts et dont j'ai parlé, Motet, capitaine des guides, fort entendu, lui apprit les nouvelles qui avaient enfin fait prendre la résolution de marcher. Alors, quelque accoutumé que fût Biron à M. de Vendôme par la campagne précédente, il ne put s'empêcher d'être étrangement surpris de voir que ces ponts non encore achevés ne le fussent pas dès longtemps, et de voir encore tout tendu dans l'armée. Il se hâta de traverser ce ruisseau, d'arriver à l'Escaut, où les ponts n'étaient pas faits encore, de le passer comme il put, et de gagner lés hauteurs au delà. Îl était environ deux heures après midi du mercredi 11 juillet, lorsqu'il les eut reconnues, et qu'il vit en même temps toute l'armée des ennemis, les queues de leurs colonnes à Audenarde, où ils avaient passé l'Escaut, et leur tête prenant un tour et faisant contenance de venir sur lui. Îl dépêcha un aide de camp aux princes et à M. de Vendôme, pour les en informer et demander leurs ordres, qui les trouva pied à terre et mangeant un morceau. Vendôme, piqué de l'avis si différent de ce qu'il s'était si opiniâtrement promis, se mit à soutenir qu'il ne pouvait être véritable. Comme il disputait là-dessus avec grande chaleur, arriva un

officier par qui Biron envoyait confirmer le fait, qui ne fit qu'irriter et opiniâtrer Vendôme de plus en plus. Un troisième avis confirmatif de Biron le fit emporter; et pourtant se lever de table, ou de ce qui en servait, avec dépit, et monter à cheval, en maintenant toujours qu'il faudrait donc que les diables les eussent portés là, et que cette diligence était impossible. Il renvoya le premier aide de camp arrivé dire à Biron qu'il chargeât les ennemis, et qu'il serait tout à l'heure à lui pour le soutenir avec des troupes. Il dit aux princes de suivre doucement avec le gros de l'armée, tandis qu'il allait prendre la tête des colonnes et se porter vers Biron le plus légèrement qu'il pourrait. Biron cependant posta ce qu'il avait de troupes le mieux qu'il put dans un terrain fort inégal et fort coupé, occupant un village et des haies, et bordant un ravin profond et escarpé, après quoi il se mit à visiter sa droite, et vit la tête de l'armée ennemie très proche de lui. Il eut envie d'exécuter l'ordre qu'il venait de recevoir de charger, mais dans aucune espérance qu'il conçût d'un combat si étrangement disproportionné que pour se mettre à couvert des propos d'un général sans mesure, et si propre à rejeter sur lui, et sur n'avoir

pas exécuté ses ordres, toutes les mauvaises suites qui se prévoyaient déjà. Dans ces moments de perplexité arriva Puységur avec le campement, qui, après avoir reconnu de quoi il s'agissait, conseilla fort à Biron de se bien garder d'engager un combat si fort à risquer. Quelques moments après survint le maréchal de Matignon qui, sur l'inspection des choses et le compte que Biron lui rendit de l'ordre qu'il avait reçu de charger, lui défendit très expressément de l'exécuter, et le prit même sur lui.

Tandis que cela se passait, Biron entendit un grand feu sur sa gauche, au delà du village. Il y courut et y trouva un combat d'infanterie engagé. Il le soutint de son mieux avec ce qu'il avait de troupes, pendant que plus encore sur la gauche les ennemis gagnaient du terrain. Le ravin, qui était difficile, les arrêta et donna le temps d'arriver à M. de Vendôme. Ce qu'il amenait de troupes était hors d'haleine. À mesure qu'elles arrivèrent, elles se jetèrent dans les haies, presque toutes en colonnes, comme elles venaient, et soutinrent ainsi l'effort des ennemis et d'un combat qui s'échauffa, sans qu'il y eût moyen de les ranger en aucun ordre; tellement que ce ne fut jamais que les têtes des colonnes qui, chacune

par son front et occupant ainsi chacune un très petit terrain, combattirent les ennemis, lesquels étendus en lignes et en ordre profitèrent du désordre de nos troupes essoufflées et de l'espace vide laissé des deux côtés de ces têtes de colonnes, qui ne remplissaient qu'à mesure que d'autres têtes arrivaient, aussi hors d'haleine que les premières. Elles se trouvaient vivement chargées en arrivant, et redoublant et s'étendant à côté des autres qu'elles renversaient souvent, et les réduisaient, par le désordre de l'arrivée, à se rallier derrière elles, c'est-à-dire derrière d'autres haies, parce que la diligence avec laquelle nos troupes s'avançaient, jointe aux coupures du terrain, causait une confusion dont elles ne se pouvaient débarrasser. Il en naissait encore l'inconvénient de longs intervalles entre elles, et, que les pelotons étaient repoussés bien loin avant qu'ils pussent être soutenus par d'autres, qui survenant avec le même désordre ne faisaient que l'augmenter, sans servir beaucoup aux premiers arrivés à se rallier derrière eux à mesure qu'ils se présentaient au combat. La cavalerie et la maison du roi se trouvèrent mêlés avec l'infanterie, ce qui combla la confusion au point que nos troupes se méconnurent les unes les autres. Cela donna loisir aux ennemis de combler le ravin de fascines assez pour pouvoir le passer, et à la queue de leur armée de faire un grand tour par notre droite pour en gagner la tête, et prendre en flanc ce qui s'y était le plus étendu, et avait essuyé moisis de feu et de confusion dans ce terrain moins coupé que l'autre.

Vers cette même droite étaient les princes, qu'on avait longtemps arrêtés au moulin de Royenghem-Capel pour voir cependant plus clair à ce combat si bizarre et si désavantageusement enfourné. Dès que nos troupes de cette droite en virent fondre sur elles de beaucoup plus nombreuses, et qui les prenaient par leur flanc, elles ployèrent vers leur gauche avec tant de promptitude, que les valets de la suite de tout ce qui accompagnait les princes tombèrent sur eux, avec un effroi, une rapidité, une confusion qui les entraînèrent avec une extrême vitesse, et beaucoup d'indécence et de hasard, au gros de l'action à la gauche. Ils s'y montrèrent partout, et aux endroits les plus exposés, y montrèrent une grande et naturelle valeur, et beaucoup de sang-froid parmi leur douleur de voir une situation si fâcheuse, encourageant les troupes, louant les officiers, demandant aux princi-

paux ce qu'ils jugeaient qu'on dût faire, et disant à M. de Vendôme ce qu'eux-mêmes pensaient. L'inégalité du terrain que les ennemis trouvèrent en avançant, après avoir poussé notre droite, donna à cette droite le temps de se reconnaître, de se rallier, et, malgré ce grand ébranlement, pour n'en rien dire de plus, de leur résister. Mais cet effort fut de peu de durée. Chacun avait rendu des combats particuliers de toutes parts, chacun se trouvait épuisé de lassitude et du désespoir du succès parmi une confusion si générale et si inouïe. La maison du roi dut son salut à la méprise d'un officier des ennemis qui porta un ordre aux troupes rouges, les prenant pour des leurs. Il fut pris, et voyant qu'il allait partager le péril avec elles il les avertit qu'elles allaient être enveloppées, et leur montra la disposition qui s'en faisait, ce qui lit retirer la maison du roi un peu en désordre. Il augmentait de moment en moment. Personne ne reconnaissait sa troupe. Toutes étoient pêle-mêle, cavalerie, infanterie, dragons; pas un bataillon, pas un escadron ensemble, et tous en confusion les uns sur les autres.

La nuit tombait, on avait perdu un terrain infini; la moitié de l'armée n'avait pas achevé d'arriver. Dans une situation si triste, les princes consultèrent avec M. de Vendôme ce qu'il y avait à faire, qui de fureur de s'être si cruellement mécompté brusquait tout le monde. Mgr le duc de Bourgogne voulut parler, mais Vendôme, enivré d'autorité et de colère, lui ferma à l'instant la bouche en lui disant d'un ton impérieux devant tout le monde: « Qu'il se souvînt qu'il n'était venu à l'armée qu'à condition de lui obéir. » Ces paroles énormes et prononcées dans les funestes moments où on sentait si horriblement le poids de l'obéissance rendue à sa paresse et à son opiniâtreté, et qui par le délai de décamper était cause de ce désastre, firent frémir d'indignation tout ce qui l'entendit. Le jeune prince à qui elles furent adressées y chercha une plus difficile victoire que celle qui se remportait actuellement parles ennemis sur lui. Il sentit qu'il n'y avait point de milieu entre les dernières extrémités et l'entier silence, et fut assez maître de soi pour le garder. Vendôme se mit à pérorer sur ce combat, à vouloir montrer qu'il n'était point perdu, à soutenir que, la moitié de l'armée n'ayant pas combattu, il fallait tourner toutes ses pensées à recommencer le lendemain matin, et pour cela profiter de la nuit, rester dans les

mêmes postes où on était, et s'y avantager au mieux qu'on pourrait. Chacun écouta en silence un homme qui ne voulait pas être contredit, et qui venait de faire un exemple aussi coupable qu'incroyable, dans l'héritier nécessaire de la couronne, de quiconque hasarderait autre chose que des applaudissements. Le silence dura donc sans que personne osât proférer une parole, jusqu'à ce que le comte d'Évreux le rompit pour louer M. de Vendôme, dont il était cousin germain et fort protégé. On en fut un peu surpris, parce qu'il n'était que maréchal de camp.

Il venait cependant des avis de tous côtés que le désordre était extrême. Puységur, arrivant de vers la maison du roi, en fit un récit qui ne laissa aucun raisonnement libre, et que le maréchal de Matignon osa appuyer. Sousternon, venant d'un autre côté, rendit un compte semblable. Enfin Cheladet et Puyguyon, survenant chacun d'ailleurs, achevèrent de presser une résolution. Vendôme ne voyant plus nulle apparence de résister davantage à tant de convictions, et poussé à bout de rage: « Oh bien! s'écria-t-il, messieurs, je vois bien que vous le voulez tous, il faut donc se retirer. Aussi

bien, ajouta-t-il, en regardant Mgr le duc de Bourgogne, il y a longtemps, monseigneur, que vous en aviez envie. » Ces paroles, qui ne pouvaient manquer d'être prises dans un double sens, et qui furent par la suite appesanties, furent prononcées exactement telles que je les rapporte, et assenées de plus, de façon que pas un des assistants ne se méprit à la signification que le général leur voulut faire exprimer. Les faits sont simples, ils parlent d'eux-mêmes; je m'abstiens de commentaires pour ne pas interrompre le reste de l'action. Mgr le duc de Bourgogne demeura dans le parfait silence, comme il avait fait la première fois, et tout le monde, à son exemple, en diverses sortes d'admirations muettes. Puységur le rompit à la fin pour demander comment on entendait de faire la retraite. Chacun parla confusément. Vendôme, à son tour, garda le silence, ou de dépit, ou d'embarras, puis il dit qu'il fallait marcher à Gand, sans ajouter comment, ni aucune autre chose

La journée avait été fort fatigante, la retraite était longue et périlleuse; chacun mettait son espérance pour l'avenir dans l'armée que le duc de Berwick amenait de la Moselle. On proposa de faire avancer les chaises des princes, et de les mettre dedans pour les conduire plus commodément vers Bruges, et au-devant de cette armée. Cette idée vint de Puységur, d'O y applaudit fort, Gamaches ne s'y opposa pas. On les demanda, et sur-le-champ on commanda cinq cents chevaux d'escorte. Là-dessus Vendôme cria que cela seront honteux; les chaises furent contremandées, et l'escorte déjà commandée servit depuis à ramasser les fuyards. Alors ce petit conseil tumultueux se sépara. Les princes, avec ce peu de suite qui, les avait accompagnés, prirent à cheval le chemin de Gand. Vendôme, sans plus donner nul ordre, ni s'informer de rien, ne parut plus en aucun lieu; ce qui s'était trouvé là d'officiers généraux retournèrent à leurs postes, ou, pour mieux dire, où ils purent, ainsi que le maréchal de Matignon, et firent passer en divers endroits de l'armée l'ordre de se retirer. La nuit était tantôt close; on entendait encore plusieurs combats particuliers en divers endroits; enfin les premiers avertis s'ébranlèrent.

Cependant les officiers généraux de la droite et ceux de la maison du roi tenaient leur petit conseil entre eux, et ne pouvaient comprendre comment il ne leur venait

point d'ordre, lorsque celui de la retraite leur arriva. Mais tandis qu'ils demeuraient en cette attente et en suspens, ils se trouvèrent environnés et coupés de toutes parts. Chacun d'eux alors fut bien étonné. Ils recommençaient à raisonner sur les moyens d'exécuter leur retraite, lorsque le vidame d'Amiens qui, comme tout nouveau maréchal de camp, ne disait pas grand'chose, se mit à leur remontrer que, tandis qu'ils délibéraient, ils allaient être enfermés; puis, voyant qu'ils continuaient en leur incertitude, il les exhorta à le suivre, et se tournant vers les chevau-légers de la garde dont il était capitaine : « Marche à moi !» leur dit-il, en digne frère et successeur du duc de Montfort; et, perçant à leur tête une ligne de cavalerie ennemie, il en trouva derrière elle une autre d'infanterie dont il essuya tout le feu, mais qui s'ouvrit pour lui donner passage. À l'instant, le reste de la maison du roi, profitant d'un mouvement 'si hardi, suivit cette compagnie, puis les autres troupes qui se trouvèrent là, et toutes firent leur retraite ensemble toute la nuit et en bon ordre jusqu'à Gand, toujours menés par le vidame, qui, pour avoir su prendre à temps et seul son parti avec sens et courage, sauva ainsi une partie considérable de

cette armée. Les autres débris se retirèrent comme ils purent, avec tant de confusion, que le chevalier du Rosel, lieutenant général, n'en eut aucun avis, et se trouva le lendemain matin, avec cent escadrons qui avaient, été totalement oubliés. Sa retraite ainsi esseulée, et en plein jour, devenait très difficile, mais il n'était pas possible de soutenir le poste qu'il occupait jusqu'à la nuit. Il se mit donc en marche.

Nangis, aussi tout nouveau maréchal de camp, aperçut des pelotons de grenadiers épars, il en trouva de traîneurs, bref, de pure bonne volonté, il en ramassa jusqu'à quinze compagnies, et par cette même volonté, fit avec ces grenadiers l'arrière-garde de la colonne du chevalier du Rosel, si étrangement abandonnée. Les ennemis passèrent les haies et un petit ruisseau, l'attaquèrent souvent; il les soutint toujours avec vigueur. Ils firent une marche de plusieurs heures qui fut un véritable combat. À la fin, ils se retirèrent par des chemins détournés que l'habitude d'aller à la guerre avait appris au chevalier du Rosel, grand et excellent partisan. Ils arrivèrent au camp après y avoir causé une cruelle inquiétude pendant quatorze ou quinze heures qu'on ignora ce qu'ils étaient

devenus.

Mgr le duc de Bourgogne ne fit que traverser Gand sans s'y arrêter, et continua de marcher jusqu'à Lawendeghem avec la tête des troupes qui y arrivait. Il y établit son quartier général et son camp le long et derrière le canal de Bruges, pour y faire reposer ses troupes en sûreté, avec l'abondance des derrières, en attendant qu'on prit un parti et la jonction de Berwick. M. de Vendôme (je continue de rapporter simplement les faits) arriva séparément à Gand entre sept et huit heures du matin, trouva des troupes qui entraient dans la ville, s'arrêta avec le peu de suite qui l'avait accompagné, mit pied à terre, défit ses chaussés, et poussa sa selle tout auprès des troupes en les voyant défiler. Il entra aussitôt après dans la ville sans s'informer de quoi que ce fût, se jeta dans un lit, et y demeura plus de trente heures sans se lever, pour se reposer de ses fatigues. Ensuite il apprit par ses gens que l'armée était à Lawendeghem. Il l'y laissa, continuant à ne s'embarrasser de rien, à bien souper et à se reposer de plus en plus dans Gand plusieurs jours de suite, sans se mêler en aucune sorte de l'armée, dont il était à trois lieues. Peu de jours après le comte de

La Mothe prit le fort de Plassendal, dont la garnison passa toute au fil de l'épée, qui fut un poste important à la communication des canaux. Les ennemis allèrent prendre le camp de Warwick, et se rendirent maîtres de nos lignes, où il n'y avait que de petits détachements d'infanterie.

## CHAPITRE XVI.

1708

Lettres au roi et autres. - Biron à Fontainebleau. - Propos singulier de Marlborough à Biron sur le roi d'Angleterre. - Audacieux mot à Biron du prince Eugène sur la charge des Suisses qu'avait son père. - Situation de la cour rappelée. - Conduite de la cabale de Vendôme. - Lettre d'Albéroni. - Examen de la lettre d'Albéroni.

On cacha tant qu'on put la perte qu'on fit en ce

combat, où il y eut beaucoup de tués et de blessés. Biron, lieutenant général; Ruffé et Fitzgérald, maréchaux de camp; Croï, brigadier d'infanterie; le duc de Saint-Aignan, le marquis d'Ancenis, ces deux derniers blessés; beaucoup d'officiers de gendarmerie, force officiers particuliers, prisonniers; Ximénès, colonel du Royal-Roussillon infanterie, et La Bretanche, brigadier de réputation, tués; quatre mille hommes et sept cents officiers prisonniers à Audenarde, sans ce qu'on en sut depuis, et la dispersion, qui fut prodigieuse.

Dès que Mgr le duc de Bourgogne fut à Lawendeghem, il écrivit au roi en fort peu de mots, et se remit du détail au duc de Vendôme. En même temps, il manda à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, en termes formels, que l'ordinaire opiniâtreté et sécurité du duc de Vendôme, qui l'avait empêché de marcher deux jours au moins plus tard qu'il ne fallait, et que lui ne voulait, causait le triste événement qui venait d'arriver; qu'un autre pareil lui ferait quitter le métier, s'il n'en était empêché par des ordres précis auxquels il devait une obéissance aveugle; qu'il ne comprenait ni l'attaque, ni le combat, ni la retraite; qu'il en était si outré qu'il n'en pouvait dire davantage. Le courrier qui portait ces lettres en prit, en passant à Gand, une que Vendôme écrivit au roi, de cette ville, en se mettant au lit, par laquelle il tâchait de persuader, en une page, que le combat n'était pas désavantageux. Peu après il en dépêcha une autre par laquelle il manda au roi, mais en peu de mots, qu'il aurait battu les ennemis s'il avait été soutenu; et que si, contre son avis, on ne se fût pas opiniâtré à la retraite, il les aurait certainement battus le lendemain; pour le détail, il s'en remettait à Mgr le duc de Bourgogne. Ainsi ce détail, renvoyé de l'un à l'autre, ne vint point, aigrit la curiosité, et commença les ténèbres dans lesquelles Vendôme avait intérêt de se sauver. Un troisième courrier apporta au roi une fort longue dépêche, toute de la main de Mgr le duc de Bourgogne, une fort courte de M. de Vendôme, qui s'excusait encore du détail sur divers prétextes; et toutes les lettres que le courrier avait pour des particuliers, le roi les prit, les lut toutes, une entre autres jusqu'à trois fois de suite, n'en rendit que fort peu et toutes ouvertes. Ce courrier arriva après le souper du roi, tellement que toutes les dames qui suivent leurs princesses dans le cabinet le soir furent témoins de ces lectures dont le roi

ne dit presque rien, parce qu'à Fontainebleau, où il n'y a qu'un cabinet, elles sont toutes dans le même. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne eut une lettre de Mgr le duc de Bourgogne et une petite de M. le duc de Berry, qui lui mandait que M. de Vendôme était bien malheureux, et que toute l'armée lui tombait sur le corps. Dès que M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne fut retournée chez elle, elle ne put se contenir de dire que Mgr le duc de Bourgogne avait de bien sottes gens auprès de lui. Elle n'en dit pas davantage.

Biron, relâché pour quelque temps sur sa parole à condition de ne passer point par notre armée, arriva à Fontainebleau le 25 juillet. Sa sagesse lui fut un bouclier utile à l'indiscrétion et à l'impétuosité des questions. Le roi le vit plusieurs fois en particulier chez M<sup>me</sup> de Maintenon, où Chamillart ne fut pas toujours, et le roi lui promit le secret, à quoi il était fort fidèle. Mais Biron, encore plus politique, ne lui mentit point, mais se sauva tant qu'il put de répondre sur le détachement qu'il avait avant l'action, et sur sa prise, qui lui faisaient ignorer beaucoup de choses. Il était fort de mes amis et je le vis tout à mon aise. Il m'instruisit beaucoup. Outre ce qu'il

me conta de l'armée et du combat, j'appris de lui deux faits qui méritent de trouver place ici.

L'armée du prince Eugène n'avait pas joint lors du combat, mais sa personne y était et il commandait partout où il se trouvait par courtoisie de Marlborough, qui conservait l'autorité entière, mais qui n'avait pas la même estime, la confiance, l'affection qu'Eugène s'était acquise. Biron me dit que le lendemain du combat, étant à dîner avec beaucoup d'officiers chez Marlborough, ce duc lui demanda tout à coup des nouvelles du prince de Galles, qu'on savait être dans notre armée, ajoutant des excuses de le nommer ainsi. Biron sourit dans sa surprise, et lui dit qu'ils n'auraient point de difficulté là-dessus, parce que, dans notre armée même, il ne portait point d'autre nom que celui de chevalier de Saint-Georges, et s'étendit sur ses louanges assez longtemps. Marlborough, qui l'écouta avec grande attention, lui répondit qu'il lui faisait grand plaisir de lui en apprendre tant de bien, parce qu'il ne pouvait s'empêcher de s'intéresser beaucoup en ce jeune prince, et aussitôt se mit à parler d'autre chose. Biron remarqua en même temps de l'épanouissement sur son visage et sur celui de la plupart

de la compagnie.

L'autre fait est du prince Eugène. Parlant avec lui du combat, ce prince lui témoigna une grande estime de ce qu'il avait vu faire à nos troupes suisses, qui en effet s'étaient fort distinguées. Biron les loua beaucoup. Eugène en prit occasion d'en vanter la nation, et de dire à Biron que c'était une belle charge en France que d'en être colonel général. « Mon père l'avait, ajouta-t-il d'un air allumé, à sa mort nous espérions que mon frère la pourrait obtenir; mais le roi jugea plus à propos de la donner à un de ses enfants naturels, que de nous faire cet honneur-là. Il est le maître, il n'y a rien à dire; mais aussi n'est-on pas fâché quelquefois de se trouver en état de faire repentir des mépris. » Biron ne répondit pas un mot, et le prince Eugène, content d'un trait si piquant sur le roi, changea poliment de conversation. Dans le peu que Biron fut parmi eux, il remarqua une magnificence presque royale chez le prince Eugène, et une parcimonie honteuse chez le duc de Marlborough, qui mangeait le plus souvent chez les uns et les autres, un grand concert entre eux deux pour les affaires, dont le détail roulait beaucoup plus sur Eugène, un respect

profond de tous les officiers généraux pour ces deux chefs, mais une préférence tacite et en tout pour le prince Eugène, sans que le duc de Marlborough en prît jalousie. Monseigneur entretint peu Biron, quoique très familier avec lui; M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne beaucoup et souvent. Il la mit en état de répondre à diverses choses qu'on avait tâché d'embarrasser. On n'eut jamais un vrai détail. Ce ne furent que morceaux détachés les uns après les autres. Mgr le duc de Bourgogne ne fit pas assez de réflexion combien un détail *effectif* lui importait à donner, ce que Vendôme n'avait garde de faire.

Maintenant il faut se souvenir de la situation de la cour et de ses principaux personnages, de leurs vues, de leurs intérêts que j'ai expliqués en divers endroits, et surtout de ma conversation avec le duc de Beauvilliers, dans le bas des jardins de Marly, sur la destination de Mgr le duc de Bourgogne pour la Flandre. On y a vu la liaison intime des bâtards avec Vaudemont et ses puissantes nièces, et de Vendôme principalement; celle des valets intérieurs principaux avec eux, et Bloin surtout, le mieux de tous, et le plus dans la confiance libre du roi, celui de tous aussi qui était le plus délié, le

plus hardi, le plus précautionné, qui avait le plus d'esprit et de monde, qui voyait le plus, de bonne compagnie et de plus choisie, le plus initié dans tout par ses galanteries, et qui, outre sa place de premier valet de chambre, avait cent occasions de voir le roi à revers tous les jours, et de prendre tous ses moments par ses détails continuels de Versailles et de Marly dont il était le gouverneur et le tout, par une assiduité sans quitter jamais, et par être sans cesse dans les cabinets à toutes les heures de la journée. Il venait à Fontainebleau, y passait du temps, et, là comme ailleurs, disposait des garçons bleus de tout le subalterne intérieur, et de ces dangereux Suisses, espions et rapporteurs dont j'ai parlé à propos de la scène terrible sur Courtenvaux. [Il faut se rappeler] l'abandon de Chamillart, d'ailleurs si entêté, à M. de Vendôme, à M. du Maine qu'il avait pris pour protecteur, surtout à M. de Vaudemont qui était son oracle et qui lui faisait faire tout ce qu'il voulait à l'instant, même les choses les plus contraires à son goût et à son opinion, dont il s'est plu quelquefois à montrer des épreuves qui jamais ne lui ont manqué: ce n'est point trop dire que ce ministre était une cire molle entre ses mains, et Vaudemont en était

si assuré, qu'il en a fait jusqu'à des essais inutiles, sinon pour s'en vanter à ses familiers.

Il faut surtout ne pas perdre de vue l'intérêt de tous ces personnages de perdre et de déshonorer à fond Mgr le duc de Bourgogne, pour n'avoir point à compter avec lui du vivant du roi, et à sa mort, s'en trouver débarrassés pour gouverner Monseigneur sur le trône. C'était là l'intérêt général qui les réunissait tous, quittes, comme je l'ai dit ailleurs, à se manger après les uns les autres à qui le gouvernement resterait. M<sup>lle</sup> Choin et ses intimes en étaient jusqu'au cou, et par même raison; et le pauvre Chamillart, qui n'en voyait rien, dont l'intérêt était tout opposé par mille raisons, et trop homme de bien et d'honneur pour tremper dans ce complot s'il avait pu le connaître, était leur instrument aveugle sans pouvoir être, je ne dis pas arrêté, mais enrayé le moins du monde par les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers d'ailleurs ses amis de confiance et de déférence, ni par l'alliance si proche et si nouvelle qu'il venait de contracter avec eux par le mariage de son fils. À plus forte raison j'y pouvais bien moins encore, avec toute l'amitié et la confiance qu'il avait pour moi. Sa femme et ses filles

étaient dépourvues de tout sens, excepté la petite Dreux, mais qui était entraînée, ses frères des stupides, et le reste de l'intime familier des gens de peu, appliqués à leur fait, ineptes à la cour à n'en entendre pas même le langage. M<sup>me</sup> la Duchesse s'unit intimement à ce redoutable groupe par les mêmes vues sur Monseigneur, et par sa haine personnelle; mais cet arrière-recoin s'expliquera mieux dans la suite. Il ne faut pas oublier l'intime liaison de M<sup>me</sup> de Soubise avec M<sup>lle</sup> de Lislebonne et M<sup>me</sup> d'Espinoy, et les dangers de ses conseils, dans la prudence de sa conduite particulière qu'elle mettait aisément à part et à couvert, dans le triste état où pour lors sa santé était réduite.

La cabale, d'abord étourdie du fâcheux événement, en attendait plus de détail et de lumière, et, pour éviter les faux pas, s'arrêta dans les premiers moments à écouter. Sentant bientôt le danger de son héros, elle se rassura, jeta des propos à l'oreille pour sonder comment ils seraient reçus, et prenant aussitôt plus d'audace s'échappa tout haut par parcelles. Encouragés par cet essai, qui ne trouva pas de forte barrière parmi le monde étonné et sans détail de rien, ils poussèrent la

licence, ils hasardèrent des louanges de Vendôme, des disputes vives contre quiconque ne se livrait pas à leurs discours, et, s'encourageant par le succès, osèrent passer au blâme de Mgr le duc de Bourgogne, et tôt après aux invectives, parce que leurs premiers propos n'avaient pas été réprimés. Il n'y avait que le roi ou Monseigneur qui l'eussent pu. Le roi les ignorait encore, Monseigneur était investi, et n'était pas pour oser imposer; le gros des courtisans, dans les ténèbres sur le détail de l'affaire, et dans la crainte des personnages si accrédités et de si haut parage, ne savaient et n'osaient répondre. Ils se contentaient de demeurer dans l'attente et dans l'étonnement. Cela haussa de plus en plus le courage de la cabale. Faute de détails que Vendôme n'avait garde de fournir, on osa semer des manifestes dont l'artifice, le mensonge, l'imposture ne gardèrent aucun ménagement, et furent poussés jusqu'à ce qui ne peut avoir d'autre nom que celui d'attentat. Le premier qui parut fut une lettre d'Albéroni, personnage duquel j'ai assez parlé pour n'avoir pas besoin ici de le faire connaître. Elle est telle qu'elle ne peut être renvoyée parmi les Pièces. La voici:

« Laissez, monsieur, votre désolation, et n'entrez pas dans le parti général de votre nation, laquelle, au moindre malheur qui est arrivé, croit que tout est perdu. Je commence par vous écrire que tous les discours qui se tiennent contre M. de Vendôme sont faux, et il s'en moque. À l'égard des trois marches qu'on dit qu'il s'est laissé dérober, et qu'il n'avait qu'à défendre la Dendre, tout le monde sait ici que M. de Vendôme voulait la défendre, et qu'après trois jours, il lui a fallu se rendre au sentiment de ceux qui opinaient à passer l'Escaut pour éviter de combattre, et c'est alors qu'ils y ont été obligés, comme Son Altesse le leur avait prédit, leur disant que toutes les fois qu'ils marqueront à M. le prince Eugène d'éviter d'en découdre, il les y obligera malgré eux. Touchant que Son Altesse devait attaquer la tête qui était à l'Escaut, il avait bien mieux pensé, car d'abord qu'il eut avis par M. de Biron qu'une partie de l'armée ennemie avait passé, il voulut l'attaquer pendant qu'il voyait la poussière des colonnes de ladite armée qui était au delà de la rivière, à une demi-lieue d'Audenarde, mais comme son avis fut seul il ne fut pas écouté. C'était à dix heures du matin. À quatre heures après midi on

donna ordre à M. de Grimaldi, maréchal de camp de Sa Majesté Catholique, d'attaquer, à l'insu de M. de Vendôme, qui pourtant, voyant l'attaque faite, dit qu'il fallait la soutenir, et il donna ordre à M. Janet, son aide de camp, de porter l'ordre à la gauche, afin qu'elle attaquât, qui en retournant fut tué. Cet ordre ne fut pas exécuté par un mauvais conseil qui fut donné à M. le duc de Bourgogne, disant qu'il y avait un ravin et un marais impraticable. Cependant M. de Vendôme, accompagné de M. le comte d'Évreux, y avait passé avec trente escadrons une heure auparavant. Pour ce qui regarde la retraite, M. de Vendôme opina de ne la point faire la nuit, mais, comme de ce sentiment il n'y avait que lui et M. le comte d'Évreux, il fallut céder, et à peine eut-il dit à M. le duc de Bourgogne que l'armée n'avait qu'à se retirer, que tout le monde à cheval et avec une précipitation étonnante, chacun gagne Gand, jusqu'à conseiller aux princes de prendre des chevaux de poste à Gand pour gagner Ypres. M. de Vendôme, qui fut obligé de faire une grande partie du temps l'arrière-garde avec ses aides de camp, arriva sur les neuf heures du matin, prit sur-le-champ sa résolution ferme de vouloir mettre

l'armée derrière le canal qui est entre Gand et Bruges, malgré l'avis de tous les officiers généraux qui l'ont persécuté trois jours durant de l'abandonner, disant qu'il fallait tâcher de joindre M. de Berwick. Une telle fermeté a sauvé l'armée du roi et le royaume, car l'épouvante qui était dans l'armée aurait causé une esclandre bien pire que celle de Ramillies, au lieu que M. de Vendôme se mettant derrière le canal, il a soutenu Gand et Bruges qui est un point essentiel, rassuré les esprits, et donné confiance aux troupes, a donné lieu aux officiers de se reconnaître et de reconnaître leur terrain, enfin a mis les ennemis dans l'inaction, et vous pouvez être sûr que, s'ils veulent faire un siège, il faut qu'ils fassent celui d'Ypres, de Lille, de Mons ou de Tournai. Or voyez quelles places et si jamais ils attaquent quelques-unes de celles-là, M. de Vendôme prendra Audenarde, se rendra maître de tout l'Escaut, et vous n'avez qu'à regarder la carte pour voir combien les ennemis seraient embarrassés. Voilà la pure vérité, la même que M. de Vendôme a mandée au roi, et que vous pouvez débiter sur mon compte. Je suis Romain, c'est-à-dire d'une race à dire la vérité, in civitate omnium gnara, et nihil reticente, dit notre

Tacite. Permettez-moi après cela que je vous dise, avec tout le respect que je vous dois, que votre nation est bien capable d'oublier toutes les merveilles que ce bon prince a faites dans mon pays, qui rendront son nom immortel et toujours révéré, *injuriarum et beneficiorum aeque immemores*; mais le bon prince est fort tranquille, sachant qu'il n'a rien à se reprocher et que, pendant qu'il a suivi son sentiment, il a toujours bien fait. »

Voilà toute la lettre qui fut incontinent distribuée partout. Il s'agit maintenant d'en faire l'analyse, quoique le mensonge et l'artifice en sautent aux yeux.

Il faut avouer que, pour insinuer mieux ses faussetés, elle commence par une vérité. Il n'est que trop vrai que, dès qu'il arrive un malheur aux François, ils croient tout perdu et se conduisent de façon que tout l'est en effet. C'est ce qu'a démontré Hochstedt, Barcelone, Ramillies, Turin et toutes les actions malheureuses de cette guerre, au contraire des ennemis qui se soutiennent et savent réparer leurs malheurs, comme on l'a vu à Fleurus, à Neerwinden, et en toutes les affaires qui nous ont réussi à la guerre précédente. Mais ce n'est pas le vice de la nation, c'est [la faute] des généraux à qui la tête tourna à Hochst-

edt et à Ramillies, et qui firent pis encore à Turin, où, de complot formé, ils empêchèrent par deux fois M. le duc d'Orléans, outré et fort blessé, de faire sa retraite en Italie, comme je l'ai expliqué alors. Qu'il n'y ait mot de vrai dans les discours tenus contre M. de Vendôme qui s'en moque, cela s'appelle une impudence tournée en lui en habitude et aux siens, avec un succès qui ne suppose pas qu'on ose le blâmer sans la plus grande évidence, à laquelle il faut venir.

On demeure si étonné de la hardiesse démesurée avec laquelle Albéroni tâche de donner le change sur les trois marches des ennemis dérobées à M. de Vendôme, qui ont causé tout le désastre, qu'on serait tenté de se reposer de la réponse sur la notoriété publique qu'il ose lui-même s'approprier. Jamais il ne fut question de deux partis à prendre, jamais M. de Vendôme ne disconvint de celui seul qui était le bon et l'unique. Il n'y eut de dispute que sur le temps. Mgr le duc de Bourgogne, tous les officiers généraux en état de parler, jusqu'aux plus attachés et aux plus familiers de M. de Vendôme, furent tellement persuadés du danger de différer le mouvement à faire qu'ils l'en pressèrent trois jours durant, et que leurs plaintes de

n'être pas écoutés volèrent par toute l'armée. Biron, qui dans son détachement en était instruit, ne put cacher sa surprise à Motet de voir les ponts qui n'étaient pas encore faits sur ce ruisseau de la tête du camp, et de le voir encore tendu lorsqu'il le passa. Il ne s'en cacha point à Fontainebleau, et pas une lettre de l'armée, quand à la fin on en reçut, qui ne rendît les mêmes témoignages, et sur l'unanimité du parti unique, sans aucune dispute de M. de Vendôme, et sur sa fatale opiniâtreté d'en avoir différé le mouvement de trois jours, et sur les trois marches que les ennemis lui dérobèrent, et sur son incrédulité à cet égard poussée jusqu'au moment qu'il vit de ses yeux ce que Biron lui manda, qu'il méprisa avec emportement les deux premières fois, et qu'il crut à demi, et à peine la troisième, qui le fit monter à cheval.

Il est donc clair que ce parti de défendre la Dendre, que cette réponse flatteuse sur le prince Eugène, est une histoire en l'air, controuvée après coup pour donner à son maître un air de héros, et pour faire malignement sentir que Mgr le duc de Bourgogne ne voulait point combattre. Mais à qui Albéroni espère-t-il persuader que M. de Vendôme fût assez peu compté dans son armée

pour qu'elle ne se remuât qu'à la pluralité des voix ? Ces voix, qui étaient-elles? Ce n'est pas celle de Mgr le duc de Bourgogne à qui Vendôme sut dire bientôt après devant tout le monde qu'il se souvînt qu'il n'était venu à l'armée qu'à condition de lui obéir. Était-ce le maréchal de Matignon, envoyé là uniquement pour profaner son bâton à l'obéissance de Vendôme, et dont on n'a jamais pensé que la capacité suppléât à la dignité? Étaient-ce des lieutenants généraux? En quelle armée en a-t-on vu dont la voix fût prépondérante à celle du général? et quelle comparaison de l'autorité des maréchaux de France que nous avons vus à la tête des armées à celle du duc de Vendôme? Enfin y avait-il là quelque mentor attaché par le roi à son petit-fils, dont la sagesse, et la confiance du roi en elle, suppléât au caractère et fût en droit de balancer Vendôme? L'imagina-t-on de Gamaches, de d'O, de Razilly, ni d'eux, ni de pas un des officiers généraux des plus distingués de l'armée? C'est ce qui n'a été imaginé de personne, et que la cabale de Vendôme n'a aussi osé avancer. Qui était donc en état, en droit, en moyen de le contredire? Et quels que soient les conseils de guerre, en a-t-il tenu aucun? et qui de ses partisans a osé l'avancer? Que veut donc dire Albéroni quand il débite avec cette effronterie deux partis en dispute qui ne furent jamais, et l'élection du plus mauvais, par lequel on se flattait d'éviter un combat, contre le meilleur soutenu par Vendôme, mais qui ne passa point, parce qu'il fut seul de son avis, tandis que ce fut, non son avis, mais son opiniâtre et seule volonté qui, contre celle de Mgr le duc de Bourgogne et les efforts de tout ce qui des généraux osa lui parler, qui le retint trois jours sans s'ébranler, et sans pourvoir ni aux ponts ni à la marche; dont le succès fut si malheureux, bien loin qu'aucun avis ait prévalu sur le sien.

La même réponse servira au mensonge qui suit le premier, et qui se répand sur toutes les parties de ce qu'il avance. Il dit que son héros, qui avait bien mieux pensé (on ne voit pas en quoi), voulut attaquer les ennemis sitôt qu'il eut avis d'eux par Biron, et qu'il vit la poussière de leur armée au delà de la rivière à une demi-lieue d'Audenarde, à dix heures du matin, mais qu'étant demeuré seul de son sentiment, il ne fut point écouté. Sans rien répéter de ce qui vient d'être dit sur l'autorité entière et sans partage de M. de Vendôme dans l'armée,

discutons le reste de ce court récit, court, dis-je, et serré pour jeter de la poudre aux yeux, et cacher l'imposture par l'audace et l'air de simplicité. Qui est plus croyable en ces faits, d'Albéroni ou de Biron, de Puységur et du maréchal de Matignon, acteurs principaux dans le fait dont il s'agit, et de tout ce qui se trouva avec et autour des princes et de M, de Vendôme, qui mangeaient un morceau lorsqu'ils reçurent les trois avis coup sur coup de la part de Biron ? Mais démêlons les faits.

Biron, détaché de l'armée avec sa réserve, à portée d'un autre corps plus éloigné, reçoit le soir précédant l'action ordre de se faire joindre par ce corps et de marcher, etc. Il faut un temps pour envoyer à ce corps le plus éloigné, un second pour qu'il se mette en marche et qu'il joigne Biron, un troisième pour que Biron arrive au ruisseau de la tête de l'armée où il trouve Motet qui travaillait aux ponts, et où Biron s'étonne de voir le camp encore tout tendu. Quelle heure pouvait-il donc être? De là il faut que l'armée détende, charge, prenne les armes et monte à cheval, se forme, se mette en marche, passe le ruisseau, en un mot, arrive au lieu où les princes et M. de Vendôme mirent pied à terre pour

manger. Aussi était-il deux heures après midi lorsque Biron vit l'armée des ennemis, et par une conséquence sûre bien plus de deux heures lorsque le premier avis de Biron arriva à la halte des princes et de Vendôme, et non pas dix heures du matin comme Albéroni le glisse adroitement. Or, qui ne sent de quelle conséquence sont en pareilles circonstances quatre heures de plus ou de moins? Qui nous en apprend l'heure? c'est Biron, c'est Puységur, c'est le maréchal de Matignon qui le joignirent, ce sont les trois porteurs d'avis coup sur coup, ce sont tous ceux qui étaient autour des princes et de M. de Vendôme, lorsqu'ils les reçurent. De poussière, Albéroni pardonnera la négative, Biron la vit de la hauteur qu'il avait gagnée; elle était bien loin du lieu où Vendôme faisait sa halte, et la hauteur entre lui et la poussière; quels yeux pouvait avoir Vendôme pour la découvrir! Il la découvrit en effet si peu qu'il maintint faux le premier et le second avis de Biron, qu'il ne cessa de manger qu'au troisième, qu'il s'emporta et qu'il dit qu'il fallait donc que ce fussent tous les diables qui eussent porté là les ennemis. Voilà donc une seconde fausseté aussi avérée que la première. À l'égard de l'avis de Vendôme

de charger qui ne fut pas suivi, c'est un mensonge qui n'a pas même la moindre couleur, puisque tout ce qui était là présent en si grand nombre, d'officiers généraux et autres, furent témoins de ce qui s'y passa, et l'ont tous dit, écrit et raconté.

Vendôme, après cet emportement qui le fit sortir de table, que lui causa le troisième avis de Biron, lui renvoya le premier des trois hommes qu'il lui avait envoyés, et fit ce que j'ai rapporté ci-devant, sans que Mgr le duc de Bourgogne, [ni] qui que ce soit, lui dît un mot pour lui rien représenter. Îl n'y eut donc point de partage d'avis, ni abord, puisque M. de Vendôme comptait les ennemis encore bien loin, par conséquent hors de portée de pouvoir être chargés; ni depuis les avis, puisque sur les deux premiers il se débattit tout seul pour soutenir que les ennemis ne pouvaient être là, et que, sur le troisième, après sa première fougue, il prit les partis qu'on a vus tout haut, et sans réplique aucune, qui furent exécutés à l'instant, en présence de tout ce qui les environnait de gens. Il ne put donc songer à faire charger qu'au moment qu'il en donna l'ordre, et on s'y opposa si peu qu'on a vu que Biron le reçut; qu'en peine de l'exécution, Puységur,

survenu avec le campement, l'en détourna, et qu'un instant après le maréchal de Matignon arriva qui le lui défendit, et qui prit sur soi la défense. Voilà des témoins qui valent mieux qu'Albéroni, et qui le démentent sur toutes ses impostures. Celle qui suit, pour rendre les autres vraisemblables, est une supposition manifeste. « C'est, à son dire, à dix heures du matin que Vendôme reçoit avis de Biron que les ennemis paraissent, et que lui, duc de Vendôme, voyant aussi la poussière de leurs colonnes, etc., voulut les faire charger et n'en fut pas cru; et tout de suite ajoute qu'à quatre heures après midi on donna ordre à Grimaldi, maréchal de camp de Sa Majesté Catholique, d'attaquer à l'insu de M. de Vendôme, qui pourtant, voyant l'attaque faite, dit qu'il la fallait soutenir, et envoya Janet porter ordre à la gauche d'attaquer, qui ne fut pas exécuté, par un mauvais conseil donné à Mgr le duc de Bourgogne, disant qu'il y avait un ravin et un marais impraticable, que cependant M. de Vendôme avait passé accompagné de AI. le comte d'Évreux avec trente escadrons. »

Disons d'abord que Grimaldi envoya aux ordres de ce qu'il ferait, que celui qui y vint ne trouva plus M. de

Vendôme, déjà parti pour aller à Biron; que cet officier s'adressa à Mgr le duc de Bourgogne, qui, ayant été témoin de l'ordre que M. de Vendôme avait envoyé à Biron d'attaquer les ennemis, renvoya l'officier de Grimaldi avec le même ordre d'attaquer, lequel en arrivant à lui le trouva déjà attaqué lui-même, et en lieu où il ne put être soutenu à temps par l'obstacle du ravin. Démêlons maintenant le petit roman d'Albéroni avec tout son artifice.

Il vient d'être démontré qu'il était deux heures après midi quand Biron aperçut l'armée des ennemis, et qu'il en envoya le premier avis, que Vendôme n'en crut rien et ne s'ébranla de son repas qu'au troisième avis du même Biron; on peut juger par là de l'heure qu'il pouvait être. Cependant Albéroni veut qu'il ne fût que dix heures du matin. Mais que fit donc son héros jusqu'à quatre heures après midi que sur l'attaque de Grimaldi il commença à donner des ordres? Voilà six heures d'une singulière patience depuis des nouvelles si intéressantes des ennemis, et un prodigieux temps perdu que l'apologiste ne remplit de rien! Mais il fallait gagner quatre heures après midi, parce qu'en effet M. de Vendôme n'arriva guère plus tôt au lieu où on combattait.

Est-ce en y allant avec la tête des colonnes qu'il passa si aisément ce ravin? Qu'est-ce que toute cette fable, sinon pour tomber sur Mgr le duc de Bourgogne et pour montrer toujours Vendôme ardent à combattre et le jeune prince toujours obstacle à l'empêcher? Il n'y a qu'à se souvenir de ce qui vient d'être expliqué et démontré tout à l'heure de ce qui se passa sur le troisième avis de Biron pour se convaincre que ce dernier récit d'Albéroni est une imposture controuvée de point en point. À l'égard du ravin, c'est Biron qui l'avait reconnu, c'est les ennemis qui ne le passèrent qu'à force de fascines, ce sont des faits, mais qui n'ont aucun trait à Mgr le duc de Bourgogne, qui n'imagina pas de défendre ni d'ordonner quoi que ce soit qu'avec et de l'avis de M. de Vendôme. Mais qui peut ignorer qu'un ravin, le plus creux et le plus difficile, ne soit souvent à mille pas plus haut qu'un fossé ou un enfoncement médiocre, et plus loin encore un rien qui se passe en escadron? Pour Grimaldi, il ne reçut d'ordre que des ennemis qui l'attaquèrent. C'est ce qui commença le combat. Pourvu que Mgr le duc de Bourgogne soit en faute, tout est bon à Albéroni. « On ordonna, dit-il, à Grimaldi d'attaquer à l'insu de M. de

Vendôme, c'est-à-dire Mgr le duc de Bourgogne, et, tout de suite, c'est ce prince qui, malgré l'ordre envoyé par Vendôme à la gauche d'attaquer, défend de l'exécuter. » On ne peut être moins d'accord avec soi-même, ni moins conséquent dans l'appréhension de combattre qu'Albéroni prête si audacieusement à ce jeune prince, ni se souvenir moins de n'être venu à l'armée qu'à condition d'obéir à Vendôme, comme ce duc osa le lui dire en face et tout haut devant tout le inonde, que ces contradictions si continuelles et si hautement exécutées. C'est aussi faire trop peu de cas des hommes de leur mentir si complètement et si grossièrement.

De ce joli petit conte, si bien inventé, Albéroni saute entièrement le combat et vient tout d'un coup à la retraite. Il en a bien ses raisons : disons-en un mot.

Aux fautes si funestes que la paresse, l'orgueil et l'opiniâtreté avaient fait faire à M. de Vendôme, la rage de s'être si lourdement trompé, et à la face de toute l'armée et de tant de gens qui avaient osé l'avertir, mit le comble aux fautes précédentes, si des intentions plus criminelles n'y eurent point de part. Au moins ce qui se passa dans la suite de cette campagne en put autoriser les soupçons.

Sans s'y arrêter, on ne peut guère au moins disconvenir que la tête lui tourna, et qu'il ne montra rien de capitaine en toute cette journée. Dans la pensée où il était de l'éloignement des ennemis, rien ne le pressait d'envoyer si fort à l'avance Biron et Grimaldi qui ne s'étaient pas portés là sans son ordre, et il parut bien qu'il croyait les ennemis encore bien éloignés, puisque le campement arriva avec Puységur aussitôt que Biron, suite de son opiniâtre prévention. Si, au contraire, il avait cru les ennemis si à portée, c'était une folie de leur exposer un aussi petit nombre de troupes, qui de si longtemps ne pouvaient être soutenues. L'engagement pris, c'est où la tête lui tourna comme au maréchal de Villeroy à Ramillies, avec cette différence que le maréchal choisit pernicieusement son terrain et que Vendôme ne fut pas le maître du sien; que le maréchal, après cette première faute qui rendit toute sa gauche inutile, fit avec le reste tout ce qu'il était possible à un meilleur général que lui ; que sa retraite se fit avec le plus grand ordre, sans honte, sans dommage, et que la tête ne lui tourna qu'après, par ne se croire en sûreté nulle part, et abandonner des places à l'abri desquelles il eût pu réparer sa faute et son

malheur, et qu'il céda aux ennemis un pays immense qu'ils n'auraient pu espérer qu'après bien d'autres succès et de dangereux sièges.

Ici M. de Vendôme, ivre de dépit et de colère, voit sa poignée de troupes avancées exposée seule à toute l'armée des ennemis; et, sans songer à ce qu'il veut entreprendre, enlève ce qu'il trouve sous sa main, autre poignée de monde en comparaison de l'armée opposée; va à perte d'haleine, les fait donner d'arrivée, de cul et de tête, sans ordre et sans règle ; redouble de la même sorte de tout ce qui suit à mesure que chaque troupe arrive ; les fait battre toutes en détail et en confusion, n'a pas le tiers de son armée, puisque, de l'aveu de tous et du sien même, la moitié n'en était pas arrivée à la nuit au lieu du combat, et qu'une partie de l'autre arrivait encore à toute course, chacun à part comme il se trouvait et pouvait, accourant au feu et donnant tout de suite là où il le rencontrait. De là le pêlemêle que j'ai décrit, l'impossibilité de se remuer, de se reconnaître, de boucher les intervalles trop étendus, de discerner les endroits propres, d'avoir ni temps ni moyen de se remuer, de se démêler, de faire aucun mouvement utile, en un mot un combat qui ne put être qu'un désordre, où

il n'y eut que les fuyards qui pussent gagner. Nul ordre cependant de M. de Vendôme, nulle ressource de sa part que sa valeur, mais sans vue, sans dessein, sinon de vaincre, mais vaincre le triple de soi à force de bras sans aucun moyen de guerre, et dans ce chaos sans pouvoir en exécuter aucun. M. de Vendôme commandait seul, toutes ses fautes ne se pouvaient mettre sur le compte de personne; voilà pourquoi Albéroni saute le combat à joints pieds. Suivons-le pendant la retraite.

« Pour ce qui regarde la retraite, dit-il, M. de Vendôme opina de ne la point faire de nuit; mais comme de ce sentiment il n'y avait que lui et le comte d'Évreux, il fallut céder. »

Voilà la première et seule vérité qui se trouve dans toute cette lettre, mais frauduleusement estropiée. Non seulement Vendôme opina à ne se point retirer de nuit, mais à ne se point retirer du tout, avec ses *sproposito* ordinaires, à disputer qu'il n'y avait rien de perdu, qu'il se fallait tenir comme on pourrait chacun où il se trouvait, et recommencer le combat dès qu'il serait jour. Au chaos qui était dans les troupes, qui ne pouvait au moins diminuer pendant la nuit, sous le feu des

ennemis au triple d'elles, mêlées avec eux en des endroits, enveloppées en d'autres, à portée de l'être encore plus par la supériorité du nombre et l'audace du succès, sans qu'on pût y donner aucun ordre, ni peut-être s'en apercevoir, comme avant la nuit il serait arrivé à la maison du roi sans l'avis de l'officier ennemi pris par les chevau-légers, à qui il porta un ordre les prenant pour des siens, on laisse à penser ce que seraient devenues nos troupes pendant la nuit, et de quel avantage on se pouvait flatter d'un combat si étrangement inégal à recommencer avec le jour. La moitié de l'armée n'étant pas là, de l'aveu de M. de Vendôme, contre toute celle des ennemis. Cette moitié, battue partout, et partout en détail; combien de tués, de prisonniers, de fuyards qui diminuaient encore ce petit nombre; peu de tués et de blessés, point de fuyards parmi les victorieux, comme il arrive toujours. L'autre moitié de l'armée serait arrivée, mais l'aurait-on su placer à propos de nuit? Elle n'aurait donc approché que de jour, et cependant le combat recommençait avec tous les désavantages que je viens de remarquer. Malgré ce renfort, qui aurait démêlé la confusion de ce renouvellement de combat, puisque la

journée qui finissait n'avait cessé de l'accroître? C'était donc achever de perdre cette première partie de l'armée, sans nulle espérance raisonnable d'en tirer aucun succès, et s'exposer ensuite avec l'autre moitié à la totalité de l'armée victorieuse.

Voilà ce qui empêcha personne d'être de l'avis de M. de Vendôme, outre qu'il n'y eut aucun de ce qui l'entendit qui ne fût indigné de l'opiniâtreté avec laquelle il soutint qu'il n'était point battu, excepté le peu de ceux qui, comme le comte d'Évreux, lui étaient vendus sans réserve. M. de Vendôme parlait tellement contre sa pensée qu'il céda contre son orgueil et sa coutume. Il voulait ou ce qu'il n'est pas permis de penser, ou par une fanfaronnade si déplacée montrer qu'il n'était point abattu, et faire accroire qu'il avait des ressources dans sa capacité, quoique si éclipsée avant et pendant toute l'action. Il devait bien sentir que qui que ce soit ne se laisserait persuader qu'il n'y avait rien de perdu, qu'il fût raisonnable ni même possible de demeurer toute la nuit comme on était, et de se commettre de nouveau, dès qu'il serait jour, à recommencer un combat aussi désavantageux. Il ne chercha donc qu'à imposer sur son

courage de coeur et d'esprit, et à se préparer pour la suite de quoi donner du spécieux aux ignorants et aux sots, et à sa cabale de quoi dire, et rejeter toute la honte sur Mgr le duc de Bourgogne, par l'énorme propos qu'il osa lui tenir, et qu'Albéroni remet adroitement sous les yeux par ces paroles: « A peine, continue sa lettre, eut-il (Vendôme) dit à M. le duc de Bourgogne, que l'armée n'avait qu'à se retirer, que, tout le monde à cheval, avec une précipitation étonnante, chacun gagne Gand, jusqu'à conseiller aux princes de prendre des chevaux de poste à Gand, pour gagner Ypres. »

Ce verbiage est bien artificieux, mais Albéroni s'y trahit lui-même du premier mot. « A peine eut-il dit, etc. » Cela montre bien que celui à qui il le dit n'était le maître de rien, puisqu'il fallut attendre cette parole de M. de Vendôme pour que la retraite se fit. Par conséquent, c'était à lui à la régler, à l'ordonner, à prescrire aux officiers généraux qui étaient là, les dispositions de cette retraite, et en envoyer les ordres à ceux qui n'y étaient pas. Attendait-il cela de la capacité d'un prince de l'âge de Mgr le duc de Bourgogne, ou de son autorité qu'il lui avait si nettement et si fraîchement déclarée être nulle en

sa présence? L'attendait-il du maréchal de Matignon qui, à l'opprobre de son office, lui était subordonné en tout? L'attendait-il des officiers généraux qui se trouvèrent là? En un mot, on voit un homme qui ne sait plus depuis longtemps où il en est, qui ne conserve de sens que pour jeter de la poudre aux yeux et rejeter ses fautes et sa honte sur Mgr le duc de Bourgogne ; qui dit que l'armée se peut retirer et qu'il faut aller à Gand; qui n'ajoute pas un mot de plus, et qui en laisse l'ordre et la manière à l'abandon et au hasard. Après cela, Albéroni a bonne grâce de dire que chacun s'en alla avec précipitation! Que peuvent devenir des gens qui n'ont point d'ordre, qui n'osent en demander à un général qu'ils voient avoir perdu la tramontane et ne savoir ce qu'il dit, être furieux jusqu'à insulter l'héritier nécessaire de la couronne? Il est aisé de comprendre que personne ne se hasarda à aucune question, que chacun se hâta de s'éloigner d'un homme aussi dangereux, mais aussi roide à la repartie, et que dans ce chaos nocturne, où personne ne reconnaissait ni sa division, ni même sa troupe, chacun devint ce qu'il put, regardant seulement Gand comme le lieu où se rassembler.

La proposition faite aux princes de gagner Ypres, de Gand, en poste et celle de les mettre dans leurs chaises de poste avec une escorte, pour gagner Gand, contre laquelle M. de Vendôme cria et qu'il empêcha, sont des choses qui, n'ayant pas été goûtées d'eux ni exécutées, ne peuvent aussi leur être imputées. La première était tout à fait ridicule, mais elle n'était que cela, puisque, l'armée se retirant sur Gand, la crainte du danger ne pouvait causer ce conseil. Celle des chaises de poste vint d'un homme dont on n'accusera pas la valeur, ni le courage d'esprit, ni l'ignorance en matière d'honneur. L'idée en vint à Puységur, qui fait aujourd'hui l'honneur des maréchaux de France, trop frappé en ce moment de la fatigue des princes qui, après avoir passé toute la journée à cheval, avaient encore toute la nuit et la matinée à y être. Voyant d'ailleurs la confusion inévitable avec laquelle cette retraite s'allait faire, qui ne s'exécuterait que par parties séparées les unes des autres, il n'imagina pas que les princes dussent suppléer à ce que M. de Vendôme abandonnait à l'aventure, ni entreprendre de mettre en ordre un si étrange chaos. Mais, sans pousser plus loin cette discussion, elle devient inutile dès qu'il demeure

sans contestation certain que les princes n'adoptèrent ni n'exécutèrent ni l'une ni l'autre. Retournons à la lettre, M. de Vendôme, continue-t-elle, qui fut obligé de faire une grande partie du temps l'arrière-garde avec ses aides de camp, arriva sur les neuf heures du matin (à Gand), prit sur-le-champ sa résolution ferme de vouloir mettre l'armée derrière le canal qui est entre Gand et Bruges, malgré l'avis de tous les officiers généraux qui l'ont persécuté trois jours durant de l'abandonner, disant qu'il fallait tâcher de joindre l'armée de M. de Berwick. Une telle fermeté a sauvé l'armée du roi et le royaume, car l'épouvante qui était dans l'armée aurait causé une esclandre bien pire que celle de Ramillies, au lieu que M. de Vendôme se mettant derrière le canal, il a soutenu Gand et Bruges, qui est un point essentiel, et, a rassuré les esprits et redonné la confiance aux troupes, a donné lieu aux officiers de se reconnaître et de connaître leur terrain, et enfin a mis les ennemis dans l'inaction, et vous pouvez être sûr que, s'ils veulent faire un siège, il faut qu'ils fassent celui d'Ypres ou de Lille, de Mons ou de Tournai.

La transition est admirable. M. de Vendôme fut

obligé de faire une grande partie du temps l'arrière-garde avec ses aides de camp. Mais qui fait donc une arrièregarde en se retirant de devant les ennemis, si ce n'est celui qui est chargé de l'armée? Mais où la fit-il M. de Vendôme? que rassembla-t-il pour la faire? où parut-il? quels ordres y donna-t-il? S'il n'eut que ses aides de camp avec lui, qu'étaient devenues les troupes? Et pourquoi Albéroni omet-il de marquer quelles furent celles que son héros honora de sa présence en cette occasion ? Voilà peut-être la première retraite où il n'ait été mention nulle part du général, mais celle-ci tint du reste de la journée. Chacun fit la sienne à part comme il put et voulut, et il ne se peut une démonstration plus claire de cette vérité, outre le témoignage de toute l'armée, que l'oubli des cent escadrons à la tête desquels le chevalier du Rosel se trouva le lendemain en sa même place, sans avoir reçu ni ordre ni avis de qui que ce fût, abandonné de toute l'armée retirée pendant la nuit. Oublier cent escadrons, les laisser seuls à la merci de l'armée victorieuse, il est bien difficile de trouver une preuve plus évidente qu'un général a perdu absolument la tête, et qu'il n'est occupé que de la retraite de sa personne, qu'il fait seul avec ses

aides de camp dans un oubli parfait de toutes ses troupes, et dans l'incurie entière de ce que son armée devient. C'est un fait qui ne se peut ni contester ni pallier, et qui prouve démonstrativement tout ce que je viens de dire; aussi n'a-t-il été ni contesté ni pallié. M. de Vendôme, avec son audace accoutumée, n'a pas fait le moindre semblant de le savoir, ses défenseurs l'ont passé sous silence et se sont flattés d'en étouffer la voix par le bruit et la hardiesse de leurs clameurs.

Albéroni a recours ici à la même ruse de la confusion des heures dont il s'était servi sur celle de l'arrivée des avis de Biron au duc de Vendôme. Il le fait arriver ici à Gand sur les neuf heures du matin. C'est toujours près de deux heures de plus données à son arrière-garde imaginaire. Mais il se donne bien garde de faire mention de ce qu'il devint à Gand, ni de ce qu'il y trouva, ni combien il y resta. Trente heures de lit sans s'informer ni des princes, ni de l'armée, ni de ce que chacun était devenu ni devenait, tout cela est de même parure que tout le reste, et que l'oubli total du chevalier du Rosel et de ses cent escadrons. Albéroni, qui le sent, coule rapidement et se jette à la résolution d'un poste admirable, malgré tous

les officiers généraux. Mais la vérité est que ce poste était déjà pris avant que le duc de Vendôme y eût plus songé qu'à son armée, et qu'il ronflait tranquillement dans son lit à Gand avant d'y avoir pensé, tandis que les princes étaient venus dans ce même poste avec ce qui avait pu y arriver de troupes qui s'y rendirent successivement. Puységur, si longuement et si savamment maréchal des logis de l'armée de Flandre, et sur lequel M. de Luxembourg s'est toujours si utilement reposé de ses marches, de ses campements, de ses fourrages et de tous les terrains, était bien l'homme à donner ce conseil à Mgr le duc de Bourgogne, et Vendôme et les siens à se l'approprier après. Il est vrai qu'après que Vendôme fut arrivé à Lawendeghem, il y eut des raisonnements sur ce que dit Albéroni, et qu'il fut résolu de s'arrêter dans ce camp. Mais le choix et la fermeté à y rester sont des louanges gratuites, dont le bruit n'est bon qu'à couvrir tout ce qui vient d'être remarqué, et qui a été trop public pour oser être contesté.

Albéroni prétend que ce camp si savamment choisi a rendu la confiance aux troupes et réduit les ennemis à l'inaction. Il vit bientôt l'Artois sans contribution, M. de

Berwick tout occupé à le protéger, de gros détachements de la grande armée y marcher encore, et néanmoins n'y pouvoir empêcher le désordre. Ce n'est pas là une inaction et dans un pays jusqu'alors si fort éloigné de ces ravages. À l'égard de la confiance, pas un officier supérieur n'en eut en M. de Vendôme. La licence, le peu de subordination, la tolérance de tout, la familiarité affectée avec le menu avaient gagné le soldat, le cavalier, le dragon, le menu officier, et la jeunesse débauchée, inappliquée, licencieuse. Tout cela adorait M. de Vendôme, tout cela faisait la multitude et le cri public, tout cela se répandait dans les garnisons, dans les provinces, dans Paris, où la cabale savait bien en tirer toutes sortes d'avantages. « Or vous voyez, continue la lettre, quelles places! et si jamais ils attaquent quelques-unes de ces places, M. de Vendôme prendra Audenarde, et se rendra maître de tout l'Escaut, et vous n'avez qu'à regarder la carte pour voir combien les ennemis seraient embarrassés. »

Cela s'appelle payer bien hardiment d'effronterie. L'impossibilité de la négative force Albéroni de laisser glisser un aveu tacite que le succès de ce combat met les ennemis en moyen de faire le siège de celle de ces quatre grandes places qu'ils voudront; et il tâche d'éblouir là-dessus, en promettant les prouesses de son héros sur Audenarde en ce cas, et sur l'Escaut. Il sent bien ce que c'est qu'Audenarde pour être le juste équivalent d'une de ces places si importantes, dont les unes ferment toute entrée dans le pays ennemi, et les autres l'ouvrent entièrement dans le nôtre; il renvoie donc à la carte par une habile réticence, comptant bien que le très grand nombre qui ne connaît rien par rapport aux mouvements des armées, l'en croira sur sa parole, en les étourdissant de ce grand mot de devenir maîtres de l'Escaut. La suite de cette campagne infortunée a montré les avantages que M. de Vendôme sut tirer de sa défaite et de vanteries prématurées de son valet. Je n'aurai que trop lieu de m'y étendre lorsqu'il en sera temps. Achevons la lettre. « Voilà, dit-elle, la pure vérité, la même que M. de Vendôme a mandée au roi, et que vous pouvez débiter sur mon compte. Je suis Romain, c'est-à-dire d'une race à dire la vérité. In civitate omnium gnara et nihil reticente, dit notre Tacite. »

Après avoir suivi mot à mot Albéroni, comme je viens de faire, et montré, avec une évidence à laquelle on ne se peut refuser, que sa lettre n'est qu'un tissu d'artifices et de mensonges, les uns adroits, les autres hardis, sans mélange d'aucune trace de vérité, il n'y a plus à répondre à cette forfanterie. Jusqu'à son origine qu'il ose débiter en preuve est fausse, outre qu'il y a bien loin de Rome du temps de Tacite et de son histoire à Rome d'aujourd'hui, et des personnages peints dans cette histoire à un homme de la lie du peuple, tel qu'Albéroni. Avec un peu de jugement, il eût évité de citer celui qui nous a montré Séjan dans tous ses vices, ses desseins pernicieux, sa superbe, l'abus si dangereux de sa faveur, et qui en opposite nous a laissé la vie d'Agricola, également bon citoyen, et véritablement grand dans la paix et dans la guerre. On n'a pas peine à voir auquel des deux M. de Vendôme ressemble le plus. Mais Albéroni Romain! Il était d'un petit village auprès de Bayonne, où ses parents, vinrent d'Italie s'habituer. Pourquoi une transplantation si éloignée? Elle sent bien le crime et la fuite de la punition, mais je l'ignore, parce qu'on ne s'est pas avisé encore de donner l'histoire des Albéroni. Son père y vivait de son métier de jardinier et vendait tous les jours des fruits, et plus encore des légumes, à

Bayonne, où mille gens l'ont ouï dire à leur père, et où quelques-uns encore l'ont vu. Celui-ci s'en retourna dans son village originaire, près de Parme. J'ai raconté ailleurs comment il fut connu du duc de Parme, qui lui fit prendre le petit collet pour qu'il pût approcher de ses antichambres, à l'occasion de quoi il s'en servit auprès de M. de Vendôme, et par quelles bassesses et quelles infamies il le gagna, combien il fut le rebut des bas valets et de leur table, et les coups de bâton qu'il en reçut en pleine marche d'armée, sans que M. de Vendôme fût ému de ses plaintes et de ses pleurs. Le voici maintenant devenu son principal confident et son apologiste. Il continue: « Permettez-moi après cela que je vous dise avec tout le respect que je vous dois (c'était une lettre faite pour courir, et qui n'était écrite à personne), que votre nation est bien capable d'oublier toutes les merveilles que ce bon prince a faites dans mon pays, qui rendront son nom immortel et toujours révéré, injuriarumn et beneficiorum aeque immemores. Mais le bon prince est fort tranquille, sachant qu'il n'a rien à se reprocher, et que pendant qu'il a suivi son sentiment, il a toujours fort bien fait. »

Albéroni ne pouvait mieux terminer sa lettre. Il y dit enfin au moins une vérité: c'est que, de tout ce qui se disait, M. de Vendôme n'en était pas moins tranquille. Son audace le soutenait contre la clarté du jour ; de plus il connaissait ses forces. Il les avait tant de fois si heureusement essayées qu'il ne craignit pas de les éprouver contre l'héritier nécessaire de la couronne. Il avait de forts croupiers, l'intérêt était grand et commun, les mesures bien prises; pour cette fois Albéroni a dit une vérité. Mais de nous parler de l'Italie et des merveilles de son héros, qu'en dirent le prince Eugène et Staremberg, qu'en dirent tous les officiers principaux, quand par son retour le bâillon leur tomba de la bouche? Il y laissa tout perdu, et il le sentit si bien que sa plus grande joie fut de quitter l'Italie. J'ai raconté tous ces faits en leur temps, et avec quelle précipitation il en partit sans avoir voulu donner quelques jours de plus à la nécessité la plus urgente, ni instruire et rendre raison de rien à M. le duc d'Orléans qui lui succédait, parce qu'il ne sut que lui dire.

## CHAPITRE XVII.

1708

Campistron et sa lettre. - Lettre du comte d'Évreux à Crosat; son caractère. - Grand sens de la duchesse de Bouillon et son adresse. - Succès de ces lettres. - Mesures pour Mgr le duc de Bourgogne. - Duchesse de Bourgogne. - Le roi impose à demi sur les lettres. - Adresse des Bouillon. - Vigueur de la cabale de Vendôme. - Chamillart conseille mal Mgr le duc de Bourgogne pour tous deux. - Époque de la haine pour Chamillart de

 $M^{\text{me}}$  la duchesse de Bourgogne. - Singulière adresse du duc de Vendôme auprès de  $M^{\text{me}}$  la duchesse de Bourgogne.

Cette lettre d'Albéroni inonda en peu de jours la cour, la ville, les provinces. Deux jours après qu'elle eut commencé à se débiter et à étonner par sa hardiesse, il s'en distribua une autre, mais avec grande mesure. J'en vis une entre les mains du duc de Villeroy. Il ne l'avait que pour quelques heures avec promesse de n'en point laisser tirer de copies, et je jugeai qu'elle lui venait de Bloin, son grand ami de table et de plaisir. Elle était de Campistron, qui ne s'en cachait pas, et qui en était donné pour auteur par ceux qui la montraient. Campistron était de ces poètes crottés qui meurent de faim et qui font tout pour vivre. L'abbé de Chaulieu l'avait ramassé je ne sais où, et l'avait mis chez le grand prieur, d'où, sentant que la maison croulait, il en était sorti comme les rats et s'était fourré chez M. de Vendôme. Quoique son écriture ne fût pas lisible, il était devenu son secrétaire, inconvénient qui dans la suite valut toute la confiance de M. de Vendôme à Albéroni, auquel il dictait les lettres

qu'il ne voulait pas exposer aux copistes de Campistron. Sa lettre était bien écrite pour le style, écrite même en homme de guerre à faire juger qu'un autre que lui y avait mis la main. Elle était, comme celle d'Albéroni, un tissu de mensonges sans un seul mot de vérité, mais dont le profond artifice, adroitement conduit, se présentait avec toute la délicatesse et le spécieux le plus propre à lui donner un air de vérité, en couvrant en même temps tout le vrai de ténèbres et à rebuter de les vouloir percer. Tout l'art possible y est principalement employé, et on voit que c'est tout le but de la pièce, au dessein de tomber à plomb sur Mgr le duc de Bourgogne, de l'attaquer personnellement sur tout ce qui est le plus sensible, et de lui arracher ce que les hommes ont de plus précieux. Il ne se peut une pièce mieux faite dans cette vue, ni plus cruellement assenée. Ses moindres traits sont d'appeler Gamaches et d'O les gouverneurs des princes; de les nommer des marauds; de dire que le maréchal de Matignon méritait d'être mis au conseil de guerre, malgré sa dignité, pour avoir été de leur avis sur la retraite; que M. de Vendôme les avait publiquement traités ainsi, et en face, et parlant à eux, et qu'il en avait

écrit au roi en mêmes termes.

L'énormité de cette lettre, en comparaison de laquelle celle d'Albéroni n'était que fleurs et mesure, en fit faire les différents usages. Celle d'Albéroni fut répandue à pleines mains pour préparer, soulever, exciter; l'autre ne se confia qu'en mains sûres pour la montrer partout, mais avec un air de mystère et de confiance qui ajoutât à séduction, et qui fît valoir, aux dépens de Mgr le duc de Bourgogne, le malheur de l'État que M. de Vendôme n'eût pas été cru, et le sien d'avoir affaire à un prince, contre qui, avec de si bonnes raisons, il ne lui était pas permis de se défendre en révélant tout ce qui s'était passé. Avec cette adresse, la pièce ne laissa pas d'être vue jusque dans les cafés, les spectacles, et les autres lieux publics de jeux, de débauche, et même de promenades publiques, et parmi les nouvellistes. On eut soin qu'elle ne fût pas ignorée dans les provinces, et jusque dans les pays étrangers, mais toujours avec tant de précautions qu'on demeurât les maîtres de toutes les copies, également actifs à la répandre partout, et précautionnés à n'en laisser échapper aucune dont ils auraient trop craint l'usage contre eux.

Le comte d'Évreux fut le seul de son état qui se mit de niveau avec ces deux valets. Né quatrième cadet de M. de Bouillon, avec une figure fort ordinaire et un esprit audessous, le jargon du monde et surtout celui des femmes, et tout ce qu'il avait en lui tourné à l'ambition, suppléa aux autres qualités, avec des vues et une certaine adresse. J'ai raconté dans le temps par quelles routes il parvint à la charge de la cavalerie, et le triste mariage qu'il fit, qui fut un nouveau lien pour lui au duc de Vendôme. Ils étaient enfants des deux soeurs, et son beau-père s'était chargé des affaires de Vendôme. Il s'attacha de plus en plus à lui, et il compta par son secours sur une rapide fortune. Il s'y livra d'autant plus entièrement que Vendôme lui donna tous les agréments qu'il put dans l'armée, et par charge et personnellement, et qu'il l'avait fort aidé l'hiver précédent aux décisions que le roi fit en faveur de sa charge contre celle de colonel général des dragons qu'avait Coigny. Le comte d'Évreux, qui voyait ses frères dans la disgrâce, et hors de toute espérance du côté du roi, et fort peu de celui de leur père, ne visait pas à moins qu'à sa charge de grand chambellan, et comptait que, pour l'emporter, il ne lui fallait rien moins que toute la protection du duc

de Vendôme. Telle fut la cause de son abandon à lui, du personnage qu'il crut faire en cette journée d'Audenarde, et qu'il voulut couronner en se faisant son champion par un raffinement de politique.

Il écrivit donc à Crosat une apologie de M. de Vendôme dans le même esprit des deux dont je viens de parler, et qui ne cédait guère à Campistron sur le compte de Mgr le duc de Bourgogne, duquel il avait toujours été traité avec une bonté marquée, mais de qui il n'espérait pas comme de M. de Vendôme, auquel il jugea qu'il ne pouvait faire un sacrifice plus agréable, ni qui l'engageât plus puissamment à un grand retour. Cette lettre était faite pour être montrée, et Crosat n'avait garde de la retenir captive. Touché de l'honneur du maître auquel il s'était donné, plus encore de se parer d'une lettre que lui écrivait un gendre dont il se faisait un si grand honneur, il la montra quatre jours durant à qui la voulut voir, et en laissa échapper quelques copies. Le bruit qu'elle fit réveilla Mme de Bouillon, qui, avait infiniment d'esprit et qui frémit des suites. Elle courut chez Crosat, lui chanta pouille d'avoir ainsi commis son fils, avec cette hauteur et cet air imposant dont elle savait faire un si

grand usage, n'eut point de repos qu'elle n'eût retiré le peu de copies que Crosat en avait laissé glisser, et dépêcha à son fils pour lui faire honte et peur de sa folie, et lui demander une autre lettre à Crosat qu'on pût faire passer pour la première et l'unique, puisqu'il n'y avait pas moyen de nier qu'il lui en avait écrit une, et qui fût tournée de manière à pouvoir être montrée sans danger et néanmoins passer pour la première. Je ne sais si elle lui en envoya le modèle, mais son courrier la rapporta telle qu'elle la désirait. On verra bientôt le grand parti qu'elle en sut tirer.

En même temps que la lettre d'Albéroni et les extraits retenus des deux autres devinrent publics, la cabale se déchaînait par degrés en cadence. Leurs émissaires paraphrasaient les lettres dans les cafés, dans les lieux publics, parmi la nation des nouvellistes, dans les assemblées de jeu, dans les maisons particulières. Les halles mêmes, dont Beaufort fut roi si longtemps dans la minorité de Louis XIV, en furent remplies; les mauvais lieux, le pont Neuf, en retentirent; les provinces les plus éloignées en furent soigneusement remplies. Les vaudevilles, les pièces de vers, les chansons atroces sur l'héritier de la

couronne, et qui érigeaient sur ses ruines Vendôme en héros, coururent par Paris et par tout le royaume avec une licence et une rapidité qu'on ne se mit en aucun soin d'arrêter; tandis qu'à la cour et dans le grand monde, les libertins et le bel air applaudit, et que les politiques raffinés, qui connaissaient mieux le terrain, s'y joignirent et entraînèrent si bien la multitude qu'en six jours il devint honteux de parler avec quelque mesure du fils de la maison dans sa maison paternelle. En huit cela devint dangereux, parce que les chefs de meute, encouragés par le succès de leur cabale si bien organisée, commencèrent à se montrer, à prendre fait et cause, et à laisser sentir qu'ils la regardaient tellement comme la leur que quiconque oserait contredire aurait tôt ou tard affaire à eux.

Dès avant ce fracas, le duc de Beauvilliers, rempli de tout ce que je lui avais dit dans les jardins de Marly sur la destination de Mgr le duc de Bourgogne, et informé par ses lettres de Flandre était venu dans ma chambre nie faire comme une amende honorable, le coeur pénétré de douleur. Je me contentai de le prier de comprendre qu'on ne gagnait rien en place à ignorer tout ce qui se passait à la cour, les intérêts, les liaisons, les vues, les

motifs, et de se persuader enfin que mon éloignement du rang, des prétentions, des vices, des personnes, ne me faisait point bâtir des chimères. Je convins avec lui, lors du fracas, qu'il était hors du vraisemblable; mais je le priai de s'avouer aussi que les choses les moins croyables arrivaient plus souvent qu'on ne pensait, et n'étaient pas au-dessus de la prévoyance, quand, au temple de l'ambition, on ne captive pas son esprit jusqu'à méconnaître les ambitieux, et à se faire un scrupule de croire des gens capables de tout ce qu'elle leur inspire, dans des places, dans une faveur et dans des apparences favorables à y réussir. Nous raisonnâmes beaucoup, et à bien des reprises, lui, le duc de Chevreuse et moi, sur les moyens d'ouvrir les yeux au roi et d'arrêter cette furie. Ce n'était pas que tout fût corrompu à la cour en faveur du duc de Vendôme; mais la crainte arrêtait, et la plus qu'apparente inutilité de s'opposer au torrent persuadait le silence et l'inaction. Boufflers et bien d'autres étaient de ceux-là.

Nous convînmes, les deux ducs et moi, de ce qu'il fallait faire passer à Mgr le duc de Bourgogne sur sa conduite à tenir tant là qu'ici, pour ses lettres, et cependant

je faisais avertir M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, par M<sup>me</sup> de Nogaret, de tout ce que je jugeais qu'elle devait savoir et faire. Elle-même m'envoyait cette dame consulter avec moi, et me dire franchement où elle en était avec le roi et M<sup>me</sup> de Maintenon, ce qu'elle y pouvait, et ce qu'elle n'y pouvait pas. Je ne crois pas qu'elle eût de goût pour la personne de Mgr le duc de Bourgogne, ni qu'elle ne se trouvât importunée de celui qu'il avait pour elle. Je pense aussi qu'elle trouvait sa piété pesante, et d'un avenir qui le serait encore plus. Mais parmi tout cela elle sentait le prix et l'utile de son amitié, et de quel poids serait un jour sa confiance. Elle n'était pas moins touchée de sa réputation, d'où dépendait tout son poids pendant bien des années, jusqu'à ce qu'il en pût avoir par lui-même devenu roi, et que, jusque-là, succombant à cet orage, déshonoré, et par conséquent l'objet de la honte et de la peine du roi et de Monseigneur, il n'en pouvait résulter que les plus grands malheurs, au moins la plus triste vie, dont il était impossible qu'elle-même ne portât sa part. Je lui fis comprendre par la même dame à qui elle avait affaire. Elle était fort douce, et encore plus timide; mais la grandeur de l'intérêt l'excita par-dessus

son naturel. Elle se trouva de plus cruellement piquée et offensée des insultes de Vendôme à son époux, parlant publiquement à lui, et de tout ce que ses émissaires publiaient d'atroce et de faux. Quelque mesuré, quelque en garde que la conscience de Mgr le duc de Bourgogne le retînt contre lui-même, il n'avait pu s'empêcher de répandre son coeur dans ses lettres à son épouse, qui, avec ce qui lui revint d'ailleurs, furent pour elle de vifs aiguillons. Elle fit donc tant et si bien qu'elle l'emporta auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon sur les artifices voilés, et les charmes enchanteurs pour elle de M. du Maine. Elle la gagna, elle l'émut, elle l'engagea de parler au roi assiégé de toutes parts, et auprès duquel il n'y avait qu'elle qui pût percer en faveur de la vérité et de son petit-fils. La princesse y réussit jusqu'à opérer un miracle.

Depuis l'éclat de l'affaire de l'archevêque de Cambrai, M<sup>me</sup> de Maintenon, qui avait échoué à culbuter M. de Beauvilliers, ne l'avait vu que par des hasards rares, et encore plus rarement lui avait dit quelques paroles générales. Mais jamais un particulier d'un instant, elle l'avait toujours regardée en ennemie. En cette occasion, le désir de servir la princesse et le prince lui fit vouloir un entretien

particulier avec le duc pour se concerter avec lui et se bien instruire des faits. Elle en eut plusieurs, et, lui confia ce qui se passait d'elle au roi là-dessus à mesure, et raisonnait avec lui sur ce qu'il y aurait à dire et à faire. Ce n'était pas qu'elle lui eût pardonné d'être demeuré en place malgré elle: on le verra en son lieu. Mais tant qu'elle eut besoin de ses lumières et de son concert pendant toute cette campagne, elle se livra à lui de bonne foi sur tout ce qui en concerna les événement et les suites, et lui aussi en profita dans les mêmes vues, et se concerta avec elle en tout avec la même confiance. Dans tout cela je ne fus pas seulement nommé à M<sup>me</sup> de Maintenon, ni d'elle, mais je savais tout ce qui se passait d'elle par M. de Beauvilliers et par Mme de Nogaret. M<sup>me</sup> de, Maintenon ébranla le roi et le piqua ensuite en lui apprenant les lettres et tout ce qui était répandu. Il en parla en plein conseil d'État et demanda avec quelque chaleur si on n'en avait pas ouï parler. On répondit un peu en tâtonnant qu'on n'avait vu que celle d'Albéroni; et comme le roi témoigna curiosité de la voir, Torcy, qui, timidement mais de tout son coeur, était indigné de tout ce qui se publiait, et qui peut-être, averti par Beauvilliers, s'en était nanti à tout hasard, la tira de sa

poche, et, par ordre du roi, en fit la lecture.

Le roi se récria, mais toutefois ménageant un peu M. de Vendôme, et demanda assez sévèrement à Chamillart pourquoi il ne lui avait point parlé de ces lettres. Il s'en tira en niant qu'il les eût vues ; mais sur-le-champ il reçut ordre du roi d'écrire de sa part à Vendôme, à son Albéroni (ce fut son terme), à Crosat et à son gendre (ce fut encore son expression), des lettres fortes, et aux trois derniers qu'ils mériteraient punition, et ordre de demeurer dans le silence. À Crosat en particulier, défense de laisser voir à qui que ce fût la lettre du comte d'Évreux, et cela fut exécuté aussitôt. Je ne comprends pas comment Campistron fut oublié. Le roi sentit peut-être que la gravité de son crime demandait plus que des paroles, et voulut éviter à Vendôme un châtiment qui retombait sur lui. Les ministres, de leur côté, timides, se contentèrent de répondre et n'osèrent rien dire de leur chef. Telle était la terreur de Vendôme et de sa cabale jusque dans le conseil du roi, et telle la réduction de la vérité et de Mgr le duc de Bourgogne dans l'intimité du cabinet du roi, son grand-père.

Crosat sortit mieux d'affaire par la prévoyance que j'ai remarqué qu'avait eue M<sup>me</sup> de Bouillon. M. de Bouillon

arrivait de Turenne où il avait fait un voyage, dans lequel il s'était donné la plate satisfaction de brûler le maréchal de Noailles en effigie de paille et de carton à califourchon sur son petit château d'Ayen, comme les Anglais brûlent un pape de paille tous les ans à Londres. Ils étaient alors dans la plus grande animosité de leur éternel procès sur la mouvance et les droits de Turenne. Il trouva tout ce vacarme. Instruit par sa femme de ce qu'elle avait fait, ils distribuèrent la seconde lettre du comte d'Évreux, qu'ils assurèrent fermement être l'unique que leur fils eût écrite, et la véritable, qui, sans parler des généraux, disait seulement qu'il n'y avait rien de gâté, et que l'armée était de quatre-vingt mille hommes, pleine de courage, et s'en tenait sur ces généralités sans entrer en rien. Ils blâmèrent l'imprudence du comte d'Évreux, et M. de Bouillon alla porter cette lettre au roi, et lui faire une apologie, dont le besoin et le fréquent usage de sa race leur ont donné à tous une grande expérience. Mais cette seconde lettre en disait trop peu pour pouvoir passer pour la première. Il se trouva des gens charitables qui le firent sentir au roi et à Mme de Maintenon, et qui leur contèrent le tour de politique et de sagesse de  $\tilde{M}^{\text{me}}$  de

Bouillon, de sorte qu'ils n'en furent pas les dupes. Pour Mgr le duc de Bourgogne, [il] le fut ou le voulut bien être tout du long. Il reçut les apologies et les protestations du comte d'Évreux, et chercha à lui faire oublier le dégoût de la réprimande que le roi lui avait fait faire, par lui marquer des bontés et des distinctions qui scandalisèrent étrangement contre lui, et qui refroidirent à son égard l'armée, et beaucoup de ceux qui tenaient pour lui à la cour.

La cabale fut étourdie de voir M<sup>me</sup> de Maintenon échapper à M. du Maine, et se dévouer à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, de ce que le roi avait dit au conseil qui, avec raison, en était regardé comme le fruit, et des lettres que Chamillart avait eu ordre d'écrire. Mais, réflexion faite, ils trouvèrent que le peu que le roi avait dit et fait répondait peu à ce qu'il devait à son petit-fils, et à ce qu'il donnait toujours à l'empire qu'il avait laissé prendre à M<sup>me</sup> de Maintenon sur lui. Ils en conclurent que le roi avait été entraîné plutôt qu'aigri, et qu'en tenant ferme, ils l'embarrasseraient entre son goût si décidé pour M. du Maine, pour M. de Vendôme, pour la bâtardise en général, pour ses valets principaux en particulier,

et sa déférence d'habitude pour M<sup>me</sup> de Maintenon, et son amitié d'amusement pour M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne; et que, s'ils pouvaient tenir bon comme ils avaient commencé, le roi se laisserait moins aller à l'une et à l'autre qu'il ne s'en trouverait importuné et fatigué, et assez peut-être pour leur fermer la bouche. Au pis aller, ils virent aller leurs desseins en fumée par toute autre conduite; ils y sacrifièrent donc tout, et redoublèrent de jambes à répandre ces lettres et tout ce qu'ils purent inventer de plus atroce sous l'artifice le plus captieux. Ils étaient trop bien conduits pour se méprendre. Bloin et M. du Maine connaissaient bien le roi; ils l'obsédaient; il se plaisait à l'être par eux; le goût et l'habitude y était. Les cris de Mme la duchesse de Bourgogne redoublèrent à mesure que la cabale redoubla ses coups; Mme de Maintenon l'appuya, et le roi s'en rebuta au point qu'il gronda durement plus d'une fois la princesse, et lui reprocha qu'on ne pouvait plus tenir à son humeur et à son aigreur. Ce coup porta jusqu'en Flandre. Chamillart, régenté par Vaudemont et ses nièces, et si enivré du duc du Maine et de M. de Vendôme, dont l'intérêt le plus vif était d'achever la

perte radicale du jeune prince, d'autant plus nécessaire à achever qu'elle était si publiquement commencée, Chamillart, dis-je, se laissa induire à écrire à Mgr le duc de Bourgogne [une lettre] par laquelle, oubliant ce qu'ils étaient l'un et l'autre, il lui conseillait de bien vivre avec M. de Vendôme.

Cette lettre fit tout l'effet qu'en avaient espéré ceux qui l'avaient ménagée. Mgr le duc de Bourgogne, si brillant à Nimègue avec le maréchal de Boufflers, et à Brisach entre Tallard et Marsin, avait été abattu dès l'ouverture de la campagne par les contrariétés et les procédés audacieux que Vendôme avait affectés avec lui. Élevé dans la frayeur du roi, ce serait trop peu dire la crainte, elle s'étendait jusqu'à ceux qui avaient son affection et sa confiance au point qu'il ne pouvait douter que Vendôme les possédait. Sa sagesse le rendait défiant de soi-même, et sa dévotion extrême, mais encore peu éclairée jusqu'aux discernements nécessaires, le rapetissait et l'étrécissait. Sensible au point où il était, la conduite de Vendôme à son égard et les deux propos qu'il avait eu l'insolence de lui adresser en public, le tenaient de court par religion à proportion de la colère et

de l'indignation qu'il en avait conçues. Gamaches et d'O n'étaient pas ses confidents, et ne l'auraient pas même été bons, et il n'avait personne dans l'armée à qui ouvrir son coeur et par qui s'éclairer.

Les lettres de M. de Beauvilliers étaient, comme lui, remplies de piété, de modération, de mesure; celles de M<sup>me</sup> la Duchesse, il n'en avait pas la même opinion. Il n'en recevait point d'autres, et il était abandonné à son chagrin et à ses réflexions. L'embarras où il se trouva changea l'extérieur qui jusqu'alors avait tant plu à l'armée. Il se renferma dans son cabinet à écrire de longues lettres, il se rendit peu visible. Le sérieux et un air d'embarras succédèrent à l'air gai et ouvert qu'il avait eu auparavant. Cette lettre de Chamillart, venue en cadence de cette aigreur du roi à. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, qu'elle ne lui laissa pas ignorer pour qu'il ne lui imputât pas de faire pour lui moins qu'elle ne pouvait, le resserra de plus en plus, et le plongea dans une amertume qui fut visible. Il se rapprocha de Vendôme peu à peu, qui, à son ordinaire, allait chez lui tête haute, et qui, profitant de sa douceur, avait l'audace d'y mener Albéroni à sa suite. Le jeune prince, affecta de parler davantage à

Vendôme, et même à Albéroni quand l'occasion s'en présentait. Ce changement solitaire d'une part, et de l'autre cette faiblesse, fit un fâcheux effet dans l'armée. Ceux qui s'étaient le plus élevés en faveur de la vérité et de Mgr le duc de Bourgogne commencèrent à craindre tout de bon et à se taire, à se présenter moins chez lui, et à se rapprocher de M. de Vendôme, et le gros de l'armée qui ne voit que l'écorce, à blâmer le jeune prince, pour ne pas dire pis. Ce qui en avait toujours été contre lui à s'applaudir et à insulter; et la cabale à triompher de sa fermeté, à profiter plus insolemment que jamais de la conjoncture, à répandre doucement le conseil de Chamillart à Mgr le duc de Bourgogne, et la rebuffade du roi à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, malgré l'appui de M<sup>me</sup> de Maintenon, à qui ils osèrent espérer d'imposer par leur audace, et la forcer de se ménager avec eux.

Mgr le duc de Bourgogne, qui sentit bien que son changement de conduite avec M. de Vendôme ne plairait pas à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, ni à ceux qui s'intéressaient en lui, s'en excusa à elle sur le conseil de Chamillart qui, selon lui, ne pouvait être hasardé de sa tête, et qui lui avait fait craindre, s'il n'y déférait

pas, d'être rappelé honteusement. À ce coup je mis si bien le doigt sur la lettre aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse que; avec tous leurs scrupules et leur charité, ils ne purent ne se pas rendre à l'évidence des vues et du but des chefs mâles et femelles de la cabale. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne fut outrée contre Chamillart, et ne lui pardonna jamais sa lettre à son époux, et les funestes effets qu'elle causa.

J'étais instruit à mesure, et de tout, comme j'instruisais de même le côté où je tenais, et je me gouvernai de façon à l'être aussi de l'autre par des conversations avec Chamillart, à qui toutefois je me montrais à découvert, et par des gens assez neutres qui ne laissaient pas d'en savoir beaucoup, et qui ne se cachaient pas de moi, quoique je me montrasse tout publiquement tel que j'étais, jusqu'à disputer souvent avec beaucoup de chaleur. Parmi tout cela, j'étais fort peiné de Chamillart. Son aveuglement me piquait, je craignis pour lui qui, bien que partie importante, ne laissait pas en comparaison des bâtards, des Lorrains et des valets, d'être la partie faible, et déjà mal avec M<sup>me</sup> de Maintenon, d'avec qui cette conduite l'éloignait encore.

La colère de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne me fit peur pour lui. J'avertis ses filles de sa sottise et de la colère de la princesse. L'ivresse leur offusquait l'entendement; elles me soutinrent que j'étais mal informé. À la fin M<sup>me</sup> Dreux s'aperçut de quelque chose ; elle parla à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne qui dissimula, et la petite Dreux crut tout en sûreté. Vendôme, qui en fut averti, ne raisonna pas de même, tout superbe qu'il fût. La piété et la timidité du prince le rassuraient, mais il était inquiet de ce qu'il lui était revenu de Mme la duchesse de Bourgogne et de Mme de Maintenon, de nouveau outrées de cette lettre, et qui ne s'en prenaient pas à Chamillart seul. Il craignit une Italienne offensée, qui trouvait tant d'honneur et d'applaudissement à l'être, qui avait mis Mme de Maintenon dans ses intérêts; qui partageait avec elle l'injure et le dépit d'avoir été surmontées en crédit, et qui, avec elle et sous sa conduite, était si libre avec le roi, et si, à portée de lui à toutes les heures. Ces réflexions eurent assez de pouvoir sur le duc de Vendôme pour l'abaisser à témoigner à Mgr le duc de Bourgogne son déplaisir de ce que Mme la duchesse de Bourgogne gardait si peu de mesure sur son compte, et, sans descendre dans aucune excuse ni justification sur quoi que ce fût, le prier de lui en écrire parce qu'il n'osait le faire lui-même. L'audace de ce trait fait voir ce que la timidité et la piété mal entendue attire de mépris, même aux dieux de ce monde. En même temps, il fut adroit et hardi: hardi en ce que, ne se mettant en aucune sorte de devoir, il employait celui à qui il en devait tant, et en tant de sortes, celui par qui il avait offensé la princesse, à lui conserver la porte d'une excuse marquée ou d'un respect vague, comme il le voudrait; adroit en ce qu'après avoir subjugué le prince dans sa propre armée avec un scandale si éclatant, mis la ville, la cour, les provinces presque en entier de son côté à visage découvert, vaincu la princesse en crédit au milieu de la cour et dans l'intrinsèque du roi, il lui présentait une voie de réconciliation, au moins apparente, qu'il se flattait d'autant plus qu'elle pourrait ne pas rejeter qu'il n'ignorait pas les reproches qu'elle avait déjà essuyés; et que le refus de le recevoir par ce témoignage de respect lui en devait faire craindre d'autres, tandis que le roi lui saurait gré de rendre à sa petite-fille cette soumission pleine de modestie apparente. C'était, à vrai dire, un

grand effort de politique. Le plus surprenant est que Mgr le duc de Bourgogne ne fit aucune difficulté de se charger du compliment. Il fut reçu comme il méritait de l'être. Elle répondit à son époux qu'elle le priait de se persuader que jamais elle n'aimerait ni n'estimerait Vendôme, et de lui dire de sa part qu'elle ne parlait point, et qu'elle ne savait pourquoi on l'avait entretenu d'elle. Elle ajouta ensuite à M. le duc de Bourgogne que rien ne lui ferait oublier tout ce que Vendôme avait fait contre lui, et que c'était l'homme du monde pour qui elle aurait toujours le plus d'aversion et de mépris. Nous verrons avec quel courage elle sut lui tenir parole. Vendôme comprit de la sécheresse de la réponse à quoi il devait s'en tenir. Aussi n'alla-t-il pas plus loin. Son orgueil put se repentir d'avoir été même jusque-là.

## CHAPITRE XVIII.

1708

Intrigue d'Harcourt pour le ministère. - Mouvements sourds du maréchal de Villeroy. - Situation, vues et manéges de d'Antin. - Caractère, vues, manéges de M<sup>me</sup> la Duchesse, et son éloignement de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne et de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans. - Duchesse de Villeroy intime de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans et fort en faveur de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans et fort en faveur de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. - Caractère de la duchesse de Villeroy et ses chemins. -

Convenances de liaison entre  $M^{\text{me}}$  la duchesse de Bourgogne et  $M^{\text{me}}$  la duchesse d'Orléans. - Conduite de  $M^{\text{me}}$  la Duchesse à l'égard de  $M^{\text{me}}$  la duchesse de Bourgogne. - Embarras de d'Antin avec  $M^{\text{me}}$  la Duchesse sur  $M^{\text{me}}$  la duchesse de Bourgogne. - Il se conserve bien enfin avec toutes deux.

Ces capitales, intrigues en enfantèrent de petites: Harcourt était en Normandie refroidi avec M<sup>me</sup> de Maintenon, dont l'humeur volage était de prendre en gré, puis en confiance, sans raison, et de laisser là sans cause ceux qu'elle y avait pris. Je n'ai point su s'il y avait eu d'autres raisons, mais l'ambition d'Harcourt en était fort affligée. Il crut l'occasion bonne à saisir de ces étranges aventures, et s'en vint à Fontainebleau sans y être attendu. Entrer dans la cabale dominante n'était pas un moyen de rentrer en privance avec M<sup>me</sup> de Maintenon; de s'y déclarer contraire; les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse l'y auraient trop incommodé. Il était au fait de tout et de la situation présente de Chamillart. Son but fut toujours le ministère; il se flatta d'y parvenir à

ses dépens. Mais, pour y arriver, il ne fallait pas se rendre M. du Maine contraire, dont il avait toujours été le client, et qui était l'âme et le grand ressort de la cabale de Vendôme. Il résolut donc à faire le bon citoyen qui cède à ses alarmes et qui accourt. Il trouva à Fontainebleau Catinat, qui y avait été mandé, et avec qui le roi eut plusieurs conférences, moins sur la Flandre que sur la Savoie, où le maréchal de Villars fut souvent embarrassé. Harcourt, avec adresse, tâcha de laisser croire qu'il avait été mandé aussi, et fut peiné au dernier point de n'y avoir pas réussi, et de n'avoir pu parvenir à voir le roi en particulier. M<sup>me</sup> de Caylus, sa bonne amie et cousine germaine, n'était point venue à Fontainebleau, et lui manqua beaucoup. À son défaut, il s'abaissa à courtiser M<sup>me</sup> d'Heudicourt, et même M<sup>me</sup> de Dangeau, avec qui il lui fut aisé de faire le capitaine et le politique. Avec ses raisonnements, il les persuada si bien, et leur donna des alarmes si chaudes, qu'elles ne donnèrent point de repos à M<sup>me</sup> de Maintenon qu'elle ne l'eût entretenu. De cette sorte, il ne perdit pas son voyage, et se remit comme il put à [se] rapprocher [de] ce sanctuaire.

D'autre part marchait sourdement un autre homme

qui, las de s'enfoncer dans le désespoir, reprenait haleine jusqu'à la joie et à l'orgueil, à mesure du danger de la Flandre et des fautes du réparateur des siennes. De sa maison de Villeroy, où il s'était établi pendant Fontainebleau, il y faisait de courts et de rares voyages, et il n'y en faisait aucun sans que Mme de Maintenon l'entretînt chez elle, à la ville, avec le plus grand mystère. Elle avait toujours conservé du goût et de l'estime pour lui, et elle était épouvantée sur la Flandre, jusqu'à se prendre à tout. Elle lui demanda des mémoires sur cette guerre, qu'il lui faisait donner par Desmarets, son ami de tout temps. Le maréchal, qui n'ignorait pas où Vendôme et Chamillart en étaient avec elle, tombait rudement sur tous les deux; ainsi Harcourt et lui confirmaient, sans le savoir, ce qu'ils faisaient l'un et l'autre. Il fit beaucoup de mal à Chamillart et plut plus qu'Harcourt, parce qu'il ne garda aucune mesure sur le duc de Vendôme. Ce commerce secret se soutint pendant toute la campagne de Flandre, et flatta Villeroy des plus agréables espérances, quoiqu'il n'aperçût aucun changement favorable dans le roi. Il avait encore pour lui M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, liés par la haine commune des deux hommes qui leur étaient odieux. Il était

appuyé de sa belle-fille intimement, comme je le dirai bientôt, avec M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, et il était instruit de tout par son fils, qui servait alors de capitaine des cardes. Ainsi, ce maréchal, si profondément abîmé, commençait à voir de loin la clarté du jour, et ne renonçait pas aux plus grands retours de la fortune.

D'Antin n'était pas celui qui formait les moins hautes pensées. Ancré par les facilités que lui donnait sa charge, il ne bougeait de l'intérieur des cabinets, et hors les heures du lever et du coucher du roi, ses premiers valets de chambre n'étaient pas plus privilégiés, ni guère plus assidus que lui. Dans ces temps si particuliers, le roi, souvent pressé par le silence qu'il s'imposait ailleurs, se soulageait par quelques mots sur les nouvelles que d'Antin saisissait, et comme très bon homme de guerre qu'il était, dans l'éloignement de ses périls, il n'avait pas de peine à briller parmi les valets ni même avec les deux bâtards, à s'emparer de la conversation et à la prolonger, d'autant que le roi, souvent inquiet, se plaisait à l'entendre discourir pertinemment sur les mouvements et les discussions de la Flandre. Lors même que Chamillart apportait des nouvelles à ces heures-là, d'Antin s'approchait hardiment, et si on déployait une carte, il s'en saisissait à l'instant, et y montrait ce qu'on cherchait et souvent ce qu'on voulait dire; et il n'en manquait pas l'occasion de faire valoir ses talents, toujours au poids de la flatterie.

Une situation si brillante le rendit bientôt considérable aux deux partis pour savoir de lui les choses plus particulières, mais infiniment plus à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne qu'aux partisans de M. de Vendôme, qui savaient aisément tout par les valets et par M. du Maine, à qui la faiblesse que le roi avait pour lui cachait peu de choses. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne voyait le roi en garde contre elle sur la Flandre, et qu'à cause d'elle, il ne s'ouvrait pas là-dessus à M<sup>me</sup> de Maintenon comme sur presque toutes les autres choses. Les valets étaient à M. du Maine, à Bloin, plusieurs directement à M. de Vendôme, presque aucun à Mme de Maintenon, qui ne les voyait presque jamais, excepté Fagon qui, en homme d'honneur, déplorait ce qu'il voyait, mais qui, en politique, se renfermait dans ce qui ne le commettait point. La jeune princesse eut donc recours à d'Antin. Elle le traita avec plus de distinction. Il le sentit, et, en

habile homme, il comprit qu'elle devait être ménagée; qu'il le pouvait sans choquer les chefs de l'autre parti avec qui tous il était si anciennement ou si naturellement lié; que la princesse pourrait dans les suites le porter aux choses les plus hautes s'il savait se servir à propos de la passion qui l'occupait alors tout entière, et qui méritait d'autant plus toute son attention à lui, que M<sup>me</sup> de Maintenon partageait cette même passion avec elle. Il se mit donc à lui rendre compte de ce qu'elle désira, et, en un moment, se mit sur le pied de l'avertir et d'entrer dans sa confidence. Ce manége lui réussit au point que la princesse, qui avec raison faisait cas de son esprit et de sa capacité, s'ouvrit à lui des lettres de son époux, lui en montra même et lui consulta ses plus importantes réponses.

Je savais tout cela par M<sup>me</sup> de Nogaret, qui, par ordre de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, me disait souvent les avis de d'Antin, et me demandait ce que j'en pensais. Il poussa sa pointe et ses louanges mêlées avec ses conseils jusqu'à hasarder de marcher, mais légèrement, sur les traces de l'abbé de Polignac. Cette double conduite ne la toucha point, mais n'était pas aussi pour l'offenser.

Il s'introduisit chez elle aux heures de privante, se rendit assidu à son jeu, et il essaya par cette voie de pénétrer jusque chez M<sup>me</sup> de Maintenon, à quoi néanmoins il réussit peu par l'extrême clôture de ce sanctuaire. Assuré des bâtards et des valets, sûr aussi que  $M^{\mathrm{me}}$  la duchesse de Bourgogne et Mme de Maintenon par elle ne lui seraient point contraires, il ne pensa à rien moins qu'à la place de Chamillart, à portée, comme il était, d'entrer avec le roi dans tout ce qui regardait la guerre de plus inquiétant et de plus délicat, et peu à peu de s'y mettre de plus en plus et culbuter un ministre malheureux en succès, déjà dépouillé des finances, tombé dans la disgrâce de M<sup>me</sup> de Maintenon, et sans retour auprès de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. Harcourt et lui étaient ainsi rivaux sans le savoir; mais d'Antin avait bien plus beau jeu par ce commerce direct et continuel avec le roi, où l'autre ne pouvait atteindre, même par audiences rares. Quand je dis qu'ils en voulaient tous deux à la place de Chamillart, je m'explique. Ce n'était pas à sa charge. Le roi, accoutumé à les remplir de gens de peu pour les chasser comme des valets s'il lui en prenait envie, et pour empêcher que leur autorité ne les portât à des fortunes trop hautes et embarrassantes, n'aurait jamais fait un seigneur secrétaire d'État. Ils ri imaginaient pas aussi sortir le roi de cette politique, et Harcourt était trop glorieux pour vouloir être le premier secrétaire d'État de l'ordre de la noblesse qu'il y eût jamais eu en France. Mais ils visaient tous deux à entrer dans le conseil, avec une inspection sur la guerre immédiate et supérieure à celui qui succéderait à Chamillart.

Plein de ces espérances, d'Antin courait légèrement sa carrière, lorsque M<sup>me</sup> la Duchesse s'aperçut que sa liaison avec M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne passait le jeu et le frivole, et s'en piqua extrêmement. Dans une taille contrefaite, mais qui s'apercevait peu, sa figure, était formée par les plus tendres amours, et son, esprit était fait pour se jouer d'eux à son gré sans en être dominé. Tout amusement semblait le sien; aisée avec tout le monde, elle avait l'art de mettre chacun à son aise; rien en elle qui n'allât naturellement à plaire avec une grâce nonpareille jusque dans ses moindres actions, avec un esprit tout aussi naturel, qui, avait mille charmes. N'aimant personne, connue pour telle, on ne se pouvait défendre de la rechercher ni de se persuader jusqu'aux personnes qui lui étaient les plus étrangères,

d'avoir réussi auprès d'elle. Les gens même qui avaient le plus lieu de la craindre, elle les enchaînait, et ceux qui avaient le plus de raisons de la haïr avaient besoin de se les rappeler souvent, pour résister à ses charmes. Jamais la moindre humeur, en aucun temps, enjouée, gaie, plaisante avec le sel le plus fin, invulnérable aux surprises et aux contretemps, libre dans les moments les plus inquiets et les plus contraints, elle avait passé sa jeunesse dans le frivole et dans les plaisirs qui, en tout genre et toutes les fois qu'elle le put allèrent à la débauche. Avec ces qualités, beaucoup d'esprit, de sens pour la cabale et les affaires, avec une souplesse qui ne lui coûtait rien ; mais peu de conduite pour les choses de long cours, méprisante, moqueuse piquante, incapable d'amitié et fort capable de haine, et alors, méchante, fière, implacable, féconde en artifices noirs et en chansons les plus cruelles dont elle affublait gaiement les personnes qu'elle semblait aimer et qui passaient leur vie avec elle. C'était la sirène des poètes, qui en avait tous les charmes et les périls; avec l'âge, l'ambition était venue, mais sans quitter le goût des plaisirs, et ce frivole lui servit longtemps à masquer le solide.

Les assiduités et l'attachement si marqué de Monseigneur pour elle, qu'elle avait enlevé au peu d'esprit, aux humeurs et à l'aigreur de M<sup>me</sup> la princesse de Conti, la rendaient considérable. On a vu ailleurs sa liaison intime avec la Choin et les nièces de Vaudemont, en attendant qu'elles se mangeassent les unes les autres à qui demeurerait l'entière autorité sur Monseigneur lorsqu'il serait devenu le maître. Elle ne pouvait donc pas avoir en attendant des vues différentes des leurs, surtout à l'égard de Mgr le duc de Bourgogne; d'ailleurs elle se voyait en état de figurer grandement par là dans tous les temps. Elle en sentait aussi le besoin par rapport à M. le Duc, jaloux, brutal, farouche, d'une humeur insupportable et féroce, que, pendant longtemps, le désir de commander des armées pendant longtemps, et toujours la crainte du roi avait retenu à son égard, et qu'elle avait un si pressant intérêt de retenir toujours dans la même mesure. M<sup>me</sup> la princesse de Conti était devenue tout à fait nulle, et M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans à peu près de même, ayant néanmoins tout ce qui peut donner beaucoup à compter; mais il n'est pas temps de s'étendre sur elle. Il ne s'agissait jamais pour rien de

l'autre princesse de Conti, de M<sup>me</sup> la Princesse, ni de Madame: aucune d'elles n'avaient jamais existé pour rien. C'était donc M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne qui seule offusquait M<sup>me</sup> la Duchesse. Aimable et bien plus jeune qu'elle, il ne se put qu'elle ne fût regardée, et par des esclaves que M<sup>me</sup> la Duchesse comptait, parmi les siens. Nangis, entre autres, devint quelquefois un spectacle pour qui avait d'assez bons yeux pour profiter de ce plaisir, qui n'était pas médiocre, et dont Marly fut le théâtre le plus commode et le plus ordinaire.

Un rang dans les nues rabaissait bien proche de terre une divinité si fort accoutumée à l'être; et quoiqu'elle eût négligé des privantes gênantes, inalliables avec la liberté et les plaisirs, celles que M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne s'était personnellement acquises avec le roi et M<sup>me</sup> de Maintenon nettoient sans cesse M<sup>me</sup> la Duchesse au désespoir. Ses projets sur Monseigneur lui en étaient une autre source. Elle craignait tout de ce côté-là d'une jeune princesse tout occupée à lui plaire, qui y réussissait, et qu'elle avait lieu de craindre qui n'eût trouvé le chemin de son coeur. Maîtresse d'elle, il n'y parut pas. Elle ajouta aux recherches de devoir et de respect toutes

celles qu'elle crut propres à la bien mettre avec M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. Le grand défaut de celle-ci était la timidité. On s'étendra ailleurs davantage sur elle. On lui avait fait peur de ce qui était caché sous les charmes de M<sup>me</sup> la Duchesse. Elle ne répondit donc à ses avances qu'en tremblant, avec beaucoup de politesse, mais sans passer au delà, et cette retenue fut un autre aiguillon à la vaincre. Une autre intrigue déconcerta ce projet.

La duchesse de Villeroy avait passé les premières années de son mariage dans une sorte de retraite, et à la cour presque comme n'y étant pas, par des raisons qui ne méritent pas de trouver place ici. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans menait une vie fort régulière et fort éloignée de la dissipation et des plaisirs. Les dames, avant l'arrivée de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, se partageaient volontiers entre les trois filles du roi, et s'adonnaient plus à une qu'aux deux autres. La maréchale de Rochefort, dame d'honneur de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, avait le grappin sur la duchesse de Villeroy, l'amie si intime de son père, de son frère et de toute sa famille; et la liberté de sa maison plaisait bien plus à cette jeune mariée, que la contrainte où elle croyait être chez sa belle-mère, qui

n'était pas même toujours à la cour. Cette liaison la mit naturellement dans celle de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans. Elles se convinrent toutes deux, et lièrent une amitié étroite qui dura toujours intime. Enfin le maréchal de Villeroy, comme s'il eût eu un pressentiment de sa disgrâce, mais en effet ennuyé de voir sa belle-fille renfermée chez Mme la duchesse d'Orléans, et jaloux de voir quelques jeunes femmes, et peut-être M<sup>me</sup> de Saint-Simon et Mme de Lauzun approchées de Mme la duchesse de Bourgogne à qui on en laissait voir très peu en cette familiarité, demanda la même faveur pour sa belle-fille à M<sup>me</sup> de Maintenon, qui la lui accorda aussitôt. La maréchale d'Estrées, qui toujours s'en l'était de quelqu'un comme un amant d'une maîtresse, se prit là d'une telle amitié pour la duchesse de Villeroy, qu'elle ne la pouvait quitter. Les plus légères absences étaient réparées par des lettres et par des présents. Cette intimité lia la duchesse de Villeroy avec toutes les Noailles et avec M<sup>me</sup> d'O, et bientôt par elles avec M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, si fortement, que le goût de la maréchale d'Estrées ayant changé bientôt après, comme cela lui arrivait toujours, la duchesse de Villeroy demeura de

son chef une espèce de favorite, et la demeura toujours depuis.

Elle se ménagea avec soin, avec sagesse et prudence, et même avec dignité. C'était une personne de fort peu d'esprit, mais de sens, de vues, de conduite, haute, courageuse, franche et vraie, fort altière, fort inégale, fort pleine d'humeur, même volontiers brutale, qui aimait fort peu de personnes, mais qui n'en était que plus attachée à ce qu'elle aimait, et qui, à l'exemple de son oncle l'archevêque de Reims, se rendait si nettement et si publiquement justice sur sa naissance, qu'elle en embarrassait très souvent. Elle était grande, un peu haute d'épaules, de vilaines dents et un rire désagréable avec le plus grand air, le plus noble, le plus imposant, et un visage très singulier et fort beau. Personne ne paraît tant une cour et un spectacle, et elle dansait fort bien. Le roi, qui, avec des sentiments fort opposés à ceux de sa jeunesse, conservait toujours un goût et un penchant pour les femmes aimables, mit la duchesse de Villeroy des fêtes et des voyages de Marly, d'abord par complaisance pour le maréchal de Villeroy, et, après sa disgrâce, pour elle-même.

M<sup>me</sup> la Duchesse n'avait jamais pu pardonner à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans le rang et les honneurs qui la distinguaient si fort des princesses du sang. Quoi que celle-ci eût pu faire vers cette soeur, l'autre s'en était toujours éloignée. Leur rapprochement à la mort de M<sup>me</sup> de Montespan n'avait pas duré. Ce même éloignement s'était bassement communiqué à leurs favorites. La duchesse de Villeroy ne s'était pas contrainte sur M<sup>me</sup> la Duchesse, qui à son tour ne l'avait pas ménagée. Sa faveur auprès de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne ne lui inspira rien de favorable pour M<sup>me</sup> la Duchesse. M<sup>me</sup> d'O désirait depuis longtemps de former une liaison entre Mme la duchesse de Bourgogne et Mme la duchesse d'Orléans; mais sa politique, qui lui faisait tout craindre et ménager, l'avait ralentie dans les progrès. La duchesse de Villeroy, plus hardie, se mit en tête d'y réussir, et en eut tout l'honneur. Les deux princesses ne se convenaient guère, et néanmoins leur liaison très véritable dura toujours.

La paresse, l'empesé, les mesures toujours compassées de l'une, la vivacité, la liberté de l'autre, l'extrême timidité de toutes deux, avaient besoin de tiers qui soutinssent cette liaison dont nous verrons les progrès et les fruits. Toutes deux y avaient déjà intérêt. [La liaison] que l'attachement de Monseigneur pour M<sup>me</sup> la princesse de Conti lui avait fait désirer avec elle, s'était bientôt changée en simples bienséances par le changement de Monseigneur. Elle sentait le faible du roi pour ses filles, elle n'osait s'éloigner de toutes à la fois. Elle n'ignorait pas que M<sup>me</sup> la Duchesse cherchait à lui faire une affaire avec le roi et avec Monseigneur de n'avoir pas répondu aux avances qu'elle en avait reçues, et à la faire passer dans leur esprit pour dédaigner les princesses. Il ne restait donc plus que Mme la duchesse d'Orléans, dont l'amitié un peu particulière pût démentir ces plaintes; elle se trouvait d'autant mieux placée que sa conduite avait été sans reproche, et que M. le duc d'Orléans était frère de M<sup>me</sup> sa mère. M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans en avait des raisons plus pressantes isolée au milieu de la cour; épouse par force d'un prince si au-dessus d'elle qui se piquait d'indifférence pour elle, et d'être toujours amoureux ailleurs avec éclat, chargée de trois filles dont l'aînée commençait à peser par son âge, auxquelles sa naissance fermait tout établissement en Allemagne, tout

la pressait de faire l'impossible pour la marier à M. le duc de Berry, et c'est à quoi l'amitié de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne la pouvait conduire. M<sup>me</sup> la Duchesse, qui se trouvait dans le même cas, et qui possédait Monseigneur, osait aussi lever les yeux jusqu'à cette alliance; elle ne pouvait se dissimuler que la situation où elle se trouvait avec M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne ne l'en approchait pas. Ce qui acheva de la piquer fut le personnage qu'elle lui vit soutenir sur le combat d'Audenarde. Toute la cour jusque-là peu attentive à une jeune princesse dont toutes les faveurs ne pouvaient consister qu'à donner quelques légers agréments, entrevit d'abord de quoi elle était capable, et quelque temps après par la suite et le succès de sa conduite, comprit qu'elle pourrait bien vouloir et se mettre en état de devenir la maîtresse roue de la machine de la cour et peut-être encore de l'État. Ce fut le poignard qui perça le sein de M<sup>me</sup> la Duchesse. Dès lors sa politique changea à l'égard de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. Ce ne fut plus des soins et des empressements, mais une indifférence insolemment marquée. Elle espéra lui donner de la crainte du côté de Monseigneur, et l'amener ainsi à ce que, ses avances

n'avaient pu en obtenir. Elle ne s'en tint pas là: elle hasarda de se moquer d'elle, d'en parler licencieusement, de mêler des menaces sur Monseigneur, et cela devant des personnes qu'elle savait liées avec d'autres par qui ces propos pourraient être rendus à Mme la duchesse de Bourgogne et lui faire peur. Elle les sut, en effet; mais ils rie réussirent pas mieux qu'avaient fait ses souplesses, sinon à exciter une haine dont il ne lui serait pas aisé d'éviter les coups. La cour intérieure disposée de la sorte, il n'est pas étrange que M<sup>me</sup> la Duchesse, fort unie avec d'Antin par les plaisirs, par ce qu'ils s'étaient, par la cour et les vues sur Monseigneur, peut-être encore plus par la sympathie des mêmes voies et des mêmes vertus, par l'habitation continuelle des mêmes lieux, se sentit offensée des ménagements si assidus de d'Antin pour M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. M<sup>me</sup> la Duchesse les reprocha à d'Antin comme une liaison prise avec son ennemie. D'Antin glissa, badina, mais rie se détourna point. Sa soeur s'en irrita davantage. Elle éclata, et se porta jusqu'à vouloir donner des ridicules à son frère et à M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne. Cela fit peur à d'Antin. Il craignit de reculer tout d'un coup pour avoir voulu

marcher trop vite. Il tâcha d'apaiser M<sup>me</sup> la Duchesse par moins d'empressement pour lime la duchesse de Bourgogne. Il fut peut-être assez adroit pour le faire valoir à toutes les deux.

Quoi qu'il en soit, ceux qui pénètrent le fond de cette bizarre intrigue se divertissent souvent des embarras de d'Antin, des hauteurs de M<sup>me</sup> la Duchesse avec lui, et de le voir enrager plus à découvert qu'il n'eût voulu de ne pouvoir être en deux lieux à la fois. Cela dura pendant tout Fontainebleau et après encore. À la fin l'heureux gascon fut assez habile pour en sortir sans avoir aliéné M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne et sans s'être gâté avec M<sup>me</sup> la Duchesse. Je ne voyais tout cela que par ricochet, mais les filles, de Chamillart, qui le voyaient en plein chez M<sup>me</sup> la Duchesse qui ne se cachait pas d'elles, surtout de ma belle-soeur, et qui y passaient presque toutes leurs soirées jusque bien avant dans la nuit où d'Antin était souvent à ces heures-là, me contaient tout, et-me nettoient, par ce que nous rassemblions, en état de tout savoir et à mesure.

## CHAPITRE XIX.

1708

DÉCRET VIOLENT DE L'EMPEREUR CONTRE L'ITALIE. - PROJETS DE LA RÉUNIR EN LIGUE CONTRE LUI. - PRINCE DE CONTI DÉSIRÉ POUR LA FLANDRE, DEMANDÉ POUR L'ITALIE. - RUSE DE VAUDÉMONT AU SECOURS DE VENDÔME. - TESSÉ PLÉNIPOTENTI-AIRE À ROME ET EN ITALIE; SA COMMISSION; SON DÉPART. - L'ARTOIS SOUS CONTRIBUTION. - FAUTE DE MGR LE DUC DE BOURGOGNE. - CONDUITE DE VENDÔME. - BOUFFLERS ENTRE DANS LILLE, ET REMET À FLOT SURVILLE ET LA FRESELIÈRE. - CAUSE

DE LA DISGRÂCE DU DERNIER. - TROUPES, ETC., DANS LILLE. - LE RHIN TRANQUILLE. - TROUPES MAL CHOISIES DANS LILLE ET AUTRES FÂCHEUX MANQUEMENTS. - DISPOSITIONS DE BOUFFLERS. -SÉCURITÉ DE VENDÔME. - LILLE INVESTI (12 AOÛT). -Misérables flatteries. - Tranchée ouverte (22) AOÛT). - ALBÉRONI À FONTAINEBLEAU. - RETOUR PAR PETIT-BOURG À VERSAILLES. - OPINIÂTRE LENTEUR DE VENDÔME À S'ÉBRANLER. - JONCTION DE L'ARMÉE DU DUC DE BERWICK AVEC CELLE DE MGR LE DUC DE BOURGOGNE. - BERWICK PREND UNE SEULE FOIS L'ORDRE DU DUC DE VENDÔME; SE déporte de tout commandement. - Maréchal DE MATIGNON S'EN VA MALADE ET NE REVIENT PLUS. - Force de l'armée après la jonction. - L'armée à Tournai. - Dévotions mal interprétées. -Divisions. - Chemins pris par l'armée. - Camps des deux armées opposées. - Inquiétude de la COUR. - FLATTERIES MISÉRABLES. - JE PARIE CONTRE CANI QUE LILLE SERA PRIS SANS COMBAT ET SANS SECOURS. - BRUIT ÉTRANGE SUR CE PARI, ET SA suite. - Position des deux armées. - Fatale et artificieuse opiniâtreté de Vendôme. - Mensonge en plein de Pont-à-Mark. - Mensonge en plein de Mons-en-Puelle.

L'empereur avait fait passer, dès le mois de juin, à la diète de Ratisbonne un décret qu'il fit incontinent après afficher dans Rome et par toute l'Italie. Il y déclarait abusif l'hommage du royaume de Naples au Saint-siège; que Naples et Sicile n'en relevaient point, que le pape n'avait aucun droit à la nomination des évêchés et des autres bénéfices de ces royaumes. L'empereur y déclarait qu'il voulait rentrer dans tous les droits de l'empire en Italie, réunir les fiefs usurpés, examiner l'aliénation des autres, et qu'il prétendait que le pape fît raison au duc de Modène des usurpations que la chambre apostolique avait faites sur lui. La vérité est que les droits de l'empire en Italie étaient la plupart fort clairs, qu'ils s'étendaient beaucoup, que les usurpations étaient grandes, et peu ou point fondées. Cet édit ou décret fit grand'peur à Rome et à toute l'Italie; la puissance de l'empereur y parut très redoutable. On s'y repentit de l'y avoir moins crainte que celle des Français, et de l'avoir tant aidé à les

en chasser. Venise, qui y avait le plus contribué, fut la première à exciter le pape sur le danger commun, à lui proposer une ligue de toute l'Italie avec la France, où on ne désespérait pas de faire entrer M. de Savoie, qui se pourrait laisser toucher du danger commun, et d'y attirer la France, pressée comme elle se trouvait, qui par cette puissante diversion ne serait plus seule et se reverrait comme avant la bataille de Turin.

Venise, qui, la première, avait mis cette affaire sur le tapis, et qui ne cessait d'en presser la conclusion, craignait trop l'empereur dans sa terre ferme d'Italie et du Frioul pour oser se montrer, mais voulait paraître être entraînée. Ce fut donc Rome qui en fit au roi les premières ouvertures. Il les reçut avec froideur parce qu'il ne voyait pas grande apparence que le duc de Savoie y voulût entrer, qu'il ne voyait rien de la part de Venise, et qu'il n'a jamais bien goûté l'importance des diversions. On fut donc longtemps à se résoudre de permettre au pape d'acheter des armes, de lever des troupes dans son propre comtat d'Avignon, enfin de lui donner des officiers de nos troupes ses sujets. On en était alors aux suites du combat d'Audenarde. L'Artois sous contribution, Arras,

Dourlens, la Picardie menacés, les troupes que Berwick avait amenées du Rhin répandues pour couvrir ces pays, Cheladet, avec un gros détachement de la grande armée, occupé au même secours, et le roi fort touché de ces ravages si proches dont il n'avait pas ouï parler depuis sa minorité. Le contrecoup de la mauvaise humeur en retomba naturellement sur l'affaire d'Audenarde.

M<sup>me</sup> de Maintenon, piquée au vif d'avoir vu son crédit faiblir sous celui de Vendôme, tira sur le temps, hasarda de le faire rappeler, et de lui substituer le prince de Conti qui s'était toujours déclaré pour Mgr le duc de Bourgogne dans tout ce qui s'était passé en Flandre, dont la naissance et la réputation imposerait et calmerait tout. La ligue d'Italie le demandait pour chef, pour ôter toute dispute entre les divers généraux par la supériorité de son rang, et donner par son nom plus de poids aux affaires. Le roi fut fort en balance. Le maréchal d'Estrées, qui voulait toujours figurer, poussé de plus par son frère, qui soupirait ardemment après un chapeau, se proposait pour l'ambassade de Rome comme un homme également propre aux négociations et au commandement des troupes. Je sus par Caillières,

à qui Torcy l'avait dit, que j'étais aussi sur les rangs. Cet avis m'engagea à renouveler les raisons que j'avais eues d'éviter cette ambassade la première fois que j'y avais été destiné, mais dont je ne fus délivré que par la promotion du cardinal de La Trémoille. J'en parlai fortement au duc de Beauvilliers, au chancelier, à Chamillart. J'y ajoutai les raisons du commandement des troupes que je leur fis valoir en faveur du maréchal d'Estrées, parce que peu m'importait qui allât à Rome pourvu que ce ne fût pas moi, et je fis dire les mêmes choses à Torcy par Caillières. Peu de jours après ces mesures, j'appris par ce dernier qu'on avait changé de dessein sur un ambassadeur que le pape ne serait pas en puissance de protéger dans Rome, même contre les insultes de l'empereur, et celles que le cardinal Grimani, qui était par intérim vice-roi de Naples, lui voudrait faire faire, et qui commettraient trop la dignité du roi.

M. du Maine écuma ce qui se passait. Il prit l'alarme sur la froideur du roi à l'égard de la ligue d'Italie, et sur l'envoi très possible du prince de Conti en Flandre, qui était l'unique chose à faire pour y prévenir tous les inconvénients d'une division devenue sans remède et la moindre satisfaction raisonnablement due à Mgr le duc de Bourgogne. Les chefs de la cabale, avertis par celui-ci qui en était l'âme, n'en furent pas moins effarouchés que lui. Après tant de grands pas faits et si éclatants pour réussir dans leur dessein, c'eût été pour eux le dernier désespoir de se voir privés de la massue qui avait déjà si bien joué sur le jeune prince, et de laquelle ils se proposaient bien de l'atterrer sans ressources avant la fin de la campagne. Vaudemont vint au secours. Il fit un mémoire sur la ligue d'Italie qui ne laissa rien à désirer sur son utilité, sa possibilité et son exécution prompte. Soit que Tessé, dans une fortune qui ne pouvant plus croître ne demandait plus que le bon esprit d'en savoir jouir en repos, eût encore le désir de faire, soit que Vaudemont l'eût entêté de l'emploi d'Italie, il lui donna comme par amitié son mémoire, à condition, pour se mieux cacher et [le] produire plus efficacement, que Tessé le donnerait comme sien. Torcy, à qui il le remit, avait toujours été d'avis de cette ligue. Il trouva le mémoire frappant. Il en fut d'autant plus surpris qu'il connaissait la portée de Tessé. Il le lut au conseil, et y fut applaudi, et il détermina le roi. Presque aussitôt après, le roi donna audience particulière au nonce, après à l'ambassadeur de Venise, enfin à M. le prince de Conti, qu'il fit entrer dans son cabinet. Le tête-à-tête y fut court. Le prince alla de là chez lui, où le nonce vint et y fut longtemps enfermé avec lui. Dans le haut de l'après-dînée il fut chez M<sup>me</sup> de Maintenon à la ville fort longtemps. C'était le lieu où, à Fontainebleau, elle faisait venir ceux qu'elle voulait entretenir à loisir sans être interrompue. Je ne crois pas qu'elle eût jamais entretenu M. le prince de Conti de la sorte, ni même guère reçu chez elle que des moments. Cette audience fit beaucoup parler.

Sept ou huit jours après, Tessé fut déclaré plénipotentiaire du roi à Rome, et pour toute l'Italie, avec pouvoir de prendre le caractère d'ambassadeur si et quand il le jugerait à propos, et de général des troupes s'il y en allait. Sa mission fut de traiter et de convenir des contingents de chacun en troupes, artillerie, munitions, vivres, fourrages, argent; des choses à faire, des temps à être prêts et de ceux à exécuter; de presser et veiller à tout, de commander partout en attendant le prince de Conti promis, mais non encore déclaré, de lui préparer les voies, à servir sous lui, ou à part à ses ordres, d'aller et

venir par l'Italie comme plénipotentiaire où besoin serait, ou de demeurer à Rome ambassadeur comme il serait jugé le plus à propos. Il obtint une grosse somme pour son équipage, partit le 11, septembre avec pouvoir d'offrir vingt mille hommes de pied et quatre mille chevaux. Il s'embarqua à Antibes, d'où le marquis de Roye le passa à Gênes sur les galères du roi. Là il s'associa pour tout le reste du voyage de Monteléon. C'était un homme de beaucoup d'esprit, et surtout d'intrigue, dévoué à Vaudemont jusqu'à l'abandon, et que nous avons vu l'acteur principal du mariage du duc de Mantoue. C'était de quoi soulager et éclairer Tessé, et tenir Vaudemont bien averti, et en état d'influer. De Gênes ils allèrent chez le grand-duc, ensuite à Venise, enfin à Rome, furent reçus partout avec de grands honneurs et de grandes démonstrations de joie, et s'arrêtèrent assez longtemps en chacun de ces lieux.

Par cette ligue mieux concertée, l'empereur se fût trouvé une puissance sur les bras en Italie formidable par comparaison à ses autres besoins qui lui auraient rendu la défensive fort embarrassante, et nous un soulagement présent dont les suites pouvaient être les plus importantes pour une heureuse continuation de guerre ou pour une paix avantageuse, et cela par l'impétuosité de la cour de Vienne. Mais il avait fallu trop de machines et de temps pour nous mettre et nous arranger cette ligue dans la tête. Le roi ne fit qu'accepter tard et avec peine un projet qu'il eût dû former, proposer et presser. Il perdit un temps le plus précieux à employer qu'il eût peut-être eu de tout son règne. La démarche éclatante qu'il en fit enfin, au lieu de ne l'avoir apprise que par les effets, alarma les alliés. Ils sentirent tout le poids d'une diversion si puissante. Hormis la Flandre, où ils s'étaient trop engagés pour pouvoir reculer, ils cessèrent de songer à rien faire d'aucun auge côté, jusqu'à ce qu'ils se fussent mis en sûreté de celui de l'Italie.

Cependant le pape, encouragé et fatigué de la lenteur de ses alliés d'Italie, leur voulut donner un exemple qui les pressât de l'imiter. Il leva des troupes de tous côtés, munit ses places, fortifia divers postes, prit à son service des officiers généraux partout où il put. Il tâcha de suspendre le luxe et de tirer de l'argent des cardinaux riches. Il obtint, quoique avec peine, les suffrages et les signatures du sacré collège pour tirer du château

Saint-Ange le trésor que Sixte V y avait amassé et laissé pour les plus grands besoins de l'Église. Il y avait cinq millions d'or, il se servit de cinq cent mille écus à payer ses troupes et aux préparatifs de guerre qu'il commença et fit assez heureusement contre ce peu d'Impériaux épars par Italie. Leur gros était dans l'armée du duc de Savoie. N'allons pas maintenant plus loin de ce côté-là, et revenons à Fontainebleau et en Flandre.

Le duc de Berwick, établi dans Douai, était arrivé trop tard pour sauver l'Artois des courses et des contributions. Sa présence servit seulement à les en faire retirer avec plus d'ordre, sans leur faire rien perdre de leur butin. Leur gros s'était établi à la Bassée, d'où ils avaient pensé surprendre Dourlens, et s'étendre alors en Picardie. Ils s'étaient aussi rendus maîtres d'un faubourg d'Arras et avaient manqué heureusement cette place. Ils eurent trois millions cinq cent mille livres de ce malheureux pays. Ils l'exigèrent la plupart en provisions de toutes les sortes, ce qui montra leur dessein de faire un grand siège. Le prince Eugène, retourné au-devant de son armée, s'était longtemps arrêté à Bruxelles, et y avait fait préparer un convoi immense qui fut de plus

de cinq mille chariots, outre ceux des gros bagages de leur armée qu'ils envoyèrent à vide pour revenir pleins avec ce convoi. Lorsqu'il fut en état, le prince Eugène l'escorta lui-même avec son armée jusqu'à celle du duc de Marlborough avec une peine et des précautions infinies. On ne pouvait ignorer dans la nôtre de si grands préparatifs et une marche si pesante et si embarrassée. Le duc de Vendôme en voulut profiter et la faire 'attaquer par la moitié de ses troupes. Le projet en était beau, et le succès semblait y devoir être favorable. En ce cas l'action était également glorieuse et utile: elle ôtait aux ennemis le fruit de leur victoire, leur causait une perte infinie par celle de ce prodigieux amas dont nous aurions profité en partie; leur siège était avorté, et ils ne pouvaient plus rien entreprendre que très difficilement du reste de la campagne. Ypres, Mons, Lille ou Tournai, une de ces places était leur objet, et rien de si important que d'en empêcher le siège. Néanmoins, Mgr le duc de Bourgogne s'opposa à l'attaque du convoi. Il fut soutenu dans cet avis par quelques-uns, contredit par un bien plus grand nombre. Pour moi, j'avoue franchement que je ne compris jamais quelles pouvaient être les raisons

de ne le pas attaquer, et que je ne pus me satisfaire de ce peu qui en furent alléguées, encore moins par rapport à Mgr le duc de Bourgogne, sitôt après la désastreuse affaire d'Audenarde, et tout ce qui s'en était suivi sur son compte.

M. de Vendôme, si opiniâtre jusqu'alors, et si rempli de cette obéissance à ses vues, sous la condition de laquelle Mgr le duc de Bourgogne avait le commandement honoraire de son armée, ne s'en souvint plus dans cette occasion décisive. Il céda tout court en protestant de son avis, et laissa tranquillement passer le convoi. Il suivait son projet qui n'était pas de faire une belle et utile campagne, mais d'en faire faire une à ce prince qui le perdît sans retour. L'opiniâtreté et l'audace y avaient servi à Audenarde; il n'espéra pas ici un moindre succès de sa déférence ; par tous les deux, il alla également à son but. Tel fut l'étrange malheur qu'il n'y eut personne que d'O et Gamaches auprès de Mgr le duc de Bourgogne. Il écrivit ses raisons au roi et à son épouse dans la crainte d'être désapprouvé, laquelle eut le bon esprit d'en être très affligée, et de ne le laisser apercevoir qu'à ce qu'elle avait de plus confidentes. Le roi, voyant la chose

manquée, fit semblant d'être satisfait des raisons de son petit-fils. Ce qui me surprit fort fut que, traitant cela avec Chamillart tête à tête, il me soutint que Mgr le duc de Bourgogne avait raison. Je le pressai de m'en dire les siennes. Il me les promit dans un autre temps qui n'est jamais venu. La conjecture est qu'il n'en avait aucune, que l'affaire était manquée, qu'il était fort éloigné du projet de Vendôme, quoique entraîné par parties sans s'en douter, et que, fâché d'avoir eu à blâmer le jeune prince à Audenarde, quoique fort mal à propos, il voulut tout aussi mal à propos le défendre ici, pour ne pas paraître lui en être toujours contraire.

Boufflers n'était rien moins que content dans sa grande fortune. Il ne se consolait point du panneau qui lui avait coûté son changement de charge. Il ne s'accoutumait point à ne plus commander d'armées, tout aussi peu à se trouver naturellement suspendu de ses fonctions de gouverneur de Flandre, depuis que le théâtre de la guerre y était établi. Il était aussi gouverneur particulier de Lille. C'était un homme fort court, mais pétri d'honneur et de valeur, de probité, de reconnaissance et d'attachement pour le roi, d'amour

pour la patrie. Il crut que les ennemis préféreraient Lille aux autres places qu'ils étaient en état d'assiéger. Il en dit ses raisons au roi, et sans en avoir parlé à personne, il lui demanda la permission de s'y aller jeter, et de défendre la place qui serait assiégée, puisque toutes étaient de son gouvernement général. Il fut loué et remercié, mais éconduit. Boufflers, qui s'était préparé en secret pour avoir de l'argent et ce qui lui était nécessaire, n'avait pas fait cette proposition pour en demeurer à l'honneur de l'avoir faite. Il revint à la charge dans une audience qu'il eut au sortir du lever du roi, dans son cabinet, qu'il lui avait demandée. Le roi fut après à la messe, et de là chez M<sup>me</sup> de Maintenon où il fit entrer le maréchal avec lequel il fut assez longtemps. Tout au sortir de cette seconde audience (c'était le jeudi 26 juillet), il partit. En cette dernière audience il fit deux actions d'un aussi galant homme qu'il était. Il demanda au roi et obtint avec peine que Surville et La Freselière allassent à Lille servir sous lui. Il n'avait avec eux ni parenté ni liaison particulière; ils étaient perdus sans retour. Il saisit cette occasion de les remettre à flot, sans qu'eux ni personne pour eux eussent pu le deviner.

On a vu en son lieu l'étrange affaire qui perdit Surville. La Freselière, fils d'un père aimé et révéré de tout le monde et des troupes, mort fort vieux, lieutenant général, et lieutenant général de l'artillerie, lui avait succédé en cette dernière charge qu'il faisait avec capacité et valeur. Devenu maréchal de camp, il ne pouvait prendre jour qu'une seule fois dans l'armée par campagne, seulement pour y être reconnu. Il prétendit le prendre à son tour comme tous les autres, et il y avait été favorisé la campagne avant celle-ci parle maréchal de Villars, dans l'armée duquel il commandait l'artillerie. Celle-ci, il se mit dans la tête d'établir en droit ce qu'il n'avait eu que par tolérance. Il fut refusé. Il insista et le fut encore. Le toupet lui monta, il envoya la démission de sa charge, sans que tout ce que M. du Maine put lui dire et faire fût capable de l'arrêter.

C'était vers la mi-mai, au moment du départ. La réponse à cette folie fut un ordre de se rendre à la Bastille. Avant partir, Boufflers était allé de chez M<sup>me</sup> de Maintenon chez Chamillart s'informer de ce qu'il trouverait à Lille, et travailler courtement là-dessus avec lui, de chez qui il partit. Ce fut de dessus son bureau

qu'il écrivit à La Freselière en lui envoyant l'ordre que Chamillart expédia sur-le-champ. Boufflers prit celui qu'il fit expédier en même temps pour Surville, passa en Picardie à une terre d'Hautefort qui était sur son chemin, où Surville s'était retiré pour vivre, et l'emmena à Lille avec lui. Nous devions aller, M<sup>me</sup> de Saint-Simon et moi, avec le maréchal et la maréchale de Boufflers le lendemain de ce départ à Villeroy voir la maréchale. Toute la cour, qui ne le sut que fort tard, applaudit fort à une si belle action et décorée de tant de générosité. La défense de Namur répondait de celle que Boufflers ferait ailleurs. Il eut à Lille toutes sortes de munitions de guerre et de bouche, force artillerie, trois ingénieurs principaux, dix-neuf bataillons, deux autres bataillons d'invalides, quelque cavalerie, deux régiments de dragons, et il enrégimenta trois mille hommes de la jeunesse de la ville et des environs qui voulut de bon gré servir au siège. Les ennemis y amenèrent d'abord cent dix pièces de batterie et cinquante mortiers.

L'électeur de Bavière était cependant à Langendel avec un pont sur le Rhin, couvert d'une redoute, et le duc d'Hanovre dans ses lignes d'Etlingen, delà le Rhin,

avec un détachement commandé par Mercy derrière la forêt Noire, tous ces côtés-là fort tranquilles.

Il était pourtant vrai que la plupart des bataillons qui étaient dans Lille se trouvèrent de nouveaux dont la plupart n'avait jamais entendu tirer un coup de mousquet, et qu'il n'y avait que médiocrement de poudre. Il s'y trouva quantité d'autres manquements. Boufflers mit à profit le peu de temps qu'il eut libre depuis son arrivée à Lille. Il y avait apporté cent mille écus du sien qu'il avait empruntés, répondit pour le roi de tout ce qu'il prit ou emprunta en Flandre, ce qui alla à plus d'un million, et enrégimenta quatre mille fuyards d'Audenarde, qu'il trouva encore relaissés dans la ville et dans les environs. L'armée du roi était toujours à Lawendeghem, tranquille derrière le canal de Bruges. M. de Vendôme s'y moquait de l'opinion du siège de Lille, comme d'une imagination folle et ridicule, et sa cabale faisait l'écho à Paris et à la cour qui en furent les dupes. On aurait pu dans l'intervalle jeter bien des choses très nécessaires qui manquaient dans Lille, si on l'avait voulu croire l'objet des ennemis. M. de Vendôme avait eu l'imprudence ou la malice de déclarer tout haut que Mgr

le duc de Bourgogne avait ordre de secourir à quelque prix que ce fût la place que les, ennemis assiégeraient, mais que, pour Lille, il la prenait sous sa protection, et répondrait bien que les ennemis ne se hasarderaient pas à une entreprise d'un si grand engagement dans notre pays. Lille était investi le 12 août, à ce que le roi apprit le 14 par plusieurs courriers de Flandre; que le même jour il en arriva un de l'armée, d'où on mandait qu'on croyait les ennemis déterminés à faire le siège de Tournai, et que là-dessus l'armée allait marcher. On en voulut douter encore quelques jours; à la fin les visages allongèrent, mais la flatterie prit d'autres langages. Les uns ne craignirent point de dire d'un ton indifférent qu'on s'était passé de Lille si longtemps qu'on s'en passerait bien encore. Vaudemont et la cabale le prirent d'un autre ton. Ils répondirent qu'une entreprise si folle était le plus grand bonheur qui pût arriver, et qu'il fallait que les prospérités eussent aveuglé les ennemis, pour s'être engagés si avant dans notre pays pour y échouer devant une place de cette importance, et avec une armée moins nombreuse que la nôtre. Ces misérables contes ne déplurent pas au roi, mais infiniment à lime la duchesse

de Bourgogne, qui le fit sentir à quelques daines qui osèrent les lui tenir.

Le roi Auguste, qui n'avait point de troupes en Flandre, vint incognito à l'armée des ennemis. Le prince Eugène fit le siège, et ouvrit la tranchée le 23 août. Le duc de Marlborough commandait l'armée d'observation. Il passa l'Escaut pour se mettre en situation d'empêcher la jonction du duc de Berwick avec Mgr le duc de Bourgogne, dont l'armée était toujours en son même camp de Lawendeghem. Tandis qu'on était tout occupé de ces intéressantes nouvelles à Fontainebleau, Albéroni y arriva sans y être attendu et mit pied à terre chez Chamillart. Il y passa vingt-quatre heures, ne vit ni le roi ni le monde, et s'en retourna tout court. On peut juger de la curiosité qu'il donna à tout le monde, et de tous les raisonnements qui se firent. Était-il secrètement mandé? était-ce réprimande? était-ce envoi, excuses personnelles ou éclaircissements des faits passés? Mais rien de tout cela, pas même raisonnements sur les affaires de Flandre. Le duc de Parme tremblant, mais fort désireux de la ligue d'Italie, avait pris cette voie pour la presser, pour offrir tout ce peu qu'il pouvait faire, pour entrer dans des détails bientôt

discutés quand on parle, mais qui sont sans fin quand on écrit. Ce fut là le vrai sujet du voyage d'Albéroni. Mais de croire qu'entre lui et Chamillart, il n'y eut point quelque, épisode de Flandre, et qu'il ne vit point en secret M. du Maine, M. de Vaudemont, et les plus importants de la cabale, je pense que ce serait fort se tromper. Quatre ou cinq jours après, le roi partit de Fontainebleau le lundi 27 août, pour aller coucher à Petit-Bourg et le lendemain à Versailles.

Le roi témoigna ne vouloir rien épargner pour se conserver une place aussi importante que Lille, et qui était personnellement une de ses premières conquêtes. Il parut surpris de la tranquillité de son armée toujours derrière le canal de Bruges, dans ce même camp où elle était venue d'Audenarde. Il y dépêcha un courrier avec un ordre positif de marcher au secours. M. de Vendôme le renvoya avec des représentations et des délais, qui lui en attirèrent un second avec les mêmes ordres encore plus pressants. Personne dans l'armée n'en comprenait l'inaction. Mgr le duc de Bourgogne pressait et faisait d'autant plus presser M. de Vendôme par ce peu de gens d'assez de poids pour l'oser faire, que ce prince se

souvenait des propos d'Audenarde et de ceux qu'avait réveillés l'opposition qu'il avait montrée à attaquer le grand convoi du prince Eugène. Les efforts furent vains au premier courrier. Ils ne réussirent pas mieux au second, par le retour duquel Mgr le duc de Bourgogne ne laissa pas ignorer au roi qu'il ne tenait pas à lui ni aux généraux qu'il ne fût obéi. Vendôme demeurait ferme en ses remises et ne voulait point s'ébranler.

À cette dernière désobéissance le roi se fâcha autant qu'il put se fâcher contré M. de Vendôme, et dépêcha un troisième courrier avec le même ordre à ce duc et un autre ordre particulier à son petit-fils de marcher avec l'armée, malgré M. de Vendôme, s'il continuait à vouloir différer. Alors il n'y eut plus moyen de s'en défendre, mais [il marcha] avec lenteur, sous prétexte de rassembler ce qui était séparé et de faire les dispositions nécessaires. Plus de prévoyance, ou plutôt de volonté, eût prévenu ce dernier délai dans un temps où [on] en avait perdu un si précieux, et où tous les instants n'en étaient que plus chers. Lorsqu'il fallut se déterminer sur le choix de la route à prendre pour joindre le duc de Berwick qui avait reçu les ordres pour s'avancer de son côté, M de

Vendôme maître absolu, ou complaisant sans réplique, comme il lui convenait pour ses vues, et comme il l'avait bien montré à Audenarde, sur l'attaque du convoi, et en dernier lieu pour se mettre en marche de Lawendeghem, ne voulut admettre aucun raisonnement; il décida avec autorité pour le chemin de Tournai, et dit en même temps que, lorsqu'on s'approcherait de Lille, il permettrait les délibérations, parce que les divers partis qu'on pourrait prendre le mériteraient bien.

Le détail de ce qui se passa jusqu'à la jonction serait ici inutile. Il suffit de dire que Mgr le duc de Bourgogne arriva avec son armée le mardi 28 août à Ninove sur le minuit. Le lendemain jeudi 29, le duc de Berwick le vint saluer sur les neuf heures du matin. Il était accompagné d'un très petit nombre de gens principaux de son armée qu'il avait laissée à Garrfarache, et qui joignit le 30 la grande, armée dans sa marche à Lessines.

Berwick, avec ses dignités et son bâton de maréchal de France, orné des lauriers d'Almanza, et plus que tout cela aux yeux du roi, bâtard encore plus que Vendôme puisqu'il l'était lui-même, passa comme ses confrères sous les Fourches claudiennes<sup>1</sup> le jour même de la jonction de son armée, pour laquelle il prit l'ordre du duc de Vendôme avec une indignation dont il ne se cacha pas. Il ne mit pas le pied chez M. de Vendôme; il déclara publiquement qu'il remettait son armée à Mgr le duc de Bourgogne, pour être incorporée dans la sienne par un nouvel ordre de bataille et de campement; qu'il n'avait plus rien à y faire, qu'il ne prétendait à aucun commandement, ni à aucune fonction, et qu'il ne se mêlerait de quoi que ce soit, sinon de se tenir auprès de la personne de Mgr le duc de Bourgogne.

Razilly s'en était allé pour ne plus revenir à cause de la mort de sa femme, et d'O avait été mis en sa place auprès de M. le duc de Berry. Le maréchal de Matignon était allé malade à Tournai, avec un passeport des ennemis. Il y fut assez mal, et de là, sous prétexte de sa santé, gagna Paris d'où il eût mieux fait de n'avoir bougé. Berwick avait proposé cet expédient pour s'épargner le calice de prendre l'ordre. Il fut accepté pour le lui éviter chaque jour, mais le roi se roidit à le lui faire avaler une fois en arrivant,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Saint-Simon veut parler des *Fourches caudines*, si connues par le désastre des Romains.

pour qu'il ne manquât rien au triomphe de Vendôme sur tous les maréchaux de France. On peut juger de l'effet que produisit cette suspension et cette séparation dans l'armée ; quelle aigreur ! quelle division ! Jamais armée si formidable qu'après cette espèce d'incorporation: cent quatre-vingt-dix-huit escadrons, quarante-deux en outre de dragons, cent trente bataillons outre, ce qui en fut dispersé dans les places et dans les postes, et ce qui n'avait pas rejoint depuis Audenarde; tous les corps distingués, la plupart des vieux et de ceux d'élite, celle de la cour en militaire; double équipage de vivres et d'artillerie, abondance d'argent et de toutes choses, commodités à souhait du pays et du voisinage de nos places; vingt-trois lieutenants généraux, vingt-cinq maréchaux de camp en ligne, soixante-dix-sept brigadiers, en un mot, ce qui de mémoire d'homme ne s'était jamais vu, et une ardeur de combattre qui ne pouvait être plus vive, plus naturelle, plus générale.

Dans cet état, on marcha à Tournai; on y séjourna pour faire passer la rivière plus commodément, et on comptait sur un combat décisif. Beauvau, évêque de Tournai, publia des dévotions pour implorer la

bénédiction de Dieu sur nos armes. Mgr le duc de Bourgogne y assista entre autres à une procession générale. La cabale et les libertins ne le lui pardonnèrent pas; les interprétations furent les plus malignes, et fort publiques; on trouva d'ailleurs que son temps eût été plus nécessairement employé à des délibérations sur les partis à prendre au sortir de Tournai, et que c'était prier que de s'acquitter d'un devoir si urgent et si principal. Il y avait en effet beaucoup à s'aviser sur les différents partis à prendre, mais il n'y eut presque point de consultations. Ce peu même fut aigre et tumultueux. Vendôme saisit toute l'autorité; le jeune prince, trop battu, trop mal soutenu, le laissa faire. Chacun de ce qui était là de principal trembla et mesura ses paroles. Berwick, uniquement attaché à suivre Mgr le duc de Bourgogne, se renfermait à lui dire en particulier ce qu'il pensait, et affectait assez de témoigner son mécontentement et son inutilité. Il s'en ouvrit en particulier à d'O, et continua à ne voir Vendôme que chez le prince, improuvant en effet la plupart de ce qui se faisait.

Vendôme se prenait à lui aigrement de sa réserve, de son inutilité, de son air de censeur dans son silence, surtout des douces oppositions que le jeune prince montrait quelquefois à ses sentiments, quoique inutilement : Berwick ne fut pas ménagé par la cabale, mais elle ménagea incomparablement moins l'héritier nécessaire de la couronne, et acheminait contre lui ses desseins à grands pas. Enfin, parmi toutes ces agitations, on envoya les bagages à Valenciennes, on acheva de passer l'Escaut à Tournai. On en partit le 2 septembre, et on se mit à longer la Marck par des pays coupés et fâcheux, doublant presque le chemin à cause de la tortuosité du ruisseau. Jusqu'au capitaine des guides trouvait ce parti-là le moins bon de tous à prendre, soit que l'armée se fût éloignée du cours du ruisseau pour le doubler après à sa source, comme on fit, soit qu'elle l'eût passé près de Tournai où il n'y avait rien de plus facile. Après beaucoup de peine et de fatigue, elle arriva le 4 septembre à Mons-en-Puelle, vers la source de la Marck, où elle séjourna cinq jours. Elle s'était approchée ainsi du grand chemin de Douai à Lille. Elle attendait Saint-Hilaire, avec beaucoup d'artillerie de Douai pour en être joint à Orchies. Marlborough campait cependant au dedans de la Marck, sa droite à Pont-à-Marck, sa gauche à

Pont-à-Tressin. Pendant ce petit séjour de notre armée il faut voir ce qui se passait à la cour, d'où elle attendait des ordres sur le choix des partis à prendre.

L'agitation y était extrême, jusqu'à l'indécence. On n'y était occupé que de l'attente d'une bataille décisive; chacun était entraîné à la désirer dans la réduction où en étaient les choses; il ne semblait même plus permis d'en douter.

L'heureuse jonction des deux armées avait été regardée comme un présage certain du succès. Chaque retardement aigrissait l'impatience; depuis le départ de Tournai jusqu'au courrier dépêché de Mons-en-Puelle, il n'en était point venu. Chacun était dans l'inquiétude, le roi même demandait des nouvelles aux courtisans, et ne pouvait comprendre ce qui retardait les courriers. Les princes et tout ce qui servait de seigneurs et de gens de la cour étaient dans cette armée. On voyait à Versailles le danger de ses plus proches, de ses amis, et, les fortunes en l'air des maisons les plus établies. Les prières de quarante heures étaient partout; M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne passait les nuits à la chapelle, tandis qu'on la croyait au lit, et mettait ses dames à bout par ses veilles. À son

exemple, les femmes qui avaient leurs maris à l'armée ne bougeaient des églises. Le jeu, les conversations même avaient cessé. La frayeur était peinte sur les visages et dans les discours d'une manière honteuse. Passait-il un cheval un peu vite, tout courait sans savoir où. L'appartement de Chamillart était investi de laquais, jusque dans la rue; chacun voulait être averti du moment qu'il arriverait un courrier; et cette horreur dura près d'un mois jusqu'à la fin des incertitudes d'une bataille. Paris, comme plus loin de la source des nouvelles, était encore plus troublé, les provinces à proportion davantage. Le roi avait écrit aux évêques pour qu'ils fissent faire des prières publiques, et en des termes qui convenaient au danger; on peut juger quelle en fut l'impression et l'alarme générale.

La flatterie parmi tout cela ne laissait pas de se présenter de front, et de se transformer en mille différentes manières; jusque-là que M<sup>me</sup> d'O s'en allait plaignant le sort de ce pauvre prince Eugène, dont les grandes actions et la réputation allaient périr avec lui dans une si folle entreprise, et que, tout ennemi qu'il était, elle ne pouvait s'empêcher de regretter un capitaine d'un si rare mérite. La cabale, plus bruyante que jamais, répondait d'une

victoire assurée et de la certitude que le secours de Lille ne pouvait échapper à M. de Vendôme. J'écoutais ces propos avec indignation; j'avais très présent tout ce qui s'était passé avant et après Audenarde; qu'il n'avait fallu rien moins pour ébranler M. de Vendôme de derrière le canal de Bruges que trois ordres exprès par trois courriers consécutifs, et le dernier chargé d'un ordre précis à Mgr le duc de Bourgogne de faire marcher l'armée malgré lui, s'il s'y opposait encore; les délais que sous divers prétextes il y avait apportés; le choix d'autorité d'un chemin le plus long; treize jours de marche, de son aveu, pour arriver sur Lille, encore s'il n'arrivait point d'embarras, sans compter les séjours imprévus et nécessaires. Il fallait, disait-il après, le temps de délibérer le par où on s'y prendrait pour le secours. Je voyais un si grand temps perdu, et si précieux, tant de loisir au prince Eugène de bien assurer toutes ses avenues et cependant de presser le siège, et à Marlborough de bien choisir ses postes, de les reconnaître, de prévoir tout, pour, de quelque côté qu'on voulût percer, se présenter au-devant avec tous ses avantages, que le projet de Vendôme et de sa cabale, qui m'avait saisi en gros dès le choix de Mgr le duc de Bourgogne pour commander cette armée, me devint évident. Je ne crus jamais que M. de Vendôme voulût secourir Lille, mais qu'après avoir osé attaquer le prince aussi hardiment et aussi cruellement qu'il avait fait de dessein manifestement formé, pendant toute la campagne, sa résolution était bien prise de lui faire avorter ce secours si important entre les mains, de l'accabler de tout le blâme, et de l'écraser de la sorte sans retour.

Un soir que, dans l'impatience de ce courrier qu'on attendait toujours de Mons-en-Puelle, je causais chez Chamillart avec cinq ou six personnes de sa famille après souper, et où était La Feuillade, pénétré de ma conviction et du dépit de toutes les vanteries de bataille; de victoires et de secours que j'entendais là sans mot dire de colère, jusqu'à en désigner le jour et le moment, la patience m'échappa tout d'un coup, et je proposai à Cani, que j'interrompis, de parier quatre pistoles qu'il n'y aurait point de combat, et que Lille serait pris et point secouru. Grand bruit parmi ce peu que nous étions d'une proposition si étrange, et force questions des raisons qui m'y pouvaient porter. Je n'avais garde

de leur dire la véritable; je répondis froidement que c'était mon opinion. Cani et son père, à l'envi, me protestèrent que, outre le désir ardent de Vendôme et de toute l'armée, les ordres les plus précis et les plus réitérés étaient partis pour le secours ; que c'était jeter mes quatre pistoles dans la rivière que de les parier; et qu'ils m'en avertissaient parce que Cani parierait à jeu sûr. Je leur dis avec le même flegme, mais qui couvrait tout ce qui bouillait en moi, que j'étais persuadé de tout ce qu'ils avançaient, mais qu'en deux mots je ne changeais point d'avis, et que je le soutenais à l'anglaise. Je fus encore exhorté, je tins bon, et toujours avec ce peu de paroles. À la fin, ils consentirent en se moquant de moi, et Cani me remerciant du petit présent que je lui voulais bien faire. Nous tirâmes quatre pistoles lui et moi de notre poche, et nous les mîmes entre les mains de Chamillart. Jamais homme ne fut plus étonné. En serrant ces huit pistoles, il m'emmena tout à l'autre bout de la chambre. « Au nom de Dieu, me dit-il, faites-moi la grâce de me dire sur quoi vous fondez votre persuasion, car je vous répète, en foi d'homme d'honneur, que j'ai dépêché les ordres les plus positifs, et qu'il n'y a plus aucun

moyen de s'en dédire. » Je me tirai d'avec lui par le temps perdu que les ennemis auraient bien employé, et par l'impossibilité qui se trouverait à l'exécution des ordres et des désirs. Je n'avais garde, quelque intimes que nous fussions, d'en dire davantage à un pupille de Vaudemont et de ses nièces, et aussi entêté de Vendôme, et trop homme d'honneur, mais trop incapable cri même temps d'ouvrir les yeux pour espérer de lui faire rien voir d'un projet qu'ils n'avaient eu garde de lui laisser apercevoir, et pour lequel, sans s'en douter, il les avait jusqu'alors si utilement servis.

Rien de plus simple que ce pari et que la manière dont il s'était fait, dans un particulier où je passais une partie de presque toutes mes soirées. Je n'avais pas même voulu m'expliquer sur rien, sinon tête à tête avec Chamillart, de l'amitié et de la discrétion duquel j'étais assuré, lorsqu'il me pressa dans ce bout de la chambre où il me promit même le secret de ce que je lui dirais, et où je ne lui dis rien que de vague, de mesuré, de public. Une très prompte expérience, et très fâcheuse dans la suite, m'apprit qu'il n'y avait rien de plus imprudent. Dès le lendemain, ce pari fut la nouvelle de la cour;

on ne parla d'autre chose. On ne vit point à la cour sans ennemis. Je n'y devais donner d'envie à personne; mais les amis considérables que j'y avais me faisaient regarder comme quelqu'un et quelque chose à mon âge. Les Lorrains ne me pouvaient pardonner diverses choses que j'ai racontées, et beaucoup d'autres qui n'ont pas valu la peine d'être écrites. M. du Maine, dont j'avais esquivé les prodigieuses avances et qui ne pouvait ignorer ce que je sentais sur son rang, ne m'aimait pas, par conséquent Mme de Maintenon. Je m'étais trop vivement déclaré lors du combat d'Audenarde pour que la cabale de Vendôme me le pardonnât. Ils ne laissèrent donc pas tomber mon pari. M. le Duc et M<sup>me</sup> la Duchesse s'y joignirent pour l'affaire de M<sup>me</sup> de Lussan que j'ai racontée, et ma cessation de les voir; d'Antin, outré fort mal à propos d'une préférence pour l'ambassade de Rome, qui même n'avait pas eu lieu, et grandement dédommagé par la fortune qu'il avait saisie depuis, s'y épargna peut-être moins que personne. Mon laconisme fit peut-être sentir aux coupables à qui et à quoi j'imputais la perte prochaine de Lille; bref, ce fut dès le lendemain un vacarme épouvantable. La

noirceur alla jusqu'à m'accuser d'improuver tout, d'être mécontent et de me délecter de tous les mauvais succès. Ces propos furent soigneusement portés jusqu'au roi; ils lui furent adroitement persuadés; cette réputation de tant d'esprit et d'instruction, dont ils s'étaient si bien trouvés après mon choix pour Rome, fut renouvelée et rafraîchie dans son esprit avec art, et je me trouvai entièrement perdu auprès de lui sans le savoir que plus de deux mois après, et sans même me douter de rien à son égard de fort longtemps. Tout ce que je pus alors fut de laisser tomber ce grand bruit, et me taire pour ne pas donner lieu à pis.

Enfin ce courrier de Mons-en-Puelle tant attendu arriva, et ne fit que renouveler les transes et l'aigreur des esprits. Il rapporta que l'armée était enfin à Mons-en-Puelle campée sur quatre lignes, la droite vers Blouïs, la gauche sur Tumières, la réserve et les dragons à Alligny-sur-la-Marck, dans laquelle il n'y avait pas une goutte d'eau; qu'on attendait Saint-Hilaire et sa nombreuse artillerie venant de Douai; que les ennemis avaient leur droite appuyée vers Hennequin à un marais, leur gauche à Frettin et un autre marais, plusieurs chemins creux

devant eux, surtout à leur droite; qu'ils occupaient le village d'Entiers devant leur gauche; qu'ils se retranchaient partout, et Entiers même, et qu'ils travaillaient à établir quantité de batteries; que notre armée se disposait à déboucher devant eux dans la plaine pour se mettre en bataille et tâcher à les chasser de là; que nous occupions les châteaux de Plouy-de-l'Assessoy et du Roseau, et la cense d'Ainville; que ce débouché n'avait qu'un quart de lieue de large entre les bois du Roi à gauche et le château du Roseau à droite, où commence un pays inaccessible; qu'on y travaillait à faire huit chemins; que notre grosse artillerie devait aller par Falempin, parce qu'on comptait de porter notre gauche par Seclin, vis-à-vis la droite des ennemis. En cette disposition, il y avait deux partis à choisir, l'un de déposter les ennemis de vive force, l'autre de jeter du secours dans Lille qui le pouvait aisément recevoir par le côté de la citadelle, tandis qu'on tenait les ennemis de si près. Ce dernier parti était l'avis de tous les généraux, celui de laisser consumer aux ennemis leurs munitions et leurs vivres, de les jeter dans la nécessité des convois, et d'attendre de leur impuissance ce qui ne s'en pouvait espérer par la force.

M. de Vendôme, qui avait tant hésité et retardé pour s'ébranler, qui, ferme pour le chemin de Tournai, ensuite pour longer la Marck, avait si nettement déclaré qu'il serait d'avis de mûres délibérations lorsqu'il serait question des moyens et de la manière du secours, ne s'en souvint plus dès qu'on en fut là. Il maintint fort et ferme qu'il fallait attaquer; ses dépêches ne chantaient que bataille et victoire, ses chiens de meute ne publiaient autre chose, tandis qu'ayant pu si commodément passer la Marck près de Tournai, il avait constamment refusé d'abréger huit journées, et beaucoup de peine et de fatigues, se porter de plain-pied dans un pays ouvert et tout proche de Lille, préféré les inconvénients dont il se trouvait maintenant enveloppé sur la seule crainte de trouver les ennemis au-devant de lui avant d'être suffisamment déployé devant eux, sur la seule confiance de les écraser à force d'artillerie qui lui en fit aller chercher le renfort de Saint-Hilaire par le long détour qu'il voulut prendre. Mais parlons ici franchement. Rien de tout cela; mais le second tome d'Audenarde, mais plus pourpensé. La même lenteur et la même opiniâtreté à s'ébranler, la même ruine par la perte d'un

temps précieux, ne rien faire quand il pouvait tout faire, vouloir tout quand il ne pouvait plus rien, et qu'il le sentait mieux que personne. Ainsi voulut-il passer la nuit comme on était après le combat d'Audenarde, et le recommencer le lendemain, quoiqu'il vît ce dessein insensé et impraticable; ainsi publia-t-il qu'il eût battu les ennemis si on l'eût voulu croire, pour affubler Mgr le duc de Bourgogne du dommage et de la honte de toute cette action, et s'en attirer gloire et honneur, tandis que, complaisant une seule fois à l'opposition de l'attaque du convoi, pour l'insulter mieux, il s'était rendu si absolu toutes les autres, et l'avait si audacieusement montré au jeune prince parlant publiquement à lui. On voit la même conduite, la même cadence en ce secours; et quand par ses lenteurs et ses détours, en fermant la bouche à tout le monde, il a tant fait que de laisser prendre et accommoder en plein loisir à Marlborough un poste inattaquable, et qu'il juge très bien qui ne s'attaquera pas, il ferme la bouche à tous après avoir promis la liberté de délibérer, crie, écrit, corne bataille et victoire, et prépare à Mgr le duc de Bourgogne tout l'affront d'avoir manqué le secours.

Ce prince, qui n'avait pas oublié les propos d'Audenarde, tint aussi pour attaquer les ennemis. Ce courrier tant attendu fut dépêché pour recevoir les ordres du roi sur le parti auquel on devait s'arrêter, tandis que les dispositions s'achevaient, et que Saint-Hilaire se hâtait de joindre. Mais ce ne fut pas tout ce qu'il rapporta. On apprit que le jour qu'on était arrivé à Orchies, M. de Vendôme avait fait passer à Pont-à-Marck quelques troupes de l'autre côté de ce ruisseau pour reconnaître les ennemis qui, le ruisseau entre eux et notre armée, l'avaient côtoyé le plus près qu'ils avaient pu, et que ce détachement les ayant trouvés éloignés, parce que ce jour-là ils s'étaient mis dans le poste que je viens d'expliquer, M. de Vendôme envoya prier Mgr le duc de Bourgogne de pousser à Pont-à-Marck où il était, et où il lui avait proposé de faire passer l'armée; que tous les officiers généraux trouvèrent dangereux de se commettre à une action demi-passés, ce qui pouvait arriver si le duc de Marlborough était averti à temps et se reployait sur nous; que Mgr le duc de Bourgogne ne se déclara pas assez nettement, quoique Cheladet, lieutenant général, criât qu'il fallait rompre son épée et

n'en porter jamais si on ne passait point dans un moment si favorable; que le duc de Berwick, outré de tout ce que j'ai raconté, garda un silence opiniâtre; qu'enfin le temps s'étant écoulé en délibérations, la marche s'était continuée sur Orchies. Il n'est pas croyable le bruit qu'en fit la cabale, et les avantages qu'elle en prit sur le fils de la maison dans sa maison même, et partout. Il retentit dans les provinces et dans Paris par, le soin de ses émissaires, et cela s'établit et pénétra partout. Comme il venait peu de lettres de Flandre, et toutes laconiques et vaines, chacun s'étant fait sage par son expérience, il n'est pas possible de représenter l'excès de l'étonnement, lorsqu'au retour de tout le monde de l'armée, on sut que tout ce qu'il y avait de véritable de ce grand débat de Pont-à-Marck, c'était qu'Artagnan, lieutenant général, y avait passé en effet à la tête d'un gros détachement, avec ordre de longer la Mark de l'autre côté jusqu'à sa source, qui en était fort proche, afin de reconnaître le pays et d'y faire faire trois chemins pour faciliter l'armée à reployer sur les ennemis après qu'elle aurait doublé la source de la Marck; le tout sans que M. de Vendôme, ni autre quel qu'il fût, eût imaginé de faire passer l'armée à Pont-à-Marck, de l'autre côté de ce ruisseau, ni de changer quoi que ce fût au premier projet.

La nouvelle consultation faite au roi par les dépêches de ce courrier si l'on combattrait ou non, le fâcha à tel point, après les ordres positifs qu'il en avait donnés tant de fois qu'il ne put s'empêcher, contré sa coutume, d'en laisser voir sa colère. Il dit avec émotion que, puisqu'ils voulaient encore des ordres, ils en auraient trois heures après, et trois heures après son arrivée ce même courrier repartit avec des ordres plus pressants que jamais. Mais on n'en fut pas quitte pour ce mensonge de dispute de Pont-à-Marck. Il fut répandu avec une assurance et un déchaînement qui ferma la bouche jusqu'au retour des officiers principaux de l'armée de Flandre, qu'il s'était tenu un conseil de guerre à Mons-en-Puelle pour discuter le pour et le contre de l'attaque des ennemis, et si le pour l'emportait, les moyens et la manière de la faire; que d'O et Gamaches bonnetèrent<sup>2</sup>: les officiers généraux leur représentèrent avec autorité qu'il s'agissait beaucoup moins de la conservation de Lille que de celle des princes ; qu'intimidés de la sorte, M. de Vendôme fut

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Opinèrent du bonnet, sans parler.

le seul pour l'attaque ; que Mgr le duc de Bourgogne, qui était d'abord de cet avis, se rendit à l'opinion uniforme des officiers généraux; que M. le duc de Berry maltraita un peu le duc de Guiche en ce conseil; que le duc de Berwick se déclara aussi pour la négative ; que ce fut en conséquence de ce qui s'était passé en ce conseil que le courrier avait été dépêché pour consulter encore une fois le roi et recevoir ses derniers ordres ; que Vendôme y avait parlé aigrement et fortement, mais en général, et qu'en sortant de l'assemblée il avait traité d'O et Gamaches durement. Il est inconcevable avec quelle célérité cette nouvelle fut répandue, fut reçue, pénétra tout, révolta tout le monde, et fit de bruit et de désordre. La cour, Paris, les provinces en retentirent. D'O et Gamaches y passèrent pour avoir agi dans l'esprit et le désir de Mgr le duc de Bourgogne, sans lequel ils n'eussent osé d'eux-mêmes se charger d'une commission si dangereuse, si honteuse, si importante, d'où résultèrent des cris et des clameurs sans retenue aussi tristes contre Mgr le duc de Bourgogne, que flatteurs pour le duc de Vendôme. Toutefois ce qu'il y eut de véritable est qu'il ne fut non seulement pas la moindre question de conseil de

guerre, mais pas même mention de consulter personne. Bien est-il vrai que la cabale que Vendôme avait dans l'armée fit si bien qu'elle persuada généralement toutes les troupes, mais sans dire un mot de ce conte imaginaire de conseil de guerre, que le duc de Vendôme et les siens seuls voulaient combattre, que Mgr le duc de Bourgogne s'y opposait; que cela fit un fracas étrange dans l'ardeur où elles étaient d'en venir aux mains, et l'impatience extrême des retardements, d'où la licence s'y glissa au point qu'elles se mirent à crier au Vendômiste ou au Bourguignon sur ceux qui passaient à la tête des camps ou des postes, suivant l'attachement qu'elles leur croyaient, et plus encore suivant l'opinion bonne ou mauvaise qu'elles avaient de leur courage. Cela dura, entretenu sous main, après avoir été excité de même. Le contrecoup en fut porté avec la dernière promptitude à la cour, à Paris, dans les provinces, à nos autres armées, enfin jusque chez les étrangers et chez les ennemis, et fit l'effet le plus sinistre. Je me contente ici d'un récit nu dans la plus exacte vérité. Il est tellement au-dessus de toute réflexion que je n'y en ferai aucune.

## CHAPITRE XX.

1708

Chamillart à l'armée. - Aigreur hardie de M. le Duc. - Vendôme et Berwick replâtrés par Chamillart. - Canonnade d'Entiers. - L'armée repasse l'Escaut. - Chamillart de retour à Versailles. - Divers mouvements du roi. - Indifférence de Monseigneur. - Monseigneur entraîné pour toujours contre Mgr le duc de Bourgogne. - Audacieux et calomnieux fracas contre Mgr le duc de Bourgogne. - Mensonge en plein sur le P. Martineau. -

MENSONGES EN PLEIN SUR NIMÈGUE ET LANDAU. Prévention du roi. - Déchaînement incroyable CONTRE MGR LE DUC DE BOURGOGNE. - FAUTES SUR FAUTES DE VENDÔME. - MORT ET DEUIL D'UN FILS DE QUATRE ANS ET DEMI DE M. DU MAINE. - Misère de M. Le Prince. - Ducasse arrive AVEC LES GALIONS. - EXILLES ET FENESTRELLE PRIS par le duc de Savoie. - Éloge du maréchal de Boufflers et ses soins à Lille. - Grande défense à Lille. - Le chevalier de Luxembourg se jette AVEC SECOURS DANS LILLE; EST FAIT LIEUTENANT GÉNÉRAL. - L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE À COMPIÈGNE, où Chamillart le va trouver. - Bruxelles TRISTEMENT MANQUÉ PAR L'ÉLECTEUR DE BAV-IÈRE. - INONDATIONS ET MOUVEMENTS CONTRE LES CONVOIS. - LA MOTTE CHARGÉ DE S'OPPOSER AU CONVOI. - SA PROTECTION; SON CARACTÈRE. -BATTU PAR LE CONVOI DE WINENDAL.

Parmi tout cela, Vendôme, presque toujours au lit ou à table à Mons-en-Puelle, déchargé, suivant sa coutume, de tous les détails sur les uns et sur les autres,

ne pensa jamais qu'à multiplier ses chemins et son artillerie, et ne compta de venir à bout des ennemis qu'en les écrasant par un feu d'enfer. Au retour du courrier, et Saint-Hilaire prêt à joindre, la surprise fut extrême à la cour d'y voir disparaître Chamillart, et à l'armée de l'y voir arriver presque aussitôt que le courrier. En effet, le 7 septembre, un vendredi matin, ce courrier si souvent nommé arriva à Versailles, et en fut redépêché trois heures après. Quelques heures ensuite il en fut envoyé un autre pour faire avancer l'escorte au-devant de Chamillart, et le soir de, ce même jour, ce ministre partit à huit heures et demie de Versailles, allant coucher comme on crut à l'Étang, mais pour l'armée de Flandre. Il arriva à Mons-en-Puelle le lendemain samedi à six heures du soir.

La cabale triompha de ce voyage avec cette audace, vrai ou faux, de tirer avantage de tout. Elle publia que le seul objet de ce voyage était d'arrêter M. de Vendôme dans l'importance de ses fonctions, qu'il voulait tout quitter, que ce contretemps avait paru si fâcheux que le roi avait mieux aimé se priver pour quelques jours de son ministre, quoique si nécessaire

dans les circonstances présentes, et l'envoyer au duc de Vendôme pour l'empêcher, comme que ce pût être, d'abandonner l'armée et les affaires de la guerre, comme il le voulait. D'autres plus simples débitèrent que le roi, embarrassé de tant d'avis divers sur un point si critique, avait envoyé Chamillart, instruit à fond de ses intentions, pour écouter chacun sur les lieux; décider ensuite, et gagner ainsi le temps qui se perdait en courriers. Mais la vérité est que le roi, qui, sur les ordres si exprès et si positifs qu'il venait de donner par ce dernier courrier, ne doutait pas d'une bataille à son arrivée, désira que Chamillart fût sur les lieux pour être en état, après le combat, d'ordonner de toutes choses pour que rien ne manquât et en bien profiter s'il était heureux, ou s'il bastait mal, mettre ordre à tout, et empêcher les suites de têtes tournées comme à Ramillies, veiller à la conservation de tout ce qui se pourrait en surintendant dont les ordres s'étendent dans tous les départements, en homme d'autorité et de confiance à la main des généraux, capable de, consulter avec eux et de les décharger de tous autres soins que des purement militaires. Quelque sage que fût cette mission, la plupart la trouvèrent ridicule. M. le Duc, toujours enragé de ne rien faire, dit tout haut qu'il n'était pas douteux que ce voyage n'eût fait plaisir à tout le monde, parce que, dès qu'on l'avait su, chacun en avait pensé mourir de rire. Cani demeura auprès du roi pendant l'absence de son père, lui porta les dépêches, écrivit plusieurs fois sous lui les réponses ou les ordres qu'il dictait, et pourvut au courant des affaires, ce qui parut d'une confiance bien singulière, pour son âge.

Le duc de Berwick donna un lit à Chamillart. Il travailla sur-le-champ à raccommoder le duc de Vendôme avec lui. Que ne peut point un ministre et un ministre favori? Les deux ducs se visitèrent réciproquement; Berwick consentit à parler et à traiter affaires avec Vendôme, mais toujours sans vouloir de commandement. Mgr le duc de Bourgogne se rapprocha aussi de Vendôme, qui, éloigné de nouveau, daigna, de son côté, faire quelques pas. Tout cela fut brusque, mais sincère aussi, comme on le peut imaginer. Ils passèrent en délibérations la plupart de la nuit. M. le duc de Berry y fut admis à tout, et y montra du sens et beaucoup d'envie de faire. Aussi, pour le dire en passant, Vendôme le fit-il fort valoir, et sa cabale ne perdit point d'occasion

de l'exalter de toute la campagne. C'était le fils favori de Monseigneur, à qui ils n'avaient garde de déplaire; c'était exciter la jalousie de Mgr le duc de Bourgogne, s'ils l'avaient pu, et c'était se servir de l'un pour perdre et plus sûrement anéantir l'autre.

Le 9, lendemain de l'arrivée de Chamillart, il passa les défilés avec les princes, les ducs de Vendôme et de Berwick, et une très courte élite d'officiers généraux, et furent reconnaître les retranchements des ennemis. Ils les longèrent de très près d'un bout à l'autre, y essuyèrent même assez de feu, et dès lors il résulta de cet examen une impossibilité réelle de forcer un poste si bon de soi, auquel l'art avait ajouté tout ce qui s'en pouvait attendre. Ils occupaient le même terrain que j'ai expliqué de la Marck à la Deule, ayant Temple-Mars au centre. Malgré ce qui sautait aux yeux de tous, Vendôme tint toujours fort et ferme pour attaquer. C'était un parti pris qui convenait trop à ses vues pour l'abandonner, un parti conforme aux ordres tant de fois réitérés, aux désirs si marqués du public, à l'ardeur si manifestée des troupes, un parti de valeur et d'audace, qui le ferait briller de gloire à bon marché, parce qu'il en voyait bien

l'exécution impossible, et qu'il n'était pas assez fou pour l'entreprendre contre sa propre conviction, et contre l'avis sans exception de tout ce qui avait été admis à cette importante promenade. Cette artificieuse rodomontade n'empêcha pas Chamillart, libre en Flandre de la tutelle de Vaudemont et de ses nièces, de mander au roi la vérité telle qu'il l'avait trouvée et que l'avaient vue comme lui tous ceux qui avaient visité les lignes de Marlborough avec lui, et nettement que les choses étaient en tel état, qu'on avait eu raison de lui demander encore une fois ses ordres. Il en fallait croire ce ministre si peu prévenu pour Mgr le duc de Bourgogne, si admirateur du duc de Vendôme, et qui sortait d'être témoin de la colère du roi sur ce dernier courrier, et des ordres que lui-même avait dépêchés par les siens trois heures après son arrivée.

Le 10, l'armée marcha, passa sans aucun obstacle partie dans la source de la Marck, partie au-dessus, et se mit la droite à Ennevelin, le centre à Avelin, la gauche à l'hôpital près d'Houpelin. Mais les ennemis ayant retiré la même nuit quatre brigades d'infanterie et quelques dragons qu'ils avaient dans Seclin, nous y portâmes notre gauche. M. de Vendôme fit canonner le village d'Entiers,

auquel leurs retranchements étaient attachés, et qu'ils avaient aussi très bien retranché. Ils canonnèrent aussi notre camp, surtout ce qui se trouva le plus vis-à-vis d'Entiers. M. de Vendôme, qui, avec sa présomption accoutumée, ne doutait pas de trouver Entiers abandonné, trouva fort étrange que rien n'y eût branlé, et qu'il ne parût pas au bout de dix-huit heures de canonnade que rien y fût endommagé. Les choses se trouvant au même état, le 12, sans apparence de pouvoir attaquer le village d'Entiers tandis que tant d'artillerie y réussissait si peu, et sans espérance qu'elle y fît plus d'effet, sans moyen d'attaquer les retranchements, même sans nous être rendus maîtres d'Entiers; ou au moins l'avoir détruit, les visages commencèrent à s'allonger, et M. de Vendôme à s'apercevoir que ce feu d'enfer, par lequel il avait compté de les écraser, ne leur nuirait guère et les embarrasserait encore moins. Enfin, après avoir occupé quatre jours ce camp d'où M. de Vendôme prétendait tout foudroyer, il fallut le quitter, lui-même avouant enfin qu'il ne s'y pouvait rien entreprendre. Il fut donc résolu de faire un grand tour pour les aller prendre par leurs derrières. On ne fut pas sans inquiétude qu'ils n'ouvrissent leurs

retranchements pour faire à l'armée du roi la civilité de la reconduire, mais tout se passa tranquillement. Ils ne songeaient qu'à avancer leur siège, le mettre à couvert, prendre la place, et point à voler le papillon, ni à se commettre. L'armée alla donc camper à Bersé, puis à Templeuve où on voulait demeurer quelques jours; mais par le défaut de subsistance, il fallut passer l'Escaut pour en trouver. Elle le passa donc le 17, et campa la droite à Erinnes, et la gauche au Saussoy près de Tournai. On fit en même temps quelques détachements à portée de rejoindre au moment qu'on le voudrait.

Chamillart arriva de l'armée à Versailles pendant le souper du roi, le mardi 18 septembre. Le roi travailla avec lui au sortir de table jusqu'à son coucher, et ne fut qu'un moment avec les princesses. Chamillart rendit compte de tout ce qu'il avait vu, et de la pleine espérance dans laquelle il avait laissé M. de Vendôme de couper tous les convois des ennemis, et de leur ôter toute subsistance, c'est-à-dire de les réduire enfin à abandonner leur siège.

Le roi avait besoin de ces intervalles de consolation et d'espérances. Quelque maître qu'il fût de ses paroles et de son visage, il sentait profondément l'impuissance où il tombait de jour en jour de résister à ses ennemis. Ce que j'en ai raconté sur Samuel Bernard, à qui il fit presque les honneurs de ses jardins à Marly, d'intelligence avec Desmarets, pour en tirer un secours qu'il refusait, et qui ne se pouvait trouver ailleurs, en est une grande preuve. On remarqua beaucoup à Fontainebleau que la ville de Paris y étant venue le haranguer à l'occasion du serment de Bignon nouveau prévôt des marchands, comme Lille venait d'être investie, il répondit non seulement avec bonté, mais qu'il se servit du terme a de reconnaissance pour sa bonne ville, n et qu'en le prononçant son visage s'altéra, deux choses qui de tout son règne ne lui étaient point échappées. D'un autre côté, il avait quelquefois des distractions de fermeté qui édifiaient moins qu'elles ne surprenaient. Lors de la jonction du duc de Berwick avec la grande armée, il remarqua un soir, chez M<sup>me</sup> de Maintenon, beaucoup de tristesse et d'inquiétude en Mme la duchesse de Bourgogne. Il s'en étonna et lui en demanda la causa. Il chercha à la rassurer par le repos et la satisfaction qu'il se sentait de la jonction de ses armées.

« Et les princes, vos petits-fils? reprit-elle vivement. J'en suis en peine, lui répondit-il, mais j'espère que tout ira bien. Et moi, répliqua-t-elle, c'est de cela aussi que je suis triste et en peine. » Le roi, lors de ce frémissement de la cour que j'ai raconté sur l'attente à tous moments d'une bataille, désolait la cour par ses sorties de tous les jours de Versailles pour la chasse ou pour la promenade, parce qu'on ne pouvait savoir qu'après son retour les nouvelles qui arrivaient pendant qu'il était dehors : soit que ce fût une habitude qu'il ne voulût pas montrer dépendante de son inquiétude, soit qu'il n'en eût pas assez pour que ces amusements lui cédassent.

Pour Monseigneur il en paraissait tout à fait exempt, jusque-là que le jour qu'on attendait Chamillart de retour de Flandre, après Ramillies, où le roi l'avait envoyé voir et chercher lui-même des nouvelles dont lui ni personne ne recevait aucune, Monseigneur s'en alla dîner à Meudon, et dit qu'à son retour il saurait toujours bien les nouvelles. Il en fit autant plus d'une fois, tandis que cette attente d'une bataille en Flandre, pour le secours de Lille, collait tout le monde aux fenêtres pour voir arriver les courriers. Il se trouva présent lorsque Chamillart vint apporter au roi la nouvelle de l'investiture de cette place, et qu'il en lut la lettre. À la moitié Monseigneur s'en alla. Le roi le

rappela pour entendre le reste. Il revint et l'entendit. La lecture achevée, il s'en alla encore, et sans avoir dit un seul mot. Entrant chez M<sup>me</sup> la princesse de Conti, il y trouva M<sup>me</sup> d'Espinoy, qui avait des grands biens de ses enfants en Flandre, et qui avant ceci comptait d'aller faire un tour à Lille. « Madame, lui dit-il en arrivant et en riant, comment feriez-vous à cette heure pour aller à Lille ?» Et tout de suite leur en apprit l'investiture. Ces choses-là blessaient véritablement M<sup>me</sup> la princesse de Conti. Arrivés à Fontainebleau pendant tous les mouvements de cette armée, Monseigneur se mit un jour à réciter, par amusement, une longue enfilade de noms bizarres d'endroits de la forêt. « Mon Dieu, Monseigneur, s'écria-t-elle, la belle mémoire que vous avez là! C'est bien dommage qu'elle ne soit chargée que de pareilles choses!» Il ne tint qu'à lui de sentir le reproche, mais il ne songea pas qu'il en pût profiter.

Malgré cette insensibilité, la cabale de Vendôme, dont il était environné et possédé, réussit auprès de lui dans toutes ses vues. Il loua fort un soir à son coucher M. le duc de Berry devant tout le monde; il le fit encore d'autres fois, et jamais il ne fit mention en bien de Mgr le duc de Bourgogne. Il dit même une autre fois à son coucher qu'il ne le comprenait point, qu'il s'était trouvé plusieurs fois à la tête des armées, mais qu'il n'y avait jamais contredit MM. de Duras, de Lorges et de Luxembourg, avec qui il était, parce qu'il les croyait plus capables que lui. Il oubliait apparemment Heilbronn, où il ne voulut jamais attaquer le prince Louis de Bade, quoi que pût faire et lui dire M. le maréchal de Lorges, lui en remontrer l'importance et la facilité, qui l'a eu sur le coeur toute sa vie. La crédulité de Monseigneur pour ceux qui l'obsédaient allait à un point incroyable à qui n'en a pas eu l'expérience, comme j'aurai occasion dans la suite de le montrer. Il avala donc contre son propre fils tout le poison qui lui fut présenté; il laissa voir qu'il en était plein, et il n'en revint de sa vie. Son goût n'était pas pour lui ni pour ceux qui avaient eu soin de son éducation. Une piété trop exacte le contraignait et l'importunait; son coeur était pour le roi d'Espagne, et ne s'est jamais démenti pour lui. Il aimait aussi M. le duc de Berry, qui l'égayait par son goût pour la liberté et les plaisirs. La cabale en sut bien profiter. Elle avait un trop puissant intérêt à écarter foncièrement Mgr le duc de

Bourgogne de l'estime, de l'affection, de la confiance de Monseigneur, qu'ils voulaient gouverner, quand il serait le maître, et n'avoir point à lutter contre le fils et l'héritier de la maison, pour ne pas entretenir soigneusement l'éloignement qu'ils avaient formé.

Ils se mirent donc, au retour de Chamillart, à publier hardiment que Vendôme seul avait voulu combattre dans tous les temps, qu'il eût fait lever lé siège honteusement aux ennemis, qu'il les aurait battus, écrasés, sauvé la France, si à dix fois différentes on eût voulu le croire. L'éponge était passée sur Audenarde, les délais du départ de derrière le canal de Bruges effacés, l'oisiveté réelle de Mons-en-Puelle ignorée. Tout retentit des mensonges grossiers du dessein proposé à Pont-à-Marck, et du conseil de guerre de Mons-en-Puelle. La carte blanche avait, ajoutaient-ils faussement, été envoyé depuis à leur héros, mais trop tard, et ces éloges redoublés retombaient à plomb contre Mgr le duc de Bourgogne. On rappela tout ce qui avait été inventé de pis sur Audenarde, on lui disputa les choses précédentes les plus notoires qui lui avaient fait le plus d'honneur, qui jusqu'alors étaient demeurées certaines sans contredit aucun. On lui

reprochait ce qui s'était passé à Nimègue, dont j'ai parlé. M. du Maine, sur qui tout porta à la double douleur du roi, qui ne l'a pas fait servir depuis, trouvait trop bien son compte à la confusion du fait passé, que la cabale n'avait garde de l'oublier, et de n'y pas insister. Elle obscurcissait le jeune prince à Brisach, et semait avec adresse que, las de tant d'efforts qu'il y avait faits, et prévoyant qu'il lui en coûterait de plus grands encore devant Landau, il était revenu avec tant de promptitude qu'il n'en avait reçu la permission qu'en chemin.

Les plus modérés en apparence prirent un autre tour, et d'une adresse bien plus dangereuse. Ils n'accusaient point sa valeur et ne disaient rien qui eût un air odieux; ils s'en prirent à sa dévotion. Ils disaient que la réflexion sur tant de sang répandu, sur la perte de tant d'âmes, sur la mort de tant de gens tués sans confession, s'il donnait la bataille, l'avait épouvanté; qu'il n'avait pu se résoudre d'en être responsable à Dieu; que par cette raison il avait voulu s'en décharger sur le roi, et avoir encore une fois ses ordres précis; que c'est ce qui lui avait fait dépêcher ce courrier de Mons-en-Puelle. De là ils passaient aux raisonnements politiques, discutaient le peu d'aptitude

d'un prince si scrupuleux pour commander des armées et gouverner un royaume; rendirent autant qu'ils purent sensibles leurs craintes et leur opinion. De là tombant sur quelques amusements véritablement trop petits, et sur d'autres déplacés de ce prince, ils exagérèrent quelques tenues de table trop longues, et quelques parties de volant, et tournèrent en ridicule des mouches guêpes crevées, un fruit dans de l'huile, des grains de raisin écrasés en rêvant, et des propos d'anatomie, de mécanique et d'autres sciences abstraites, surtout un particulier trop long et trop fréquent avec le P. Martineau, son confesseur. Pour rendre le prince plus petit et plus incapable, voici l'histoire qu'ils inventèrent sur du vrai qu'ils firent courir partout.

Le P. Martineau eut la curiosité de visiter les retranchements du duc de Marlborough à la suite des princes, lorsque avec les ducs de Vendôme et de Berwick, Puységur et fort peu d'autres officiers généraux et Chamillart, ils les longèrent de près, comme je l'ai raconté, pour examiner si et par où ils pouvaient être attaqués. À ce fait véritable, voici ce qu'ils y ajoutèrent de parfaitement faux. C'est que le P. Martineau était si

affligé de ce que Mgr le duc de Bourgogne s'était opposé à cette attaque, qu'il l'avait mandé à ses amis, dans la crainte même d'être accusé d'avoir pu donner un avis si éloigné de son sentiment. Non contents d'un si noir artifice, et qui mettait en valeur et en fait de guerre un prince si fort au-dessous de son confesseur, ils osèrent répandre que Martineau avait eu peur qu'on ne se prît à lui dans l'armée d'un parti qui la désespérait, et qu'il n'avait pu s'empêcher de s'y laisser entendre que s'il en avait été cru, les retranchements auraient été attaqués. La calomnie devint publique. Le P. de La Chaise qui en fut averti, et qu'il se disait de plus que le P. Martineau lui en avait mandé sa pensée, se crut obligé de montrer au roi ce que le P. Martineau lui avait écrit de la curiosité qu'il avait eue, sans qu'il y eût dans toute la lettre un seul mot qui pût donner lieu à ce qui se publiait. Le P. de La Chaise la fit voir à bien des gens pour laver cette calomnie, qui ne laissa pas de porter tout entière sur Mgr le duc de Bourgogne et en ridicule et en sérieux, comme les inventeurs se l'étaient bien proposé.

Voilà donc les trois mensonges les plus impudents, les trois histoires les plus complètement composées qu'il soit possible d'imaginer, celle-ci, l'affaire de Pontà-Marck, et le conseil de guerre de Mons-en-Puelle, ignorés parfaitement dans l'armée, démentis par tout ce qui en arriva officiers généraux et particuliers, dont l'étonnement fut extrême d'apprendre à leur retour ce dont ils n'avaient jamais ouï parler, et qui néanmoins coururent les provinces, les autres armées, et les pays étrangers, avec des circonstances à n'en pouvoir douter. Répondre au fait de Nimègue, qui l'eût osé? C'eût été rouvrir les plaies de M. du Maine, et celle du roi par conséquent. À l'égard de Brisach et de Landau la chose fut agitée en plein conseil du roi. Tallard, qui prévoyait ce qui pouvait arriver du projet de Landau, et qui, en effet, causa la bataille de Spire, ne proposa ce siège qu'à condition expresse du retour de Mgr le duc de Bourgogne, Brisach pris. Ce prince écrivit au roi pour demeurer et faire ce siège; il contesta et n'oublia rien de tout ce qu'il put représenter de plus fort. Tallard et Marsin en furent témoins, et enfin il ne partit que sur la dernière réponse du roi qui, après plusieurs refus et ordres de revenir, lui manda positivement que le siège de Landau ne s'entreprendrait résolument point, tant qu'il

serait à l'armée.

Quoi de plus clair que ces réponses et que ces faits? Mais toute évidence fut ici inutile. Le complot était trop bien fait, et la cabale trop habile et trop organisée. Ses émissaires de tous états étaient infinis. Ils pénétraient partout, ils persuadaient partout les louanges de leur héros et leurs plus cruels artifices contre un prince qu'ils avaient bien résolu de perdre, et contre qui, après en avoir tant fait, ils ne se crurent pas en sûreté de reculer, mais dont ils n'eurent jamais la moindre envie. Maîtres déjà de la maison paternelle, comment ne l'être pas du public? On a vu à quel point ils avaient persuadé et aliéné Monseigneur et tous les avantages qu'ils avaient pris sur le roi, malgré M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, et M<sup>me</sup> de Maintenon même. Outre ce qu'il lui échappait à ses bâtards et à ses valets de trop conforme aux impressions qu'il recevait d'eux, toujours à l'affût de lui en donner des plus sinistres, il s'étonna aigrement plus d'une fois en public, parmi ces crises, de ce que la bataille ne se donnait point, et après, de ce que les retranchements n'étaient pas encore attaqués. Le rare est que, dans toute sa cour, ce n'était presque jamais qu'à Vaudemont qu'il adressait la

parole sur la Flandre, et que, si quelqu'un à ces portées-là, même des princes du sang, hasardait de mêler quelque mot dans la conversation, cela tombait aussitôt, le roi le plus ordinairement, n'y répondant point, et Vaudemont toujours tenant le dé et le sachant manier à merveilles. La cabale triompha donc si pleinement partout, qu'il fut vrai que ce qu'elle osa à Audenarde ne fut que des coups d'essai et que c'en fut ici de maîtres. Non seulement le public de tous états était enlevé, non seulement la mode et le bon air étaient gagnés, mais le rapide progrès fut tel qu'il emporta les politiques, et qu'il est vrai exactement de dire qu'il n'y avait pas sûreté à paraître le moins du monde pour Mgr le duc de Bourgogne dans sa maison paternelle, et que tout ce qui y exaltait à ses dépens le duc de Vendôme était sûr de plaire au roi et à Monseigneur. De là on peut juger quel put être le déchaînement et la licence, jusque-là que le roi, n'osant aussi trouver publiquement mauvais que quelqu'un osât parler en faveur de son petit-fils, réprimanda publiquement, le prince de Conti qui le faisait en toute occasion, et qui haïssait Vendôme, d'avoir parlé et raisonné des affaires de Flandre chez la princesse de Conti, sa belle-soeur, tandis

qu'on ne parlait et qu'on ne s'entretenait d'autre chose à Versailles. Pour d'écriture, il n'en était point. Personne n'osait rien mander à l'armée de ce qu'il se passait et se disait à Paris et à la cour, ni de l'armée rien qui pût éclaircir ni apprendre quoi que ce fût, tant la terreur de Vendôme y était répandue.

Mgr le duc de Bourgogne vivait à l'armée en de cruelles brassières. Sa douceur, sa timidité, sa piété avaient augmenté l'audace, et l'audace portée à l'excès avait achevé de l'abattre. M. de 'Beauvilliers, plus timide qu'il ne devait l'être, M. de Chevreuse, enchaîné de raisonnements et de mesure, se désolaient avec moi, et m'avouaient souvent que je ne leur avais prédit que trop vrai, et vu que trop clair. Mais de remède, ils n'en voyaient que dans la patience, dans le retour de l'armée qui éclaircirait bien des choses, et dans le temps; et quand je les pressais pour des partis plus prompts et plus décents, ils me fermaient la bouche, ils s'affligeaient de ce qu'il n'était plus temps, ils m'opposaient la volonté impuissante de M<sup>me</sup> de Maintenon qui se laissait voir entière sur cet article au duc de Beauvilliers, comme je l'ai déjà dit ; et à cette réponse majeure je n'avais rien à répliquer. Je n'ignorais pas où on

en était de ce côté-là par M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne avec qui mon commerce allait toujours sur la Flandre par M<sup>me</sup> de Nogaret. Le peu de temps que cette princesse pouvait avoir à elle, elle le donnait à ses larmes et à écrire, et dans la vérité, elle parut infatigable, et pleine de force et de bons conseils. M<sup>me</sup> de Maintenon était touchée au dernier point de sa douleur, et piquée au vif de sentir, pour la première fois de sa vie, qu'il y avait des gens qui, par rapport à eux, avaient pris sur elle le dessus auprès du roi.

Tandis que le roi reprenait un peu haleine, ses généraux s'occupaient toujours des moyens de secourir Lille. Vendôme, fécond en projets spécieux et hardis, voulait faire un grand tour pour prendre Marlborough par ses derrières, tantôt le tromper par de fausses marches, l'engager à dégarnir ses retranchements, et revenir tout court sur soi les attaquer. Mais lent en effet à toute exécution facile, comme on ne l'avait que trop éprouvé, pouvait-on se flatter de tromper des chefs si attentifs et si actifs, et de quelques succès par de longs détours qui marqueraient le projet assez tôt à des ennemis bien postés et qui, pour ainsi dire, n'auraient

qu'à se retourner dans leur cerceau pour faire à temps face partout et opposer les mêmes obstacles? Berwick et tout ce qu'il y avait là de meilleur parmi les principaux officiers généraux s'opposèrent à ces entreprises vaines et ruineuses. Ce maréchal, si légèrement réconcilié avec le duc de Vendôme, avait déjà recommencé à déplaire à un homme qui n'était pas plus sincèrement revenu à lui. On commença aussi à s'apercevoir que si, après avoir tant perdu de temps précieux à s'ébranler et à arriver, au lieu de s'enivrer de l'espérance d'une bataille, on eût tourné toutes ses pensées à jeter des secours dans Lille durant qu'on le pouvait, comme je l'ai remarqué, à donner à la place les moyens de durer, à fatiguer cependant les ennemis, à les jeter dans la nécessité des convois, et à leur en ôter les moyens par les postes qu'on pouvait prendre, on serait venu à bout de leur arracher cette conquête et de les précipiter, de plus, dans des embarras les plus fâcheux pour leur retraite. Ce fut donc à cette ressource, mais trop tard, qu'on se résolut de s'attacher désormais, et l'armée fit les mouvements et les détachements nécessaires pour y réussir.

Parmi des événements si intéressants, il en arriva un à

la cour qui le fut fort peu, mais qui toucha fort le roi. M. du Maine perdit son troisième fils, qui avait quatre ans et demi.

Le roi continua de faire pour lui ce qu'il n'avait point fait pour les enfants de la reine, dont il a perdu beaucoup, et dont on n'a jamais pris le deuil quand ils n'avaient pas sept ans faits. Il ordonna que Monseigneur et la cour le prendraient pour huit jours, et il envoya Souvré, maître de sa garde-robe, faire compliment de sa part à M. le Prince et à M<sup>me</sup> la Princesse à Écouen, où ils étaient. M. le Prince ne manqua pas de se donner le plaisir de venir à Versailles jouir de la distinction de croire y figurer avec le roi, parce qu'il n'y eut que le roi et lui qui ne prirent pas le deuil.

Incontinent après, il vint une consolation plus solide que n'avait été cette affliction. Ducasse, qui était allé chercher les galions dont on avait si grand besoin, les ramena riches de cinquante millions en or et argent, et de dix millions de fruits. Il arriva au port du Passage et y entra le 27 août. Bientôt après aussi on sut que M. de Savoie avait pris Fénestrelle. Il avait aussi pris Exilles quelque temps auparavant, malgré les forfanteries du

maréchal de Villars qui, libéral en courriers, parce qu'il ne les payait point, promettait toujours des merveilles, et se donnait souvent pour être sur le point d'attaquer et battre ce prince. Il prit deux ou trois méchants petits postes retranchés dans les montagnes qu'il fit fort valoir et fut réduit toute la campagne à prendre l'ordre des ennemis. Heureusement pour lui, quelque important que fût un côté si jaloux, ce fut un point dans la carte, en comparaison des choses qui se passaient en Flandre, qui absorbaient toute l'attention.

Le prince Eugène n'avait pas dissimulé sa joie, lorsqu'il sut qu'il aurait affaire au maréchal de Boufflers, et qu'il craignait moins un homme comblé d'honneurs et de récompenses qu'il n'eût fait un officier général dont toutes les espérances de fortune auraient été fondées sur sa défense. Il éprouva qu'il s'était trompé, et je ne comprends pas comment le souvenir de la défense de Namur ne lui avait pas donné une autre, opinion de Boufflers qui, à la vérité en fut fait duc, mais qui, à cette exception, grande à la vérité, était déjà tout ce qu'il était à Lille. L'ordre, l'exactitude, la vigilance, c'était où il excellait. Sa valeur était nette, modeste, naturelle, franche, froide. Il

voyait tout et donnait ordre à tout sous le plus grand feu, comme s'il eût été dans sa chambre; égal dans le péril, dans l'action rien ne lui échauffait la tête, pas même les plus fâcheux contretemps. Sa prévoyance s'étendait à tout, et dans l'exécution il n'oubliait rien. Sa bonté et sa politesse, qui ne se démentait en aucun temps, lui gagnait tout le monde; son équité, sa droiture, son attention à se communiquer et à prendre conseil, sa patience à laisser débattre avec liberté, sa délicatesse à faire toujours honneur de leurs conseils, quand ils avaient réussi, à ceux qui les lui avaient donnés, et des actions à ceux qui les avaient faites, lui dévouèrent les coeurs. Les soins qu'il prit en arrivant pour faire durer les munitions de guerres et les vivres, l'égale proportion qu'il fit garder en tous les temps du siège, en la distribution du pain, du vin, de la viande et de tout ce qui sert à la nourriture où il présida lui-même, et les soins infinis qu'il fit prendre et qu'il prit lui-même des hôpitaux, le firent adorer des troupes et des bourgeois. Il les aguerrit, je dis les troupes de salade, qui faisaient la plus nombreuse partie de sa garnison, les fuyards d'Audenarde et les bourgeois qu'il avait enrégimentés, et en fit des soldats qui ne furent pas

inférieurs à ceux des vieux corps.

Accessible à toute heure, prévenant pour tous, attentif à éviter, autant qu'il le pouvait, la fatigue aux autres et les périls inutiles, il fatiguait pour tous, se trouvait partout, et sans cesse voyait et disposait par lui-même, et s'exposait continuellement. Il couchait tout habillé aux attaques, et il ne se mit pas trois fois dans son lit depuis l'ouverture de la tranchée jusqu'à la chamade. On ne peut comprendre comment un homme de son âge, et usé à la guerre, put soutenir un pareil travail de corps et d'esprit, et sans sortir jamais de son sang-froid et de son égalité. On lui reprocha qu'il s'exposait trop; il le faisait pour tout voir par ses yeux et pourvoir à tout à mesure; il le faisait aussi pour l'exemple et pour sa propre inquiétude que tout allât et s'exécutât bien. Il fut légèrement blessé plusieurs fois, s'en cachait tant qu'il pouvait, et n'en changeait rien à sa conduite journalière; mais un coup à la tête l'ayant renversé, il fut porté chez lui malgré lui. On le voulut saigner, il s'y opposa de peur que cela lui ôtât des forces, et voulut sortir. Sa maison était investie, il fut menacé par les cris des soldats qu'ils quitteraient leurs postes s'ils le revoyaient de plus

de vingt-quatre heures de là; il les passa assiégé chez lui, forcé à se faire saigner et à se reposer. Quand il reparut, on ne vit jamais tant de joie. Abondance à sa table, sans aucune délicatesse, il se traita toujours à proportion comme les autres pour les vivres, et outre ce qu'il avait porté d'argent pour soi, il en emprunta encore en arrivant tout ce qu'il put, et s'en servit libéralement pour le service, pour donner aux soldats et secourir des officiers, avec une simplicité admirable dans toutes ses actions, et voilà comme il arrive quelquefois que la bonté et la droiture de l'âme étend l'esprit et l'éclaire dans de grandes occasions.

Il faudrait un journal de ce grand siège pour raconter les merveilles de la capacité et de la valeur de cette défense. Les sorties furent fréquentes, et tout fut disputé pied à pied tant que chaque pouce de terre le put être. Ils repoussèrent jusqu'à trois fois de suite les ennemis d'un moulin, le reprirent et à la troisième fois le brûlèrent. Ils soutinrent l'attaque de leur chemin couvert par trois endroits à la fois, et par dix mille hommes, depuis neuf heures du soir jusqu'à trois heures du matin, et le conservèrent. Ils en reprirent quelques jours après la

seule traverse dont les ennemis étaient demeurés maîtres, qu'ils leur enlevèrent par une sortie. Dans une autre, ils rechassèrent les assiégeants des angles saillants de la contrescarpe dont ils étaient maîtres depuis huit jours. Ils repoussèrent par deux fois sept mille hommes qui attaquèrent leur chemin couvert et un tenaillon<sup>1</sup>; à la troisième ils perdirent un angle du tenaillon, mais ils demeurèrent maîtres des traverses, du chemin couvert et d'un retranchement fait derrière ce tenaillon, et le prince Eugène fut blessé à cette attaque. Quelques jours, après, le chemin couvert des ouvrages à corne fut encore attaqué et conservé, mais l'autre angle de ce même tenaillon demeura aux ennemis. Tant d'actions et si grosses affaiblirent fort la garnison. La poudre commençait à manquer. Le maréchal de Boufflers trouvait moyen de donner souvent de ses nouvelles. On songea à y faire entrer quelques secours, s'il était possible. Le chevalier de Luxembourg, maréchal de camp, et aujourd'hui maréchal de France, fut chargé de le tenter. Il y marcha de Douai et l'exécuta bravement la nuit du

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Partie des fortifications construite vis-à-vis l'une des faces de la demi-lune.

28 au 29 septembre, et y jeta avec lui deux mille cavaliers, ayant chacun un fusil au lieu de mousqueton, et soixante livres de poudre en croupe, ce qui donna à la place deux mille fusils et plus de cent mille livres de poudre. Deux régiments d'infanterie qui s'y devaient jeter avec lui ne purent y réussir; il y eut peu de perte. Le chevalier de Luxembourg fut fort applaudi d'une si vigoureuse action, et fut fait sur-le-champ lieutenant général.

Le 5 octobre, le chemin couvert et le tenaillon furent attaqués par seize mille hommes. L'action fut longue et bien disputée. Ils emportèrent enfin le tenaillon et une demi-lune derrière, mais les assiégés conservèrent encore quelques coupures du chemin couvert. Cette demi-lune ne fut prise que par la faute d'un lieutenant-colonel qui s'était endormi, et qui fut surpris tout au commencement de l'action. Boufflers fut assez bon pour n'avoir pas voulu le nommer. L'action du 9 au 10 octobre fut encore plus vive. Ils attaquèrent par trois fois le chemin couvert, et furent repoussés autant de fois; à la quatrième, ils l'emportèrent, arrachèrent les palissades des traverses et mirent quantité de gabions. Quatre cents dragons firent une sortie sur eux, les rechassèrent pas un long combat,

ôtèrent les gabions, rétablirent les palissades, tellement que les ennemis n'en furent de rien plus avancés. Ce fut le quinzième grand combat depuis le commencement du siège. Le 13 octobre, le chemin couvert fut attaqué en plein jour, trois fois à heures différentes, et les assiégeants toujours repoussés. Ils y revinrent une quatrième avec plus de troupes, et se rendirent maîtres d'une traverse du chemin couvert. La brèche du bastion gauche était de cinquante toises, que le maréchal avait fort fait escarper et accommoder avec des arbres et tout ce qu'il avait pu trouver de grilles de fer. Le chevalier de Luxembourg fit le 16 une grande sortie, renversa quelques travaux, tua assez de monde, mais il ne put les chasser du chemin couvert. Ils travaillaient fort alors à saigner le fossé et à faire de nouvelles brèches avec leur artillerie. On ne finirait point à coter simplement tous les beaux faits d'armes qui s'y exécutèrent.

On était cependant fort occupé de toutes les mesures qu'on pouvait prendre pour empêcher les convois aux ennemis, qui en avaient déjà amené un fort considérable devant la place, et en même temps de profiter de l'occupation de toutes leurs troupes pour

faire quelque diversion, et se dédommager par quelque chose. L'électeur de Bavière avait remis à du Bourg le commandement de l'armée du Rhin qui n'avait qu'à subsister tranquillement, séparée des Impériaux par ce fleuve, lesquels ne pensaient aussi qu'à vivre. Le duc d'Hanovre hors d'état de rien entreprendre, et lassé d'une campagne si insipide, était retourné chez lui, et l'électeur était à Compiègne, où le roi lui fit trouver toutes sortes d'équipages de chasse, et où il lui envoya le duc d'Humières qui en était gouverneur et capitaine, pour lui en faire les honneurs. Il y vivait dans ces amusements, lorsque sa petite cour fut tout d'un coup surprise d'y voir arriver Chamillart. Ce qui l'y conduisit éclata peu de jours après. L'électeur s'en alla en poste à Mons avec peu de suite; Bergheyck dont les soins infatigables pour la subsistance de nos troupes, le détail et l'ordre de toutes choses, furent sans cesse d'une utilité infinie, Puyguyon, lieutenant général, Saint-Nectaire, Ourches, maréchaux de camp, et l'électeur sur le tout, s'approchèrent de Bruxelles par divers côtés avec trois mille chevaux et vingt-quatre bataillons. Ils avaient un train d'artillerie et des vivres avec eux. Tout cela arriva sur

Notre-Dame de Hall, et tout aussitôt après à Bruxelles, qu'on crut insultable et dégarni de troupes. C'était vers le 20 septembre. Les ennemis, tard avertis, mais qui excellèrent toujours à mettre tous les instants à profit, y jetèrent tout ce que le temps leur permit de troupes, et par là réduisirent l'électeur à une attaque dans les formes. Cela leur donna le temps d'assembler un assez gros corps pour marcher à Bruxelles. Nous n'en avions aucun pour pouvoir soutenir l'électeur, qui, trouvant tout autre chose que des bourgeois sans défense, et sur l'affection desquels il comptait toujours, se vit en péril d'être battu et pris par ses derrières. Il leva donc si brusquement cette manière informe de siège qu'il y laissa toute son artillerie, et toutes les marques d'une retraite plus que précipitée, et rentra dans Mons peu de jours après en être sorti.

La Connelaye, capitaine aux gardes qui commandait à Nieuport, eut ordre alors d'en lâcher les écluses. On espérait par là mettre assez d'eau dans le pays pour empêcher les convois que les ennemis ne pouvaient tirer que d'Ostende, ou les obliger à un détour qui donnerait le temps d'arriver aux troupes qu'on envoyait au comte de La Motte, chargé de les couper. Le duc

de Berwick alla à Bruges, où quarante bataillons et cinquante escadrons se rassemblèrent en même temps. Les chariots que les ennemis envoyaient à Ostende pour charger le convoi ne purent passer l'inondation. Ils prirent le parti d'aller s'ouvrir le chemin par Plassendal où était le comte de La Mothe et où Puyguyon marcha en même temps avec quarante bataillons. Cependant les chariots vides arrêtés par l'inondation trouvèrent le moyen de passer, et arrivèrent à Ostende. La question fut du retour. Ils le firent comme par degrés, et avec les plus grandes précautions pour s'approcher au plus près, et passer ensuite à force ouverte.

Berwick tout porté sur les lieux fut pressé par les officiers principaux de faire lui-même l'attaque de ce convoi; mais il répondit qu'il ne fallait pas ôter à un gentilhomme qui servait depuis bien des années l'occasion d'acquérir le bâton de maréchal de France, puis leur ferma la bouche, en leur montrant l'ordre précis de la cour qui commettait cette expédition à La Mothe. Lui et la duchesse de Ventadour, qui l'avait obtenu de Chamillart son ami, étaient enfants des deux frères. M<sup>me</sup> de Ventadour le regardait comme le sien, c'était un homme

désintéressé, plein de valeur, d'honneur et d'ambition, qui servait toute sa vie, été et hiver, qui a voit toujours eu des corps séparés depuis longtemps, et qui touchait au but; mais en temps l'homme le plus court, le plus opiniâtre et le plus incapable qui fût peut-être parmi les lieutenants généraux. Berwick se retira de sa personne, et La Mothe se mit en marche. Les ennemis avaient retranché le poste de Winendal pour couvrir la marche de leur convoi, qui était immense. La Mothe crut faire merveilles d'attaquer ce poste. Les dispositions en furent longues et peut-être médiocres. Elles donnèrent le temps aux ennemis d'y être renforcés et au convoi de s'avancer. La Mothe ne pensa pas même à débander un gros corps de dragons qu'il avait pour en embarrasser du moins la tête et l'arrêter, tandis qu'il serait occupé à l'attaque de Winendal. Bref, il l'attaqua; Cadogan le défendit mieux, ébranla La Mothe, sortit sur lui, le poussa, le battit, le dissipa avec la moitié moins de forces que n'en avait La Mothe, et cependant le convoi arriva au camp du prince Eugène qui manquait absolument de tout, et y rendit l'abondance et la joie.

## CHAPITRE XXI.

1708

Menin et Ath manqués par les Albergotti oncle et neveu. - Vendôme, pour fermer les convois, assiège Leffinghem; où le chevalier de Croissy est près pour la troisième fois de la guerre. - État de Lille. - Capitulation de Lille. - Boufflers en rien subordonné à Vendôme. - Boufflers entre dans la citadelle de Lille. - Leffinghem pris l'épée à la main par les troupes de Vendôme. - Le duc de Beauvilliers m'arrête à la cour. - Calomnies grossières

CONTRE MOI. - MORT DE TRÉVILLE; ABRÉGÉ DE LUI. - MORT ET CARACTÈRE DE LYONNE. - ENFANTS DE MINISTRES EMBLENT TOUTES LES CHARGES DE LA COUR. - JARZÉ REMERCIÉ DE L'AMBASSADE DE SUISSE, LE COMTE DU LUC Y EST NOMMÉ. - DUC D'ENGHIEN CHEVALIER DE L'ORDRE. - MORT EN SPECTACLE DU MARÉCHAL DE NOAILLES; SON CARACTÈRE ET CELUI DE SA FEMME. - RETOUR DU DUC DE NOAILLES À LA COUR. - MORT DE SAINT-MARS, GOUVERNEUR DE LA BASTILLE; DE BERNAVILLE LUI SUCCÈDE. - MORT ET CARACTÈRE DE LA MARÉCHAL DE VILLEROY. - MORT ET CARACTÈRE DE LA COMTESSE DE BEUVRON. - MORT ET CARACTÈRE DU COMTE DE MARSAN.

Le dépit de ce triste succès fut extrême dans l'armée, et la douleur à la cour où on triomphait des assiégeants assiégés eux-mêmes, également hors d'état de continuer le siège par le manquement général de toutes choses, et de savoir par où se retirer à travers tous les différents postes de notre armée. La Mothe y fut un peu pillé, mais la même protection qui lui avait valu la commission dont il s'était si mal tiré sut bien le protéger encore assez

pour le faire paraître au roi plus malheureux qu'ignorant. Albemarle menait le convoi. Vendôme s'en alla à Bruges prendre le commandement des troupes qu'avait La Mothe. On ne laissa pas d'être surpris et de raisonner sur la prière que le duc de Marlborough envoya faire presque aussitôt après à Mgr le duc de Bourgogne de lui vouloir accorder un passeport pour ses équipages, et qui lui fut envoyé, mais uniquement pour les siens. On jugea qu'il voulait mettre à couvert beaucoup d'argent qu'il avait tiré des sauvegardes; mais ne pouvait-on pas soupçonner, après l'arrivée du convoi, ou qu'il se moquait, ou qu'il avait envie de découvrir quelque chose par un envoi qui parut avec raison fort déplacé?

M. de Vendôme, qui avait quarante-trois bataillons et soixante-trois escadrons, mit sa droite au Moordick et sa gauche au canal qui va de Bruges à Plassendal, pour empêcher les convois d'Ostende et de l'Écluse. Marlborough s'alla camper à Rousselaer, faisant mine de l'attaquer pour faire passer les convois, contre lesquels les inondations furent fort grossies. Les ennemis y jetèrent des barques pour y décharger leurs chariots, qui amenèrent au prince Eugène tout ce qu'elles purent.

Parmi tous ces mouvements si vifs on songeait toujours à des entreprises; on avait des intelligences dans Menin, on en crut la surprise facile, on la résolut. La commission était agréable, son succès promettait un avancement certain à celui qui en serait chargé. Albergotti était ami intime de M. de Vendôme pour lui avoir sacrifié dans les derniers temps M. de Luxembourg à qui il devait tout; il l'était de M<sup>lle</sup> Choin, par conséquent fort bien avec Monseigneur et par là même considéré de Mgr le duc de Bourgogne. Il fit donner cette commission à son neveu, qui était brigadier et qui s'appelait Albergotti comme lui. Le luxe et la bonne chère avaient corrompu nos armées, surtout en Flandre; des haltes froides n'y étaient plus que pour des drilles<sup>1</sup>; on y était servi avec la même délicatesse et le même appareil que dans les villes et aux meilleures tables. Les apprêts retardèrent, le détachement attendit longtemps; il arriva sur Menin quatre heures plus tard que l'heure concertée; les ennemis eurent le temps d'être avertis et de couvrir la place. Albergotti n'eut d'autre parti à prendre

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Vieux mot qui d'abord signifiait haillons, et qui fut employé par extension pour désigner les misérables et surtout les mauvais soldats.

que de revenir. Un autre en aurait été perdu, mais avec de si bons appuis il n'y parut seulement pas.

À peu de temps de là, son oncle voulut réparer cette faute; il partit de l'armée avec un gros détachement pour aller surprendre Ath, où il avait une intelligence. Il fit comme son neveu, il arriva trop tard, et les gens qui y étaient déjà entrés furent obligés d'en sortir et de se sauver au plus vite. L'extrême sang-froid d'Albergotti n'en fut pas ému; il revint au camp et n'essuya aucuns reproches, ni de ceux qui là commandaient, ni de la cour. Le gros des troupes et de Paris le ménagea beaucoup moins. On volait ainsi le papillon de tous côtés. L'armée subsistait tranquillement près de Tournai, tandis que M. de Vendôme assiégeait Leffinghem, et promettait que, dès qu'il l'aurait pris, il ne pourrait plus rien passer au prince Eugène, qui recevait en attendant tous ses besoins par dés barques. Le chevalier de Croissy fut pris dans une sortie et mené à Leffinghem. Il avait déjà été pris deux autres fois de cette guerre. Les ennemis avaient trois mille hommes dans Leffinghem, à ce que M. de Vendôme mandait au roi ; il se trouvera bientôt qu'il n'y en avait que la moitié; mais ces suppositions du double

étaient marché donné pour Vendôme. Le roi et le public s'étaient accoutumés à lui en passer bien d'autres.

Avec toutes ses prouesses Lille succombait. Les ennemis y avaient fait le 20 et le 21 trois brèches nouvelles, saigné le fossé et achevé une galerie qui allait jusqu'au pied d'une des brèches. La place devenait insultable; la poudre et les munitions manquaient, les vivres diminués jusqu'à une extrême incommodité, et presque plus de Tant d'insurmontables nécessités résolurent enfin le maréchal de Boufflers, de l'avis de toute sa brave garnison, de battre la chamade. Il ne lui fut rien refusé de tout ce qu'il demanda. Les principaux articles furent que les malades et blessés qui sont dans la ville pourront être transportés dans nos places; que les mille huit cents chevaux entrés avec le chevalier de Luxembourg seront conduits à Douai par le plus court chemin, les privilèges des habitants conservés, et quatre jours accordés à M. de Boufflers pour se retirer dans la citadelle avec tout ce qu'il y voudra faire entrer en tout genre. Cette capitulation fut signée le 23 octobre, après deux mois de tranchée ouverte, et avoir combattu sans cesse à disputer le terrain jusqu'à un pouce.

Ce qu'il y eut de singulier en cette capitulation fut la liberté de l'envoyer à Mgr le duc de Bourgogne pour être tenue, s'il l'approuvait, sinon demeurer nulle et comme non avenue. Je dis exprès Mgr le duc de Bourgogne. Boufflers avait expressément obtenu du roi, et en partant, qu'il ne prendrait et ne recevrait jamais l'ordre, ni aucuns ordres du duc de Vendôme, qu'il ne lui serait subordonné en aucun cas possible, et qu'il ne reconnaîtrait que Mgr le duc de Bourgogne. Coetquen fut chargé de la lui porter à son camp sous Tournai. Il le trouva jouant au volant, et sachant déjà la triste nouvelle. La vérité est que la partie n'en fut pas interrompue, et que, tandis qu'elle s'acheva, Coetquen alla voir qui il lui plut. Cette réception fut étrangement blâmée, et scandalisa fort l'armée avec raison, dont la cabale ennemie tira de nouvelles armes contre le prince. Coetquen retourna vers lui avec l'approbation de la capitulation, et chargé de louanges pour le maréchal et pour sa garnison, mais avec point ou fort peu d'argent. Boufflers envoya au roi Tournefort, entré avec le chevalier de Luxembourg, et lieutenant des gardes du corps, rendre compte de sa défense, qui reçut de la cour, de Paris, et

de toute l'Europe, les plus grands applaudissements. Par sa lettre, il pressa fort le roi de faire payer l'argent qu'il avait été obligé d'emprunter des bourgeois pour les travaux et pour faire subsister la garnison. Il comptait d'avoir six mille hommes y compris quelques dragons dans la citadelle. Il offrit à tous les soldats qui y étaient destinés de donner congé à ceux qui n'y voudraient pas entrer. Pas un seul ne l'accepta. Comme il y entra le dernier pour achever de donner quelques ordres, pendant quelques heures, elles parurent si longues aux soldats que l'inquiétude leur en prit, et si fort qu'elle alla jusqu'au murmure. Dès qu'il parut leur joie éclata en louanges les plus flatteuses, et tous promirent de faire des merveilles sous un chef qui leur en montrait si bien l'exemple et qui prenait tant de soin d'eux. Ce fut donc le 26 octobre au soir qu'ils furent tous renfermés dans la citadelle, qui était un vendredi.

Le jeudi, veille de ce jour, M. de Vendôme fit attaquer Leffinghem l'épée à la main. Puyguyon avait là un camp qui l'assiégeait sous ses ordres depuis trop de temps pour un poste comme celui-là, que les ennemis avaient accommodé, et où ils avaient mis quinze cents hommes

avec un colonel anglais. Ils venaient de débarquer quatorze bataillons sur les dunes près de Leffinghem pour le secourir. Forbin et le chevalier de Langeron les en empêchèrent avec les troupes qu'ils avaient à Nieuport, sur les vaisseaux et sur les galères, à qui ils firent mettre pied à terre. La présence de ce secours imminent et la prise de Lille excitèrent M. de Vendôme à emporter enfin ce poste. Il le fut en effet, et si aisément qu'il n'en coûta pas une douzaine de soldats. On leur en tua une centaine, et on eut tous les autres prisonniers, presque tous Anglais. Le pauvre comte de La Mothe, qui était venu se promener au camp de Puyguyon, se trouva à l'action. Vendôme, à son ordinaire, en fit un trophée. Il envoya le chevalier de Roye en porter la nouvelle au roi, qui, infatigablement le même pour Vendôme, le régala d'un brevet de mestre de camp au chevalier de Roye pour la bonne nouvelle.

J'avais compté d'aller à la Ferté assez tôt après le retour de Fontainebleau pour y profiter encore un peu de la belle saison. Plusieurs amis considérables me voulurent arrêter par rapport aux grandes attentes où on était sur la Flandre. J'étais pleinement convaincu qu'il ne s'y passerait rien et que Lille ne servit point

secouru. D'ailleurs je commençais à me sentir à bout de l'audace et du triomphe de la cabale ennemie de Mgr le duc de Bourgogne, et je ne respirais que l'éloignement de la cour, lorsque le duc de Beauvilliers, épuisé de raisons pour me retenir, s'avisa de me demander si je ne voudrais pas au moins, pour l'amour de Mgr le duc de Bourgogne, faire l'effort de demeurer encore quelques jours à la cour. Il désarma ainsi mon impatience. Je lui promis de rester jusqu'à ce que lui-même me rendît la liberté, mais je le priai de ne pas excéder le peu de forces que je pouvais conserver parmi ces criminelles menées auxquelles on ne pouvait rien opposer. Il me le promit, et de plus, de mander à Mgr le duc de Bourgogne la violence que je me faisais en sa seule considération. Ce délai ne me réussit pas et ne servit de rien à ceux qui l'avaient désiré. J'étais odieux à toute cette cabale. Elle avait emmuselé les plus convaincus de ses crimes. J'ose dire à peine que j'étais peut-être le seul à qui il restât assez de courage pour le conseil et pour ne pas tenir la vérité captive; qu'ils ne laissaient pas de craindre le premier; que l'autre leur était d'autant plus odieux qu'ils avaient tout subjugué. Non contents des clameurs qu'ils

firent retentir partout sur le pari dont j'ai parlé et dont ils firent un si pernicieux usage, ils eurent recours à un autre artifice, de la grossièreté duquel ils n'eurent pas honte, parce qu'ils l'avaient perdue sur tout il y avait longtemps. Ils se mirent donc à semer que je tombais sur Mgr le duc de Bourgogne plus rudement que personne. Le monde, témoin de ma vivacité pour lui, et contre eux, en rit. Je méprisai aussi une imposture si manifeste, mais à la fin elle réussit à mettre le comble à mon dépit, et à mon impatience d'aller respirer chez moi un air plus sain et plus tranquille, et M. de Beauvilliers me le permit. Reprenons durant cet intervalle diverses choses que la suite des événements de Flandre a fait laisser en arrière.

Tréville mourut à Paris dans le temps que les ennemis investirent Lille. J'ai assez fait connaître ce personnage peu guerrier, fort du grand et du meilleur monde, quelque temps courtisan, puis dévot et retiré, revenu peu à peu dans un monde choisi, toujours recherché, toujours galant, toujours brillant d'esprit et de goût, pour n'avoir plus à en rien dire. Ses vrais amis l'avaient fait rentrer un peu en lui-même. Depuis plusieurs années il vivait plus retiré et plus particulièrement occupé de

son salut. Il était fort à son aise et point marié. Son père, comme je l'ai dit, était mort commandant une des deux compagnies des mousquetaires.

Lyonne, fils aîné de ce grand ministre des affaires étrangères, mourut bientôt après dans une obscurité aussi profonde que le lustre de son père avait été éclatant. C'est très ordinairement le sort des enfants des ministres. Mais de ce règne seulement, ils ont trouvé, avec tant d'autres moyens de s'élever, celui de faire à leur famille des charges de la maison du roi une planche après le naufrage. Ainsi la noblesse en demeure exclue et le demeurera apparemment toujours; tellement qu'excepté les grandes charges, toujours de ce règne, possédées par des ducs et des maréchaux de France, on voit aujourd'hui les Cent-Suisses et les deux charges de maître de la garde-robe, celles de grand maréchal des logis et de capitaine de la porte aux enfants des ministres morts ou congédiés. À l'égard de celles de premier écuyer et de premier maître d'hôtel, je ne pense pas qu'on les trouve plus hautement possédées, non plus que celle de grand maître des cérémonies encore du ministère. Reste celle de grand prévôt demeurée à un gentilhomme; car

pour les bâtiments qui de mains viles avaient passé à un seigneur, ils sont bientôt retombés à peu près d'où ils avaient été tirés. Lyonne, qui en fut un des premiers exemples, eut la charge de maître de la garde-robe, de Montglat, père de Cheverny, que le mauvais état de ses affaires lui fit vendre. Une assiduité exacte d'une année entière, et de deux années l'une, fut plus forte que Lyonne. Il servit peu sa première année, encore moins sa seconde, après quoi il ne prit plus la peine de paraître à la cour. La Salle, qui était l'autre [maître de la garde-robe], servit continuellement pour tous deux, et c'est ce qui le rendit si agréable au roi. Lyonne passa sa vie à Paris avec des nouvellistes. Il avait son banc fixe aux Tuileries avec eux, dont pas un n'était connu de personne. Il avait été riche, s'était brouillé avec sa femme, Lyonne aussi et héritière, qu'il avait perdue, et ne vit jamais un homme qui eût un nom ni un état. Il ne laissa qu'un fils très bien fait, brave, bon officier, qui fit la folie d'épouser la servante d'un cabaret de Phalsbourg, qui s'est trouvée une femme de vertu et de mérite. Il n'en a point eu d'enfants. Il a voulu longtemps faire casser ce mariage, sans avoir pu y réussir, et n'a presque point

vécu avec sa femme. Il était un des favoris de M. le Duc dans sa toute-puissance, pendant laquelle il mourut assez brusquement, et fort regretté. Sa femme a toujours vécu dans la piété et dans la retraite, où elle est encore aujourd'hui à Paris.

Jarzé, nommé avec la surprise de tout le monde, comme je l'ai dit, à l'ambassade de Suisse, s'en repentit. C'était un homme fort avare, quoique sans enfants. Il était allé chez lui en Anjou. Il y fit une grande chute qui l'incommoda d'autant plus qu'il n'avait qu'un bras. Il manda qu'il était hors d'état de faire son ambassade. Elle fut donnée au comte du Lue qui, comme Jarzé, avait perdu un bras, et tous deux à la bataille de Cassel.

Le roi donna, à un chapitre extraordinaire tenu pour le duc d'Enghien, permission de porter l'ordre au cardinal de La Trémoille, en attendant qu'il fût reçu. Il avait été nommé à la Pentecôte.

Bientôt après, le maréchal de Noailles donna à toute la cour le spectacle d'une mort qui put lui fournir de grandes réflexions. C'était un homme d'une grosseur prodigieuse et entassé, qui, précisément comme un cheval, mourut aussi de gras fondu. Aussi était-il grand mangeur, et faisait chez lui grande et délicate chère, mais pour sa famille et pour un très petit nombre d'autres gens. Né dans l'intérieur de la cour d'un père et d'une mère en charge, et qui tenaient intimement au cardinal Mazarin et à la reine mère, il en avait pris tout l'esprit et conformé en tout le sien, tout pesant, grossier et moins que médiocre qu'il était. Jamais homme plus renfermé, plus particulier, plus mystérieux, ni plus profondément occupé de la cour; point d'homme si bas pour tous les gens en place; point d'homme si haut, dès qu'il le pouvait, et avec cela fort brutal. On l'a vu sans cesse, et en public, duc et capitaine des gardes, porter comme un page la queue de Mme de Montespan, tandis que celle de la reine ne l'était, et ne l'est encore, que par l'exempt des gardes en service auprès d'elle; et ce même homme, commandant en Languedoc, avait ses gardes le long de son drap de pied à la messe, et ses aumôniers tournés vers son prie-Dieu, avec la même pompe et toutes les mêmes cérémonies de la messe du roi, et tout le reste de même. Le roi, qui était l'idole à qui il offrait tout son encens, étant devenu dévot, le jeta dans la dévotion la plus affichée. Il communiait tous les huit jours, et

quelquefois plus souvent. Les grandes messes, vêpres, le salut, il n'y manquait que pour des temps de cour ou des moments de fortune. Avec tout cela, il était fort accusé de n'avoir pas renoncé à la grisette, et d'en faire des parties secrètes avec Rouillé du Coudray, son ami intime, et grand et très public débauché, à la fortune duquel il contribua fort, et son fils encore plus dans la régence de M. le duc d'Orléans.

Louville m'en a conté une aventure que je ne certifie pas, mais qu'il m'a assurée, et, quoique sujet quelquefois à se frapper et à s'engouer, il était homme fort vrai. L'histoire est telle: M. de Noailles était amoureux d'une fille de la musique du roi, fort jolie; et cet amour qui fit du bruit, j'en ai fort ouï parler dans le temps. Il était en quartier, et alors il logeait dans l'appartement de quartier sous le cabinet du roi. M. de Noailles et la fille convinrent de leurs faits; elle vint passer la nuit chez lui. Malheureusement le cardinal de Noailles arriva trop matin, et à son ordinaire alla descendre chez son frère. Les valets lui dirent qu'il n'était pas éveillé; cela ne l'arrêta point, il se fait ouvrir et entre. On peut juger de ce que put devenir le couple fortuné. La fille se fourre

la tête dans le lit, et le chevet par-dessus. Le maréchal s'écrie dolemment qu'il a une migraine à mourir, qu'il ne peut ni parler, ni entendre parler, qu'il ne sait s'il pourra se lever pour aller chez le roi, et qu'il veut se reposer en attendant. Le bon cardinal prend cela pour argent comptant, plaint son frère, lui conseille de se donner la matinée, et sort pour le laisser en repos. Voilà les amants bien soulagés. La fille, qui étouffait de l'issue de l'aventure, et de ce qu'elle s'était mise sus, n'eut rien de plus pressé que de sortir de sa cache, de prendre ses cottes et de s'enfuir. Le maréchal voulait tuer le valet confident. Il continua de faire le malade, mais il fallut pourtant aller chez le roi, où il fit accroire à. son frère qu'il faisait un grand effort. On prit grand soin d'étouffer l'aventure : mais tout se sait à la fin. Il faisait sa cour jusqu'aux basses maîtresses de Monseigneur. Ce prince aima quelque peu de temps la Raisin, qui était fort belle et comédienne excellente. Elle se trouva un peu incommodée à Fontainebleau. M. de Noailles y envoyait sans cesse savoir de ses nouvelles, lui faisait toutes sortes de présents, et l'allait voir avec les plus grands respects du monde. Avec tout cela, ce n'était ni un méchant homme

ni un malhonnête homme; et quoique très avare de crédit, il n'a pas laissé de faire des plaisirs et de rendre des services. Il plaisait au roi par son extrême servitude et par un esprit fort au-dessous du sien, à M<sup>me</sup> de Maintenon aussi, au contraire de sa femme qu'ils n'aimaient point, et dont ils craignaient l'esprit, les menées, la hardiesse.

C'était elle qui gouvernait mari, enfants, famille, affaires; manège de cour, avec une gaieté, une liberté d'esprit, comme si elle n'eût jamais rien eu à faire, et qui, à force d'esprit et d'adresse, sans s'étonner ni se rebuter de rien, fit toujours du roi et de Mme de Maintenon tout ce qu'elle voulut, pareillement de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, et gouverna à son gré toutes les princesses, tous les ministres et tous les gens en place, et tout cela sans bassesses; une femme noble, magnifique, libérale, pleine d'entrailles pour ses enfants, pour sa famille, pour son nom, extrêmement capable d'amitié, qui eût toujours des amis en nombre, et qui en mérita encore davantage; une femme qui ne disait pas tout ce qu'elle pensait, mais jamais ce qu'elle ne pensait pas; naturellement bonne, douce, sans humeur, franche autant que la cour le peut permettre avec prudence, à qui aussi il ne fallait pas

marcher sur le pied, qui disait alors à qui que ce pût être son fait, mais qui n'était point haineuse. Elle vit encore pleine de sens, d'esprit et de santé à quatre-vingt-sept ans, en patriarche de sa nombreuse famille, fort riche et fort donnante, dévote tant qu'elle peut, toujours allante, et faisant les délices de ses amis dont elle a encore beaucoup, et conserve ce badinage avec lequel elle a toujours réussi aux choses même les plus sérieuses.

M. de Noailles ne se consola point d'avoir donné sa charge à son fils. Ce vide lui fut insupportable, quoique toujours à la cour et dans la même considération. Dans les premiers temps les gardes continuèrent à prendre les armes pour lui dans leurs salles. Le roi le sut et le trouva mauvais, ils ne les prirent plus. Cela fut insupportable au maréchal à tel point qu'il cessa d'y passer, et qu'il fit toujours depuis le tour par les cours pour aller chez sa fille de Guiche, et partout où il avait affaire. Sa maladie fut très brusque et courte. Il mourut le 2 octobre, sur les cinq heures du soir, dans son fauteuil, au milieu de sa famille et de toute la cour qu'il avait tant aimée, en présence de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, à qui tous spectacles étaient bons, et des trois filles du roi qui accoururent et le virent

passer. Le cardinal son frère eut la douleur que le Saint-Sacrement fut longtemps dans l'appartement du malade, qui mourut sans avoir pu le recevoir. Le deuil fut nombreux, l'affliction peu étendue; la maréchale de Noailles a eu le bon esprit de n'avoir presque pas remis le pied à la cour depuis, et encore des moments de devoir, et jamais depuis la mort du roi. Le duc de Noailles, qui commandait en Roussillon, où il n'y avait rien à faire, revint à la cour fort tôt après.

Saint-Mars, gouverneur de la Bastille, mourut en même temps fort vieux. Bernaville, lieutenant du roi sous lui, lui succéda dans cet emploi de première confiance.

La maréchale de Villeroy mourut le 20 octobre, à Paris, d'une maladie fort courte, et qui n'avait point paru dangereuse. Elle était soeur du duc de Brissac, mari de la mienne. Leur mère était soeur du duc de Retz, père de l'héritière qui épousa le duc de Lesdiguières, duquel l'autre maréchale de Villeroy était tante paternelle, en sorte que par la mort du duc de Lesdiguières, gendre de M. de Duras, les Villeroy ont eu les deux immenses successions de Lesdiguières et de Retz. La maréchale

de Villeroy était sans cela fort riche par la prédilection entière de sa mère. Le maréchal de Villeroy et elle, dans les commencements, n'avaient pas toujours été fort contents l'un de l'autre. Le vieux maréchal, plus sage que son fils, et qui avait éprouvé le même sort avec sa femme, les empêcha de se brouiller. Il y eut toujours entre eux plus de considération réciproque que de tendresse. La maréchale était extrêmement petite, la gorge nulle, d'ailleurs d'une grossesse tellement démesurée, qu'à peine pouvait-elle se remuer. Ses bras étaient plus gros qu'une cuisse ordinaire, avec un petit poignet et une petite main mignonne au bout, la plus jolie du monde. Le visage exactement comme un gros perroquet, et deux gros yeux sortants qui ne voyaient goutte. Elle marchait aussi tout comme un perroquet. Avec une figure si peu imposante, jamais femme n'imposa tant. Avec une grande hauteur, elle avait une grande politesse, noble, discernée, qui est devenue si rare et qui touche si fort. Personne aussi n'avait plus d'esprit, ni plus de sens et de justesse, avec un tour unique et très salé et plaisant, quand elle voulait, mais toujours avec dignité. Elle était d'un excellent conseil, et la meilleure et la plus sûre amie

du monde, et, avec toute sa gloire, d'un commerce le plus aisé et le plus délicieux. Tout le monde ne lui convenait pas, mais un choix délicat.

C'était la personne du monde qui se respectait le plus et qui se faisait le plus naturellement respecter par les autres. Le roi et M<sup>me</sup> de Maintenon la craignaient, et jamais elle ne fit un pas pour s'en approcher, quoique passant sa vie à Versailles, où elle avait toujours chez elle une cour, indépendamment de son mari, et en ses absences. Elle souffrait du ridicule de ses grands airs. Souvent il ôtait en particulier sa perruque chez elle; elle ne disait mot, mais elle ne s'y accoutumait point. Elle eut le bon sens de n'être rien moins qu'éblouie de l'envoi de son mari en Italie; elle en craignit les revers et m'en parla franchement, quoiqu'elle me reprochât quelquefois, comme en badinant, que je n'aimais point le maréchal. À sa prison elle fut outrée de douleur. Je la vis dès les premiers jours, que sa porte était fermée, excepté à ses plus intimes amis. Son bon esprit ne put être consolé par toutes les marques de bonté que le roi prodigua au maréchal, et par tout ce qu'il lui manda à elle. À son retour elle fut vivement touchée de son

inflexibilité à rejeter le salutaire conseil du chevalier de Lorraine, que j'ai expliqué en son temps. Mais elle fut abîmée de douleur à la bataille de Ramillies et de tout ce qui la suivit. Il y avait déjà longtemps qu'elle était fort dans la piété, qui augmenta toujours depuis. Elle tomba entre des mains qui en abusèrent. Le P. Poulinier, qui a été abbé de Sainte-Geneviève, était un saint, mais de ces saints grossiers et durs, et sans aucune connaissance du monde. C'était la femme du monde la plus sensible et d'une conversation qu'on ne pouvait quitter. Il la condamna au silence le plus exact sur le malheur de son mari, et sur Chamillart qu'elle accusait de les avoir fort aggravés, et elle y fut si fidèle que non seulement il ne lui en échappa jamais rien, mais si quelque ami particulier se licenciait un peu là-dessus devant elle, elle changeait aussitôt de discours, et s'il y revenait, elle le faisait agréablement taire; elle était occupée en des réparations continuelles.

Elle avait la folie des Cossé sur leur naissance, et l'avait fait souvent sentir à ses enfants, et quelquefois à son mari. Depuis elle me disait quelquefois en riant, mais tête à tête, que les Villeroy n'étaient pas si mauvais que je le pensais, et je riais aussi. L'époque de Ramillies fut celle de sa retraite qu'elle fit insensiblement, et bientôt après elle se retira entièrement de tout. Cette femme, accoutumée à la plus excellente compagnie, qui ne pouvait se remuer ni lire, se mit à passer sept ou huit mois à Villeroy toute seule, et à Paris à fermer sa porte à tout le monde. Ses meilleurs amis n'y étaient reçus que mandés, et peu souvent. Sa charmante conversation, à force de se retrancher tout, était devenue pesante; elle exigeait [ces retranchements] des autres avec tant de rigueur qu'on ne savait de quoi l'entretenir. Sa vue l'empêchait de travailler; le jeu, qu'elle avait fort aimé, elle se l'était retranché depuis longtemps sous ce prétexte de sa vue. Ainsi sa vie se passait dans son fauteuil en prière, et en lectures de piété que lui faisaient ses domestiques. Je lui disais souvent qu'elle se ferait mourir; elle glissait et badinait là-dessus, et avec son agrément ordinaire me jetait quelques mots fort à propos de morale et de pénitence. Je ne lui dis que trop vrai. Une vie si opposée à celle qu'elle avait toujours, menée et si contraire à la nature, à laquelle rien n'était accordé, la tua en deux ou trois ans. Son P. Poulinier, qui ne la voulut jamais

croire mal, ne prit pas la peine de la voir en sa dernière maladie; elle reçut tous ses sacrements sans lui. Peu avant de mourir elle me demanda; elle oublia que j'étais à la Ferté; j'eus une douleur extrême de sa perte et de m'être trouvé absent. Sa mort fut celle des justes, et avec toute sa connaissance et les plus grands sentiments. Ses amis, en très grand nombre, en furent amèrement touchés; elle n'avait que soixante ans.

La comtesse de Beuvron ne tarda pas à la suivre. Son nom était Rochefort, d'une bonne noblesse de Guyenne, et on voyait bien encore qu'elle avait été belle, à soixante-dix ans qu'elle mourut. Elle avait été fille de la reine; on l'appelait M<sup>lle</sup> de Théobon. Le comte de Beuvron l'épousa, celui dont j'ai parlé à l'occasion de la mort de la première femme de Monsieur, dont le chevalier, depuis comte de Beuvron, était capitaine des gardes. Elle était veuve depuis longtemps, et sans enfants, avec fort peu de bien. C'était une femme de beaucoup d'esprit et de monde, de fort bonne compagnie, pour qui Madame prit la plus grande et la plus constante amitié. Elle lui écrivait tous les jours sans y jamais manquer, lorsqu'elle n'était pas auprès d'elle. Les intrigues du Palais-Royal

l'avaient éloignée plusieurs années de Madame, comme je l'ai raconté à l'occasion de ce qu'elle la prit auprès d'elle, avec la maréchale de Clérembault, à la mort de Monsieur qui lui avait défendu de les voir. La comtesse de. Beuvron était toujours demeurée dans la plus grande union avec la famille de son mari, et était comptée dans le monde. Elle était extrêmement de mes amies. Elle en avait, et en méritait, qui la regrettèrent fort. D'ailleurs c'était une femme qui avait bec et ongles, très éloignée d'aucune bassesse, assez informée, mais qui aimait fort le jeu.

Fort tôt après mourut le comte de Marsan, frère cadet de M. le Grand et du feu chevalier de Lorraine, qui n'avait ni leur dignité, ni leur maintien, ni rien de l'esprit du chevalier, qui, non plus que le grand écuyer, n'en faisait aucun cas. C'était un extrêmement petit homme, trapu, qui n'avait que de la valeur, du monde, beaucoup de politesse et du jargon de femmes, aux dépens desquelles il vécut tant qu'il put. Ce qu'il tira de la maréchale d'Aumont est incroyable. Elle voulut l'épouser et lui donner tout son bien en le dénaturant. Son fils la fit mettre dans un couvent, par ordre du roi,

et bien garder. De rage, elle enterra beaucoup d'argent qu'elle avait en lieu où elle dit qu'on ne le trouverait pas, et, en effet, quelques recherches que le duc d'Aumont ait pu faire, il ne l'a jamais pu trouver. M. de Marsan était l'homme de la cour le plus bassement prostitué à la faveur et aux places, ministres, maîtresses, valets, et le plus lâchement avide à tirer de l'argent à toutes mains. Il avait eu tout le bien de la marquise d'Albret, héritière, qui le lui avait donné en l'épousant, et avec laquelle il avait fort mal vécu. Il en tira aussi beaucoup de Mme de Seignelay, soeur des Matignon, qu'il épousa ensuite; et quoique deux fois veuf, et de deux veuves, il conserva toujours une pension de dix mille francs sur Cahors, que l'évêque La Luzerne lui disputa, et que M. de Marsan gagna contre lui au grand conseil. Il tira infiniment des gens d'affaires, et tant qu'il put des contrôleurs généraux. Ce riche Thévenin, dont j'ai parlé à l'occasion du legs qu'il fit au chancelier de Pontchartrain, qu'il refusa, Marsan le servit dans sa maladie, qui fut longue, comme un de ses valets, et fut la dupe de cette infamie qui ne lui valut rien. [A l'égard de] Bourvalais, autre fameux financier, auprès duquel il fut plus heureux, il

disait qu'il était le soutien de l'État, dont quelqu'un impatienté lui répondit qu'il l'était en effet, comme la corde l'est des pendus. Lui surtout et Matignon, son beau-frère, tirèrent des trésors des affaires qui se firent du temps de Chamillart, à tous les environs duquel il faisait une cour rampante. M. le Grand, qui en était blessé, l'appelait le chevalier de La Proustière, et disait qu'il avait pris le perruquier de l'abbé de La Proustière pour lui faire mieux sa cour. C'était un très bon homme, assez imbécile, cousin germain de Chamillart et de sa femme, qui gouvernait toute la dépense et le domestique de leur maison, honnête homme et désintéressé, mais fort incapable.

Jamais fadeur ne fut pareille à celle de M. de Marsan, avec toutes ses manières d'un vieux galant auprès des dames, et ses bassesses avec les gens qu'il ménageait. Il n'avait pas honte d'appeler M<sup>me</sup> de La Feuillade *ma grosse toute belle*, qui était une très bonne femme, mais beaucoup plus maritorne que celle de don Quichotte. Elle-même en était embarrassée, et la compagnie en riait. Enfin un homme si bas et si avide, qui toute sa vie avait vécu des dépouilles de l'Église, des femmes, de la veuve

et de l'orphelin, surtout du sang du peuple, mourut enragé de malefaim par une paralysie sur le gosier, qui, lui laissant la tête dans toute sa liberté et toutes les parties du corps parfaitement saines, l'empêcha d'avaler. Il fut plus de deux mois dans ce tourment, jusqu'à ce qu'enfin une seule goutte d'eau ne put plus passer sans que cela l'empêchât de parler. Il faisait manger devant lui ses gens, et sentait tout ce qu'on leur donnait avec une faim désespérée, et mourut en cet état, qui frappa tout le monde si fort instruit des, rapines dont il avait toute sa vie vécu. Il avait vingt mille livres de pension du roi, qui en donna douze mille aux deux fils qu'il laissa de sa seconde femme, huit mille à l'aîné, quatre mille au second. Il n'en avait point eu de la première. Il avait soixante-deux ans.

## CHAPITRE XXII.

1708

Victoires du roi de Suède sur les Moscovites.

- Lewenhaupt défait par le czar. - Divers succès des mécontents, qui perdent les montagnes de Hongrie. - Estaing défait les miquelets en Catalogne. - Succès en Espagne qui terminent la campagne. - Retour du maréchal de Villars à la cour. - Le pape sans secours, fort malmené par les troupes impériales, est forcé à recevoir à Rome Prié, plénipotentiaire de l'empereur. - Intrigue

DE CHAPEAUX À ROME. - L'ABBÉ DE POLIGNAC OBTIENT LA NOMINATION DU ROI D'ANGLETERRE. - Démêlé de Fériol, ambassadeur de France À CONSTANTINOPLE. - MORT, NAISSANCE ET CARACTÈRE DU COMTE DE FIESQUE. - MORT, NAIS-SANCE ET CARACTÈRE DE BRÉAUTÉ. - MORT ET CARACTÈRE DE L'ABBÉ DE LA ROCHEFOUCAULD. -Mort de l'abbé de Châteauneuf. - Mort et abrégé de la comtesse de Soissons. - Époque et SUITE DE LA CHARGE DE SURINTENDANTE. - MORT D'OVERKERKE, GÉNÉRAL EN CHEF DES HOLLANDAIS. - Desmarets fait ministre d'État; marie sa FILLE AU MAROUIS DE BÉTHUNE-ORVAL. - MARIAGE d'Armentières avec la fille de M<sup>me</sup> de Jussac. - Fortune de lui et de ses frères. - Retour de M. le duc d'Orléans à la cour. - Mariage de Tonnerre avec la fille de Blansac. - Je suis AVERTI À LA FERTÉ, PAR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES, qu'on m'a mis fort mal auprès du roi. - Je RETOURNE BIENTÔT APRÈS À LA COUR.

Le roi de Suède eut divers événements avec les

Moscovites. Il les battit dans la fin d'août, leur tua beaucoup de monde et trois de leurs généraux, passa le Borysthène, se proposant toujours de percer jusqu'à Moscou et de détrôner le czar, qui deux mois après eut sa revanche sur le général Lewenhaupt, qu'il défit entièrement, allant joindre le roi de Suède avec un fort gros corps des recrues, de l'argent et force provisions de guerre et de bouche, dont ce prince commençait fort à manquer dans des pays assez déserts que les Moscovites avaient eux-mêmes dévastés pour lui, ôter toute subsistance. À son tour, le roi de Suède gagna une autre bataille, força les retranchements que les Moscovites avaient faits devant eux, en tua beaucoup et en prit quantité, et s'ouvrit ainsi le passage pour continuer sa route vers Moscou, succès qui lui devint funeste.

Ragotzi se soutint en Hongrie. Son parti se maintint dans la haine de la cour de Vienne, quoique quelques-uns de ses généraux se fussent accommodés avec elle, et les mécontents battirent un fort gros corps des troupes impériales. Néanmoins ils perdirent bientôt après toutes leurs places des montagnes.

En Catalogne, d'Estaing battit, tua, prit et dissipa

un grand nombre de miquelets et quelques troupes réglées qui étaient avec eux, ce qui donna un grand pays de subsistance. Asfeld emporta la ville de Denia et son château, avec mille Portugais ou Anglais prisonniers de guerre, et prit ensuite celle d'Alicante, dont il bloqua aussi le château. Cela termina la campagne en Espagne, et M. le duc d'Orléans s'en alla à Madrid pour les ordres nécessaires et les mesures à prendre pendant l'hiver et pour la campagne suivante. Le comte de Staremberg, qui commandait l'armée de l'archiduc, essaya, après la séparation de l'armée, une entreprise sur Tortose qui fut bien près de réussir. Le détachement qu'il y envoya s'était saisi d'un ouvrage et d'un faubourg que cet ouvrage couvrait. Le gouverneur, qui était Espagnol, enferma d'abord dans une église les bourgeois qui lui étaient suspects, attaqua les ennemis, reprit vaillamment le faubourg et l'ouvrage, et les chassa entièrement. Ce fut grand dommage qu'il y fut tué.

La campagne était finie en Savoie, où nous perdîmes quelques places, comme je l'ai rapporté. Le maréchal de Villars y aurait fait une plus triste campagne encore sans les progrès du pape sur cette poignée d'Impériaux

laissée en Italie, dont tout lé corps était à l'armée du duc de Savoie, et qui le voulut quitter pour aller imposer au pape. Tôt après, les armées du roi et de Savoie entrèrent en quartier d'hiver, et le maréchal de Villars arriva à la cour avec les airs avantageux qui ne le quittaient jamais, et qui lui réussirent toujours auprès du roi, qui fut le seul qui crut qu'il avait fait une belle campagne.

Il parut divers manifestes de l'empereur qui fit arrêter le nonce à Vienne, le relégua ensuite tellement, qu'il fut rappelé. Tant qu'il ne fut question que de paroles et de cette poignée d'Impériaux en Italie, le pape se conduisit fort vigoureusement; mais, après la séparation des armées en Savoie, et quand toutes les troupes qu'y avait l'empereur furent entrées dans l'État ecclésiastique, le pape eut lieu de se repentir de s'être trop hâté, et [d'avoir] trop compté sur une ligue aussi lentement tissue et aussi mal exécutée que le fut celle qui avait enfin été résolue, et la réclama en vain. Il demanda Feuquières pour commander les troupes de cette ligue, qui lui fut accordé, mais ce fut tout. Il souffrit tant d'insolences du cardinal Grimani, vice-roi de Naples par intérim, qu'il l'eût privé de la pourpre, comme il l'en menaça plus

d'une fois, si les plus sages cardinaux en avaient été crus. Les. Impériaux cependant vivaient à discrétion dans l'État ecclésiastique. Les troupes du pape, destituées d'alliés, n'osaient se présenter nulle part devant eux. Cette oppression força le pape à recevoir enfin dans Rome le marquis de Prié en qualité de 'plénipotentiaire de l'empereur; au grand regret du maréchal de Tessé, à qui des raisons de cérémonial avaient fait prendre le caractère d'ambassadeur extraordinaire. Il les faut maintenant laisser dans ces embarras, dont on ne verra la fin que dans les commencements de l'année prochaine.

Il s'était passé depuis six ou sept mois une intrigue à Rome dont en ce temps-ci l'abbé de Polignac sut profiter. La mort de l'évêque de Munster avait mis sur les rangs pour lui succéder l'évêque d'Osnabrück et d'Olmütz, frère du duc de Lorraine, et le baron de Metternich aussi ardemment soutenu par les Hollandais, qui craignaient un prince appuyé et dangereux dans leur voisinage, que le prince de Lorraine l'était par l'empereur, dont l'amitié et l'intérêt étaient également pour ce prince. Metternich, très canoniquement élu, craignit les voies de fait, et porta l'affaire à Rome, qui, après un examen d'autant plus exact

que le pape craignait d'irriter l'empereur, ne laissa pas de décider en faveur de Metternich. L'empereur se fâcha, menaça et obtint un examen nouveau, contre toutes les règles et tout exemple. Ce coup d'autorité ne lui réussit pas mieux; Metternich gagna une seconde fois sa cause. Après ce double succès, les Hollandais menacèrent à leur tour, malgré les liens de la ligue commune contre la France, et finalement l'empereur céda, et Metternich prit possession.

Vienne, piquée d'avoir succombé, en voulut tirer une réparation tout à fait en la disposition du pape, et lui demanda un chapeau pour le prince de Lorraine. Le pape, qui en était avare, et qui craignait d'accoutumer l'empereur à prescrire, différa tant qu'il put, et l'habile abbé de Polignac saisit la conjoncture pour se faire d'un asile peu honorable, et d'une planche après tant de naufrages, une route pour arriver à la pourpre, que nous lui avons vu manquer une fois par la préférence du roi pour l'archevêque de Bourges, pour la nomination de Pologne, comme je l'ai raconté en son temps. J'ai dit qu'il était fort connu du pape dès son premier voyage à Rome, et lié d'amitié avec lui parle commerce des belles-lettres,

desquelles ce pape s'était toujours piqué. On peut juger que l'insinuant et ambitieux abbé, depuis son retour à Rome, n'avait rien laissé à faire pour s'avancer de plus en plus en ses bonnes grâces. Il y avait si bien réussi que Sa Sainteté ne cherchait qu'un prétexte de le promouvoir, et de rougir, ainsi notre rote, qui, à l'exception de la plus que singulière fortune du cardinal de La Trémoille, ne l'avait pas été depuis Henri IV, en la personne de M. Sérafin, bâtard inconnu du chancelier Olivier, et si estimé du cardinal d'Ossat.

Le pape désirait fort, sur l'exemple de La Trémoille, faire passer Polignac aux deux couronnes ensemble, pour compensation du prince de Lorraine. Mais la dextérité de l'abbé, ni le crédit de ses amis, ne purent faire goûter cet expédient au roi; et l'empereur, enflé des prospérités de sa grande alliance, déclara nettement que, si le pape faisait un sujet pour les deux couronnes avec le prince de Lorraine, il prétendait avoir en même temps un autre chapeau au nom de l'archiduc, comme roi d'Espagne. Cette prétention était absurde. L'archiduc n'était point roi d'Espagne, à Rome moins que partout ailleurs, où Philippe V était seul reconnu, avait reçu un légat à

Naples, tenait actuellement un ambassadeur à Rome, qui était le duc d'Uzeda, et avait un nonce à Madrid. L'empereur d'ailleurs ne pouvait contester au roi un droit égal au sien, et il n'avait pas le moindre prétexte de plainte que l'abbé de Polignac passât pour la France avec le prince de Lorraine pour lui, c'était le roi d'Espagne seul qui en aurait été lésé. À cette difficulté, il s'en joignit une autre dans notre cour.

M<sup>me</sup> de Soubise, qui, pour être depuis longtemps mourante et alors fort près de sa fin, n'en était pas moins attentive à l'élévation des siens et à l'établissement de ses enfants, fut bientôt informée de ce qui se passait là-dessus. Elle sentit combien une promotion de traverse éloignerait celle des couronnes. Elle écrivit donc au roi, et lui demanda d'insister à ce que le prince de Lorraine passât comme couronne pour l'empereur. Le roi n'eut garde de lui refuser cette complaisance, mais elle ne fit qu'augmenter la difficulté. L'empereur, qui sentait ses forces et qui voulait engager à une reconnaissance indirecte de son frère, comme roi d'Espagne, déclara que dans une promotion, même pour les couronnes, il prétendait un chapeau sur le compte particulier

de l'archiduc. Cette fermeté éloigna encore plus la promotion des couronnes, sans débarrasser le pape de la prétention de l'empereur pour le prince de Lorraine. Là-dessus Mme de Soubise demanda au roi de faire passer son fils avec le prince de Lorraine, en reprenant sa nomination comme de couronne, qui alors pourrait servir à l'abbé de Polignac. Mais la difficulté d'un chapeau pour l'archiduc demeura en l'un et l'autre cas 'si entière, qu'elle devint obstacle à toute promotion. L'empereur s'en irrita, il n'en sentit pas moins la faiblesse du pape, qui n'avait pas eu le courage de rejeter avec hauteur une si étrange proposition. Mais cependant l'abbé de Polignac prit un autre tour. Il avait toujours fort ménagé la cour de Saint-Germain en France et à Rome; il se tourna vers elle pour avoir sa nomination. Cette marque de royauté était comme la seule qui restât au malheureux roi d'Angleterre, et Rome n'en pouvait pas faire de difficulté à un prince qui perdait tout pour la religion, qui n'avait d'asile que Rome, et qui y était traité en roi. Avec toutes ces raisons, ce prince crut en avoir de bonnes d'introduire l'exercice de son droit par un sujet agréable au pape et protégé par la France. Torcy, qui, dans l'affaire de la nomination de Pologne, n'avait pas voulu décider entre ses deux amis, et avait remis le choix au roi, sans porter l'un plus que l'autre, fut ravi d'une occasion de revenir sur l'abbé de Polignac, et le servit de toutes ses forces. Il obtint donc en ce temps-ci la nomination du roi d'Angleterre pour la promotion des couronnes, et le pape, qui ne demandait qu'un prétexte de le faire cardinal, l'agréa avec plaisir.

Fériol, ambassadeur du roi à Constantinople, s'y brouilla fort sur la fin de cette année. Le grand vizir, mécontent du ministre de Hollande, lui fit plusieurs menaces suivies de mauvais traitements faits à ses domestiques, qui lui firent craindre de n'être pas en sûreté chez lui, dans un pays où tant d'expériences ont appris même aux ambassadeurs des premières têtes couronnées que leur caractère et le droit des gens est peu respecté. Ce ministre de Hollande voulut se réfugier chez l'ambassadeur d'Angleterre. Sa surprise fut grande du refus absolu qu'il fit de le recevoir, malgré l'union si étroite des deux nations, et si conjointement alliées dans la guerre contre la France. Le Hollandais, ne sachant que devenir, espéra trouver plus de générosité dans

l'ennemi que dans l'allié. Il s'adressa à Fériol, qui le reçut chez lui et prit sa protection, en quoi il mérita louange et approbation, mais avec une hauteur sur les plaintes du grand vizir qu'il aurait dû éviter, et qui lui attira beaucoup de dégoûts dont il se tira avec la même hauteur. Il arriva en ce temps-ci un aga pour s'en plaindre de la part de la Porte. Le fait et le contraste m'ont paru d'une singularité à mériter de n'être pas oubliés.

Je devais avoir parlé de la mort du comte de Fiesque avant celle du maréchal de Noailles, qui la suivit de peu de jours. Ce comte était d'une branche aînée de cette illustre maison, qui a donné des papes, des souveraines, et une foule de cardinaux, de prélats et de personnes considérables, l'une des quatre premières de Gênes. Après le malheur de celui qui périt en tombant dans la mer, au moment de sa conjuration si secrètement concertée pour le faire souverain de sa république, toute sa maison fut proscrite. Une branche aînée vint s'établir en France, dont celui-ci fut le dernier. Scipion, comte de Fiesque, son bisaïeul, fut chevalier d'honneur d'Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, et de Louise de Lorraine, épouse d'Henri III, qui le fit chevalier du

Saint-Esprit le dernier jour de 1578. Il n'abandonna point la reine Louise dans sa retraite, et mourut à soixante-dix ans à Moulins, en 1598. Alphonsine Strozzi, sa femme, fut dame d'honneur de la reine. Leur fils unique fut tué jeune au siège de Montauban, à la tête de son régiment. Sa veuve, qui était Le Veneur, fille et petite-fille des cieux comtes de Tillières, chevaliers du Saint-Esprit, fut dame d'atours de la seconde femme de Gaston, et gouvernante de Mademoiselle. Elle eut une fille, mère de Bréauté, dont je parlerai tout à l'heure, et trois fils. L'un demeura abbé, un autre chevalier de Malte, tué devant Mardick en 1646, et l'aîné, qui épousa la tante paternelle de la duchesse d'Arpajon et du marquis de Beuvron, père du maréchal duc d'Harcourt, qui fut mère du comte de Fiesque, de la mort duquel je parle. Elle était veuve, sans enfants, de Louis de Brouilly, marquis de Piennes, de laquelle j'ai suffisamment parlé (t. II, p. 321). Elle n'eut qu'une fille, mère de Guerchy, fait chevalier de l'ordre en 1639, et le comte de Fiesque dont il s'agit ici.

C'était un homme de fort bonne compagnie, d'esprit et orné, un fort honnête homme qui avait été galant, avec une belle voix, qui chantait bien, et qui faisait rarement des vers, mais aisément, jolis, et d'un tour fort naturel. Il fit une chanson sur Bechameil et son entrée en sa terre de Nointel si plaisante, si ridicule, si fort dans le caractère de Bechameil, qu'on s'en est toujours souvenu. Le roi, qui le sut, la lui fit chanter un jour à une chasse, et en pensa mourir de rire. Il était singulier, brusque, particulier, avait peu servi, et fait quelques campagnes aide de camp du roi, qui, bien aise de l'obliger sans qu'il lui en coûtât rien, et aux dépens des Génois qu'il voulait mortifier, lui fit payer cent mille écus par eux, pour de vieilles prétentions, lorsque le doge de Gènes vint en France. Ce fut M. de Seignelay, son ami, qui les lui valut, sans que lui-même y eût pensé. C'était un homme né fort libre, ennemi de toutes sortes de contraintes, et qui fit toujours peu de cas du bien et de la fortune. Il fut toujours considéré et recherché par la meilleure compagnie. On a vu en son lieu son étrange aventure avec M. le Duc, qui tacha de la réparer depuis, et qui le servit dans cette dernière maladie comme un de ses domestiques. On a vu aussi son intime liaison avec M. de Noirmoutiers, à qui il donna le peu qu'il avait par son testament. Il n'avait jamais été marié, et n'avait que

soixante et un anis. Sa soeur est morte depuis fort peu d'années, abbesse de Notre-Dame de Soissons pendant près de cinquante ans, et une très digne et bonne abbesse. Le comte de Fiesque avait beaucoup d'amis considérables dont il fut fort regretté.

Bréauté, son cousin germain, le suivit deux mois après. C'était un fort gros et grand homme, petit-neveu paternel du Bréauté célèbre par son duel, ou plutôt son combat de vingt-deux Français contre vingt-deux Espagnols. Ces Bréauté étaient d'une, fort ancienne maison de Normandie, illustrée par les alliances et les emplois, et dont plusieurs étaient pour aller loin qui furent tués jeunes. Le père de celui-ci fut de ceux-là, que le maréchal de Bassompierre loue fort en ses Mémoires. Son fils aîné, élevé enfant d'honneur de Louis XIII, fut tué à dix-huit ans, aux lignes d'Arras, en 1654, sans avoir été marié. Le cadet, est celui dont je parle, qui avait très peu servi, et qui, avec fort peu d'esprit, n'avait pas laissé d'être mêlé à la cour autrefois. Il se maria médiocrement et se ruina en plein. On prétendit que ce fut à souffler. Il perdit son fils unique à dix-neuf ans, qui avait un régiment, et sa femme ensuite. La dévotion suivit la misère, il se retira

à Saint-Magloire, d'où il fallut sortir quelque temps après, faute d'y pouvoir payer sa pension. Le duc de Foix, dont il était parent, le retira généreusement chez lui. Mais lui et M<sup>me</sup> de Foix étaient fort répandus dans le monde, dînaient rarement chez eux, et n'y soupaient jamais. Bréauté, qui était de grand appétit et gourmand, ne s'accommodait pas de la nourriture du domestique. Il allait chercher à vivre aux tables du voisinage, où il ennuyait souvent par ses sermons. Il était tout occupé de piété et de bonnes oeuvres. Ce fut lui qui entreprit la fameuse affaire de Langlade, condamné aux galères, et mort à la Tournelle, pour un vol commis chez le comte de Montgommery où il logeait. Bréauté fit reconnaître son innocence, rétablir sa mémoire, et marier bien la fille unique qu'il avait laissée, des dommages et intérêts qu'il lui fit obtenir. Il lui était resté de sa soufflerie des remèdes qu'il faisait lui-même. Apparemment qu'il les fit mal à la fin, car il mourut très brusquement pour en avoir pris pour une légère incommodité avec une santé très robuste. Je l'ai fort vu à l'hôtel de Lorges, qui lui était fort commode parce que M. de Foix logeait vis-à-vis.

Deux abbés fort différents l'un de l'autre moururent

incontinent après, l'abbé de La Rochefoucauld et l'abbé de Châteauneuf. Le premier était oncle paternel de M. de La Rochefoucauld. Il avait un mois moins que lui et soixante-quatorze ans. Le peu qu'il avait il le partagea toujours avec lui, tarit qu'il fut pauvre; leur amitié fut la plus intime et dura toute leur vie. Ils logeaient ensemble et ne se quittèrent jamais, tellement que l'abbé de La Rochefoucauld passa sa vie à la cour sans en être, et sans sortir presque jamais de chez M. de La Rochefoucauld, où il était absolument le maître. Cela lui donnait quelque considération, même du roi. D'ailleurs, c'était le meilleur gentilhomme du monde, le plus noble et le plus droit, mais aussi le plus imbécile, et qui ressemblait le mieux à un vicaire de village. Il était passionné de la chasse, et n'en manquait jamais; cela l'avait fait appeler l'abbé Tayaut. Il n'eut jamais d'ordres, mais force abbayes, et grosses, que M. de La Rochefoucauld lui fit donner, et qu'il eut toutes à sa mort pour son petit-fils, dont nous verrons qu'il se repentit bien.

L'abbé de Châteauneuf est celui qui fut envoyé en Pologne redresser la conduite de l'abbé de Polignac, dont j'ai parlé à cette occasion, homme de beaucoup

d'esprit, de savoir et de bonne compagnie, désiré dans les meilleures, et frère de Châteauneuf ambassadeur à Constantinople, en Portugal et en Hollande, mort conseiller d'État, et ancien prévôt des marchands longtemps depuis.

Quelque temps auparavant la comtesse de Soissons était morte à Bruxelles dans le plus grand délaissement, pauvre et méprisée de tout le monde, même fort peu considérée du prince Eugène, son célèbre fils. Ce fut en sa faveur que le cardinal Mazarin, son oncle, inventa au mariage du roi la nouvelle charge de surintendante, à cause de quoi il en fallut une en même temps à la reine mère, qui fut la princesse de Conti, son autre nièce, et comme tout va toujours en se multipliant et en s'affaiblissant, Madame, parce qu'elle était fille d'Angleterre, en eut une aussi, qui fut M<sup>me</sup> de Monaco. C'est l'unique exemple pour les filles de France.

Rien n'est pareil à la splendeur de la comtesse de Soissons, de chez qui le roi ne bougeait avant et après son mariage, et qui était la maîtresse de la cour, des fêtes, et des grâces, jusqu'à ce que la crainte d'en partager l'empire avec les maîtresses la jeta dans une folie qui la fit chasser

avec Vardes et le comte de Guiche, dont l'histoire est trop connue et trop ancienne pour la rapporter ici. Elle fit sa paix et obtint son retour par la démission de sa charge, qui fut donnée à M<sup>me</sup> de Montespan, dont le mari ne voulut recevoir aucune chose du roi, qui, ne sachant comment la faire asseoir, ne pouvant la faire duchesse, supposa que la charge de surintendante emportait le tabouret. La comtesse de Soissons, de retour, se trouva dans un état, bien différent de celui d'où elle était tombée. Elle se trouva si mêlée dans l'affaire de la Voisin, brûlée en Grève pour ses poisons et ses maléfices, qu'elle s'enfuit en Flandre. Son mari était mort fort brusquement à l'armée, il y avait longtemps, et dès lors on en avait mal parlé, mais fort bas dans la faveur où elle était. De Flandre elle passa en Espagne, où les princes étrangers n'ont ni rang ni distinction. Elle ne put donc paraître en aucun lieu publiquement, et moins au palais qu'ailleurs.

La reine, fille de Monsieur, n'avait point d'enfants, et avait tellement gagné l'estime et le coeur du roi son mari, que la cour de Vienne craignit tout de son crédit pour détacher l'Espagne de la grande alliance faite contre la France. Le comte de Mansfeld était ambassadeur de

l'empereur à Madrid, avec qui la comtesse de Soissons lia un commerce intime dès en arrivant. La reine, qui ne respirait que France, eut une grande passion de voir la comtesse de Soissons. Le roi d'Espagne, qui avait fort ouï parler d'elle, et à qui les avis pleuvaient depuis quelque temps qu'on voulait empoisonner la reine, eut toutes les peines du monde à y consentir. Il permit à la fin que la comtesse de Soissons vînt quelquefois les après-dînées chez la reine par un escalier dérobé, et elle la voyait seule et avec le roi. Les visites redoublèrent et toujours avec répugnance de la part du roi. Il avait demandé en grâce à la reine de ne jamais goûter en rien qu'il n'en eût bu ou mangé le premier, parce qu'il savait bien qu'on ne le voulait pas empoisonner. Il faisait chaud le lait est rare à Madrid, la reine en désira, et la comtesse, qui avait peu à peu usurpé les moments de tête à tête avec elle, lui en vanta d'excellent qu'elle promit de lui apporter à la glace. On prétend qu'il fut préparé chez le comte de Mansfeld. La comtesse de Soissons l'apporta à la reine qui l'avala, et qui mourut peu de temps après, comme M<sup>me</sup> sa mère. La comtesse de Soissons n'en attendait pas l'issue et avait donné ordre à sa fuite. Elle

ne s'amusa guère au palais, après avoir vu avaler ce lait à la reine; elle revint chez elle où ses paquets étaient faits et s'enfuit en Allemagne, n'osant pas plus demeurer en Flandre qu'en Espagne. Dès que la reine se trouva mal, on sut ce qu'elle avait pris et de quelle main; le roi d'Espagne envoya chez la comtesse de Soissons qui ne se trouva plus; il fit courir après de tous les côtés, mais elle avait si bien pris ses mesures qu'elle échappa. Elle vécut obscurément quelques années en Allemagne, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Mansfeld fut rappelé à Vienne, où il eut à son retour le premier emploi de cette cour, qui est la présidence du conseil de guerre. À la fin la comtesse de Soissons retourna en Flandre, puis à Bruxelles, où je crus avoir dit que, tandis que Philippe V en fut maître, lés maréchaux de Boufflers, de Villeroy, et tous les Français distingués, eurent défense de la voir. Il se peut dire qu'elle y passa le reste de sa vie et qu'elle y mourut en opprobre. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne en prit le deuil pour six jours, que le roi ne porta point ni la cour, quoique la princesse de Carignan, mère du comte de Soissons, fût princesse du sang, la dernière de sa branche.

En ce même temps mourut aussi, au camp devant Lille, M. d'Overkerke, général en chef des Hollandais et de leur armée, qui était des bâtards de Nassau-Orange, et qui avait été dans l'intime confiance du roi Guillaume, dont il était grand écuyer.

Desmarets, revenu de si loin au contrôle général des finances, très bien avec Chamillart, et appuyé des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, qui tous trois l'y avaient porté avec tant de soeurs, fit entendre par eux la grandeur et la capacité de son travail, la nécessité pour le bien des affaires de l'accréditer dans le public, et la convenance de le faire ministre d'État, comme l'avaient été ceux qui l'avaient précédé dans son emploi. Le roi, qui comptait alors avoir besoin de lui, et qui commençait à s'y accoutumer, se laissa prendre à cette amorce et le fit ministre. Il avait déjà deux filles mariées, l'une à Goesbriant, l'autre à Bercy, intendant des finances, qui faisait tout sous lui. Incontinent après cette grâce, il maria bien autrement la troisième, ce fut au marquis de Béthune-Orval, qui avait la perspective du duché de Sully après le duc de Sully qui n'avait point d'enfants, et après le chevalier de Sully qu'on croyait marié secrètement, de façon à n'en avoir

point non plus. Ce M. de Béthune était un homme qui n'avait point paru à la cour et comme point à la guerre, riche, mais noyé dans une mer de procès qu'on l'accusait d'aimer beaucoup, et à la poursuite desquels il occupait toute sa vie. Le roi voulut donner deux cent mille livres à la fille de Desmarets, comme il avait accoutumé aux mariages des filles de ses ministres, mais celui-ci ne le voulut pas dans la presse où étaient les finances. Au lieu de cette somme, le roi voulut donner une pension de douze mille livres; Desmarets ne la voulait que de huit mille, enfin elle fut de dix mille livres.

Il se fit quelques jours auparavant un autre mariage, par des circonstances singulières qui le rendirent heureux. Depuis les deux Eustache de Conflans, père et fils, tous deux capitaines des gardes du corps de Charles IX et d'Henri III, et le dernier chevalier du Saint-Esprit et chevalier d'honneur de la reine Marie de Médicis, cette maison était entièrement tombée. Le dernier Eustache avait vendu presque toutes ses terres. Il perdit un second fils fort jeune, de la plus grande espérance; ce que l'aîné fit de mieux fut de se raccrocher par les biens de sa mère, qui était Jouvenel, dont il eut Armentières, et par un

riche mariage avec une Pinart. Il en fit un second fort plat. Du premier un fils unique qui mena une vie honteuse et obscure, et mourut sans enfants d'un indigne mariage qu'il avait fait. Sa soeur du second lit ne se maria point, elle retira tout ce qu'elle put de ces débris; la duchesse d'Orval se retira chez elle où elle a passé presque toute sa vie, ayant de la considération et des amis. On l'appelait M<sup>lle</sup> d'Armentières. Elle vécut fort vieille. Étant devenue riche par ses soins et par la mort de son frère, elle assista à son tour son amie qui était devenue pauvre, substitua son bien à ses cousins, et en laissa l'usufruit à la duchesse du Lude, son amie intime de tous les temps. Ses cousins étaient dans la dernière pauvreté. Ils sortaient du frère puîné du premier Eustache, capitaine des gardes de Charles IX, dont ils étaient la quatrième génération, et divisés en deux branches. Ils n'avaient pu faire aucune alliance, et ils vivaient à leur campagne de leurs choux et de leur fusil. L'aînée de ces deux, branches finissait à un seul mâle qui se fit prêtre pour avoir du pain, et que le succès de ce mariage fit dans la suite évêque du Puy. Le chef de la branche cadette, devenu celui de toute cette maison, vécut de même, et se trouva heureux d'épouser

en 1667 une fille de d'Aguesseau, maître des comptes, dont le fils a été si estimé et si considéré, intendant de Languedoc, puis conseiller d'État, et du conseil royal des finances, et le petit-fils est depuis devenu chancelier de France, avec diverses fortunes. De ce mariage sortirent trois fils appelés à la substitution de M<sup>lle</sup> d'Armentières.

L'aîné, brave homme et honnête homme, mais sans la moindre trace d'esprit que l'éducation n'avait pu réparer, se battit contre Pertuis dans leur première jeunesse, et [ils] furent tous deux enfermés quinze ou seize ans durant dans une citadelle. Les deux cadets se trouvèrent avoir beaucoup d'esprit, et de désir de se relever, malgré leur pauvreté et l'obscurité où ils se trouvaient. L'aîné des deux fut envoyé enfant, et sans pain, page du grand maître de Malte, le cadet s'intrigua comme il put et servit de même. Tous deux, à force de vouloir, firent des connaissances, et s'ornèrent l'esprit à force, de lecture, dans laquelle ils acquirent beaucoup. La maréchale de Chamilly, qui les connut à La Rochelle, où ils servaient, les prit en amitié, les attira chez elle à Paris, où ils virent la bonne compagnie, dont ils surent profiter. Ils firent une autre connaissance que cette maréchale ne leur procura

pas, mais qui devint le fondement de leur fortune : ce fut [celle] de M<sup>me</sup> d'Argenton. Elle les trouva de si bonne compagnie qu'elle les présenta à M. le duc d'Orléans, avec qui elle les fit souper chez elle, et leur acquit sa familiarité. Il vaqua chez lui une place de chambellan qu'il procura à Conflans, et bientôt après une autre à d'Armentières qui sortait de sa prison. Ils se firent des amis au. Palais-Royal; Armentières, par le même crédit, devint maître de la garde-robe.

M<sup>me</sup> de Jussac, dont j'ai parlé lorsqu'on la mit sans titre auprès de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans qu'elle a voit élevée, et qui l'aimait passionnément, avait une fille mariée à M. de Chaumont, du nom d'Ambly, qui avait un régiment. Elle en avait une autre fort jolie, dont elle voulut aussi se défaire, mais son bien était fort court. Son bonheur fit que Sassenage, premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, revenu malade d'Espagne, fort dégoûté de son emploi, s'en voulut défaire. Il fallut attendre le retour de ce prince, qui, pour la première fois, pressé pour la même grâce par M<sup>me</sup> d'Argenton d'une part et par M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans de l'autre, donna l'agrément de la charge de Sassenage

à d'Armentières, en faisant son mariage avec la fille de M<sup>me</sup> de Jussac, qui y trouva encore d'autres facilités de grâces, et qui, toujours avec l'appui de M<sup>me</sup> d'Argenton, fit passer à Conflans la charge de maître de la garde-robe qu'avait son frère devenu premier gentilhomme de la chambre.

M. le duc d'Orléans arriva le 6 décembre, et fut aussi bien reçu que le méritait sa glorieuse et pénible campagne, qui ne le raccommoda pourtant pas avec M<sup>me</sup> des Ursins, ni avec M<sup>me</sup> de Maintenon.

Ce fut en ce temps-ci que le comte de Tonnerre épousa la fille de Blansac, dont j'ai assez parlé (t. IV, p. 308) pour n'avoir rien à y ajouter. Ce mariage le fit sortir de la Bastille immédiatement avant de le célébrer.

J'ai avancé le récit de quelques menus événements de la fin de cette année, comme j'en ai retardé quelques-uns auparavant, pour ne pas interrompre celui des choses de Flandre, où il est temps de retourner. Mais auparavant il faut dire que je ne fus pas longtemps à la Ferté sans y recevoir une lettre de l'évêque de Chartres, datée de Saint-Cyr, qui m'avertissait qu'on m'avait rendu les plus mauvais offices du monde auprès du roi et de M<sup>me</sup> de

Maintenon, et qui avaient pris. Je lui écrivis à l'instant par un exprès pour avoir plus d'éclaircissement qu'un avis si vague, et pour lui fournir, sur ce que je savais qu'on avait répandu contre moi sur Lille et sur mon pari, de quoi me défendre en attendant qu'il m'eût instruit et que je pusse avec plus de précision parer aux coups, qu'on m'avait portés. Je ne fus pas surpris, mais embarrassé d'être instruit, parce que M. de Chartres était retourné à Chartres lorsque mon exprès arriva à Saint-Cyr, et qu'il ne voulut pas depuis m'en apprendre davantage. De cette affaire-là, j'en fus noyé plus d'un an, et la façon dont j'en sortis se verra en son temps. Je ne demeurai pas longtemps à la Ferté, et je voulus être à la cour pour le retour de M. le duc d'Orléans, et surtout pour celui de Mgr le duc de Bourgogne.

#### NOTE I. LA GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE.

La grande-duchesse de Toscane, dont parle Saint-Simon (p. 2), était Marguerite-Louise d'Orléans, fille de Gaston et de Marguerite de Lorraine, laquelle avait épousé Cosme III de Médicis, grand-duc de Toscane. L'exclamation du grand écuyer, prince de la maison de Lorraine, s'explique par la longue rivalité des maisons de Bourbon et de Lorraine. On sait que les Guise étaient de cette dernière maison.

## NOTE II. BARTET, SON AVENTURE AVEC LE DUC DE CANDALE, SES LETTRES À MAZARIN.

Saint-Simon parle (p. 120 de ce volume) de l'aventure de Bartet avec le duc de Candale, mais sans entrer dans aucun détail. Comme ses assertions ne sont pas toutes exactes, il ne sera pas inutile de faire connaître Bartet et l'aventure à laquelle Saint-Simon fait allusion. Bartet était Béarnais, et fils d'un paysan. Son esprit, au-dessus de sa condition, fit sa fortune : il alla à Rome, s'attacha à Casimir Vasa, qui devint roi de Pologne, et se fit nommer

son résident en France<sup>1</sup>. Plus tard il devint un des principaux agents de Mazarin. Pendant l'exil du cardinal, il lui portait les dépêches de la reine Anne d'Autriche et rapportait les réponses de Mazarin. La faveur dont Bartet jouit à la cour, lorsque le cardinal eut triomphé de ses ennemis et affermi sa puissance, lui inspira une vanité qui le rendit ridicule et odieux. Il ne craignit pas d'entrer en lutte avec de grands seigneurs, et entre autres avec le duc de Caudale, fils du duc d'Épernon.

Le duc de Candale était un des seigneurs de cette époque les plus renommés pour sa beauté, sa magnificence et l'éclat de ses aventures. Bartet, son rival en amour, dit devant plusieurs témoins que, si l'on ôtait au duc de Candale ses grands cheveux, ses grands canons<sup>2</sup>,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Voy. dans les *Mémoires de Conrart* l'article intitulé *Bartet secrétaire du cabinet*. Voy. aussi les *Mémoires de Mademoiselle* à l'année 1655.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Les canons étaient des ornements de toile ronds, fort larges, souvent ornés de dentelles, qu'on attachait au-dessous du genou et qui tombaient jusqu'à la moitié de la jambe. Molière s'est moquéDe ces larges canons, où comme en des entravesOn met tous les matins ses deux jambes esclaves.

ses grandes manchettes et ses grosses touffes de galants<sup>3</sup>, il serait moins que rien, et ne paraîtrait plus qu'un squelette et un atome4. Le duc de Candale, instruit de cette insolence, s'en vengea avec une audace qui peint l'époque, et montre combien les grands seigneurs se croyaient au-dessus des lois. Il envoya un de ses écuyers, à la tête de onze hommes, arrêter en plein jour la voiture de Bartet, dans la rue Saint-Thomas du Louvre. On ne lui donna pas la bastonnade, comme dit. Saint-Simon, mais pendant qu'une partie des gens du duc de Candale arrêtaient les chevaux de Bartet, et menaçaient son cocher de leurs pistolets, d'autres entrèrent dans le carrosse, et, armés de ciseaux, lui coupèrent la moitié des cheveux et de la moustache, et lui arrachèrent son rabat, ses canons et ses manchettes. Le jour même de cette aventure (28 juin 1655), Bartet envoya son frère à Mazarin avec la lettre suivante<sup>5</sup>:

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Noeuds de rubans qui servaient à orner les vêtements. Voy. p. 453, la note sur le mot *petite oie* qui avait la même signification.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Mémoires de Conrart, article Bartet.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>Archives des affaires étrangères, France, t. CLIV, pièce 95 autographe.

«Je dépêche mon frère à Votre Éminence pour lui rendre compte d'une malheureuse affaire qui m'est survenue à ce matin. Je sortais à dix heures de chez M. Ondedei<sup>6</sup>, à qui je n'avais point parlé, parce qu'il était avec M. l'évêque d'Amiens, et m'en allais dans mon carrosse avec deux petits laquais derrière. À l'entrée de la rue Saint-Thomas du Louvre, du côté du quai, j'ai vu venir à moi quatorze hommes à cheval, avec quelques valets à pied, tous armés d'épées, et de pistolets, et de poignards, qui ont crié à mon cocher qu'il arrêtât. J'ai titré la tête à la portière, et ai cru d'abord qu'ils me prenaient pour un autre, ne me sachant aucune méchante affaire; mais les ayant reconnus pour être des valets de chambre et des parents d'un conseiller de la province dont je suis<sup>7</sup>, avec qui j'ai une querelle de famille il y a plus de dix ou douze ans, je n'ai plus douté qu'ils ne fussent là pour m'assassiner. Je leur ai donc demandé, comme ils sont venus à moi le pistolet et le poignard à la

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>L'abbé Ondedei, parent de Mazarin, devint évêque de Fréjus.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Ce conseiller du parlement de Pau auquel Bartet imputa d'abord l'attentat contre sa personne se nommait Casaux. Voy. *Mémoires de Conrart*. art. *Bartet*.

main, s'ils voulaient me tuer, et leur ai dit même qu'ils me trouvaient en fort méchante condition; mais deux d'entre eux sont montés dans mon carrosse, et ayant tiré des ciseaux, m'ont coupé le côté droit de mes cheveux, et m'ont arraché un canon, et s'en sont allés sans ajouter aucune voie de fait à cet outrage.

« Comme mes laquais, mon cocher, un de mes amis familiers qui était dans mon carrosse, et moi, les avons reconnus pour être des gens de mon pays, amis, parents et serviteurs de celui avec qui j'ai cette vieille querelle dont je viens de parler à Votre Éminence, je me suis retiré chez moi, et d'abord me suis pourvu par les voies de la justice, comme plus propres à ma profession, et plus conformes même à mon naturel. Je supplie donc Votre Éminence, Monseigneur, que je demeure encore ici peut-être quinze jours, qu'il faudra que j'emploie à faire achever les informations, qui sont déjà commencées, et mettre ma poursuite en état qu'elle puisse aller son chemin par les formes de la justice en mon absence. Ainsi, je supplie encore Votre Éminence qu'il lui plaise d'ordonner à M. de Langlade qu'il serve ce commencement de mon quartier jusqu'à mon arrivée.

« Je demanderais à Votre Éminence la puissance de sa protection, si celle de la justice ordinaire ne suffisait pas, et si je ne croyais trouver au moins autant d'amis et de considération dans Paris qu'un homme de province qui est réduit à des assassins et à un assassinat. Il ne me reste donc qu'à demander en grâce à Votre Éminence qu'elle croie que je ne puis pas rien oublier au monde, de quelque nature que puissent être, des moyens honnêtes et légitimes pour la réparation de mon honneur, et pour venger un outrage dont l'impunité me rendrait méprisable dans le monde, et bien indigne de l'honneur que j'ai d'être au roi par la libéralité de la reine et celle de Votre Éminence qui l'a produite, de celui que j'ai encore d'être ministre du roi de Pologne, et d'être cru au point que je le suis serviteur de Votre Éminence, et sous votre protection particulière en cette qualité-là.

« Je ne suis pas si embarrassé de mon affaire que je ne pense encore rendre compte à Votre Éminence des siennes dont j'ai connaissance; mais je sais que M. Ondedei est à la source des choses et des personnes, et qu'il n'oublie rien pour les faire et les dire à Votre Éminence. Ainsi, Monseigneur, j'en demeurerai là présentement, et n'ajouterai plus rien à celte présente importunité que les protestations les plus fidèles du monde que je lui fais de vivre et de mourir,

- « Monseigneur,
- « De Votre Éminence,
- « Le très humble, très obéissant, très fidèle
- « et très obligé serviteur,
- « Bartet »

Bartet ne tarda pas à connaître l'auteur véritable de cet attentat, comme le prouve la lettre qu'il écrivait à Mazarin le 1er juillet 1655<sup>8</sup> :

- « Monseigneur,
- « Il m'est arrivé un bien plus grand malheur que celui dont je rendis compte à Votre Éminence, avant-hier, par mon frère, puisque c'est M. de Candale qui dit avoir commandé l'assassinat que je croyais avoir été fait en moi par ce conseiller de ma province avec qui j'ai une querelle de famille. Il faut bien, Monseigneur, que mes ennemis l'aient emporté sur son esprit d'un artifice bien terrible, et qu'ils l'aient circonvenu bien cruellement

 $<sup>^8\</sup>mathrm{Archiv.}\,$  des aff. étrangères ; France, t. CLIV, pièce 107 autographe.

pour moi, puisqu'ils lui ont persuadé divers discours qu'ils m'attribuent avec une si injuste précipitation, qu'ils ne lui ont pas seulement laissé le temps de les examiner, de les vérifier et de les tenir pour établis dans le monde. Ç'a donc été par ses propres domestiques et par d'autres gens de mon pays que je fus assassiné avant-hier, en la manière que j'ai pris la liberté de l'écrire à Votre Éminence.

« Dans la première interprétation de mes assassins et de mon assassinat, je ne demandais point à Votre Éminence une protection particulière, parce que la qualité de l'action même, celle de mon ennemi prétendu, et la justice ordinaire, m'en donnaient une assez puissante; mais aujourd'hui qu'un homme de la puissance, pour ainsi dire, et de la qualité de M. de Candale, se vante publiquement de m'avoir fait assassiner, je n'ai presque point de protection à espérer après celle des lois, si le roi ne m'en donne une particulière par la faveur de Votre Éminence, par laquelle Sa Majesté laisse faire la justice ordinaire de sou royaume, et comme son sujet, et comme ayant l'honneur d'être son domestique, et encore résident à sa cour d'un roi étranger, qui me couvre du

droit des gens, si inviolable en toutes les cours du monde.

« M. de Caudale se plaint de trois choses présentement, dont il ne m'a jamais fait faire de plaintes par aucun homme du monde. La première, et qui est celle sur laquelle il a réglé l'assassinat commis par ses gens, est que j'ai dit, parlant de lui, que, si on lui ôtait ses canons, sa petite oie9 et ses cheveux, il serait comme un autre homme. Je réponds à cela qu'il n'y a homme au monde qui me le puisse maintenir, parce que la vérité est, comme devant Dieu, que je ne l'ai jamais dit. J'ajoute encore que faire assassiner les gens sur un on dit qu'on n'établit point, et dont il ne pourra jamais donner de preuve, est une manière de se faire justice à soi-même qui n'est pratiquée en aucun lieu de la terre; et personne ne trouve que, quand la chose serait comme il l'a bien voulu croire, il en peut être si implacablement offensé que de se résoudre à me faire assassiner en plein jour, dans Paris, par des gens reconnus à lui, à la face des lois et

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>On appelait ainsi les rubans, plumes, noeud de l'épée, garniture des bas, des souliers, etc. Dans les *Précieuses ridicules* le marquis de Mascarille dit aux Précieuses (scène X): « Que vous semble de ma petite oie ? La trouvez-vous congruente à l'habit ?»

des magistrats, dans les rues.

« Il se plaint encore que je lui ai parlé chez M. de Nouveau<sup>10</sup>, il y a un mois, avec irrévérence (c'est le mot dont il se sert). Cela est si vague et si général qu'il n'y a point d'irrévérence qu'on ne se puisse forger tous les jours : mais celui-là en fut un auquel, sur la définition d'un mot français, vingt personnes de la cour, et M. de Nouveau même, qui y étaient, savent qu'on ne peut pas parler avec plus de révérence que je fis<sup>11</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>M. de Nouveau était directeur des postes.

<sup>&</sup>quot;Conrart, à l'article cité, parle de cette aventure dans les termes suivants: [Bartet] dit que M. de Candale étant dans une chambre avec \*\*, et lui ayant rencontré M<sup>me</sup> Cornuel dans une autre, elle était venue au-devant de lui et lui avait demandé s'il trouvait que ce fût bien parler que de dire un esprit fretté? A\* quoi il répondit qu'elle s'adressait bien mal de choisir un pauvre Gascon pour juge d'une phrase française; mais que, si elle voulait qu'il en dît son sentiment, il trouvait que cette façon de parler ne valait rien; qu'il fallait être sans jugement pour parler ainsi, et cent autres exagérations semblables, qui sont de son style ordinaire; qu'elle avait ajouté que M. de Candale disait pourtant que c'était lui qui s'en était servi; et que, sur cela, M. de Candale étant sorti de l'autre chambre, elle lui avait crié tout haut que M. Bartet soutenait qu'il n'avait jamais dit un esprit fretté; ce que Bartet lui-même confirma avec les mêmes amplifications dont

« Il ajoute que j'ai fait depuis quelque temps à Votre Éminence des discours fort désavantageux de lui; sur quoi je n'ai rien à alléguer pour ma justification que les témoignages propres de Votre Éminence, que je ne subornerai point en ma faveur.

« Voilà, Monseigneur, les trois sujets de mon assassinat dans la propre bouche de M. de Candale, qui hier, devant tout ce qu'il y a ici de gens de qualité, fit venir dans une maison un des assassins, et lui ayant fait conter l'assassinat, il dit : C'est moi qui l'ai ordonné; je le dis afin que tout le monde le sache, et si Bartet s'en prend à personne qu'à moi, je le ferai encore assassiner et tuer dans les rues, et s'il fait encore aucune poursuite, je le ferai assassiner et tuer.

« Votre Éminence, Monseigneur, qui sait si bien la science des rois, sait bien qu'ils ne parlent ni ne font comme M. de Candale; et les tyrans même, qui font un usage tyrannique de l'autorité qui est légitime aux rois, n'en font point un de la qualité de M. de Candale.

il avait déjà usé. Ce qui fâcha, à ce qu'il dit, M. de Caudale, lequel ayant eu ensuite d'autres dégoûts que j'ai touchés, il lui avait fait jouer cette pièce à la vue de tout Paris. »

Je me mets donc, Monseigneur, s'il vous plaît, sous la protection du roi, par celle de Votre Éminence, et je la conjure, par tous les endroits qui lui peuvent donner quelque sensible pour la disgrâce où je me trouve, de laisser faire la justice au parlement de Paris, et que, pour avoir l'honneur d'être au roi et au roi de Pologne, et au service de Votre Éminence par l'action et le mouvement continuels de ma vie, je ne me trouve pas dans une condition moins favorable que si j'étais un homme d'une condition privée.

« Si, avec cela, Monseigneur, Votre Éminence avait la bonté de faire considérer au roi comme le respect de sa personne est blessé en moi par l'honneur que j'ai d'être son domestique, et le respect de son autorité violé par l'assassinat commis en moi, et ensuite faire témoigner à M. de Candale qu'il faut que le cours de la justice du royaume soit libre pour moi, j'aurai l'obligation à Votre Éminence de me laisser un tribunal qui, jugeant mon honneur suivant la loi, me tirera de l'opprobre du monde, et me rétablira dans le même honneur dans lequel j'avais toujours vécu jusqu'à cette heure.

« C'est là, Monseigneur, la très humble supplication

que je fais à Votre Éminence, avec une autre qui ne m'est guère moins nécessaire, qui est de boucher son esprit à l'industrie et à la malice de mes ennemis, qui, dans ce grand mouvement de ma mauvaise fortune, ne manqueront pas de faire une autre sorte d'assassinat, moins déshonorant pour moi, mais plus dangereux, pour varier les bonnes volontés de Votre Éminence en mon endroit.

« Ce sont ces bonnes volontés-là, Monseigneur, par lesquelles je puis parvenir à la protection de la justice que je suis sur le point de demander au parlement de Paris contre mes assassins, je dis les gens qui m'ont assassiné; et comme c'est l'endroit le plus capital de ma vie, et un passage de fortune qui doit être presque regardé comme unique, parce qu'il est presque toujours le dernier de celle d'un honnête homme, je la supplie aussi de considérer ce que je devrai à sa protection, et si, vous étant obligé du recouvrement de tout mon honneur, je ne dois pas me préparer toute ma vie à l'employer pour le service de Votre Éminence.

« Les personnes qui me compatissent sincèrement, et qui m'ont promis de me donner les secours de leurs amitiés, attendent, Monseigneur, quelque mouvement favorable de Votre Éminence en mon endroit, et par la bonté qu'ils croient que vous avez naturellement pour moi, et parce que l'action est si odieuse que l'autorité, dont vous avez la conduite, en est blessée.

« M<sup>me</sup> de Chevreuse en a parle ce matin à M. l'abbé Ondedei, de qui j'ai reçu les dernières civilités. Je crois qu'elle lui en écrira même encore; et M. le premier président, qui condamne l'action par tous les endroits par lesquels elle est condamnable, m'a promis ce que peut promettre un homme qui est à sa place; de sorte, Monseigneur, que, si j'obtiens de Votre Éminence ce petit mouvement de laisser faire, sans vous déplaire, le parlement de Paris, la plus grande partie des juges, que j'ai déjà vus par précaution, voient en mon affaire une fin fort honorable. Je trouverai la mienne bien glorieuse, Monseigneur, si, après m'être rendu tout mon honneur qu'on m'a ôté, je suis assez heureux pour l'employer pour votre service, qui est, comme Dieu sait, la passion la plus forte que j'aie au monde. »

Mazarin parut compatir à l'affront qu'avait essuyé Bartet; il lui écrivit une lettre dans laquelle il lui promit d'en tirer vengeance. Mais soit qu'il ne voulût pas mécontenter la noblesse pour une cause de si peu d'importance, soit qu'il fût lui-même blessé de la vanité de Bartet, il laissa tomber l'affaire. Les contemporains ne firent que rire de l'avanie infligée à un favori insolent. M<sup>me</sup> de Sévigné en parle en plaisantant à Bussy-Rabutin<sup>12</sup>, et trouve le tour très bien imaginé. D'autres firent sur l'aventure de Bartet une chanson dont voici un couplet:

Comme un autre homme

Vous étiez fait, monsieur Bartet;

Mais, quand vous iriez chez Prudhomme<sup>13</sup>.

De six mois vous ne seriez fait

Comme un autre homme.

Cependant Bartet n'en resta pas moins, après cette aventure tragicomique, un des confidents de Mazarin. C'est à tort que Saint-Simon dit (p. 121) que *là commença son déclin, qui fut rapide et court*. Quatre ans plus tard nous retrouvons encore Bartet à la cour rendant compte de toutes choses au cardinal qui négociait la paix des

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup>Lettre du 19 juillet 1655.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup>Baigneur célèbre de cette époque, chez lequel on trouvait tous les raffinements du luxe.

Pyrénées (1659). Les lettres fort nombreuses de Bartet forment une véritable gazette de la cour de Louis XIV. Je n'en citerai qu'une, pour ne pas allonger une note déjà trop étendue. Il écrivait à Mazarin, de Bordeaux, le 23 septembre 1659<sup>14</sup>:

« J'ai déjà rendu mille grâces très humbles à Votre Éminence de l'honneur qu'elle m'a fait de nie choisir pour le voyage de Rome, et je les lui rends encore une fois avec tout le ressentiment que je dois. Je suis tout prêt, Monseigneur, pour le faire, et n'attends que les ordres de Votre Éminence pour cela.

« J'ai su tout le particulier de l'accommodement de M. le Prince, et je loue Dieu qu'il soit de manière que l'on puisse voir les confiances rétablies. Il semblait que je l'eusse pressenti dès Fontainebleau, et si Votre Éminence s'en souvient, je me donnai l'honneur de lui écrire, dès ce temps-là, la plupart des choses là-dessus qui se sont faites aujourd'hui. L'état de ces affaires-là n'est pourtant point encore su ici de beaucoup de gens avec toutes circonstances, mais quelques-uns le savent,

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup>Archiv. des aff. étrang., France, t. CLXVIII, pièce 53 autographe.

avec la soumission qu'il a faite au roi en la personne de Votre Éminence par M. Gaillet, de mettre à ses pieds toutes les grâces que les Espagnols ont voulu lui faire ou lui procurer. Ce sera une grande consolation à M<sup>me</sup> de Longueville d'apprendre ces nouvelles-là, elle, Monseigneur, qui a toujours conservé, depuis son rétablissement, ce véritable esprit de rentrer dans son devoir par une entière résignation aux volontés du roi, et par une confiance pareille à l'amitié de Votre Éminence.

« J'espère qu'une si favorable et si naturelle constitution d'affaires pourra engendrer d'autres choses aussi favorables qui l'affermiront, et qu'ainsi la paix s'assurera de tous les côtés.

« Tout le monde craint ici le voyage de Toulouse<sup>15</sup>, et encore un plus éloigné du même côté. Votre Éminence sait que, quand ces messieurs sont à leur aise en un lieu, ils n'aiment guère à en sortir que pour aller à Paris.

« Le roi témoigne assez d'impatience pour son mariage, et disait à la reine, il y a trois jours, qu'il serait fort ennuyé s'il le croyait différé encore longtemps. Il

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup>La cour alla en effet à Toulouse vers la fin de l'année 1659.

est certain que son esprit paraît fort libre et assez dégagé, et il semble qu'il s'affectionne bien plus qu'il ne faisait. Sa us doute que la cessation des commerces<sup>16</sup> à laquelle Votre Éminence a mis la main si utilement, l'a mis en cet état et l'y maintient, qui est assurément pour lui une situation d'un très grand repos; car sa santé était visiblement altérée, et se sentait des impressions de son esprit, comme je ne doute point que ceux qui en ont le soin ne vous en aient particulièrement informé.

« La cour grossit à cette heure si extraordinairement qu'il ne se peut rien voir de plus en un lieu si éloigné de Paris.

« M. le duc de Guise, MM. d'Harcourt, M. de Langres, MM. d'Albret et de Roquelaure, comtes de Béthune, d'Estrées, de Brancas et cinquante autres particuliers de qualité sont arrivés ici depuis peu, à trois ou quatre jours les uns des autres, et de la façon qu'ils parlent je crois que M. le commandeur de Jars se trouvera seul dans Paris de tous les gens qui vont au Louvre, tous ceux qui y sont demeurés se disposant à venir ici.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup>Il s'agit des relations de Louis XIV avec Marie Mancini que le cardinal avait reléguée à Brouage.

« M. le duc de Guise s'en va voir M. le duc de Lorraine à la conférence et ne demeurera ici que très peu de jours.

« Le roi va à cette heure à la comédie presque tous les soirs; il en fit représenter une le jour de la naissance de l'infante; il prit un habit magnifique, fit faire grand feu aux gardes françaises et suisses et à ses mousquetaires; tout le canon de la ville fut tiré. Il y eut grand bal où il dansa. L'on fit *media hoche*, et il dit à la reine n'y ayant que moi et deux personnes que c'était le moins qu'il pouvait faire, puisqu'il était le principal acteur de la comédie, pour s'expliquer dans les mêmes termes du roi d'Espagne.

« M. de Roquelaure perdit hier dix mille écus contre M. de Cauvisson au piquet. Celui-ci n'en gagna que deux mille, Mais M. de Brancas, qui pariait pour lui, en gagna six mille<sup>17</sup>. M. de Roquelaure n'a joué que deux fois contre M. de Cauvisson, et il a perdu quarante mille francs qu'il a pariés. Je vous écris avec cette certitude, parce que je les lui ai vu perdre. Sa chère n'en est pas moins grande, car il la fait très bonne.

« M. de Gourville est passé ici qui a dit qu'il allait

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup>Il faudrait *huit mille* pour faire le chiffre indiqué par Bartet.

quérir M. le surintendant<sup>18</sup>.

« M. de Langlade y est arrivé sans doute pour servir son quartier.

« M. de Vardes en est parti, il y a quatre jours, pour se rendre auprès de Votre Éminence et s'y tenir. Rien n'est égal à la manière dont il a parlé à tout le monde de ses intérêts, disant qu'il n'aurait jamais de volonté que celle de Votre Éminence, et qu'il y était si résigné qu'il prendrait le mal même pour bien, quand il lui viendrait de la main et du choix de Votre Éminence. Il a édifié tout le monde par sa tristesse et par sa modestie.

« M. de Bouillon est arrivé de la campagne, où il était allé pour chasser quinze jours.

« Il arriva ici avant-hier des comédiens français qui étaient en Hollande; ils ont passé à la Rochelle; on les appelle les comédiens de M<sup>lle</sup> Marianne<sup>19</sup>, parce qu'elle les faisait jouer tous les jours. Ils vinrent hier chez la reine, comme elle entrait au cercle. Elle leur fit diverses questions à ce propos et les engagea à dire qu'il n'y avait ja-

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup>Nicolas Fouquet.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup>Marie-Anne Mancini, dernière nièce du cardinal Mazarin; elle épousa plus tard le duc de Bouillon.

mais eu que M<sup>lle</sup> Marianne qui les eût vus jouer, et que les demoiselles ses soeurs n'avaient jamais vu la comédie. Je regardai le roi, qui fit assurément là-dessus les mêmes réflexions que Votre Éminence fait dans ce moment.

« M. le duc de Noirmoutiers est ici préparé à donner l'estocade à Votre Éminence pour la survivance du Mont-Olympe. Il a envoyé M. son fils à Bayonne, pour faire le voyage de Madrid avec M. le maréchal de Grammont. Il est fort alerte sur la nature de l'accommodement de M. le Prince, un chacun étant appliqué à voir s'il est fait de manière qu'il puisse établir entre vous de la confiance et de l'amitié, et Votre Éminence sait que ces messieurs-là (j'entends ses amis) ont plus d'intérêt que les autres gens à ces affaires-là par la manière dont ils sont restés avec M. le Prince.

« Je l'ai étonné ce matin, au pied du lit du roi (car j'ai vu qu'il n'en savait rien), quand je lui ai dit que j'étais assuré que Caillet, par ordre de M. le Prince, avait été trouver Votre Éminence trois fois pour vous dire qu'il mettait aux pieds du roi toutes les grâces que les Espagnols lui voulaient faire, et qu'il n'en prétendait que de la bonté de Sa Majesté.

« Voilà, Monseigneur, l'état de ce parti. Le marquis de Villeroy a toujours la dysenterie avec un peu de fièvre ; on n'en a point mauvaise opinion; mais M. Félix²º m'a dit ce matin que ce qui ne serait point dangereux en un autre l'était dans ce corps-là. »

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup>Premier chirurgien du roi.

### NOTE III. JARZÉ; SON AVENTURE AVEC LA REINE ANNE D'AUTRICHE.

Saint-Simon renvoie (p. 208 de ce volume) pour les aventures de Jarzé aux *Mémoires de M<sup>me</sup> de Motteville*, qui donne en effet des détails très précis sur la folle passion qu'affecta ce personnage pour Anne d'Autriche et sur les conséquences qu'elle eut; mais ce que M<sup>me</sup> de Motteville ne savait pas, et ce que nous apprennent les *carnets* encore inédits de Mazarin<sup>1</sup> c'est le rôle du cardinal dans

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>M<sub>3</sub>. B. I, f. Baluze. Ces carnets sont autographes, et on y trouve, surtout pour la Fronde, les renseignements les plus complets et les

cette affaire.

Condé, que ses victoires sur la maison d'Autriche et les services récents rendus à la cour pendant la Fronde avaient enorgueilli jusqu'à l'infatuation, traita Mazarin avec une hauteur blessante, et se rendit coupable de l'insulte la plus sensible à l'égard d'une femme et d'une reine, en prétendant imposer un amant à Anne d'Autriche (1649). Il choisit pour ce rôle Jarzé, un de ces jeunes gens que leur fatuité et leur présomption faisaient désigner sous le nom de *petits-maîtres*. Un pareil outrage porta le désespoir dans l'âme d'Anne d'Autriche. « Je sais, dit Mazarin dans ses *carnets*<sup>2\*\*</sup>, que la reine ne dort plus, qu'elle soupire la nuit et pleure, et que tout procède du mépris où elle croit être, et que tant s'en faut qu'elle attende changement que, au contraire, elle est persuadée que cela empirera. »

Mazarin fut, dans cette situation délicate, le conseiller et le guide d'Anne d'Autriche, et en rapprochant des *carnets* le récit de M<sup>me</sup> de Motteville, on voit avec quelle docilité la reine suivait les instructions du cardinal.

plus authentiques.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Carnets, n° XIII, p. 79.

Mazarin a consigné dans ses carnets les conseils qu'il donna à la reine 3: «La reine pourrait dire devant beaucoup de princesses et autres personnes: J'aurai grand tort à présent de me plaindre plus de rien, ayant un galant si bien fait que Jarzé. Je crains seulement de le perdre un de ces jours, que je ne pourrai empêcher qu'on ne le mène aux Petites-Maisons, et je n'aurai pas l'avantage que l'on dise qu'il est devenu fou pour amour de moi, parce qu'on sait qu'il y a longtemps qu'il est affligé de cette maladie. Après quoi, la première fois que Jarzé entrera dans le lieu que la reine sera, s'il a l'effronterie après ce que dessus de s'y présenter, elle lui pourrait dire en riant : Eh bien! monsieur de Jarzé; me trouvez-vous à votre gré? Je ne pensai jamais avoir une si bonne fortune. Il faut que cela vous vienne de race : car le bonhomme Lavardin4était aussi galant de la reine mère<sup>5</sup> avec la même joie de toute la cour qu'elle témoigne à présent de votre amour. »

M<sup>me</sup> de Motteville assista à la scène qu'avait préparée

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>*Ibidem*, p. 95.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Il s'agit du maréchal de Lavardin, né en 1551, mort en 1614 ; il était aïeul maternel de Jarzé.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>Marie de Médicis.

Mazarin, et son récit prouve que la mémoire d'Anne d'Autriche fut fidèle et qu'elle prononça à peu de chose près les paroles que Mazarin lui avait dictées: « Comme Jarzé, dit M<sup>me</sup> de Motteville<sup>6</sup>, savait à peu près la disgrâce de son amie, M<sup>me</sup> de Beauvais<sup>7</sup>, l'état *où il* était à la cour,

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>Mémoires, collect. Petitot, 2° série, t. xxxviii, p. 405, 406.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>M<sup>me</sup> de Beauvais était première femme de chambre d'Anne d'Autriche. M<sup>me</sup> de Motteville en parle ainsi dans ses Mémoires (collect. Petitot, ibidem, p. 400, 401): « M<sup>me</sup> de Beauvais, première femme de chambre de la reine, était amie de Jarzé, qui n'étant ni belle ni jeune, et voulant avoir des amis, avait flatté Jarzé de cette pensée qu'elle le rendrait agréable à la reine, et lui ferait de bons offices. » L'époque de l'exil de M<sup>me</sup> de Beauvais est marquée avec exactitude dans le Journal inédit de Dubuisson-Aubenay, gentilhomme attaché au secrétaire d'État Duplessis-Guénégaud: Le mercredi 24 décembre (1649), les meubles de l'appartement de la dame de Beauvais, première femme de chambre de la reine, ont été enlevés du Palais-Royal et menés en la maison qu'elle a à Gentilly et où elle s'en alla dès le jour précédent avec toute sa famille, la reine lui ayant fait dire par Largentier, surnommé Legras, secrétaire de la reine, qu'elle eût à se retirer, sur le midi, comme Sa Majesté entrait en son carrosse pour aller ouïr messe aux Filles Sainte-Marie près la Bastille. Elle avait encore le matin été coiffée par ladite dame de Beauvais. « Le même journal fixe la date de la scène faite à Jarzé par la reine et la raconte ainsi : « Le vendredi (26 décembre 1649), la reine retournant de la galerie et chapelle

il crut faire voir un tour d'habile politique de paraître ne penser à rien et ne rien craindre; mais l'heure était venue qu'il devait être puni de son impudence. La reine ayant dans l'esprit de le maltraiter, aussitôt qu'elle l'aperçut ne manqua pas de l'attaquer et de lui dire avec un ton méprisant ces mêmes paroles: *Vraiment, monsieur de* 

du roi, où elle avait oui la messe, le marquis de Jarzé, peigné, poudré et vêtu à l'avantage, se trouve à son passage sur la terrasse, qui fait clôture à la cour intérieure et regarde sur le jardin du Palais-Royal, où il marche devant la reine, se tourne vers elle à certaines distances et pauses en l'attendant, et entré dans le grand cabinet se met en baie pour être vu de plus près d'elle à son passage, puis entre avec Sa Majesté dans la chambre du lit et plus outre dans la chambre du miroir, où la reine se coiffe ordinairement et se présente devant Sa Majesté qui lui fait signe de s'approcher d'elle et marche deux pas, puis s'arrêtant lui dit tout haut: C'est une plaisante chose que l'on dise par la ville que vous, Jarzé, soyez pion galant. Vous en êtes bien aise, je m'assure, et vous ave; cette folie-là qui vous vient de votre grand-père. Mais vous ne prenez pas garde que cela vous fait passer pour impertinent et ridicule\*. » L'auteur, qui n'avait pas assisté à la scène, altère un peu les paroles de la reine reproduites bien plus exactement par M<sup>me</sup> de Motteville. Bibl. Maz., ms. in-fol., H, 1765 et non 1719, comme on a imprimé par erreur, t. V, p. 438 de cette édition des Mémoires de Saint-Simon.

Jarzé, vous êtes bien ridicule. On m'a dit que vous faites l'amoureux. Voyez un peu le joli galant! Vous me faites pitié: il faudrait vous envoyer aux Petites-Maisons. Mais il est vrai qu'il ne faut pas s'étonner de votre folie, car vous tenez de race. Voulant citer en cela le maréchal de Lavardin, qui autrefois avait été passionnément amoureux de la reine Marie de Médicis, et dont le roi son mari, Henri le Grand, se moquait lui-même avec elle. Le pauvre Jarzé fut accablé de ce coup de foudre. Il n'osa rien dire à sa justification. Il sortit du cabinet en bégayant, mais plein de trouble, pâle et défait. Malgré sa douleur, peut-être se flattait-il déjà de cette douce pensée que l'aventure était belle, que ce crime était honorable et qu'il n'était pas honteux d'en être accusé. Toute la cour fut aussitôt remplie de cet événement, et les ruelles des dames retentissaient du bruit de ces royales paroles. On fut longtemps que le nom de Jarzé s'entendait nommer dans Paris, et les provinces en eurent bien vite leur part. Beaucoup de gens blâmèrent la reine d'avoir voulu montrer ce ressentiment, et disaient qu'elle avait fait trop d'honneur à Jarzé d'avoir daigné se rabaisser jusqu'à cette colère, et que la dignité de la couronne en avait

été blessée. Aussi peut-on dire pour réparer cette petite faute, qu'elle ne l'aurait pas faite, si elle n'y avait été forcée par les craintes du ministre, qui, voyant Jarzé fidèle à M. le Prince, ingrat envers lui, ne pouvait pas manquer de croire que, sous cette affectation de bouffonnerie, il y avait quelque malignité frondeuse contre sa fortune. »

M<sup>me</sup> de Motteville, comme on le voit, ne soupçonnait pas à quel point Anne d'Autriche était dominée par son ministre, et que la scène qu'elle venait de raconter avait été arrangée par le cardinal jusque dans ses moindres détails. Cet exemple suffit pour montrer quel intérêt présentent les *carnets* de Mazarin comme document historique. Déjà un écrivain célèbre en a signalé l'importance pour l'année 1643<sup>8</sup>; mais il est à regretter qu'aucun des historiens de la Fronde n'ait tiré parti de ces carnets. C'est en effet pour cette époque qu'ils fournissent le plus de renseignements. Le cardinal y consigne jour par jour ses pensées, ses projets, ses conversations. On ne trouve dans ces notes rapides aucune des réticences qu'impose la correspondance

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup>Voy. les articles de M. Cousin dans le *Journal des Savants* (1854, 1855 et 1856).

officielle; c'est l'épanchement du coeur, la révélation complète du génie et des faiblesses de l'homme qui tenait dans ses mains les destinées de la France.

#### NOTE IV. EXTRAITS DES PAPIERS DU DUC DE NOAILLES.

J'ai déjà fait remarquer que les papiers du duc de Noailles conservés à la bibliothèque impériale du Louvre fournissent de curieux renseignements pour contrôler les Mémoires de Saint-Simon. J'ajouterai ici quelques extraits relatifs aux affaires d'Espagne, dont parle Saint-Simon.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Bibl. impér. du Louvre, ms., F. 325.

# I. EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LA PRINCESSE DES URSINS À TORCY^[Bibl. impér. du

Louvre, ms., F. 325, t. XXV, p. 18 et suiv. ; copie du temps.].

(4 mars 1708)

Sans contester l'anecdote racontée par Saint-Simon (p. 301, 302 de ce volume) et par laquelle il explique les dispositions peu favorables de la princesse des Ursins pour le duc d'Orléans, on peut remarquer qu'avant l'arrivée de ce prince en Espagne, M<sup>me</sup> des Ursins se plaignait au ministre français du rappel de Berwick et lui exprimait ses inquiétudes. Elle lui écrivait dès le 4 mars 1708 :

« Nous sommes ici dans l'espérance d'y voir bientôt arriver M. le duc d'Orléans. Si on veut en croire le public, nous perdons M. le maréchal de Berwick, puisqu'on prétend qu'il retourne en France et même qu'il ira

commander en Dauphiné. Le roi et la reine ne sauraient s'imaginer, monsieur, qu'on leur ôte un général qu'ils avaient demandé, qui leur est très nécessaire, que les Espagnols aiment et qui a pris une parfaite connaissance de tout ce qui regarde la guerre de ce pays-ci, sans que le roi veuille bien les instruire du motif qui l'oblige à faire un pareil changement, se fiant à la bonté du roi leur grand-père, qui ne voudrait pas sans doute que les sujets du roi son petit-fils crussent qu'il en fait peu de cas.

« On n'ajoutera donc pas de foi, monsieur, à une pareille nouvelle ; mais si, par malheur, elle se trouvait vraie, cela produirait certainement un très mauvais effet. C'est vous dire mes sentiments bien naïvement ; mais je suis persuadée que je me fie à un ami qui n'en fera pas moins bon usage, et qui connaît que ce n'est que mon zèle pour les deux rois qui me fait sentir tout ce que je crains qui pourrait les rendre moins contents l'un de l'autre qu'ils ne doivent l'être. »

### II. ARRIVÉE DES GALIONS EN ESPAGNE.

Saint-Simon parle (p. 408 de ce volume) de l'arrivée des galions sous la conduite de Ducasse. On voit par les lettres d'Amelot, ambassadeur de France en Espagne, combien on y était préoccupé du sort des galions et de la nouvelle répandue que les Anglais s'en étaient emparés. L'ambassadeur écrivait à Louis XIV le 10 septembre 17082: « Les avis du malheur qu'on prétend qui est arrivé aux galions donnent ici beaucoup d'inquiétude. La juste crainte qu'on a eue que ces avis ne se vérifient est fortifiée par tout ce qu'écrit M. Ducasse du mauvais état des galions. Ce qui rassure un peu est ce que dit le chevalier de Layet, qui a été envoyé ici par M. Ducasse, en arrivant au Port-du-Passage. Il prétend qu'avant de partir de la Havane, on a eu des lettres du général des galions du 15 et du 20 juin, et que, suivant les nouvelles de Londres et de Hollande, l'affaire doit s'être passée le 9

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>*Ibid.*, fol. 136 et suiv. ; copie du temps.

du même mois (nouv. st.) ; ce qui détruirait absolument la possibilité de cet événement par les dates. La perte des galions dans les conjonctures présentes serait une chose si terrible qu'on retardera tant qu'on pourra d'y ajouter foi sans une pleine confirmation. »

Le 17 septembre, le même ambassadeur paraissait plus rassuré dans la lettre qu'il adressait à Louis XIV <sup>3</sup>: « L'inquiétude, Sire, qu'on avait, il y a huit jours, pour les galions, a été diminuée par des avis de Carthagène des Indes<sup>4</sup>, du 28 juin, qui marquent qu'on y attend les galions, sans parler de combat ni de rien d'approchant. Il est venu aussi des lettres écrites de la rade de Saint-Domingue, du 7 et du 8 juillet, par des officiers embarqués sur la flottille qui s'était arrêtée en cet endroit. Ces lettres disent qu'il n'y avait aucune nouveauté en ces mers-là, et que jusqu'alors le voyage de la flottille avait été très heureux. J'ai deux lettres de ces deux dates, et dans ce sens, l'une d'un Espagnol et l'autre d'un François. Cela donne lieu de croire que, si l'aventure des galions était arrivée le 9 juin, comme les

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Bibl. imp. du Louvre, *ibid.*, fol. 141 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Indes occidentales ou Amérique.

nouvelles de Hollande et d'Angleterre le publient, on en aurait su quelque chose un mois après à Saint-Domingue et à Puerto Rico, où la flottille avait mouillé dans les premiers jours de juillet pour faire de l'eau. »

Enfin le roi d'Espagne, Philippe V, écrivit une lettre autographe au duc d'Orléans qui l'avait félicité de l'arrivée des galions<sup>5</sup> : « Je vous remercie du compliment que vous me faites sur l'arrivée de la flotte de la Nouvelle-Espagne; c'est un secours qui nous est venu fort à propos, et dont vous connaîtrez toute l'importance. J'ai écrit au roi mon grand-père pour savoir son sentiment sur les projets que vous m'avez communiqués pour la campagne prochaine, et je lui ai mandé que, s'il y avait quelque apparence à pouvoir chasser entièrement l'archiduc de la Catalogne, je ne balancerais pas à croire qu'il faudrait faire tous nos efforts pour cela et laisser nos plus grandes forces de ce côté-là ; mais que, cela étant comme impossible par toutes les difficultés qui s'y rencontrent, il me paraissait que le meilleur parti qu'on pourrait prendre, était d'y laisser un nombre de

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>Lettre du 19 septembre 1708, papiers du duc de Noailles, *ibid.*, fol. 142 ; copie du temps.

troupes suffisant pour empêcher les ennemis d'y pouvoir rien entreprendre, et d'agir vigoureusement contre le Portugal avec le reste de nos forces. Vous savez que le projet que vous avez formé pour ce côté-là a toujours été fort de mon goût, et je vous assure qu'il me tient encore fort à coeur. Je suis fort inquiet sur les affaires de Flandre, dont je ne sais point encore le dénouement. Dieu veuille qu'il soit bon pour nous, car il est d'une grande conséquence. »

Quant aux richesses rapportées par les galions et que Saint-Simon évalue à soixante millions (argent et denrées), d'après les bruits répandus, elles furent loin d'être aussi considérables. Amelot écrivait à Louis XIV le 24 septembre 1708<sup>6</sup>: « On continue, au Port-du-Passage, à décharger les effets de la flotte et à régler toutes les affaires qui en dépendent par les soins et sous la direction de don Pedro Navarette. On a voulu dire que cette flotte était riche de dix-sept, de vingt et jusqu'à trente millions d'écus; niais ce sont des exagérations qu'on fait toujours à l'arrivée des flottes et des galions, et les gens instruits de l'état du commerce de la Nouvelle-Espagne savent

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>Bibliothèque impér. du Louvre, *ibid.*, fol. 145.

bien que cela n'est pas possible. Il est certain, Sire, que cela ne passe pas dix à onze millions d'écus, y compris ce qui est venu pour le compte du roi d'Espagne ou pour le commerce des Indes et les tribunaux qui en dépendent. »